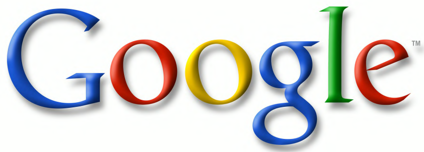
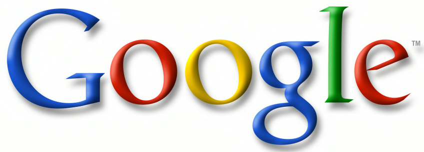







600026726T


FRED. WILLIAM HOPE.

HISTOIRE NATURELLE DU SÉNÉGAL.

COQUILLAGES.

Avec la Relation abrégée d'un Voyage fait en ce pays, pendant les années 1749, 50, 51, 52 & 53.

Par M. ADANSON, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

Ouvrage orné de Figures.

Sol ubi: Mediis in finibus orbis,



A PARIS,

Chez Claude-Jean-Baptiste Bauche, Quai des Augustins, à l'image Sainte Genevieve, & à Saint Jean dans le Desert.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



A TRÈS-HAUT
ET
TRÈS-PUISSANT SEIGNEUR

LOUIS DE NOAILLES,

DUC D'AYEN,

Chevalier des Ordres du ROI, Lieutenant-Général des Armées de SA MAJESTÉ, Capitaine de la premiere Compagnie de ses Gardes, Gouverneur du Roussillon, Capitaine & Gouverneur de Saint-Germain-en-Laye, &c.

ONSEIGNEUR,

Le goût que vous avez pour les Sciences me détermine à vous offrir cette partie de l'Histoire Naturelle du Sénégal. Elle renferme un grand nombre

d'obſervations nouvelles & intéreſſantes ſur les Coquillages, avec une relation des différens voyages que j'ai faits dans l'intérieur du pays. Je n'ai rien négligé pour donner tous les agrémens & la perfection convenables aux ſujets que je traite dans cet ouvrage, & votre approbation peut ſeule m'en aſſurer le ſuccès. Vous m'avez permis de le faire paroître ſous vos auſpices: j'ai ſenti toute l'importance de cette grace. Heureux ſi j'ai réuſſi à le rendre digne de vous être préſenté! Plus heureux encore ſi vous daignez l'honorer de votre protection.

Je ſuis avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre très humble, & très-obéiſſant ſerviteur,

ADANSON.

EXTRAIT DES REGISTRES
de l'Académie Royale des Sciences.

Du 4 Décembre 1756.

MEssieurs DE REAUMUR & DE JUSSIEU le cadet, qui avoient été nommés pour examiner un Ouvrage de M. ADANSON, Correspondant de l'Académie, intitulé : *Histoire naturelle des Coquillages du Sénégal, précédée d'une courte Relation d'un Voyage fait en ce pays pendant les années* 1749, 1750, 1751, 1752, 1753, *&c.* en ayant fait leur rapport, l'Académie a jugé que les vues ingénieuses de l'Auteur, son exactitude dans les descriptions, & sa sagacité dans les observations, donnoient lieu de croire que ses travaux seroient reçus favorablement du Public, & étoient dignes de l'approbation de l'Académie. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat. A Paris, le 4 Décembre 1756.

GRANDJEAN DE FOUCHY,
Sec. perpétuel de l'Acad. Royale des Sciences.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT : Nos amés LES MEMBRES DE L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES de notre bonne Ville de Paris, Nous ont fait exposer qu'ils auroient besoin de nos Lettres de Privilége pour l'impression de leurs Ouvrages. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter les Exposans, Nous leur avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer par tel Imprimeur qu'ils voudront choisir, toutes les recherches ou observations journalieres, ou relations annuelles de tout ce qui a été fait dans les assemblées de ladite Aca-

démie Royale des Sciences, les Ouvrages, Mémoires, ou Traités de chacun des Particuliers qui la composent, & généralement tout ce que ladite Académie voudra faire paroître, après avoir fait examiner lesdits Ouvrages, & jugé qu'ils sont dignes de l'impression, en tel volume, forme, marge, caractere, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon leur semblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de vingt années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes; sans toutefois qu'à l'occasion des Ouvrages ci-dessus spécifiés, ils puissent en imprimer d'autres qui ne soient pas de ladite Académie: Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucune traduction ou extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit des Exposans, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers auxdits Exposans, ou à celui qui aura droit d'eux, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier, & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie; qu'avant de les exposer en vente, les manuscrits ou imprimés qui auront servis de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, le Sieur DAGUESSEAU, Commandeur de nos Ordres, Chancelier de France; & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France; le tout à peine de nullité des présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie des présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original; commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le dix-neuviéme du mois de Mars, l'an de grace mil sept cent cinquante, & de notre Régne le quarante-deuxiéme. Par le Roi en son Conseil.

MOL.

Registré sur le Registre 12 de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 430. fol. 309. conformément au Réglement de 1723, qui fait défenses à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement; & à la charge de fournir à la susdite Chambre huit Exemplaires prescrits par l'article 108 du même Reglement. A Paris le 5 Décembre 1750.

LE GRAS, Syndic.

FAUTES A CORRIGER.

Dans le Voyage.

Page 18, *ligne* 18, femé, *lisez* femée.
56, *ligne* 23, pain de finge, *lisez* pain de finges
82, *ligne* 1, *en marge*, 1748, *lisez* 1749.
111, *ligne* 17, fur les côtes, *lisez* fur les côtés.
129, *ligne* 15, qui ne ceffa, *lisez* qui ne cefferent.
135, *ligne* 3, *ouaniear*, lifez *ouaniar*.
161, *ligne* 2, oublians, *lisez* oubliant.
ligne 14, barbes, *lisez* Arabes.
163, *ligne* 25, j'entendis, *lisez* j'entendois.
166, *ligne* 26, cracrelats, *lisez* cacrelats.
170, *ligne* 31, rempli, *lisez* remplis.
177, *ligne* 31, obligé de refter, *lisez* obligé d'y refter.
179, *ligne* 25, à dix lieues du cap Verd, *lisez* à dix lieues des ifles du cap Verd.
181, *ligne* 9, après avoir paffé toutes, *lisez* après avoir paffé par toutes.
183, *ligne* 11, fous le noms, *lisez* fous le nom.

Dans la Préface, &c.

Page xx, *ligne* 16, auxquelles elles font communes, *lif.* auxquelles ils font communs.
xxiv, *ligne* 11, fes cornes une longueur, *lisez* fes cornes ont une longueur.
lxxij, lxxiij, lxxiv, lxxv *& fuiv.* Koman, *lisez* Kaman.

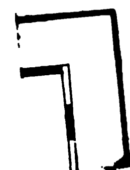
Dans l'Hiftoire des Coquillages.

Page 3, *ligne* 23, applati en deffus, *lisez* applati en deffous.
6, *ligne* 9, au deffus de la tête, *lisez* au deffous de la tête.
ligne 17, une fois plus longue, *lisez* une fois plus longues.
11, *ligne* 36, celli-ci, *lisez* celle-ci.
23, *ligne* 29, ordinairement comme avec les yeux, *lisez* ordinairement avec les yeux.
65, *ligne* 4, Ærythræa, *lisez* Erythræa.
71, *ligne* 36, il ne s'étend, *lisez* il ne l'étend.
83, *ligne* 25, fanguinis maculis, *lisez* fanguineis maculis.
87, *ligne* 4, quadratæ notatæ, *lisez* quadratæ notæ.
88, *ligne* 13, roftro purparafcente, *lisez* roftro purpurafcente.
159, *ligne* 9, eft fermé, *lisez* eft formé.
162, *ligne* 38, comme on le voit dans, *lisez* comme dans.
174, *ligne* 18, qui partent d'une centre, *lisez* qui partent d'un centre.
177, *ligne* 14, entouré d'une ou deux, *lisez* entouré d'un ou deux.
182, *ligne* 7, fes turbercules, *lisez* fes tubercules.
184, *ligne* 17, de douze petits fillons, *lisez* de plufieurs petits fillons.
202, *ligne* 30, auffi obtus qui puiffe l'être, *lisez* auffi obtus qu'il puiffe l'être.
208, *ligne* 35, que la demie de, *lisez* que la moitié de.
216, *ligne* 37, chamis afpera, *lisez* chama afpera.
227, *ligne* 35-36, quænum, *lisez* quarum.
245, *ligne* 27, par un nombre, *lisez* par un grand nombre.
264, *ligne* 12, la plus grande a un tuyau, *lisez* la plus grande eft un tuyau.

AVERTISSEMENT.

LA Carte qu'on a mise à la tête de cet Ouvrage, a été exécutée par les soins de M. Buache, *dont le mérite & les talens sont assez connus par ses ouvrages. Elle n'est que le précis, & , pour ainsi dire, l'extrait d'une Carte beaucoup plus grande & très-détaillée, que l'Auteur se propose de publier dans le volume qui traitera de l'Histoire Physique du Sénégal. Il rendra compte dans ce volume, des additions & changemens que l'on pourra remarquer, & des moyens qu'il a pris pour rendre cette Carte plus parfaite que celles qui ont paru jusqu'ici.*

VOYAGE





VOYAGE
AU
SENÉGAL.



L est peu de personnes au monde qui ne naissent avec une inclination qui se développe & se fortifie avec l'âge. A quelque destination que nous préparent la naissance ou l'éducation, le goût dominant prévaut toujours, & c'est lui qui décide ordinairement du genre d'occupations que nous devons suivre. Un goût particulier pour l'étude de la physique & de l'histoire naturelle, qui se déclara en moi de bonne heure, me fit connoître que l'état ecclésiastique auquel m'avoient destiné mes parens, ne convenoit pas à mes inclinations ; & j'abandonnai un bénéfice dont j'étois déja pourvû, pour me livrer uniquement à l'étude de la Nature.

La botanique fut la partie à laquelle je m'attachai la premiere, comme une des plus intéressantes, tant par son utilité que par l'agréable variété qu'elle offre. La façilité que je trouvai dans les leçons publiques de

Mrs de Juſſieu au Jardin du Roi, m'y attiroit ſouvent; & mon aſſiduité avec ce goût décidé pour cette ſcience, me firent bientôt connoître d'eux. C'eſt ſous ces deux grands maîtres, auxquels je ne puis trop marquer ici ma reconnoiſſance, que je commençai à entrer dans cette vaſte carriere que je cours aujourd'hui. L'eſprit d'obſervation & cette ſagacité qui eſt particuliere à M. Bernard de Juſſieu, & qu'il ſçait ſi bien inſpirer, &, pour ainſi dire, naturaliſer dans tous ceux qu'un goût ſemblable rapproche de lui, prirent facilement chez moi, & m'entraînerent inſenſiblement de l'étude des plantes à celle des minéraux, de ceux-ci aux animaux, juſqu'aux inſectes même & aux coquillages, enfin dans toutes les parties de l'hiſtoire naturelle.

Dès-lors le cabinet du Roi, celui de M. de Reaumur, & celui de Mrs de Juſſieu me furent ouverts; je puiſai là un fonds de connoiſſances qui me mettoit en état de faire utilement des obſervations de toute eſpece : un peu d'aſtronomie même ne me parut pas inutile à mon objet, & j'en appris, autant qu'il étoit néceſſaire, ſous M. le Monnier.

Ce ne fut qu'après avoir travaillé pendant plus de ſix ans ſous les yeux de ces illuſtres Académiciens,

[redacted]

que l'Afrique équinoxiale n'avoit été visitée par aucun naturaliste, & que par conséquent j'aurois un vaste champ d'observations à moissonner.

Ce n'étoit pas peu entreprendre, sans doute, que de vouloir exécuter à moi seul un ouvrage qui exige ordinairement les travaux d'un botaniste, d'un physicien, d'un anatomiste & d'un dessinateur. Cette considération ne m'effraya pas néanmoins, & je fis connoître mes intentions à feu mon pere, qui me présenta au commencement de l'année 1748, à M. David, chevalier de l'ordre de S. Michel & directeur de la Compagnie des Indes, dont il étoit fort connu. M. David toujours attentif à ce qui peut être utile au commerce, goûta fort mon dessein, & me témoigna beaucoup de joie d'une entreprise qui pouvoit être aussi avantageuse à la physique qu'au commerce de sa célèbre Compagnie : il m'obtint une place dans les comptoirs de la Concession du Sénégal, avec mon passage sur le premier bâtiment qui partiroit aussi-tôt après la publication de la paix. Je fus ravi de trouver ainsi l'accomplissement de mes desseins, & je partis de Paris le 20 décembre de la même année, pour me rendre au port de l'Orient où se font les embarquemens de la Compagnie.

1748. 20 Décemb. L'Auteur part de Paris.

L'hiver faisoit encore sentir ses rigueurs lorsque je m'embarquai le 3 mars de l'année 1749, sur le vaisseau le *Chevalier Marin*, commandé par M. Daprès de Mannevillette. Nous mîmes à la voile sur les dix heures du matin, & sortîmes du port accompagnés de deux petits bâtimens destinés à faire route avec nous. Les vents de N-E. nous porterent bientôt en pleine

1749. 3 Mars. Embarquement à l'Orient.

1749. Mars.

Marsouins.

mer. Elle étoit belle, tranquille, & nous offroit tous les jours un ſpectacle charmant. Des milliers de marſouins qui ſe jouoient autour de notre vaiſſeau, ſembloient nous féliciter de notre heureuſe navigation: ils s'élevoient comme en ſautant au-deſſus de l'eau, de façon qu'on les voyoit en entier; puis ſe courbant en arc, ils ſe plongeoient avec une agilité ſurprenante, & reparoiſſoient enſuite, imitant aſſez par ces mouvemens les ondulations de la mer. C'étoit un plaiſir de les voir tantôt avancer de front rangés ſur une même ligne, tantôt ſe croiſer les uns les autres comme pour ſe diſputer l'approche du bâtiment; enfin on ne ſe laſſoit point d'admirer leurs différens jeux, tant ils étoient variés & divertiſſans.

Vont à la rencontre du vent.

On dit que ces poiſſons vont toujours à la rencontre du vent, & les marins augurent par leur marche, de celui qu'il doit faire. Si cela n'eſt pas vrai dans toutes les rencontres, ce le fut du moins dans celle-ci. En effet nous ne jouîmes pas long-tems de cette agréable tranquillité. Elle fut bientôt interrompue par des vents contraires, qui ſoufflèrent du S-E. avec une telle violence, que la mer devint fort groſſe en peu de tems. Les bateaux qui étoient à notre ſuite ne pouvant y tenir, furent diſperſés, & nous les perdîmes de vûe jusqu'au jour de notre arrivée au Sénégal. Cependant les vents acqueroient de nouvelles forces, & la mer s'enfloit de plus en plus. Nous fûmes obligés de mettre à la cape, & nous eſſuyâmes en cet état toute la tourmente d'une mer orageuſe. Enfin après avoir lutté pendant vingt-un jours contre les mauvais tems, nous doublâmes heureuſement le cap Finiſterre, qui nous avoit donné tant de mal.

Mauvais tems ſous le Cap Finiſterre.

1749. Avril.

A peine avions-nous atteint la latitude de 36 degrés, que nous commençâmes à trouver la mer plus belle. Un vent frais de N-N-E. nous faisoit faire tranquillement de belles journées. Nous goûtions après un tems orageux & sombre, la douceur d'un beau climat, lorsque nous eûmes connoissance de terre le 6 d'avril. C'étoit le Pic de Ténérif qui se présentoit à nous sous la forme d'une pyramide, ou, plus exactement, d'un cône surbaissé, dont les côtés étoient hérissés de plusieurs pointes. Quoique, suivant notre estime, nous en fussions éloignés de plus de quatorze lieues dans le N-E., il nous paroissoit élevé sous un angle de plus de 5 degrés. A cette distance, il avoit plus l'air d'un nuage que d'une montagne, par sa couleur blanche; il n'y avoit que sa stabilité qui pût la faire reconnoître. On la voyoit tantôt au-dessus, tantôt au-dessous des nuages, selon que ceux-ci étoient plus ou moins éloignés de nous. Plus nous en approchions en la tenant toujours au sud-ouest, plus elle sembloit se mettre au niveau des montagnes voisines; de sorte qu'à quatre lieues de distance il ne fut plus possible de la distinguer d'avec elles. Dans cette position l'isle Ténérif ne nous offroit à la vûe qu'un amas de montagnes, si serrées & si rapprochées, qu'on n'en distinguoit que les pointes.

6 Avril. Vûe du Pic de Ténérif.

La connoissance que nous avions prise de l'isle Ténérif, suivant l'usage pratiqué par les bâtimens qui voyagent sur la côte d'Afrique, suffisoit pour nous guider dans la route que nous avions à faire jusques au Sénégal; & nous l'aurions poursuivie, si les circonstances présentes l'eussent permis. Mais l'eau & les vi-

On se décide à faire une relâche.

1749. Avril.

vres avoient été consommés pour la plus grande partie pendant le retardement occasionné par les contretems que nous avions essuyés sous le cap Finisterre, & le peu qui restoit ne suffisoit pas pour achever notre voyage; il falloit nécessairement faire une relâche pour prendre de nouvelles provisions. Se trouvant si proche de terre, c'eût été une imprudence que d'en manquer l'occasion : on fit donc voile dessus jusqu'à la nuit, pendant laquelle on mit en panne.

Mouillage au port de Sainte-croix.

Le lendemain on reconnut le port de Sainte-croix, qui est à l'est de l'isle, & l'on y mouilla par quarante-cinq brasses à trois encablures de terre. Ce port peu différent d'une rade foraine, parce qu'il est très-ouvert, seroit assez bon, si l'ancrage y étoit assuré : mais son fond qui est de roches très-escarpées, est sujet à laisser glisser les ancres, & à couper les cables; d'ailleurs il est fort sain. Toute la journée fut employée à affourcher le navire, & à le bien assurer sur ses ancres. On s'amusa aussi à la pêche du maquereau. Ce poisson, presque le seul qu'on trouvât alors en cet endroit, y étoit si abondant qu'il sembloit que tous ceux de la mer voisine s'y étoient rendus. On n'avoit qu'à jetter la ligne, l'on étoit sûr d'en retirer un poisson, souvent même sans le secours de l'amorce.

Pêche à discrétion.

Les gens du pays en font la pêche d'une maniere bien plus avantageuse. Dès que la nuit est venue, & par une mer tranquille, ils s'arment de flambeaux, & se dispersent avec leurs canots dans toute la rade, à une lieue à la ronde. Arrivés dans les quartiers qui leur paroissent les plus poissonneux, ils s'arrêtent tenant leur flambeau au-dessus de l'eau, de maniere qu'il

les éclaire ſans les éblouir ; & dès qu'ils voient le poiſſon ſe jouant ſur l'eau, raſſemblé autour de la lumiere, ils donnent un coup de filet, qu'ils vuident auſſi-tôt dans leur canot : ils vont ainſi toujours pêchans juſqu'à ce que leur proviſion ſoit faite.

Tant que la pêche duroit, on ne voyoit à chaque inſtant que des canots chargés, qui venoient à bord du navire pour vendre leur poiſſon ; & on l'avoit à très-bon compte. Le maquereau des Canaries n'eſt pas de même eſpèce que celui qu'on voit ſur les côtes de l'Europe ; il eſt moins large, & plus petit, quoique fort allongé : ſa peau eſt d'un bleu foncé ſur le dos, argentée ſous le ventre, & agréablement marbrée. Sa chair eſt blanche & ferme, un peu ſéche à la vérité ; mais, quoiqu'inférieure à celle du maquereau d'Europe, elle ne laiſſe pas d'être d'un bon goût.

Attérage difficile.

Le jour ſuivant nous eûmes la liberté de deſcendre à terre. La mer étoit fort tranquille dans la rade ; mais c'étoit toute autre choſe ſur le rivage : elle s'y déployoit d'une maniere qui auroit intimidé les plus hardis. Comme il eſt tout couvert de galets, qui forment un bord très-eſcarpé, & que la mer entraîne & rapporte ſucceſſivement, l'attérage eſt fort difficile. On eſt obligé de profiter de la lame qui porte à terre, & d'avoir attention que le canot ne tourne point, & qu'il ne ſoit pas rapporté à la mer : c'eſt à quoi veillent pluſieurs matelots qui attendent ſur le rivage. Dès qu'ils voient arriver la lame, ils ſe mettent à la mer, ſaiſiſſent le canot, l'enlèvent avec le monde qui eſt dedans, & le portent à terre avec autant de force que d'adreſſe.

1749. Avril.

Ville de Sainte-croix.

Lorſqu'on eſt à terre, on trouve à cent pas du rivage la ville de Sainte-croix, ſituée à l'eſt de l'iſle, comme le port auquel elle a donné ſon nom. Cette ville n'eſt ni fortifiée, ni fermée de murailles. Elle eſt bâtie ſur une plaine aſſez élevée au-deſſus de la mer, & qui ſe termine en une langue de terre fort baſſe, blanche & ſabloneuſe, d'environ une lieue de longueur vers le ſud. Sa longueur eſt de quatre cens toiſes, ſur une largeur moitié moindre. Ses maiſons ſont au nombre de trois cens, bâties en pierre & à trois étages. Elle peut contenir environ trois mille habitans, tous Eſpagnols, qui, par leurs mœurs & leur façon de vivre, différent peu de ceux d'Europe.

Laguna capitale.

A trois lieues à l'oueſt de cette ville, en ſuivant les gorges des montagnes, qui élèvent inſenſiblement le terrein, on trouve celle de Laguna qui eſt la capitale de l'iſle. Elle eſt aſſiſe au pied du Pic, dont j'ai déja parlé. Cette montagne, qui porte le nom de Pic de Ténérif, eſt par le 28[e] degré 12 min. de latitude ſeptentrionale, & par le 18[e] degré 52 min. de longitude, à l'occidentde Paris. Sa hauteur que nous avons trouvée de plus de deux mille toiſes, c'eſt-à-dire, de près d'une lieue perpendiculaire, doit la faire regarder comme une des plus hautes montagnes de l'Univers. On dit que ſon ſommet eſt couvert de neige pendant toute l'année, & qu'il jette quelquefois des matieres enflammées, ſans faire beaucoup de bruit. Elle tient à peu près le milieu de l'iſle, & eſt environnée d'un grand nombre de montagnes qui n'ont guères moins de demi-lieue de hauteur perpendiculaire. Au pied de ces montagnes on voit des ravines ſemblables à des précipices

Montagnes de Ténérif.

1749. Avril.

le premier. On attribue d'ordinaire la qualité de ces vins au climat & à la nature du terroir; mais je crois que la culture & la façon qu'on donne aux vignes, y a pour le moins une aussi grande part. Voici ce que j'ai vû pratiquer aux environs de Sainte-croix. On fait choix des collines qui sont à une exposition avantageuse du midi, négligeant toutes les autres : on en cultive la partie la plus basse, jusqu'à la hauteur de deux cens pieds au plus. Sur tout le terrein destiné aux vignes, on élève de petits murs à hauteur d'appui, à la distance de quatre à cinq pieds les uns au-dessus des autres. Ces murs servent à plusieurs fins; car premierement, en arrêtant les terres, ils empêchent les vignes d'être déchaussées; en second lieu, ils retiennent les eaux des pluies, qui sans cela auroient coulé sur la terre sans la pénétrer; enfin, ils augmentent de beaucoup la réflexion des rayons du soleil, & procurent aux seps une plus grande chaleur. Il est vrai que comme ces murs sont faits de pierres seches, c'est-à-dire, symmétriquement arrangées sans mortier ni torchis, il s'en écroule quelquefois dans les grosses pluies; mais le mal est bientôt réparé : on peut même le prévenir, en faisant régner au-dessus du mur le plus élevé, un cordon de grosses pierres un peu incliné, pour rompre la force des eaux & les détourner. Il me semble que cette pratique pourroit être suivie en Italie, & même en Provence, dans le Languedoc, & dans les autres provinces méridionales de la France, par des particuliers qui possédent des terreins montueux dont ils ne sçavent que faire. Par ce moyen ils mettroient en culture bien des collines, que leur rapidité a fait négliger, & ils

en retireroient de grands avantages, sur-tout si elles sont dans une bonne exposition. 1749. Avril.

Le revers de ces montagnes, le côté qui regarde le nord, est aride & inculte. Il ne présente à la vûe qu'un amphithéatre de rochers nuds, d'un gris d'ardoise, & taillés en parallelipipèdes verticaux, de six à huit pieds de hauteur sur trois à quatre de largeur, dont les angles sont fort tranchans: on diroit autant de précipices élevés les uns au-dessus des autres. Lorsqu'on est parvenu au sommet, on est ravi tout d'un coup par un point de vûe qui n'est borné que par l'horison de la mer: on se trouve bien au-dessus des nuages, au travers desquels on apperçoit, à douze lieues dans le sud, la Canarie & les isles voisines. On est aussi étonné de ce qu'au lieu de marcher sur de la terre, on ne trouve sous ses pieds que des cendres, des ponces & des pierres brûlées, dont on rencontre encore en descendant des morceaux dispersés çà & là, mais dont la plus grande partie a été entraînée au pied des montagnes, & même jusques au bord de la mer.

Vûe sur le sommet des montagnes.

Dans les endroits où la terre étoit ouverte, je voyois au-dessous des ponces, une pierre en grosses masses, de couleur d'ardoise, & pareille aux rochers découverts que j'avois remarqués sur la croupe des montagnes. Cette pierre a une ressemblance si parfaite avec les pierres fondues par le feu des volcans, & la comparaison que j'en ai faite avec les laves que Mrs de Jussieu ont reçu non-seulement des volcans d'Italie, mais même de celui de l'isle Bourbon & de plusieurs autres, établit cette ressemblance de maniere que je ne crois pas qu'on puisse ni qu'on doive lui donner un

Nature des pierres.

1749. Avril.

autre nom. J'ai observé la même chose dans les ravines, & dans la carriere qu'on a creusée aux environs de Sainte-croix : on y trouve la même pierre au-dessous d'un lit fort irrégulier de pierres brûlées. On la coupe par quartiers pour l'usage des bâtimens. L'inspection extérieure & intérieure de ces montagnes, les laves dont elles sont entierement formées, & toutes les pierres brûlées qui sont répandues jusques dans le lit de la mer, ne me laissent aucun lieu de douter que chacune des montagnes qui composent l'isle Ténérif, ne doive son origine à un volcan particulier, qui s'est éteint après l'avoir travaillée intérieurement, comme l'est encore aujourd'hui le Pic, cette énorme montagne dont le feu se manifeste de tems en tems.

Sources d'eau.

Il n'y a point de riviere dans cette isle à cause de son peu d'étendue. Les habitans y suppléent par des canaux creusés dans des troncs d'arbres, qui communiquent à des sources sorties à mi-côte des montagnes ; de-là l'eau est portée dans la ville, qui en est distante d'une demi-lieue. Comme cette eau est assez dure & crue, ils sont dans l'usage de la filtrer au travers d'une pierre qui est fort commune dans leurs carrieres. C'est une espece de lave couleur de suye, qui tient le milieu entre la densité de la lave grise, & la porosité de la ponce.

Troupeaux.

L'heureuse température de Ténérif, & la bonté des pâturages, contribuent beaucoup à l'excellence des bestiaux qu'on y nourrit. On y voit de beaux troupeaux de bœufs, & des chevreaux d'un goût exquis : les moutons sont moins communs. On y élève des volailles de toute espece ; mais le gibier, sur-tout en

1749. Avril.

Serin de couleur grise.

oiſeaux, y eſt fort rare. J'ai remarqué que le ſerin qui devient tout blanc en France, eſt à Ténérif d'un gris preſqu'auſſi foncé que celui de la linotte. Ce changement de couleur provient vraiſemblablement de la froidure de notre climat.

Plantes de Ténérif.

La paſſion que j'avois pour herboriſer me fit regretter que la ſaiſon fût ſi peu avancée. La plûpart des plantes particulieres à ce pays, étoient encore cachées dans le ſein de la terre : néanmoins mes recherches ne furent pas tout-à-fait infructueuſes. Je trouvai encore ſur le bord de la mer deux eſpeces de glacées (1), autrement appellées ficoides ; le *jaſminoides* (2) laiſſoit pendre du haut des précipices & des ravines, ſes branches chargées de fruit en maturité ; & le glayeul de Provence (3) ornoit les vallées & les prairies de ſes fleurs. Je m'apperçus en courant les montagnes, que les plantes qui leur étoient particulieres, affectoient une certaine hauteur. Le *kleinia* (4), par exemple, & quelques plantes nouvelles, que je me propoſe de faire connoître, en occupent conſtamment la partie inférieure, celle où ſe font communément les plantations

(1) { Ficoidea procumbens, portulacæ folio. *Niſſ. Mem. Acad.* 1711. *pag.* 322. *pl.* 13. *fig.* 1.
Aizoon foliis cuneiformi-ovatis, floribus ſeſſilibus. *Linn. Hort. Upſ. pag.* 127. }

{ Ficoides noſtras, kali folio, flore albo. *Tourneſ. Mem. Acad.* 1705. *pag.* 241.
Meſembryantheumm foliis alternis, teretiuſculis obtuſis, ciliatis. *Linn. Hort. Upſ. pag.* 129. }

(2) Jaſminoides Africanum, jaſmini aculeati foliis, & facie. *Niſſ. Mem. Acad.* 1711. *p.* 320. *pl.* 12. *fig.* 1.

(3) Gladiolus utrinque floridus, flore rubro. *C. B. p.* 41.

(4) Kleinia foliis lanceolatis planis, caule lævi, ventricoſo. *Linn. Hort. Cliff. p.* 395.

1749. Avril.

de vignes. Dans la partie moyenne, on ne voyoit que le titimale arbrisseau (1); enfin, leurs sommets étoient couverts de forêts d'euphorbe (2), dont les tiges de douze à quinze pieds de hauteur, m'avoient paru d'en-bas, comme une verte pelouse d'une herbe très-fine. L'euforbe & le titimale étoient pour lors en fleurs, & environnés de plusieurs especes de liserons, qui serpentoient autour de leurs tiges. Je ne trouvai dans mes promenades qu'une espece de coquille terrestre, dont on verra la description & la figure dans l'Histoire des Coquillages, qui suit cette relation (3).

Beauté du climat.

Je ne me lassois point d'admirer la beauté de ce pays. La douceur d'un climat où il ne gêle jamais, la situation avantageuse de l'isle, la variété de ses productions, tout cela avoit pour moi des attraits infinis; & j'y eusse resté plus long-tems si les circonstances l'eussent permis. Mais la saison s'avançoit, nos provisions d'eau & de vivres étoient faites, il falloit nous rendre au lieu de notre destination.

15. Départ de Ténérif.

Nous levâmes l'ancre le 15 avril, & nous quittâmes l'isle Ténérif après huit jours de relâche. Les vents alisés de N-E. assez modérés pour ne pas trop élever la mer, nous permirent de voguer tranquillement jusques sous les tropiques. Là les jours clairs & sereins, & les grandes chaleurs nous firent connoître que nous avions changé pour la troisiéme fois de climat; l'hiver, le printems, l'été & la canicule; nous avions éprouvé

(1) Tithymalus dendroides linariæ foliis ex insulâ Canarinâ. *Pluk. Phyt. tab.* 319. *fig.* 5.

(2) Euphorbia aculeata nuda subquinquangularis, aculeis geminatis. *Linn. Hort. Cliff. pag.* 196.

(3) Limaçons univalves. *Genre* 5. *planc.* 1. *fig.* 2. *Pouchet.*

toutes ces saisons en moins de six semaines. La mer qui, dans ces parages, paroît comme en feu, lorsqu'elle est agitée pendant la nuit, marquoit notre route par un sillon de lumiere que le vaisseau laissoit derriere lui. Ce phénomene, dont le détail se trouvera dans un autre ouvrage, me parut assez intéressant, & je passai plusieurs nuits à le considérer, & à en rechercher la cause.

1749. Avril.

Mer lumineuse.

Nous continuâmes notre route avec la même faveur du ciel jusqu'au 25 avril, où l'on se trouva à la vûe de la côte du Sénégal. C'étoit une terre basse, sablonneuse & très-blanche, qu'on avoit assez de peine à distinguer, quoique le tems fût bien clair, & qu'on n'en fût éloigné que de trois à quatre lieues: cependant on reconnut à une touffe d'arbres masquée en partie par les dunes de sables, que l'on étoit par le travers du bois de Griel, c'est-à-dire, à deux lieues au nord de l'isle du Sénégal. Peu de tems après on apperçut au-dessus du bâtiment un oiseau qui paroissoit fatigué & cherchoit à se reposer; en effet il s'arrêta sur une manœuvre, d'où on le fit descendre d'un coup de fusil. Cet oiseau étoit d'une beauté trop singuliere pour que je n'en fasse pas une légère description. C'étoit une espece de geai (1), auquel il ressembloit fort par la grosseur du corps, & par la figure du bec & des pieds; mais il en différoit à quelques autres égards. Il étoit d'un bleu pâle sous le ventre, & fauve sur le dos. Sa queue qui avoit pour ornement deux plumes de la longueur du reste de son corps, étoit relevée, aussi-bien que ses aîles, par l'éclat d'un bleu céleste le

25. Vûe de la côte du Sénégal.

Oiseau de passage.

(1) Garrulus argentoratensis. *Willug. ornith. pag.* 89. *tab.* 20.

1749. Avril.

plus beau qu'on puisse imaginer. J'ai eu souvent occasion de voir ce geai dans les terres du Sénégal ; mais comme j'ai reconnu depuis que c'étoit un oiseau de passage, qui vient habiter pendant quelques mois de l'été dans les pays méridionaux de l'Europe, & qui retourne passer le reste de l'année au Sénégal, je ne veux pas laisser ignorer qu'il a été rencontré quelquefois en mer dans le tems de son passage.

Mouillage dans la rade.

Le même jour on arriva devant l'habitation du Sénégal. Après avoir fait les signaux ordinaires, & salué le fort de plusieurs coups de canon, on alla mouiller trois lieues au-dessus, à l'embouchure du fleuve Niger, par les neuf brasses, sur un fond de vase & de bonne tenuë. Quoique l'on fût à une demi-lieue de la barre, la mer étoit très-forte, & les vents du large y excitoient des houles furieuses, qui causoient au vaisseau un tangage insuportable. Le canot qu'on avoit mis à la mer, fit capot sous une lame, & nous fûmes témoin d'un malheur qui n'est que trop ordinaire dans la navigation. Comme il tourna sens dessus dessous, les matelots qui étoient dedans, tomberent à la mer, & l'un d'eux disparut & fut perdu sans ressource. Nous ne restâmes pas long-tems dans cette rade, un bateau envoyé de l'isle du Sénégal, vint nous prendre pour nous faire passer la barre, & nous entrer dans le fleuve.

Canot versé.

Barre, ce que c'est.

On entend par le nom de barre l'effet que produisent plusieurs lames, qui en passant sur un haut fond, s'enflent & s'élèvent en une nappe d'eau de dix à douze pieds de hauteur, & retombent ensuite en se brisant. La premiere lame n'a pas plutôt eu son effet, qu'elle est suivie par une seconde, & celle-ci par une troisiéme.

Elles

Elles commencent à se faire sentir à cent & quelquefois à cent cinquante toises de la côte, & sont autant à craindre pour les plus gros que pour les plus petits bâtimens. Un canot risque d'y être submergé, & un navire y seroit bientôt mis en pieces. Cette barre s'étend sur toute la côte du Sénégal; du moins y a-t-il fort peu d'endroits qui n'y soient sujets. C'étoit un pareil écueil qu'il falloit franchir pour entrer dans le fleuve, dont l'embouchure étoit masquée par un banc de sable sur lequel les lames brisoient. Heureusement nous arrivions dans la saison où la mer est plus traitable, & la barre moins rude; & nous étions conduits par des nègres, tous gens de bonne volonté, & tellement familiarisés avec la barre qu'il est rare d'y voir arriver des accidens. 1749. Avril.

Les bateaux de barre sont des petits bâtimens pontés, de cinquante à soixante tonneaux, & quelquefois davantage. On les envoie ordinairement sur leur lest; alors ils ne tirent guères plus de quatre à cinq pieds d'eau. Le soin en est totalement confié aux nègres, & il ne faut pas vouloir les contrarier ou leur donner des conseils. Lorsqu'on est sur la barre chacun garde un profond silence, pour ne point interrompre le commandement: les uns se cachent, soit par timidité, soit crainte d'être mouillés; les autres plus aguerris, restent sur le pont pour considérer l'effet des lames. Comme observateur, je ne pouvois me dispenser de garder ce dernier poste, aussi fus-je bien mouillé. Nous demeurâmes plus d'un demi-quart-d'heure sur ce dangereux passage, tantôt élevés par des lames qui fléchissoient sous nous, tantôt batus par d'autres qui se

Bateaux de barre.

Passage de la barre.

1749. Avril.

brisoient contre les flancs du bâtiment, & finissoient en le couvrant d'une nappe d'eau. Une lame nous soulevoit, puis nous laissoit à sec : une autre venoit nous relever, & étoit bientôt suivie par d'autres semblables. Après toutes ces alternatives, nous nous vîmes enfin hors de tous dangers. C'est un usage qu'on fasse après ce passage quelque générosité aux nègres de barre : chacun des passagers s'en acquitta noblement, & ils furent tous fort contens.

Largeur du Niger à son embouchure.

Dès que nous fûmes entrés dans le fleuve, nous nous trouvâmes dans un canal fort tranquille, d'une largeur de plus de trois cens toises, c'est-à-dire, quatre ou cinq fois plus grande que celle de la Seine au Pont-Royal. Sa direction suit assez exactement le nord & le sud, parallèlement à la côte, dans une étendue de trois lieues, depuis son embouchure jusqu'à l'isle du Sénégal. Le terrein des deux côtés n'est qu'une plaine de sable mouvant, d'une grande blancheur, semé çà & là de petites dunes que le vent éleve & déplace aussi facilement. Le bord occidental forme une langue de terre fort basse, qui sépare le fleuve de la mer, & dont la plus grande largeur n'a pas cent cinquante toises : c'est ce qu'on appelle la Pointe de Barbarie. Le bord oriental est plus élevé ; mais tous deux sont également arides & stériles, & ne produisent que quelques plantes assez basses. On ne commence à trouver des arbres que deux lieues au-dessus, vers l'islet aux Anglois ; encore ne sont-ce que des mangliers : c'est presque le seul arbre qu'on rencontre jusqu'à l'isle du Sénégal.

Pointe de Barbarie.

Débarquement à l'isle du Sénégal.

Cette isle est à trois lieues de l'embouchure du fleuve, & à deux tiers de lieue de l'islet aux Anglois. C'est le

chef-lieu de la Concession du Sénégal; & le Directeur général y fait sa résidence. Nous arrivâmes à l'entrée de la nuit au port oriental du fort, où nous débarquâmes. Aussi-tôt que j'eus mis pied à terre, je me rendis chez M. de la Brue, qui étoit directeur général. Il me fit l'accueil du monde le plus gracieux. Les lettres de recommandation que je lui remis de la part de M. David, son oncle, directeur de la compagnie des Indes, qui vouloit bien s'intéresser pour moi, eurent leur effet au-delà même de ce que j'en pouvois attendre dans un pays rempli de difficultés. Enfin il me promit de me seconder en toutes les occasions, & il le fit avec un zèle & des bontés dont les sciences lui sont redevables, si j'ai fait quelque chose pour elles.

1749. Avril.

Accueil gracieux du Directeur général.

L'exécution suivit de près les promesses : j'eus la liberté de m'étendre dans le pays, de l'examiner, d'en reconnoître les productions; & pour m'en donner les moyens, M. de la Brue me procura un canot, des noirs, un interprête, enfin toutes les facilités que la compagnie des Indes spécifia au Conseil supérieur, dans une lettre où elle lui faisoit connoître ses intentions.

Description de l'isle du Sénégal.

Arrivé dans un pays si différent à tous égards de celui d'où je sortois, & me trouvant, pour ainsi dire, dans un nouveau monde, tout ce que je voyois fixoit mon attention, parce que tout m'instruisoit. Ciel, climat, habitans, animaux, terres, végétaux, tout étoit nouveau pour moi; je n'étois accoutumé à aucun des objets qui se présentoient. De quelque côté que je tournasse mes regards, je ne voyois que des plaines sabloneuses, brûlées par les ardeurs du soleil le plus

1749. Avril.

violent. L'isle même sur laquelle je me trouvois, n'étoit qu'un banc de sable de 1150 toises de longueur, sur 150 ou 200 toises au plus de largeur, & presque de niveau avec les eaux du fleuve. Elle le partageoit en deux bras, dont l'un à l'orient avoit environ 300 toises, & l'autre à l'occident avoit près de 200 toises de largeur, sur une profondeur considérable.

Largeur du Niger vers cette isle.

Nègres du Sénégal.

Malgré sa stérilité, cette isle étoit habitée par plus de trois mille nègres, attirés par les bienfaits des blancs au service desquels la plûpart sont fort attachés. Ils y ont bâti leurs maisons, ou autrement leurs cases, qui occupent plus de la moitié du terrein. Ce sont des especes de colombiers ou de glacieres, dont les murs sont de roseaux bien joints les uns aux autres, & soutenus par des poteaux plantés en terre. Ces poteaux ou piquets s'élevent à la hauteur de cinq à six pieds, & supportent une couverture ronde de paille, de même hauteur, & terminée en pointe. Chaque case n'a que le rez-de-chaussée, & porte depuis dix jusqu'à quinze pieds de diamètre. Il n'y a pour toute ouverture qu'une seule porte quarrée, encore est-elle fort basse, & souvent avec un seuil élevé d'un bon pied au-dessus de terre; desorte que pour y entrer il faut incliner le corps en levant fort haut la jambe, ce qui fait prendre une attitude aussi ridicule que gênante. Un ou deux lits donnent souvent à coucher à toute une famille, y compris les domestiques, qui sont pêle-mêle & côte à côte de leurs maîtres & des enfans de la maison. Ces lits consistent en une claie posée sur des traverses, soutenues par de petites fourches, à un pied au-dessus de terre. Une natte qu'ils étendent dessus, leur tient lieu

Leurs maisons ou cases.

Leurs lits.

de paillasse, de matelas, & pour l'ordinaire de draps & de couverture; pour des oreillers, ils n'en connoissent point. Leurs meubles ne les embarrassent pas beaucoup : ils se bornent à quelques pots de terre, qu'on appelle *canaris*, à des calebasses, des sébilles & autres utensiles semblables.

1749. Avril.

Leurs meubles.

Toutes les cases d'un même particulier sont fermées d'une muraille ou palissade de roseaux d'environ six pieds de hauteur : on donne à ces sortes de murs le nom de tapade. Quoique les nègres gardent peu de symmétrie dans la position de leurs maisons, les françois de l'isle du Sénégal les ont accoutumés à observer une certaine régularité & une uniformité dans la grandeur des tapades, qu'ils ont reglées de maniere qu'elles forment une petite ville, percée de plusieurs rues bien alignées & fort droites. Elles ne sont point pavées, & heureusement elles n'en ont pas besoin, car on seroit fort embarrassé de trouver la moindre pierre à plus de trente lieues à la ronde. Les habitans tirent même un parti plus avantageux de leur terrein sabloneux : comme il est fort profond & très-meuble, il leur sert de siége; c'est leur sopha, leur canapé, leur lit de repos. Il a encore quelques autres bonnes qualités; c'est que les chûtes n'y sont point dangereuses, & qu'il est toujours d'une grande propreté, même après les plus grandes pluies, parce qu'il imbibe l'eau facilement, & qu'il ne faut qu'une heure de beau tems pour le sécher. Au reste, cette ville ou village, comme on voudra la nommer, est la plus belle, la plus grande, & la plus réguliere de toutes les villes du pays : on y compte, comme je l'ai déja dit, plus de trois

Tapade, ce que c'est.

Rareté des pierres.

1749. Avril.

mille habitans : elle a plus d'un quart de lieue de longueur, ſur une largeur égale à celle de l'iſle, dont elle occupe le centre, aſſez également diſtribuée aux deux côtés du fort qui la commande.

Taille des hommes.

On peut dire que les nègres du Sénégal ſont les plus beaux hommes de la Nigritie. Leur taille eſt pour l'ordinaire au-deſſus de la médiocre, bien priſe, & ſans défaut. Il eſt inoui qu'on en voie de boiteux, de boſſus, de noués, à moins que ce ne ſoit par accident. Ils ſont forts, robuſtes, & d'un tempérament propre à la fatigue. Leurs cheveux ſont noirs, friſés, cotoneux & d'une fineſſe extrême. Ils ont les yeux noirs & bien fendus, peu de barbe, les traits du viſage aſſez agréables, & la peau du plus beau noir. Leur habillement ordinaire conſiſte en un petit morceau de toile qui leur paſſe entre les cuiſſes, & dont les deux bouts relevés en haut & pliſſés, forment une eſpece de caleçon qui ſe ferme avec un cordon par devant : c'eſt ainſi qu'ils couvrent leur nudité. Ils ont auſſi une pagne, c'eſt-à-dire, une piece de toile de coton, de la figure d'une grande ſerviette, qu'ils paſſent négligemment ſur l'une des deux épaules, en laiſſant flotter un bout ſur leurs genoux.

Leur habillement.

Taille des femmes.

Les femmes ſont à peu près de la taille des hommes, également bienfaites. Leur peau eſt d'une fineſſe & d'une douceur extrême. Elles ont les yeux noirs, bien fendus; la bouche & les lèvres petites, & les traits du viſage bien proportionnés. Il s'en trouve pluſieurs d'une beauté parfaite. Elles ont beaucoup de vivacité, & ſur-tout un air aiſé de liberté qui fait plaiſir. Elles ſe ſervent, pour ſe couvrir, de deux

Leur habillement.

pagnes, dont l'une qui fait le tour de leur ceinture, descend jusqu'aux genoux, & tient lieu de jupon; l'autre leur couvre les deux épaules, & quelquefois la tête. Cet habillement est assez modeste pour un pays si chaud; mais elles se contentent pour l'ordinaire de la pagne qui leur couvre les reins, & quittent l'autre pour peu qu'elle les incommode. On juge bien qu'elles ne sont pas long-tems à s'habiller, ou à se deshabiller, & que leur toilette est bientôt faite.

1749. Avril.

Caractere des négres Oualofes.

Comme l'isle du Sénégal est de la dépendance du royaume d'Oualo, les nègres qu'on y voit, sur-tout les libres, sont de cette nation. Ils sont, généralement parlant, d'un naturel doux, sociable & obligeant. Ceux que la Compagnie entretenoit à mon service, étoient Oualofes, comme ils se disent, ou par corruption Yolofes.

L'Auteur apprend leur langue.

J'employai les premiers mois de mon arrivée, non-seulement à étudier les moeurs & le caractere des habitans, mais encore à apprendre la langue oualofe, qui est la plus répandue dans le pays : car je n'ignorois pas qu'elle me seroit d'une grande utilité, & même d'une nécessité indispensable, pour les recherches que je me proposois. Dans cette vûe je les fréquentois, & me trouvois avec eux le plus souvent qu'il m'étoit possible. Enfin quand je me crus assez instruit de leurs usages, familiarisé avec leurs manieres, & en état de sçavoir comment je me comporterois dans une terre qui faisoit depuis long-tems l'objet de mes plus ardens desirs, je pensai à me répandre de côté & d'autre.

Isle de Sor.

Les sables mouvans de l'isle du Sénégal, des chiendens, des mangliers & quelques liserons ne suffisoient

1749. Avril.

pas pour occuper bien long-tems un naturaliſte. Je ne pouvois trouver de quoi m'inſtruire qu'en traverſant le fleuve pour viſiter le continent. J'y paſſois dans mon canot le plus ſouvent qu'il m'étoit poſſible, ſouvent même pluſieurs jours de ſuite. L'iſle de Sor eſt la premiere terre qui ſe préſente au bord oriental du fleuve, & qui fait face à l'iſle du Sénégal. Elle a plus d'une lieue de longueur, & eſt partagée par de petites rivieres qu'on nomme *marigots*. Ses ſables qui ne different en rien de ceux de l'iſle du Sénégal, ſont d'une fertilité inconcevable. Ils forment dans ſon milieu pluſieurs collines d'une pente fort douce, & couvertes de gommiers blancs, de gommiers rouges (1), & d'autres arbres tous épineux, & d'un accès très-difficile.

10 Mai. Promenade ſur cette iſle.

Je deſcendis pour la premiere fois ſur cette iſle le 10 de mai, accompagné de mon interprête & des deux nègres qui avoient conduit mon canot. Elle eſt bordée d'un bois très-épais, au travers duquel on trouve, avec bien de la peine, un ſentier par où il faut néceſſairement paſſer pour pénétrer dans ſon intérieur. Ce ſeroit un petit mal, ſi l'on n'étoit pas continuellement arrêté par les épines qui s'accrochent aux habits, & déchirent les jambes: pour moi j'en étois quitte pour quelques morceaux de ma veſte ou de ma chemiſe, ſeuls vêtemens qu'on puiſſe ſouffrir dans un pays ſi chaud, où la chemiſe ſeule gêne encore beaucoup; mais mes nègres avec toute leur ſoupleſſe, y laiſſoient ſouvent quelques lambeaux de leur peau,

(1) Eſpeces d'acacies ſur leſquelles on recueille les deux ſortes de gommes, la blanche & la rouge, connues autrefois ſous le nom de gomme Arabique, & aujourd'hui ſous celui de gomme du Sénégal.

ſans

ſans parler des épines qui leur entroient dans les pieds; car la plûpart ne font pas uſage des ſandales. N'eſt-il pas étonnant que depuis plus de trente ans que les habitans de cette iſle ont commerce avec ceux de l'iſle du Sénégal, ils ne ſe ſoient pas donné la peine de s'ouvrir un chemin praticable? Y a-t-il rien qui prouve mieux la pareſſe & la négligence des nègres? Leur grand chemin, la grande route de cette iſle, eſt un ſentier, qui même ne mérite pas ce nom, puiſque ſouvent on eſt obligé de ſe mettre ventre à terre pour y paſſer. Malgré ces difficultés je me tirai d'embarras.

Mes nègres m'apprirent qu'il y avoit du gibier dans cet endroit. J'avois mon fuſil; ils portoient auſſi chacun le leur. J'y chaſſai quelques heures, ſans me rebuter des courbettes qu'il falloit faire à chaque inſtant ſous les épines. Des perdrix & quelques lievres que je tuai, me dédommagerent de mes fatigues. Le lievre de ce pays n'eſt pas tout-à-fait celui de France: il eſt un peu moins gros, & tient pour la couleur du lievre & du lapin. Il ſemble que ſa chair blanche le rapproche davantage du lapin; mais il ne terre point. Sa chair eſt d'une délicateſſe & d'un goût exquis. On ne peut pas dire la même choſe de celle de la perdrix: elle eſt d'une dureté qui la fait mépriſer. Je ne ſçai même ſi on ne doit pas lui donner plutôt le nom de gelinote, car elle en a la groſſeur & à peu près les couleurs. Deux forts ergots qu'elle porte derriere les pieds, la diſtinguent ſuffiſamment des autres eſpeces de ce genre.

Lievres. Perdrix.

Content de ma chaſſe, je pourſuivis juſqu'au village

Village de Sor.

1749. Mai.

de Sor qui donne ſon nom à cette iſle. Pour y arriver, il me fallut paſſer deux marigots : ce ſont des rivieres, dont tout le pays eſt tellement coupé, qu'on ne peut faire deux pas ſans trouver ſon chemin barré. J'avois un expédient lorſqu'elles n'étoient pas trop profondes ; c'étoit de me faire porter par mes nègres. Je m'en ſervis en cette occaſion : l'un d'eux me prêta ſes épaules, & comme ſes habits ne l'embarraſſoient pas, il fut bientôt dans l'eau juſqu'à la poitrine, & me paſſa dans un inſtant, & comme en courant, le premier marigot qui avoit plus de largeur que la Seine au Pont-Royal. Voilà quelle fut ma monture (qu'on me paſſe ce terme) : c'eſt la plus ſûre pour ces ſortes de trajets, parce que ces gens-là ſont accoutumés à cheminer dans ces plaines d'eau, comme dans celles de terre, & qu'ils en connoiſſent toutes les routes : auſſi je n'en avois point d'autre lorſqu'il s'agiſſoit de traverſer une riviere ou un étang de moyenne profondeur ; je ne le répeterai plus.

Paſſage de deux marigots.

Mes pieds, malgré mon attention, avoient trempé dans l'eau ; mais ils ne furent pas long-tems à ſe ſécher. J'avois à marcher ſur des ſables qu'on auroit tort d'appeller autrement que des ſables brûlans, puiſqu'on y éprouvoit dans les tems les plus ordinaires, une chaleur de 60 degrés & même davantage, comme je l'ai reconnu depuis, par des obſervations que j'ai ſuivies ſcrupuleuſement au thermometre de M. de Reaumur. On peut faire l'eſſai de ſe procurer une pareille chaleur aux pieds, dans un tems où celle de l'air libre ſera de 22 degrés à l'ombre, comme il étoit alors ſur l'iſle du Sénégal le 10 mai, dans un jour des plus froids de

Chaleur exceſſive des ſables.

1749. Mai.

l'hiver du pays : on jugera facilement quelle doit être la ſenſibilité d'un Européen tranſporté d'un climat tempéré, au climat le plus chaud de l'Univers. Mes ſouliers s'y racorniſſoient, ſe coupoient, puis tomboient en poudre : les pieds même de mes nègres crevaſſoient ; & la ſeule réflexion de la chaleur du ſable me faiſoit lever toute la peau du viſage, & m'y cauſoit une cuiſſon qui duroit quelquefois cinq ou ſix jours. Tels étoient les effets les plus ordinaires de la grande chaleur que j'avois à éprouver quand je me promenois dans les terres du Sénégal : effets qui augmentoient à proportion que la chaleur au lieu de 22 degrés, montoit au 34e à l'ombre, c'eſt-à-dire, dans l'air le plus froid. A ces incommodités, il faut joindre celle du ſable mouvant, qui, outre qu'il fatigue beaucoup parce qu'on y enfonce juſqu'à la cheville du pied, remplit les ſouliers d'un poids tout-à-fait gênant. Ce fut alors que je reconnus l'utilité de cette peau épaiſſe de plus d'un travers de doigt, que la nature a placée ſous les pieds des nègres, qui, en leur ſervant de défenſe contre la dureté des corps étrangers, les diſpenſe de l'uſage des ſouliers. Je m'accoutumois cependant peu à peu à ces genres de fatigues ; car il n'eſt rien dont on ne vienne à bout avec de la bonne volonté, & ce point ne me manquoit pas.

Effets de cette chaleur.

Incommodités des ſables.

Après les alternatives d'un paſſage au travers des bois d'épines, des rivieres, & des ſables ardens, j'arrivai, chaſſant & herboriſant, au village de Sor. J'y trouvai le Gouverneur que les nègres connoiſſent ſous le nom de *Borom-dek*, c'eſt-à-dire, Maître du village. C'étoit un vénérable vieillard d'environ cin-

Réception de l'Auteur chez le Gouverneur de Sor.

1749. Mai.

qu'obſervent les architectes de ces maiſons, les villages ne laiſſent pas d'être agréables, parce qu'ils ſont plantés çà & là d'arbres, qui en procurant de la fraîcheur, recréent la vûe par une verdure continuelle.

Nudité des enfans.

Les enfans de l'un & de l'autre ſexe, même ceux qui avoient déja neuf ou dix ans, âge auquel commencent à ſe déclarer les ſignes de puberté, étoient réellement nuds. Les filles avoient pour ornement autour des reins quelques ceintures de verroteries, ou à leur défaut, de vertebres de requien (1), ou de quelques coquillages enfilés comme des grains de chapelets. On s'imaginera peut-être que ces enfans dans cet état de nudité, devoient ſe déconcerter à la vûe d'un étranger : point du tout; on a beau les approcher, & même leur faire des niches, on ne les voit point affecter aucun air voluptueux de liberté; & ſans paroître honteux, ils n'ont rien que d'aiſé & de naturel dans leur contenance. On ſera ſans doute également ſurpris d'entendre dire que les enfans qui avoient à peine ſix mois commençoient à marcher abandonnés à eux-mêmes. C'étoit un plaiſir de voir ces foibles créatures ſe traîner, au ſoleil ſur le ſable, à quatre pattes comme des petits ſinges, & de les entendre avec un air de contentement, marmotter déja quelques mots entre leurs dents. Les femmes avoient toutes autour du corps une demi-pagne qui leur ſervoit de jupe; du reſte elles étoient nues de la ceinture en haut. Comme elles ſont pour l'ordinaire fort bienfaites, elles ont toujours fort bon air dans ce deshabillé, ſur-tout quand

(1) Poiſſon vorace, du genre des chiens de mer. Les jeunes requiens ſont un mêts fort goûté des nègres.

on est fait à leur couleur : ceux qui n'y sont pas accoutumés, doivent se contenter de regarder leur taille, qui est ce qu'elles ont de plus beau. 1749. Mai.

De quelque côté que je tournasse les yeux dans ce riant séjour, tout ce que j'y voyois me retraçoit l'image la plus parfaite de la pure nature : une agréable solitude qui n'étoit bornée de tous côtés que par la vûe d'un paysage charmant ; la situation champêtre des cases au milieu des arbres, l'oisiveté & la mollesse des nègres couchés à l'ombre de leurs feuillages, la simplicité de leur habillement & de leurs moeurs, tout cela me rappelloit l'idée des premiers hommes, il me sembloit voir le monde à sa naissance.

Dîner avec le Gouverneur de Sor.

Mon esprit s'occupoit agréablement de ces pensées, lorsqu'on vint m'avertir que le Gouverneur du village m'attendoit pour dîner. Je retournai sur mes pas, guidé par mes nègres dans ce labyrinthe de cases, où je me serois perdu facilement. Je le retrouvai dans l'endroit où je l'avois laissé, avec ses enfans & quelques amis. Ils étoient assis les jambes croisées sur le sable, autour d'une grande jatte de bois pleine de couscous : c'est une bouillie épaisse & grenue, faite de deux especes de mil. Il me fit asseoir auprès de lui, & commença à manger en portant sa main dans le plat, & prenant une petite poignée de couscous, qu'il roula avec les doigts, faute de cuillier & de fourchette, dont l'usage n'est pas encore venu jusques chez eux. Il m'invita ensuite à en faire autant. Je ne me fis pas prier, & je suivis son exemple ; car je ne m'écartois jamais de ce principe, que rien n'est plus capable de gagner la confiance & l'amitié des étrangers chez les-

1749. Mai.

quels on ſe trouve, que de ſe conformer à leur maniere de vivre & à leurs uſages; & je m'en ſuis toujours bien trouvé. Le couſcous étoit au requien : ils le trouverent excellent; & une des meilleures preuves c'eſt que le plat fut bien nettoyé. Pour moi j'en jugeai moins favorablement. Mais les goûts ſont différens, & il n'eſt pas permis d'en diſputer. Rien à mon ſens n'eſt plus inſipide que cette ſorte de mêts, & la maniere de le manger n'eſt guères moins dégoûtante. Je m'y fis pourtant, & le trouvai aſſez bon par la ſuite. Ce ſeul ſervice compoſa tout notre feſtin.

Le repas fini, une jeune eſclave, dans ſon habit de nature, nous préſenta tour à tour une jatte pleine d'eau dans laquelle chacun but, après quoi on s'y lava la main qui avoit fait l'office de cuillier. C'eſt toujours la droite : la gauche eſt deſtinée à des uſages qui ne ſont pas compatibles avec la propreté. Ces pratiques ſont, comme la polygamie, une ſuite des préceptes de la religion Mahométane qu'ils ont embraſſée, & dont ils n'admettent que les principes qui ſont les plus conformes à leurs uſages & à leur maniere aiſée de vivre.

Les femmes ne mangent point avec leurs maris.

J'avois été fort ſurpris de ne voir aucune des femmes de mon hôte manger avec lui; mais j'appris que c'étoit la coutume dans le pays, & qu'aucune femme n'avoit jamais eu cet avantage, parce qu'ils ſont perſuadés, en bons mahométans, qu'il n'y a point de paradis pour elles. Ainſi elles mangerent après nous, & de la même façon, c'eſt-à-dire, ſans table, ſans aſſiettes, ni nappe, ni cuilliers, ni fourchettes, ni couteaux, ni ſerviettes.

Pour remercier mon hôte de ſes bonnes façons, je lui

lui fis présent de quelques pattes de fer (1), & je distribuai des verroteries à ses femmes & à ses enfans. Il voulut me retenir à un bal qui alloit commencer; mais je le priai de remettre la partie à un autre tems, parce que le jour commençoit à baisser. Nous nous quittâmes ainsi fort contens l'un de l'autre. Les guiriots (2) en reconnoissance de la générosité dont j'avois usé à leur égard, m'accompagnerent jusques à plus de deux cens pas, jouans du tambour, au son duquel toute la jeunesse dansoit en cadence, pour me témoigner sa joie. Enfin je les perdis de vûe, & me hâtai de retourner à l'isle du Sénégal.

1749. Mai.

Je ne fus pas médiocrement satisfait de ma premiere réception chez le seigneur de Sor. Elle m'apprit qu'il y avoit beaucoup à rabattre de ce que j'avois lû partout, & de ce que j'avois entendu dire du caractere sauvage des Africains; & je crus que cela ne devoit point regarder ceux du Sénégal. Il n'en falloit pas davantage pour m'encourager à me répandre de plus en plus parmi eux; & je fus ravi d'apprendre quelque tems après, qu'il devoit partir dans le courant du mois suivant, un bateau pour traiter des bœufs à l'escale des Maringoins. Un Employé de la Compagnie chargé de cette traite, m'engagea à faire le voyage avec lui. Nous nous embarquâmes le 16 juin de grand matin sur le Niger. Nous le suivîmes en montant, & quand nous fûmes à la pointe de l'isle Bisêche, nous commençâmes à perdre de vûe l'isle du Sénégal, qui

16 Juin. Voyage à l'escale des Maringoins.

(1) La patte de fer est la douziéme partie d'une barre de neuf pieds de long: elle sert de monnoie dans le pays.

(2) C'est le nom que les nègres donnent aux musiciens & aux tambours du pays.

1749. Juin.

en eſt diſtante d'environ une lieue. Nous avions l'iſle Biſêche ſur notre droite, & l'iſle au Bois ſur la gauche. Toutes deux étoient bordées de mangliers qui donnoient à notre navigation tout l'agrément d'une promenade dans une belle & large avenue d'arbres. Les mangliers (1) ont quelque choſe de trop ſingulier pour les paſſer ſous ſilence. Ces arbres, dont les plus grands n'ont communément que cinquante pieds de hauteur, ne croiſſent que dans l'eau, & ſur le bord des rivieres où l'eau de la mer remonte deux fois par jour. Ils conſervent toute l'année la fraîcheur de leurs feuilles, comme preſque tous les autres arbres de ce pays : mais ce qui les rend plus remarquables, ce ſont de longues racines qui ſortent de leurs branches les plus baſſes, & tombent de haut en bas pour s'approcher du fond de l'eau & pénétrer dans la terre. Elles reſſemblent alors à autant d'arcades de cinq à dix pieds de hauteur, qui ſervent à ſupporter le corps de l'arbre, & à l'avancer même de jour en jour dans le lit du fleuve. Ces arcades ſont ſi ſerrées & ſi entrelacées les unes dans les autres, qu'elles font comme une terraſſe naturelle & à jour, élevée ſur l'eau avec tant de ſolidité, qu'on pourroit y marcher, ſi les branches trop fournies de feuilles n'y mettoient empêchement.

Mangliers, arbres fort ſinguliers.

Nous fîmes ainſi trois lieues dans les mangliers, après quoi, depuis le marigot de Kiala, juſqu'à celui de Torkhod, à quatre lieues & demi de l'iſle du Sénégal, nous ne vîmes ſur les deux bords du fleuve que des joncs ou roſeaux de dix à quinze pieds de

(1) Mangles aquatica, foliis ſubrotundis & punctatis. *Plum. gen. pag.* 13.

1749. Juin.

fication ordinaire. L'escale des Maringoins n'est éloignée que de treize lieues françoises au nord $\frac{1}{4}$ nord-est de l'isle du Sénégal. C'est une plaine de fort bonne terre, qui s'étend des deux côtés du fleuve jusqu'au village de Maka que nous venions de quitter, & qui dans cette longueur de plus de sept lieues, forme des vastes prairies, dans lesquelles les habitans élevent beaucoup de bestiaux. On a donné le nom de marigot des Maringoins à une petite riviere qui vient de la mer se joindre au Niger un peu au-dessous de l'escale, parce qu'elle est pleine de roseaux extrêmement hauts & fort épais, qui servent de retraite à une espece de cousins qu'on appelle *maringoins*. Il y a des tems où ces petits animaux sortent de ces endroits inaccessibles, en si grande abondance que l'air en est obscurci. On a bien de la peine à s'en garantir, parce que leur aiguillon pénétre au travers des étoffes les plus serrées; & leur piquûre devient insupportable par la prodigieuse quantité de ces petits insectes dont on est assailli en même tems, & qui mettent en un moment le corps comme en feu. C'est une des plus grandes incommodités qu'on ait à souffrir dans tous les lieux aquatiques.

Maringoins espece de cousins.

Troupeaux des maures.

Les maures nous attendoient à deux cens pas du bord septentrional du fleuve, où ils étoient campés. On ne voyoit dans toute la campagne que des troupeaux nombreux de bœufs, de moutons, de cabrits & de chameaux, qui paissoient en toute liberté. Le lendemain je descendis à terre, pour voir de près les bœufs qui m'avoient paru différens de ceux d'Europe: ils étoient la plûpart beaucoup plus gros, & plus

hauts ſur jambes : ils ſe faiſoient remarquer par une loupe de chair qui s'élevoit de plus d'un pied ſur le garrot entre les deux épaules. Ce morceau eſt un manger délicieux. Les moutons, ou, pour parler plus correctement, les beliers, car on n'eſt point dans l'uſage de les couper, ſont auſſi d'une eſpece bien diſtinguée. Ils n'ont du belier de France que la tête & la queue ; du reſte, pour la grandeur & le poil, ils tiennent davantage du bouc, qui lui-même n'a rien de remarquable. Tous deux ont la chair extrêmement délicate, mais ſouvent trop parfumée. Il ſemble que la laine eût été incommode au mouton dans un pays déja trop chaud ; la nature l'a changée en un poil médiocrement long & aſſez rare. 1749. Juin.

Leurs tentes. En traverſant ces vaſtes troupeaux, je me trouvai inſenſiblement approcher de l'adouar : c'eſt le nom qu'on donne à un amas de tentes où ſe logent les maures. Ces tentes ſont toutes rondes en cône, & d'une groſſe étoffe de poil de chevre & de chameau, aſſez ſerrée pour être impénétrable à la pluie. Elles étoient placées les unes auprès des autres en forme de cercle, ſoutenues chacune par une perche qui s'élevoit au milieu, & arrêtées dans leur circonférence avec des longes de peau de bœuf, attachées à des piquets environ un pied au-deſſus de terre. L'intérieur étoit tapiſſé tout autour de pluſieurs rangs de nattes, affermies d'un côté par la tente, & de l'autre par leurs meubles, qui ſe bornent à quelques outres où ſont renfermées leurs hardes, leur lait, leur beurre, enfin leurs proviſions de bouche, & à quelques moitiés de calebaſſes qui leur ſervent de pots & de vaſes.

1749. Juin.

Portrait des mauresses.

Pendant que les hommes gardoient les bestiaux, les femmes, renfermées sous leurs tentes, s'occupoient à battre le beurre, à filer, à prendre soin de leurs enfans, & des autres ouvrages domestiques. Elles ont le teint olivâtre, les traits du visage réguliers, les yeux grands & pleins de feu, les cheveux fort longs & nattés, pendans à quelques-unes, & relevés à d'autres. Elles me parurent aussi avoir la taille bien faite, quoique petite, & sur-tout beaucoup plus de réserve que les nègresses.

Portrait des maures.

Les hommes ne sont guères moins grands que les nègres; mais ils en different par leur couleur qui est rouge ou rouge brun; par leurs cheveux qui sont médiocrement longs, crêpus & plus épais; & sur-tout par les muscles qui marquent davantage sous leur peau: ils ont aussi le visage plus maigre, plus décharné, & la peau du corps moins tendue.

Leur habillement.

Leur habillement & celui de leurs femmes consiste en une longue chemise de toile noire, & une pagne dont les femmes se couvrent la tête & les épaules, & que les hommes roulent tantôt autour de leurs corps comme une ceinture, tantôt autour de la tête pour imiter le turban. Cette pagne n'est pas toujours de coton & de couleur noire; il y a beaucoup d'hommes qui la portent de laine blanche, souvent bordée de rouge.

Leur frugalité.

J'ai parlé ci-devant d'un repas que je fis avec des nègres; mais ceux des maures ne leur cédent en rien pour la frugalité. Le lait de chameau, de vache, de chevre & de brebis, avec le mil, fait leur nourriture ordinaire; & souvent la gomme seule avec le lait leur tient lieu de tout autre mêts & de boisson.

Il n'y avoit pas encore deux mois que j'étois au Sé-

négal, & j'avois déja eu occasion de voir & de connoître par moi-même, autant qu'il m'étoit nécessaire pour le tems présent, de toutes les nations qui l'habitent, les deux les plus éloignées par leurs moeurs & la maniere de vivre, celle des maures & celle des nègres. J'avois remarqué dans les uns & dans les autres un fond d'humanité & un caractere sociable qui me donnoit de grandes esperances pour la sûreté que je devois trouver parmi eux, & pour la réussite des connoissances que je voulois prendre de leur pays. 1749. Juin.

Le jour suivant je parcourus, herborisant & chassant, les brillantes campagnes qui sont sur la rive opposée du fleuve. Elles étoient alors toutes couvertes de la grosse espece de mil appellée *guiarnatt* (1), qui approchoit fort de sa maturité, & dont les nègres avoient enveloppé les épis avec leurs propres feuilles, pour les mettre à l'abri des attaques des moineaux qui y font ordinairement de grands ravages. Ce n'étoit pas une petite besogne que de marcher dans la plaine au travers de ces mils, dont les cannes fort grosses & assez serrées, avoient huit bons pieds de hauteur. La chaleur étoit étouffante, parce que le vent ne se faisoit pas sentir dans ces grandes herbes, & que le soleil peu éloigné du zénith dardoit ses rayons presque à plomb. Mes nègres pour se distraire de la longueur de la route, & pour se désaltérer, arrachoient de tems en tems des cannes entieres de ce mil, & en suçoient la moelle après l'avoir dépouillée de son écorce. Ils m'en présenterent quelques morceaux ainsi préparés, Champs de gros mil.

(1) Milium arundinaceum, subrotundo semine sorgo nominatum. *C. B. Pin. 26.*

1749. Juin.

que je goûtai, & que je trouvai si doux & d'une eau si sucrée que je suivis bientôt leur exemple. Je ne doute nullement que ces cannes de mil, traitées comme les cannes à sucre, ne fournissent également une liqueur propre à faire du sucre.

Village appellé Depleur.

Enfin, après avoir cheminé pendant une demi-heure sans voir autre chose que des herbes autour de moi, je me trouvai au pied d'une petite dune sur laquelle étoit bâti un village que les nègres appellent Depleur. Je l'avois examiné étant sur le bord du fleuve, d'où il paroissoit sous un point de vûe charmant. Le pied de la colline qui étoit toute de sable pur & rougeâtre, ne montroit par-tout que des jardins. On y voyoit alors des giromons, cette espece de potirons particuliers aux pays chauds, qui ne cédent point à ceux des pays froids pour la grosseur, & dont le goût sucré a quelque chose de plus fin & de plus délicat. Les deux especes d'oseille de Guinée (1), la verte & la rouge, arbrisseaux de quatre à cinq pieds de hauteur, & qui ne ressemblent à la nôtre que par le goût, y croissoient à merveille. Le tabac & des haricots de toute espece couvroient le reste du terrein.

Jardins des nègres.

De ces jardins je passai dans le village sans vouloir m'y arrêter, parce qu'il ne me paroissoit pas différent des autres. Comme il est peu fréquenté par les françois, à cause de son éloignement du fleuve, tous les petits enfans qui n'avoient pas encore vû de blancs, effrayés en me voyant, fuyoient chacun de leur côté, cherchant un asyle entre les jambes de leurs meres, & jettoient des cris qui m'étonnerent peu, parce que j'en

Frayeur des enfans à la vûe d'un blanc.

(1) Ketmia Indica, gossypii folio, acetosæ sapore. *Plum. Cat. p.* 2.

j'en découvris bientôt la cauſe. Cependant je m'éloignois peu à peu pour éviter le tintamarre épouvantable que ma préſence avoit occaſionné, lorſqu'une femme qui m'avoit apperçu cueillant quelques fruits dans les jardins, crut me faire plaiſir en m'en apportant d'une eſpece qui eſt fort eſtimée dans le pays. En même tems elle me conduiſit au milieu du village à l'arbre d'où elle venoit de les cueillir. Il étoit fort gros, quoique peu élevé : ſes branches ſouples & pendantes, & ſes longues épines, me le firent reconnoître pour l'agialid de Proſper Alpin (1) : chez les nègres il eſt connu ſous le nom de *ſoumpe*. M'étant arrêté pour le conſidérer, je fus bientôt environné d'une troupe d'enfans des deux ſexes attirés par la curioſité. Les uns, ſoit par reſpect, ſoit par crainte, ſe tenoient à l'écart ; les autres ſe familiariſoient aſſez pour approcher de moi, me demandant des verroteries : ce ſont, comme je l'ai dit ailleurs, les marchandiſes & les ornemens du pays. La plûpart n'avoient jamais vû de blanc de ſi près ; les uns touchoient mes habits & mon linge ; d'autres prenoient mon chapeau, & mes cheveux que je portois en bourſe, ne pouvant s'imaginer qu'ils euſſent pû croître de la longueur dont ils me les voyoient ſur les oreilles ; d'autres enfin tâtoient ma bourſe, me demandant du tabac dont ils la croyoient remplie, à cauſe de la reſſemblance qu'elle avoit avec une eſpece de petit ſac de cuir quarré, dans lequel ils ſont accoutumés de porter leur tabac ſur l'eſtomac : mais quelle fut leur ſurpriſe, lorſqu'ils me virent ôter ma bourſe, & mes cheveux me tomber juſqu'à la

1749. Juin.

Scène ſinguliere arrivée à l'Auteur.

(1) Agihalid. *P. Alp. Ægyp, vol.* 1. *p.* 20.

1749. Juin.

ceinture. La liberté que je leur laissai d'examiner l'un & l'autre les désabusa bientôt, & sur le prétendu usage de cette bourse, & sur mes cheveux, dont la longueur ne leur parut plus douteuse dès qu'ils les virent réellement attachés à ma tête.

La scène singuliere que je venois d'essuyer, sans m'y être attendu, me fit faire plusieurs réflexions au sortir de là. Il me revint dans l'idée que la couleur blanche si opposée à la noirceur des Africains, étoit la premiere chose qui avoit frappé les enfans : ces pauvres petites créatures étoient alors dans le même cas que nos enfans, lorsqu'ils voient pour la premiere fois un nègre. Je me rappellai encore que la seconde particularité qui avoit étonné les autres, étoit la longueur & l'épaisseur de mes cheveux, par rapport aux leurs qui semblent une laine très-fine & frisée ; & en dernier lieu la pesanteur & la gêne de mon habillement, qui cependant ne consistoit qu'en une simple veste de toile de coton fort légere. L'on cessera d'être surpris de ce que les uns me demandoient des marchandises, & les autres du tabac, lorsqu'on sçaura que les nègres, de tout âge, de tout sexe & de toute condition, se sont accoutumés à demander aux blancs jusqu'aux plus petites bagatelles, lorsqu'ils ne peuvent pas les escamoter. On a bien raison de dire que ce sont les quêteurs & les voleurs les plus adroits qu'il y ait au monde.

Plantes des environs de l'escale aux Maringoins.

Au lieu de suivre le chemin que j'avois pris au travers des champs ennuyeux de mil pour me rendre à *Depleur*, je retournai par la prairie qui est au-dessus. Je n'y vis pour tous arbres que quelques gommiers,

une quantité prodigieuſe de tamaris ſemblables à celui de Narbonne, le ſesban (1) arbriſſeau, & une grande eſpece de ſenſitive épineuſe, que les nègres appellent *guérackiao*, c'eſt-à-dire, bon-jour, parce que, diſent-ils, lorſqu'on la touche ou qu'on lui parle de près, elle incline auſſi-tôt ſes feuilles pour ſouhaiter un bon jour, & témoigner qu'elle eſt ſenſible à la politeſſe qu'on lui fait. Parmi les herbes dont la prairie eſt couverte, on remarque le *juſſiæa* (2), la perſicaire (3), une alſine (4), pluſieurs eſpeces de *mollugo*, beaucoup de gramens, le *coldenia* (5), & une petite ſenſitive rampante & ſans épines, qui eſt infiniment plus délicate & plus ſenſible que toutes les eſpeces que je connois. 1749. Juin.

Je ne négligeai pas de viſiter auſſi, les jours ſuivans, les villages & les campagnes voiſines, où je trouvai abondamment une eſpece d'arbriſſeau inconnu juſqu'ici aux Botaniſtes, & que les maures nomment *guerzim*. Je découvris encore un grand nombre d'autres plantes nouvelles qu'il ſeroit inutile de nommer ici, & dont je donnerai les deſcriptions & les figures dans un ouvrage particulier.

Il y a dans ces quartiers beaucoup de ſangliers, mais il ne me fut pas poſſible d'en joindre un ſeul. Je tuai pluſieurs de ces oiſeaux que les françois appellent Oiſeaux appellés gros-yeux.

(1) Sesban. *P. Alp. Ægypt. vol.* 2. *p.* 12.

(2) Juſſiæa erecta, floribus tetrapetalis octandris ſeſſilibus. *Linn. Fl. Zeyl.* 170.

(3) Perſicaria maderaſpatana, longiore folio hirſuto. *Pluk. Phytogr. tab.* 210. *fig.* 7.

(4) Alſine lotoides ſicula. *Bocc. rar. pl.* 21.

(5) Coldenia. *Linn. Fl. Zeyl.* 69.

1749. Juin.

gros-yeux. Ils les ont en effet d'une grandeur qui n'a aucune proportion avec celle de la tête. La forme de leur corps, & celle des pieds qui sont divisés en trois doigts, les rapprochent fort de l'outarde. Ils ont la grosseur de la poule, & le plumage d'un gris cendré mêlé de blanc. Leur chair est tendre & peut se manger. Ma chasse ne pouvoit manquer d'être fort abondante dans la prairie, car le gibier de toute espece y est extrêmement commun : mais elle étoit interrompue à chaque instant par les cris aigus & importuns d'une espece d'oiseaux appellés *uett-uett* par les nègres, & criards ou pialards par les françois, parce que dès qu'ils voient un homme, ils se mettent à crier à toute force & à voltiger autour de lui, comme pour avertir les autres oiseaux, qui, dès qu'ils les entendent, prennent leur vol pour s'échapper. Ces oiseaux sont le fléau des chasseurs : ils sont sûrs par-tout où ils en rencontrent, de trouver la place vuide de gibier peu de tems après qu'ils y sont arrivés. Ceux-ci me mirent dans une impatience qui leur coûta cher ; comme ils vont toujours deux à deux, j'en tuai plusieurs paires, parmi lesquelles il s'en trouva de deux especes. Toutes deux ne surpassoient guères la grosseur du pigeon ; mais elles étoient haut montées sur jambes, & avoient le vol assez long. La couleur de l'une de ces deux especes, étoit un gris cendré qui se répandoit sur le dos & les aîles, tout le reste de son corps étoit blanc. L'autre espece avoit les aîles & une partie de la queue noires, & ses épaules étoient armées d'une petite corne noire, assez longue, de la forme & de la dureté d'un ergot, qui lui servoit d'arme offensive & défensive pour se battre contre les autres oiseaux.

Chasse interrompue par les criards.

Nous étions au huitiéme jour de notre voyage, lorſque la traite finit, & que nous penſâmes à retourner à l'iſle du Sénégal. Les maures qui ne s'étoient rendus à cette eſcale que pour y vendre leurs beſtiaux, ayant conſommé les fourages des environs, s'étoient diſpoſés à aller camper dans un autre endroit, & même à ſe retirer vers des montagnes fort éloignées dans le nord du fleuve, pour en éviter les inondations que les premieres pluies de juin avoient depuis peu annoncées. Leurs tentes étoient déja pliées; ils les avoient miſes avec leurs meubles & utenſiles, dans des ſacs de cuir paſſé fort proprement. Le tout étoit chargé ſur des chameaux & ſur des bœufs, qui portoient leurs maiſons, leurs meubles, leurs femmes & leurs enfans. Telle eſt la vie des maures: ils ne ſont jamais fixes dans un lieu: leurs troupeaux qui ſont toutes leurs richeſſes, les obligent de changer de quartiers, ſelon que les ſaiſons & les pâturages le demandent.

1749. Juin. 23. Retour à l'iſle du Sénégal.

Décampement des maures.

Peu de tems après mon retour à l'iſle du Sénégal, il ſe préſenta une occaſion d'aller à Podor, comptoir de la Compagnie, diſtant de ſoixante lieues ou environ de cette iſle, ſur le fleuve Niger. Le bâtiment devoit aller & revenir ſans s'arrêter: néanmoins je m'y embarquai. Mes nègres ne ſe firent pas prier pour me ſuivre, & ſe rangerent avec l'équipage. On fit voile le 30 juin, en remontant le fleuve à peu près de l'oueſt à l'eſt. Les vents furent ſi favorables, qu'on arriva en trois jours à Podor. Une navigation ſi précipitée ne me permettant pas de deſcendre à terre, j'en profitai pour relever le cours du fleuve. J'obſervois les diffé-

30. Premier voyage à Podor.

Précautions pour lever le cours du Niger.

1748. Juillet.

rentes largeurs de son lit, celle des embouchures des rivieres qu'il reçoit, l'angle que celles-ci forment en y entrant, la rencontre des isles, & leur longueur; je sondois aussi sa profondeur; enfin je ne négligeois rien de ce qui pouvoit donner à mes observations une plus grande exactitude, me servant de la boussole pour marquer les changemens de direction dans son cours, mesurant de tems en tems sa vîtesse, ou celle du bâtiment; & ajoûtant quelquefois à ces deux moyens l'estime de la grandeur des distances, dont j'avois une pratique aussi heureuse qu'on la puisse desirer. Excepté quelques platons semés çà & là dans le lit du Niger, & que l'on évite quand les vents ne sont pas tout-à-fait contraires, on est sûr de le trouver navigable partout. Quoiqu'il fût alors dans sa plus grande décrûe, il avoit depuis vingt jusqu'à trente pieds & davantage de profondeur. L'eau de la mer, qui y remonte année commune jusqu'au dessus du marigot des Maringoins, à quinze lieues environ de son embouchure, avoit gagné cette année jusqu'au désert, c'est-à-dire, à plus de trente lieues. C'est à peu près le terme où s'arrêtent les eaux salées; mais le flux & le reflux de la mer se fait sentir beaucoup plus haut; il parvient jusqu'au dessus de Podor, où il se rend sensible par le gonflement des eaux douces du fleuve, qui éprouvent les mêmes alternatives, mais en des tems moins égaux. La plus grande hauteur du flux que j'ai mesuré sur le bord de la mer, vis-à-vis l'isle du Sénégal, n'est que de deux pieds & demi dans les grandes marées des équinoxes. Il paroît donc que le Niger depuis Podor jusqu'à la mer, c'est-à-dire, sur soixante lieues de

Les marées sont sensibles à Podor.

A plus de 60 lieues de la côte.

cours, n'a guères plus de deux pieds & demi de pente; desorte qu'on peut croire que toute cette étendue de pays fait, à l'exception des dunes qui y sont répandues çà & là, une plaine basse au-delà de l'imagination, & d'un niveau tel que s'il arrivoit que la mer se gonflât également par-tout de vingt à trente pieds, elle seroit totalement couverte de ses eaux. 1749. Juillet.

Le fort de Podor est bâti sur le bord méridional du Niger, dans un lieu autrefois couvert de bois; mais la quantité que les françois en ont coupé depuis plus de dix ans qu'ils s'y sont établis, a reculé la forêt d'une petite demi-lieue. On y voit des tamariniers de la plus belle taille, des gommiers rouges, & plusieurs autres especes d'acacies épineuses, dont le bois extrêmement dur, imite par la couleur & la beauté de ses veines, ceux que nous employons dans la marqueterie. Le bois-bouton, espece différente de celle qui croît en Amérique, y est fort commun. La facilité avec laquelle son bois se laisse travailler, & sa belle couleur jaune, le font préférer à tous les autres dans les ouvrages de ménuiserie. Il est connu chez les nègres sous le nom de *khoss*. Le terrein gras & argilleux de ce pays favorise beaucoup les travaux du jardinage. Aussi les françois cultivent-ils avec un grand avantage plusieurs variétés d'oranges, de citrons, de limons; la figue, la grenade, la goyave, & beaucoup d'autres fruits excellens, comme l'ananas, la papaye, & le pignon(1), espece de cachiment qui peut passer pour

Fort de Podor.

Bois de ce pays.

Fertilité de son terrein.

(1) Anona maxima, foliis latis splendentibus, fructu maximo viridi conoide, tuberculis seu spinulis innocentibus aspero. *Sloan. Jam. vol.* 2. *tab.* 225. *fig.* 1.

1749. Juillet.

un des meilleurs fruits des pays chauds. Tous les légumes d'Europe y réussissent en perfection. Ils recueillent sans peine les racines de batates, qui multiplient considérablement dans les champs humides & marécageux où ils en ont une fois planté : cette racine leur tient lieu de châtaignes & de marons, dont les meilleurs lui cèdent en bonté & en délicatesse. Les autres fruits par leur acidité, leur fournissent des sucs plus convenables à des habitans de pays chauds.

Remarque sur les chaleurs.

Pendant le peu de jours que je restai à Podor, le thermometre me donna 1 degré de chaleur de plus que je n'avois eu sur l'isle du Sénégal avant mon départ : il marquoit depuis 30 jusqu'à 31 degrés. Le 5 juillet, il étoit encore à 30 degrés à sept heures du soir, après le coucher du soleil, dans l'exposition la plus froide de l'air libre au nord déclinant à l'est.

Force surprenante de l'autruche.

Le même jour deux autruches qu'on élevoit depuis près de deux ans dans ce comptoir, me donnerent un spectacle qui est trop rare pour ne pas mériter d'être rapporté. Ces oiseaux gigantesques, que je n'avois apperçus qu'en passant dans les campagnes brûlées & sabloneuses de la gauche du Niger, je les vis là tout à mon aise. Quoique jeunes encore, elles égaloient à très-peu près la taille des plus grosses. Elles étoient si privées, que deux petits noirs monterent ensemble la plus grande des deux : celle-ci n'eut pas plutôt senti ce poids qu'elle se mit à courir de toutes ses forces, & leur fit faire plusieurs fois le tour du village, sans qu'il fût possible de l'arrêter autrement qu'en lui barrant le passage. Cet exercice me plût tant, que je voulus le faire répéter ; & pour essayer leurs forces, je fis monter

un nègre de taille ſur la plus petite, & deux autres ſur la plus groſſe. Cette charge ne parut pas diſproportionnée à leur vigueur : d'abord elles trotterent un petit galop des plus ſerré; enſuite lorſqu'on les eut un peu excité, elles étendirent leurs aîles comme pour prendre le vent, & s'abandonnerent à une telle vîteſſe qu'elles ſembloient perdre terre. Il n'eſt ſans doute perſonne qui n'ait vû courir une perdrix, & qui ne ſçache qu'il n'y a pas d'homme capable de la ſuivre à la courſe; & on penſe bien que ſi elle avoit le pas beaucoup plus grand, ſa vîteſſe ſeroit conſidérablement augmentée. L'autruche, qui marche comme la perdrix, a ces deux avantages; & je ſuis perſuadé que celles-ci euſſent laiſſé bien loin derriere elles les plus fiers chevaux anglois qu'on eût mis à leurs trouſſes. Il eſt vrai qu'elles ne fourniroient pas une courſe auſſi longue qu'eux; mais, à coup ſûr, elles pourroient l'exécuter plus promptement. J'ai été témoin pluſieurs fois de ce ſpectacle, qui doit donner une idée de la force prodigieuſe de l'autruche, & faire connoître de quel uſage elle pourroit être, ſi l'on trouvoit moyen de la maîtriſer & de l'inſtruire comme on dreſſe le cheval. 1749. Juillet.

J'employai encore moins de tems à deſcendre à l'iſle du Sénégal, que je n'en avois mis à monter à Podor. Les vents de N-E., les courans du fleuve dont les eaux avoient groſſi conſidérablement par les pluies, furent ſi favorables qu'on en profita pour faire de grandes journées, ſans qu'il me fût poſſible de deſcendre à terre, ni de m'arrêter. Je ne me repentis cependant pas d'avoir fait ce premier voyage : il me fit Départ de Podor.

1749. Juillet.

Villages qui bordent le Niger.

connoître tous les avantages que je pourrois tirer d'un second & même d'un troisiéme. J'avois compté, en relevant le plan du Niger, neuf ou dix villages sur sa rive septentrionale, & quarante-sept sur la rive méridionale. Un fleuve de deux à trois cens toises de largeur, bordé par-tout d'arbres de différentes especes, dont les feuilles sont entretenues dans un verd toujours naissant; les troupeaux nombreux d'élephans que j'avois vû se promener sur ses bords, les chevaux marins, les crocodiles, une infinité d'autres animaux aussi singuliers, & un plus grand nombre encore d'oiseaux remarquables par l'éclat & la diversité de leurs couleurs; tout cela me promettoit une matiere bien ample à des observations nouvelles & intéressantes.

15. Arrivée à l'isle du Sénégal.

Rendu à l'isle du Sénégal le 15 juillet, je m'apperçus de l'effet des pluies qui tomboient abondamment depuis quelques jours. L'accroissement du fleuve fut si prompt, que l'on vit le 19 le retour des eaux douces à son embouchure, où deux jours auparavant on avoit vû l'eau salée de la mer. Ce terme sert de regle pour le partage de l'année en deux saisons, qui different peu l'une de l'autre. La premiere est celle où il ne pleut jamais, & où les eaux du Niger sont gâtées par

Deux saisons au Sénégal.

[redacted]

zone torride, & de celui d'hiver la saison pluvieuse, si le nom d'été convient à la saison la plus chaude, & celui d'hiver à la saison la plus froide : or il est certain, & je l'ai reconnu par des observations faites au thermometre pendant cinq années, que les plus grandes chaleurs arrivent constamment dans la saison pluvieuse qu'ils ont qualifiée du nom d'hiver. Les françois du Sénégal, qui se sont apperçus de l'erreur dans laquelle étoient tombés les voyageurs, ont voulu la corriger modestement, en changeant le terme d'été en celui de *basse-saison*, c'est-à-dire, celle où les eaux du Niger sont basses; & ils ont donné le nom de *haute-saison* à celle de l'hiver des anciens, parce qu'alors les eaux du Niger sont fort hautes. Sans examiner quelle a pû être la source de cette erreur, qui a été aveuglément embrassée par la plûpart des physiciens de nos jours, & qui en se répandant jusques dans les meilleurs ouvrages, influe depuis long-tems sur bien des connoissances physiques, & en particulier sur les connoissances météorologiques, aujourd'hui si embrouillées; je dois me borner à dire ici que cette fausse dénomination exige une sévere correction. J'appellerai donc, avec les françois qui habitent le Sénégal, *basse-saison* celle de la sécheresse, & *haute-saison* celle des pluies : ou encore, pour me conformer aux noms reçus dans toute l'Europe, & pour être entendu de tout le monde, je désignerai la premiere par le nom d'été, & la derniere par celui d'hiver; ensorte que l'hiver & l'été se trouveront arriver au Sénégal à peu près comme ils arrivent en France. Ces deux saisons sont, comme je l'ai dit, les seules qu'on y éprouve : on n'y

1749. Juillet.

1749. Juillet.

connoît ni printems ni automne. Quand je parle d'hiver, il ne faut pas s'imaginer qu'on voie des glaces, des neiges, ou de la grêle : ce sont de ces choses qu'on ne connoît pas au Sénégal, & dont il n'est même pas possible de faire naître la moindre idée aux naturels du pays, de quelque comparaison que l'on se serve. L'hiver du Sénégal est seulement un tems moins chaud que le reste de l'année, quoiqu'il soit toujours plus chaud que les grands étés de France, dans lesquels il est assez rare qu'on voie tomber des neiges ou de la grêle.

L'hiver du Sénégal plus chaud que l'été de la France.

Je reviens aux eaux du Niger dont j'ai parlé, & qui ont donné lieu à cette petite digression. Elles sont salées pendant la moitié de l'année vers l'isle du Sénégal. Comme le pays est fort bas, qu'on n'y voit ni rochers ni aucune sorte de pierres, mais seulement des sables mouvans, il ne s'y trouve pour la même raison aucune source d'eau : on est obligé de creuser alors des puits, qui à la vérité ne donnent pas beaucoup de peine, car on trouve l'eau à trois & quatre pieds, & souvent à deux pieds de profondeur; mais elle est toujours saumâtre, c'est-à-dire, qu'elle conserve un petit goût de sel communiqué aux terres par la proximité de la mer.

Puits de l'isle du Sénégal.

8 Août. Passage du soleil au zénith.

Le 8 août nous étions à ce jour où le soleil passant à midi perpendiculairement sur nos têtes, réunissoit l'ombre de nos corps sous nos pieds. C'étoit pour la seconde fois que je voyois ce phénomene depuis mon arrivée au Sénégal : il m'avoit paru pour la premiere fois le quatriéme jour du mois de mai; & je devois le revoir toutes les années à peu près en pareils tems. La

1749. Août.

fleuve, ils tirerent la pirogue à terre : c'est le seul moyen que les gens du pays aient pour mettre ces petits bâtimens en sûreté contre les vagues qui les auroient bientôt remplies, lorsqu'ils ne peuvent pas les mouiller assez loin du rivage.

Cette manœuvre ne dura pas long-tems, & je portai mes pas au village de Sor. J'y fus très-bien accueilli, comme à l'ordinaire, & je demandai qu'on m'indiquât les endroits les plus propres pour la chasse; car dès ce jour j'avois congédié mon interprête, parce que j'avois une teinture suffisante de la langue du pays, pour comprendre tout ce que les nègres me disoient, & pour leur expliquer mes pensées. On me mena dans un quartier d'où je vis partir un troupeau de gazelles; mais je ne pensai plus à chasser dès que j'eus apperçu un arbre dont la grosseur prodigieuse attira toute mon attention. C'étoit un calebassier, autrement appellé pain-de-singe (1), que les oualofes nomment *goui* dans leur langue. Sa hauteur n'avoit rien d'extraordinaire, elle étoit de soixante pieds environ : mais son tronc étoit d'une grosseur démesurée; j'en fis treize fois le tour en étendant les bras autant qu'il m'étoit possible; & pour une plus grande exactitude, je mesurai ensuite avec une ficelle sa circonférence, que je trouvai de soixante-cinq pieds : son diametre avoit par conséquent près de vingt-deux pieds. Je ne crois pas qu'on ait jamais rien vû de pareil dans aucune autre partie du monde; & je suis persuadé que si nos anciens voyageurs avoient eu connoissance de cet arbre, ils n'auroient pas manqué d'y ajouter bien

Arbres d'une grosseur extraordinaire.

(1) Bahobab, *P, Alp. vol.* 2. *pag.* 37.

du merveilleux. Il eſt auſſi fort étonnant que cet arbre ait été totalement oublié par ceux qui nous ont donné l'hiſtoire du Sénégal, d'autant mieux qu'il n'y en a guères de plus communs dans le pays. Du tronc tel que je viens de le décrire, de vingt-deux pieds de diametre, ſur huit à douze pieds de hauteur, partoient pluſieurs branches, dont quelques-unes s'étendoient horizontalement, & touchoient la terre par leurs extrémités : c'étoient les plus grandes ; elles avoient depuis quarante-cinq juſqu'à cinquante-cinq pieds de longueur. Chacune de ces branches auroit fait un des arbres monſtrueux de l'Europe : enfin tout l'enſemble de ce pain-de-ſinge paroiſſoit moins former un ſeul arbre qu'une forêt. Ce ne fut pas tout : le nègre qui me ſervoit de guide me conduiſit à un ſecond qui avoit ſoixante-trois pieds de circonférence, c'eſt-à-dire, vingt-un pieds de diametre, & dont une racine, qui avoit été pour la plus grande partie découverte par les eaux d'une riviere voiſine, portoit cent & dix pieds de longueur, ſans compter la partie qui reſtoit cachée ſous les eaux de cette riviere, & que je ne pus faire découvrir. Le même nègre m'en montra un troiſiéme qui n'étoit pas fort loin de-là, & m'ajouta que ſans ſortir de cette iſle, j'en pourrois voir un grand nombre d'autres qui ne leur étoient pas beaucoup inférieurs pour la taille. Ma ſurpriſe ceſſa dès-lors, & ſatisfait d'en avoir vû trois, je me diſpoſai à chaſſer.

L'Auteur ſurpris par un grain violent.

Un vent d'eſt qui s'éleva tout à coup, avec une impétuoſité telle qu'il ſembloit devoir déraciner & enlever tous les arbres, m'empêcha d'aller plus loin. Ces coups de vent ſont les avant-coureurs ordinaires de la

1749. Août. pluie dans ces pays; & celui-ci amenoit avec lui une épaiſſe nuée qui crêva auſſi-tôt. Le village étoit loin, & l'on ne pouvoit eſpérer de le regagner. Mes nègres ne voyant aucun abri pour eux, quitterent leurs pagnes & ſe jetterent à la nage dans une petite riviere qui paſſoit auprès de cet endroit. C'eſt leur coutume, lorſqu'ils ſont ſurpris par un orage, de ſe plonger dans l'eau, plutôt que de s'expoſer à être mouillés par celle de la pluie, dont ils craignent les mauvais effets. Pour moi qui n'eus ni le tems ni la volonté de les ſuivre, je me retirai ſous le plus gros des pains-de-ſinge que je venois de voir, comptant m'y trouver à couvert comme ſous le toît d'une maiſon. Il ſembloit que le ciel fondoit en eau, tant la pluie étoit forte : chaque goutte qui tomboit s'étendoit ſur la terre de toute la largeur de la main. Je ne ſouffris rien de ſa premiere impétuoſité; mais quelques minutes après, lorſque l'arbre eut été bien abreuvé, je fus inondé par l'eau qui ruiſſeloit de ſes branches, & leurs ſinuoſités firent comme autant de lits, d'où ſe précipitoient des torrens, qui réunis dans la vaſte ſurface du tronc, en couloient comme un fleuve. On s'imagine bien que je n'aurois pas eu beau jeu en reſtant ſous le pain-de-ſinge; je m'en éloignai bien vîte, & me mis en pleine campagne, où je ne jouai guères plus beau rôle : j'eſſuyai là tout l'effort du grain, qui dura une bonne heure; & je ſçus à mon retour dans l'iſle du Sénégal, qu'il y étoit tombé deux pouces trois lignes d'eau.

Les eaux du Niger parvenues à leur plus haut point d'accroiſſement, inondoient tous les environs de l'iſle du Sénégal, & les rendoient impraticables. Forcé de

renoncer

renoncer entierement à toutes ſortes de promenades, je ne voyois qu'un moyen de pouvoir employer le long intervalle de tems que devoit durer l'inondation; c'étoit de paſſer dans un pays qui en fût à l'abri. Un bâtiment partoit pour Gorée, petite iſle diſtante d'environ trente-cinq lieues marines au ſud-ſud-oueſt de l'iſle du Sénégal, & fort proche du cap Verd. Je crus ne pouvoir mieux faire que de profiter d'une commodité qui ſe préſentoit ſi à propos, & je m'y embarquai. On mit en mer le 27 août par des vents d'oueſt peu favorables; mais un grain (1) amené pendant une nuit par un vent d'eſt furieux, nous pouſſa ſi vivement qu'il nous fit faire à ſec, c'eſt-à-dire, à mâts & à cordes ſans le ſecours d'aucunes voiles, plus de chemin que nous n'en avions fait depuis ſept jours que nous étions en route. On vit pendant ce grain une lumiere que les marins connoiſſent ſous le nom de feu S. Elme: elle ſerpenta pendant près d'une minute au haut du mât, & à l'extrêmité de la girouette, où elle ſe diſſipa. Les matelots la regarderent comme un heureux préſage qui leur annonçoit la fin de la tempête, & ils ne furent pas trompés dans leurs eſpérances: le vent s'appaiſa bientôt après, & rendit à la mer ſa premiere tranquillité.

1749. Août.

27. Embarquement pour l'iſle de Gorée.

Le 4 ſeptembre au point du jour, nous nous trouvâmes par le travers du cap Verd: c'étoit un nouveau ſpectacle pour moi, qui, depuis quatre mois que j'étois arrivé au Sénégal, avois perdu l'habitude de voir des

4 Septembre. Vûe du cap Verd.

(1) On appelle de ce nom tous les coups de vents orageux qui ſont accompagnés de pluie, de tonnerre & d'éclairs; & l'on ſe ſert du terme de *grain-ſec* pour déſigner ceux qui ſont ſans pluie.

1749. Septembre.

côteaux & sur-tout des pierres. Nous découvrîmes peu de tems après les isles de la Magdeleine, & dans la matinée l'on mouilla dans l'anse de Gorée. Une langue de terre basse, & une petite montagne très-escarpée, font toute cette isle d'un sixiéme de lieue de longueur. Malgré son peu d'étendue, sa situation la rend assez agréable : du côté du sud on y jouit d'une vûe qui n'est bornée que par l'horizon de la mer, & du côté du nord on découvre au loin le cap Verd, tous les autres caps & avances des terres voisines. Quoiqu'elle soit dans la zone torride, on ne laisse pas d'y respirer presque toute l'année un air frais & tempéré : cela vient de l'égalité des jours & des nuits, & de ce qu'elle est continuellement rafraîchie par les vents qui soufflent successivement des terres & de la mer. M. de Saint-Jean, qui en est directeur, l'a embellie de plusieurs beaux bâtimens : il l'a fortifiée & la fortifie encore tous les jours : entre ses mains elle est devenue une place imprenable. Par ses soins on y a découvert plusieurs sources d'eau ; les jardins ont été plantés de beaux arbres fruitiers ; on y recueille les plus excellens légumes : enfin, en lui procurant tous ces avantages, il en a fait d'une petite isle séche & sté-

On mouille à l'isle de Gorée.

Description de cette isle.

[redacted]

bâtiment qui alloit faire une traite de bœufs & de mil à Portudal. Cette escale que les nègres appellent du nom de *Sali*, n'est éloignée que de neuf lieues au sud de l'isle de Gorée. La barre qui y regne, nous obligea de mouiller le bâtiment à une demi-lieue de terre, pour ne pas l'exposer aux lames. Une pirogue m'y mena sans aucun accident. Je me trouvai dans une terre sabloneuse, mais d'une fertilité inconcevable & toute couverte de bois. Le *grewia* (1), une espece de *polygala* à semence d'érable, le *rebreup* (2), & le *dem-boutonn* (3), faisoient des taillis au-dessus desquels les monbins, appellés *sob* dans le langage du pays, élevoient leurs têtes chargées de fruits. Les feuilles de cet arbre lui donnent assez l'air du fresne; mais il se fait bientôt reconnoître par ses fruits qui sont semblables par leur grosseur, leur forme & leur couleur, à nos prunes de sainte-catherine : ils étoient murs pour lors; & j'en mangeai quelques-uns, auxquels je trouvai un goût aigrelet, aromatique & fort agréable. Je vis aussi dans ces quartiers plusieurs fromagers épineux (5), connus par les nègres sous le nom de *benten*, & beaucoup d'autres grands arbres. Les nègres avoient coupé ce bois en plusieurs endroits pour y faire des champs de petit mil : il étoit alors près de sa maturité.

1749. Septembre.

Bois du pays.

Tout ce beau pays étoit habité par des oiseaux encore plus beaux. Le geai, dont j'ai parlé ailleurs (6), y étoit par troupes : l'éclat de ses couleurs azurées vû

Beauté des oiseaux.

(1. 2. 3.) Especes d'arbres inconnus en Europe.

(4) Monbin arbor foliis fraxini, fructu luteo racemoso. *Plum. gen. pag.* 44.

(5) Ceyba viticis folio, caudice aculeato. *Plum. gen. pag.* 42.

(6) *Page* 15.

1749. Septembre.

à côté de la vive couleur de feu des moineaux appellés cardinaux, dont toutes les campagnes étoient alors couvertes, faisoit un coup d'œil admirable. Ce fut dans cet endroit que je trouvai la seule espece de limaçon (1) terrestre que j'aie observé dans le pays. Il étoit fort commun dans une prairie découverte, remplie de joncs, & d'ambrosie-maritime; j'en vis même plusieurs vivans au pied des arbres voisins, où ils étoient à l'ombre. C'est une chose digne de remarque, & qui sans doute paroîtra surprenante, que dans une si vaste étendue de pays bien boisé, on ne rencontre qu'une espece de limaçon terrestre, pendant qu'on en voit tant d'especes dans les pays tempérés.

Les françois n'ont point établi de comptoir à Portudal, & lorsqu'ils y vont en traite, ils descendent chez l'*Alker*, ou le Gouverneur du village, qui possede un grand nombre de cases. Il m'en avoit destiné une dans laquelle je logeois. Une nuit que je dormois d'un profond sommeil, je fus réveillé par un cri horrible qui mit tout le village en rumeur. Je m'informai aussi-tôt de ce que c'étoit; & l'on me dit que l'on pleuroit la mort d'une jeune fille, qui avoit été mordue à quatre lieues de là par un serpent, dont le venin l'avoit fait périr en moins de deux heures; & que son corps venoit d'être transporté à sa case. Le premier cri avoit été jetté, suivant la coutume, par une des parentes de la défunte, devant la porte de sa case, qui étoit fort proche de la mienne. A ce signal toutes les femmes du village sortirent en poussant de semblables

Mort d'une négresse.

(1) *Voyez* l'Histoire naturelle des Coquillages Univalves, *genre* 5. *le limaçon*, *planc.* 1. *fig.* 1. Kambeul.

1749. Septembre.

cris, & ſe raſſemblerent autour du lieu d'où étoit parti le premier cri. A les voir & à les entendre, on les eût pris toutes pour des parentes de la défunte, tant elles paroiſſoient pénétrées de douleur, & aſſurément c'en eût été une démonſtration des plus authentiques, ſi elle fût partie du fond du cœur : mais elle n'en avoit que l'apparence ; ce n'étoit qu'un pur effet de l'uſage établi dans le pays. Ce tintamarre épouvantable dura quelques heures, c'eſt-à-dire, juſqu'au point du jour. Alors les parens entrant dans la caſe de la défunte, lui prirent la main, & lui firent pluſieurs queſtions qui furent ſuivies de bien des offres de ſervices : voyant qu'elle ne leur répondoit point, ils ſe retirerent en diſant : hélas ! elle eſt morte. Ses amis en firent autant, puis l'on porta le corps en terre, & l'on mit à ſes côtés deux pots de terre, dont l'un étoit plein d'eau & l'autre plein de couſcous : c'étoit ſans doute pour lui ſervir de nourriture, ſuppoſé qu'il lui prît encore envie de boire ou de manger. Les funérailles achevées, les cris, les hurlemens & les pleurs ceſſerent. Le deuil finit auſſi : l'on ne penſa plus qu'à faire feſtin en l'honneur du mort, & l'on fit dès le ſoir du même jour un *fol-gar*, c'eſt-à-dire un bal, qui fut continué pendant trois nuits : voici comme il ſe paſſa.

Cérémonie des funérailles.

Bal donné à cette occaſion.

Toute la jeuneſſe du village s'étoit raſſemblée dans une grande place, au milieu de laquelle on avoit allumé un grand feu. Les ſpectateurs formoient un quarré long, aux deux extrêmités duquel les danſeurs étoient rangés ſur deux lignes oppoſées, les hommes d'un côté & les femmes de l'autre. Deux tambours qui ſe tenoient ſur les côtés, pour régler la danſe, n'eurent

1749. Septembre.

pas plutôt battu la marche, que les acteurs commencerent une chanson dont le refrain fut repeté par tous les spectateurs. En même tems un danseur se détachant de chaque ligne, s'avança en dansant vis-à-vis de celui qu'il lui plut de l'autre ligne, à la distance de deux ou trois pieds, & se recula en cadence jusqu'à ce que le son du tambour les avertit de se rapprocher & de se joindre en se frappant les cuisses les unes contre les autres, c'est-à-dire, l'homme contre une femme, & la femme contre un homme : ils se retirerent ensuite, & recommencerent bientôt les mêmes singeries, en diversifiant leurs danses, autant de fois que le tambour donna le signal, & enfin ils retournerent à leur place. Les autres danseurs en firent autant chacun à leur tour, mais sans se repeter; puis les deux lignes s'approcherent ensemble jouant aussi leur rôle. Ces gestes sont assez immodestes, comme l'on voit; mais les autres mouvemens qu'on n'apperçoit guères, si l'on n'y est pas fait, le sont encore bien davantage. Les nègres ne font point un pas pour danser que chaque membre de leur corps, chaque articulation, la tête même ne marquent tous en même tems un mouvement différent, & toujours en observant la cadence, quelque précipitée qu'elle soit. C'est dans la justesse de ce nombre infini de mouvemens que consiste principalement l'art de la danse des nègres : il faut être né avec une souplesse semblable à la leur, pour pouvoir les imiter. Cet exercice tout violent qu'il étoit, dura une bonne partie de la nuit, pendant laquelle on vuida plusieurs pots d'une bière très-forte qu'ils font avec le mil. Ils recommencerent les deux nuits suivantes, & le troisiéme jour les divertissemens cesserent. Un Européen

auroit porté le deuil pendant quelques mois; l'Africain profite de ces accidens pour se réjouir : tels sont les usages bizarres des différentes nations; ce qui fait naître la joie chez les unes est un sujet de tristesse chez les autres. 1749. Septembre.

J'avois descendu facilement à terre en arrivant à Portudal, parce que la mer étoit traitable; mais on fut fort embarrassé quand il fallut s'en retourner à bord du bateau : elle étoit extrêmement grosse, & les lames qui brisoient sur la barre la rendoient aussi dangereuse que difficile. Nous nous y risquâmes cependant dans une grande pirogue, l'Employé de traite, moi, & quelques passagers qui se disposoient à jetter avec des moitiés de calebasses l'eau qui entreroit dedans. La pirogue étoit ainsi chargée, lorsqu'une lame qui vint à terre, l'emporta à l'aide des bras de quatre nègres, tous habiles nageurs, qui en avoient la conduite : ils la pousserent de toutes leurs forces, & sauterent dedans à mesure que l'endroit où ils devoient ramer entroit dans l'eau. Nous nous trouvâmes bientôt dans les plus grosses lames, dont quelques-unes qui s'élevoient comme de longues collines, se briserent contre la pirogue, & la remplirent d'eau en nous inondant. Nous travaillâmes tous à la vuider sans perdre courage, & nous avions assez d'affaires, pendant que les rameurs étoient attentifs à forcer de rames, pour éviter adroitement les lames lorsqu'elles approchoient. Tantôt la pirogue s'élevoit par une extrêmité sur le dos d'une lame, pendant que l'autre extrêmité s'y plongeoit : tantôt elle se trouvoit supportée & comme suspendue par ces mêmes extrêmités

Passage de la barre de Portudal en pirogue.

1749. Septembre. ſur les pointes de deux lames différentes : quelquefois elle n'étoit ſoutenue que par ſon milieu ſur le ſommet d'une lame, de maniere que ſes deux bouts reſtoient en l'air comme en équilibre. Ce fut en cette maniere qu'expoſés à tous momens au péril évident d'être ſubmergés, nous franchîmes cette barre, avec un bonheur inoui, & que nous arrivâmes à bord du bateau, qui nous remit à l'iſle de Gorée le 24 ſeptembre à l'entrée de la nuit.

26. Promenade aux iſles de la Magdeleine.

Deux jours après, M. de Saint-Jean voulut me donner la ſatisfaction d'aller aux iſles de la Magdeleine, qui en ſont éloignées d'une bonne lieue. Il fit équiper un bateau dans lequel je m'embarquai avec lui & quelques officiers de ſon département. De ces deux iſles il n'y en a qu'une de praticable ; l'autre n'eſt qu'un rocher nud & eſcarpé, fort élevé au-deſſus des eaux, & tout blanc par les ordures que les plongeons, les goëlans, les fous & d'autres oiſeaux de mer y ont faites en s'y repoſant. L'iſle principale de la Magdeleine, quoique petite, pourroit être habitée, ſi elle avoit un port ; mais on ne peut l'aborder que par une petite anſe toute ſemée de rochers ſur leſquels la mer eſt rarement tranquille. Cette anſe fait une eſpece de cul-de-ſac ou de long canal, qui aboutit à un baſſin naturel de figure ovale, creuſé dans le roc, de douze pieds de profondeur ſur douze toiſes de longueur, & de la plus belle eau, où l'on peut ſe baigner en ſûreté. Du reſte cette iſle n'eſt qu'une montagne preſque ronde, & ſemblable à celle de Gorée : elle a auſſi deux petites ſources d'eau qui tariſſent pendant l'hiver : la vûe y eſt également belle & fort étendue, & l'air ex-

trêmement

trêmement frais; mais il n'y auroit aucune ſatisfaction de s'y arrêter pour ce ſeul avantage. Ses rochers ſervent de retraite à un nombre infini de pigeons ramiers naturels au pays, & qui ne différent de ceux d'Europe qu'en ce qu'ils ſont d'une délicateſſe & d'un goût plus exquis.

1749. Septembre.

J'ai dit ailleurs que les nègres ſont négligens & pareſſeux à l'excès : en voici une nouvelle preuve. M. de Saint-Jean avoit fait planter ſur cette iſle des batates, afin d'engager les nègres du voiſinage qui y viennent fréquemment, à en continuer la culture & à les multiplier, pour les vendre enſuite à la Compagnie : ils y étoient venus en effet quelques jours avant nous, & avoient enlevé les batates, ſans ſe donner la peine d'en repiquer les branches, que nous trouvâmes hors de terre & deſſéchées par les ardeurs du ſoleil.

Pareſſe des nègres.

Les plantes les plus remarquables de cette iſle, étoient les mêmes que j'avois obſervées à Gorée. Dans le bas on voyoit pluſieurs eſpeces nouvelles de *ſpermacoce*, & un *helianthemoides*, que les françois appellent ſalade-de-matelots, parce qu'ils en mangent les feuilles comme le pourpier, dont elles ont le goût. Plus haut ſe trouvoient les *corchorus* (1), & pluſieurs liſerons à feuilles découpées. Le ſommet de la montagne étoit rempli d'un grand nombre d'arbriſſeaux, tels que les ricins, les *tapia* (2), & les caſſes puantes, parmi leſquels croiſſoient abondamment le *dracunculus* (3), l'*ornithogalum* à fleurs vertes, & une fort

Plantes de cette iſle.

(1) Corchorus ſive melochia. *J. B.* 2. 982.

(2) Tapia arborea triphylla. *Plum. gen. pag.* 22.

(3) Arum polyphyllum ceylanicum; caule ſcabro, viridi diluto, maculis albicantibus notato. *Comm. Hort. amſt. vol.* 1. *tab.* 52.

1749. Septembre.

jolie espece d'amarante (1) : enfin l'orceille couvroit les rochers les plus exposés. Il y avoit aussi quelques pains-de-singe de cinq à six pieds de diametre : ils portoient tous des noms d'Européens, dont les caracteres étoient gravés profondément dans leurs écorces. Nous ne voulûmes pas contrevenir à la coutume ; chacun fit sa marque sur ces arbres. Pour moi je me contentai de renouveller deux de ces noms qui étoient assez anciens pour en mériter la peine : l'un datoit du quinziéme & l'autre du seiziéme siécle. Ces caracteres avoient environ six pouces de longueur, mais ils n'occupoient en largeur qu'une très-petite partie de la circonférence du tronc, d'où je jugeai qu'ils n'avoient pas été gravés dans la jeunesse de ces arbres. Au reste, ces inscriptions suffisent, ce me semble, pour déterminer à peu près à quel âge peuvent arriver les pains-de-singe ; car si l'on suppose que ceux dont il est question ont été gravés dans leurs premiers ans, & qu'ils aient grossi de six pieds dans l'espace de deux siécles, on peut calculer combien il leur faudroit de siécles pour parvenir à vingt-cinq pieds, qui est le dernier terme de leur grosseur.

Vieillesse des arbres appellés pains-de-singe.

Après avoir resté trois jours à herboriser agréablement sur l'isle de la Magdeleine, & à observer les beaux coquillages qu'elle produit, nous nous rendîmes à Gorée, d'où je partis le 2 octobre pour l'isle du Sénégal. Les vents contraires de N-E. me retinrent dix jours en mer, qui m'auroient infiniment ennuyé s'ils ne m'eussent procuré une observation intéressante.

2 Octobre. Départ de Gorée pour l'isle du Sénégal.

(1) Amaranthus verticillatus minor, Bengalensis serpylli foliis incanis. *Pluk. Phytogr. tab.* 10. *fig.* 3.

Le 6 du même mois à six heures & demie du soir, nous étions à cinquante lieues environ de la côte, lorsque quatre hirondelles vinrent chercher gîte sur le bâtiment, & se reposerent côte à côte sur les échelons des haubans. Je les pris facilement toutes quatre, & les reconnus pour être les vraies hirondelles d'Europe. Cette heureuse rencontre me confirma dans le soupçon que j'avois formé, que ces oiseaux passoient les mers pour gagner les pays de la zone torride, dès que l'hiver approchoit : en effet j'ai remarqué depuis, qu'on ne les voit que pendant cette saison au Sénégal, avec les cailles, les bergeronettes, les écouffes & quelques autres oiseaux de passage qui toutes les années s'y rendent lorsque le froid les chasse des pays tempérés de l'Europe. Un fait qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que les hirondelles ne nichent pas au Sénégal comme en Europe : elles couchent toutes les nuits deux à deux, ou solitairement, dans le sable sur le bord de la mer, où elles habitent plus volontiers que dans le cœur des terres.

1749. Octobre.

Hirondelles de passage.

Je fus encore distrait de la longueur de cette traversée par les divertissemens que me donnoient les poissons volans. C'étoit alors leur saison : la mer en étoit, pour ainsi dire, couverte. Leur grosseur est égale à celle du goujon ou du merlan. Ils ont deux nageoires presqu'aussi longues que tout le corps, & qui leur servent d'aîles pour voler au-dessus de l'eau. Les dorades & les bonites sont d'autres poissons qui en sont très-friands : ils leur faisoient alors la chasse, & l'on voyoit à chaque instant de petites nuées de poissons volans, qui s'élevoient au-dessus de l'eau pour éviter ces cruels

Poissons volans.

1749. Octobre.

ennemis, & couper en même tems leur route. Comme ils ne se soutiennent en l'air qu'autant que leurs aîles sont humides, leur volée étoit courte, & beaucoup de ceux qui s'étoient élevés par-dessus le navire y retomberent : nous en fîmes une capture très-abondante sans autre artifice. J'en mangeai quelques-uns que je trouvai très-délicats & de bon goût.

12. Arrivée à l'isle du Sénégal.

Lorsque j'arrivai à l'isle du Sénégal le 12 octobre, les arbres, les campagnes, & les prairies se ressentoient également de la vigueur de la saison que les pluies avoient amenée : on ne voyoit qu'une verdure agréable qui avoit succédée à une sécheresse affreuse. Les pluies avoient cessé : les eaux du Niger qui commençoient à décroître, devoient rendre la route de Podor plus praticable. Je ne pouvois saisir un tems plus favorable à mes recherches sur les bords du fleuve : je pensai donc à faire une seconde fois ce voyage. Je sçavois bien que les vents qui ne sont pas ordinairement bons dans cette saison, me feroient faire de petites journées. J'en augurois avantageusement pour les travaux que je me proposois ; & je m'embarquai le

23. Second voyage à Podor.

23 du même mois. C'est l'ordinaire que les bâtimens qui se disposent à faire ce voyage, se fournissent de bois vis-à-vis la pointe de l'isle Bifêche, dans une isle qui a retenu depuis le nom de l'isle au Bois, à une petite lieue de celle du Sénégal. On s'y arrêta dans un fort joli quartier, où le bateau entra facilement au milieu des mangliers, & se trouva sous un couvert de verdure très-agréable. Pendant que l'on fit la provision, je descendis sur cette isle dont le terrein inondé n'étoit qu'un marais & un bourbier continuel. Je sen-

tois de tous côtés une odeur gracieuſe, dont je ne devinai la cauſe que lorſqu'en pénétrant dans le bois, j'arrivai, ayant de l'eau juſqu'à mi-jambe, dans un lieu que je vis tout couvert d'une eſpece de boulette différente de celle d'Egypte. Elle étoit alors en fleurs, & répandoit une odeur extrêmement flatteuſe.

1749. Octobre.

Difficultés à remonter le Niger pendant ce mois.

Depuis cet endroit juſqu'au village de Maka, les deux bords du Niger ſont tellement couverts de mangliers, qu'il eſt impoſſible aux gens de pied d'y marcher. Comme les vents nous manquoient, les laptots furent obligés de haler le bâtiment à la cordelle, ayant de l'eau juſqu'à la ceinture, & quelquefois davantage. Les premieres journées furent de cinq ou ſix lieues, juſqu'à ce qu'on eût gagné l'eſcale des Maringoins, parce que le fleuve court preſque nord & ſud juſques-là, & que les vents ne furent pas tout-à-fait contraires : mais depuis cet endroit juſqu'à Podor, ſa direction change de l'oueſt à l'eſt, & l'on eut bien de la peine à faire trois lieues par jour. Tantôt c'étoit un platon (1) qui nous arrêtoit : tantôt les arbres qui bordent le fleuve empêchoient de haler à la cordelle ; & l'on paſſoit une bonne partie du jour à touer le bâtiment (2). Ces difficultés me donnoient le tems & les moyens de prendre connoiſſance du pays. Je deſcendois à terre matin & ſoir : je pénétrois les bois ; je traverſois les marais & les campagnes, herboriſant & chaſſant : jamais je ne retournois les mains vuides ; ici c'étoit une plante, un inſecte qui m'arrêtoit ; là c'étoit

(1) Banc de ſable élevé ſur le fond de l'eau.

(2) C'eſt tirer le bâtiment par le moyen d'un cordage que l'on attache à un arbre, ou à un ancre qu'on laiſſe tomber au fond de l'eau.

1749. Octobre.

un quadrupède singulier, un oiseau paré des plus vives couleurs : tout ce qui se présentoit étoit un objet nouveau.

Nombre prodigieux de crocodiles.

Un peu au-dessus de l'escale aux Maringoins, je commençai à voir des crocodiles : quand je dis que je commençai à en voir, j'entends par centaines ; car vers l'isle du Sénégal on en trouve bien quelques-uns. Mais il semble que cet endroit soit leur rendez-vous, & même des plus gros : j'y en ai vû qui avoient depuis quinze jusqu'à dix-huit pieds de longueur, & j'ignore qu'il en existe de plus grands. Il y en avoit plus de deux cens qui paroissoient en même tems au-dessus de l'eau, lorsque le bateau passa dans ces quartiers. Ils eurent peur & plongerent aussi-tôt ; mais ils reparurent bientôt après pour reprendre haleine ; car ces animaux ne peuvent demeurer que quelques minutes sous l'eau sans respirer. Lorsqu'ils surnagent, il n'y a que la partie supérieure de leur tête & une petite partie du dos qui s'éleve au-dessus de l'eau : ils ne ressemblent alors à rien moins qu'à des animaux vivans : on les prendroit pour des troncs d'arbres flottans. Dans cette attitude qui leur laisse l'usage des yeux, ils voient tout ce qui se passe sur l'un & l'autre bord du fleuve, & dès qu'ils apperçoivent quelque animal qui vient pour y boire, ils plongent, vont promptement à lui en nageant entre deux eaux, l'attrapent par les jambes, & l'entraînent en pleine eau pour le dévorer après l'avoir noyé.

30. Promenade près de Gandor.

On n'avoit pas encore fait vingt-cinq lieues le 30 octobre. Je vis le matin une fort belle plaine sur la gauche du Niger, vis-à-vis le village de Gandor ; j'y

defcendis, mais j'eus bientôt lieu de m'en repentir. Après avoir marché pendant une heure, je trouvai mon chemin barré par le marigot d'Ouafoul, qui étoit alors confidérable. Le fleuve fait un coude un peu au-deffus de cet endroit. Le bâtiment trouvant là le vent favorable, avoit gagné plus d'une lieue d'avance fur moi, & on ne penfoit guères à m'attendre, ignorant l'embarras où j'étois. Il falloit cependant le rejoindre. Je n'avois pris qu'un nègre Banbara qui s'étoit offert pour m'accompagner; car on ne fçauroit croire quelles peines j'avois de me faire fuivre par ceux qui avoient une fois courus avec moi : ils connoiffoient trop bien les dangers auxquels je m'expofois, & ils ne trouvoient pas affez de plaifir à partager les fatigues de mes promenades.

1749. Octobre.

Je fis avec mon Banbara une grande demi-lieue dans un marais formé par l'épanchement des eaux du marigot fur ces terres baffes, dont je ne me tirois qu'avec peine, ayant de l'eau jufqu'aux genoux, & rencontrant à chaque pas des ferpens de la grande taille, fur-tout de ceux qui ont le corps extraordinairement gros eu égard à fa longueur. Je les évitois d'auffi loin que je les appercevois; mais mon nègre me raffura en me difant qu'ils n'étoient pas malfaifans. J'en tirai un, à bout portant, qui avoit près d'un pied de diametre fur huit & demi de longueur. Il le chargea fur fes épaules comptant en faire bonne chere avec fes camarades.

Serpens d'une groffeur extrême.

Lorfque j'eus avancé encore quelques pas vers le lit du marigot, j'entrai quoiqu'habillé dans l'eau jufqu'à la ceinture. Je n'eus garde d'aller plus loin : j'aurois

L'Auteur arrêté par un marigot.

1749. Octobre.

trouvé quelque trou qui m'auroit fort embarrassé. J'envoyai mon nègre sonder le terrein, & pendant ce tems-là je montai sur un arbre, pour m'éloigner des serpens & de l'eau qui commençoit à me fatiguer. Après avoir sondé trois endroits différens, il jugea qu'il pourroit me passer dans celui où l'eau ne lui venoit que jusqu'aux narines en s'élevant sur la pointe des pieds. Il étoit grand, & avoit six pieds & quelques lignes de hauteur. Je montai sur ses épaules portant mon fusil, quelques oiseaux, & un paquet de plantes. Il fut bientôt dans l'eau jusqu'au col, & ce ne fut pas sans peur de ma part que je me sentis plonger insensiblement jusqu'à la ceinture : je m'abandonnai alors à sa sage conduite, ou plutôt à ma bonne fortune, & je le laissai aller comme il voulut : il passa avec une constance étonnante, & sans perdre tête, le milieu du marigot, en avalant trois fois de suite de l'eau qui le priva pendant quelque tems de la respiration. Echappé à ce pas dangereux, je vis flotter une plante d'une grande beauté : c'étoit un *cadelari* (1) à feuilles soyeuses & argentées. J'oubliai tout en ce moment, & quoique mon Banbara eût encore de l'eau jusqu'au menton, je me risquai à arracher cette belle plante. Je sortis ainsi fort heureusement du marigot d'Ouasoul, qui avoit alors près de 120 toises de largeur, c'est-à-dire, environ deux fois celle de la Seine au Pont-royal, & je rejoignis mon bateau avant midi.

Il le passe sur les épaules de son nègre, au risque de sa vie.

Le soir même, dans l'incertitude où j'étois si je trouverois la route praticable sur le bord du fleuve qui m'avoit tant exposé toute la matinée, je descendis sur le

(1) Cadelari. *Hort. Mal. part.* 10. *pag.* 155. *tab.* 78.

bord

bord opposé, où je ne fus guères plus heureux. Je rencontrois de tems en tems des forêts de roseaux de dix à douze pieds de hauteur, qui mettoient ma patience à l'épreuve, quand il les falloit traverser. Il n'y avoit aucun sentier, & souvent ils étoient si épais qu'ils se touchoient du haut & du bas, de maniere à me priver entierement de la vûe du ciel & de la terre.

1749. Octobre.

Forêts de roseaux impraticables.

Les jours suivans se passerent plus agréablement : on arriva dans le quartier où les hippopotames, autrement appellés chevaux marins, sont fort communs. Cet animal, le plus grand des amphibies, ne se trouve que dans l'eau douce des rivieres de l'Afrique ; & une chose digne de remarque, c'est que l'on n'en a encore observé que dans cette partie du monde, à laquelle il semble être particulierement attaché. On lui donne communément la figure d'un bœuf : c'est à la vérité l'animal auquel il ressemble davantage ; mais il a les jambes plus courtes, & la tête d'une grosseur démesurée. Quant à la grandeur, le cheval marin peut prendre le pas après l'éléphant & le rhinoceros. Ses mâchoires sont armées de quatre défenses avec lesquelles il détache les racines des arbres qui lui servent de nourriture. Il ne peut rester long-tems sous l'eau sans respirer : c'est ce qui l'oblige de porter de tems en tems la tête au-dessus de sa surface, comme fait le crocodile. Il hennit d'une maniere peu différente du cheval, mais avec une si grande force qu'on l'entend distinctement d'un bon quart de lieue.

Hippopotames ou chevaux marins.

On voit dans ces mêmes quartiers, avec le cheval marin, une seconde espece de crocodile, qui ne cède point à l'autre pour la grosseur. On le distingue par sa

Seconde espece de crocodile.

1749. Octobre.

couleur noire, & par ses mâchoires qui sont beaucoup plus allongées. Il est encore plus carnassier : on le dit même fort avide de chair humaine.

Beauté du Niger.

Le bateau côtoyoit tantôt l'une tantôt l'autre rive du fleuve. Par-tout elles étoient bordées d'arbustes, communément de saules ou de sesbans, couverts de liserons ou d'apocins de plusieurs especes, qui après avoir serpenté autour de leurs branches, laissoient pendre leurs jets chargés de fleurs de différentes couleurs. Au pied de ces arbrisseaux flottoit la persicaire aussi en fleur. Je navigeois ainsi dans une prairie flottante, où paissoit une multitude de sauterelles, dont la couleur verte bigarrée d'un beau rouge de feu, faisoit un effet admirable. Plus loin les palmiers élevoient leurs têtes au-dessus des semeliers (1) & des acacies, dont tout le reste du terrein étoit couvert. Enfin rien ne manquoit à la beauté de la perspective dont mes yeux furent recréés dans un espace de plus de quinze lieues, depuis le désert jusqu'au village de Bokol. Ce seroit la riviere du monde la plus agréable, si l'on n'avoit à craindre à tous momens les crocodiles, & quelquefois même les chevaux marins dont elle est remplie.

Rondier, espece de palmier.

Le palmier, dont je viens de parler, est celui que les nègres connoissent sous le nom de *ronn* (2), qu'il a plû aux françois de changer en celui de rondier. Il porte un tronc fort gros & fort droit, semblable à une colomne de cinquante à soixante pieds de hauteur, de l'extrêmité de laquelle sort un faisceau de feuilles,

(1) Espece de *bauhinia* non décrite.
(2) Carim-pana. *Hort. Malab. vol.* 1. *pag.* 11. *tab.* 9.

qui, en s'écartant, forment une tête ronde. Chaque feuille repréſente un éventail de cinq à ſix pieds d'ouverture, porté ſur une queue de même longueur. De ces arbres les uns donnent des fleurs mâles, qui ſont ſtériles: les autres qu'on appelle femelles, ſe chargent de fruits qui ſe ſuccèdent ſans interruption pendant preſque toute l'année. On m'en apporta pluſieurs de la groſſeur d'un melon ordinaire, mais un peu plus ronds. Ils étoient enveloppés d'une peau coriace, épaiſſe comme un fort parchemin, qui recouvroit une chair jaunâtre, remplie de filamens attachés à trois gros noyaux qui en occupoient le milieu. Les nègres aiment beaucoup ce fruit: lorſqu'il a été cuit ſous les cendres, il a un peu du goût du coin: ſon odeur eſt aſſez forte, mais agréable.

1749. Octobre.

Le ſaule du Niger eſt différent de celui d'Europe. Il a les tiges & la foibleſſe de l'oſier, mais ſes feuilles ſont très-courtes & arrondies par les extrêmités. Chez les nègres il porte le nom de *kelélé*. C'eſt un arbre des plus honorés dans le pays; ſes jeunes branches paſſent entre les mains des dames, qui en font des cure-dents. Au défaut de ceux-ci, qui laiſſent un peu d'amertume dans la bouche, on emploie les branches de quelques autres arbres de bonne odeur. Ces différentes eſpeces de cure-dents s'appellent du nom de *ſokiou*.

Saule.

Les élephans, dont je voyois tous les jours un grand nombre ſe répandre ſur les bords du fleuve, ne m'étonnoient plus. Le 5 novembre comme je me promenois dans les bois qui ſont vis-à-vis le village de Dagana, j'apperçus quantité de leurs traces fort fraîches. Je les ſuivis conſtamment pendant près de deux lieues;

5 Novembre. Promenade aux environs de Dagana.

1749. Novembre. Elephans.

& enfin je découvris cinq de ces animaux, dont trois ſe vautroient couchés dans leur ſouil à la maniere des cochons, & le quatriéme étoit debout avec ſon petit, mangeant les extrêmités des branches d'une acacie qu'il venoit de rompre. Je jugeai par comparaiſon de la hauteur de l'arbre contre lequel étoit cet élephant, qu'il avoit au moins onze ou douze pieds, depuis la plante des pieds jusqu'à la croupe. Ses défenſes ſortoient de la longueur de près de trois pieds. Quoique ma préſence ne les eût pas émus, je penſai qu'il étoit à propos de me retirer. En pourſuivant ma route, je rencontrai des impreſſions bien marquées de leurs pas que je meſurai : ils avoient près d'un pied & demi de diametre. Leur fiente qui reſſembloit à celle du cheval, formoit des boules de ſept à huit pouces d'épaiſſeur.

Je viſitai le lendemain avec un plaiſir infini les belles campagnes qui ſont en deçà de Bokol. Je paſſai d'abord ſous des arbres remplis de ſinges verds, dont les gambades étoient fort divertiſſantes. Je me trouvai enſuite dans une plaine très-abondante en gibier, & où je fis une chaſſe merveilleuſe. De là j'entrai dans un petit boſquet planté auprès d'un marais qui attiroit des compagnies de pintades. Pendant que j'étois aux aguets dans cet endroit, j'apperçus un de ces énormes ſangliers particuliers à l'Afrique, & dont je ne ſçache pas qu'aucun naturaliſte ait encore parlé. Il venoit tête baiſſée ſur moi, & m'auroit infailliblement atteint ſi je ne l'euſſe, pour ainſi dire, averti de détourner ſes pas, par quelque bruit que je fis en le couchant en joue. Il étoit noir comme les ſangliers d'Europe, mais d'une taille infiniment plus haute. Il avoit quatre

Singes verds.

Sangliers.

grandes défenſes, dont les deux ſupérieures étoient recourbées en demi-cercle vers le front, où elles imitoient les cornes que portent d'autres animaux. 1749. Novembre.

Dangers & fatigues du voyage de Podor.

Plus j'approchois de Podor, plus j'étois expoſé, parce que les bords du Niger ſont plus déſerts, ſurtout celui qui regarde le ſeptentrion. Cependant ni les dangers que je courois de la part des bêtes feroces, ni les fatigues de la chaſſe dans des bois bien défendus par leurs épines, ni les chaleurs étouffantes du vent d'eſt, qui m'obligeoient d'aller à chaque inſtant aux eaux du fleuve pour y éteindre ma ſoif ardente; tout cela ne m'effrayoit point, rien n'étoit capable d'abbattre mon courage: une ſanté merveilleuſe me ſoutenoit contre tant de peines, de périls, & de fatigues auxquelles beaucoup auroient ſuccombés.

7. Avanture critique.

Le 7 novembre il m'arriva une aventure encore plus critique & plus effrayante que celles que j'avois éprouvées juſqu'alors. Comme je me promenois alternativement tantôt ſur l'un, tantôt ſur l'autre bord du fleuve, je paſſai ce jour-là ſur le bord ſeptentrional. Je marchois en chaſſant dans une terre déſerte, qui n'avoit jamais été défrichée, toute couverte de bois auſſi anciens que le pays, & dont l'épaiſſeur ſeule, indépendamment des bêtes féroces qui s'y retirent, auroit dû m'inſpirer de la frayeur. Malgré les dangers & les incommodités inſéparables de cette chaſſe, ma curioſité me portoit à pénétrer dans les lieux les plus épais de ces bois; les animaux, les plantes & les oiſeaux que je rencontrois à chaque pas m'y invitoient. Le nègre que j'avois pris pour m'accompagner ne me ſuivoit que de fort loin. Il étoit midi; & je finiſſois à

1749. Novembre.

Rencontre d'un tigre.

peine de recharger mon fusil après avoir tué deux toucans, lorsque je vis un tigre à mes côtés. Il ne m'avoit pas encore apperçu : un arbre se trouvoit entre lui & moi ; & il marchoit fort lentement la tête panchée vers la terre. Je glissai promptement une balle dans mon fusil, pour le coucher en joue derriere l'arbre, & j'armai ma main gauche d'un couteau. A ces mouvemens le tigre se retourna fierement de mon côté & me lança des regards terribles. Quoique je n'en fusse pas éloigné de douze pieds, la prudence ne vouloit pas que je lui tirasse mon coup, parce que j'étois seul, & qu'il y avoit beaucoup à risquer pour moi, si je ne l'eus pas étendu mort sur la place. Je pris le parti qui me parut le plus sage dans une pareille rencontre : c'étoit de le tenir toujours couché en joue, un genouil plié pour plus de sûreté, & de frapper la terre de l'autre pied sans me déranger, afin de le déterminer à prendre son chemin. Il le fit à l'instant en débutant par un saut tel que je n'en ai jamais vû de semblable, & me délivra ainsi de l'embarras où m'avoit jetté sa présence importune.

Dès ce moment je quittai le bois pour me rapprocher du bord du fleuve, où mon nègre ne me rejoignit qu'une heure après. Nous attendîmes fort longtems le bateau sans en avoir de nouvelles ; nous allâmes même quelque peu au-devant, mais toujours inutilement. Nous l'avions laissé plus de deux lieues derriere nous, & il n'y avoit aucune apparence qu'il dût arriver avant le coucher du soleil. Il étoit quatre heures du soir ; & depuis six heures du matin que je fatiguois, je n'avois rien pris que de l'eau, dont je

bûvois une grande abondance pour tempérer les chaleurs que me faisoit essuyer le soleil le plus ardent. Pressé par la faim aussi-bien que mon nègre, je me déterminai à faire le dîner du sauvage. Rien n'y manqua. J'avois tué, chemin faisant, plus de gibier que quatre hommes affamés n'en auroient pû manger. Mon nègre ne fut pas embarrassé pour le faire rôtir; il frotta ensemble deux bâtons qui prirent feu à l'instant; il fit aussi une broche de bois, qu'il garnit avec un toucan, deux perdrix & deux pintades. Quand ce dîner, encore plus frugal & de moindre appareil que celui des nègres, fut fini; je crus ne pouvoir rien faire de plus avantageux pour moi & pour tous les françois qui viendroient par la suite se promener dans ce dangereux endroit, que d'y mettre le feu, comme le pratiquent les nègres. Pendant deux heures que je restai là, je le fomentai, & j'y fournis des matieres suffisantes pour embrâser plusieurs lieues de ce vaste désert, qui s'étend depuis le village appellé *Ndounnmangas* jusqu'à Podor, dans une espace de plus de vingt lieues, & qui n'est fréquenté que rarement par les maures, qui y campent dans quelques endroits où ils ont mis le feu. A sept heures du soir le bateau tant desiré & si long-tems attendu, arriva : je m'y embarquai avec une grande satisfaction à la lueur du feu que j'avois allumé; & j'appris huit jours après qu'il brûloit encore, & qu'il avoit découvert plusieurs lieues de pays.

1749. Novembre.

Dîner de l'Auteur au milieu des bois.

Il y met le feu en se retirant.

On arriva le 8 à Lamnaï. Cette petite isle, qu'on peut nommer à bon droit l'isle aux oiseaux, est fort basse, & n'a pas deux cens toises de longueur. Ses ar-

Nombre prodigieux d'oiseaux sur l'isle de Lamnaï.

1749. Novembre.

bres étoient couverts d'une multitude si prodigieuse de cormorans & de hérons de toutes les especes, que les laptots qui entrerent dans un ruisseau, dont elle étoit alors traversée, remplirent en moins de demi-heure un canot, tant des jeunes qui furent pris à la main ou abattus à coups de bâtons, que des vieux dont chaque coup de fusil faisoit tomber plusieurs douzaines. Ces oiseaux sentent un goût d'huile & de poisson qui ne plaît pas à tout le monde.

Stratiote, plante du Nil.

Je trouvai dans cette isle une plante que je n'avois pas encore vû : c'étoit le stratiote, connu sous le nom de stratiote d'Egypte ; cette plante merveilleuse qu'on dit se promener sur les eaux du Nil, cherchant sa nourriture à la maniere des animaux. C'est assurément bien mal à propos qu'on a fait ce petit conte, ou qu'on a interprêté dans ce sens les descriptions, peut-être trop lâches, que les voyageurs en ont donné. Le stratiote du Niger est le même que celui du Nil, dont on voit la figure dans Prosper Alpin (1), & dans le Jardin de Malabar (2) ; & il porte des racines si bien piquées en terre, que l'on a assez de peine à l'arracher. Ce qui a sans doute induit en erreur, c'est que cette plante produit des petits bouquets de feuilles fort écartés les uns des autres, & portés sur une tige, qui, après avoir flotté sur l'eau, va se perdre insensiblement dans la terre, à peu près comme font dans ce pays-ci les potamogetons, les *nymphoides*, & les feuilles mêmes du nenufar.

La proximité où j'étois de Podor, que l'on découvroit

(1) Hay alem el maovi, id est, stratiotes. *Prosp. Alp. Ægyp. v. 2. p. 51.*
(2) Kodda-pail. *Hort. Mal. vol. 11. pag. 32. tab. 63.*

1749. Novembre.

voit au loin par-dessus des terres fort basses, me faisoit soupirer avec d'autant plus d'ardeur après le moment où je devois y débarquer, que le bateau faisoit à peine trois ou quatre lieues par jour. Enfin cet heureux instant arriva le 10 de novembre, & mit fin le dix-neuviéme jour à ce voyage long, difficile, & d'autant plus pénible que je l'avois fait dans le mois où se font sentir les plus grandes chaleurs de l'année. Le thermometre que je ne pouvois exposer sûrement que dans la chambre du bateau, y marquoit sur le midi depuis 40 jusqu'à 45 degrés. Elle étoit si pénétrée de l'ardeur du soleil, que la nuit même elle conservoit encore 30 à 32 degrés de chaleur: c'étoit une vraie étuve, ou même une fournaise ardente, dans laquelle distilloit goute à goute le bray & le goudron, que les chaleurs liquéfioient au point de lui permettre de passer par toutes les jointures du bâtiment. Enfin les chaleurs que j'ai souffertes dans ce rude voyage, étoient telles que je ne crois pas qu'on en puisse éprouver ailleurs de plus grandes; & je ne suis nullement surpris que la plûpart des françois qui sont près de deux mois à faire le voyage de Galam en juillet & août, y arrivent rarement sans être attaqués de quelque fievre ardente. Aussi ceux qu'une longue expérience ou une parfaite connoissance du pays ont rendu plus prudens, partent dès le mois de juin, aussi-tôt que les eaux sont assez hautes; alors ils ont beaucoup moins à craindre & à souffrir de l'intempérie de la saison pluvieuse & des chaleurs qui augmentent continuellement depuis le mois de juin jusqu'en novembre: ils n'y résisteroient certainement point en partant en septembre & octobre,

10. Arrivée à Podor.

Chaleur excessive dans les bateaux.

1748. Novembre.

Abeilles très-incommodes.

Une autre incommodité du voyage de Podor ou de Galam, pendant le mois d'octobre, ce ſont les maringoins & les abeilles. J'ai dit ailleurs combien les premiers ſont importuns : les abeilles le ſont encore davantage. Tous les jours vers le midi, j'étois ſûr d'être accueilli par un, deux, & quelquefois pluſieurs eſſains qui venoient ſe rendre dans la chambre du bateau, attirés peut-être par l'odeur pénétrante & réſineuſe du goudron : elles m'obligeoient de quitter le bateau, & de chercher à terre la tranquillité.

La même choſe m'arriva à Podor en novembre & décembre. Il y a apparence que c'eſt pendant ces trois mois que les eſſains ſortent des vieilles ruches pour en former de nouvelles : on en trouve alors aſſez ſouvent des monceaux conſidérables. Je vis un jour un toit de caſe, dont la ſurface de ſeize pieds quarrés, étoit recouverte d'une couche de plus de quatre travers de doigt, d'abeilles qui s'y étoient ainſi entaſſées. C'eſt une preuve non équivoque de la prodigieuſe quantité qu'il y a de ces inſectes dans le pays. Ils ſe logent partout ; mais communément dans les troncs d'arbres que la vieilleſſe a creuſés. Cette année ils avoient fait trois ruches dans notre habitation de Podor : l'une entre les volets & la fenêtre d'une chambre au premier étage ; l'autre au rez de chauſſée, dans une petite armoire pleine de ferrailles dont on ouvroit tous les jours un battant, & qui étoit placée au fond d'un magaſin fort obſcur ; la troiſiéme étoit ſuſpendue au plancher d'un autre magaſin, ſur le coin même de la porte. On réuſſit difficilement à chaſſer ces petits animaux, même pendant la nuit, & par le moyen du feu : ils ſçavent

trouver dans les ténèbres ceux qui les inquiétent, & ils les punissent par des piquûres très-douloureuses. 1749. Novembre.

Ces abeilles ne different de celles d'Europe que par la petitesse. Leur miel a cela de singulier, qu'il ne prend jamais de consistance comme le nôtre : il est toujours liquide & semblable à un syrop de couleur brune. On peut dire qu'il est infiniment supérieur pour la délicatesse & le goût au meilleur miel qu'on recueille dans les provinces méridionales de la France. Qualité de leur miel.

Le terrein de Podor me parut alors bien différent de ce que je l'avois vû dans mon premier voyage. Au lieu d'une plaine séche & stérile, je vis une campagne agréable, entrecoupée de marais dans lesquels le ris croissoit naturellement, & sans avoir été semé. Le terrein plus élevé étoit couvert de mil : l'indigo & le coton y étaloient la plus belle verdure. Presque toutes les plantes aquatiques des pays chauds passerent en revûe sous mes yeux : j'observai là le meniante (1), deux especes de *pontederia* (2), les *jussiaa* (3), les *lemma*, & le *pongati* (4) du Jardin de Malabar. J'y trouvai aussi plusieurs especes d'*alisma*, de liserons, de nénuphar, l'utriculaire, l'*hottonia* (5), les *adhatoda*, un grand nombre de souchets & d'autres plantes la plûpart inconnues. Plantes de Podor.

Je ne bornai pas ma curiosité aux campagnes voi- Eminences de terre fort singulieres.

(1) Nymphæa Indica minor lævis. *Rumph. Herb. Amb. vol. 6. pag.* 167. *tab.* 72. *fig.* 3.

(2) Pontederia floribus umbellatis. *Linn. Fl. Zeyl.* 129.

(3) Nouvelles especes.

(4) Pongati. *Hort. Mal. vol.* 11. *pag.* 47. *tab.* 24.

(5) Hottonia flore solitario, ex foliorum alis proveniente. *Burm. Th. Zeyl. pag.* 121. *tab.* 55. *fig.* 1.

1749. Novembre.

ſines; elle s'étendit encore juſques dans les bois & les marigots qui ſont répandus à deux lieues à la ronde. J'y trouvai auſſi beaucoup d'arbres nouveaux, & des oiſeaux d'une grande beauté. Mais parmi les choſes ſingulieres que j'obſervai, rien ne me frappa plus que certaines éminences de terre, que leur hauteur & leur régularité me firent prendre de loin pour un aſſemblage de caſes de nègres, & même pour un village conſidérable. Ce n'étoit cependant que les nids de certains petits inſectes: Ces nids ſont des pyramides rondes de huit à dix pieds de hauteur, ſur à peu près autant de baſe, dont la ſurface eſt unie, & d'une terre graſſe extrêmement dure & bien maçonnée. L'intérieur eſt un labyrinthe de petites galeries entrelacées les unes dans les autres: elles répondent à une petite ouverture qui donne entrée & ſortie aux inſectes qui l'habitent. On les appelle *vagvague*: peut-être ſont-ce les mêmes que l'on nomme poux de bois & fourmis blanches en Amérique & dans les Indes orientales. Ils ont la figure des fourmis ordinaires, mais leurs membres ſont moins diſtingués. Leur corps qui eſt d'un blanc ſale, eſt auſſi plus mol, plus rempli, & comme huileux. Ces animaux multiplient prodigieuſement, & quand ils travaillent à ſe loger, ils attaquent d'abord quelque tronc d'arbre mort, qu'ils ont bientôt rongé & détruit.

Obſervation de la latitude de Podor.

Dans mes deux voyages j'avois levé avec ſoin la carte du Niger depuis ſon embouchure juſques à Podor: il ne me reſtoit plus qu'à connoître la latitude de ce lieu. La différence que je trouvois entre mon plan & celui que donnent les cartes anciennes & mo-

dernes, me fit soupçonner que cette latitude n'avoit pas été bien déterminée, s'il étoit vrai qu'on y eût jamais travaillé. Pour m'en assurer, je fixai avec les précautions requises un gnomon de 8 pieds 1 pouce 1 ligne de hauteur, au-dessus d'une plate-forme réduite à un niveau assez exact. J'y observai, pendant le mois de novembre & une partie de celui de décembre, différens points d'ombre du soleil, qui me donnerent, par le calcul, sa hauteur; d'où je conclus la latitude de Podor de 16 d. 44 m. ½. boréale, conformément au résultat que je communiquai, pour lors, à M. le Monnier, qui voulut bien en faire part à l'Académie des Sciences (1). Cette observation étoit de quelque importance, puisqu'elle corrige une erreur de plus de 15 minutes dont toutes les cartes font Podor trop septentrional; & qu'elle diminue de beaucoup la longueur du cours du fleuve, dont même la plûpart des directions données jusqu'à présent étoient fausses. Ainsi outre l'avantage que je retirai de mon second voyage de Podor, en prenant des connoissances de l'histoire naturelle du pays; il me procura encore celui de vérifier & de corriger un point de géographie essentiel pour le cours du Niger, dont nous ne connoissons bien encore qu'une petite partie. 1749. Décembre.

En descendant ce fleuve, les vents d'est me furent aussi favorables qu'ils m'avoient été contraires en montant. Je partis de Podor le 17 décembre, & j'arrivai le 21 à l'isle du Sénégal; desorte que je ne fus que cinq jours dans mon retour, au lieu que j'en avois 17. Retour de Podor à l'isle du Sénégal.

(1) Cette observation a été imprimée dans le 2e volume des Mémoires présentés à l'Académie par divers Sçavans, p. 605.

1749. Décembre.

employé dix-neuf à monter à Podor. Les eaux en baissant avoient laissé sur les bords du fleuve un limon dont les nègres sçavent profiter aussi-tôt qu'elles se sont retirées. Ils avoient semé par-tout le gros mil, le tabac, & des haricots de plusieurs especes.

1750. 11 Janvier. Second voyage à Gorée.

Je ne restai pas long-tems à l'isle du Sénégal : j'en partis le 11 janvier de l'année suivante pour retourner une seconde fois à l'isle de Gorée, où j'arrivai le 15. De-là je devois faire le voyage de Gambie avec Mrs de la Brue & de Saint-Jean, directeurs, l'un de la concession du Sénégal, & l'autre de l'isle de Gorée. Ils alloient rétablir le comptoir françois d'Albréda, situé sur ce fleuve à six ou sept lieues de son embouchure, & distant d'environ cinquante lieues de l'isle de Gorée. Trois bâtimens mirent ensemble à la voile le 10 février, & entrerent le 20 dans le fleuve Gambie. Son embouchure ne commence, à proprement parler, qu'à la pointe de Bar, quoique son lit soit prolongé assez avant dans la mer, par des bancs de sable ou des hauts-fonds qui se trouvent entre l'isle aux Oiseaux & le cap Sainte-marie. Ce cap est une terre haute qu'on laisse sur la droite. Depuis la pointe de Bar jusqu'au comptoir d'Albréda le fleuve a une largeur assez inégale d'une lieue dans quelques endroits, & d'un peu davantage dans d'autres. Ses bords sont assez élevés, & garnis des deux côtés de grands arbres qui indiquent assez la bonté du terrein.

10 Février. Voyage de Gambie.

On mouille vis-à-vis le comptoir d'Albréda.

L'on mouilla vis-à-vis le comptoir, & l'on resta quelques jours en rade sans descendre à terre. On y fit bonne chere, en maigre sur-tout. Les nègres nous apportoient quantité d'excellens poissons, des rayes, des

Poissons du fleuve de Gambie.

soles, des vieilles monstrueuses, & beaucoup d'huîtres d'arbres (1) qui sont très-abondantes dans ce fleuve. Elles ont tout ce qui leur faut pour y vivre. Les mangliers dont tous ses bords sont bien fournis, leur prêtent leurs racines pour s'y attacher, & l'eau de la mer n'y perd jamais sa salure. Ce qu'il y a de singulier, c'est que par-tout ailleurs on détache les huîtres des rochers, au lieu que là on les cueille sur les arbres. Lorsque la mer a baissé, elle les laisse à découvert, & on les voit pendantes à leurs racines : c'est ce qui a fait dire à quelques voyageurs qui en ont vûs de semblables en Amérique, qu'elles perchoient sur les arbres. Les nègres n'ont pas tant de peine qu'on penseroit bien, à les cueillir : ils ne font que couper la branche où elles sont attachées. Une seule en porte quelquefois plus de deux cens, & si elle a plusieurs rameaux, elle fait un bouquet d'huîtres qu'un homme auroit bien de la peine à porter. La coquille de ces huîtres differe de celles d'Europe, en ce qu'elle est plus longue, plus étroite & moins épaisse; du reste la délicatesse & le bon goût de leur chair ne permettent pas aux connoisseurs d'y appercevoir aucune différence.

1750. Février.

Huîtres d'arbres.

Ce fut dans ce voyage que je commençai à connoître par moi-même les désordres que causent les sauterelles, ce fléau si redouté dans ces brûlans climats. Le troisiéme jour après notre arrivée, nous étions encore en rade : il s'éleva au-dessus de nous, vers les huit heures du matin, un nuage épais qui obscurcit l'air en nous privant des rayons du soleil. Chacun fut

Nuage de sauterelles.

(1) Voyez l'Histoire naturelle des Coquillages bivalves. *Genre* 1. *l'Huître, planc.* 14. *fig.* 1.

1750. Février. étonné d'un changement si subit dans l'air, qui est rarement chargé de nuages dans cette saison ; mais on reconnut bientôt que la cause en étoit dûe à un nuage de sauterelles. Il étoit élevé d'environ vingt ou trente toises au-dessus de la terre, & couvroit un espace de plusieurs lieues de pays, où il répandoit comme une pluie de sauterelles qui y paissoient en se reposant, puis reprenoient leur vol. Ce nuage étoit apporté par un vent d'est assez fort : il fut toute la matinée à passer sur les environs, & on jugea que le même vent les précipita dans la mer. Elles porterent la désolation par-tout où elles passerent : après avoir consommé les herbages, les fruits, & les feuilles des arbres, elles attaquerent jusques à leurs bourgeons & leurs écorces : les roseaux mêmes des couvertures des cases, tout secs qu'ils étoient, ne furent point épargnés : enfin elles causerent tous les ravages qu'on peut attendre d'un animal aussi vorace. J'en pris un grand nombre que l'on voit encore dans mon cabinet : elles étoient entierement brunes, de la grosseur & longueur du doigt, & armées de deux mâchoires dentées comme une scie & capables d'une grande force. Elles avoient des aîles beaucoup plus longues que celles de toutes les sauterelles que je connois : c'étoit sans doute à leur grandeur qu'elles devoient cette facilité à voler & à se soutenir dans l'air.

Peuples qui mangent les sauterelles. On ne se persuaderoit pas facilement qu'un insecte hideux comme l'est la sauterelle, pût servir de nourriture à l'homme. C'est cependant un fait certain que plusieurs nations de ce pays là mangent. Elles donnent même différentes façons à ce mêts singulier. Les unes le

les pilent & en font une bouillie avec le lait; les autres les font rôtir simplement sur les charbons, & les trouvent excellentes. On ne peut guères disputer sur les goûts; mais j'aurois laissé volontiers aux nègres de Gambie tous les nuages de sauterelles pour le plus misérable de leurs poissons.

Activité de la séve dans les plantes.

Une chose qui m'a toujours étonné, c'est la promptitude prodigieuse avec laquelle la séve des arbres répare dans ce pays-là les pertes qu'ils ont faites: & je n'ai jamais été plus surpris que lorsque descendant à terre quatre jours après ce terrible passage de sauterelles, je vis les arbres couverts de nouvelles feuilles, & ils ne paroissoient pas avoir beaucoup souffert. Les herbes porterent un peu plus long-tems les marques de la désolation; mais peu de jours suffirent pour faire oublier tout le mal que les sauterelles avoient fait.

Nation des Mandingues.

Les peuples qui habitent le pays de Gambie sont Mandingues ou Sosés, pour m'exprimer comme eux. Ils ne vivent & ne s'habillent pas différemment des autres noirs; mais leurs cases sont mieux bâties: peut-être doivent-ils le goût de leur architecture aux Portugais qui s'y sont établis autrefois. Leurs murailles sont de terre grasse bien pétrie, fort liante, & qui prend en séchant beaucoup de solidité. Le dôme qui les couvre est de paille, & descend jusques à un autre petit mur de hauteur d'appui, qui fait autour de la case une petite galerie où l'on est à couvert des rayons du soleil. Le feu avoit pris au village peu de tems avant mon arrivée: les murs des cases qui avoient résistés, étoient en partie d'un beau rouge, & en partie vitrifiés par la violence du feu: ils sembloient de

Leurs cases.

1750. Février.

loin avoir été enduits d'une couche d'émail très-luisant.

La case où je logeois étoit vaste & commode, mais aussi sombre qu'un soûterrein, même en plein midi, parce qu'elle n'avoit d'autres ouvertures que deux portes percées à ses extrêmités. Je dois faire observer ici, de crainte de l'oublier, qu'un grand nombre de nos hirondelles d'Europe venoient s'y rendre tous les soirs, & y passoient la nuit perchées sur les chevrons de la couverture : car, comme je l'ai fait remarquer ailleurs, elles ne nichent pas dans ces pays, elles n'y font qu'hiverner.

Hirondelles d'Europe.

Mon objet en me rendant à Gambie étant d'y faire les observations d'histoire naturelle, il me falloit nécessairement un endroit assez éclairé pour travailler ; mais toutes les cases du village étoient trop sombres. J'imaginai de profiter d'un tamarinier qui se trouvoit au milieu du jardin attenant à ma case, & planté de beaux orangers, de citroniers, de papayers & d'autres arbres fruitiers. Je fis faire une enceinte de paille sous son épais feuillage, qui me procuroit avec une ombre & une fraîcheur agréable, le tendre ramage des oiseaux. C'étoit un vrai cabinet de naturaliste, & je doute qu'on en ait encore vû de si champêtre. Quant à moi, sa mémoire m'est infiniment chere par les connoissances qu'il m'a procurées d'une multitude de plantes nouvelles & fort curieuses que produit ce pays, sans contredit un des plus beaux de l'Afrique.

Cabinet d'observations.

Les terres y sont grasses, profondes, d'une ressource & d'une fécondité étonnante : elles produisent d'elles-mêmes & presque sans culture tout ce qui est nécessaire

Fertilité du pays.

à la vie, grains, fruits, légumes & racines. Dans les lieux les plus élevés & un peu secs, on voit l'acajou, des papayers de deux especes, des goyaviers, des orangers & des citroniers d'une grande beauté: j'en ai mesuré quelques-uns qui avoient plus de vingt-cinq pieds de hauteur, & un pied & demi de diametre au tronc. Les racines de maniok, d'igname, & de batate multiplient considérablement dans les lieux découverts. Les terres noires & humides sont occupées par des forêts de bananiers au pied desquels croissent le poivre & le gingembre. Tout y vient en perfection & d'une excellente qualité. On y fait aussi beaucoup de vin de palmier délicieux.

1750. Février.

Le poivre de cet endroit n'est pas le même que celui de l'Inde. C'est une baye ronde, de la grosseur d'un grain de chenevis, qui acquiert par la maturité une couleur rouge, & une saveur assez douce. Elle contient une semence de la forme & grosseur de la graine du chou, assez dure, & d'un goût de poivre aromatique qui pique agréablement la langue. Ce fruit naît par petites grappes sur un arbrisseau de trois à quatre pieds de hauteur, dont les branches souples & déliées sont garnies de feuilles ovales, pointues par les extrêmités, assez grasses, & semblables à celles du troêne.

Poivre.

Le ris est presque le seul grain qui soit cultivé à Gambie dans les terres inondées par les pluies de la haute-saison. Les nègres coupent toutes ces terres par de petites levées qui retiennent les eaux de maniere que leur ris est toujours baigné. On avoit fait la récolte bien long-tems avant mon arrivée, & les risières ne

Culture du ris.

1750. Février.

faisoient, en février, que des marais desséchés où croissoient quelques herbes sauvages. Tous les soirs on y voyoit voler de tous côtés des petites mouches luisantes, qui, par-tout où elles passoient, faisoient briller une lumiere semblable à celle des étoiles courantes. Je m'y promenai plusieurs fois dès l'entrée de la nuit, & je m'apperçus qu'elles sortoient des crevasses formées dans cette terre marécageuse desséchée, où elles avoient pratiquées leurs retraites. Je remarquai encore que celles qui étoient aîlées éclairoient aussi-bien que celles qui ne l'étoient pas: chose qui ne se voit point en France, où les premieres n'ont pas cet avantage. Enfin elles ne prenoient leur essor que pendant trois ou quatre heures au plus, après quoi elles rentroient dans leurs trous. J'en recueillis un grand nombre, que je conservai quelques jours dans de petites phioles où elles donnerent de la lumiere tant qu'elles vécurent; mais elle s'affoiblissoit à proportion que l'insecte approchoit de sa fin. C'est improprement qu'on a nommé ce petit insecte ver-luisant ou mouche-à-feu, puisqu'il n'est ni mouche ni ver. C'est un scarabé de la petite taille, brun de sa couleur, & dont le corps applati est écailleux comme dans tous les autres scarabés. Ses aîles sont recouvertes de deux fourreaux aussi écailleux, quoiqu'assez mols. La lumiere dont il est pourvû, n'est logée que dans les trois derniers anneaux de son corps; encore faut-il qu'il leur imprime quelque mouvement, pour l'obliger à se montrer au dehors.

Mouches luisantes.

En s'éloignant du fleuve on trouve une terre d'un sablon rouge, gras, extrêmement fin, & d'une fertilité inconcevable. Cela paroît par les arbres dont elle

Bois de Gambie.

1756. Février.

eſt chargée. Ici ce ſont des boſquets impénétrables, non par les épines, qui y ſont aſſez rares, mais par leur épaiſſeur : j'y ai rencontré quelques plants de vigne ſauvage ſemblable à celle de l'Europe. Là ce ſont des bois de haute futaie, courbés ſous le poids des *ciſſus*(1), qu'on appelleroit lianes en Amérique, à cauſe de la maniere dont elles s'y attachent en montant puis en deſcendant, s'entrelaçant les unes dans les autres, & paroiſſant tirer en bas & aſſujettir leurs branches, comme font les manœuvres d'un vaiſſeau à l'égard de ſes vergues & de ſes mâts. Ce fut dans ces belles campagnes que je vis ces arbres prodigieux en groſſeur & en grandeur, les ceybas(2) du P. Plumier, autrement les polons ou fromagers, que les nègres du Sénégal appellent benten, comme je l'ai dit ailleurs.

Benten arbre d'une grande hauteur.

Le benten ſurpaſſe en hauteur tous les autres arbres du Sénégal, comme le pain-de-ſinge, dit calebaſſier, les ſurpaſſe par ſa groſſeur. Il y en a de cent dix & même de cent vingt pieds de hauteur, dont le tronc de huit à dix pieds au plus de diametre, & extrêmement droit, a cinquante ou ſoixante pieds & ſouvent davantage de longueur, entre les racines & les branches. Les canelures ou eſpeces d'aîlerons qui naiſſent quelquefois dans toute la longueur de ce tronc, ne diminuent rien de la beauté qu'il doit à la blancheur de ſon écorce, & à la hardieſſe avec laquelle il porte ſa tête bien pommée & arrondie. C'eſt de cet arbre que les nègres font leurs pirogues en creuſant ſon tronc,

On en fait des pirogues.

(1) Cereo affinis ſcandens planta aphylla; caule rotundo, articulato, glabro, ſucculento; ſaturatè viridi. *Sloan. Jam. vol. 2. tab. 224. fig. 3. & 4.*

(2) Ceyba viticis folio caudice glabro. *Plum. gen. pag. 42.*

1750. Février.

dont le bois est très-mol, liant & extrêmement léger. Ceux de Gambie ayant à leur disposition les plus gros bentens, font aussi les plus grandes pirogues : ils en ont de quarante à cinquante pieds de long, sur quatre à cinq pieds de largeur & un peu moins de profondeur.

Farobier.

Le farobier est un autre grand arbre, aussi commun que le benten, mais d'un usage tout différent à cause de la dureté & de la pesanteur de son bois. Ses fruits sont fort recherchés par les nègres. Ce sont des gousses semblables à celles du haricot, mais de plus d'un pied de longueur, qui renferment des semences noires, applaties, semblables à de grosses lentilles, & enveloppées d'une chair jaune farineuse. Ils mangent cette chair, qui souvent leur tient lieu de toute autre nourriture, sur-tout quand ils voyagent. Elle est fort bonne, nourrissante, & d'un goût de pain-d'épice sucré & très-agréable.

Figuier extraordinaire.

A l'extrêmité orientale du village d'Albreda je trouvai un figuier sauvage d'une figure & d'une grosseur extraordinaire. Il n'étoit pas fort haut; mais son tronc qui avoit environ dix pieds de diametre, étoit coupé de tant de canelures, qu'il sembloit composé de plusieurs arbres joints les uns aux autres par leurs troncs, dont la plûpart s'étendoient davantage vers les racines, où ils formoient des especes d'arcboutans. Le même tronc dont la hauteur ne passoit pas quinze pieds, se divisoit en plusieurs branches fort grosses & bien garnies de feuilles, qui rendoient cet arbre fort agréable, & capable de faire un très-bel ombrage. Les habitans du lieu en avoient profité pour faire un caldé, c'est-à-dire, une salle de conversation. Cette salle

Caldé, ce que c'est.

consistoit en un plancher élevé de deux à trois pieds au-dessus de terre, & composé de plusieurs fourches plantées les unes à côté des autres, sur lesquelles portoient des traverses : on avoit recouvert le tout avec des claies fort serrées, & quelques nattes par-dessus. C'étoit-là le lieu où se tenoient les assemblées ; les fainéans y alloient fumer & converser ; on y voyoit des curieux de nouvelles ; en un mot, c'étoit-là que se traitoient toutes les affaires du village.

1750. Février.

Grenouilles.

Il n'est pas étonnant, sans doute, que dans un pays humide on voie des grenouilles : cependant je devois naturellement en être surpris, n'en ayant encore trouvé dans aucun de mes voyages. Depuis Podor jusqu'à Gambie, qui en comprenant l'isle du Sénégal, celle de Gorée, Portudal & plusieurs autres lieux où j'avois été, renferment un espace de plus de cent cinquante lieues qui m'étoit assez connu, je n'avois encore vû que des crapaux. Ce fut dans un puits creusé au bout occidental du village d'Albréda que je découvris les premieres grenouilles : ses bords élevés de six pieds & coupés verticalement, les empêchoient de sortir. Je n'en vis que dans ce puits, mais elles y étoient en si grande quantité, que quand elles s'élevoient au-dessus de l'eau, elles en cachoient totalement la surface, se tenant toutes en recouvrement les unes au-dessus des autres, à peu près comme sont posées les tuiles qui couvrent nos maisons. Leur corps plus petit & plus ramassé que celui des grenouilles de France, & leur couleur verte, tigrée de plusieurs taches noires jettées agréablement, me la firent regarder comme une espece bien distinguée.

1750. Février.

La botanique & toutes les autres parties de l'histoire naturelle avoient beaucoup profitées entre mes mains dans ce fertile pays, & je me serois enrichi d'un nombre d'observations encore plus considérable, s'il m'eût été permis d'y faire un plus long séjour; mais les circonstances & les embarras d'un comptoir qu'il falloit établir, m'empêcherent d'y rester. Je m'embarquai le 12 mars pour retourner à Gorée, avec le directeur de cette isle, & celui du Sénégal qui avoient donnés tous leurs soins pour que rien ne me manquât pendant que j'étois à Gambie.

12 Mars. Retour de Gambie à l'isle de Gorée.

Baleines monstrueuses.

La traversée fut longue, & nous eûmes tout le loisir de considérer de fort près deux baleines que nous avions déja vûes dans notre premier voyage. Elles nous suivirent plus long-tems dans celui-ci, & nous eûmes le plaisir de voir les jeux & la marche majestueuse de ces monstres, dont la compagnie ne nous amusoit qu'autant qu'ils n'approchoient pas trop le vaisseau. J'estimai leur longueur d'environ cinquante-cinq ou soixante pieds: la partie de leur dos qui sortoit toujours hors de l'eau, avoit bien douze pieds de longueur sur quatre à cinq de largeur, indépendamment de la tête, qui s'élevoit quelquefois pour respirer sans faire d'autre bruit que celui du cheval lorsqu'il souffle en bûvant. Ils ne rejettoient point l'eau par les naseaux comme font tous les souffleurs, qui sont aussi fort communs dans les mers des tropiques: enfin je n'apperçus aucune apparence de nageoire sur leur dos. C'est sans doute à une baleine de cette espece qu'avoit appartenu autrefois une vertebre de quatorze pouces de diametre sur huit de hauteur, que j'eus occasion de

voir

voir depuis ſur le rivage, avec quelques côtes de plus de dix pieds de longueur. On ſera peut-être ſurpris de ce que je parle des baleines n'en ayant rien de plus précis à dire : cependant comme elles ſe trouvent dans un pays où les nègres n'ont ni l'envie ni l'habitude de leur faire la chaſſe, & comme il n'y a pas d'apparence qu'on y en voie jamais de plus près ni plus commodément que j'ai vû celles-ci, je devois faire part ici de mes remarques, pour faire connoître de quelle grandeur ſont les baleines de la zone torride, ſuppoſé qu'elles ſoient diſtinguées de celles de la zone glaciale.

1750. Mars.

Nous avions pendant le jour les divertiſſemens des baleines, & ceux de la mer pendant la nuit. Dès que le ſoleil en ſe plongeant ſous l'horizon, avoit ramené les ténèbres, la mer nous prêtoit auſſi-tôt ſa lumiere. La proue du navire, en faiſant bouillonner ſes eaux, ſembloit les mettre en feu : nous voguions ainſi dans un cercle lumineux qui nous environnoit comme une gloire d'une grande largeur, d'où s'échappoit dans le ſillage un long trait de lumiere, qui nous ſuivit juſqu'à l'iſle de Gorée, où nous débarquâmes le 23 du même mois.

Mer extrêmement lumineuſe.

Le 23, arrivée à l'iſle de Gorée.

Au lieu de retourner auſſi-tôt à l'iſle du Sénégal, je voulus reſter à Gorée pour y achever les obſervations ſur les plantes, & particulierement ſur les coquillages & d'autres corps marins, qui m'avoient échappés dans mes deux premiers voyages. C'étoit alors la ſaiſon des poiſſons, du moins des poiſſons de moyenne taille. La mer en paroiſſoit remplie : lorſqu'ils étoient pourſuivis par les gros, on les voyoit par bancs s'approcher de terre, & ſouvent y échouer. J'ai vû de ces bancs de

Bancs de poiſſons.

toute autre pays une pêche ſemblable auroit ſans doute paſſée pour miraculeuſe. 1750. Mars.

Il y a dans l'iſle de Gorée, comme je l'ai déja dit, une terre baſſe que l'on nomme Savane. J'y logeois dans une caſe de paille, conſtruite à la maniere des nègres : elle étoit neuve quand j'y entrai ; mais en moins d'un mois elle fut toute à jour. J'en recherchai la cauſe que je découvris bientôt. Tout ce terrein étoit rempli d'une eſpece de fourmi blanche, ou de vagvague, différente de celle dont j'ai parlé ailleurs. Celle-ci au lieu d'élever des pyramides, reſte enfoncée dans la terre, & ne ſe déclare que par des petites galeries cylindriques de la groſſeur d'une plume d'oye, qu'elle éleve ſur tous les corps qu'elle veut attaquer. Ces galeries ſont toutes de terre cimentée avec une délicateſſe infinie. Les vagvagues s'en ſervent comme de chemins couverts pour travailler ſans être vues ; & on peut compter que de telle nature que ſoit ce à quoi elles s'attachent, cuirs, étoffes, toiles, livres, bois, tout eſt bientôt rongé & conſommé. J'en eus été quitte à grand marché, ſi elles n'euſſent attaqué que les roſeaux de ma caſe ; mais elles me percerent une malle qui étoit élevée ſur des tretaux un pied au-deſſus de terre, & rongerent la plûpart de mes livres. Mon lit même n'étoit pas épargné, & quoique j'eus ſoin tous les ſoirs d'abattre les galeries, elles étoient ſouvent élevées au milieu de la nuit juſqu'à mon chevet, & gagnoient juſques dans mon lit, où les vagvagues après avoir découpé mes draps & mes matelas, en venoient à ma peau qu'elles mordoient cruellement. On me diſpenſera de parler ici des enflûres & des vives douleurs qui

Inſecte fort incommode, appellé vagvague.

1750. Mars.

accompagnerent le poiſon de ces morſures. Ces inſectes, dont la groſſeur ne paſſe guères celle des grandes fourmis d'Europe, ſont d'une conſtitution telle que ni l'eau douce, ni l'eau ſalée de la mer, ni le vinaigre, ni les autres liqueurs fortes, dont j'ai pluſieurs fois inondé le ſol de ma chambre, n'ont pû les faire périr; & quelques moyens que j'aie tenté pour en éteindre la race, il ne m'a jamais été poſſible d'y réuſſir. Les torts infinis & les ravages que font ces animaux demanderoient qu'on cherchât quelque voie ſûre de les exterminer : on a propoſé l'arſenic comme un ſecret infaillible; mais il ne ſeroit pas prudent d'en conſeiller l'uſage, & encore moins de le pratiquer: le feu, s'il n'étoit pas ſujet à des déſaſtres plus dangereux que ceux que cauſent les vagvagues, ſeroit l'expédient le moins diſpendieux & le plus efficace; car on voit rarement ces inſectes dans les lieux où il a paſſé vivement.

Obſervations ſur la lumiere de la mer.

Si j'ai beaucoup ſouffert de l'incommodité des vagvagues, il faut convenir auſſi qu'ils ont contribué à un grand nombre d'obſervations, & à me faire répéter cent fois des expériences que je n'aurois peut-être faites que rarement. Ma chambre étoit remplie de baquets pleins d'eau de mer, où j'avois continuellement des poiſſons vivans qui rendoient pendant la nuit une lumiere ſemblable à celle des phoſphores. Les bocaux remplis de coquillages, les poiſſons mêmes qui étoient étendus morts ſur ma table, en donnoient auſſi de leur côté. Toutes ces lumieres réunies enſemble, & réfléchies ſur différentes parties de ma chambre, la faiſoient paroître enflammée; & j'avouerai qu'elle me parut telle la premiere fois que j'apperçus cet étrange

phénomène, & qu'il me fit l'impreſſion qu'il eſt ordinaire à tout homme d'éprouver en pareil accident. Les vagvagues en me réveillant en ſurſaut, renouvellerent ma premiere frayeur beaucoup plus ſouvent que je ne l'aurois d'abord ſouhaité; mais ma crainte ſe diſſipa peu à peu par l'habitude, & j'eus beaucoup de plaiſir dans la ſuite à conſidérer ce ſpectacle ſingulier. Ce qu'il avoit de plus charmant, c'eſt que chaque poiſſon rendoit ſa forme ſenſible par la lumiere qui en ſortoit : il en étoit de même des coquillages & de tous les corps marins que j'avois chez moi : les baquets eux-mêmes ſembloient des fournaiſes ardentes. Ce n'eſt pas tout : chaque jour le ſpectacle étoit nouveau, & la décoration changeoit, parce que chaque jour j'avois de nouveaux poiſſons & de nouveaux coquillages à obſerver : tantôt c'étoit une ſarde, une carengue; tantôt une pourpre, un pucelage; tantôt c'étoit un polype, un crabe ou une étoile de mer qui faiſoit voir ſes rayons lumineux au milieu des ténèbres : enfin je diſtinguois parfaitement la forme de tous ces animaux divers, par les traits de lumiere qui partoient de chacune de leurs parties; & mille poſitions différentes que je pouvois leur donner, me permettoient de varier à l'infini cette décoration lumineuſe.

1750. Mars.

Poiſſons lumineux.

Lorſque les vagvagues me forçoient de quitter cette brillante demeure, & de chercher de la tranquillité au dehors, la mer courroucée me préſentoit en grand le même phénomène. Ses montagnes d'eau ſembloient ſe métamorphoſer en montagnes de feu, & offroient à mes yeux un ſpectacle merveilleux, & plus capable d'exciter l'admiration que la crainte, à ceux même qui auroient été expoſés à ſa fureur.

1750. Mars.

Accident singulier.

Quoique la mer fût violemment agitée aux environs de l'isle de Gorée, à cause de l'équinoxe du printems où nous étions alors, je ne laissois pas de la passer souvent dans un petit canot, pour gagner la grande terre. Un jour que j'allois au cap Bernard, il m'arriva un accident qui pensa me coûter la vie. Ce cap n'est éloigné de Gorée que d'un tiers de lieue: c'étoit pour la premiere fois que je me disposois à y descendre. De loin il me paroissoit faire une anse semblable à un petit port, & je comptois y aborder aisément : mais à mesure que j'approchois du rivage j'y trouvois plus de difficulté : la mer brisoit par-tout avec force, & je ne voyois aucun endroit sûr pour débarquer. Cependant les vagues entraînoient toujours mon canot vers la terre, & je me vis tout à coup enveloppé d'une lame qui l'emporta sur un rocher où il versa en se brisant. Tout le bonheur que j'eus dans ce bouleversement, où je ne perdis point la tête, fut que le canot en tournant, s'arrêta sur ce rocher, où il fut soutenu comme une voûte de dessous laquelle mes deux nègres s'échapperent. Je n'attendis pas qu'une autre lame vînt le relever & peut-être me couvrir, comme cela seroit infailliblement arrivé : je profitai de la légereté de mes jambes pour gagner le haut du rivage, où j'en fus quitte pour me sécher en me promenant au soleil.

Jusques-là nulle difficulté n'avoit été capable de m'arrêter; cependant cette catastrophe, indépendamment des douleurs que me causoit la mer toutes les fois que je m'y embarquois, me fit faire de sérieuses réflexions sur les risques que je courois en passant tous les jours de Gorée au continent dans un si petit vaisseau,

M. de Saint-Jean, directeur de cette isle, qui avoit pour moi toutes sortes d'attentions, & même plus que je n'en avois moi-même, voulant m'épargner les périls auxquels je m'exposois si évidemment, proposa au maître de Ben, petit village du continent à une lieue dans le nord de Gorée, de me recevoir chez lui, & de me procurer toutes sûretés pour les promenades que je ferois sur ses terres & par-tout où je pourrois m'étendre. Ce seigneur nègre, qui étoit extrêmement affectionné pour les françois, fut au comble de sa joie de pouvoir en posséder un chez lui pendant quelques semaines. Je trouvai le 24 avril en arrivant dans son village, une case commode qu'il avoit fait bâtir nouvellement dans sa tapade pour son usage. Elle étoit environnée de plusieurs cours & jardins, où il m'avoit encore préparé un petit cabinet bien éclairé, & dans une situation telle que je l'avois desirée pour la commodité de mes observations. Rien ne favorisoit davantage mes intentions que la position avantageuse de ce village. D'un côté la mer me fournissoit tout ce que je pouvois souhaiter en poissons & en coquillages: d'un autre côté j'avois les plaines, une forêt considérable, & à deux lieues de là les montagnes du cap Verd. Dans tous ces endroits je devois trouver de quoi me satisfaire tant en plantes qu'en animaux de toute espece.

1750. Mars.

Avril. 24. L'Auteur va demeurer dans le village de Ben, au milieu des nègres.

Ce pays est entierement sabloneux, comme les environs de l'isle du Sénégal; mais il forme une plaine beaucoup plus élevée. Il produit avec les mêmes plantes, un grand nombre d'autres qui lui sont particulieres: on y voit aussi beaucoup de bois d'épines, tels

1750. Avril.

Pains-de-singe monstrueux.

que les acacies, & des pains-de-singe. En allant de Ben au cap Verd, je rencontrai sur ma route, à peu près à moitié chemin, deux de ces derniers arbres encore plus gros que ceux que j'avois admiré aux environs de l'isle du Sénégal. Je mesurai leurs troncs avec une ficelle, & je trouvai à l'un soixante & seize pieds, & à l'autre soixante & dix-sept pieds de circonférence, c'est-à-dire, plus de vingt-cinq pieds de diametre. C'est ce que j'ai vû de plus merveilleux en ce genre; & si l'Afrique en montrant l'autruche & l'élephant s'est acquise la juste réputation d'avoir enfanté les géans des animaux, on peut dire qu'elle ne s'est point démentie à l'égard des végétaux, en tirant de son sein les pains-de-singe, qui surpassent infiniment tous les arbres existans aujourd'hui, du moins dans les pays connus, & qui sont vraisemblablement les arbres les plus anciens du globe terrestre.

Nids d'une grandeur extraordinaire.

Aux branches de ces arbres étoient suspendus des nids qui n'étonnoient pas moins par leur grandeur. Ils avoient au moins trois pieds de longueur, & ressembloient à de grands paniers ovales, ouverts par en bas, & tissus confusément de branches d'arbres assez grosses. Je n'eus pas la satisfaction de voir les oiseaux qui les avoient construits; mais les habitans du voisinage m'assurerent qu'ils avoient assez la figure de cette espece d'aigle qu'ils appellent *ntann*. A juger de la grandeur de ces oiseaux par celle de leurs nids, elle ne devoit pas être beaucoup inférieure à celle de l'autruche.

Terrein des environs du cap Verd.

La vûe de la double montagne du cap Verd étoit le seul moyen que j'avois pour diriger mes pas dans

cette

1750. Avril.

cette vaste plaine ; car les sables y étoient tellement agités & transportés d'un lieu à l'autre par les vents, qu'il n'étoit pas possible d'y appercevoir ni sentier ni aucune trace marquée : les éminences même que je rencontrois quelquefois, au lieu de me guider, ne servoient qu'à m'égarer moi & mes nègres, à cause de leur grande uniformité. Elles portoient pour toute verdure des arbrisseaux connus dans l'Inde sous le nom de bois de renette(1). Je marchois aussi quelquefois dans des champs très-vastes, semés naturellement d'une espece de basilic particuliere au pays. Ce qui me parut digne de remarque, c'est que par-tout où il croissoit, il étoit fort épais, & qu'on y voyoit rarement d'autres plantes de telle espece qu'elles fussent, pas même dans les endroits les plus clair-semés, comme si sa proximité leur eût été funeste. Ce basilic est ligneux & vivace : il forme un arbrisseau de deux pieds de hauteur, dont les tiges & les feuilles sont d'un verd rougeâtre, & répandent une odeur de citron extrêmement gracieuse. Les sables quoique mobiles & déplacés à chaque instant, produisoient encore beaucoup d'autres petites plantes, & sur-tout des chiendents qui en couvroient presque toute la surface.

Forêt de palmiers.

Mes promenades les plus ordinaires étoient dans la forêt de Krampsane, que j'appellois aussi la forêt des palmiers, parce qu'en effet on y voit peu d'autres arbres. Elle commence à une petite demi-lieue du village de Ben, & s'étend jusques à deux lieues dans l'est vers le nord, en faisant un demi-cercle, & passant à

(1) Dodonæa. *Linn. Hort. Cliff.* 148.
Staphylodendrum foliis lauri angustis. *Plum. Cat. pag.* 18.

1750. Avril. un quart de lieue d'un village ruiné, appellé *Mbao*, & situé sur le rivage à une lieue & demi de Ben. Sa largeur est par-tout d'environ un quart de lieue. Son terrein est bas, & creusé dans certains endroits comme un canal, qui paroît avoir été autrefois sinon un bassin inondé par les eaux de la mer, du moins un lit de riviere d'eau salée, qui en se desséchant a laissé un sable noir & limoneux, dans lequel les eaux de la pluie prennent un goût de sel qui les empêche d'être potables. J'oserois même assurer que ce canal faisoit autrefois partie du marigot de Kann, dont il est plus qu'évident que la communication a été interceptée par une jettée de sables, que les vents ont amenés auprès de son embouchure.

Dattiers. Du côté de Ben jusqu'aux deux tiers de sa longueur, cette forêt est toute en palmiers-dattiers, à l'entrée desquels s'éleve un petit bosquet de palmistes : dans l'autre tiers on ne voit que de ces derniers. Le dattier de ce pays est sauvage, & vient sans culture. Les nègres Serères du royaume de Kaïor, qui comprend le cap Verd, l'appellent *kionkomm* ; & ceux du pays d'Oualo vers l'isle du Sénégal, lui donnent le nom de *sor-sor*. Il s'éleve rarement au-dessus de vingt à trente pieds : son tronc est rond & droit, de couleur tannée, & de six pouces au plus de diametre. De son sommet il sort une gerbe de feuilles de huit à neuf pieds de longueur, qui s'étendent en rond comme un parasol, & se courbent un peu vers la terre. Le pied de cet arbre produit un nombre infini de tiges semblables à celle du milieu, mais qui s'élevent rarement à la hauteur de quatre ou cinq pieds. Ces tiges grossissent considéra-

blement cet arbre, & même au point que par-tout où il se seme naturellement en forêts, on a bien de la peine à s'ouvrir un passage au travers des épines qui terminent ses feuilles. Ses fruits sont plus courts que ceux du dattier cultivé; mais leur chair est plus épaisse. Ils sont d'un goût sucré, très-agréable, & infiniment au-dessus de celui des meilleures dattes du Levant; peut-être parce qu'elles mûrissent mieux sur l'arbre. 1750. Avril.

Le palmiste est de tous les palmiers (1) du pays, celui qui s'éleve le plus. On en voit de soixante à quatre-vingt pieds de tige, sans aucune branche. Son tronc est noir extérieurement, également gros dans toute sa longueur, & du diametre d'un à deux pieds. Sa tête se charge de feuilles à peu près comme le dattier. Il porte des fruits ronds de la grosseur d'une petite noix, & recouverts d'une chair jaunâtre dont on fait l'huile de palme. Les nègres lui donnent le nom de *tir*. Palmiste.

C'est de ces deux arbres qu'on tire le vin de palme. Cette liqueur ressemble parfaitement au petit lait par sa couleur. Il y a plusieurs manieres de la tirer: voici comment les nègres pratiquent la premiere, & comme je l'ai souvent pratiquée, à leur exemple, à l'égard du dattier dans la forêt de Krampsàne. On coupe une tige à quelques pouces au-dessous de la couronne, dont on ne laisse que quelques feuilles: on les couche par-dessus l'incision, & on les y assujettit avec une cheville qui se fiche dans l'arbre. L'extrêmité de ces feuilles se replie ensuite dans une calebasse, ou dans un petit pot de terre rond, d'étroite ouverture, qui se trouve ainsi suf- Vin de palme. Premiere maniere de le tirer.

(1) Palma altissima, non spinosa, fructu pruniformi minore, racemoso sparso. *Sloan. Jam. vol. 2. tab. 215.*

1750. Avril.

pendu ſans pouvoir quitter les feuilles ni tomber. Par ce moyen la ſéve qui ſort de la tige coupée, coule le long des feuilles, & va ſe rendre dans le pot où elle s'amaſſe.

Seconde maniere.

La ſeconde maniere de tirer le vin de palme ſe réduit à faire un trou rond au-deſſous de la tête de l'arbre, au lieu de la couper, & à y introduire quelques feuilles pliées, qui ſervent de goutiere ou de canal, pour conduire la liqueur dans le pot qui y eſt attaché.

Ces deux pratiques ſont faciles à exécuter à l'égard du dattier, dont on n'attaque que les tiges qui n'ont pas plus de cinq pieds de hauteur. Mais lorſqu'il s'agit de tirer le vin d'un arbre très-haut, comme du palmiſte, on a beaucoup plus de peine. Les nègres ont un expédient merveilleux pour y monter. Ils ſe ſervent d'une ſangle d'écorce de *bauhinia*, ou de feuilles de palmier amorties au ſoleil, battues & treſſées, de trois travers de doigt de largeur. L'un des bouts eſt percé d'un œillet, dans lequel entre un bâtonnet attaché en travers à l'autre bout, pour faire l'office de bouton. Cette ſangle ne doit être ni trop ſouple, ni trop roide : il lui faut un reſſort ſuffiſant pour l'empêcher de trop plier. Elle fait comme un cercle de deux pieds & demi de diametre, qui lorſqu'il eſt tendu par le corps de l'homme & celui de l'arbre, devient un ovale qui laiſſe environ un pied & demi de diſtance entre les deux. Avec cette ceinture, ils ſe lient pour ainſi dire à l'arbre, & montent en s'aidant d'abord des pieds, puis des genoux & des mains, juſqu'à ce que la partie de la ſangle qui appuie ſur l'arbre, ſe trouve au-deſſous de celle qui en ſoutenant leurs reins ou leurs

Maniere dont les nègres montent ſur les arbres.

cuiſſes, leur ſert de ſiége : alors ils ſe rapprochent de l'arbre, pour relever en haut la partie oppoſée, qui bientôt après ſe trouve encore abaiſſée au-deſſous de celle des reins, qui ont été élevés par le travail des pieds & des genoux. La ſangle ne peut gliſſer, parce qu'elle eſt toujours bien tendue entre l'homme & le tronc, qui d'ailleurs eſt très-rude. De cette façon ils parviennent bientôt au ſommet de l'arbre. Là ils s'aſſeoient ſur leur ſangle, & jouiſſans de la liberté de leurs bras, ils coupent les régimes de fruits qu'ils ont jugés mûrs, ils les attachent avec les calebaſſes pleines de vin, & les deſcendent en bas par le moyen d'une corde : car ils n'oublient jamais en montant de porter avec eux en bandoulière tout ce qui leur eſt néceſſaire pour ce travail ; une corde, un couteau, & des calebaſſes vuides pour remplacer celles qu'ils ont retirées pleines de liqueur. Lorſqu'ils veulent deſcendre de ces arbres, ils font le contraire de ce qu'ils avoient fait pour y monter ; c'eſt-à-dire, qu'ils abaiſſent de tems en tems la ſangle au lieu de la relever. Leur promptitude & leur aſſurance dans ce métier fatiguant, fait aſſez connoître quelle doit être leur ſoupleſſe, & combien ils ſont adroits ; car on ne dit pas qu'il leur ſoit jamais arrivé d'accident, & ils n'ont à craindre que de la part de la ſangle qui pourroit ſe rompre.

1750.
Avril.

Il faut que cette eſpece de vendange coûte peu de peine aux nègres, puiſque leur vin eſt à ſi bon marché qu'on en a ſur les lieux plus de quarante pintes pour dix ſols, & ſouvent pour la moitié de ce prix. Elle ne ſe fait pas toute dans le même tems, comme l'on fait celle du raiſin dans les pays tempérés. Les arbres ne

1750. Avril.

fournissent chaque jour qu'une petite quantité de ce vin, & on est obligé de le consommer presqu'aussi-tôt, parce qu'il s'aigrit en peu de tems. Les nègres ne le boivent que vingt-quatre heures après qu'il est tiré, c'est-à-dire, lorsqu'il a assez fermenté pour piquer agréablement le palais. Il est potable jusqu'au troisiéme jour; mais alors il porte à la tête, & son ivresse est très-dangereuse. Passé ce tems il se tourne en mauvais vinaigre, qui contracte bientôt une odeur insupportable. Pour moi, & il en sera de même de toutes les personnes qui cherchent plutôt la délicatesse que la force dans le vin, j'ai toujours remarqué qu'il étoit délicieux dans sa nouveauté; & que plus il étoit frais, plus il avoit de bonté: j'en ai bû cent fois dans les calebasses encore attachées aux arbres, jamais je ne l'ai trouvé meilleur que dans les premiers instans: il a alors toutes les bonnes qualités qu'on ne peut espérer de lui trouver douze heures après. Il a une saveur douce, sucrée autant qu'il faut, souvent relevée d'une légere pointe de verdeur qui flatte le goût très-agréablement. Enfin le seul défaut qu'on doive reprocher à cette liqueur, c'est qu'elle ne puisse se garder pour être transportée dans nos climats, où l'on en feroit plus de cas que dans celui où on la recueille. J'avouerai cependant que ce vin, tout flatteur qu'il est, n'a pas les bonnes qualités de celui d'Europe. En tel état qu'on le boive, doux ou acide, il a toujours quelque chose de corrosif; du moins j'ai eu lieu de le juger tel, après en avoir usé pour unique boisson pendant les quinze jours que je restai à Ben; car dans son état de douceur il n'est pas dangereux, quelque quantité qu'on

Qualités de ce vin.

en boive : peut-être auſſi ſa qualité corroſive m'étoit-elle plus ſenſible, parce que je n'étois accoutumé à aucune ſorte de vin. 1750. Avril.

Parmi cette multitude preſqu'infinie de palmiers qui rempliſſoient la forêt de Krampsàne, je voyois par intervalles beaucoup d'arbres & de plantes rares. Deux eſpeces de *tabernæmontana* ſe faiſoient remarquer par la beauté de leur feuillage d'un verd gai & luſtré : une eſpece nouvelle de *bignonia* ſe diſtinguoit auſſi par la grandeur de ſes fleurs, & par la ſingularité de ſes fruits, qui pendoient comme de gros concombres au bout de ſes branches. Auprès du village de Mbao je trouvai le poivrier d'Ethiopie, cet arbre aromatique auquel les françois établis au Sénégal donnent le nom de *maniguette*. Vers l'extrêmité de la forêt, je vis pluſieurs eſpeces d'anones ou de coroſoliers, dont les plus grandes étoient dans les bois, les moyennes ſur les côtes, & les plus petites dans les plaines expoſées au ſoleil ; la plûpart chargées d'excellens fruits. En ſuivant la côte maritime depuis Mbao juſqu'à Rufisk, qui eſt un village conſidérable à deux lieues & demie de là, je marchois ſur des ſables tout couverts de *ſophora* (1), & de l'aloë de Guinée (2), dont les nègres des environs font de très-bons cordages qui ſe corrompent difficilement dans l'eau.

Plantes de la forêt de Krampsàne.

On compte de l'iſle de Gorée à Rufisk trois lieues en ligne directe. J'avois déja fait ce voyage par mer. L'attérage y eſt fort difficile, ſur-tout dans les tems où

(1) Sophora tomentoſa foliis ſubrotundis. *Linn. Fl. Zeyl.* 163.

(2) Aloe Guineenſis, radice geniculatâ, foliis è viridi & atro undulatim variegatis. *Comm. Hort. Amſt. vol.* 2. *pag.* 39. *tab.* 20.

1750. Avril.

la mer eſt agitée, parce que la côte eſt baſſe & toute ſemée de pointes de rochers. Lorſqu'on eſt mouillé vis-à-vis ce village, on jouit d'un point de vûe fort agréable: ſa ſituation ſur une colline plantée d'arbres, le petit ruiſſeau dont les eaux ſalées ſerpentent ſur la droite pour en former une preſqu'iſle, la forêt toujours verte qui s'éleve par derriere en amphithéatre, forme ſur le tout un payſage raviſſant & qu'on rencontreroit difficilement ailleurs. Les nègres de ce lieu me parurent fort laborieux. Les uns étoient alors occupés à battre les feuilles de l'aloë de Guinée, pour en ſéparer la filaſſe; les autres la tordoient & en préparoient des lignes de pêche & des naſſes: d'autres enfin faiſoient des arcs & des fléches pour la chaſſe. Après avoir viſité toutes les maiſons de Rufisk, je fus fort ſurpris d'entrer comme dans un ſecond village: c'étoit un aſſemblage de caſes un peu moins grandes, couvertes de ſable & ſemblables à autant de mauſolées élevés ſur les corps de leurs morts qui y étoient enterrés, ſuivant l'uſage établi chez tous les peuples de la nation Serère.

4 Mai. L'Auteur eſt attaqué par un nègre Serère.

Il ne m'étoit pas encore arrivé d'être attaqué par les nègres juſqu'au 4 de Mai, où côtoyant la mer pour me rendre de Rufisk à Ben, qui en eſt éloigné de plus de trois lieues, je fus pourſuivi par un nègre Serère, qui ſortant du bois voiſin, lançoit ſes fléches empoiſonnées ſur moi & ſur le nègre qui m'accompagnoit. J'avois plus de deux cens pas d'avance ſur lui, & d'ailleurs j'étois bon marcheur, & accoutumé à ces ſables fatiguans où l'on enfonce ſouvent juſqu'à mi-jambe. Je continuai donc ma route en doublant le pas, ſans perdre

perdre haleine, & sans paroître ému des démonstrations menaçantes par lesquelles il espéroit m'arrêter en m'intimidant; car j'avois encore une ressource dans mon fusil, supposé qu'il fût venu à la portée du coup. Mais après s'être bien fatigué tantôt à courir sur moi, tantôt à me décocher ses fléches, mon brave ennemi, voyant qu'il avoit perdu ses peines, & que je m'éloignois de plus en plus de lui, jugea à propos de rentrer dans sa forêt. C'étoit sans doute quelqu'un de ces Serères sauvages réunis en une petite république à dix lieues de là, qui étoit sorti de son pays pour exercer le brigandage. Il n'y avoit que mon fusil qui pût le tenter, & s'il eût été plus adroit & plus rusé, il ne m'auroit certainement pas épargné pour s'en rendre maître. Cette maniere d'attaquer est assez ordinaire à une race de maures appellés *Azounas*, qui ne font d'autre métier que de se mettre en embuscade derriere un arbre, pour tirer un coup de fusil ou une fléche à un homme dont ils veulent avoir les armes. Un pareil accident m'étoit arrivé dans mon second voyage de Podor: mais le maure que je découvris, regarda plus d'une fois avant de m'attaquer; & il fut bien déconcerté, quand il vit que j'étois en garde, & que je le couchois en joue.

1750. Mai.

Coquillages de la côte de *Mbao*.

Quand je fus hors de crainte de la part du sauvage Serère, j'eus tout le plaisir de la promenade sur une côte extrêmement blanche, où la mer jettoit à chaque instant des coquillages sans nombre. Je vis là deux especes de celui qu'on appelle conque persique (1):

(1) *Voyez* l'Histoire naturelle des Coquillages Univalves. *Genre* 8. L'Yet, *planc.* 3. *fig.* 1. & 2.

P

1750. Mai.

c'eſt la plus grande coquille de la côte. L'animal qu'elle contient peſe quelquefois cinq ou ſix livres. Les nègres le boucanent & le conſervent pour les tems de famine, où ils ont recours à ſa chair, qui eſt aſſez fade & coriace, mais cependant d'une grande reſſource dans un preſſant beſoin. Les vis (1), les tonnes (2), & un grand nombre de bivalves, en particulier celle que l'on nomme la *concha mucronata* (3), y étoient auſſi en abondance.

Plantes qu'on y trouve.

Toutes les fois que je me rendois à la forêt de Krampsàne je prenois des routes différentes & détournées. Tantôt c'étoit du côté de la mer que je portois mes pas, & je trouvois le *ſpartium* (4), & le *ketmia* à feuilles de tilleul, ſur les bords du marigot de Kann; le *ximenia* (5), le *rimbot*, le *fagara* & quelques acacies ſur les collines. Tantôt je traverſois des campagnes fertiles, remplies d'anones de la petite eſpece, & de pluſieurs lianes à citron, appellées *toll* par les nègres. Leur fruit a beaucoup de rapport avec celui du manguier de l'Inde, & il a la figure & le goût du citron. Le gibier ne manquoit pas dans ces quartiers: il y avoit beaucoup de gazelles, & de cette petite eſpece de biches (6) qui ont à peine la grandeur du lièvre. Ceux-ci partoient, pour ainſi dire, de deſſous les pieds: il arriva deux fois à un nègre de ma ſuite de lancer ſur eux

Chaſſe du lièvre à la ſaguaïe.

(1) *Voyez* l'Hiſt. nat. des Coquill. Univalves. *Gen.* 9. *pl.* 4. *fig.* 5. Faval.
(2) *Ibid.* Coquillages Operculés. *Gen.* 2. *planc.* 7. *fig.* 5. Téſan.
(3) *Ibid.* Coquillages Bivalves. *Gen.* 6. *planc.* 18. *fig.* 2. Koman.
(4) Spartium ſcandens, citri foliis, floribus albis, ad nodos confertim naſcentibus. *Plum. cat. p.* 19.
(5) Ximenia aculeata, flore villoſo, fructu luteo. *Plum. gen. pag.* 6.
(6) Cervus juvencus, perpuſillus Guineenſis. *Seba*, *vol.* 1. *p.* 70. *tab.* 43. *fig.* 1. 2. & 3.

1750. Mai.

ſa ſaguaïe, deux fois le coup porta; & il m'aſſura que jamais il ne faiſoit autrement la chaſſe à cet animal. La ſaguaïe eſt une eſpece de lance de ſept à huit pieds de longueur, terminée par un fer ſemblable à celui d'une pique. C'eſt l'arme la plus familiere aux nègres : ils la jettent à la main. Celui-ci la dardoit avec beaucoup de force & de juſteſſe : il me donna auſſi quelques leçons de cet exercice qui me plaiſoit beaucoup.

Coquillages du cap Bernard.

Mon travail étoit partagé entre les plantes, les animaux, les coquillages, & ceux-ci ſeuls m'occupoient autant que tout le reſte. Je profitois de l'avantage que j'avois d'être dans un pays où ils abondent. Les rochers du cap Bernard & du cap Manuel qui ſont vis-à-vis l'iſle de Gorée, m'en fournirent un grand nombre de très-beaux, tels que les rouleaux, les pourpres, les plus grandes eſpeces d'étoiles de mer; & pluſieurs poiſſons mols, comme les lièvres de mer, les ſéches & les polypes. Dans les ſables de l'anſe de Ben, je trouvois quelques vis & des holoturies. Quelquefois j'entrois dans l'eau de la mer juſqu'aux genoux, pour tirer du ſable les coquillages qui s'y cachent, comme les nérites & les cames, pendant que les nègres faiſoient plus loin la pêche aux poiſſons. Ils ſont accoutumés dans cet endroit à leur faire la chaſſe à la ſaguaïe, en entrant dans l'eau juſqu'à la ceinture, & ſouvent davantage. Lorſqu'ils apperçoivent le thon, le capitaine, le ſurmulet, ou quelque gros poiſſon ſemblable, ils lui lancent la ſaguaïe avec une adreſſe merveilleuſe, & manquent rarement leur coup. Cette baye leur fournit encore beaucoup de moyens poiſſons qu'ils pêchent au filet.

Chaſſe aux poiſſons avec la ſaguaïe.

1750. Mai.

Ils les ouvrent en deux, & les étendent au ſoleil pour les faire ſécher, & les vendre aux maures, qui leur apportent en échange le mil qui manque chez eux.

Ces poiſſons me procurerent une obſervation qui ne ſe ſeroit peut-être pas préſentée ailleurs. Comme les nègres les mettent ſécher ſur le comble de leurs caſes & ſur les tapades, leur vûe & leur odeur attirent ſouvent dans le village les lions, les tigres & les loups qui rodent ſans ceſſe aux environs : malheur alors aux enfans, aux hommes même qui ſe trouvent dehors. Il arriva une nuit à un lion & un loup d'entrer de compagnie juſques dans la cour de la caſe où j'étois couché : ils s'élevèrent tour à tour en poſant leurs pieds de devant ſur le comble, comme il me fut facile de les entendre, & ils emporterent leur proviſion. On s'aſſura le lendemain par les impreſſions de leurs pieds bien marquées dans le ſable, qu'ils étoient venus enſemble, & on reconnut l'endroit d'où ils avoient enlevé deux poiſſons : ſans doute que chacun avoit pris le ſien. Ce vol étoit modeſte pour deux animaux auſſi carnaſſiers, mais leur choix n'étoit pas tombé ſur les plus petits. J'ignore qu'on ait encore fait cette remarque, que le loup fraye avec le lion : cependant ce fait n'eſt pas un cas extraordinaire ; on en a des preuves journalieres dans ces quartiers ; on y entend preſque tous les ſoirs le loup mugir à côté du lion. J'ai été témoin cent fois de la même choſe dans tous mes voyages ſur le Niger, & je ſçai à n'en pouvoir douter, que le loup ſe trouve ſouvent avec le lion, ſans avoir rien à craindre de ſa part. Ce n'eſt pas que la taille du loup d'Afrique, qui eſt beaucoup ſupérieure

Le lion & le loup marchent de compagnie.

à celle du loup d'Europe, fasse quelque impression sur le lion ; c'est seulement parce que sa chair ne le tente en aucune maniere : & ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que je n'ai jamais vû que les deux lions qu'on élevoit au milieu du village du Sénégal, ayent attaqué les chiens qu'on leur exposoit ou qu'ils rencontroient lorsqu'ils s'étoient déchaînés ; au lieu qu'ils tomboient sur le premier cheval ou sur le premier enfant qui se trouvoit dans leur chemin.

Hardiesse du tigre.

Quelques jours après cette visite du lion avec le loup, on eut celle d'une tigresse qui vint dans la même case avec son petit, & enleva pareillement deux poissons. Je ne veux que ces deux événemens pour preuves de la paresse & de l'indifférence des nègres, sur les torts que leur font ces animaux, & sur les dangers auxquels ils sont eux-mêmes continuellement exposés. Quand on leur demande pourquoi ils ne se donnent pas la peine de leur faire la chasse, ou de retirer leur poisson, du moins pendant la nuit : ils se contentent de répondre, qu'il faut que tout le monde vive, & que ce seroit une plus grande sujétion pour eux de renfermer tous les soirs ce poisson, que de le pêcher. Il est vrai que la pêche est dans cet endroit d'une facilité qu'on ne peut exprimer.

Indifférence des nègres.

Leurs terres sont en friche presque par-tout, soit parce que les sables sont trop ingrats, ou qu'étant accoutumés au métier de pêcheurs qui leur coûte moins de peine, ils les négligent & se reposent sur les maures du soin de leur fournir leur nécessaire. Ceux-ci y étoient alors, & avoient amené leurs bagages & leurs denrées, non sur des bœufs & des chameaux, comme

1750. Mai. Anes des maures.

je les avois vû au nord du Niger, mais ſeulement ſur des ânes, dont ils étoient très-bien fournis. J'eus de la peine à reconnoître cet animal, tant il étoit beau & bien vêtu en comparaiſon de ceux de l'Europe, qui je crois ſeroient de même, ſi le travail & la maniere dont on les charge ne contribuoient beaucoup à les défigurer. Leur poil étoit d'un gris de ſouris fort beau & bien luſtré, ſur lequel la bande noire qui s'étend le long de leur dos, & croiſe enſuite ſur leurs épaules, faiſoit un joli effet. Ces ânes ſont un peu plus grands que les nôtres, mais ils ont auſſi quelque choſe dans la tête qui les diſtingue du cheval, ſur-tout du cheval barbe, qui eſt comme eux naturel au pays, mais toujours plus haut de taille.

Caractere des nègres.

Il m'étoit déja arrivé de demeurer quelques jours au milieu des nègres; mais je n'avois jamais reſté ſi longtems chez eux, ſeul & éloigné du commerce des gens de ma nation. Ce fut-là que j'eus lieu de connoître à fond leur caractere, leurs mœurs, leur maniere de vivre, & leurs uſages : j'y fus même témoin de la cérémonie d'un mariage; mais cela m'éloigneroit trop de mon ſujet : je me bornerai à dire ici qu'ils ſont en général très-humains & hoſpitaliers.

10 Juin. Départ de Gorée.

Le 9 mai je retournai de Ben à Gorée, d'où je partis le 10 du mois ſuivant pour me rendre à l'iſle du Sénégal. J'arrivai le 16 à la barre, au pied de laquelle je fus obligé d'attendre les vents pendant quatre jours.

Retardement ſur la barre.

On peut juger de quelle tranquillité j'ai dû jouir dans un petit bateau balancé en tout ſens par des lames continuelles. J'eus là tout le loiſir de conſidérer l'effet ſurprenant de ces lames de la barre, & de promener

1750. Juin.

ma vûe de toutes parts, sans appercevoir autre chose que des sables éblouissans d'un côté, & la plaine liquide de l'autre. Il est vrai que quelquefois ce spectacle uniforme étoit varié par la vûe des pirogues des nègres pêcheurs, qui bravoient la barre pour venir à bord apporter du poisson. Quoique la mer soit très-grosse à la côte, la rade ne laisse pas d'être poissonneuse. Nos matelots y faisoient une pêche abondante à la ligne, sur-tout d'une espece de vieille qui y est fort commune. Ce poisson a une avidité extraordinaire pour mordre à l'hameçon; & dès qu'il est pris, c'est un plaisir de voir les élans & les efforts qu'il fait pour se délivrer : cela va même au point qu'il renverse son estomac, que l'on voit sortir par la bouche sous la forme d'une vessie de carpe : ces efforts sont encore accompagnés d'un bruit sourd & très-fort, qu'il rend comme en grondant, & qui lui a valu le nom de *grondin*, sous lequel on le connoît sur cette côte.

Pêche du grondin.

Un vent d'ouest, en me tirant de ce disgracieux séjour, me fit passer la barre & me remit à l'isle du Sénégal le 20 du mois de juin. J'avois grand besoin de me reposer des fatigues de tous mes voyages sur la mer, qui m'avoit plus incommodé que n'auroit fait une longue maladie. Chacun sçait que le mal de mer est une espece d'abattement ou de défaillance, qui cause des nausées & des vomissemens plus ou moins fréquens, selon la diversité des tempéramens qui sont exposés sur cet élement. Il y a des gens qui n'ont jamais connu ce mal : il y en a d'autres qui n'en ressentent les effets que pendant les premiers jours, & qui en sont quittes pour quelques étourdissemens : dans d'autres

20. Arrivée à l'isle du Sénégal.

Mal de mer, ce que c'est.

1750. Juin.

ce mal ne paroît que lorſque la mer eſt fort agitée, & que le mouvement du vaiſſeau eſt très-violent : d'autres enfin, & j'étois de ce petit nombre, en ſont incommodés pendant tout le tems qu'ils y reſtent ; dans les plus courts voyages, même de deux heures, comme dans les plus longs ; dans les calmes, comme dans les gros tems. Les tempéramens forts & les tempéramens foibles en ſont également attaqués : il n'y a que telle ou telle conſtitution ou diſpoſition de tempérament, celle des enfans, par exemple, des perſonnes affoiblies par les maladies, & de quelques autres en ſanté qui en ſoit exempte. On ne connoît pas encore pourquoi de ces dernieres les unes ſont ſujettes à ce mal, pendant que les autres lui échappent. L'utilité générale qui réſulteroit de cette connoiſſance, qui pourroit paſſer pour une vraie découverte dans un ſiécle auſſi éclairé que celui-ci, mériteroit l'attention des Médecins (1) qui ont occaſion de voyager ſur mer, ou qui ſont

(1) En faveur des Médecins qui voudroient s'attacher à découvrir la cauſe de ce mal, je joindrai ici quelques autres remarques que j'ai faites. 1°. Ceux qui, comme moi, furent conſtamment malades, en s'embarquant pour la premiere fois ſur un moyen vaiſſeau du port de 500 tonneaux, ne ſentirent les premiers étourdiſſemens ou le mal de tête qu'au bout de quatre heures ; le vomiſſement ne prit qu'à la ſeptiéme heure, & continua pendant les deux mois que dura le voyage. 2°. Lorſque je ne reſtois pas aſſez long tems en mer pour donner lieu au vomiſſement, il me prenoit une ou deux heures après que j'étois deſcendu à terre, ſoit que j'euſſe mangé, ſoit que je n'euſſe pas mangé en débarquant. 3°. Il eſt très-rare que le mal de mer donne la fièvre ; il dérange ſeulement l'eſtomac, ſans ôter l'appétit. 4°. J'ai remarqué qu'il échappoit beaucoup plus de femmes que d'hommes à ce mal ; & plus de ceux qui ont la vûe baſſe & courte, que de ceux qui l'ont forte & longue. 5°. Enfin j'ai obſervé que ceux qui ont été le plus incommodés par la mer, ſe portent toujours infiniment mieux ſur terre, que ceux qui ſe ſont le mieux porté & qui ont paru les plus vigoureux en mer.

ſont à portée de faire ces expériences. La cauſe de ce mal une fois connue, on pourroit trouver quelque ſûr préſervatif, qui rendroit cet élement praticable à des gens, qui, faits pour les voyages & avec la meilleure volonté du monde, ſouvent n'en ſont détournés que par ce ſeul obſtacle. 1750. Juin.

Ce mal qu'on ne plaint pas aſſez, m'avoit ruiné & dérangé l'eſtomac au point qu'arrivé ſur l'iſle du Sénégal, je ne vis d'autre moyen de rétablir ma ſanté altérée, que de m'y fixer, renonçant à toute eſpece de voyage ſur mer, & prenant une ferme réſolution de n'y remettre le pied que pour faire mon retour en France. J'avois lieu d'être content d'ailleurs des voyages que je venois de terminer ſi avantageuſement pour l'hiſtoire naturelle dans les contrées méridionales de la Conceſſion; & les environs de l'iſle du Sénégal & du Niger, devoient me fournir beaucoup d'obſervations de phyſique & d'hiſtoire naturelle, qui m'avoient échappées. J'y reſtai donc encore quelques années, pendant leſquelles outre ces obſervations, le tems me permit de lever quelques cartes topographiques que j'avois projettées, pour me guider dans mes petits voyages. Dans la ſuite de cette relation, je ne citerai plus que ce que ces promenades des environs de l'iſle du Sénégal m'ont offert de plus remarquable.

L'Auteur renonce aux voyages par mer.

Projet d'une carte des environs de l'iſle du Sénégal.

Il y avoit long-tems que je deſirois viſiter le village de Kionk, qui eſt dans l'iſle au Bois, à une lieue au nord de l'iſle du Sénégal. Je m'y rendis le 4 ſeptembre avec une chaloupe : mais je ne fus pas heureux dans mon retour; car lorſque je fus en pleine eau, il s'éleva un vent furieux de l'eſt; c'étoit un avertiſſement de

4 Septembre. Il eſt ſurpris par un grain au milieu du fleuve.

1750. Septembre.

chercher la terre, pour éviter l'orage qui menaçoit. En effet, à peine étois-je par le travers de la pointe de l'isle au Bois qu'il crêva. Comme je ne pouvois me rallier à la terre quelque diligence que je fisse, & que le danger étoit pressant, je gagnai aussi-tôt le platon qui joint cette pointe à l'isle du Sénégal. L'exemple d'une pirogue, dont les nègres, surpris comme moi par l'orage, s'étoient mis dans l'eau jusqu'à la ceinture sur ce même platon, pour la retenir contre le choc des lames dont elle avoit d'abord été comblée, fut suivi par les six nègres de ma chaloupe & par dix autres passagers hommes ou femmes, qui se jetterent aussi à l'eau. Ils se distribuerent tout autour de la chaloupe, & la soutinrent contre l'effort du vent & des vagues. C'étoit le moyen le plus sûr d'empêcher qu'elle ne fût submergée, ou entraînée sur le rivage où elle se seroit infailliblement brisée; deux écueils également à craindre dans cet endroit, où la largeur du Niger considérablement augmentée par la réunion de ses deux bras, forme une espece de lac dont l'étendue donne beaucoup de prise au vent, qui y excite souvent de vraies tempêtes. Cet orage en méritoit bien le nom par les éclairs & le tonnerre dont la pluie & le vent étoient accompagnés. L'attention des nègres qui soulevoient ma chaloupe, n'empêcha pas qu'elle ne fît un pied & demi d'eau, tant par celle qui tomboit du ciel, que par les vagues qui la couvroient quelquefois sous la forme d'une nappe, dont j'étois aussi enveloppé. Je fus encore plus lavé & comme lessivé par l'eau de la pluie, à cause de la violence avec laquelle le vent la lançoit. Sa continuité m'ôtoit la liberté de

la respiration, quoique je me fusse mis à couvert sous le manteau du patron. Ses redoublemens entraînoient quelquefois mes nègres avec la chaloupe au point que j'avois tout à craindre pour eux & pour moi. Ils ne lâcherent cependant pas pied, leur courage les soutint pendant plus de deux heures, & nous sauva.

1750. Septembre.

Trombe de fumée très-dangereux.

Ce grain qui avoit commencé à trois heures du soir, ne devint intéressant pour moi que sur la fin. Le vent en cessant vers les cinq heures, me permit de faire porter sur la pointe septentrionale de l'isle du Sénégal. C'étoit la terre la plus proche, & je m'empressois d'y débarquer pour me tirer au plus vîte de l'eau dont la chaloupe étoit encore demi-pleine, malgré les soins que se donnoient les dix passagers pour la vuider de celle que les lames y apportoient à chaque instant. Pendant que nous avancions à force de rames, il parut un phénomene que je n'avois pas encore vû de si près, & dont j'ignore que personne ait jamais parlé. C'étoit une espece de trombe semblable à une colomne de fumée qui tournoit sur elle-même. Cette colomne avoit dix à douze pieds de largeur, sur environ deux cens cinquante de hauteur : elle étoit appuyée sur l'eau par sa base, & le vent d'est la portoit vers nous. Aussitôt que les nègres l'eurent apperçue, ils forcerent de rames pour l'éviter. Ils connoissoient mieux que moi le danger auquel nous aurions tous été exposés, si ce tourbillon eût passé sur nous ; car ils sçavoient que son effet le plus ordinaire est d'étouffer par sa chaleur ceux qui en sont enveloppés, & quelquefois d'enflammer leurs maisons de paille, & ils avoient plusieurs exemples de gens à qui un semblable accident avoit coûté

1750. Septembre.

la vie. Ils furent aſſez heureux pour la laiſſer à plus de dix-huit toiſes derriere la chaloupe, & ſe féliciterent d'avoir échappé ſi à propos à ce torrent de feu, que la lumiere du jour ne laiſſoit voir que comme une épaiſſe fumée. Sa chaleur à cette diſtance de plus de cent pieds étoit très-vive, & telle qu'elle tira de la fumée de mes habits tout mouillés, quoiqu'elle n'eût pas le tems de les ſécher. L'air libre avoit alors 25 degrés de chaleur, & je penſe que la colonne de fumée devoit en avoir au moins 50 pour rendre ſenſible l'humidité qu'elle attiroit. Elle nous laiſſa auſſi une odeur très-forte, plus nitreuſe que ſulfureuſe, qui nous infecta long-tems, & dont la premiere impreſſion ſe fit ſentir par un léger picotement dans le nez. Cette impreſſion occaſionna dans quelques-uns l'éternûment, & en moi une peſanteur & une difficulté dans la reſpiration.

1751. 8 Mars. Promenade autour de l'iſle de Sor.

Ce fut dans le mois de mars de l'année 1751 que je commençai à lever le plan des environs de l'iſle du Sénégal. Le 8 je partis dans ma pirogue, avec mes deux cubalots (c'eſt le nom qu'on donne aux nègres pêcheurs) dans le deſſein de faire par eau le tour de l'iſle de Sor, dont je connoiſſois aſſez l'intérieur. Je remontai le Niger en rangeant toute la terre de cette iſle juſqu'à ſa pointe boréale, pour entrer dans le marigot de Kantaï qui en baigne le bord oriental, & pour en tracer le cours. Quand j'y fus entré, je crus me trouver plutôt dans un vivier que dans une riviere de quinze à vingt toiſes de large, tant elle étoit poiſſonneuſe. C'étoit un charme de naviger ſur cette riviere, dont l'eau claire & unie comme une glace, étoit bordée de mangliers fort hauts, qui procurent une ver-

Marigot de Kantaï très-poiſſonneux.

dure & une fraîcheur ravissante dans l'espace de plus d'une lieue. Les poissons y sautoient de tous côtés; mais ce qu'il y avoit de plus singulier, c'est que partout où nous passions, il en entroit continuellement dans la pirogue. Les plus gros, comme les meilleurs sauteurs, passoient par-dessus; mais presque tous les moyens y retomboient. Les mouvemens qu'ils faisoient en pirouettant, ne me paroissant pas naturels ni faits à plaisir, je les examinai pour en découvrir la cause: ils avoient reçu la plûpart quelques coups de dents, qui me firent connoître qu'ils avoient été poursuivis par les plus gros, qui leur faisoient la chasse. Pendant deux heures que je fus à parcourir ce marigot, je comptai deux cens trente poissons appellés carpets (1), qui se trouverent pris sans autre artifice. C'étoit une pêche honnête pour mes nègres. Comme ils étoient cubalots, c'est-à-dire, pêcheurs de leur métier, ils n'en furent pas fort surpris; & me dirent que quand ils faisoient la pêche aux gros poissons avec la ligne ou la varre, ils laissoient aller leur pirogue au courant de ces petites rivieres, & comptoient souvent davantage sur les petits poissons qui se prenoient d'eux-mêmes, que sur le hazard des gros.

1751. Mars.

Jamais les cormorans, les plongeons, les faucons-pêcheurs n'avoient eu plus beau jeu: aussi les mangliers de cette riviere en étoient tout couverts. Le faucon-pêcheur, que les oualofes appellent du nom de *nguiar-kol*, & les françois de celui de *nanette*, est un oiseau de la grandeur d'une oye, & dont le plumage est brun, à l'exception de la tête, du col, de la poitrine & de la

Oiseau appellé faucon-pêcheur.

(1) Espece de vieille semblable à la carpe, mais plus courte.

1751. Mars.

queue qui ſont d'un très-beau blanc. Il a le bec très-fort & crochu comme celui de l'aigle, & des ſerres aigues, courbées en demi-cercle, dont il ſe ſert admirablement bien pour la pêche. Il ſe tient ordinairement ſur les arbres au-deſſus de l'eau, & quand il voit un poiſſon approcher de ſa ſurface, il fond deſſus, & l'enleve avec ſes ſerres. J'en tuai un qui me fit regarder d'un fort mauvais œil par mes nègres, parce que cet oiſeau eſt craint & reſpecté chez eux : ils portent même la ſuperſtition au point de le mettre au nombre de leurs marabous, c'eſt-à-dire, de leurs prêtres, qu'ils regardent comme des gens ſacrés & divins. Ils s'appaiſerent cependant dès qu'ils virent que je leur avois procuré un poiſſon de plus de quatre livres, que ce prétendu marabou avoit porté ſur le rivage pour en faire curée.

22 Avril. Scène ſinguliere au ſujet d'une vipere.

Une aventure à peu près ſemblable m'arriva le 22 d'avril au village de Sor. J'étois aſſis ſur une natte au milieu d'une cour, avec le gouverneur du village & toute ſa famille. Une vipere de l'eſpece malfaiſante, après avoir fait le tour de la compagnie, s'approcha de moi. Cette familiarité ne me plaiſoit guère ; & pour éviter les accidens, je m'aviſai de la tuer d'un coup de baguette que je tenois à la main. Toute la compagnie ſe leva auſſi-tôt, en jettant les hauts cris, comme ſi j'eus fait un meurtre : chacun s'éloigna de moi, & prit la fuite : l'endroit fut bientôt déſert. Comme la choſe devenoit ſérieuſe, & que le bruit s'en répandoit dans tout le village ; je profitai de cet inſtant où j'étois ſeul, pour mettre la vipere dans mon mouchoir, & la cacher dans la poche de ma veſte. C'étoit le moyen de m'aſſurer

cet animal, qu'il étoit si difficile de se procurer dans ce pays; & en même tems de calmer tous les esprits en le leur ôtant de la vûe. Je n'étois pas trop en sûreté dans ce lieu, & l'on m'y auroit fait un mauvais parti; mais le maître du village, homme de bon sens, chez qui tout cela s'étoit passé, réfléchit qu'il étoit de son honneur & de son intérêt de faire cesser le tumulte & d'étouffer le bruit: l'autorité que lui donnoit sa place, son caractere de marabou, & la maniere dont il s'y prit, lui en assurerent la réussite. Voilà un trait qui fait voir combien les nègres sont zélés observateurs de leur religion & des superstitions qui y sont attachées. Ils ne regardent pas les serpens comme leurs fetiches ou leurs divinités, ils les respectent cependant assez pour ne les pas tuer: ils les laissent croître & multiplier dans leurs cases, quoique souvent ces animaux mangent leurs poulets, & osent coucher, pour ainsi dire, avec eux. Il est vrai qu'il est rare qu'ils fassent du mal à personne; il faut qu'ils soient attaqués ou blessés, ou qu'on leur marche sur le corps, pour les obliger à donner un coup de dent.

1751. Avril.

Les nègres sont fort superstitieux.

Le 7 de mai je descendis le Niger pour visiter le marigot de Del, qui n'est pas fort éloigné de son embouchure. Le vent étoit favorable; & mes nègres pour s'éviter la peine de pagayer ou de ramer, mirent à la voile. On peut croire que celle d'une petite pirogue de trente pieds de long, ne doit pas être bien grande: aussi ne furent-ils pas beaucoup embarrassés pour la trouver. L'un d'eux planta une perche de dix pieds sur l'avant, & la croisant en haut avec un petit bâton, y étendit la pagne dont il étoit vêtu. Ces pagnes sont

7 Mai. Promenade dans le marigot de Del.

1751. Mai.

d'un uſage merveilleux : leur forme eſt telle que l'on peut dans l'occaſion en faire une voile, un drap, une couverture, un manteau, une jupe ou une ceinture. Je ne puis mieux comparer la figure qu'avoit cette voile, qu'à celle d'une baniere, dont les deux bouts d'en-bas furent attachés aux côtés de la pirogue. Le nègre qui étoit derriere à la poupe, gouvernoit avec ſa pagaïe, pendant que l'autre dirigeoit la voile & la tournoit au vent. Avec ce foible ſecours, je fis près de deux lieues en moins d'une heure de tems, & j'arrivai à l'entrée du marigot de Del. A l'endroit où il ſe dé-bouche dans le Niger, il eſt fermé par une barre de ſable ſur laquelle les vagues du fleuve briſent quelquefois aſſez dans les vents de nord-oueſt, pour en empêcher l'entrée aux grandes pirogues. Mes gens prirent ſi bien leur tems, qu'ils franchirent la difficulté, & après m'avoir fait parcourir le marigot dans tous ſes détours, ils me conduiſirent au village de Del, qui étoit bâti ſur l'extrêmité d'un banc de coquilles. Ce banc s'étendoit de près d'une lieue dans le nord ; & il me parut remarquable en ce qu'il étoit entierement découvert à fleur de terre, & que toutes les coquilles étoient d'une même eſpece d'huîtres, qui avoient vécu autrefois ſur les mangliers des marigots voiſins, de la même maniere que celles que j'avois obſervées dans le fleuve Gambie.

Son entrée eſt fermée par une barre.

Banc de coquilles.

La mer avoit amené dans le Niger une quantité prodigieuſe de poumons marins & de vélettes, que j'eus tout le loiſir à mon retour de voir flotter ſur ſes eaux. Les premiers de ces animaux ſe connoiſſent dans le pays ſous le nom de bonnets-flamans, & les derniers

derniers ſous celui de galères (1). Rien ne reſſemble davantage à une veſſie remplie d'air, & peinte d'un beau rouge, que le corps de la galère. On a peine à y diſtinguer autre choſe qu'une frange ſur le dos, & huit filets ſous le ventre, qui deſcendent en bas comme pour ſervir de leſt à la veſſie, qui ſe ſoutient toute hors de l'eau, & eſt portée au gré des vents. Cet animal tout informe qu'il eſt, & preſque ſans aucun mouvement ſenſible, eſt cauſtique au point que lorſqu'on le touche, il cauſe une douleur ſemblable à celle d'une brûlure. J'en pris un dans la main pour en faire l'épreuve, & je le retins juſqu'à ce que ſon effet commençât à ſe faire ſentir : il ſe déclara à l'extérieur par une petite rougeur, ſuivie d'un picotement & d'une inflammation qui ne ceſſa qu'au bout de quatre heures. La douleur ſe communiquoit à toutes les parties délicates du corps, comme à celles du viſage, & ſur-tout aux paupieres, par un attouchement même très-léger de la main enflammée.

1751. Mai.

Galère, eſpece de ver marin.

Les obſervations que je ſuivois depuis quelques années ſur les chaleurs du pays, avec une attention & des vues particulieres, me paroiſſoient aſſez importantes pour que je les étendiſſe de maniere à les rendre ſuſceptibles de comparaiſon. J'imaginai d'obſerver dans les jours les plus chauds de l'année, les degrés que marquoit le thermometre de M. de Réaumur étant expoſé à l'air libre, & ceux qu'un ſecond inſtrument ſemblable marqueroit pendant le même tems dans le ſable de la campagne expoſé au ſoleil. M. An-

Précautions pour obſerver les chaleurs.

(1) Urtica marina ſoluta purpurea, oblonga, cirrhis longiſſimis. *Sloan. Jam. vol. 1. pag. 7. tab. 4. fig. 5.*

1751. Mai.

driot qui, aux connoiſſances de la phyſique dans leſquelles il eſt fort verſé, joint l'eſprit d'obſervations qu'il exécute avec beaucoup de préciſion, m'a été d'un grand ſecours dans celles-ci; & il a bien voulu partager mes peines dans toutes les autres, où j'avois beſoin de quelqu'un qui fît dans un endroit des expériences correſpondantes à celles que je faiſois dans un autre. C'étoit un tribut réciproque que nous rendions à l'amitié qui nous uniſſoit ſi intimement l'un à l'autre depuis notre jeuneſſe.

4 Juillet. Chaleur étonnante du ſable.

Je choiſis le quatriéme jour de juillet pour faire une de ces obſervations intéreſſantes ſur l'iſle du Sénégal. Le ſoleil n'étoit alors éloigné de notre zénith que de 7 degrés vers le nord, enſorte qu'il pouvoit être regardé comme vertical vers le milieu du jour. La Savane qui s'étend à l'oueſt du fort Saint-Louis, comme une grande plaine au niveau de la mer voiſine, & expoſée aux vents de tous les côtés, ſur-tout à celui de l'oueſt qui ſouffloit ce jour-là, me fournit la place la plus convenable que je pouvois deſirer, parce qu'elle eſt ſans abri. Un monticule de ſable élevé de quatre pieds, qui ſe trouvoit fort à propos au milieu de cette plaine, me ſervit pour y préſenter au ſoleil un thermometre très-exact, dont j'enfonçai ſeulement la boule dans le ſable. Je le poſai dans cet endroit vers les dix heures du matin, & il y reſta juſqu'à trois heures du ſoir. Pendant tout ce tems j'obſervois les degrés d'aſcenſion de la liqueur du thermometre de cinq en cinq minutes. M. Andriot en tenoit regiſtre, placé ſous un petit angard de paille où je me retirois de tems en tems à couvert des rayons du ſoleil, qui me cauſoit quel-

quefois des étourdissemens très-marqués. Il restoit dans cet endroit pour veiller à cet instrument, & y observer, pendant que j'allois au fort consulter un autre thermometre que je tenois continuellement suspendu à l'air libre à l'ombre, & à dix-huit pieds au-dessus de la terre, pour éviter les réflets de chaleur qu'elle est sujette à renvoyer. Celui-ci marquoit pour la chaleur de l'air libre, dans l'exposition la plus froide de l'isle, 30 degrés, pendant que l'autre donnoit pour la chaleur du sable 60 d. $\frac{1}{3}$. Trois œufs de poule que j'y avois enfoncé & laissé pendant trois heures, dans le dessein de m'assurer de l'effet que cette chaleur pouvoit produire sur eux, ne furent pas durcis, mais le blanc avoit pris légerement autour de la coque, & ils étoient assez cuits pour être mangés : ils furent de notre dîner, & nous les trouvâmes fort bons. Il y a tout lieu de croire que si la longueur du tube de ce thermometre eût donné plus de champ à la liqueur, elle eût monté beaucoup plus haut que 60 d. $\frac{1}{3}$; comme je m'en suis apperçu depuis en répétant ces observations avec d'autres thermometres d'une graduation portée jusqu'à l'eau bouillante. Je ne m'étendrai pas davantage ici sur ces sortes d'expériences ; il me suffira pour le présent de les avoir indiquées, me réservant d'entrer dans un plus grand détail dans le Traité de mes Observations physiques.

1751. Juillet.

Les œufs de poule y sont cuits.

Pendant la nuit du 9 septembre il s'éleva un vent furieux de l'est, qui amena une pluie très-forte, accompagnée d'éclairs si prompts & si vifs que leur lumiere ne paroissoit pas interrompue. Deux tonnerres tomberent en même tems dans deux endroits différens

9 Septembre. Orage violent.

Effets du tonnerre.

1751. Septembre.

de l'isle du Sénégal, l'un sur un mât de bateau, & l'autre sur le bâtiment de l'hôpital, à deux cens toises de distance l'un de l'autre sur le même bord du Niger. Celui qui tomba sur l'hôpital ne fit autre chose que chiffonner & briser deux girouettes posées sur un même pavillon, lever quelques ardoises de la couverture, fendre plusieurs chevrons de la charpente, & casser trois carreaux du plancher, sur la chaux duquel il s'amortit, sans blesser aucun des malades qui se trouvoient à côté. Il se passa quelque chose de plus remarquable à l'égard du mât de bateau qui avoit environ quarante pieds de haut. Il étoit goudronné assez exactement par-tout. Le tonnerre le sillona à deux pouces de profondeur, mais inégalement, dans toute sa longueur, sans toucher aux ferremens, aux manœuvres, aux cordages, ni aux pommes de racage goudronnées dont il étoit environné, & il termina son effet au collet, où un large prélat de toile épaisse & bien goudronnée l'entouroit, sur le pont du bateau. Il semble que la résine ait rompu là tous ses efforts, & l'ait obligé de s'écarter. On sçait que ces bâtimens sont goudronnés par-tout les dehors, ensorte qu'on peut regarder leur surface extérieure comme une couche continue de résine. Un nègre à qui on en avoit confié la garde pendant cette nuit là, étant couché dans la chambre de l'arriere, reçut une commotion subite, dont il ressentoit encore des impressions très-fortes le lendemain dans toutes les parties de son corps. Je laisse actuellement aux physiciens curieux de ces sortes de phénomènes, à juger si l'on peut trouver une plus grande analogie entre les effet ordinaires que l'on re-

Effets semblables à ceux de l'électricité.

connoît dans l'électricité, & ceux que présenta le tonnerre dans cette occasion.

Isle flottante sur le Niger.

Les eaux furent si abondantes pendant ce grain, & se précipiterent avec une telle force, qu'elles détacherent, à quatre ou cinq lieues de là, une petite langue de terre qui flotta comme une isle au gré des eaux. On la vit le matin, semblable à une autre Délos, entraînée par le courant du Niger, prendre sa route vers l'Océan. Son agréable verdure, & la disposition avantageuse des arbres dont elle étoit couverte, lui donnoient l'air d'une isle enchantée, qui en fit desirer la possession à l'isle du Sénégal. Un canot fut envoyé aussi-tôt : il rejoignit cette isle, fit passer plusieurs cordes dans son bois, & la força, malgré sa résistance, à se joindre aux sables de celle du Sénégal. Tout le village fut attiré par la nouveauté de ce spectacle : jamais on n'avoit vû une isle si riante : chacun s'empressoit d'y entrer ; mais on se défioit de ses racines, que l'on prenoit pour autant de serpens. Je la mesurai & ne lui trouvai que quatre toises de diametre : elle étoit ronde, & ne portoit qu'une espece d'arbrisseau épineux de dix pieds de haut, que les nègres appellent du nom de *billeur* (1). Ses racines extrêmement serrées & entrelassées les unes dans les autres, ne retenoient que peu de terre grasse que l'eau n'avoit pû délayer. C'est du bois de cette plante, infiniment plus léger que le liége, que se servent les habitans du pays pour leurs pêches ou quand ils veulent s'aider à traverser à la nage le fleuve, dans les endroits où il a trop de largeur.

(1) Espece nouvelle de sesban.

1751. Septembre.

Les nègres ſont d'excellens nageurs.

Ils ſont tous excellens nageurs : on en a journellement des marques ; mais il n'eſt rien qui le prouve davantage que la hardieſſe avec laquelle ils s'expoſent aux lames de la barre. J'étois le 25 du même mois ſur le bord de la mer, occupé à obſerver la hauteur des marées de l'équinoxe, lorſqu'un navire françois arriva vis-à-vis le fort du Sénégal. Son canot s'approcha juſqu'aux premieres lames, où la barre commence à ſe faire ſentir : là il attendit que l'on vînt prendre langue & chercher les nouvelles qu'il apportoit. Le nègre qui avoit coutume de faire ce métier, ſe mit à l'eau pour les aller prendre au travers des lames qui briſoient alors plus qu'à l'ordinaire, parce que les marées étoient plus fortes. A voir l'état effrayant des lames qui s'élevoient de plus de dix pieds de hauteur, & retomboient comme autant de nappes d'eau, avec un bruit & une peſanteur énorme, on n'auroit jamais cru qu'il eût pu les vaincre : cependant il les paſſa toutes en ſe faiſant porter ſur le dos des unes, plongeant ſous les autres dans leſquelles il paroiſſoit enſéveli, & regagna fort heureuſement la terre avec les paquets dont on l'avoit chargé. Ce n'eſt pas toujours la mer qu'on a le plus à craindre dans ce paſſage : il court ſur cette [redacted]

coup plus épais par rapport à sa longueur. Il a aussi quelques barbillons à la bouche. Les nègres le nomment *ouaniear*, & les françois *trembleur*, à cause de la propriété qu'il a de causer, non un engourdissement comme la torpille, mais un tremblement très-douloureux dans les membres de ceux qui le touchent. Son effet qui ne m'a pas paru différer sensiblement de la commotion électrique de l'expérience de Leyde, que j'avois déja éprouvée plusieurs fois, se communique de même par le simple attouchement, avec un bâton ou une verge de fer de cinq ou six pieds de long, de maniere qu'on laisse tomber dans le moment tout ce qu'on tenoit à la main. J'ai fait plusieurs fois cette expérience, & celle de manger de la chair de ce poisson, qui quoique d'un assez bon goût, n'étoit pas d'un usage également sain pour tout le monde.

1751. Septembre.

L'isle du Sénégal n'est, comme je l'ai dit plusieurs fois, qu'une espece de banc de sable à découvert, qui ne produit que peu d'herbes insuffisantes & peu propres à fournir à la nourriture des troupeaux de la Compagnie. C'est ce qui a obligé de choisir un lieu où ces troupeaux pussent trouver & les pâturages & la sûreté contre les pillages des maures & des nègres. On a rencontré une partie de ces avantages sur une isle assez grande, qu'on appelle l'isle de Griel, & qui est à deux lieues dans le nord de celle du Sénégal. La facilité qu'on a de s'y transporter par une petite riviere de même nom, & tout le bien que j'avois entendu dire de cet endroit, m'engagerent à y faire un voyage de quelques jours. Je partis pour m'y rendre le 2 d'octobre, par ce même canal qui est parallèle au bras prin-

2 Octobre. Voyage à l'isle de Griel.

1751. Octobre.

cipal du Niger, & qui n'eſt ſéparé de la mer dans toute ſa longueur que par une langue de ſable de cent toiſes au plus de largeur. Il étoit tout couvert de pélicans ou grands-goſiers, qui ſe promenoient gravement comme des cignes ſur ſes eaux. Ce ſont ſans contredit, après l'autruche, les plus grands oiſeaux du pays. J'en tuai un dont les aîles meſurées d'une extrêmité à l'autre avoient plus de dix pieds d'ouverture. La longueur de ſon bec étoit de plus d'un pied & demi, & le ſac qui y eſt attaché en deſſous contenoit près de vingt-deux pintes d'eau. L'uſage de ce ſac n'eſt uniquement que pour la pêche : c'eſt comme une eſpece d'épervier que la nature a donné à cet oiſeau, pour lui faciliter les moyens de pourvoir à ſes grands beſoins. Elle ne pouvoit le placer dans un animal qui ſçût mieux s'en ſervir, & on peut dire qu'il entend la pêche dans la perfection. Ces oiſeaux nagent ordinairement par compagnie ſur les hauts fonds, & forment un grand cercle qu'ils reſſerrent en ſe rapprochant peu à peu pour ramener le poiſſon, que le mouvement de leurs pieds contient dans ce petit eſpace : quand ils le voient aſſez raſſemblé, ils plongent dans l'eau leur bec ouvert, & le referment avec une vîteſſe comparable à celle d'un pêcheur qui jette & retire auſſi-tôt ſon épervier. Pour verſer l'eau dont leur ſac eſt rempli, ils ne font que pancher leur bec de côté en l'entrouvrant légerement, elle s'échappe auſſi-tôt & laiſſe à ſec les poiſſons, qu'ils vont manger paiſiblement à terre.

Pélicans. — *Leur maniere de pêcher.*

Quand on eſt à un quart de lieue de l'iſle de Griel, on croit voir une belle avenue d'arbres qui ſe préſente ſur le côté ; leur ſymmétrie feroit même penſer qu'ils ont

Point de vue du bois de Griel.

ont été plantés à dessein pour former à cet endroit un point de vûe charmant : ce ne sont cependant que des pains-de-singe semés par les mains de la nature, & ils se font reconnoître facilement par leur forme & leur grosseur. Excepté ces arbres qui sont en grande quantité sur cette pointe, & un bouquet de mangliers, on n'en voit guères d'autres sur cette isle. La prairie se trouve de ce même côté, sur un sable rouge un peu élevé, où sont semés çà & là quelques arbrisseaux, & sur-tout des titimales, dont la blancheur sort agréablement par le vif coloris des fleurs de la superbe (1) qui les couronne. Le reste du terrein est une plaine basse & unie, dont la plus grande partie est cachée sous les eaux pendant la saison pluvieuse ; elle se découvre en hiver en les rassemblant dans un petit ruisseau qui semble en former une petite isle dans la grande isle de Griel. Cette partie balance les bonnes qualités de l'autre, car elle ne produit que deux sortes de plantes (2) dont il ne paroît pas que les bestiaux soient fort friands. 1751. Octobre.

Après avoir passé le ruisseau qui sépare la petite isle de la grande isle de Griel, on trouve vers le nord le village de Dounn sur un sable rougeâtre un peu plus élevé, & d'une fertilité étonnante. En avançant plus loin, toujours vers le nord, on arrive au village de Nguiàgo, d'où on apperçoit sur la droite à une lieue de distance celui de Torkrod, qui en est séparé par un marais de toute cette étendue. Comme ce marais est Village de Dounn. De Nguiàgo.

(1) Nouvelle espece de *methonica*.

(2) La criste marine ou salicor ; & la cressa de Linnæus. *Spec. Plant*, *pag.* 223.

1751. Octobre.

Nombre prodigieux d'oiseaux aquatiques.

rempli d'eau & de joncs, on y trouve beaucoup d'oiseaux aquatiques, tels que les courlis, les bécasses, les sarcelles & les canettes. Ces dernieres sur-tout, qui sont une petite espece de canard peu différente de la sarcelle d'Europe, s'y rendent quelquefois en si grande quantité qu'elles couvrent de grands espaces de terrein : on ne les voit alors que par milliers ; & on les tue, pour ainsi dire, de même. Il n'est pas rare d'en voir coucher une trentaine d'un coup de fusil, & souvent même le double. Il est vrai que c'est aux nègres que sont réservés ces beaux coups. Outre qu'ils sont bons tireurs, qu'ils ne se servent que de ces gros & grands fusils appellés boucaniers, & qu'ils ne couchent ces oiseaux qu'au raz de terre & dans de vastes plaines, ils ont encore un autre avantage sur les Européens : ils peuvent approcher le gibier à la faveur de la couleur de leur corps, qui étant noir depuis la tête jusqu'aux pieds, se confond avec la verdure de la campagne ; au lieu que la blancheur du visage d'un Européen, le moindre bout de manchette ou de col blanc sont apperçus de fort loin par le gibier ; le plus petit mouvement l'épouvante & le fait partir avant même qu'on soit à sa portée.

Lits des nègres de Griel.

Les nègres de ce quartier sont obligés de coucher dehors sur des lits assez hauts, pour être à l'abri des moustiques & des maringoins qui y sont très-communs, sur-tout dans ce mois. Ces lits ont communément cinq à six pieds en quarré : ils consistent en une double claie fort épaisse, portée sur quatre poteaux élevés de huit à neuf pieds au-dessus de terre. On monte à cette espece de plateforme par des échelons liés à deux des poteaux

à plomb les uns au-dessus des autres. Cette situation n'est guères avantageuse, & on a bien de la peine à gagner le haut, parce que la plûpart des échelons se sont dérangés à force de monter, & l'on glisse souvent du côté où ils penchent; les nègres y montent cependant avec assez de facilité. L'heure du coucher du soleil qui est le signal de la sortie des maringoins, l'est aussi pour les nègres qui se rendent sur la plateforme. Ils y soupent, ils y fument en faisant la conversation qui dure une bonne partie de la nuit, après quoi ils dorment jusqu'au jour ainsi exposés au bel air. Je n'avois pas pris la précaution d'apporter un pavillon avec moi, ensorte que je couchai avec eux & comme eux, c'est-à-dire, presque nud, la grande chaleur ne permettant pas de souffrir aucun vêtement. Les cousins étoient à la vérité moins incommodes dans cet endroit que dans les lieux couverts; mais ils suççoient encore beaucoup de mon sang, & j'avois tous les matins le visage couvert de boutons. Cela ne m'empêcha pas néanmoins d'y passer des nuits fort agréables. 1751. Octobre.

Indépendamment des fables, des dialogues, & des contes amusans & pleins de saillies que les nègres faisoient tour à tour, suivant la coutume établie chez eux; j'étois enchanté de l'aspect éclatant d'un ciel toujours serein, où les étoiles brilloient avec une grande vivacité. Elevé sur cette plateforme, comme sur un petit observatoire à découvert de tous côtés, il m'étoit facile de les suivre dans leur commune révolution d'orient en occident. Souvent je ne perdois de vûe le bord supérieur du disque du soleil & les grandes étoiles, que lorsqu'elles se plongeoient sous l'horison de la Beauté du ciel du Sénégal.

1751. Octobre.

mer; & il n'étoit pas rare d'y suivre quelques étoiles bien au-dessous de la moyenne grandeur, quoique l'on l'on ne pût les appercevoir que vers le 3e ou 4e degré de leur hauteur sur l'horison après leur lever, à cause des vapeurs qui sont plus abondantes sur les terres.

Connoissance des nègres sur les astres.

Les nègres me nommoient aussi un grand nombre d'étoiles qui composent les principales constellations, comme celles du Lion, du Scorpion, de l'Aigle, de Pegase, d'Orion, Sirius, Procyon, l'épi de la Vierge, Canopus, avec la plûpart des planétes qu'ils connoissoient assez bien. Ils distinguoient même jusqu'à la scintillation des étoiles qui commençoit alors à devenir sensible. Pour des gens dont les connoissances sont très-bornées, il est étonnant qu'ils raisonnent aussi pertinemment sur les astres; & il n'est pas douteux qu'avec des instrumens & de la volonté, ils deviendroient d'excellens astronomes, habitans un climat où l'air est extrêmement serein presque toute l'année, & où vivant dehors, ils ont toutes les commodités possibles pour examiner à chaque instant ce qui se passe dans le ciel.

Incendies ordinaires dans les cases des nègres.

Quelques jours après que je fus de retour à l'isle du Sénégal, le feu prit au quartier du nord du village. Je laisse à penser quels progrès il devoit faire dans des cases de paille extrêmement proches les unes des autres & desséchées par les ardeurs du soleil, étant animé par un vent assez fort de nord-est. Les marabous eurent beau monter sur le sommet des cases enflammées, cracher sur le feu en marmottant leurs prieres, y jettant même leurs gris-gris, & faisant mille momeries aussi ridicules, aucune des cases où ils avoient monté ne

fut épargnée ; & le feu n'arrêta sa fureur que lorsque les habitans, sentans l'inutilité de ces enchantemens superstitieux, eurent mis tous leurs soins à jetter de l'eau & des sables pour l'éteindre. Dès le lendemain on travailla à réparer ses ravages : on rebâtit de nouvelles cases sur le même terrein, & au bout de quelques jours on oublia tous les torts qu'il avoit faits. Les accidens du feu sont si ordinaires dans ce pays, que j'ai vû des années où il ne se passoit pas un mois, & quelquefois huit ou quinze jours, sans qu'il prît dans quelque case : ils sont même si terribles que dans l'espace de cinq ans, deux fois la moitié du village du Sénégal fut incendiée & consumée en moins de vingt-quatre heures dans une étendue de près de quatre cens toises. On ignore souvent la cause de ces incendies, parce qu'ils prennent communément dans le jour & pendant les plus grandes ardeurs du soleil ; & les nègres y sont si accoutumés, qu'ils y perdent peu de monde & peu d'effets, s'y attendant continuellement sans trop les craindre. 1751. Octobre.

L'isle de Sor est partagée en deux parties inégales par un petit marigot dont l'embouchure est vis-à-vis le fort de l'isle du Sénégal. J'y entrai pour la premiere fois dans ma pirogue le 8 décembre. Ce marigot est si étroit que les branches des mangliers qui sont des deux côtés se croisent à leurs cimes, & font comme un berceau ou une allée couverte de près d'un quart de lieue de longueur. Je payai un peu chérement le service que ces arbres me rendoient en me défendant des ardeurs du soleil ; car je fus en un moment assailli par une multitude prodigieuse de maringoins & de grosses

8 Décembre. Promenade dans le marigot des crocodiles.

Fort incommode par les maringoins.

1751. Décembre.

mouches (1), dont les piquûres se font sentir aussi vivement que celles des mouches à miel. Mes nègres qui étoient nuds, furent bien autrement incommodés que moi : leur corps en étoit tellement couvert que ces insectes se touchoient & faisoient plusieurs rangs les uns sur les autres. Je crois qu'on n'a jamais rien vû de pareil, & que toutes ces piquûres leur tirerent autant de sang qu'auroit pû faire une saignée copieuse. Il falloit que ce canal fût comme le grand chemin où les maringoins se rendent du fond du bois, qui semble être le magasin général du pays, pour sortir ensemble par nuées, & se répandre ensuite dans les villages & par tous les lieux habités par les hommes ou les animaux.

Fréquenté par des oiseaux d'une grande beauté.

A cette incommodité près ce seroit la plus jolie promenade du monde que ce marigot, qui n'a que deux à quatre toises de large, sur autant & quelquefois davantage de profondeur. Il est fréquenté par un grand nombre d'oiseaux tous plus beaux les uns que les autres, & sur-tout par plusieurs especes de martins-pêcheurs, dont le plumage est peint agréablement des couleurs les plus variées & les plus vives. On y entend aussi un ramage continuel répété par les échos sonores qui se redoublent plusieurs fois, à cause de la multiplicité des troncs d'arbres dont il est bordé. Ses deux extrémités sont barrées par un platon ou banc de sable qui n'en permet l'entrée qu'aux pirogues : cependant en prenant l'heure des marées, on pourroit y faire passer par le marigot de Kantaï des chaloupes, qui feroient des abatis considérables de bois de mangliers,

Mangliers considérables.

(1) *Tabanus*. Le taon.

dont la plûpart ont douze à quinze pouces de diametre, & feroient d'un ufage merveilleux pour la charpente des maifons. Celui de ces platons qui fe trouve au bout oriental du marigot, eft d'un fable vafeux qui découvre à mer baffe. Quand j'y paffai, une demi-douzaine de crocodiles y étoient étendus au foleil, immobiles & femblables à autant de pieces de bois couchées par terre. Toutes les fois que les nègres approchent de cet endroit, ils font fûrs d'y trouver de ces animaux; & c'eft de-là qu'ils ont donné à ce ruiffeau le nom de marigot des *Diafiks*, qui en leur langue fignifie marigot des Crocodiles.

1751. Décembre.

Pêche du lamantin.

Je débouchai par la droite de ce platon dans le marigot de Kantaï, où les nègres étoient alors beaucoup occupés à la pêche du lamantin. Ce poiffon dont tous les voyageurs n'ont pas manqué de parler, qu'ils ont même décrit fans le bien connoître, & qui probablement a donné lieu à la fable des firènes, mérite un affez long détail pour que je fois difpenfé d'en dire davantage dans cette courte relation. Il ne fe paffe pas d'année que les nègres habitans de ces quartiers, & qui s'en réfervent la pêche exclufivement à tous les autres, n'en prennent une demi-douzaine, dont ils vendent la plus grande partie au fort du Sénégal. Cette pêche ne fe fait qu'en décembre & janvier qui font les mois les plus favorables. La chair du lamantin eft un manger excellent: elle eft blanche comme celle du veau ou du cochon, & fa faveur tient de toutes les deux; mais rarement eft-elle auffi tendre.

La mer fe déploie dans le Niger.

En remontant le Niger au fortir des marigots de Kantaï & de Guiara, je vis le long de la côte de Bar-

1751. Décembre.

barie toutes les ravines que la mer avoit creusées la veille en se déployant vivement sur ses sables. Elle étoit encore assez grosse alors pour épancher ses eaux dans le fleuve. Ce qu'il y a de remarquable dans cet effet des grosses mers, c'est qu'il s'est déclaré plusieurs années de suite pendant le solstice d'hiver, & non dans les équinoxes, comme si les marées eussent été plus fortes dans ces tems-là que dans ceux-ci.

Crépuscules forts courts.

Quelque diligence que je fis, je ne pus rejoindre la pointe de l'isle du Sénégal qu'à six heures du soir, & quand j'arrivai au fort il étoit déja nuit : car dans ces pays où les nuits sont presque toujours égales aux jours, le crépuscule est très-court, & il ne se passe pas un quart-d'heure entre le coucher du soleil & les ténebres ; ensorte que dès qu'il est à 10 ou 15 degrés sous l'horison, elles se répandent aussi-tôt sur la surface de la terre, & il y fait aussi noir qu'à minuit.

Satisfait de ce que m'avoit appris une navigation non interrompue pendant plusieurs mois de suite dans toutes les petites rivieres des environs de l'isle de Sor, je ne voulus pas manquer l'occasion de voir le travail des labours qui devoient se faire au commencement du mois de juin de l'année suivante dans cette isle.

1752. 8 Juin. Labours des terres sur l'isle de Sor.

Tous les habitans du village s'étoient rendus le 8 de grand matin à la campagne, à la suite du Seigneur, en chantant & dansant comme dans un jour de fête : les uns portoient leurs tambours & leurs flutes ; les autres n'avoient pour tout instrument qu'une petite bêche faite en croissant, emmanchée avec un bâton courbé par le milieu & assez long pour qu'ils ne fussent pas obligés de se baisser en travaillant. Après avoir dansé

quelques

quelques momens ſur le lieu même, ceux-ci ſans interrompre la cadence, ſe mirent à labourer la terre avec leur bêche, pour arracher les mauvaiſes herbes. Pendant ce travail ils imitoient ſi bien par leurs mouvemens & leurs chants le ſon & la meſure des inſtrumens, que l'on eût dit que tous ces laboureurs n'étoient que des chanteurs & des danſeurs. C'étoit un plaiſir de voir comment ces gens ſe démenoient, & toutes les contorſions qu'ils ſe donnoient avec un air de contentement, ſelon que le ſon des tambours étoit plus ou moins vif & précipité, & que les guiriots donnoient plus de feu à leurs chanſons. Ils ne devoient quitter le travail qu'à la nuit; & deux jours après ils devoient faire un ſecond labour, qui conſiſte à creuſer avec la même bêche quelques trous, dans leſquels ils jettent une petite pincée de mil, qu'ils recouvrent auſſi-tôt de terre en la ramenant par-deſſus avec le gros doigt du pied. Cette façon faite, ils ſe repoſent de tout le reſte ſur les pluies, & ils ſont diſpenſés de tout travail juſqu'à la récolte. Leurs lougans, c'eſt ainſi qu'on appelle les campagnes labourées, ſont ordinairement fermées par une haie vive d'épines, ou d'une eſpece de titimale qui ne vient jamais ni fort grand ni fort gros. Son écorce eſt d'une blancheur qui le fait remarquer ſur tous les autres arbres. Il croît fort vîte, comme tous les bois mols; & lorſqu'on le coupe il répand une grande quantité de liqueur blanche & épaiſſe comme du lait, qui coule par ruiſſeaux.

1752. Juin.

Semailles.

Titimale.

Quand ces laboureurs furent bien en train de travailler, je les quittai pour faire un tour en chaſſant juſqu'au village de Sor-nguiànn, qui eſt à une petite

Oiſeaux de l'iſle de Sor.

1752. Aout.

est à plus de demi-lieue de là vers le midi, & je retournai par un autre chemin afin d'en reconnoître la largeur. Entre plusieurs choses qui me firent plaisir dans cette promenade, celle qui m'en procura davantage, fut de voir la maniere dont un de mes nègres tua un crocodile de sept pieds de long. Il l'avoit apperçu endormi dans les broussailles au pied d'un arbre, sur le bord d'une riviere. Il s'en approcha assez doucement pour ne le pas éveiller, & lui porta fort adroitement un coup de couteau dans le côté du col, au défaut des os de la tête & des écailles, & le perça, à peu de chose près, de part en part. L'animal blessé à mort, se repliant sur lui-même quoiqu'avec peine, frappa les jambes du nègre d'un coup de sa queue, qui fut si violent qu'il le renversa par terre. Celui-ci sans lâcher prise, se releva dans l'instant, & afin de n'avoir rien à craindre de la gueule meurtriere du crocodile, il l'enveloppa d'une pagne, pendant que son camarade lui retenoit la queue : je lui montai aussi sur le corps pour l'assujétir. Alors le nègre retira son couteau, & lui coupa la tête qu'il sépara du tronc. Cette expédition fut terminée en fort peu de tems. Ils firent tout leur possible pour traîner le corps du crocodile jusqu'au bateau; car il étoit trop pesant pour être porté : mais voyant leurs efforts inutiles, ils l'embarquerent dans un canot pour le remettre à bord. Cette action de bravoure mérita à mon nègre les éloges de tous les laptots du bateau, & des habitans du voisinage, qui connoissoient depuis long-tems son adresse dans la chasse du crocodile. On fit honneur à son gibier, dont on mangea dès le soir même plusieurs tronçons. Sa

Chasse au crocodile.

Sa chair se mange.

chair dont je goûtai auſſi quelques morceaux, ne me parut pas avoir une odeur de muſc auſſi forte que l'on dit qu'elle a d'ordinaire, & je la trouvai fort mangeable. 1752. Août.

Le jour ſuivant je me promenai de l'autre côté du marigot de la Chaux, & je ne fus pas peu ſurpris d'y trouver un grand nombre de collines de ſable rouge de plus de trente pieds de hauteur. Les *néous* (1), les *déthars* (2) & pluſieurs autres arbres fruitiers donnoient des marques aſſurées de la fertilité de ce terrein. Je voyois à chaque pas ſur les arbriſſeaux des caméleons, qui, lorſqu'on les touchoit, changeoient en noir leur couleur verte. Ils avoient alors beau jeu à faire la chaſſe aux ſauterelles dont la terre étoit, pour ainſi dire, couverte; & ce ſeroit une erreur de croire que cet animal ne mange point; ſa maigreur ne doit pas nous en impoſer. Tous ceux que je trouvai avoient l'eſtomac rempli de papillons & ſur-tout de ſauterelles, qui témoignoient qu'ils n'avoient pas obſervé un jeûne auſſi rigoureux que le penſoit autrefois le vulgaire: mais ce n'eſt pas la ſeule erreur dont il ait beſoin d'être déſabuſé. Caméleons.

Pour revenir au banc de coquilles d'huîtres qui couvrent les campagnes de la Chaux dans une étendue de plus de demi-lieue, les nègres ont auſſi leurs préjugés. Les uns racontent que ce banc eſt l'ouvrage des ſinges du tems paſſé; & que ces animaux plus fréquens alors dans ces quartiers qu'ils n'y ſont aujourd'hui, mangerent ces huîtres: les autres veulent que ce ſoient les dépouilles de celles que leurs peres ont boucanées, Sentimens des nègres ſur la formation des bancs de coquilles.

(1) (2) Nouvelles eſpeces d'arbres non décrits.

1752. Août.

c'eſt-à-dire, ſéchées à la fumée, comme ils faiſoient encore eux-mêmes il n'y a pas longues années, lorſque les mangliers de cette riviere leur en fourniſſoient, comme font aujourd'hui ceux du fleuve Gambie. Les françois qui ont examiné ces bancs, & qui ont entendu raiſonner les nègres ſur leur formation, ſont auſſi de ce dernier ſentiment. Mais quand on leur accorderoit ces deux points, ils ſeront toujours embarraſſés d'expliquer comment ces coquilles ont pû s'arranger auſſi régulierement qu'on les trouve, & ſans aucun mêlange. D'ailleurs la quantité d'huîtres qu'on peut boucaner & écailler en un jour eſt ſi petite en comparaiſon de l'amas immenſe des coquilles en queſtion, & ſuppoſeroit pour la formation de ce banc un ſi grand nombre de ſiécles, que la choſe perd par la ſupputation toute vraiſemblance. Sans avoir recours à des preuves auſſi douteuſes, pour expliquer comment ſe ſont formés ces amas & quelques autres ſemblables, il ſuffit de conſidérer ce qui ſe paſſe dans le fleuve de Gambie, où les huîtres qui y multiplient conſidérablement ſur les racines des mangliers, ont formées par leurs dépôts, dans pluſieurs endroits de ſon lit, des bancs de coquilles fort élevés : & l'on ſera bien fondé à croire que ces endroits ont été autrefois des lits de rivieres où les huîtres vivoient auſſi ſur les mangliers; que ces lits ont changé ſucceſſivement de place; & que la mer en baiſſant a laiſſé ces bancs à découverts & aſſez de niveau à huit ou dix pieds au-deſſus de ſa ſurface.

Retour à l'iſle du Sénégal.

Le 23 je retournai à l'iſle du Sénégal dans ma pirogue. Quoiqu'elle fût volage, & peu ferme ſur ſon aſſiette, j'aimai mieux m'en ſervir que d'attendre la

commodité du bateau qui m'avoit amené. Mes nègres nagerent à l'envi l'un de l'autre, & me firent paſſer en moins de deux heures les deux lieues & demi qu'il y a de la Chaux à l'iſle du Sénégal. Malgré les groſſes vagues & un grain de vent que nous eûmes à la bande de l'eſt en ſortant du marigot, nous ne reçûmes aucun coup de lame, & nous ne prîmes pas une ſeule goute d'eau, parce que nous étions à l'abri ſous les mangliers. Le vent s'étoit calmé tout-à-fait, & il n'y avoit plus que quelques vagues encore aſſez groſſes, lorſqu'une pirogue ſe mit à l'eau pour traverſer le fleuve. Elle étoit petite, & portoit trois hommes, dont deux pagayoient : dans cet exercice ils faiſoient une eſpece de muſique avec un refrain que j'entendois d'aſſez loin, & qui n'étoit pas déſagréable. Le nègre qui gouvernoit avec ſa pagaye pour éviter les lames, ſe trouva apparemment en défaut; ou bien celui qui étoit occupé vers le milieu à vuider l'eau qui entroit dedans, pencha trop d'un côté & fit perdre ſon équilibre à la pirogue; elle verſa & eux avec elle. Quoiqu'ils fuſſent fort habiles, ils eurent toutes les peines du monde à la remettre ſur l'eau; à la fin cependant à force de la pouſſer & de ſe la renvoyer les uns aux autres par les extrémités, en reſtant toujours à la nage, ils la vuiderent & remonterent dedans les uns après les autres. Dans toute autre circonſtance on ſe ſeroit diverti à voir leurs manœuvres, la force & l'adreſſe qu'ils mirent en uſage pour ſe tirer de ce danger, & l'on peut dire qu'ils réuſſirent parfaitement bien. Cet accident n'eſt pas rare; mais comme ils ſont tous excellens nageurs, il eſt inoui qu'ils y périſſent.

Pirogue verſée.

1752. Août. Serpent géant.

Vers le milieu du mois ſuivant on me fit préſent d'un jeune ſerpent de l'eſpece du ſerpent géant. Ce préſent me fit plaiſir, parce que c'étoit le premier de cette eſpece que j'euſſe vû : j'en conſerve encore aujourd'hui la dépouille en entier dans mon cabinet. Il venoit d'être pris dans le marigot même de l'iſle du Sénégal, & il étoit très-vivant. Il avoit trois pieds & un peu plus de longueur. Le fond de ſa couleur étoit un jaune livide, coupé par une large bande noirâtre qui regnoit tout le long du dos, & ſur laquelle étoient ſemées quelques taches jaunâtres aſſez irrégulieres. Un luſtre répandu ſur tout ſon corps, le faiſoit briller comme s'il eût été verniſſé. Sa tête n'étoit ni platte ni triangulaire, comme celle de la vipere, mais arrondie & un peu allongée. Ce ſerpent tout petit qu'il étoit, ſuffiſoit pour me le faire diſtinguer de toutes les autres eſpeces; mais ce n'étoit qu'une foible image des gros dont jamais je ne me ſerois formé une idée juſte, ſi peu de tems après on ne m'en eût apporté en différentes fois deux médiocres, dont le plus grand avoit vingt-deux pieds & quelques pouces de long ſur huit pouces de large. Un cendré noir lavé de quelques lignes jaunes peu apparentes, étoit la couleur dominante de ſa peau, qui étant étendue avoit vingt-cinq

[redacted]

auroit été plus que suffisante pour avaler en entier un lievre & même un chien assez gros, sans avoir besoin de le mâcher. 1752. Septembre.

Taille des plus grands.

La vûe de ces deux serpens, qui de l'aveu de mes nègres & de tous ceux qui en avoient beaucoup vû, n'étoient que des médiocres, ne me permirent plus de douter de la vérité de ce que j'en avois entendu dire mille fois dans le pays, & que j'avois mis au nombre des fables. Les nègres mêmes auxquels j'étois redevable de ceux-ci, m'assurerent que je n'avois rien vû de singulier en ce genre, & qu'il n'étoit pas rare d'en trouver, à quelques lieues dans l'est de l'isle du Sénégal, dont la grandeur égaloit celle d'un mât ordinaire de bateau. Des gens du Bissao disent en avoir vû dans leur pays qui auroient surpassé de beaucoup ces pieces de bois. Il ne fut pas difficile de juger par la comparaison de leurs récits avec les serpens que j'avois sous les yeux, que la taille des plus grands de cette espece appréciée à sa juste valeur, devoit être de quarante à cinquante pieds pour la longueur, & d'un pied à un pied & demi pour la largeur.

Maniere dont ils chassent.

La maniere dont cet animal fait la chasse n'est pas moins singuliere que son énorme grosseur. Il se tient dans les lieux humides & proche des eaux. Sa queue est repliée sur elle-même en deux ou trois tours de cercle, qui renferment un espace rond de cinq à six pieds de diametre, au-dessus duquel s'éleve sa tête avec une partie de son corps. Dans cette attitude & comme immobile, il porte ses regards tout autour de lui, & quand il apperçoit un animal à sa portée, il s'élance sur lui par le moyen des circonvolutions de sa queue

1752. Septembre.

qui font l'effet d'un puiſſant reſſort. Si l'animal qu'il a atteint à belles dents eſt trop gros pour pouvoir être avalé en ſon entier, comme ſeroit un bœuf, une gazelle ou le grand belier d'Afrique, après lui avoir donné quelques coups de ſes dents meurtrieres, il l'écraſe & lui briſe les os, ſoit en le ſerrant de quelques nœuds, ſoit en le preſſant ſimplement du poids de tout ſon corps qu'il fait gliſſer peſamment deſſus : il le retourne enſuite dans ſa gueule pour le couvrir d'une bave écumeuſe, qui lui facilite le moyen de l'avaler ſans le mâcher. Il a cela de commun avec bien d'autres ſerpens & des lézards qui ne mâchent jamais ce qu'ils mangent, mais l'avalent en entier.

Leur utilité.

Ce monſtre tout terrible qu'il eſt par ſa grandeur & ſa force, ne fait pas tant de ravages que l'on pourroit l'imaginer. Sa groſſeur qui le décele facilement partout où il eſt, fait la ſûreté des animaux moins forts que lui. Son corps roulé en ſpirale ſur lui-même, paroît de fort loin comme la mardelle d'un puits ; & c'eſt un indice ſuffiſant aux voyageurs & aux beſtiaux mêmes pour détourner leur route. On n'entend pas dire qu'il attaque les hommes, du moins les exemples de ceux qui ſe ſont laiſſés prendre ſont aſſez rares.
[redacted]

blent naître par nuages dans ce pays que pour assouvir sa faim insatiable. On peut dire enfin à l'avantage de ces animaux, qu'ils sont plus de bien que de mal, puisqu'ils purgent les terres où ils se trouvent d'une multitude innombrable d'insectes & de reptiles très-incommodes, qui feroient déserter les habitans des pays les plus fertiles où ils se sont établis; & que les nègres ont intérêt de les laisser vivre en paix. 1752. Septembre.

Mais je reprends le fil de ma narration. La nécessité où je me trouvois de retourner dix fois dans les mêmes endroits & en différentes saisons, me donna occasion le 12 du mois d'octobre de découvrir une chose que j'étois bien éloigné de penser. En traversant au moins pour la vingtiéme fois l'isle au Bois pour gagner le village de Kionk, j'apperçus plusieurs petits poissons dans des marais formés par l'eau des pluies. Ils étoient tous d'une même espece, & le rouge vif dont ils étoient colorés me les fit reconnoître pour des rougets de la petite espece. Les pluies avoient cessé, & l'eau qui commençoit à tarir dans ces bassins, ne leur promettoit pas une longue vie. Ils devoient mourir bientôt, comme je le vis deux jours après que le terrein fut desséché. L'espece devoit, ce semble, être perdue sans ressource pour ces endroits: point du tout, l'année suivante il en reparut de semblables à ceux-ci, & à ceux des années précédentes. Voilà un fait qui est d'autant plus digne de remarque, qu'on ne voit pas par quel moyen ces poissons ont pû être amenés dans ces endroits: car d'un côté ces bassins, quoiqu'enfoncés, n'ont aucune communication avec les eaux du Niger qui en est éloigné d'environ trois cens toises;

12 Octobre. Promenade à l'isle au Bois.

Rougets.

1752. Octobre.

d'ailleurs l'espece de ces poissons est étrangere à ce même fleuve, ensorte qu'on ne peut pas croire que les oiseaux aquatiques en ayent apporté les œufs. On ne dira pas, sans doute, que les rougets déposent tous les ans leurs œufs dans le fond de ces bassins où ils se conservent pendant neuf mois de sécheresse jusqu'au retour des pluies, puisque la même difficulté subsisteroit toujours à l'égard de l'origine des premiers. Il seroit pour le moins aussi absurde d'imaginer que leurs semences ont été enlevées dans d'autres lieux avec des vapeurs, qui, en retombant, les ont dispersées çà & là dans différens bassins.

Arrivé au village de Kionk.

Je ne m'arrêtai dans ces marais que le tems qu'il falloit pour les traverser, parce qu'il étoit fort tard. Je passai ensuite dans une belle campagne où au milieu d'une quantité prodigieuse de plantes peu connues, le narcisse en cloche (1) se distinguoit autant par son odeur gracieuse que par la blancheur de ses fleurs. J'arrivai à Kionk à l'entrée de la nuit, que les maringoins me firent passer fort désagréablement. Malgré toutes les précautions que le gouverneur du village avoit pris pour me garantir de leurs poursuites, en me logeant dans une de ses cases, nouvellement recrépie [redacted]

Incommodité des maringoins.

chant un meilleur gîte. Par-tout où j'entrois je voyois les lits bien remplis : peres, meres, enfans, hommes, femmes, filles & garçons, tous étoient pêle-mêle couchés côte à côte, quelquefois cinq ou six & même jusqu'à huit sur un même lit, vêtus comme quand ils sortirent du ventre de leur mere. Mais ce qui me frappoit le plus, c'étoit la tranquillité avec laquelle ils dormoient au milieu d'une fumée si épaisse qu'elle sembloit devoir les suffoquer. Enfin après bien des tours, il ne me resta plus qu'un parti, qui fut de me coucher dehors sur un couple de nattes étendues entre deux feux, où les maringoins me firent encore acheter bien cher quelques momens de repos.

1752. Octobre.

Les nègres couchent pêle-mêle.

Dès que le jour, que j'attendois avec impatience, commença à paroître, le maître du village voulut me donner le plaisir de la promenade ; il me conduisit dans ses jardins. Tous les environs en étoient fort agréables : ce qui n'étoit pas en labours, formoit de vastes prairies, semées çà & là de bouquets de mangliers & de pains-de-singe, qui faisoient un paysage charmant. Le petit mil dont les nègres se nourrissent, & qu'ils nomment en leur langue *dougoup-nioul* (1), montroit alors ses épis dorés. Ils étoient proches de leur maturité, & attiroient une multitude infinie d'oiseaux qui y faisoient des ravages considérables. Pour les épouvanter les habitans avoient croisés leurs lougans d'un grand nombre de fils auxquels étoient suspendus des coquillages, des os & d'autres corps semblables capables de faire du bruit en se choquant les uns contre les autres. Quatre cordes qui devoient faire

Champ de petit mil.

Industrie des nègres pour écarter les oiseaux.

(1) Panicum Indicum, spicâ longissimâ. *C. B. Pin. pag.* 17.

1752. Octobre.

jouer le tout, répondoient aux quatre coins du champ, où autant de femmes ou d'enfans perchés sur des angards ou plateformes couvertes, de sept à huit pieds de hauteur, faisoient la garde, & mettoient le tout en mouvement en tirant chacun leur corde, aussi-tôt qu'ils voyoient approcher les oiseaux. Ils joignoient encore à ce bruit celui de leurs voix & le claquement de leurs mains. Cet exercice devoit continuer jusqu'à ce que le mil fût en état d'être coupé : cependant malgré tous leurs soins, il se faisoit toujours du pillage, & leur vigilance étoit souvent trompée. Les petits bengalis, les moineaux noirs & rouges, & d'autres oiseaux fort jolis qui changent de couleur une fois l'année, & que nous nommons sénégalis, s'y rendoient tous les matins par troupes : mais le fléau le plus terrible étoit une grosse espece de moineaux jaunes & noirs ; ils venoient par nuages fondre comme une grêle sur les moissons, & quand ils avoient porté la désolation dans un quartier, ils passoient dans un autre. Pour peu qu'ils y demeurassent, & souvent même avant que les nègres eussent eu le tems de faire jouer leurs épouvantails, ces moineaux avoient déja causé des désordres irréparables. J'ai lû je ne sçai dans quelle relation, que les Egyptiens n'ont pas recours à d'autre artifice ; mais il faut ou qu'ils sement davantage de grains, ou que les moineaux destructeurs soient en moindre grande quantité chez eux, puisqu'on n'entend pas dire qu'ils y occasionnent des famines aussi fréquemment que chez nos nègres.

Nuées de moineaux.

Champs d'indigo, de tabac, &c.

Auprès de ces champs de mil il y avoit des lougans de coton, d'indigo, de tabac, de melons-d'eau, d'ha-

ricots & d'autres légumes. Chacun d'eux étoit fermé d'une haie d'épines, sur laquelle serpentoit une espece de concombre sauvage, connue dans le pays sous le nom de *moï-moï* (1). Cette plante étoit chargée de petits fruits d'un beau rouge de corail, dans leur parfaite maturité, & dont quelques-uns même avoient été attaqués par les serpens, les lézards & les oiseaux. Mes gens qui les apperçurent, en cueillirent plusieurs qu'ils me présenterent après en avoir goûté. Ce fruit m'étoit fort connu depuis long-tems : j'en avois vû souvent user aux gens du pays, & moi-même j'en avois mangé plusieurs fois sans conséquence jusqu'à une douzaine, pour me désaltérer dans les grandes chaleurs ; jamais je n'en avois été incommodé. Je m'avisai ce jour-là d'en manger une plus grande quantité : je dînai vers le midi d'un grand appétit, & je soupai de même sans avoir aucun pressentiment de ce qui devoit m'arriver. Ce ne fut que vers les neuf heures du soir que ce fruit commença à faire son effet : je fus surpris subitement d'un suffoquement, & ensuite tourmenté aussi violemment que par l'émétique le plus puissant que j'eusse encore éprouvé ; ce qui dura pendant près de huit heures. Un de mes nègres âgé de vingt ans, & qui avoit mangé de ce fruit beaucoup plus que moi, fut attaqué de même vers le minuit ; mais il n'en fut pas quitte à si bon marché. Cet émétique agit sur lui pendant plus de vingt-quatre heures, avec une force qui ne lui permit pas de se reconnoître pendant tout ce tems, & pensa lui coûter la vie. Quand on auroit fait

Moï-moï espece de concombre sauvage.

Effets terribles de cette plante.

(1) Bryonia folio angulofo acuto glabro. *Burm. Thes. Zeyl. pag.* 48. *tab.* 19. *fig.* 1.

1752. Octobre.

une semblable expérience à dessein, je ne crois pas qu'on eût pû en espérer un succès plus favorable : & ce qu'il y eut de plus remarquable dans celle-ci, c'est que chacun fut incommodé à proportion de la quantité qu'il avoit mangé de ce fruit; qu'il n'agit en aucune maniere sur celui qui s'en étoit tenu à une douzaine, & que le plus incommodé se trouva deux jours après aussi bien portant que s'il n'eût jamais été tourmenté de cet émétique.

Fête du Tabaské.

Il m'ennuyoit de tant souffrir à Kionk : je retournai à l'isle du Sénégal, où j'arrivai assez à tems pour assister à la fête du Tabaské. Les mahométans de la secte de Sina-Ali ont institué cette fête en mémoire de la naissance de ce Prophète; & elle tombe tous les ans vers le milieu de la lune d'octobre : cette année on la célébra le 18. Tout ce jour se passa dans les festins & les réjouissances, où l'on ne pensa à rien moins qu'au Saint dont on honoroit la fête, & il finit par un bal général dans la savane qui fait face au fort, où se rendirent des gens de tout sexe & de tout âge. Le bal fut ouvert à quatre heures du soir par des danses au son des tambours, des flutes, & des voix des musiciennes. La jeunesse dans ses plus beaux atours, montra tout ce qu'elle sçavoit faire en ce genre. Quand on eut bien fatigué pendant deux heures à danser suivant le goût du pays, c'est-à-dire, dans les postures & les mouvemens les plus indécens & les plus opposés à l'idée que nous nous sommes formée de la modestie & de la pudeur, la scène changea. On fit place aux gens de distinction & aux seigneurs : on ouvrit un grand cercle, où ils entrerent montés sur leurs chevaux parés magnifiquement,

Bal général.

ment. Rien n'étoit plus divertiſſant que de voir ces ſuperbes courſiers, oublians pour ce moment leur ardeur, ſe conformer au deſſein de la fête : ils levoient leurs pieds, & en frappoient la terre légerement & en cadence : tous les mouvemens de leur corps s'accordoient avec une juſteſſe admirable au ſon des inſtrumens ; enfin rien ne reſſembloit davantage à une danſe bien conduite & bien meſurée que leurs geſtes. Il ſembloit que la fête étoit pour eux, tant ils paroiſſoient y prendre de part, & tant ils étoient ſenſibles aux applaudiſſemens. Je ne crois pas qu'on puiſſe donner un ſpectacle plus brillant que celui d'un cheval dreſſé dans cet exercice, & ſur-tout d'un cheval de la beauté & de la fineſſe de nos barbes du Sénégal. Les cavaliers eux-mêmes n'ajoutoient pas peu d'agrément à tous ces jeux : ils guidoient leurs chevaux & leur faiſoient imiter tout ce qu'ils vouloient repréſenter, en feignant par leurs geſtes & leurs attitudes, tantôt un combat, tantôt une lutte, une chaſſe ou une danſe. Les ſpectateurs épris d'une merveilleuſe admiration, ne virent approcher la nuit qu'à regret : elle vint trop tôt pour eux, & mit fin à ces divers amuſemens qui ne reſpiroient que la joie, le badinage & le plaiſir.

1752. Octobre. Où danſent les chevaux.

Un voyage par terre de l'iſle du Sénégal à la Chaux devoit me donner de nouvelles connoiſſances d'un canton qui m'avoit paru ſi beau. Je l'entrepris le 4 de novembre : ma pirogue me fit faire cinq quarts de lieue par eau juſqu'au port de Galel, où je pris terre pour me rendre au village du même nom, à cinq cens toiſes environ du rivage. On y arrive au travers des ſables découverts, ſur leſquels ſouffloit ce jour-là un vent

4 Novembre. Voyage par terre à la Chaux.

1752. Novembre.

Vent d'est brûlant.

d'est des plus chauds qu'on eût encore senti dans la saison : mais les chaleurs que je souffris en les traversant n'étoient rien en comparaison de celles qui m'attendoient sur le chemin de la Chaux.

Difficulté de voyager pendant ces vents.

J'avois une bonne lieue à faire pour m'y rendre. Je fis route d'abord dans une plaine sabloneuse & difficile, où entr'autres arbres épineux & qui se plaisent dans les terres les plus arides, je rencontrai celui que les oualofes appellent *niotoutt :* il porte beaucoup de cette gomme résine connue sous le nom de *bdellium*, & ses branches servent de sokiou, c'est-à-dire, de curedent aux femmes du pays. Quoique le soleil ne fût pas encore au milieu de sa carriere, il avoit déja mis les sables en feu : mes souliers furent bientôt fendus & brûlés par leur ardeur. Dans tout autre tems j'aurois arrosé ces sables brûlans de mes sueurs ; mais le vent d'est étoit de sa nature si sec, que malgré la grande chaleur de l'air & du soleil, la peau étoit desséchée avant que la sueur eût le tems de se déclarer au dehors. Des picotemens cuisans se répandoient sur tout le corps ; & souvent le sang s'ouvroit, au travers des pores de la peau, un passage que la sueur n'avoit pû y trouver. La couleur noire de mes nègres s'étoit changée en un rouge cuivré : une soif ardente, compagne inséparable de la grande sécheresse, leur faisoit montrer la langue pour respirer plus facilement : elle me pressoit bien autant qu'eux ; & je puis dire que ce n'est pas le moindre tourment dans des plaines arides où l'on ne trouve pas une seule goute d'eau. C'eût été, sans doute, une grande consolation pour nous, altérés comme nous l'étions, & presque rôtis par le soleil : mais

les habitans de ce pays n'ont pas l'uſage, comme dans bien d'autres pays beaucoup moins chauds, d'entretenir des réſervoirs d'eau ſur toutes les routes pour le ſoûlagement des voyageurs.

1752. Novembre.

Après une heure de marche dans ces ſables au ſoleil le plus ardent, j'entrai dans une prairie auſſi ſéche, & toute remplie de joncs épais, de trois à quatre pieds de hauteur, qui mettoient ma patience à l'épreuve. Le peu d'eau que j'y trouvai étoit ſaumâtre, croupie & gâtée par les crabes. Jamais je n'avois tant vû de ces animaux, que j'en découvris dans ce quartier-là. Les uns étoient rouges, d'autres étoient cendrés tirans ſur le noir, avec des mordans ſi prodigieux, qu'ils auroient pû facilement m'embraſſer la jambe ſans la ſerrer. Enfin cette forêt de joncs continuels, car ce fut uniquement ce que je trouvai dans l'eſpace d'une demilieue, me conduiſit juſqu'au banc de la Chaux.

Crabes dont les mordans ſont monſtrueux.

J'étois aſſez fatigué pour me repoſer : je m'y arrêtai quelque tems, & je dînai ſous les arbres, avec quelques proviſions & un melon-d'eau que j'avois pris à Galel. L'uſâge de ce fruit eſt extrêmement ſain, ſurtout après le repas, & j'en ai mangé ſouvent pour mon deſſert plus de cinq à ſix livres ſans en être incommodé ni ſurchargé, quoique j'euſſe déja bien dîné. Etant aſſis ſous ces arbres, j'entendis les perruches & les perroquets ſur ma tête, & je voyois tomber à mes pieds les graines d'acacies & de gommiers qu'ils épluchoient en mangeant. Cependant mes nègres que les chaleurs du ſoleil & du ſable avoient beaucoup incommodés, ſe frotterent le front avec des crapaux vivans, dont ils trouverent encore quelques-uns ſous les brouſſailles :

Diner ſous les arbres.

Les crapaux ſont un remede pour la migraine.

1752. Novembre.

c'est assez leur coutume lorsqu'ils sont travaillés de la migraine, & ils en furent soulagés. Je n'en souffrois guères moins qu'eux, & j'aurois suivi volontiers leur exemple; mais le défaut d'habitude & une certaine répugnance presqu'invincible, que je crois naturelle à toutes les personnes qui ne sont pas accoutumées à manier ces sortes d'animaux, m'empêcherent d'avoir recours à ce remede tout innocent & salutaire qu'il est.

Oiseaux de la prairie de la Chaux.

La route que j'avois tenue en allant à la Chaux fut aussi celle que je pris à mon retour, car il n'y en avoit point d'autre. Je tuai dans la prairie un flamant (1) & une outarde d'une autre espece que celle d'Europe. Elle en differe par la couleur du plumage, qui est généralement d'un gris cendré: son col est aussi beaucoup plus long; & elle porte, comme l'alouette, une espece de houpe sur le derriere de la tête. Les françois du pays lui ont donné le nom d'autruche volante. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si ce nom lui convient; mais on peut dire que cet oiseau ressemble à l'autruche à bien des égards.

Les nègres brûlent leurs terres.

Il étoit fort tard quand je passai à la vûe de Gasel; & les nègres avoient mis le feu aux herbes & aux broussailles de la campagne, autant pour la rendre pra-

[redacted]

depuis le mois de juin, j'avois pour objet principal de prendre connoissance des plantations d'indigo. J'étois curieux de sçavoir la quantité & la qualité de celui que les nègres cultivent aux environs de l'isle du Sénégal, parce que mon dessein étoit de réitérer quelques épreuves dont j'avois fait part dans son tems à Mrs de la compagnie des Indes. Les nègres ne font pas beaucoup de façons pour tirer la teinture de cette plante. Ils se contentent d'en cueillir les feuilles en tel tems de l'année que ce soit, de les piler dans un mortier pour les réduire en pâte, & d'en faire des pains qu'ils conservent au sec. Quand ils veulent s'en servir, ils les font dissoudre dans une espèce de lessive faite avec les cendres d'une plante grasse qui croît dans leurs prairies, & qu'ils nomment *rhémè* (1). Cette dissolution prend une teinte d'indigo, dans laquelle ils trempent leurs toiles à froid, autant de fois qu'ils jugent la chose nécessaire pour leur donner une couleur plus ou moins foncée.

Maniere dont ils préparent l'indigo.

Je ne sçai quelle sympathie ont les cacrelats avec l'indigo, mais toutes les fois qu'il m'arrivoit de laisser pendant la nuit quelque botte de cette plante dans ma chambre, j'étois sûr d'en trouver le lendemain plusieurs centaines qui s'y étoient logés: il sembloit même que tous s'y étoient rassemblés. Ces insectes sont aussi incommodes qu'ils sont communs sur l'isle du Sénégal. Quoiqu'ils aient à peine la grosseur du doigt, ils font des ravages incroyables. Ils rongent les linges, les draps, les bois, les papiers, les livres, enfin tout ce qui se trouve exposé à leurs dents: ils attaquent même

Cacrelats.

Incommodité de ces insectes.

(1) Portulaca marina latifolia, flore suave rubenti. *Plum. Cat. pag. 6.*

1752. Novembre.

l'aloë dont l'amertume écarte tous les autres inſectes. Ils ſont encore fort déſagréables par l'odeur infecte qui ſort de leur corps, & ce ſont les ennemis les plus terribles de ceux chez qui ils ſe ſont logés; car ils ne ſortent que la nuit, & voltigent de tous côtés dans les chambres où ils font un bruit pareil à celui que l'on entendroit dans une voliere bien garnie d'oiſeaux. Enfin le cacrelat multiplie ſi prodigieuſement, que ce ſeroit un animal pernicieux, dangereux même, s'il n'avoit un grand nombre d'ennemis.

Ceux qu'il a le plus à craindre ſont l'araïgnée & le ſourd: c'eſt une eſpece de lézard que l'on dit venimeux; il en eſt auſſi friand que l'araignée. Tous deux ſe logent comme lui dans les chambres, pour lui faire une guerre continuelle qui aſſure la tranquillité des habitans chez leſquels ils ſe ſont une fois établis. Le hériſſon lui fait auſſi la chaſſe. Celui du Sénégal ne differe de celui d'Europe que par la groſſeur. Il paſſe, comme lui, quelque tems de la baſſe-ſaiſon, c'eſt-à-dire, de la ſaiſon froide & ſéche, dans une eſpece de ſommeil léthargique, pendant lequel il s'abſtient de nourriture, & ſort rarement pour la prendre: mais auſſi ſçait-il pendant les nuits d'été réparer le tems perdu. J'en ai élevé un pendant plus de trois ans dans ma chambre, où il me rendoit de grands ſervices en me délivrant des araignées, des cracrelats, des ſourds, des fourmis & autres animaux dont elle étoit infectée. Le hériſſon eſt un manger très-délicat & d'un grand goût, ſur-tout lorſqu'on le prend vers le tems où il commence à entrer dans ſon ſommeil léthargique.

Puces du ſable.

Une autre incommodité ſur-tout pendant l'hiver

ou la basse-saison, ce sont les puces du sable. On les appelle ainsi, parce qu'elles se logent dans les sables des cases habitées. Ils en sont si remplis, que dès qu'on y a mis le pied, il en est aussi-tôt couvert ; & leur petitesse est telle que ce n'est que par leur grand nombre qu'on peut les appercevoir. Leurs piquûres ne sont pas bien vives : cependant lorsqu'elles sont assez multipliées, elles font l'effet d'un picotement ou d'une démangeaison qui n'est guères supportable. Ce que cet insecte a de plus singulier, c'est qu'il ne saute & ne monte jamais plus haut que trois à quatre pouces, ensorte que toutes les fois que l'on a l'attention de se tenir un demi-pied au-dessus de terre, on est sûr de n'avoir rien à craindre de sa part.

1752. Novembre.

Avantages de l'isle du Sénégal.

Je crois que c'est ici le lieu, puisque je suis sur l'article du Sénégal, de parler aussi de quelques-uns de ses avantages. Quoique les chaleurs de son climat soient excessives, & même telles que l'hiver y est beaucoup plus chaud que l'été de la France, elles sont cependant supportables. On s'y accoutume peu à peu, parce que l'air est rafraîchi tous les jours par des vents qui viennent successivement de la mer & des terres. On peut aussi se procurer de la fraîcheur, ou en s'exposant au vent, ou en se mettant à l'ombre dans les maisons lorsqu'elles sont bien percées & que les fenêtres sont garnies de chassis de toile bien claire.

Les chaleurs sont supportables.

Ses sables sont très-fertiles.

C'est à ces chaleurs qu'on est en partie redevable de la fertilité des terres. Les sables de cette isle font aujourd'hui des jardins d'un grand rapport. Indépendamment des légumes & des fruits du pays, tels que l'oseille de Guinée, la batate, l'ananas, l'orange, la

goyave & quelques autres, on y cultive pendant l'hiver la plûpart des herbages & des légumes de l'Europe. Le figuier, le grenadier & la vigne se chargent tous les ans d'excellens fruits. Avec un peu de travail & de soins, il n'y a guères de fruits ni de graines qu'on n'y recueillît en très-grande abondance, on en retireroit tout ce qu'on voudroit, & généralement tout ce qui est nécessaire à la vie. Enfin le terrein de l'isle du Sénégal, tout sabloneux qu'il est, produit avec tant de facilité, que beaucoup de plantes portent plusieurs fois l'année. C'est ce que j'ai éprouvé par moi-même dans un jardin que je destinois à ces expériences; & chose qui paroîtra sans doute surprenante, c'est que j'ai semé tels & tels légumes dont j'ai fait plus de douze récoltes dans la même année; mais j'en renvoie le détail curieux à un autre ouvrage.

Abondance des volailles.

Il n'y a peut-être pas de pays au monde où les volailles soient plus communes. On y éleve des coqs-d'inde, des pintades, des oyes, des canards & une prodigieuse quantité de poules. Les pigeons y sont d'une délicatesse achevée. Les cochons y multiplient beaucoup. La pêche n'y est pas moins abondante, & le Niger est si poissonneux que j'ai vû des tems où l'on prenoit les carpets à la main. Ce fleuve fournit avec le lamantin, des capitaines, des mulets ou cabots, des surmulets, des soles, des raies, des racaos & d'autres poissons excellens: on y prend aussi beaucoup de crevettes, d'hommars & de crabes d'une grande bonté. La plûpart de ces poissons viennent de la mer, & l'on prétend que pris dans ce fleuve ils sont meilleurs, parce que le mêlange de l'eau douce avec celle de la mer

Du poisson.

leur

leur donne plus de délicatesse. A tous ces agrémens on peut ajouter encore le plaisir de la chasse : on trouve sur cette isle des petites poules-d'eau, des bécasses de plusieurs especes, des alouettes, des grives, des perdrix de mer, & des lavandieres jaunes, ou pour dire quelque chose de mieux, les ortolans du pays : ce sont des petits pelotons de graisse d'un goût excellent. 1752.

La seule chose qui manque à l'isle du Sénégal, ce sont les promenades : elle est, dit-on, trop bornée, & trop à découvert. On pourra, sans doute, y faire des avenues, des allées couvertes & s'y procurer de l'ombre, quand on voudra y planter des pains-de-singe & d'autres arbres qui se plaisent dans les sables noyés : mais à quoi bon prêter ainsi une retraite aux maringoins, voisins encore plus incommodes que les chaleurs ? De quelle utilité seroient ces avenues dans un pays où la promenade n'est de saison qu'après le coucher du soleil ? Doit-on les regretter quand on a des jardins où une verdure toujours naissante & non interrompue présente chaque jour de nouvelles décorations, où un grand nombre de fleurs aussi agréables par leur odeur que par la variété de leurs couleurs, croissent presque sans soins & sans culture ? On y voit des basilics de toutes les grandeurs & de toutes les couleurs, les tubéreuses, les narcisses à cloche, les lis-asphodeles, parmi lesquels la belle-de-nuit, l'œillet-d'inde, les amarantes & le grenadier en fleur font un très-bel effet. Les lézards bleus & dorés, les papillons & d'autres insectes tous également beaux, se plaisent à y venir mêlanger leurs différentes couleurs, & diversifient agréablement l'uniformité qui est ordinaire à la plûpart des jardins.

Agrémens des jardins.

1752. Carte des environs de l'isle du Sénégal exécutée.

J'avois levé les plans de l'isle au Bois, de celle de Griel, de la Chaux, de l'isle de Sor, de Bokos & de plusieurs autres; & il ne me restoit plus qu'à y joindre celui de la pointe de Barbarie & des salines, pour avoir une carte complette des environs de l'isle du Sénégal, depuis le village de Mouitt à l'embouchure du Niger, jusqu'à celui de Torkhod à sept lieues de distance dans le nord. L'envie que j'avois que rien ne manquât à cet ouvrage déja si avancé, & qui m'avoit tant coûté de peines & de voyages dans des sables brûlans, me fit encore entreprendre celui des salines. Je m'embarquai le 15 de juin 1753, dans un bateau qui alloit y faire la traite du sel. Comme il étoit bien équipé & que le vent fut favorable, on eut bientôt passé l'isle aux Anglois, qui n'est qu'un morceau de terre noyée, de cent toises de diametre, couverte de roseaux & de mangliers presqu'impénétrables. On passa aussi promptement l'isle de Bokos, & quand on fut par le travers de la pointe méridionale du marigot de Del, je mis pied à terre pour toiser les environs, pendant que le bateau continuoit sa route pour se rendre au lieu du mouillage.

1753. 15 Juin. Voyage aux salines.

Petits serpens extrêmement communs.

En marchant dans les sables de cette pointe, je rencontrois si souvent des serpens, qu'ils sembloient naître sous mes pas: heureusement ils n'étoient ni grands ni venimeux; à peine avoient-ils la grosseur du petit doigt, ensorte que leurs morsures ne pouvoient être dangereuses. Ces sables me conduisirent aux salines que je trouvai à deux tiers de lieue du marigot. Ce sont des especes de marais de deux à trois cens toises de longueur sur un tiers de largeur, rempli d'une

Bassins des salines.

eau salée & extrêmement âcre. Cette eau est si chargée de sel qu'elle en rend le tiers de son volume & même davantage; & en se cristallisant elle couvre leur fond d'une croûte épaisse & fort dure. Les nègres entrent jusqu'aux genoux & souvent davantage dans cette eau, que les ardeurs du soleil rendent comme bouillante. Ils sont armés de pieux d'un bois fort dur, avec lesquels ils cassent le sel, qu'ils portent ensuite sur le bord du fleuve, où les françois le traitent avec eux. Ce sel est communément d'une blancheur éblouissante; il y en a aussi d'incarnat: mais de telle couleur qu'il soit, il a toujours une âcreté & une amertume désagréable: c'est cette qualité corrosive qui le rend peu propre aux salaisons des viandes & du poisson.

1753. Juin.

On pourroit croire que ces marais salans ont quelque communication avec la mer: je l'avois soupçonné de même avant de m'être transporté sur les lieux; mais j'en ai reconnu ce jour-là l'impossibilité. Ils sont séparés du Niger par une terre de plus de cinq cens toises, où il s'éleve une chaîne de dunes, au pied desquelles ses eaux, & celles de la mer même la plus courroucée, n'arrivent jamais. Le nivellement que j'ai tiré le même jour de tout ce terrein, m'a aussi fait connoître que le fond de ces marais est au-dessus de la surface des eaux du fleuve; d'où je conclus qu'il faut chercher ailleurs que dans la communication actuelle des eaux de la mer, la cause & l'origine du sel qu'on retire tous les ans en si grande abondance de ces salines.

N'ont aucune communication avec la mer.

L'Auteur s'en assure par un nivellement.

Lorsque j'eus examiné les salines & fini tous mes nivellemens, je me rendis à l'escale, dite l'escale du Piquet, où devoit se faire la traite, & vis-à-vis laquelle

1753. Juin.

le bateau étoit mouillé. L'employé de traite avoit déja fait élever une tente sur le rivage, & construire les cabanes de feuillées sous lesquelles nous devions coucher. Le seigneur nègre, maître des salines, appellé autrement *Korom-assou* ou *Kram-assou*, averti de son arrivée, vint lui rendre visite. C'étoit un homme qui paroissoit avoir environ quarante ans : il étoit grand & bien fait. Sa couleur n'étoit pas d'un noir bien foncé, mais teinte d'un peu de rouge. Il avoit l'air noble quoiqu'il ne fût pas beau, l'esprit vif, les manieres aisées, le ton de voix doux & agréable : il s'expliquoit bien & parloit gravement. Après une demi-heure de conversation, quand ce seigneur fut convenu de tout avec l'employé pour la traite, il nous conduisit à un quart de lieue de là au village de Guébenn dont il étoit gouverneur. Il nous y reçut fort civilement, & même avec une politesse que l'on n'auroit pas cru devoir rencontrer dans un homme de sa couleur. Une collation de lait doux, de vin de palme, des prunes d'icaque, appellées *ouraï*, & d'autres fruits du pays nous attendoit. Il avoit fait rassembler toute la jeunesse du village pour nous donner un bal ; & elle nous accompagna en dansant au son des voix & des instrumens jusqu'à l'escale, où l'on continua la danse & les jeux jusqu'à la nuit. La danse est la passion favorite des nègres, & l'on voit au milieu de ces bals jusqu'aux enfans qui peuvent à peine se soutenir ; on diroit qu'ils sont nés en dansant, à voir la justesse avec laquelle ils marquent la mesure dans tous leurs mouvemens. Les mêmes amusemens recommencerent tous les soirs des jours suivans : enfin ce galant homme fit tout son pos-

Portrait du seigneur des salines.

Maniere dont il reçoit l'Auteur.

ſible pour nous procurer quelques divertiſſemens ; & ce n'étoit pas une petite conſolation pour nous dans un quartier ſi déſert & ſi dépeuplé. 1753. Juin.

Le lendemain j'allai reconnoître les environs de Mouitt, qui eſt à deux tiers de lieue dans le ſud de l'eſcale du Piquet. C'eſt un village aſſez grand & fort commerçant, ſitué avantageuſement ſur une colline bien plantée de pains-de-ſinge & de figuiers ſauvages d'une grande hauteur : ces derniers arbres ont beaucoup de rapport avec le ſycomore des anciens. En chemin faiſant je paſſai par un grand nombre de petites ſalines remplies d'un ſel fort rouge & infiniment plus âcre & plus corroſif que celui des grandes ſalines de Guébenn. Je rencontrai auſſi des renards, des gazelles, & les veſtiges des ſangliers & des loups fraîchement imprimés ſur le ſable : mais la chaſſe de ces animaux qui m'étoient aſſez connus, ne me tenta pas tant que celle de certains oiſeaux noirs que j'apperçus à l'orient du village. Ils étoient ſi ſemblables aux coqs-d'inde pour la groſſeur & le plumage, qu'on s'y feroit facilement trompé. J'en tuai deux d'un même coup, l'un mâle, & l'autre femelle. Tous deux portoient ſur la tête une eſpece de caſque noir & creux, de même grandeur & de même figure que celui du caſoar : ils avoient ſur le col une longue plaque ſemblable à un vélin très-luiſant, qui étoit rouge dans le mâle & bleu dans la femelle. Cet oiſeau pourroit bien être la gallinache des portugais, ou celui que les françois des iſles de l'Amérique appellent marchan ; il ſe nomme *guinar* chez les nègres. Les habitans de ce quartier le regardent comme un marabou, c'eſt-à-dire, comme un animal

Village de Mouitt.

Oiſeaux ſacrés.

1753. Juin.

sacré, peut-être parce qu'il vit communément des petits serpens qui sont si communs dans le voisinage, & pour lesquels tous les nègres ont une vénération superstitieuse. Ils ne pouvoient souffrir que je sacrifiasse aussi hardiment leurs marabous à mes plaisirs; & ils me regardoient comme un sorcier lorsque je les tuois du premier coup; car ils s'imaginoient que ces oiseaux étoient invulnerables. Leur superstition alla même au point que chacun d'eux me prédit que je mourrois infailliblement dans la journée, pour avoir commis un si grand crime.

Cette action ne m'avoit pas mis en bonne réputation dans l'esprit des habitans de Mouitt: j'en fus quitte cependant pour me promener plus loin. Je dirigeai mes pas vers le village de Guioel & de Guében, où je trouvai quelques-uns de ces arbrisseaux que l'on nomme *foudenn* dans le pays: c'est une espece d'*alkanna* (1) dont les feuilles servent aux mauresses & aux nègresses pour procurer sans douleur à leurs ongles un beau coloris rouge, qui se soutient jusqu'à leur entiere réproduction. De là je continuai ma route jusqu'au village de Del; puis je revins à l'escale. Les bords du Niger étoient alors couverts dans cet endroit d'une espece de petits poissons à peine aussi gros que la moitié d'un tuyau de plume d'oye: ils étoient d'une blancheur & d'une transparence semblable à celle d'un cristal: une ligne argentée, fort étroite, s'étendoit sur chacun de leurs côtés.

Foudenn arbrisseau usité pour teindre les ongles.

Après avoir passé trois jours aux salines de Guébenn,

Relevement de la côte de Barbarie.

(1) Ligustrum Ægyptium, el-hanne vel tamar-endi. *P. Alp. Ægyp. pag.* 23.

j'en partis le 18 au soir. Je retournai à l'isle du Sénégal en faisant route sur la pointe de Barbarie, afin de pouvoir la placer sur ma carte. Je fis près de trois lieues à pied, en côtoyant ses sables dans tous leurs détours, depuis la barre sur la rive occidentale du Niger jusqu'au village de Gueutt, qui répond au milieu de l'isle du Sénégal. Ma pirogue me suivoit terre à terre, & la rangeoit le plus près qu'il étoit possible, afin d'être prête à me prendre quand mon chemin se trouvoit barré par un ruisseau, ou par quelques-uns de ces bouquets épais de tamaris & de sanar qui croissent çà & là sur le rivage. Dans toute cette route je ne vis autre chose que des crabes jaunes, dont la terre étoit si couverte, que je parcourois quelquefois des plaines de plus de cinquante toises sans en pouvoir découvrir l'espace d'un pied. Le liseron maritime (1) étaloit sur ces sables, avec son agréable verdure, la pourpre de ses fleurs, qui sortoit admirablement bien sur leur blancheur, & faisoit une broderie merveilleuse. On n'y voyoit pour tous arbrisseaux que quelques tamaris, le *beidel-ossar* (2), le paretuvier (3), le sanar (4), le *spartium* (5), le *conocarpus* (6); mais beaucoup de *lobelia* (7) & d'*icaque* (8). Ce dernier donne retraite à une espece de fourmis rouges qui se logent dans ses bran-

Plantes qui s'y trouvent.

Fourmis rouges.

(1) Convolvulus marinus catharticus, folio rotundo, flore purpureo. *Plum. Plant. de l'Amériq. pag.* 89. *planc.* 104.

(2) Beidel-ossar. *P. Alp. Ægyp. pag.* 85.

(3) (4) Arbres qui n'ont pas encore été décrits.

(5) Spartium scandens, citrei foliis, floribus albis, ad nodos confertim nascentibus. *Plum. cat. pag.* 19.

(6) Conocarpus *Linn. Hort. Cliff. pag.* 485.

(7) Lobelia frutescens portulacæ folio. *Plum. gen. pag.* 21.

(8) Icaco fructu ex albo rubescente. *Plum. gen. pag.* 43.

1753. Juin.

ches : elles y forment, avec ses feuilles, une espece de nid, d'où elles se jettent sur les personnes qui ont l'imprudence d'approcher pour en cueillir les fruits, & les mordent cruellement. Je ne pouvois manquer d'être attaqué par ces insectes, ayant à traverser beaucoup de ces bois. Leur piquûre avoit quelque chose de si venimeux, que mon visage & mes mains furent couverts d'ampoules semblables à des brûlures, dont la douleur ne put être appaisée que par une grosse pluie que j'essuyai à l'entrée de la nuit. Elle fut accompagnée de tonnerre & d'éclairs, à la lueur desquels je traversai le fleuve pour me rendre à l'isle du Sénégal.

L'Auteur songe à son retour en France.

Dès que j'y fus arrivé, je ne songeai plus qu'à retourner en France. Il y avoit plus de quatre ans que j'en étois absent, & pendant ce tems j'avois eu occasion de faire une suite d'observations aussi nombreuse que l'on pouvoit raisonnablement espérer dans la concession du Sénégal : du moins s'il en restoit encore quelques-unes à faire, c'étoit tout au plus celles qui ne sont simplement que curieuses, qui échappent pour l'ordinaire aux yeux les plus clairvoyans, ou qui demandent un trop long séjour pour être terminées. Ces considérations suffirent pour me déterminer : il devoit arriver plusieurs bâtimens dans le courant du mois ; je me disposai à en profiter.

Quoique j'eusse envoyé tous les ans en France un grand nombre d'animaux, des oiseaux, des poissons, des insectes, des herbiers, des graines de plantes & d'autres productions du pays, à Mrs de Réaumur & de Jussieu, à mesure que ces choses s'étoient présentées ; je sçavois qu'il manquoit encore bien des choses, surtout

tout beaucoup d'arbres & arbrisseaux qui n'avoient jamais paru en Europe, pas même dans les jardins du Roi. Instruit de la protection singuliere dont Sa Majesté daigne favoriser la botanique ; excité de plus par les ordres de Mgr le duc d'Ayen, qui me parvenoient par les lettres de M. B. de Jussieu, je crus qu'il étoit de mon honneur, en qualité de naturaliste & de botaniste, de ne pas retourner en France sans apporter avec moi les plantes les plus remarquables que produit le climat brûlant du Sénégal, pour les joindre à celles que Sa Majesté a fait rassembler des deux hémispheres, & qu'elle entretient avec autant de magnificence que de goût dans ses superbes serres de Trianon, de Choisi & de Paris. 1753. Juin.

A cet effet je résolus d'aller encore une fois à Podor. Je partis le 10 de juillet avec des vents favorables. Depuis que j'étois dans le pays je n'avois vû que deux plantes de l'Europe, sçavoir le tamaris & le pourpier ; & ce voyage que je faisois pour la troisiéme fois, me donna lieu de remarquer que de tous les arbres qui couvrent presque sans interruption les bords du Niger, il n'y en a pas un huitiéme qui ne soient des bois épineux très-durs, & sur-tout des acacies, d'autant plus grands & moins épais qu'ils sont plus éloignés de la côte maritime. Mais ce qui me frappa davantage dans ma route, ce fut une chasse aux singes, que je fis à six lieues en deçà de Podor, sur les terres qui sont au sud de Donaï, autrement appellée l'isle du Coq, & qui fut d'autant plus singuliere, que je ne crois pas qu'on en ait fait de plus abondante. Le bateau ayant été obligé de rester une matinée, je mis pied à terre pour

10 Juillet. Troisiéme voyage à Podor.

Chasse aux singes verds.

1753. Juillet.

chasser. Ce lieu étoit fort boisé, & rempli de singes verds, que je n'apperçus que par les branches qu'ils cassoient au haut des arbres, d'où elles tomboient sur moi; car ils étoient d'ailleurs fort silentieux, & si légers dans leurs gambades qu'il eût été difficile de les entendre. Je n'allai pas plus loin, & j'en tuai d'abord un, deux & même trois, sans que les autres parussent bien effrayés; cependant lorsque la plûpart se sentirent blessés, ils commencerent à se mettre à l'abri, les uns en se cachant derriere les grosses branches, les autres en descendant à terre; d'autres enfin, & c'étoit le plus grand nombre, s'élançoient de la pointe d'un arbre sur la cime d'un autre. Rien n'étoit plus divertissant, lorsqu'ils sautoient plusieurs ensemble sur la même branche, que de la voir plier, & laisser tomber les derniers tandis que les premiers gagnoient pays, & que les autres restoient encore suspendus en l'air. Pendant ce petit manége je continuois toujours à tirer dessus, & j'en tuai jusqu'au nombre de vingt-trois en moins d'une heure, & dans un espace de vingt toises, sans qu'aucun d'eux eût jetté un seul cri, quoiqu'ils se fussent plusieurs fois rassemblés par compagnies, en sourcillant, grinçant des dents, & faisant mine de vouloir m'attaquer.

Mes premiers soins en arrivant à Podor avoient été de rassembler le plus de plantes qu'il étoit possible, pour le jardin du Roi; & je fus fort heureux d'avoir recueilli & mis dans deux grandes caisses trois cens pieds d'arbres différens avant de quitter ce comptoir: car pendant les dernieres courses que je fis à mon retour le 2 du mois d'août, aux environs de Bokol, je

2 Août. L'Auteur est frappé d'un coup de soleil.

fus frappé d'un coup de soleil, accompagné d'une fiévre ardente, de l'espece de celles qui enlevent la plûpart des Européens en moins de deux jours. Ce fut ainsi que ce voyage me fut plus funeste que quatre années de fatigues, pendant lesquelles je n'avois pas essuyé la moindre maladie. Quoique j'eusse resté les trois premiers jours sans aucun secours, avant d'arriver à l'isle du Sénégal, je soutins la force de la maladie pendant un mois; & après une rechûte qui m'avoit mis à deux doigts de ma perte, je me trouvai enfin hors d'affaire. Ma jeunesse, jointe à une constitution qui n'avoit été altérée par aucune débauche, & encore plus les soins généreux du plus tendre des amis (1), me sauverent la vie.

1753. Juillet.

De tous les vaisseaux venus à la côte, il n'en restoit plus qu'un, par lequel je devois retourner en France. Je m'y embarquai convalescent, après avoir passé la barre pour la sixiéme fois, & je partis de la rade du Sénégal le 6 de septembre. Les vents contraires qui regnent dans cette saison, ne nous promettoient pas une courte navigation: comme ils souffloient du nord & du nord-est, ils ne nous permirent pas de nous élever vers le nord: nous fûmes obligés de porter toujours à l'ouest. En faisant cette route nous trouvâmes, à dix lieues du cap Verd, une mer fort blanche: nous filâmes cent brasses & davantage de sonde sans trouver le fond; après quoi la mer reprenant sa couleur ordinaire, nous crûmes avoir passé sur un haut-fond de sable blanc, que les cartes hollandoises font de quatre-vingt brasses.

6 Septembre. Il s'embarque pour retourner en France.

(1) M. Andriot que j'ai déja cité à la page 129-130.

1753. Septembre.

Il est pris par les calmes.

Lorsque nous nous trouvâmes à deux cens lieues des côtes, entre le 17e & le 18e degré de latitude, nous eûmes le commencement d'un calme qui dura près de quinze jours, avec des chaleurs étouffantes. Il fut si profond que le bâtiment ne parut pas avoir changé de place, quoique les courans l'eussent porté beaucoup dans le sud. C'étoit le lieu du monde le plus favorable pour trouver l'eau de la mer dans toute sa salure, puisqu'on étoit assez éloigné des terres pour ne pas craindre que l'eau douce des fleuves s'y fût communiquée: j'en remplis donc une bouteille, que je scellai hermétiquement dans le dessein d'en faire l'analyse à mon retour en France.

Rien de plus ennuyeux que la tranquillité d'un vaisseau surpris par les calmes; & rien de plus désespérant que de se trouver en pleine mer, sur-tout lorsque les vivres commencent à manquer. On profita de ce contre-tems pour prendre du poisson; & l'on n'avoit pas tout-à-fait tort: les modiques provisions qu'on avoit embarquées au Sénégal étoient consommées; nous étions déja réduits à la viande salée, & nous avions tout l'air de rester encore long-tems en mer.

Pêche de la haute mer.

Les requiens, les bonites, les grandes-oreilles & les dorades étoient alors en abondance. Ces trois derniers poissons ne vivent que de poissons-volans: ils en sont même avides à un tel point, que si l'on en contrefait un en couvrant l'hameçon d'un peu de linge, accompagné de deux plumes blanches, & qu'on le fasse traîner au bout d'une vergue ou à l'arriere du navire, ils s'y laissent tromper & le saisissent sans balancer. Nous n'employâmes pas d'autre moyen: il réussit si bien

qu'on en prit une quantité prodigieuse, dont on sala une partie pour le besoin. La bonite & la grande-oreille sont des thons de la moyenne espece; ils en ont tout le goût. La dorade leur cède quelque chose à cet égard; mais elle l'emporte de beaucoup pour la beauté : c'est sans contredit le plus beau poisson de la mer. La couleur dominante de son corps n'est qu'un bleu noir, qui lorsqu'il est dans l'eau, paroît comme un azur éclatant, qui, après avoir passé toutes les nuances du verd & du violet, vient se perdre dans le brillant de l'or répandu sur ses côtés, pour lui faire la plus riche parure que l'on puisse imaginer.

1753. Septembre.

A ce premier calme succéderent plusieurs autres, dont les moindres furent de trois à huit jours : ils ne nous quitterent que lorsque nous eûmes passé le 30e degré de latitude. Là ils furent remplacés par des vents de sud-ouest, à la faveur desquels nous cherchâmes les isles des Asores les plus voisines. C'étoit le parti le plus sage, dans la position où nous nous trouvions, manquant de biscuit & d'eau, & ayant la plus grande partie de l'équipage hors de service.

Calmes successifs.

Peu de jours après on découvrit une terre fort haute & embrumée, qu'on reconnut pour l'isle du Pic, & à côté celle de Fayal. On porta sur celle-ci à toutes voiles, & l'on entra le 20 d'octobre dans son port de l'est. On y mouilla d'abord par quinze brasses, & ensuite par neuf brasses, sur un fond de sable noir attirable par l'aimant, & de peu de tenue. Ce port est le seul qu'il y ait dans l'isle de Fayal; & quoiqu'il semble à l'abri de deux grandes montagnes, il est exposé aux vents de nord-est & de sud-est qui y rendent la mer très-rude,

20 Octobre. Relâche à l'isle de Fayal.

1753. Octobre.

ſur-tout en automne, & font chaſſer les navires lorſqu'ils ne ſont pas bien afourchés ſur trois & même quatre ancres. Il eſt à couvert des vents d'oueſt par l'iſle même, dans laquelle il eſt creuſé comme en un demi-cercle de quatre cens toiſes d'ouverture ſur trois cens d'enfoncement. L'iſle du Pic qui eſt à deux petites lieues à l'oppoſite, le défend auſſi des vents généraux de l'eſt; mais elle lui en procure de bien plus dangereux: elle refléchit & rabat ſur lui les vents de ſud-oueſt & de nord-oueſt qui viennent la rencontrer: elle arrête auſſi les nuages, qui y cauſent des vents très-variables. C'eſt une remarque que j'ai faite pendant mon ſéjour, & dont les habitans de Fayal m'ont aſſuré avoir une longue expérience, que toutes les fois que le Pic eſt obſcurci par quelque brouillard, il occaſionne du vent; auſſi le regardent-ils comme leur plus fidéle anémoſcope(1). Il y a apparence que cette montagne fait l'effet d'un corps non électriſé qui attire les nuages; d'où il arrive que l'air qui l'environne étant preſſé inégalement de tous côtés, eſt forcé de prendre un cours irrégulier.

Vents cauſés par le Pic de Fayal.

Iſle du Pic.

Le Pic des Aſores n'a guères plus de demi-lieue de hauteur perpendiculaire: regardé du côté de Fayal, il a la forme d'un cône tronqué, ſurmonté par un mammelon pointu, qui ſe trouve par le 38e d. 35 m. de latitude ſeptentrionale, & par le 3e ½ d. de longitude occidentale. C'eſt la ſeule montagne qu'il y ait dans l'iſle de même nom, que l'on peut regarder comme le vignoble de celle de Fayal. Elle en dépend, & tous les habitans de ce lieu y ont leurs maiſons de cam-

(1) Inſtrument qui ſert à faire connoître de quel côté les vents ſoufflent.

pagne, leurs fermes & leurs vignes, qu'ils s'appliquent à faire valoir. Ils y vont tous les ans faire leurs vendanges, & deux especes de vins blancs semblables à ceux des Canaries, mais d'une qualité inférieure. Leur malvoisie est moins liquoreuse; & le vin sec, ou le vin de table, est d'une force qui tient de l'eau-de-vie, & qui porte bientôt à la tête. Aussi-tôt que leurs vins sont faits, ils les font passer en septembre & octobre dans leurs caves de Fayal, d'où on les porte ensuite au Brésil & dans quelques autres parties du monde, sous le noms de vins de Fayal, quoique cette isle n'en produise point, & que tous viennent du crû de l'isle du Pic.

1753. Octobre.

Perspective de Fayal.

Si le port de Fayal n'étoit pas exposé à des bourasques de vent aussi fréquentes, ce seroit un des plus jolis ports du monde, par le point de vûe charmant sous lequel cette isle se présente. Le séjour que nous y fîmes avant de descendre à terre, me donna tout le loisir de la considérer. Elle paroît comme une montagne creusée en demi-cercle, & partagée en quatre ou cinq sommets couverts d'arbres, & qui descendent jusques à la mer par une pente assez douce. Au pied de cette montagne est la ville, qui fait le tour du port : elle est environnée d'un grand nombre de jardins, disposés les uns au-dessus des autres en une espece d'amphithéatre, dont l'irrégularité même offre aux yeux la perspective la plus riante. L'attérage est semblable à celui de Sainte-croix de l'isle Ténérif, avec cette différence que le rivage est moins escarpé, & couvert d'un sable ou gravier noirâtre assez fin, sur lequel on descend plus tranquillement.

1753. Octobre.

Ville de Fayal.

Il y a une espece de fort presqu'au milieu du fond du port, dont les murs sont baignés par les eaux de la mer. La ville vient après, & fait la même figure que le port. Elle est gouvernée par un Capitan mor(1), & très-peuplée. Ses habitans sont au nombre de cinq mille, tous portugais, la plûpart ecclésiastiques, religieux ou religieuses : jamais on n'a tant vû de couvens dans une seule ville. Les églises y sont fort belles & bien entretenues. On y voit aussi beaucoup de beaux bâtimens, entr'autres la maison des Jésuites, qui sont les seigneurs temporels de l'isle. Les maisons bourgeoises sont fort propres, toutes boisées & parquetées, d'où l'on peut juger que le bois n'y manque pas.

Température de l'air.

L'isle de Fayal est sous un beau ciel : l'air y est bon, & conserve pendant l'hiver une température suffisante pour qu'on n'ait pas besoin de feu : aussi l'on ne s'y chauffe point, & l'on ne voit aucune cheminée dans les maisons. Pendant l'été elle est rafraîchie continuellement par les vents, parce qu'étant au milieu de la mer, elle peut en jouir de quelque côté qu'ils viennent; & ils rendent la chaleur du jour supportable.

Qualités du terrein.

Le terrein n'y est pas moins admirable que la température de l'air. Comme il est rouge & pierreux, & par-là semblable à celui de l'isle du Pic, il seroit aussi fort propre à produire de bons vins; mais il est trop borné, & l'on se contente d'y cultiver les choses les plus nécessaires. L'humidité de ses montagnes entre-

(1) Voici les titres du Gouverneur, tels qu'il me les donna par écrit ; *Snor Jeronimo de Brum da Silveira Porras Fidalgo da Casa de sua Mag.re e Cavaleiro Porfesso na Ordem de Xyst.o Capitaõ. Maior da Capitania das Ilhas dos Assores Fayal e Pico.*

tient

tient sa fertilité. Leurs crêtes sont couvertes de très-beaux arbres, de noyers, de châtaigniers, de peupliers blancs, & sur-tout d'arbousiers qui ne quittent jamais leur verdure. C'est la prodigieuse quantité que l'on trouve de ces derniers dans cette isle, qui lui a fait donner le nom de *Fayal*, nom sous lequel les portugais connoissent l'arbousier. La séve de cette terre est merveilleuse & travaille continuellement : elle ne se repose jamais, & produit toutes sortes de biens. Sur les collines ombragées on cultive plusieurs racines, comme la batate & la colocase, qui servent de nourriture aux domestiques. Les campagnes ressemblent à autant de jardins séparés les uns des autres par des murailles de pierre séche de hauteur d'appui : elles sont destinées aux bleds ; mais celui qu'on y recueille suffit à peine pour la nourriture des habitans ; on y supplée par le maïs, le lupin, la gesse & quelques autres légumes qui réussissent mieux sur les côteaux. 1753. Octobre.

On a encore de grandes ressources dans les jardins, où l'on cultive un grand nombre de fruits, les orangers & les citroniers de toutes les especes, des poiriers, des pommiers, le figuier, le grenadier, la vigne & l'olivier, avec beaucoup d'herbages. Les pasteques, les melons, les giromons, les calebasses sucrées (1) & plusieurs autres fruits de terre y sont comme naturels. Il ne dépendroit que des habitans de donner plus d'ordre à leurs jardins, & de les orner un peu mieux ; car les fleurs ne leur manquent pas. Ils ont, pour les bordures, beaucoup d'oignons à fleur, le thim, la lavande, Jardins.

(1) Cucurbita oblonga, flore albo, folio molli. *C. B. Pin. Moris. hist. sect. 1. tab. 5, fig. 3.*

1753. Octobre.

la sauge, le romarin, le basilic & les plantes aromatiques. L'œillet, la giroflée, la balsamine, le jasmin, le balisier (1), les lis-asphodèles (2), les narcisses & la tubéreuse étoient en fleur au commencement du mois de novembre. Dans le même tems les lupins (1), dont on avoit semé les collines, étoient sortis de terre; & ils devoient vraisemblablement fleurir au mois de janvier suivant.

Troupeaux.

On ne peut guères trouver ailleurs une plus grande abondance de troupeaux. Il y a des bœufs excellens, des moutons, des cabrits & des cochons: on y nourrit des volailles de toute espece. Le poisson n'y est pas fort commun, & l'on est borné à celui de la mer: on y pêchoit alors beaucoup de petites soles & de carlets que l'on prenoit facilement à la ligne. J'ai remarqué une certaine conformité entre cette isle & celle de Ténérif, en ce qu'elle a peu de gibier & peu d'oiseaux. Dans plusieurs promenades que j'y ai faites à deux lieues à la ronde, je n'ai rencontré que peu de lièvres, & quelques cailles répandues dans les campagnes. Il est vrai qu'il ne manquoit pas de merles sur le sommet des montagnes: j'en vis même un grand nombre dont le plumage noir étoit agréablement taché de blanc: ils étoient par compagnies sur les arbousiers, dont ils mangeoient les fruits en jasant continuellement.

Eau de source.

Quoique l'automne soit une saison très-agréable dans les isles Asores, néanmoins le ciel commençoit à se brouiller & à menacer des pluies. L'isle de Fayal est

(1) Cannacorus amplissimo folio, flore rutilo. *Inst. pag.* 367.
(2) Lilio-asphodelus puniceus. *Clus. hist.* 1. *pag.* 137.
(3) Lupinus albus. *Park. Moris. Hist. sect.* 2. *tab.* 7. *fig.* 5.

encore plus pluvieuſe que les autres, ſans doute à cauſe du Pic & de ſes propres montagnes qui déterminent les nuages à s'y arrêter. De-là naiſſent un grand nombre de ſources, qui ſe déclarent par-tout, même dans pluſieurs quartiers de la ville, où on les ramaſſe dans des citernes bien pavées. L'eau de ces ſources, quoique d'une grande pureté, eſt peſante & extrêmement cruë : elle m'a même paru minérale & ferrugineuſe. 1753. Octobre.

La montagne la plus élevée de cette iſle, ſe trouve à peu près vers ſon centre à deux lieues & demie de la ville. Elle vomiſſoit autrefois des flammes avec des matieres embraſées, & cauſoit des tremblemens de terre aſſez fréquens. L'éruption qui ſe déclara en 1672 fut la derniere : elle laiſſa à la bouche du volcan un grand baſſin, qui, au rapport des habitans, a la figure d'un parallelogramme, ceint d'un mur très-élevé, & ſi régulier qu'on le prendroit pour un travail de l'art, ſi l'on ne ſçavoit parfaitement qu'il doit ſon origine aux feux ſoûterrains. Les eaux des pluies ont depuis rempli ce baſſin, & en ont formé une eſpece de lac, ou pour mieux dire, un réſervoir de la plus belle eau, qui fait aujourd'hui l'étonnement & l'admiration des inſulaires. C'eſt, ſans doute, par le moyen de ce volcan ou de pluſieurs enſemble, que s'eſt élevé tout le terrein de cette iſle, qui n'a pour toutes pierres que différentes eſpeces de laves, avec leſquelles on trouve des pierres brûlées & des ponces. Le grain de ces laves eſt beaucoup plus gros que celui des pierres de l'iſle de Ténérif, dont j'ai parlé au commencement de cette relation (1). L'iſle de Fayal eſt l'ouvrage des volcans.

(1) Voyez la page 12.

1753. Octobre.

Cette relâche, quoiqu'un peu longue, me fit beaucoup de plaisir. Outre les connoissances qu'elle me donna d'un pays que je voyois pour la premiere fois, elle me reposa des fatigues du voyage, & me mit en état de supporter celui que j'allois faire de-là en France. La lenteur ordinaire aux portugais, & les difficultés que nous eûmes de la part de la mer à embarquer l'eau, le bois, le biscuit, les farines, les bœufs, les volailles & autres provisions, ne nous permirent de sortir du port de Fayal que le 8 de novembre. Nous eûmes des vents de sud-ouest qui nous firent bientôt perdre de vûe les Asores. Je profitai de leur tranquillité pour prendre une seconde bouteille d'eau de mer à trois cens lieues des côtes de France : c'étoit tout ce qu'il m'en falloit pour en faire la comparaison avec celle dont j'avois eu soin de me pourvoir dans les mers du Sénégal.

8 Novembre. On leve l'ancre.

Notre navigation du Sénégal à Fayal avoit été fort ennuyeuse, mais sa fin fut des plus périlleuse. A peine avions-nous fait cinquante lieues en quittant les Asores, qu'un vent furieux de sud-est s'empara de la mer, & nous fit éprouver le commencement d'une tempête qui dura deux mois. Nous fûmes obligés de mettre à la cape, & d'essuyer en cet état tous ses caprices. On conçoit assez ce que c'est que la position d'un fragile bâtiment exposé à être le jouet d'une mer courroucée; tantôt élevé sur une montagne d'eau, & tantôt plongé dans les abysmes; battu en flanc par une lame, appesanti par l'autre, qui en tombant dessus, semble devoir le briser en mille morceaux. On peut encore se figurer l'inquiétude du voyageur qui soupire après un repos qu'il ne peut trouver; l'embarras d'un pilote dont l'art

Tempête de deux mois.

devient inutile, & qui cherche vainement sa route dans le ciel au milieu des brouillards & des flots qui semblent conjurés contre lui; enfin l'état du matelot le plus aguerri, qui voit disparoître un vaisseau à ses côtés: Quel sujet de méfiance pour eux! 1753. Décembre.

Telle fut notre position pendant les deux mois les plus courts de l'année. Ce fut en cet état que nous errâmes tant dans l'Océan que dans la Manche où les courans nous porterent, & où nous étions obligés chaque jour de fuir la terre que nous cherchions sur une côte remplie d'écueils; lorsqu'une bonace, dont nous sçûmes profiter, nous permit de sortir de ce canal & de chercher un asyle dans le port de Brest: car la force de la tempête avoit mis nos voiles en pieces, brisé nos manœuvres, le corps même du vaisseau étoit bien maltraité, les vivres manquoient, & l'on ne pouvoit se rendre en cet état au port de l'Orient, qui étoit le lieu de la destination, quand même on auroit eu les vents les plus favorables. Fausse route dans la Manche.

Quand nous fûmes par le travers de l'isle d'Ouessant, nous embarquâmes un pilote côtier, qui nous fit entrer dans le port de Brest le 4 de janvier 1754. On peut juger de l'état où je me trouvois en arrivant dans cette ville après quatre mois du voyage le plus rude, & que j'avois enrrepris convalescent d'une maladie, dont le souvenir me devint encore plus amer lorsque je vis la plûpart des plantes qui en avoient été la cause, perdues par les rigueurs de la saison. Pendant que notre vaisseau se radouboit & se ragréoit pour se rendre au port de l'Orient, je passai un mois à Brest pour rétablir ma santé chancelante, & me disposer au voyage de 1754. 4 Janvier. Relâche au port de Brest.

1754. Janvier. Paris, que je fis dans les neiges & les grandes gêlées de février, qui, comme l'on sçait, furent très-violentes, sur-tout dans la Bretagne. Les plantes qui me restoient

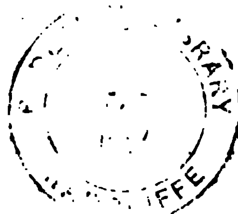
Eau de mer susceptible de gêlée.

périrent par les grands froids, qui me furent utiles en cela seul, qu'ils me firent connoître que l'eau de mer, même la plus salée comme celle du Sénégal, est susceptible de gêlée. Les deux bouteilles que j'en emportois bien enveloppées dans du foin, furent cassées par la glace qui s'y forma, & qui fut trouvée douce, comme je l'observai avec Mrs de Jussieu, à mon arri-

18 Février. Arrivée à Paris.

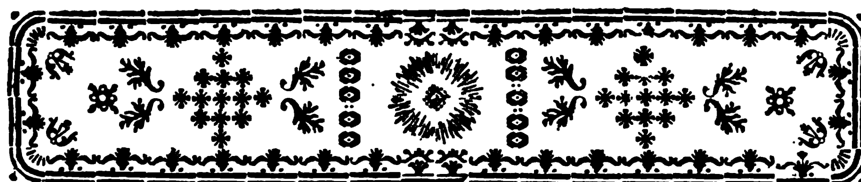
vée à Paris le 18 de février, après plus de cinq années d'absence.

FIN.



HISTOIRE
DES
COQUILLAGES.

a



PRÉFACE.

LORSQU'A mon retour du Sénégal je travaillai à donner un certain ordre aux observations que j'avois faites pendant mon voyage, je ne comptois pas devoir commencer par l'histoire des Coquillages, & mon projet étoit de donner en un corps d'ouvrage complet tout ce qui regarde les autres parties de l'histoire naturelle de ce pays; j'avois même déja entamé l'histoire physique: mais comme le nombre considérable des matériaux que j'ai recueillis, & qui renferme des détails très-intéressans & acquis par des recherches fort pénibles, se seroit trouvé resserré dans des bornes trop étroites; j'ai crû qu'il seroit à propos de donner à cet ouvrage un peu plus d'extension, de le distribuer en plusieurs parties, & de commencer par une de celles qui sont d'un goût plus général: mon choix est donc tombé sur les Coquillages. Une autre raison m'a fait donner la préférence à cette partie; c'est qu'elle manquoit à l'histoire naturelle, n'ayant point encore été travaillée par l'examen des animaux, & j'ose dire que la plûpart des sujets qui y sont traités seront exactement neufs pour mes lecteurs; ils pourront, si l'on veut, passer pour autant de nouvelles découvertes.

Le siècle dans lequel nous vivons, en a produit

lui ſeul, en hiſtoire naturelle, plus que tous ceux qui l'ont précédé : on a vû naître la théorie des plantes & celle des inſectes, on a vû des corps pierreux autrefois mis au nombre des végétaux, ſe métamorphoſer en animaux, & des animaux ſe reproduire par une ſimple diviſion des parties de leur corps ; enfin on a vû ſous le microſcope des molécules auparavant inanimées, ſe développer, prendre du mouvement, la vie même, & paſſer ſucceſſivement par ces trois manieres d'exiſtence : on n'a été témoin de ces découvertes que depuis que M[rs] de Tournefort, de Reaumur, de Juſſieu, Trembley, de Buffon & Needham ont paru. Les autres parties de l'hiſtoire naturelle ont été travaillées par beaucoup d'autres perſonnages illuſtres ; mais il ſemble qu'on ait entierement perdu de vûe les Coquillages : d'où vient cette eſpece de préférence ?

Les découvertes en hiſtoire naturelle, comme dans les autres ſciences, n'ont été faites que pas à pas. Les premiers obſervateurs n'ont d'abord apperçu que ce qu'il y avoit de plus frappant dans les parties extérieures des corps ſoumis à leurs recherches; ceux qui les ont ſuivis ont remarqués quelques particularités de plus ; d'autres enfin, venus après ceux-ci, ont ajouté à l'examen des parties extérieures, ce qu'il y avoit de plus ſecret & de plus caché dans l'intérieur de ces mêmes corps. Tel a été le progrès de nos connoiſſances en hiſtoire naturelle. Mais il s'en faut bien que toutes ſes parties ayent marché d'un pas égal à leur perfection. Celles qui montroient quelque apparence d'utilité ont été cultivées les premieres; on s'eſt enſuite attaché à celles qui offroient quelques ſingu-

larités, ou qui flattoient agréablement les sens : c'est ainsi que les coquillages ont fixé à leur tour l'attention des naturalistes, par la beauté & l'agréable variété de leurs couleurs.

Mais cette même beauté qui a fait jetter les yeux sur les coquillages, est devenue un puissant obstacle aux progrès de cette science. La coquille seule dépositaire de cette riche parure, a fait mépriser l'animal auquel elle servoit de couverture, & est devenue seule l'objet de l'admiration de quelques naturalistes. Epris, comme les curieux, de la beauté frappante de ses couleurs, ils n'ont pas jugé que l'habitant fût digne de leurs recherches, & la difficulté de se le procurer à chaque instant, n'a pas peu contribué à augmenter leur dédain. Ils se sont donc bornés à l'examen des coquilles, ils n'en ont considéré que la forme, celle de son ouverture, ou le nombre de ses pieces ; c'est d'elle seule qu'ils ont voulu tirer leurs caracteres primitifs & distinctifs : de-là cette foule de systêmes aussi peu satisfaisans les uns que les autres. D'autres naturalistes ont à la vérité décrit quelques animaux ; il y en a même qui ont indiqué en gros & d'une maniere assez vague la méthode qu'il falloit suivre dans l'examen des coquillages ; mais aucun ne s'est proposé de former une histoire suivie & complette de ceux qui habitent les terres & les côtes maritimes de l'Europe, & personne depuis eux n'a tenté de l'exécuter. Enfin, on peut dire en général que jusqu'aujourd'hui l'on n'a considéré les coquillages que par leur habillement, leur enveloppe extérieure, la coquille, & non par les animaux qui les habitent.

Le voyage que je viens de faire en Afrique, entr'autres obſervations nouvelles qu'il m'a procuré, m'a fourni nombre de remarques curieuſes ſur les coquillages. On verra par la ſuite que je préſente, que la mer du Sénégal eſt auſſi fertile qu'aucune autre mer des pays chauds; qu'elle produit comme celle des Indes, les belles Cames, les Pourpres, les Rouleaux, & ſurtout les rares variétés qui portent les noms d'Amiraux, Vice-Amiraux, &c. ſi eſtimées des curieux, avec pluſieurs autres eſpeces, qui, quoique moins apparentes par la vivacité & la diſtribution de leurs couleurs, seront ſans doute regardées à cauſe de la ſingularité de leur forme, & à cauſe de leur nouveauté: cependant comme un ſeul pays ne peut avoir l'avantage de produire tous les coquillages, on ne ſera pas plus étonné de voir que cet ouvrage ne parle point de certaines eſpeces qui ſe trouvent dans les cabinets, que d'y en voir d'autres qui ne ſe rencontrent nulle part. J'aurois deſiré, pour le rendre plus complet, pouvoir y joindre les coquillages qui naiſſent ſur les côtes maritimes de la France, tant dans l'Océan que dans la Méditerranée; mais ni le tems ni les circonſtances ne me l'ont encore permis. Un ouvrage qui donneroit une hiſtoire générale & détaillée des corps marins, & qui préſenteroit par ordre & ſous un point de vûe raiſonné ces différens objets, mériteroit ſans doute l'attention du public. Il ſeroit à ſouhaiter que quelqu'un au fait de ces ſortes d'obſervations, & protégé, fût envoyé ſur ces côtes, pour nous en faire connoître les coquillages par des deſſeins exacts & par des deſcriptions faites ſuivant les principes que j'établis; hé!

combien d'obſervations n'y a-t-il pas à faire ſur cette matiere encore neuve, ſeule capable d'occuper un homme pendant pluſieurs années, & digne autant qu'aucune autre des recherches des naturaliſtes. Si le projet que je propoſe étoit mis en exécution, on verroit cette partie juſqu'ici négligée, avancer en peu de tems beaucoup plus que les autres, & il reſteroit peu de choſes à faire pour rendre ce traité auſſi complet qu'on peut le deſirer.

Je ne dirai pas avec quelques Auteurs modernes, que je n'ai employé à cet ouvrage que des momens perdus; ils n'ont traité cette matiere que comme un jeu, parce qu'ils l'ont travaillée ſans ſoin & ſans peine: en effet ils n'ont examiné que les coquilles, qui ne leur fourniſſoient aucun caractere certain; de-là ils ont conclu que cette étude ne devoit être qu'une eſpece de divertiſſement ſemblable à celui que prenoient autrefois Scipion & Lælius, tous deux Romains, l'un grand général & l'autre homme fort éloquent, lorſqu'ils ramaſſoient des coquilles pour ſe délaſſer de leurs occupations ſérieuſes. Je conviendrai avec eux qu'une heure d'examen ſur les coquilles de leur cabinet, a ſuffi pour les ranger ſuivant l'ordre qu'ils nous ont donné; mais ſont-ils parvenus au but qu'ils ſe propoſoient, celui de nous faire connoître les coquilles qui ont le plus de rapports & de reſſemblances? Non ſans doute, & il me ſera facile de faire voir qu'au contraire ils n'ont fait qu'augmenter le deſordre & la confuſion qui regnoient déja dans cette partie, & que s'ils nous ont ouvert un chemin, c'étoit celui qui devoit nous égarer: car ſi nous jettons les yeux ſur leurs

arrangemens ou leurs méthodes, nous y verrons partout les genres confondus, des coquilles terrestres mêlées indistinctement avec des coquilles marines, & réciproquement celles-ci avec des terrestres, des operculées avec des coquilles simples, & souvent même des portions de bivalves avec des univalves; nous y verrons des variétés sans nombre, des variétés d'âge & de sexe, se métamorphoser & prendre le nom d'especes. Tels sont les défauts communs à presque tous les Auteurs : c'est ainsi que la plûpart ont placé les Limaçons terrestres, coquillages sans opercule, avec des Sabots, coquillages marins operculés; les Rubans, autres coquillages terrestres, avec les Vis, & souvent des Fossiles marins avec des coquillages d'eau douce. Ces exemples que l'on multiplieroit trop, si l'on vouloit les citer tous, & dont l'erreur saute aux yeux des connoisseurs, prouvent assez le peu de solidité & l'insuffisance des méthodes tirées des coquilles.

En effet tant que l'on ne considérera que la forme des coquilles, ce vuide squelette, cette séche dépouille, seul objet que nous présentent les cabinets, quand on ne les regardera que par un côté, que par une partie, l'ouverture par exemple, on sera toujours sujet à marier ensemble des coquilles fort différentes, comme sont celles qui n'ont point d'opercule, avec celles qui en sont pourvues. Ce défaut naît de la difficulté qu'il y a de trouver les coquilles avec cet opercule lorsqu'on ne les pêche pas immédiatement dans la mer, & de ce qu'on le rencontre rarement dans les collections des cabinets, chose cependant d'une plus grande importance qu'on ne se l'est imaginé jusqu'ici,

pour

pour la distinction des coquillages. Une autre difficulté qui empêche que l'on puisse ranger les coquilles par leur figure seulement, & sur-tout par le contour de leur bouche ou de leur ouverture, c'est qu'il y en a qui ont une forme particuliere dans leur jeunesse, & une autre dans leur vieillesse; telles sont la plûpart des Pourpres, dont la bouche ou l'ouverture a la lèvre tranchante, mince & sans dent pendant leur jeunesse, au lieu que dans leur vieillesse elle est épaisse, dentée, & bordée d'un large bourrelet; souvent cette même lèvre s'épaissit de maniere qu'elle ferme presqu'entierement l'ouverture, ne lui laissant qu'une espece de fente assez étroite; les différens sexes éprouvent aussi des variétés à peu près semblables. Qu'arrivera-t-il donc de là ? C'est que de deux coquilles de même espece, dont l'une sera jeune sans bourrelet, & l'autre vieille avec un large bourrelet, on mettra la premiere dans le genre des Buccins, & l'autre dans celui des Pourpres; il en sera de même à l'égard des différences occasionnées par la différence du sexe; méprises dans lesquelles sont tombés tous ceux qui n'ont consulté dans les Coquillages que leurs coquilles, & non les animaux qu'elles renferment : enfin, excepté la division générale & ancienne des coquilles en Univalves, Bivalves & Multivalves, ils ont mis cette science dans une confusion, dont il ne seroit pas possible de la tirer, sans la connoissance des animaux auxquels elles appartiennent.

Il y avoit donc dans les Coquillages quelque chose de plus à considérer que leurs coquilles; l'animal qui les habite devoit nous guider dans nos arrangemens

méthodiques, lui ſeul devoit nous ſervir de regle, puiſqu'il en eſt la principale partie, celle qui donne à cette eſpece de ſquelette extérieur, la forme, la grandeur, la dureté, les couleurs, enfin tous les accidens que nous y admirons. Si nous examinons attentivement ce peuple nouveau & entierement oublié, ſi nous conſidérons en particulier chacun des êtres qui le compoſent, nous découvrirons dans leurs mœurs, dans leurs actions, dans leurs mouvemens & dans leur maniere de vivre, une infinité de choſes très-curieuſes, des faits intéreſſans & capables de fixer l'attention d'un obſervateur avide & intelligent; nous appercevrons dans la ſtructure de leur corps un grand nombre de parties auſſi ſingulieres par leur forme que par leurs uſages: en entrant enſuite dans les détails, nous conviendrons que cette matiere demandoit à être traitée ſérieuſement & non comme un jeu, étant auſſi remplie d'épines & de difficultés qu'aucune autre partie de l'hiſtoire naturelle.

C'eſt d'après cet examen & ces réflexions, que j'ai cru devoir travailler cet ouvrage ſur un plan tout différent de celui qu'ont ſuivi les anciens & les modernes. J'ai déja dit que leurs méthodes, bien loin de donner aucune lumiere ſur la connoiſſance des Coquillages, tendoient au contraire à nous écarter de la vraie route qu'il faut ſuivre pour l'acquerir; & l'on verra par l'expoſé que je vais faire de mon plan, que je ne dois rien aux uns & aux autres, puiſque je n'ai pas emprunté la moindre de leurs idées.

D'abord je me déclare aſſez ennemi des ſyſtêmes, & je connois trop leurs défauts pour en admettre

aucun, même dans cette partie où, ouvrant une carriere nouvelle aux amateurs de l'hiſtoire naturelle, il me ſeroit auſſi libre que facile d'en établir. C'eſt un principe duquel je ne m'écarterai point dans les autres parties de l'hiſtoire naturelle du Sénégal que j'aurai à traiter après celle-ci. Je me contenterai de rapprocher les objets ſuivant le plus grand nombre des degrés de leurs rapports & de leurs reſſemblances : les deſcriptions qui ſerviront à établir cette reſſemblance, feront auſſi les preuves les plus ſolides ſur leſquelles ſeront appuyées les raiſons que j'aurai eu de les rapprocher. Ces objets ainſi réunis, formeront pluſieurs petites familles que je réunirai encore enſemble, afin d'en faire un tout dont les parties ſoient unies & liées intimement. Je ne promets cependant pas que l'on trouvera par-tout cette liaiſon ; c'eſt un avantage qu'on ne peut raiſonnablement eſpérer que dans ces ouvrages univerſels qui raſſemblent tous les objets connus, & non dans ceux qui, comme celui-ci, n'offrent que les objets particuliers à un pays : je conviens, au contraire, que tous ceux dont je traiterai ne formeront pas une ſuite complette, & ce n'étoit point mon but ; mais du moins ne ſerons-nous point obligés d'admettre des liaiſons forcées, auxquelles la nature ne ſe prête point, telles que celles que l'on voit dans tous les ſyſtêmes : les corps que nous aurons réunis, ne pourront être ſéparés ou mariés d'une maniere auſſi bizarre, que par ignorance, ou dans des méthodes auſſi mal concertées. Si juſqu'à préſent l'on avoit travaillé à découvrir dans les corps leurs rapports, à en faire de petites familles bien caractériſées, ce que quel-

ques-uns appellent des familles naturelles, l'hiſtoire de la nature ſeroit aujourd'hui moins embrouillée, beaucoup plus avancée, & l'on ſeroit moins embarraſſé ſur la place que doivent occuper tant d'êtres iſolés que l'on ne ſçait où rapporter, faute d'en avoir fait des deſcriptions entieres & d'exactes comparaiſons.

Cet ouvrage ſera donc moins une méthode ou un ſyſtême, qu'une nouvelle maniere de conſidérer les Coquillages : il n'y ſera plus queſtion de l'ancienne diviſion en Univalves, Bivalves & Multivalves. J'ai apperçu quelque choſe de plus dans les Coquillages : j'ai reconnu que les animaux de ceux que l'on a appellés juſqu'ici Univalves, avoient un grand nombre de rapports généraux, une reſſemblance générale ; mais j'ai trouvé dans leurs coquilles mêmes de quoi diviſer cette famille en deux : quelques-unes d'elles ont une petite piece qui ſert à les boucher comme un couvercle, que j'appelle à cauſe de cela l'*opercule*, & qui caractériſe la famille des *Operculées* que j'établis, celle qui ſuivra immédiatement la famille des Univalves proprement dites. J'ai été obligé d'en agir de même à l'égard du terme de Bivalves, ne pouvant l'adopter dans le même ſens que l'ont pris les modernes, parce que dans la famille des Bivalves dont les animaux ont les mêmes rapports généraux, il y en a dont les coquilles ont plus de deux pieces, c'eſt-à-dire, ne peuvent plus être appellées correctement Bivalves : j'ai diviſé cette famille en deux, laiſſant à la premiere, à celle dont la coquille n'a que deux pieces, le nom de Bivalve, & donnant à l'autre qui porte pluſieurs pieces, celui de Multivalve. Après avoir employé le

terme de Bivalves, dont les modernes se servoient pour désigner indifféremment ces deux familles, les Bivalves & les Multivalves, il m'a fallu faire un terme qui revînt à celui de *Concha* d'Aristote, de Pline & des anciens : j'ai cru que celui de *Conque* pourroit rendre ce terme, en lui conservant toute sa force & son étendue, c'est-à-dire, en lui laissant comprendre les Multivalves avec les Bivalves : par-là j'ai évité toutes les idées & les dénominations fausses qu'occasionnoient le terme de Bivalve lorsqu'il tomboit sur un coquillage de plus de deux pieces, comme sur une Pholade, & celui de Multivalve qui pouvoit s'appliquer également à certaines especes de vers à pinceaux, tels que les Glands-de-mer, les Conques Anatiferes, &c. qui sont exclus de cette famille par le terme *Concha* des anciens.

Nos Coquillages seront donc distingués en Limaçons & en Conques. Les Limaçons seront divisés en Univalves & en Operculés, & les Conques en Bivalves & en Multivalves. Voilà nos quatre familles générales, qui seront encore elles-mêmes sous-divisées en plusieurs autres familles subalternes. Passons actuellement à la maniere dont chacune de ces parties sera traitée.

Les caracteres dont je me servirai pour distinguer les familles subalternes, seront pris de la position des yeux dans les Limaçons, & de la figure des trachées dans les Conques ; les autres parties seront employées pour caractériser les genres, & la coquille me guidera pour l'ordinaire dans la distinction des especes & des variétés. J'avertis ici que j'aurois pû prendre les ca-

racteres des familles ſubalternes de toute autre partie que de la ſituation des yeux : j'ai préféré celle-ci, parce que, quoique ſujette à varier, elle eſt encore plus conſtante que les autres, qu'elle eſt facile à appercevoir, & qu'elle s'oppoſe moins à la réunion des Coquillages qui ont entr'eux le plus d'analogie.

Dans un art nouveau, & il en eſt de même d'une ſcience tirée du ſein de l'oubli, combien ne rencontre-t-on pas de difficultés quand il s'agit de ſe faire entendre ? combien de termes ne faut-il pas inventer ? J'ai ſenti ces difficultés ſur-tout quand il a été queſtion de trouver des termes pour déſigner des parties qui n'ont pas été beaucoup obſervées, & elles ſe ſont préſentées d'autant plus ſouvent, que notre langue a été abandonnée, ſur cette matiere, par les langues anciennes, qui n'en ont que peu ou point du tout traité. Je donnerai ci-après dans un article ſéparé, les définitions avec l'explication & l'uſage de ces parties, afin de n'être pas obligé de les répeter à chaque deſcription, & je rendrai raiſon, par-tout où il ſera néceſſaire, des noms dont j'aurai été obligé de me ſervir.

A l'égard des noms que j'aſſignerai aux eſpeces de Coquillages inconnues ou anonymes, voici la règle que je me ſuis preſcrite : je donnerai d'abord un nom ſimple & unique à un genre, ou, ce qui revient au même, à la premiere eſpece d'un genre ; & lorſqu'il y aura pluſieurs eſpeces, j'ajouterai à ce nom générique, un nom ſpécifique, particulier & propre à chacune des eſpeces ſuivantes. En cela je ne dérogerai point à la coutume reçue chez preſque toutes les nations Européennes, de donner aux peres de famille

un nom que leurs enfans prennent auſſi, pour faire connoître qu'ils deſcendent de telle ou telle famille; mais en ajoutant à ce nom de famille un nom de terre ou de poſſeſſion, ou tout autre nom arbitraire, pour diſtinguer les enfans les uns des autres: c'eſt ainſi que Martin, par exemple, ayant quatre enfans, appelle l'un Martin du moulin, l'autre Martin du foſſé, le troiſiéme Martin de l'étang, & le quatriéme Martin de la ſauſſaie; & il auroit trouvé deux cens noms pareils, s'il eût eu deux cens enfans. Je me conformerai à cet uſage d'autant plus volontiers qu'il s'accorde avec le génie de toutes les langues connues, & qu'il ne peut cauſer aucun embarras lorſqu'on veut réunir ou diviſer deux ou pluſieurs genres différens. Prenons pour exemple quelque genre de plante connue, comme l'oranger. Un Auteur qui, à l'exemple de M. Linnæus, rangera ſous le même genre l'oranger, le citronier, le limonier, &c. nommera la premiere eſpece Oranger ſimplement, la ſeconde Oranger-citronier, & la troiſiéme Oranger-limonier; un autre Botaniſte qui regardera ces trois eſpeces comme trois genres différens, appellera l'un Oranger, l'autre Limonier, le troiſiéme Citronier, & ainſi de ſuite: par-là on évitera toute confuſion, & chacun aura la liberté de réunir ou diviſer les genres & les eſpeces ſuivant ſes idées, ſans être obligé de forger à chaque inſtant de nouveaux noms auxquels ne peuvent ſuppléer les phraſes des nomenclateurs, ou de changer les noms réels & primitifs de chaque choſe.

Rien de plus préjudiciable à nos connoiſſances que ces changemens de noms: nous devons conſerver les

anciens, ſur-tout ceux qui paroiſſent fort bons, & qui ont été adoptés par les maîtres de l'art. Ceux qui étudient la Botanique & qui ont fait quelques progrès dans cette ſcience, ne ſçavent que trop quel embarras cauſent aujourd'hui ces termes nouveaux qu'on a voulu ſubſtituer aux anciens, peut-être autant pour faire oublier leurs auteurs reſpectables, que pour réduire cette ſcience à une nomenclature dont tous les termes exprimaſſent quelque caractere de chaque plante. Ce projet, beau dans la ſpéculation, nuiſible dans la pratique, impoſſible dans l'exécution, opérera ſans doute un jour un avantage, en ce qu'il nous fera ſentir la néceſſité de recourir aux termes des anciens; il nous fera lire leurs ouvrages, & nous y verrons avec étonnement quel abus quelques modernes en ont fait, en employant, ſans choix & ſans réſerve, des noms conſacrés pour exprimer des choſes fort connues, que les nouveaux noms rendent aujourd'hui comme étrangeres aux gens même les plus conſommés dans cette ſcience. L'expérience nous apprend que la plûpart des noms ſignificatifs qu'on a voulu donner à différens objets d'hiſtoire naturelle, ſont devenus faux à meſure qu'on a découvert des qualités, des propriétés nouvelles ou contraires à celles qui avoient fait donner ces noms; il faut donc, pour ſe mettre à l'abri des contradictions, éviter les termes figurés, & même faire enſorte qu'on ne puiſſe les rapporter à quelque étymologie, afin que ceux qui ont la fureur des étymologies ne ſoient pas tentés de leur attribuer une idée fauſſe.

Il en doit être des noms comme des coups des jeux de

de hazard, qui n'ont, pour l'ordinaire, aucune liaiſon entr'eux : ils ſeront d'autant meilleurs qu'ils ſeront moins ſignificatifs, moins relatifs à d'autres noms, ou à des choſes connues ; parce que l'idée ne ſe fixant qu'à un ſeul objet, le ſaiſit beaucoup plus nettement que lorſqu'elle ſe lie avec d'autres objets qui y ont du rapport. Ils doivent être courts & dans le goût de la langue dans laquelle on écrit. C'eſt auſſi la méthode que j'ai ſuivie : j'ai tâché de n'en prendre que de doux, & ſur-tout de les faire les plus courts qu'il a été poſſible, en ſuivant les règles des terminaiſons françoiſes & le génie de notre langue. Il n'eſt pas douteux que la plûpart de ces noms nouveaux paroîtront d'abord mal ſonans, durs & ſouvent inintelligibles ; que ceux même qui ſeront goûtés par tels & tels connoiſſeurs, ſeront rejettés par d'autres perſonnes auſſi judicieuſes. Tel eſt le ſort des nouveaux termes, & je m'attends que ceux-ci l'éprouveront : cependant ces noms deviendront par l'uſage auſſi familiers & auſſi ſignificatifs que les anciens, & je ſuis perſuadé que ſi l'on fait attention aux avantages qui en doivent réſulter, on me paſſera facilement ceux même qui pourroient paroître négligés.

Le dernier abus que l'on doit éviter dans les noms, c'eſt leur double emploi ; & l'on ne ſçauroit trop blâmer ceux qui tranſportent à des choſes inconnues des noms déja donnés à d'autres objets, défaut qui ſe rencontre dans tous les ouvrages faits avec précipitation, ſans ſoin, & ſur-tout dans ceux des jeunes Auteurs qui ont négligé la lecture des anciens. Cet article, un des plus importans dans l'hiſtoire naturelle, mérite

qu'on y fasse attention si l'on veut avoir quelque certitude dans cette science ; & il seroit à souhaiter que les naturalistes qui nous ont précédés, n'eussent pas empruntés tant de termes d'arts & de sciences pour nommer les objets qu'ils ont décrits : un coup d'œil jetté sur les Dictionnaires les eût empêché d'en faire usage, en leur apprenant qu'ils avoient déja été employés avant eux pour désigner des choses d'une nature fort différente : c'est le moyen dont je me suis servi, & que je puis indiquer comme le plus sûr pour éviter cet abus qui n'est aujourd'hui que trop multiplié. Je supprimerai donc, en nommant les Coquillages, tous les termes qui ont double emploi, parce qu'ils mettent par-tout de la confusion : tels sont les noms de guerre qui sont propres à des animaux très-connus, comme le tigre, la taupe, la bécasse, la perdrix, la tortue, la chenille, &c. tels sont ceux qui ne conviennent qu'aux végétaux, comme la figue, la poire, la chicorée, la laitue, le radis, la pelure d'oignon, &c. tels sont encore les termes d'arts & de sciences, comme le treillis, le rateau, le télescope, la géographie & tant d'autres. J'agirai de même à l'égard des noms adjectifs, tels que la tuilée, la chambrée, la tanée, &c. je leur substituerai un terme neuf, qui n'aura eu jusqu'ici aucune signification.

On sent assez de quelle utilité il seroit que les principes que je propose sur l'usage & l'imposition des noms, fussent mis en exécution de concert par tous les naturalistes, tant pour abréger la nomenclature, que pour soulager la mémoire. Quelles obligations n'aurions-nous pas aux anciens s'ils avoient entamé

ce travail ? que de peines épargnées à nous & à nos descendans, s'ils avoient enrichi l'histoire naturelle de tant de noms dont la postérité sera redevable à notre siécle, & auxquels nous regrettons avec raison que nos prédécesseurs n'ayent pas travaillé ? Ces noms appropriés à chaque objet, le désigneroient sans doute plus promptement & plus sûrement qu'aucune description, comme nous sçavons par expérience que le nom d'une personne connue nous la remet mieux dans la mémoire que tous les signalemens & les descriptions que l'art ou l'éloquence du discours pourroient nous en faire.

J'ai suivi l'ordre qui m'a paru le plus naturel pour les descriptions, je veux dire qu'au lieu de faire une histoire de mes observations sur chaque Coquillage, j'ai divisé ma description en deux parties, dont la premiere regarde la coquille, & la seconde l'animal, en les distinguant par un titre que j'ai porté en marge: j'ai distingué pareillement les autres articles que j'ai eu à traiter, tels que la tête, la bouche, les yeux, &c. desorte qu'en regardant à la marge on voit par les titres particuliers ce dont il est question dans chaque article. Cette distribution m'a paru d'autant plus commode, qu'elle donne beaucoup plus d'ordre aux matieres, qu'elle épargne bien des répétitions inutiles & ennuyeuses au lecteur impatient de s'instruire, & qu'elle le dispense de lire une description entiere pour un seul objet qu'il lui importe de connoître. Elle a encore un avantage, en ce qu'elle permet de voir d'un coup d'œil les différences ou les ressemblances de plusieurs objets, & de faire la comparaison de certaines parties

d'un Coquillage avec les parties ſemblables d'un autre Coquillage ; moyen, comme l'on ſçait, le plus propre pour donner de la netteté & de la préciſion à nos connoiſſances.

Je n'aſſigne point de caractere particulier à chaque genre que j'établis, parce que ces caracteres particuliers qui ſont arbitraires, varient quelquefois & deviennent ſouvent faux ou équivoques lorſqu'on vient à trouver de nouvelles eſpeces : j'y ſupplée par une exacte & entiere deſcription ; elle tient lieu des meilleures caracteres, puiſqu'elle les raſſemble tous, ceux qui ſont arbitraires auſſi-bien que ceux qui ſont réels. Les caracteres qui ſont décrits dans une premiere eſpece ou dans une diviſion de genre, ne ſont point répétés dans les ſuivantes auxquelles elles ſont communes ; je me contente, pour éviter les répétitions, de faire remarquer les choſes qui leur ſont particulieres, & qui peuvent en même tems les caractériſer & les diſtinguer des autres eſpeces. J'ajoute encore à la fin de chaque ſection quelques remarques dans leſquelles je fais une récapitulation, où j'explique ce que les Coquillages qu'elle renferme ont de commun, en quoi ils différent de ceux des autres familles, & par-tout où cela ſe peut faire, j'emploie les comparaiſons & les rapports prochains par leſquels deux familles peuvent ſe rapprocher, pour lier plus intimement, comme je l'ai déja dit, toutes les parties de cet ouvrage.

Une autre attention à laquelle j'ai crû ne devoir pas manquer, c'eſt de donner à mes deſcriptions toute l'extenſion dont elles étoient ſuſceptibles, afin de ne

rien laiſſer deſirer de ce qui peut intéreſſer. Elles ſeront même aſſez détaillées pour que l'on puiſſe comparer enſemble toutes les parties de nos Coquillages, juger de celles qui embraſſent le plus grand nombre de rapports, pour enſuite, ſans autre examen, en faire différens arrangemens ou des ſyſtêmes; & il me ſemble déja voir tous ces gens dont la ſcience conſiſte dans les combinaiſons des méthodes, tous ces retourneurs de ſyſtêmes (qu'on me paſſe ce terme), travailler à donner une autre forme à ma diſtribution, l'adapter à leurs idées, & la préſenter enſuite comme quelque choſe de neuf, en y ajoutant un petit nombre d'obſervations. Mais pour leur éviter cette peine, je joindrai à ce traité une table de ces principales combinaiſons, par laquelle ils verront combien il eſt facile d'imaginer des arrangemens méthodiques, des ſyſtêmes, quand on poſſede bien ſa matiere & quand on eſt bon obſervateur; ils verront encore par cette table que les ſyſtêmes en hiſtoire naturelle ſe prêtent à tout, qu'ils ſont inépuiſables, & que les Coquillages ſeuls fourniroient par la combinaiſon de dix parties différentes, plus de cent ſyſtêmes ſemblables à ceux que l'on fait tous les jours, tant ſur les plantes que ſur les animaux & les autres parties de l'hiſtoire naturelle.

Rien de ſi fréquent aujourd'hui que ces ſortes de productions ſur des ſujets rebattus, & rien de ſi rare que d'en trouver quelqu'une dont l'Auteur puiſſe ſe glorifier d'avoir appris quelque choſe au public. J'en donne pour exemple la plûpart des ouvrages ſyſtêmatiques de Botanique qui ont paru depuis M. de Tour-

nefort; que nous ont-ils appris de plus que ceux de ce grand homme? Le voici; c'est que l'on peut imaginer tous les jours de nouveaux systêmes sans perfectionner davantage une science. Ce que je dis de la Botanique doit s'appliquer également aux autres parties de l'histoire naturelle. Plus nous voudrons imaginer ou combiner de systêmes, plus nous répandrons de ténèbres & d'obscurité dans nos connoissances. Fuyons donc ces froides & vaines répétitions qui n'offrent au public que ce qu'il a déja vû sous mille formes: multiplions les observations, & non les systêmes & les livres, qui, à la confusion de l'histoire naturelle, ne font aujourd'hui qu'embrouiller la matiere au lieu d'instruire.

La table dont je viens de parler, est celle que j'ai fait précéder immédiatement l'histoire des Coquillages: c'est comme un extrait des observations les plus essentielles qui sont répandues dans le corps des descriptions. Je l'appelle table des rapports, parce qu'en effet elle rassemble dans autant de colonnes distinguées, toutes les parties semblables des Coquillages qui ont le même rapport ou la même particularité, la même ressemblance qui est indiquée à la tête de chacune de ces colonnes. Elle nous tiendra lieu des systêmes & des méthodes des Auteurs, que j'aurois rapporté par ordre, si elles en eussent valu la peine: mais elles sont si mal concertées, & fabriquées d'après des parties de coquilles & des coquilles si peu observées, si légerement examinées, que, pour peu que l'on ait de connoissance dans cette matiere, on est tenté de croire que leurs Auteurs en ont voulu faire un badinage. On trouvera dans cette table, des observations

ſur les coquilles, rectifiées & redreſſées par l'examen des animaux qui les habitent; on y verra une ſuite de combinaiſons ou de rapports, qui mettra les lecteurs au fait d'une maniere plus ſûre & plus inſtructive que tous les ſyſtêmes, & qui ne les forcera point à des arrangemens bizarres, parce que ces combinaiſons ne ſont point faites contre nature ni au hazard, mais ſeulement par la réunion des Coquillages qui ſe rapprochent naturellement; on y verra comment les Coquillages d'une famille ſe joignent à ceux d'une autre famille, comment ils ſe rapprochent & s'uniſſent par certaines parties pendant qu'ils s'éloignent par d'autres: cet ouvrage qui m'a coûté beaucoup de peine, en épargnera beaucoup à ceux qui travailleront après moi ſur la même matiere.

Il n'eſt pas néceſſaire de donner des exemples de l'utilité que retireront de cette table les perſonnes qui, ſans avoir acquis une connoiſſance ſuffiſante des animaux des Coquillages, voudront ranger les coquilles de leur cabinet; elle eſt déterminée par ſa clarté, ſa ſimplicité, & par la liberté que chacun aura de choiſir dans les rapports celui qui lui plaira le plus pour ſes arrangemens: mais je dois faire part d'une remarque que j'ai ſouvent eu occaſion de faire, c'eſt que de tous les rapports que l'on obſerve dans les coquilles, il n'y en a point de plus général, de plus conſtant & de moins fautif, que celui qui ſe tire de l'échancrure ou du canal ſupérieur de leur ouverture, dans celles qui ont ce canal; & de la figure de l'ouverture même, dans celles qui n'ont ni canal ni échancrure.

La meſure dont je me ſers dans les dimenſions des Coquillages eſt le pied de roi de Paris. Je ne donne en pieds, pouces & lignes que les grandeurs abſolues & réelles des coquilles & des animaux en entier; car pour ce qui eſt des proportions de chacune de leurs parties, je crois qu'il eſt plus ſûr de décrire leur grandeur relative, je veux dire, la grandeur relative d'une partie proportionnellement à la grandeur d'une autre partie: ainſi au lieu de dire la tête de tel Coquillage a un pouce de longueur, ſes cornes ont un pouce de longueur, je dis que ſes cornes une longueur égale à celle de la tête; & je ſuis cette règle d'autant plus volontiers, que les grandeurs abſolues des parties molles ou dures des Coquillages changent avec l'âge dans leur accroiſſement, au lieu que les grandeurs relatives ſont aſſez conſtantes.

J'aurois deſiré pouvoir ſupprimer les citations des phraſes latines que je mets à la tête de chaque deſcription, & m'en tenir aux numeros des Auteurs qui ont donné des figures; mais comme ces phraſes tiennent ſouvent lieu de tout autre ſynonyme & de figure, & que d'ailleurs les naturaliſtes paroiſſent les demander, je les rapporte avec les ſynonymes, ſuivant la date

[redacted]

inſtant des objets que ſouvent l'on ne peut eſpérer de voir en nature : elles ſont d'une néceſſité indiſpenſable, ſur-tout lorſqu'il eſt queſtion de faire connoître des animaux qui ne ſont pas encore connus, ou des objets qui ont peu de rapport avec ceux que nous connoiſſons ; c'eſt pour cela que j'ai accompagné mes deſcriptions des figures de toutes les eſpeces de Coquillages que j'ai obſervés au Sénégal. Il s'en trouve à la vérité beaucoup qui ont été déja gravées dans quelques ouvrages modernes ; mais comme le plan de mon ouvrage differe du leur en cela qu'il préſente les animaux qui habitent chaque coquille, je n'ai pû me diſpenſer de figurer toutes celles qui appartiennent à chaque animal d'un même genre ; d'ailleurs elles ſont travaillées avec une exactitude qu'on aura peine à trouver dans les anciennes. Mlle Reboul qui les a deſſiné & gravé, mérite bien que je lui rende cette juſtice ; mais ce coup d'eſſai qui n'eſt pas indigne d'une main de maître, parle aſſez en ſa faveur : les dix-neuf planches qui accompagnent cet ouvrage mettront les connoiſſeurs à portée de juger de la perfection que l'on doit attendre d'une main ſi habile.

Pour donner plus de netteté à ces figures, j'ai ſupprimé les ombres qui auroient pû faire perdre de vûe certaines parties des animaux qui ſont plus importantes à mon objet : en cela j'ai voulu beaucoup moins accorder à la ſévérité des règles ordinaires du deſſein, qu'à l'uſage des naturaliſtes qui ſuppoſent que leurs objets ſont détachés de tous les corps voiſins, & ſi proches de l'œil ou éclairés ſi également de tous côtés, qu'ils ne peuvent jetter aucune ombre. J'ai fixé une

grandeur raiſonnable à ces mêmes figures, diminuant les plus grandes, donnant les moyennes telles qu'elles ſont, & groſſiſſant les plus petites après les avoir repréſenté dans leur grandeur naturelle. J'ai ſoin d'avertir dans les deſcriptions de celles qui ſont dans ce cas.

J'ai évité ſcrupuleuſement ces ſituations contre nature, que quelques Auteurs ont donné à leurs coquilles, en les figurant la pointe en haut, ſituations auſſi bizarres que celles qui repréſenteroient les hommes la tête en bas & les pieds en haut. On en ſentira tout le ridicule quand on verra les animaux traîner leurs coquilles : auſſi ai-je eu ſoin de les préſenter dans la poſition qu'ils affectent, ſoit en marchant, ſoit en ſe fixant, l'ouverture de la coquille toujours placée dans ſon vrai ſens, & non dans le ſens contraire, défaut auquel on remédie facilement aujourd'hui en gravant au miroir. Un autre défaut que j'ai évité, c'eſt de donner des figures de coquilles imparfaites, roulées, ou uſées ſur la meule, à la lime, &c. On ne ſçauroit trop exhorter ceux qui en feront figurer par la ſuite, de ſe diſpenſer de repréſenter celles qui auront été limées : elles prennent par-là des figures qui n'exiſtent point dans la nature, & qui deviennent

[redacted]

donné ſous trois aſpects différens pour mettre en évidence toutes les parties de l'un & de l'autre.

Il ſeroit fort inutile de faire repréſenter, comme l'ont quelquefois demandé certaines perſonnes peu au fait de la maniere d'obſerver & encore moins de l'anatomie des Coquillages, l'animal tiré entierement de ſa coquille : cette opération qui lui coûteroit toujours la vie à cauſe de ſa molleſſe & de la difficulté qu'il y a de le détacher ſans le mettre en pieces, ſe borneroit à nous faire voir une maſſe de chair tournée en ſpirale, ou de toute autre forme, dont la coquille nous donne un modele bien plus parfait. Il n'en eſt pas de même des autres parties qu'il nous importe de connoître ; leur figure n'eſt point empreinte ſur la coquille, on ne peut les bien voir que quand l'animal les fait ſortir, que quand il ſe croit dans une ſécurité qui lui permet de les développer, de les étendre, & de les expoſer au dehors ; c'eſt dans cet état que je les ai fait repréſenter dans tous les détails que m'a permis un examen attentif & répété pluſieurs fois.

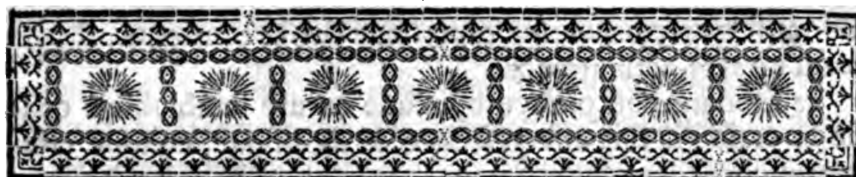
J'ai borné le nombre de mes Coquillages à 185 eſpeces, qui étant doubles & ſouvent triples, comme on vient de le faire obſerver, font plus de 400 figures : les deſcriptions ſuppléent aux variétés ; car on ne finiroit jamais ſi l'on vouloit repréſenter toutes celles qu'éprouvent leurs coquilles, tant dans la forme à différens âges, que dans les couleurs : on en verra la preuve dans les citations que je fais des Pucelages, des Rouleaux, &c. Ces 185 eſpeces ſont numerotées par genres, & comme la premiere eſpece de chaque genre exige des détails tant ſur la forme des coquilles que

ſur celle de leurs animaux, je me ſuis ſervi des lettres de l'alphabet pour déſigner des parties ſemblables : c'eſt ainſi que le T déſigne toujours la tête des Limaçons, B la bouche, C les cornes, & ainſi des autres parties.

Tel eſt l'ordre dans lequel ſeront traitées toutes les matieres de cet ouvrage, qui ſera ſuivi d'une table alphabétique des noms françois, latins, grecs & étrangers qui y ſont répandus.

Je ne dois pas laiſſer ignorer les facilités que m'ont procurées pour l'exécution de cet ouvrage, les perſonnes diſtinguées qui ont bien voulu faire la dépenſe des planches qui l'accompagnent. Le public leur doit beaucoup pour l'intérêt qu'elles prennent à l'avancement des ſciences. Pour moi pénétré des obligations que je leur ai, je ne puis que me plaindre de la loi qui m'eſt impoſée de taire des noms auſſi illuſtres que chers à la Littérature.





DÉFINITIONS DES PARTIES DES COQUILLAGES,

Et explication de quelques termes dont on s'eſt ſervi dans le cours de cet Ouvrage.

J'ENTENDS par le mot de Coquillage, un animal dont le corps eſt mol, ſans aucune articulation ſenſible; & recouvert, en tout ou en partie, d'une croûte pierreuſe appellée Coquille, à laquelle il eſt attaché étroitement par un ou pluſieurs muſcles. Coquillage.

Quoique tous les Coquillages ayent une reſſemblance générale, il y a cependant de grandes différences, tant dans la figure, que dans le nombre des parties qui compoſent l'Animal ou ſa Coquille. Je vais en faire le détail en les rapportant à ces deux chefs: je ferai remarquer en même tems ce que les obſervations m'ont appris ſur leurs uſages; & comme la Coquille eſt la premiere choſe qui ſe préſente à la vûe lorſqu'on rencontre un Coquillage, c'eſt par elle que je vais commencer.

PARTIES DE LA COQUILLE.

LA Coquille eſt cette croûte pierreuſe qui recouvre le corps de l'animal en tout ou en partie. On peut la regarder comme le vrai os des Coquillages, puiſqu'elle en fait les fonctions en ſervant de baſe ou d'appui aux muſcles qui y ſont attachés. Cet os differe des os des animaux Quadrupedes, Oiſeaux, Poiſſons, Reptiles, &c. en ce qu'au lieu d'être recouvert par les chairs, il leur ſert d'enveloppe: il differe encore des os des Cruſtacés & des Inſectes, parce qu'au lieu d'avoir, comme eux, une grande quantité Coquille.

de mufcles répandus fur toute leur furface interne, il n'en a qu'un très-petit nombre.

Sa fubftance eft pierreufe, d'une nature femblable à celle de la craie : il fait effervefcence & fe diffout, comme elle, en touchant les efprits acides.

Je diftingue quatre fortes de coquilles, fçavoir:

Univalve. 1°. Celles qui confiftent en une feule piece, & que l'on nomme *Univalves* : telles font celles des planches 1, 2, 3, 4 & 5.

Operculée. 2°. Celles qui font compofées de deux pieces inégales en grandeur, fort diffemblables, & le plus fouvent de nature différente; dont l'une eft plate & fert d'opercule ou de couvercle à l'autre piece, qui eft toujours tournée en fpirale : je les appelle, à caufe de cela, Coquilles *Operculées*; celles de la planche 6e jufqu'à la 13e font de ce nombre.

Bivalve. 3°. Celles dont les deux pieces, que l'on nomme Battans, font toujours de même nature, à peu près égales, du moins en grandeur, & fans aucun replis fenfibles ou diftingués que l'on puiffe regarder comme des fpires : on appelle ces Coquilles *Bivalves*; on les voit de fuite depuis la planche 14e jufqu'à la 18e.

Multivalve. 4°. Enfin celles qui font formées par l'affemblage de plufieurs pieces ordinairement inégales, & que l'on nomme par cette raifon Coquilles *Multivalves*: la planche 19e en donne plufieurs de cette efpece.

Les Coquillages dont la coquille confifte en une feule piece de telle figure qu'elle foit, ou en deux pieces dont l'une eft tournée en fpirale, s'appellent du nom commun & général de *Limaçons* : ceux au contraire dont la coquille a deux pieces ou davantage, mais qui ne font pas fenfiblement tournées en fpirale, s'appellent du nom général de *Conques*. Ainfi l'on voit qu'en confidérant les Coquillages fuivant la diftinction que je viens de faire de leurs quatre différentes fortes de coquilles, il doit y avoir néceffairement,

(Marginal notes: Limaçons. Conques.)

1°. Des Limaçons Univalves
& Operculés.

2°. Des Conques Bivalves
& Multivalves.

Les parties principales qui ont rapport à ces quatre sortes de Coquilles sont au nombre de dix, sçavoir :

1°. Les Spires.	6°. Les attaches des Muscles.
2°. Le Sommet.	7°. La Charniere.
3°. L'Ouverture.	8°. Le Ligament.
4°. L'Opercule.	9°. Le Périoste.
5°. Les Battans.	10°. La Nacre.

J'appelle du nom de *Spire* les tours & les circonvolutions que fait une coquille en se repliant sur elle-même. Ces spires sont de figure plus ou moins conique, & communes à tous les *Limaçons* excepté au Sormet (1. *gen.* 1. *pl.* 1.) & aux Lépas (1-11. *gen.* 7. *pl.* 2.). Mais leur disposition n'est pas la même dans tous : elle varie suivant les différens plans sur lesquels elles tournent, & elles peuvent tourner sur quatre plans différens, qui sont ; 1°. le plan horizontal ; 2°. le plan cylindrique ou étendu sur un cylindre ; 3°. le plan conique ; 4°. enfin le plan ovoïde. De ces quatre dispositions des *Spires* naissent quatre figures différentes de Coquilles. 1°. SPIRE.

1°. Lorsque les spires tournent autour d'un point supposé infiniment petit, & sur un plan horizontal en s'appliquant immédiatement les unes sur les autres, elles doivent nécessairement former une figure plane & semblable à un disque ; on peut appeller ces coquilles *Discoïdes* : & comme les spires sont coniques, c'est-à-dire, qu'elles vont en grossissant du centre à l'extrêmité sur un des points de la circonférence, il doit arriver que le centre de ce disque soit ou enfoncé d'un côté & aplati de l'autre, ou enfoncé des deux côtés, soit inégalement, soit également. La coquille du Coret (*gen.* 3. *pl.* 1.) est dans ce dernier cas, & c'est la seule de celles que j'ai observées au Sénégal, qui ait la figure discoïde. Coquille discoïde.

2°. Si les spires tournent autour d'un cylindre, soit qu'elles soient écartées, soit qu'elles soient rapprochées de maniere à se toucher, elles formeront une coquille cylindrique, en supposant que le corps des spires soit lui-même cylindrique, ou qu'étant conique, l'extrêmité amincie s'écarte du cylindre d'une quantité pareille à celle de son amincissement. Car si les spires étoient coniques & fort renflées, il Coquille cylindrique.

en résulteroit une coquille conique, mais tronquée au lieu d'être pointue à l'une de ses extrêmités, c'est-à-dire, dont la figure tiendroit le milieu entre le cône & le cylindre. Je ne connois encore qu'une coquille dont on puisse dire qu'elle prend la figure cylindrique, c'est celle du Vermet (1. *pl.* 11.); mais ses spires sont ordinairement évidées ou fort écartées les unes des autres, & toujours collées contre différens corps qui les empêchent de prendre une certaine régularité.

Coquille turbinée.

3°. Si les spires se courbent en montant de bas en haut ou en descendant de haut en bas autour d'un cône, elles donneront une coquille *conique*, que l'on appellera autrement *turbinée* (1); & elles montreront au centre de leurs révolutions un creux ou un ombilic, comme dans les especes 3, 4, 5 & 6, du genre du Sabot (*pl.* 12.), dans les quatre especes de Natice (*pl.* 13.), & dans quelques autres.

La même forme de coquille proviendra de la révolution d'une spire conique autour d'un axe cylindrique supposé assez fin pour ne pas empêcher que les spires se touchent; alors elles ne laisseront appercevoir entr'elles aucun creux,

(1) Il ne faut pas confondre ici les coquilles *turbinées* avec les coquilles que Rondelet appelle *Turbo*, quoiqu'elles ne soient pas réellement turbinées, mais ovoïdes, comme il en avertit lui-même en parlant d'une espece de Pourpre. » *Nunc dicemus* » *non de στρομβώδεσι, sed de στρόμβοις ipsis, id est, non de turbinatis, sed de turbinibus,* » *qui in longiorem & acutiorem verticem deficiunt quàm turbinata & cochleæ.* » *Lib.* 2. *Testac. cap.* 16. *pag.* 88. *edit. lat.*

» *Est igitur turbo qui ex amplo & lato paulatim in mucronem desinit, ut de Buc-* » *cinâ scripsit Ovidius.*

Cava Buccina sumitur illi
Tortilis in latum quæ turbine crescit ab imo.

» *Hujus figuræ est turbo lusorius,*

Quem pueri magno in gyro vacua atria circum
Intenti ludo exercent, » *Ut ait Virgilius.*

» *Ab hujus figuræ similitudine, dicuntur turbinata ostracodermorum genera....; Alia* » *testâ continuâ inclusa quidem, nec ullâ ex parte conspecta, dempto capite, ut Buc-* » *cina, Purpuræ, Cochleæ, denique turbinata omnia, quæ capitis operculum habent.* *Ibid. cap.* 1. *pag.* 62 & 63.

Il semble par ce dernier passage que l'Auteur entre en contradiction avec lui-même, en rappellant aux turbinées la Pourpre & le Buccin, tandis que dans le premier passage que j'ai cité, il les en exclut manifestement en n'y admettant que les *Limaçons operculés*, qu'il appelle *Cochleæ*. Mais il s'explique plus clairement quatre lignes plus bas, en disant: » *Quæ (turbinata) testam habent unicam totam continuam, atque in* » *anfractus contortam, dempto capite, quod operculo tegitur. Atque hoc quidem tur-* » *binatis proprium est, quo à reliquis secernantur.* » D'où l'on voit qu'il donne le nom de turbinées aux coquilles dont la tête ou la base est applatie ou tronquée, & qui ont un opercule, *cochleæ dempto capite, quod operculo tegitur*, caracteres communs aux genres du Sabot, de la Toupie, de la Natice & de la Nérite.

aucune eſpece d'ombilic. Cette figure eſt la plus ordinaire aux *turbinées* : on en voit des exemples dans le genre de la Toupie (*eſpeces* 1, 2, 3, 4, *pl.* 12.), dans celui du Sabot (*eſpeces* 1, 2, 4, 5, 9, 10.), dans celui de la Nérite (*eſpeces* 1-5. *pl.* 13.), & dans beaucoup d'autres.

4°. Enfin lorſque les ſpires tourneront ſur un axe ovoïde, ou, ce qui revient au même, ſi les ſpires étant coniques, fort renflées, & arrondies à l'extrêmité la plus groſſe, tournent autour d'un axe cylindrique ſuppoſé extrêmement fin, elles formeront une coquille *ovoïde*, qui dans le premier cas ſera percée d'un ombilic, comme dans l'eſpece de Pourpre que j'appelle Labarin (2. *pl.* 7.) : dans le ſecond cas cette coquille ovoïde n'aura aucune apparence d'ombilic, comme dans le Bulin (*gen.* 2. *pl.* 1.), ou dans le Kambeul (*gen.* 5. 1. *pl.* 1.). Cette derniere forme eſt la plus commune dans les *Limaçons*, ſoit *Univalves*, ſoit *Operculés*. Coquille ovoïde.

Aucune de ces quatre eſpeces de ſpires n'a lieu dans les *Conques*.

Dans l'explication que je viens de donner des différentes formes que prennent les coquilles ſuivant la figure & la diſpoſition de leurs ſpires, je me ſuis borné à ces quatre principales qui ſont les plus ordinaires, parce qu'on y peut rapporter facilement toutes celles qui ſont intermédiaires, & qui font, pour ainſi dire, les nuances par leſquelles elles ſe lient & s'uniſſent les unes aux autres. C'eſt ainſi, par exemple, que la coquille du Pouchet (1. *gen.* 5. *pl.* 1.) tient d'un côté aux coquilles *diſcoïdes*, comme à celle du Coret (*gen.* 3. *pl.* 1.), par ſa forme applatie, & de l'autre aux *turbinées* ou aux *ovoïdes* ſans ombilic, par ſon ſommet renflé & éminent ſur l'une de ſes faces. Il en ſera de même des autres coquilles douteuſes, on les rapportera aux deux figures principales, dont elles paroîtront participer davantage. 1e. Remarque.

Il faut obſerver que le nom ſubſtantif de *ſpire*, que j'emploie comme terme générique, pour exprimer indifféremment les quatre ſortes de circonvolutions qu'une coquille peut faire ſur elle-même, a été employé quelquefois ſous le nom de *volute* ou de *ſpirale* comme ſubſtantif, ou même de celui d'*hélice*, ſur-tout lorſqu'il étoit queſtion de celles qui tournent ſur un cylindre. Mais ces trois derniers termes ſont 2e. Remarque.

ſi peu d'uſage dans les ouvrages qui traitent des Coquillages, que j'ai crû devoir conſerver celui de *ſpire* qui a été reçu le plus anciennement chez les Latins, pour exprimer toutes ſortes d'enroulemens en ligne ſpirale.

Nombre des ſpires.

Je compte le nombre des ſpires en partant du haut de la coquille & deſcendant vers le ſommet, de ſorte que la premiere eſt celle qui forme ſon ouverture; c'eſt ordinairement la plus grande de toutes: la derniere termine l'extrêmité oppoſée ou le ſommet; elle eſt toujours la plus petite. C'eſt ainſi que la coquille du Kambeul (1. *gen.* 5. *pl.* 1.) a dix ſpires, depuis ſon extrêmité ſupérieure ou depuis ſon ouverture G, juſqu'à la pointe du ſommet S: il en eſt de même de toutes les autres coquilles.

Varie avec l'âge.

Le nombre des ſpires & leur figure varie dans la même eſpece, par l'âge & par le ſexe. Les jeunes coquilles en ont ordinairement moins que les vieilles : la raiſon en eſt toute ſimple. L'accroiſſement de la coquille ſe fait par l'ouverture qui s'étend de jour en jour, & ſe colle ſur les anciennes ſpires en tournant avec elles : il doit donc arriver que celles-ci, qui ſont les plus baſſes, ſubſiſtant toujours, augmentent en nombre à meſure que l'animal, croiſſant en âge, en forme de nouvelles. Il y a des coquilles qui, quoique de même âge, n'ont pas toujours un pareil nombre de ſpires. Cette différence provient quelquefois de maladie, ou de la mauvaiſe conſtitution de l'animal; mais c'eſt pour l'ordinaire un effet du ſexe dans les Coquillages où il eſt diſtingué. C'eſt ainſi que dans le genre des Pourpres, dans celui du Buccin, & dans quelques autres, il eſt ordinaire aux mâles d'avoir les ſpires plus nombreuſes, plus allongées, moins renflées, & la coquille plus petite que celle des femelles. Cette obſervation que je n'ai pas négligée par-tout où j'ai trouvé occaſion de la faire, n'eſt pas de petite conſéquence pour déterminer & fixer bien des variétés qu'on regarde ſouvent comme de vraies eſpeces, quoiqu'elles ne different entr'elles que par l'âge ou par le ſexe.

Peut ſervir à déterminer le ſexe.

Leurs dimenſions.

La largeur des ſpires ſe prend dans le ſens où elles tournent, en les conſidérant comme ne faiſant enſemble qu'un corps continu qui détermine la largeur de la coquille; & leur longueur ou leur hauteur ſe prend ſelon celui où elles

s'appliquent par les côtés les unes ſur les autres. Ainſi dans la coquille du Kambeul (1. *gen.* 5. *pl.* 1.) 3. 3. marque la largeur de la troiſiéme ſpire, & V Z. marque ſa longueur.

Droite & gauche d'une Coquille.

Il eſt ordinaire aux ſpires des Limaçons de tourner de droite à gauche en deſcendant de l'ouverture au ſommet; cependant il y en a quelques-uns dont les ſpires vont au contraire de gauche à droite: c'eſt ce que quelques modernes appellent mal-à-propos des coquilles uniques. On les déſigneroit plus exactement par le nom de Coquilles tournées ou roulées de gauche à droite; & même pour abréger, on pourroit les appeller *Coquilles gauches* & les autres *Coquilles dextres*. Elles ſont fort rares, & je n'en ai obſervé que deux au Sénégal, qui ſont le Bulin & le Coret (*gen.* 2. & 3. *pl.* 1.).

Comment on les peut déterminer.

Quand je dis que les ſpires d'une coquille ſont tournées de droite à gauche ou au contraire, je veux dire de la droite de l'animal à ſa gauche; non pas en le regardant en face, comme l'entendent quelques perſonnes, mais en ſe ſuppoſant à ſa place dans ſa coquille, comme nous nous ſuppoſons à la place d'une perſonne, lorſque la regardant en face nous jugeons que ſa main droite n'eſt pas ſa gauche, quoique dans ſa ſituation reſpective elle ſoit réellement oppoſée à notre gauche.

2°. SOMMET. Des Limaçons.

Le *Sommet* eſt cette partie qui fait ordinairement la pointe & toujours le fond même de la coquille. Il ne ſe trouve pas dans tous les *Limaçons*, par exemple dans le Sormet (1. *gen.* 1. *pl.* 1.), & dans l'eſpece de Lépas que j'appelle Kaliſon (11. *pl.* 2.); & il n'a pas toujours la même forme dans toutes les coquilles où il ſe rencontre. Dans les unes il rentre entierement en dedans, & laiſſe à ſa place un creux ſemblable à un ombilic, comme dans le Goſſon (2. *gen.* 1. *pl.* 1. S.). Dans les autres, il rentre en partie au dedans, & forme une cavité au milieu de laquelle paroît ſon extrêmité arrondie comme un bouton: c'eſt ce qui arrive à la coquille du Yet (1. *pl.* 3. S.). Dans d'autres il eſt applati ou ſi peu enfoncé, qu'il paroît former une ſurface plane & ſans bouton, comme dans le Coret (*gen.* 3. *pl.* 1. v.), le Bobi & le Duchon eſpeces de Porcelaine (4 & 5. *gen.* 10. *pl.* 4.); & dans la plûpart des eſpeces de Pucelage (*gen.* 11.

pl. 5.). Dans d'autres enfin il fait une éminence plus ou moins élevée, quelquefois percée (Dafan, Gival. 6 & 7. *gen* 7. *pl.* 2.), quelquefois femblable à un bouton fans fpires (Libot, Liri, &c. 1. 2. 3. 4. 5. 8. 9. & 10. *gen.* 7. *pl.* 2.), mais le plus fouvent tourné en fpirale: ces dernieres l'ont ordinairement affez confidérable, parce qu'il eft compofé de la réunion de toutes les fpires, excepté de la premiere qui fait l'ouverture.

Son Bouton. L'extrêmité du fommet peut s'appeller le bouton ou la pointe du fommet; & l'extrêmité oppofée, celle où fe trouve l'ouverture, fe nommera, fi l'on veut, le haut ou la bafe de la coquille. Celle-ci fe porte ordinairement en haut, ou au moins en avant, lorfque l'animal marche.

Ses dimenfions. La longueur du fommet fe compte depuis l'extrêmité inférieure de la premiere fpire, ou de l'ouverture, jufqu'à fon bouton, parallélement à la longueur de la coquille: ainfi 1. S. eft la longueur du fommet de la coquille du Kambeul (1. *gen.* 5. *pl.* 1.). Sa largeur fe prend de même fur le point 1. à fon origine, mais en traverfant la coquille. C'eft fur ces deux fens que je détermine la longueur & la largeur des coquilles de toutes les efpeces de Limaçons.

Je compare ordinairement la longueur du fommet refpectivement à fa largeur, & à la longueur de la premiere fpire, ou, ce qui revient au même, à celle de l'ouverture qu'elle forme, parce qu'elles déterminent enfemble les proportions des autres parties de la coquille; par-là j'évite beaucoup de détails.

Sommet des Conques. Dans les *Conques* le fommet fait, comme dans les *Limaçons*, le fond de la coquille.

Il eft quelquefois peu apparent, comme effacé ou rentré dans la coquille, comme dans l'Huître (*G.* 1. *pl.* 14. S.), la Pholade & le Taret (*pl.* 19. *G.* 1 & 2. S.): mais pour l'ordinaire il forme au dehors deux éminences, fort petites dans les unes (Telline, *pl.* 18. *gen.* 5. S.), médiocres dans d'autres (Came, *pl.* 16. *gen.* 4. S.), & fort confidérables dans quelques autres (Fagan & Muffole, *pl.* 18. *gen.* 6. *efp.* 5 & 9.). Ces éminences paroiffent même quelquefois tournées en fpirale, mais les fpires ne font ni diftinguées parfaitement au dehors, ni marquées profondément au dedans comme dans les *Limaçons*.

Dans les coquilles où le ſommet n'eſt pas apparent au dehors, c'eſt le lieu de la charniere qui détermine le point où il devoit ſe trouver naturellement; ſouvent même il eſt remplacé par un repli que les bords font en dedans de la coquille au-deſſus de la charniere, ou au-deſſous du ligament.

Je prends la longueur de la coquille des *Conques* en partant du ſommet à l'extrêmité oppoſée: leur largeur ſe prend ſur une ligne qui coupe la premiere en angle droit: c'eſt ainſi que dans la coquille de la Telline (*pl.* 18. *gen.* 5.) S M. détermine ſa longueur, & T G. montre ſa largeur; d'où l'on voit que cette coquille & la plûpart de celles des Conques ont beaucoup plus de largeur que de longueur. La ſituation naturelle à ces coquilles pendant que l'animal marche, ou qu'il ſe tient en repos, c'eſt d'avoir un des bouts de leur largeur élevé en haut, à peu près dans la poſition où je les ai fait repréſenter depuis la planche 14 juſqu'à la 19e.

Au lieu du terme de bouche qu'on emploie ordinairement pour déſigner l'ouverture par laquelle l'animal ſort de ſa coquille, je me ſers de celui d'*ouverture*, afin d'éviter la confuſion que pourroit occaſionner le terme de bouche qui conviendroit également & à la coquille & à la bouche de l'animal. 3°. OUVERTURE.

L'ouverture des coquilles des *Limaçons* eſt toujours formée par la largeur de l'extrêmité de la premiere ſpire; elle en eſt comme la coupe, dont elle imite parfaitement la figure. Elle ſe trouve tantôt à leur droite, tantôt à leur gauche, ſelon que les ſpires tournent de l'un ou de l'autre ſens. Ainſi comme les ſpires tournent plus communément de droite à gauche que du ſens contraire, il y aura beaucoup plus d'ouvertures à droite qu'à gauche. Ces dernieres ſont appellées ouvertures uniques, comme j'ai dit plus haut qu'on appelloit leurs coquilles; mais on feroit mieux de les nommer *ouvertures gauches*, & d'appeller les autres *ouvertures droites*. Dans ce ſens la coquille du Bulin & celle du Coret (*gen.* 2. & 3. *pl.* 1.) nous montrent deux ouvertures gauches; & toutes les autres coquilles des *Limaçons*, ſi l'on en excepte celles du Sormet & des Lépas qui n'ont pas de ſpires, ont l'ouverture droite. Gauche. Droite.

Je dis que l'ouverture eſt *parallèle* à la longueur de la Parallèle.

coquille, lorſque ſon plan, ou la coupe de l'extrêmité de la premiere ſpire qui la forme, ſuit la même direction que le grand axe ou la ligne qui paſſeroit par le centre de la coquille d'une extrêmité à l'autre, comme dans le Goſſon (2. *gen.* 1. *pl.* 1.), le Girol (6. *gen.* 10. *pl.* 4.), toutes les eſpeces de Pucelage (*gen.* 11. *pl.* 5.) & quelques eſpeces de Rouleau (*gen.* 1. *pl.* 6.). Elle eſt au contraire *oblique*, lorſqu'elle eſt inclinée ſur un plan qui s'écarte de la direction de ce même axe de la coquille : telle eſt celle de la plûpart des Pourpres (*gen.* 2. *pl.* 7. 8. & 9.), des genres de la Toupie, du Sabot (*gen.* 6. & 8. *pl.* 12.), de la Natice, de la Nérite (*gen.* 7. 8. & 9. *pl.* 13.) & de beaucoup d'autres.

Oblique.

Sa figure.

Toutes les figures dont l'ouverture de la coquille des *Limaçons* eſt ſuſceptible, ſe réduiſent à quatre principales auxquelles on peut rapporter facilement les figures intermédiaires qui tiennent un peu des unes & des autres. Elle eſt *ronde* ou orbiculaire dans les unes, comme dans les genres du Bulin (2. *pl.* 1.), du Cerite (*gen.* 4. *pl.* 10.), du Vermet (*gen.* 5. *pl.* 11.), & du Sabot (*gen.* 8. *pl.* 12.(; *demi-ronde* ou taillée en demi-lune dans d'autres, comme dans la Natice & la Nérite (*gen.* 7. & 9. *pl.* 13.). Dans d'autres elle eſt *ovale* ou elliptique, comme dans quelques Lépas (*gen.* 7. *pl.* 2. 1. Libot, 6. Daſan, 7. Gival, &c.), & quelques Pourpres (*gen.* 2. *pl.* 7. 3. Pakel, 21. Jatou, *pl.* 9. &c.) : & ſouvent cette ellipſe eſt retrécie vers ſon milieu de maniere qu'elle repréſente un trou de ſerrure, ou, plus exactement, cette figure que les géometres appellent *caſſinoïde*, comme on en voit un exemple dans le Goſſon (2. *gen.* 1. *pl.* 1.) Enfin elle reſſemble dans d'autres à une longue fente ou à une ellipſe allongée & reſſerrée, comme dans toutes les eſpeces de Pucelage (*gen.* 11. *pl.* 5.), quelques Porcelaines (4. Bobi, 5. Duchon. *gen.* 10. *pl.* 4.), la plûpart des Rouleaux (*gen.* 1. *pl.* 6.), & quelques Pourpres (29. Staron, 34. Farois, 35. Genot. *pl.* 9.).

Ronde.

Demi-ronde.

Ovale & allongée.

Ses deux lèvres.

Les bords de l'ouverture ſe diviſent naturellement en deux parties, ſouvent égales, quelquefois inégales, dont l'une qui eſt à droite (D. Goſſon 2. *gen.* 1. *pl.* 1.) s'appelle *lèvre droite*, & l'autre qui eſt à gauche G. ſe nomme *lèvre gauche*. Le genre du Lépas (*pl.* 2.), & celui du Vermet (*pl.* 11.), ſont les ſeuls des *Limaçons* dans leſquels on ne peut faire cette

diſtinction, parce que les bords de leur ouverture ſont circulaires, de même figure & de même épaiſſeur dans leur contour. Dans les autres genres les deux lèvres ſont toujours diſſemblables à pluſieurs égards.

La *lèvre droite* ne change jamais de figure dans bien des eſpeces, elle eſt toujours mince & tranchante (Kambeul 1. *gen.* 5. Yet, *gen.* 8. *pl.* 3, &c.), ou épaiſſe (Piétin, *gen.* 4. *pl.* 1.); dans d'autres, elle ſe replie à un certain âge & ſuivant certaines circonſtances (Pouchet 2. *gen.* 5. *pl.* 1.), ou bien elle prend un bourrelet au dehors (Vojet 12, Jabik 13. *pl.* 8.), ou des dents au dedans (Barnet 1. *gen.* 3. *pl.* 10.). Lorſque la coquille vient à augmenter le nombre de ſes ſpires, après que la lèvre droite a pris un bourrelet extérieur, ce bourrelet reſte dans l'endroit où il s'eſt formé; c'eſt pour cette raiſon que l'on voit tant de coquilles qui ont ſouvent un bourrelet (Saburon 8. *pl.* 7.), & quelquefois pluſieurs (Vojet 12, Jabik 13. *pl.* 8.) répandus ſans ordre ſur leurs ſpires. Je ferai remarquer que je n'ai encore apperçu cette eſpece de bourrelet que dans les *Limaçons operculés*, & il differe trop des ſutures élevées ſur certaines coquilles caſſées, comme celle que l'on voit ſur le dos de la coquille du Salar (8. *pl.* 6.) ou du Téſan (5. *pl.* 7.), pour qu'on puiſſe les confondre. Lèvre droite.

La *lèvre gauche* differe eſſentiellement de la lèvre droite en ce que, dans les coquilles à ouverture droite, elle eſt toujours fermée en tout ou en partie par la convexité d'une portion de la premiere ou de la ſeconde ſpire. Lorſque les ſpires ſont tournées horizontalement, ou roulées de maniere qu'elles s'enveloppent & ſe recouvrent entierement ou preſqu'en entier les unes & les autres, c'eſt le côté de la premiere ſpire qui fait toute la lèvre gauche; il eſt pour lors arrondi, & formé par une ligne droite (Rouleau, *gen.* 1. *pl.* 6.), ou convexe (Goſſon 2, *gen.* 1. *pl.* 1.), Pucelage (*gen.* 11. *pl.* 5.). Quand les ſpires ne ſe recouvrent que de moitié ou environ, c'eſt la ſeconde ſpire qui forme la moitié inférieure de la lèvre gauche; celle-ci eſt alors arrondie & convexe dans cette partie (Kambeul 1. *gen.* 5. *pl.* 1.), & droite ou creuſe dans l'autre (Minjac 6. *pl.* 7.). Lorſque les ſpires ne s'appliquent que par le côté de maniere qu'elles ne ſe coupent en aucune façon ni les unes ni les autres, comme dans le Ver- Lèvre gauche.

met (*pl.* 11.), il n'y a aucune diſtinction entre la lèvre gauche & la lèvre droite ; parce que, comme je l'ai dit cideſſus, les bords ſont parfaitement ſemblables dans leur contour.

Ce n'eſt qu'à côté de cette lèvre qu'on apperçoit l'ombilic dont j'ai parlé plus haut (*pag.* xxxiij.): il ſemble qu'il en dépend du moins en quelque choſe, puiſqu'il ne ſe trouve que dans les coquilles dont la lèvre gauche eſt fort petite ou formée par une très-petite portion de la ſeconde ſpire, & qu'il eſt d'autant plus grand que la lèvre gauche eſt plus petite, comme il eſt facile de le voir dans le genre du Sabot (*pl.* 12.), & dans celui de la Natice (*pl.* 13.).

Ce que je viens de dire de la lèvre droite des *Limaçons* qui ont l'ouverture à droite, doit s'appliquer à la lèvre gauche de ceux dont l'ouverture eſt à gauche, comme à celle du Bulin, & à celle du Coret (*gen.* 2. & 3. *pl.* 1.).

Son canal. La plûpart des *Limaçons*, ſur-tout ceux dont l'animal eſt analogue aux Pourpres, ont une eſpece de goutiere ou de *canal* (D. Yet. *gen.* 8. *pl.* 3.) creuſé dans l'extrêmité ſupérieure de l'ouverture: quelquefois ils en ont un ſemblable pratiqué dans l'extrêmité oppoſée (E. Yet. *gen.* 8. *pl.* 3.). Je nomme le premier *canal ſupérieur*, & le dernier *canal inférieur*. Il s'en trouve auſſi quelques-uns qui ont à côté du canal ſupérieur un autre canal creuſé au haut de la lèvre droite, comme l'on en voit un en F dans la coquille de l'eſpece de Pourpre que j'appelle Kalan (30. *pl.* 9.). C'eſt la ſeule des coquilles du Sénégal où j'aie obſervé cette particularité, & je ſçai qu'elle eſt commune à pluſieurs autres eſpeces de Pourpres à peu près ſemblables, qui ſe trouvent dans la Méditerranée.

Supérieur. Le *canal ſupérieur* eſt ou fort court (D. Sakem 1. *pl.* 7.), ou fort allongé (C. Bolin 20. *pl.* 8.) ; quelquefois évaſé (Nivar 31. *pl.* 9.), retréci (Cofar 22. *pl.* 9), ou fermé comme un tuyau (Jatou 21. *pl.* 9.) ; quelquefois ſans échancrure (Vojet 12. *pl.* 8.), & quelquefois profondément échancré (Faſin 7. *pl.* 7.).

Inférieur. Le *canal inférieur* eſt toujours fort court & plus petit que le canal ſupérieur ; quelquefois échancré, mais ordinairement ſans échancrure.

Il n'y a rien de particulier dans l'ouverture de la coquille des *Conques* : ce n'eſt qu'une longue fente (A. M. F. T. B. Huître. *pl.* 14.) formée par l'éloignement des battans, & d'autant plus grande qu'ils s'écartent en s'ouvrant davantage. Il y en a cependant quelques-unes dont les battans étant fermés, ont quelques autres ouvertures naturelles. La Muſſole (*pl.* 18.) en a une ſur le devant de ſa coquille à l'oppoſé du ſommet; les Solens, la Pholade & le Taret (*pl.* 19.) en ont deux, dont chacune eſt placée aux extrêmités de leur largeur. Ouverture des Conques.

4°. OPERCULE.

L'*Opercule* ne ſe trouve, comme je l'ai dit ci-devant, que dans les *Limaçons* que j'appelle *Operculés*. C'eſt une petite piece cartilagineuſe ou pierreuſe, de figure variable, mais toujours plate, & fort petite eu égard au corps des ſpires de la coquille.

Il eſt toujours attaché en deſſus du pied de l'animal. Dans les uns, on le voit à ſon extrêmité poſtérieure, de ſorte qu'il s'éloigne conſidérablement de la coquille quand l'animal l'étend pour marcher (Jamar, *pl.* 6. O.) : dans d'autres il eſt placé vers le milieu de la longueur du pied (Sakem, *pl.* 7. O.): dans d'autres enfin il eſt fixé à ſa racine, de maniere qu'il joue par une eſpece de charniere ſur le bord de la lèvre gauche de l'ouverture, comme dans le genre de la Nérite (*pl.* 13.). Il imite parfaitement en cela le ſecond battant des Coquillages Bivalves. Son attache.

Il y a une particularité remarquable dans les opercules qui ne ſont pas attachés immédiatement à la racine du pied, comme on les voit dans les Nérites; c'eſt que lorſque le pied de l'animal, celui de la Pourpre par exemple, vient à ſortir de ſa coquille, l'opercule demi-rond qui ſe trouvoit préſenter ſa pointe ſupérieure à l'extrêmité ſupérieure de l'ouverture lorſqu'il la bouchoit, la préſente au contraire à ſon extrêmité inférieure, ce qui ne s'opere que par un retournement entier de cette partie. On obſerve ce retournement de l'opercule d'une maniere aſſez ſenſible non-ſeulement dans la Pourpre, mais même dans le Rouleau, dans le Buccin & dans pluſieurs autres *Limaçons operculés*, lorſqu'on voit attentivement l'animal ſortir de ſa coquille, ou y rentrer pluſieurs fois de ſuite.

Sa ſubſtance.

Je n'ai obſervé d'opercule pierreux que dans le genre de la Nérite (*pl.* 13.) & dans la 4e eſpece de Natice que j'appelle Gochet (*pl.* 13.). Dans tous les autres Coquillages operculés il eſt cartilagineux, épais dans les uns (Sakem *pl.* 7. Bolin *pl.* 8. &c.), & fort mince dans les autres (Buccin, Cerite, *pl.* 10.). Sa ſurface extérieure eſt toujours fillonée de pluſieurs lignes concentriques & paralleles à ſes bords.

Sa figure.

Quant à ſa figure elle eſt ronde ou orbiculaire dans quelques Limaçons (Cerite, *pl.* 10. Vermet, *pl.* 11.), demironde (Pourpre, *pl.* 7. Natice, Nerite, *pl.* 13.), ovale ou elliptique dans d'autres (Rouleau, *pl.* 6.). On croit communément qu'il ſert toujours à fermer exactement la coquille, & même à ſervir de couverture & de défenſe à l'animal contre l'attaque des corps étrangers: cela eſt vrai dans celles où il prend la forme de l'ouverture, comme dans les ouvertures rondes, demi-rondes ou ovales de la Cérite (*pl.* 10.), de la Nérite (*pl.* 13.), & du Jatou (*pl.* 9.). Mais à l'égard des coquilles dont l'ouverture eſt fort allongée, & de figure différente de cet opercule, je ne vois pas de quel uſage il peut être aux animaux qu'elles renferment, car il ne bouche ſouvent pas la cinquiéme partie de l'ouverture. C'eſt ce que j'ai obſervé dans les Rouleaux & dans quelques eſpeces de Pourpre.

Son uſage.

Il differe de l'opercule des Limaçons terreſtres.

L'opercule des Limaçons *operculés* differe de celui des Limaçons *univalves* & terreſtres, en ce que l'animal le prend dès ſa naiſſance, & en même tems que ſa coquille, comme le remarque fort bien Ariſtote (1), & après lui le Docteur Rondelet (2); au lieu que celui des Limaçons terreſtres ſe forme tous les ans une ou pluſieurs fois, & cela dans les tems où ces animaux veulent ſe mettre à l'abri de la ſécheresse occaſionnée par les chaleurs ou les froids exceſſifs. Il conſiſte en une bave viſqueuſe, ſortie du corps de l'animal, & durcie en une croûte blanche aſſez épaiſſe, mais peu ſo-

(1) *Hiſt. anim. lib.* 4. *cap.* 4 & 15.

(2) Operculum utrique huic generi (*Purpuræ & Buccino*) adhæret nativum, & cæteris omnibus turbinatis.... Operculum etiam jam inde ab ortu omnia gerunt (*de Turbinatis loquitur*). Statim ab ipsâ procreatione turbinatis operculum ineſſe dicit, ad diſcrimen Cochlearum, quæ ipſæ ſibi ex glutinoſo humore, ſive ex muco ſuo operculum conficiunt, *Rondel. Teſtac. lib.* 2. *cap.* 3. *pag.* 70.

lide, plutôt coriace que cartilagineuse, de substance crétacée qui fait effervescence avec les esprits acides. Cette croûte ne tient jamais au corps de l'animal, & elle differe encore des vrais opercules en ce que sa surface extérieure ne montre aucuns sillons concentriques.

Tous les opercules pierreux sont de nature crétacée & se dissolvent avec effervescence, comme les coquilles, dans les esprits acides : mais les opercules cartilagineux résistent à leur action. Ceux-ci portent avec eux une espece d'onctuosité ou de graisse, qui, lorsqu'on les brûle sur des charbons, répand une odeur forte, quelquefois assez gracieuse, mais pour l'ordinaire insupportable. On disoit autrefois que leur fumée étoit un remede souverain pour les vapeurs & l'épilepsie : telle est la vertu qu'on attribuoit sur-tout à celui d'une espece de Pourpre que j'appelle Kalan (*pl.* 3.), & que Rondelet (1) croit être le *Conchylium* des anciens ; mais on en fait peu d'usage aujourd'hui. Remarque.

5°. BATTANS. Le terme de *Battans* a été consacré pour désigner les deux pieces des Conques *Bivalves*, sans doute parce qu'elles sont à peu près égales entr'elles, ou de forme assez semblable, comme sont ordinairement les battans d'une porte. On peut dire qu'elles different des deux pieces des Limaçons Operculés, ordinairement par leur nature, & toujours par leur forme : car dans celles même dont l'opercule est pierreux, cet opercule a toujours une forme applatie, du moins n'en a-t-on pas encore vû qui fût turbiné, c'est-à-dire, tourné en plusieurs spires creusées en dedans ; & toutes ont toujours le corps de leur coquille composé de plusieurs volutes d'une grandeur démesurée eu égard à celle de cet opercule. Les Bivalves au contraire ont, comme je viens de le dire, deux pieces à peu près de même forme, de même grandeur, & constamment de même nature. D. G. *fig.* 1. *pl.* 16. montrent les deux battans de la coquille d'une Came.

6°. ATTACHES DES MUSCLES. On voit dans la surface interne de ces battans, plusieurs taches enfoncées qui font connoître le lieu où les muscles du corps de l'animal leur étoient unis : c'est ce que j'appelle les *attaches*. Elles prennent la même forme que les muscles

(1) *Testac. lib.* 2. *cap.* 15. *pag.* 86 & 87.

dont je parlerai ci-près (1) ; & c'eſt pour cette raiſon que dans mes deſcriptions je ne diſtingue point cet article de celui des muſcles, pour éviter les répétitions.

7°. CHARNIERE. Des Limaçons. Il n'eſt pas ordinaire de trouver une charniere dans la coquille des *Limaçons operculés*, on en voit cependant une apparence dans celle de la Nérite : il y a quelquefois à ſon opercule O. (*pl.* 13. Dunar.) deux dents *q. r.* qui s'engraînent avec deux dents pareilles de la lèvre inférieure de la coquille.

Des Conques. La charniere des *Conques* ſe trouve toujours placée proche des ſommets & même au-deſſous d'eux. Les dents qui la forment ſont quelquefois en petit nombre, comme dans les Tellines (*pl.* 18. C.) ; quelquefois elles ſont nombreuſes, comme dans le Fagan, la Muſſole, &c. (*pl.* 18.). Elles ſervent à affermir les battans, & à les contenir toujours dans la même place.

8°. LIGAMENT. Toutes les coquilles des *Conques* ont un Ligament qui les unit enſemble proche des ſommets & de la charniere. Ce ligament les affermit, & les fait ouvrir par ſon reſſort qui a quelque choſe de ſpongieux.

Sa ſituation. Il eſt différent dans diverſes eſpeces de Coquillages. Ceux dont la charniere n'eſt point dentée l'ont en dedans, ou dans l'épaiſſeur du talon ou des bords de la coquille, comme dans l'Huître, le Jambonneau, &c. (*pl.* 14. & 15. L.) ; il eſt au contraire placé au dehors des coquilles dont la charniere eſt dentée, parce que s'il étoit placé en dedans il couvriroit les dents de la charniere, & rendroit leur uſage inutile : les Cames & les Pétoncles (*pl.* 16. & 18.) ſont dans ce cas. Ces derniers ſont ordinairement ſecs & caſſans lorſqu'ils [redacted]

périoste ne recouvre jamais leur surface interne, mais seulement l'externe, tant dans les *Limaçons* que dans les *Conques*, quoique quelquefois il se replie un peu sur leurs bords, comme il arrive au Jambonneau (*pl.* 15. R.). Dans les unes il est fort mince, comme dans les Vis (*pl.* 4.) & les Pholades (*pl.* 19.); dans d'autres il est fort épais, comme dans le Nivar (*pl.* 9.) & la Mussole (*pl.* 18.); dans d'autres enfin il est si délié qu'il paroît ne pas exister, ou même il n'existe pas, comme dans les Porcelaines & les Tellines (*pl.* 4. & 19.).

Je ne distingue la Nacre comme partie de la coquille que pour faire connoître par ce titre quelles sont celles qui en portent, celles qui n'en portent pas, & enfin celles dont la substance tient le milieu entre la nacre & la nature ordinaire des coquilles. 10°. LA NACRE.

PARTIES DE L'ANIMAL.

MON dessein n'est point de parler ici des parties intérieures qui regardent l'anatomie des Coquillages. Ce sujet a été traité assez amplement par plusieurs Auteurs célebres, tels que Harder (1), Heyde (2), Lister (3), Swammerdam (4), Mrs. Mery (5), de Tournefort (6) & Duverney (7); d'ailleurs la structure de ces parties, leurs fonctions, leurs usages, &c. sont pour la plûpart si difficiles à déterminer, sur-tout dans les Bivalves, que les Auteurs que je viens de citer ne se sont presque jamais accordés dans les noms & les usages qu'ils leur ont attribué; le petit nombre même qu'ils en ont déterminé souffre encore des difficultés, & laisse bien des choses à desirer.

Je me borne donc aux seules parties extérieures, à celles

(1) *Examen Anatomicum Cochleæ terrestris demiportæ.*
(2) *Anatome Mytuli.*
(3) *Exercitatio Anatomica, prima de Cochleis terrestribus & Limacibus.*
Exercitatio Anatomica altera de Buccinis fluviatilibus & marinis.
(4) *Biblia Naturæ.*
(5) Moule d'Etang. *Mém. de l'Académie, année* 1710.
(6) (7) Leurs manuscrits sont dans les registres de l'Académie. On sçait que M. Duverney avoit travaillé avec un soin particulier l'anatomie des Coquillages : il seroit à souhaiter que ses ouvrages sur cette matiere fussent rendus publics, nous y trouverions sans doute beaucoup d'éclaircissemens & d'observations neuves qui feroient également honneur à la nation & à la mémoire de ce célebre Anatomiste.

que la vûe & le toucher font appercevoir & reconnoître facilement sans le secours du *scalpel* anatomique : j'en distingue vingt, qui sont :

1°. La Tête.
2°. Les Cornes.
3°. Les Yeux.
4°. La Bouche.
5°. Les Mâchoires.
6°. Les Dents.
7°. La Trompe.
8°. Le Col.
9°. Le Corps.
10°. Le Pied.
11°. Le Manteau.
12°. Les Trachées.
13°. Les Ouïes.
14°. L'Anus.
15°. Le Cœur.
16°. Les Muscles.
17°. Le Sexe & les Parties de la génération.
18°. Les Œufs.
19°. Les Filets.
20°. Les Fils.

1°. TÊTE. La *Tête* est une espece d'éminence ronde & charnue, qui se présente à la partie antérieure & supérieure du corps des *Limaçons* (T. Coret, *planc.* 1.). Swammerdam y a sçu trouver un cerveau, qu'il dit être mobile & capable de se porter de devant en arriere : il est composé de deux parties globuleuses, séparées l'une de l'autre, à peu près comme dans le cerveau humain.

Dans les *Conques* telles que l'Huître (*pl.* 14.), la Came (*pl.* 16.), &c. je n'ai encore rien apperçu, non plus que les observateurs, que l'on puisse regarder comme la tête, à moins qu'on ne veuille donner ce nom à une petite éminence ronde qui est au-dessous de la bouche ; en ce cas on seroit en droit de dire que les *Conques* ont la tête dans la partie inférieure [redacted]

ce font des efpeces de tuyaux creux C C. D D. qui ont la faculté de fe replier & de rentrer en eux-mêmes, par le moyen d'un mufcle qui en tire l'extrêmité jufques dans l'intérieur de la tête. Ce mufcle eft le nerf optique lui-même, fuivant Swammerdam.

Dans tous les autres Limaçons elles paroiffent compofées de fibres longitudinales, tantôt à un, tantôt à deux plans internes & externes, entrecoupées de quelques anneaux ou mufcles annulaires, tels qu'on les voit affez bien exprimés dans le Foffar (*pl.* 13.). C'eft par le jeu de ces fibres que les cornes s'allongent ou fe raccourciffent au gré de l'animal : mais elles ne rentrent jamais ni au dedans d'elles-mêmes, ni dans la tête, elles reftent au dehors confervant la plus grande partie de leur longueur.

Leur ufage.

Tous les Auteurs modernes, fi l'on en excepte Swammerdam (1), ont penfé, fur la parole de Pline (2), que les Limaçons fe fervoient de leurs cornes comme de guides pour fonder & tâter le terrein où ils avoient à marcher; mais on ne voit rien dans leur mouvement qui prouve une pareille attention dans ces animaux. Il femble même qu'elles leur font auffi inutiles que les cornes fuperflues ou embarraffantes de certains Infectes; du moins leur ufage n'eft-il pas apparent. On fçait feulement qu'elles ont le fentiment très-fin, & plus délicat que les autres parties de leur corps.

3°. YEUX.

On n'apperçoit des *Yeux* que dans les *Limaçons*; mais tous n'en ont pas, comme l'on peut voir dans le Sormet (*pl.* 1.), & dans le Mouret (*pl.* 2.) Leur fituation n'eft pas non plus la même dans tous : quelques-uns les portent à leur fommet (Kambeul, Ormier, *pl.* 1. & 2. Y Y.), d'autres vers leur milieu (Sakem *pl.* 7. Y Y.), & d'autres à leur origine (Libot, *pl.* 2. Y Y.) Ils font conftamment au nombre de deux.

Leur fituation. Leur nombre. Leur ftructure.

Swammerdam qui a examiné ceux du Limaçon terreftre, dit qu'ils ont la figure d'un bulbe, d'un oignon arrondi dans fa partie fupérieure, & applati du côté oppofé. Il n'y a ap-

(1) Perperam autem fomniarunt quidam, quod Cochlea fuis corniculis, ut cæcus baculo fuo utatur, ad viam nimirum quam reptare debent inveftigandam, aut ad explorandum tactuque dignofcendum, an dura fint objecta vel mollia. *Bibl. nat. vol.* 2. *pag.* 158.

(2) Cochleis oculorum vicem cornicula bina prætentatu replent. *Hift. Mund. lib.* 11. *cap.* 37.

perçu qu'une ſeule tunique qu'il appelle l'*uvée*; elle en recouvre la ſurface interne. Il a encore diſtingué dans ſon intérieur les trois humeurs, l'aqueuſe, la cryſtalline & la vîtrée. Malgré ce grand appareil, cet animal & tous les Limaçons, excepté le Pucelage, ont le ſens de la vûe ſi obtus, qu'il ne paroît pas qu'ils faſſent de leurs yeux le même uſage qu'en font les autres animaux.

J'ai remarqué qu'en général ils étoient recouverts par la peau commune qui enveloppe les cornes & la tête; & c'eſt vraiſemblablement ſon épaiſſeur & ſon opacité qui les émouſſe & les rend inutiles.

4°. BOUCHE des Limaçons.

La *Bouche* eſt fort petite dans les Limaçons, & placée au-deſſous de la tête (Coret, *pl.* 1. B.) ou à ſon extrêmité antérieure (Libot, *planc.* 2. B.). Elle paroît comme un petit ſillon dont la forme varie ſuivant les eſpeces: dans les unes il eſt longitudinal ou parallele à la longueur de la tête (Popel, *pl.* 10. B.); dans les autres il eſt en partie longitudinal, en partie tranſverſal (Bulin, *pl.* 1. B.). On peut appeller du nom de lèvres les bords de la bouche qui forment ce ſillon: elles ſont ordinairement fort petites.

Ses Lèvres.

Bouche des Conques.

La bouche des *Conques* eſt incomparablement plus grande que celle des *Limaçons*. Elle ſe trouve placée dans la partie la plus baſſe de la coquille vers le côté gauche de ſa charniere. Tout ce que l'on y peut diſtinguer, ce ſont quatre eſpeces de lèvres ſemblables à autant de feuillets charnus, extrêmement minces, qui bordent une ouverture qui aboutit à l'eſtomac par un éſophage fort court. Ces lèvres ſont diviſées par le haut, & réunies quelquefois par en bas: elles s'agitent continuellement lorſque l'animal ouvre ſa coquille,

[redacted]

La *mâchoire supérieure* est communément d'une substance cartilagineuse, mais ferme, analogue à celle de la corne, & de couleur d'écaille; c'est-à-dire, brune tirant sur le rouge. Sa forme varie suivant les especes: dans les unes elle représente un croissant ou un fer à cheval (Kambeul, *gen.* 5. *pl.* 5. J.); dans d'autres elle ressemble à un osselet triangulaire ou conique dont la pointe regarde en bas (Libot, *gen.* 7. *pl.* 2. R.). Cette mâchoire ne paroît pas avoir de mouvement. Supérieure.

La *mâchoire inférieure* consiste en une espece de membrane cartilagineuse, fort simple, qui tapisse le palais inférieur de la bouche. Cette membrane est susceptible de deux mouvemens, dont l'un tend à la gonfler & à l'avancer sur les bords de la bouche sous la figure d'une boule coupée en dessus d'un petit sillon, comme j'ai fait représenter celle du Limaçon en *n* (*pl.* 1.); par l'autre mouvement elle rentre au dedans en formant des replis semblables à ceux d'une bourse qui se ferme. Au milieu du sillon & des plis, on apperçoit un petit trou qui répond immédiatement à l'ésophage: c'est par ce trou que les alimens doivent passer pour se rendre dans l'estomac. Inférieure.

6°. DENTS.

Je n'ai encore apperçu des *Dents* que dans la bouche des Limaçons, & tous les observateurs en ont cherché inutilement, ainsi que des mâchoires, dans celle des Conques.

De la mâchoire supérieure.

Dans les Limaçons qui ont la mâchoire supérieure, c'est la mâchoire même, qui, quoiqu'immobile, fait la fonction de dent; soit qu'elle soit simple & sans aucune division comme celle du Lépas (*gen.* 7. *pl.* 2. R.), soit qu'elle soit relevée comme celle du Limaçon terrestre (*gen* 5. *pl.* 1. J.) de cinq à six canelures qui débordent comme autant de dents.

De la mâchoire inférieure.

Les dents de la mâchoire inférieure sont infiniment petites, presqu'imperceptibles à la vûe, quoique le toucher les fasse quelquefois sentir. Regardées au microscope, elles ressemblent à autant de petits osselets cartilagineux, très-durs, dont la pointe se recourbe vers l'estomac, comme ceux de la langue du Lion ou du Chat. Elles sont ordinairement fort nombreuses & distribuées en plusieurs rangs sur la mâchoire, dont elles recouvrent entierement la surface antérieure.

Vers le tiers de la longueur de cette mâchoire, on découvre à sa partie postérieure, & à l'entrée de l'ésophage, une Langue.

petite caroncule blanche, conique, & noire à son extrêmité qui pend en bas : c'est la langue de l'animal.

Quant à la maniere dont il se sert de ses mâchoires, de ses dents & de sa langue, voici ce que j'ai observé. Lorsqu'il veut manger quelque corps solide, comme sont les feuilles d'une plante, il présente sa mâchoire inférieure sur les bords de la bouche sous la forme d'une boule coupée en dessus d'un petit sillon, comme l'on voit celle du Limaçon (*n. pl.* 1.) ou celle du Lépas (*v. pl.* 2.); il élargit ensuite ce sillon en avançant encore la mâchoire & lui faisant faire le cuilleron, puis il la referme en pinçant & attirant à lui une portion de la feuille qu'il brise en la pressant contre la mâchoire supérieure (J. *pl.* 2.), ce qui se fait avec un bruit assez sensible, & fort semblable à celui qu'on entend lorsque le ver à soie mange. Le morceau ainsi détaché de la feuille & finement broyé, entre par l'ouverture de la mâchoire inférieure dans l'ésophage, & va de là se porter dans l'estomac pour servir de nourriture à l'animal. La caroncule que j'ai dit se trouver à l'entrée de l'ésophage, & qui ressemble à une petite langue pendante en bas, sert sans doute à empêcher le retour des alimens, & à les précipiter dans l'estomac.

Telle est la méchanique du mouvement des mâchoires dans les Limaçons qui en sont pourvus. Elle est à peu près la même dans tous, & ne differe pas sensiblement dans les différentes especes.

7°. TROMPE. Dans les *Limaçons* dont la bouche est dépourvue de mâchoires, on voit à leur place une espece de *Trompe* ou de tuyau cylindrique, qui est d'une grande longueur dans certaines especes, & beaucoup moindre dans d'autres. Cette trompe est charnue, d'une substance musculeuse, peu épaisse & fort souple. On peut la regarder comme un ésophage allongé, qui a la faculté de sortir du corps & d'y rentrer comme dans un fourreau. Son extrêmité est percée d'un trou rond, bordé tout autour d'une membrane cartilagineuse, assez mince, semblable aux mâchoires inférieures dont j'ai parlé ci-dessus, & dentée de même.

Il n'y a que les Limaçons carnaciers qui soient pourvus de ces sortes de trompes : ils s'en servent comme de tarriere pour percer les coquilles des autres Coquillages dont ils

ſuccent la chair. Les alimens n'ont pas d'autre entrée dans le corps de l'animal que l'ouvèrture de l'extrêmité de cette trompe. On en voit différentes formes à la lettre L. des planches 3, 4 & 10.

Tous les *Limaçons* ont une eſpece de *Col* plus ou moins long, qui ſupporte la tête & l'éloigne du reſte du corps, comme l'on voit dans le Coret & le Limaçon (*pl.* 1.). 8°. COL.

Il n'y a rien de ſemblable dans les *Conques*.

Le *Corps* ou le tronc des Coquillages prend la forme de la coquille dont il remplit toute la capacité, de ſorte que quand elle eſt ſpirale, comme ſont la plûpart des *Limaçons*, il eſt pareillement tourné en ſpirale; lorſque la coquille n'a point de ſpires ou de volutes ſenſibles, le corps n'eſt point contourné: tel eſt celui de quelques Lépas & de toutes les *Conques*. 9°. CORPS.

Rien ne reſſemble mieux à un Pied que ce gros muſcle qui s'étend ſous le col & une partie de la poitrine des *Limaçons*. Il eſt applati en deſſous, & formé par l'aſſemblage d'un grand nombre de forts muſcles, qui ſont placés en long dans quelques-uns & en travers dans d'autres. Sa figure n'eſt pas conſtante: elle dépend des différens mouvemens que ſe donne l'animal auquel il tient lieu de *Pied*. 10°. PIED. Des Limaçons.

Quand il veut marcher, il donne à ce pied un mouvement d'ondulation ſemblable à celui des flots de la mer, & qui le tranſporte en le faiſant, pour ainſi dire, gliſſer d'un lieu à l'autre: c'eſt le mouvement progreſſif ordinaire à la plûpart des Limaçons dont le pied eſt uni dans ſa ſurface inférieure. Ceux qui, comme le Piétin (*gen.* 4. *pl.* 1. P. K.), l'ont diviſé en deux parties à peu près égales, s'en ſervent d'une maniere toute différente: lorſqu'ils veulent avancer, ils appuient fortement ſur le bord antérieur de ce pied; c'eſt le point fixe vers lequel tout le reſte du pied, qui eſt dans le relâchement, eſt amené: au contraire lorſqu'ils veulent reculer, ils ſe cramponnent ſur ſon bord poſtérieur, & alors le devant qui eſt dans l'inaction eſt obligé de ſe rapprocher vers cette partie où le point d'appui ſe trouve dans ce tems-là.

Le Pied n'a ni la même forme ni le même uſage dans les *Conques*, du moins ne peut-il ramper. Il eſt quelquefois cylindrique, comme dans la Pholade, le Solen (*pl.* 19.), &c. Des Conques.

& communément applati sur les côtés & fort tranchant (Came, *pl.* 16 & 17. Telline & Pétoncle, *pl.* 18.); il sert aux unes de point d'appui pour se pousser & s'avancer, & aux autres de ressort pour sauter avec force, comme il arrive aux Tellines. Il y a aussi quelques genres dans lesquels il manque absolument: telle est l'Huître (*pl.* 14.)

11°. MANTEAU. J'appelle du nom de *Manteau* cette membrane musculeuse, ordinairement assez mince, qui recouvre & tapisse les parois intérieures de la coquille. Sa figure n'est pas la même dans tous les Coquillages, & dans le même animal elle varie d'un instant à l'autre, selon la différence des mouvemens qu'il se donne. Dans quelques *Limaçons*, comme dans le Kambeul (*gen.* 5. *planc.* 1. M.), cette membrane forme le collier en environnant le col de l'animal: dans d'autres, tels que la Porcelaine (*pl.* 4. M. N.), le Pucelage (*pl.* 5. M.), le Mantelet (*pl.* 5. M. N.), elle forme le manteau en enveloppant & recouvrant non-seulement le dedans, mais même le dehors de la coquille.

Des Limaçons.

Des Conques. Dans les *Conques* cette membrane sort rarement hors de la coquille, mais elle enveloppe tout le corps de l'animal, soit en se divisant en deux, comme dans l'Huître (*pl.* 14. B. T. F. M. A.), soit en faisant une espece de sac ouvert par les deux bouts, comme dans le Solen (*pl.* 19. M. N.), la Pholade (*pl.* 19. M.), &c.

C'est à cause de l'inconstance & de l'irrégularité que j'ai remarqué dans la forme que prend cette membrane dans divers Coquillages, que j'ai crû devoir changer son nom de Collier en celui de Manteau. Ce terme ne désignant qu'une enveloppe en général, pourra convenir à tous les Coquillages qui ont une enveloppe semblable, quelque figure qu'elle puisse prendre.

Son usage. Le principal usage du manteau dans les Coquillages, est d'empêcher que l'eau n'entre dans la coquille contre la volonté de l'animal, ou de la retenir à son gré. Dans les Conques, par exemple, où il n'est pas d'une piece, mais divisé en deux lobes, lorsque la coquille s'ouvre, les deux lobes s'appliquent exactement l'un contre l'autre de maniere que l'eau du dehors ne peut y entrer, ni celle du dedans en sortir sans la participation de l'animal.

Le manteau porte une ou deux ouvertures qu'on peut appeller *Trachées*, à cause de leur usage, & dont la situation varie suivant les différens Coquillages. 12°. TRACHÉES.

Dans les *Limaçons* il n'y a qu'une trachée dont l'ouverture se trouve sur les bords du manteau, comme dans le Limaçon (*pl.* 1. A.); ou bien elle forme un long canal ou tuyau qui sort de la coquille, comme dans les Pourpres (*pl.* 7. K.). Des Limaçons.

Elle est placée à droite, vers le dos de l'animal, dans tous les Limaçons, excepté dans ceux qui ont leur coquille tournée à gauche, comme le Bulin & le Coret (*pl.* 1.): ceux-là l'ont à gauche.

On apperçoit encore assez souvent une seconde ouverture un peu plus petite que la trachée, & placée ordinairement un peu au-dessous ou par derriere elle; c'est celle où se trouve l'anus: elles sont séparées l'une de l'autre par une cloison médiocrement épaisse qui leur ôte toute communication.

Dans les *Conques* le manteau fait quelquefois deux ouvertures pareilles, comme dans le Jataron (*pl.* 15. T. A.), & quelquefois il laisse sortir hors de la coquille deux tuyaux inégaux (Pétoncle, *pl.* 18. T. A.), dont le plus grand est ordinairement le plus proche du ventre de l'animal, & le plus petit est placé derriere ou vers le dos de sa coquille. Ces deux tuyaux communiquent ordinairement ensemble & sont par conséquent deux trachées: je nommerai celle qui est la plus proche du ventre de l'animal la Trachée antérieure ou supérieure, & celle du dos la Trachée postérieute ou inférieure. Des Conques.

L'usage de ces trachées n'est pas équivoque lorsqu'on les observe pendant quelques heures. On voit que celle des *Limaçons* aspire l'air ou l'eau, qui est ensuite rejettée dehors (1). La trachée antérieure des *Conques* attire pareillement l'eau, & la trachée postérieure la renvoie: il leur arrive cependant quelquefois de la rendre par la même trachée qui l'a reçue. Leur usage.

(1) In hoc labio sive limbo bini ad dextram hiatus conspiciuntur, alter excernendis foecibus dicatus; alter attrahendo & emittendo aëri inserviens. *Swammerd.* (de Cochleâ Vinearum, sive operculari.) *Bibl. nat. vol.* 2. *pag.* 99.

Hujus igitur cartilaginis usus est, ad aquam aëremve aquatum recipiendam, ejiciendamque ad branchiarum officium...... Hic itaque tubulus tracheæ sive foraminis branchialis...... usum præstat. *Lister.* (de Purpurâ, Buccino marino crasso, rufescente, striato & undato.) *Exercit. anat. alt. pag.* 74.

L'eau ainsi attirée va se rendre aux ouïes (1), & sert seulement, dans les *Limaçons*, à procurer à l'animal l'air qui lui est nécessaire : mais dans les *Conques* elle a un usage de plus ; elle sert encore de véhicule au limon qui doit faire leur nourriture, & qu'elles ne peuvent prendre que par la trachée antérieure, n'ayant, comme je l'ai déja dit, ni col, ni tête, ni bouche allongée qu'elles puissent porter au dehors comme font tous les *Limaçons*.

13°. OUIES. Des Limaçons. On apperçoit sur le dos des *Limaçons*, au-dessous du manteau vers l'origine de la trachée, quatre petites *Ouïes* noirâtres, destinées à séparer l'air qui est contenu dans l'eau, & à le transmettre à l'aorte qui vient se joindre à elles presque à sa sortie du cœur (2).

Des Conques. Ces Ouïes sont beaucoup plus grandes & placées différemment dans les *Conques*. Elles enveloppent & recouvrent entierement le pied ou le ventre de l'animal, sur les côtés duquel elles sont attachées deux à deux vers le dos de la coquille, dont elles égalent à peu près la longueur. Par leur substance elles ressemblent à quatre feuillets membraneux extrêmement minces, taillés en demi-lune, & formés par un tissu de petits tuyaux transversaux, disposés comme des tuyaux d'orgues, fort serrés & unis étroitement les uns aux autres. On voit sur le dos de chacun de ces feuillets un rang de petits trous ovales, par lesquels l'eau entre dans les tuyaux & les fait gonfler. J'ai remarqué qu'en les soufflant par ces trous, on les fait gonfler facilement. Ces tuyaux sont quelquefois coupés par d'autres tuyaux longitudinaux un peu plus gros & assez écartés, qui paroissent autant de fibres destinées à affermir leur assemblage.

Je n'ai point fait figurer ces parties, parce qu'il est rare qu'elles se présentent aux observateurs qui ne cherchent point l'anatomie des Coquillages, quoiqu'il soit toujours facile de les découvrir sans le secours du scalpel.

(1) At hæc (Trachea).... non branchiarum vicem explet, ut voluit Columna, sed ad ipsas branchias aquam ducit reducitque. *Ejusd. ibid. pag.* 75.

(2) Etenim ad fundum hujus ductûs extemporanei (Tracheæ scilicet), intrà cavitatem dorsalem binæ branchiæ nigricantes positæ sunt, ad has verò (quod in cocto animali clarè videre poteris) rectà fertur arteria aorta, è corde exiens.

Præter branchias autem illas exiguas nigricantes, aliæ amplissimæ branchiæ & minùs nigricantes secundùm membranam dorsalem protenduntur, illasque parvas quasi amplectuntur. *Ibid.*

Pour trouver l'*Anus* dans les *Limaçons* il ne faut que chercher l'ouverture qui touche immédiatement la trachée. On apperçoit un peu au-dessous de ses bords, l'extrêmité de l'intestin qui vient s'y décharger. C'est l'anus (Limaçon, *pl.* 1. A.) qui est, comme la trachée, assez éloigné de la bouche par laquelle les *Limaçons* prennent leurs alimens. 14°. ANUS. Des Limaçons.

Dans les *Conques* l'Anus se trouve pareillement dans la trachée postérieure (Jambonneau, *pl.* 15. *a.*) qui est analogue à l'ouverture des *Limaçons*, dont je viens de parler. Il ressemble à l'anus des *Limaçons* en ce qu'il touche presque la trachée antérieure : mais il en differe en même tems en ce qu'il est aussi proche qu'il puisse l'être de l'ouverture par laquelle l'animal reçoit la nourriture qui doit être portée à sa bouche; de sorte que comme la trachée postérieure pompe quelquefois l'eau, & par conséquent les alimens, on pourroit dire avec assez de fondement que ces animaux prennent leur nourriture & rendent leurs excrémens par le même canal. Des Conques.

Les Excrémens sont différens dans les différens Coquillages; parmi les *Limaçons* on en voit de vermiculés ou de contournés comme des petits tourillons de corde ou de fil : tels sont ceux du Bulin, du Coret & du Kambeul (*pl.* 1) : les autres les rendent en petits grains, comme on l'observe dans la Toupie (*pl.* 12.) & la plûpart des *Conques*. Excrémens.

Quoique le *Cœur* soit réputé comme une partie interne, je crois cependant qu'il est à propos de faire remarquer qu'il est toujours placé vers la surface du corps des *Limaçons*, dans le fond de la cavité que forme le manteau. On le trouve à droite dans le Bulin & le Coret (*pl.* 1.), par une suite nécessaire du contour de leur corps de gauche à droite, au contraire des autres *Limaçons* qui l'ont à gauche. Il a un mouvement très-sensible, par lequel il monte & descend alternativement. 15°. COEUR. Des Limaçons.

Il n'est pas aussi facile d'appercevoir le cœur des *Conques*; il est caché dans l'intérieur de leur corps sous le ventricule. Willis assure avoir apperçu dans celui de l'Huître le mouvement de systole & celui de diastole. Des Conques.

Les *Limaçons* dont la coquille n'a qu'une seule piece, comme sont les *Univalves* des planches 1, 2, 3, 4 & 5, 16°. MUSCLES.

Des Limaçons Univalves. n'ont qu'un seul *Muſcle* qui attache leur corps à la coquille, par une petite partie du dos & à peu près vers le milieu de sa longueur. Ce muſcle forme un large tendon, ſemblable à un ruban fort mince, qui ſe diviſe un peu au-deſſus de ſon inſertion en deux ou trois rubans principaux. Chacun de ces rubans ſe ſubdiviſe en pluſieurs autres rubans plus petits, qui ſe diſperſent & ſe diſtribuent dans toutes les parties du corps.

Des Limaçons Operculés. Les *Limaçons Operculés* qui ont deux pieces à la coquille, ont deux muſcles diſtingués, dont le premier qui les unit à la coquille reſſemble à celui des *Univalves*: l'autre qui tient à l'opercule eſt ordinairement rond & fort large, mais peu épais. Les Coquillages que j'ai fait repréſenter depuis la 6e juſqu'à la 13e planche ſont de ce nombre.

Des Conques. Parmi les *Conques* il y en a qui, comme l'Huître, n'ont qu'un muſcle qui leur traverſe préciſément le milieu du corps, pour s'attacher au milieu des battans de la coquille: on voit les impreſſions de ces attaches en EE. planche 14.

D'autres en ont deux, telles que les Cames (*pl.* 16 E*e.*), les Tellines (*pl.* 18. E*e.*) & pluſieurs autres. Ils traverſent ordinairement les deux extrêmités de leur corps pour l'attacher aux extrêmités de la coquille.

Il y en a qui en ont trois ou quatre, ou même davantage, comme les Jambonneaux (*pl.* 15. E. *e. j. i.*).

Ces muſcles ſont tantôt ronds, comme dans le Solen, (*pl.* 19.), tantôt ovales (E*e*), ou de toute autre figure, ordinairement très-épais, & d'autant plus longs que les coquilles qu'ils attachent ont plus de concavité ou de profondeur. Ils ſont compoſés de fibres droites & verticales, comme il paroît quand on les fait bouillir: dans l'endroit où ils s'uniſſent à la

[redacted]

par le *Sèxe:* dans les uns il est distingué; on voit des individus mâles & des individus femelles, comme dans l'Yet (*pl.* 3.), la Pourpre (*pl.* 7.), la Toupie (*pl.* 12.), &c. Dans les autres le sexe est réuni: ceux-ci sont appellés hermaphrodites.

Hermaphrodisme de trois especes.

On peut distinguer trois sortes d'hermaphrodisme dans les Coquillages: 1°. Celui auquel on n'apperçoit aucune des parties de la génération, soit mâles, soit femelles; & qui sans aucune espece d'accouplement, engendre son semblable: il est particulier aux *Conques.*

2°. Celui qui réunissant en lui les deux especes de parties sexuelles, ne peut se suffire à lui-même, mais a besoin du concours de deux individus qui se fécondent réciproquement & en même tems, l'un servant de mâle à l'autre, pendant qu'il fait à son égard les fonctions de femelle. Cet hermaphrodisme se voit dans le Limaçon (*pl.* 1.) & dans quelques autres, dont l'accouplement se fait en élevant leur col en face l'un de l'autre, & l'approchant réciproquement par le côté.

3°. Celui qui possédant les deux especes de parties génitales a besoin de la jonction de deux individus, mais qui ne peuvent se féconder en même tems à cause de l'éloignement de leurs organes. Cette situation désavantageuse les oblige de monter les uns sur les autres pendant l'accouplement. Tel est l'hermaphrodisme du Bulin & du Coret (*pl.* 1.): si un individu fait à l'égard de l'autre la fonction de mâle, ce mâle ne peut être fécondé en même tems par sa femelle, quoiqu'hermaphrodite; il ne le peut être que par un troisiéme individu qui se met sur lui vers le côté en qualité de mâle. C'est pour cette raison que l'on voit souvent un grand nombre de ces animaux accouplés en chapelet les uns à la queue des autres. Le seul avantage que cette espece d'hermaphrodites ait sur les Limaçons dont le sexe est partagé, c'est de pouvoir féconder comme mâles un second individu, & être fécondés en même tems comme femelles par un troisiéme individu.

Il ne manqueroit plus aux Coquillages, pour réunir toutes les especes d'hermaphrodismes, que de pouvoir s'accoupler à eux-mêmes, & être en même tems le pere & la mere du même animal. La chose n'est pas impossible, puisque plusieurs sont

pourvûs des deux organes néceſſaires ; & peut-être quelque obſervateur y découvrira-t-il un jour cette ſorte de génération, qui ne doit pas nous paroître plus étrange que celle des Conques, des Polypes & de tant d'autres animaux ſemblables qui ſe reproduiſent ſans accouplement ſenſible, & ſans aucun des organes requis dans les autres animaux pour opérer la génération.

Situation des parties de la génération.

Dans les *Limaçons* dont le ſexe eſt partagé, l'ouverture de l'organe eſt placée ſur la droite de l'animal.

Les parties maſculines & les parties féminines ſont unies enſemble, & ont beaucoup de choſes communes entr'elles, dans les hermaphrodites de la ſeconde eſpece : elles n'ont qu'une ouverture commune qui ſe trouve ſur le côté droit à l'origine des cornes.

Dans les hermaphrodites de la troiſiéme eſpece, chaque organe a ſon ouverture diſtinguée, l'une à l'origine des cornes, & l'autre beaucoup au-deſſous ; toutes deux du côté gauche dans les *Limaçons* dont le corps tourne en deſcendant de gauche à droite comme le Bulin & le Coret (*pl.* 1.), & au contraire du côté droit dans ceux où il tourne de droite à gauche, comme je l'ai obſervé dans quelques Coquillages d'eau douce (1) qui ſe trouvent aux environs de Paris dans la petite riviere des Gobelins.

18°. ŒUFS.

Les Coquillages different encore beaucoup dans la maniere de faire leurs petits : les uns ſont Vivipares, comme la plûpart des *Conques*, & quelques *Limaçons* tels que l'Yet (*pl.* 3.) : les autres ſont Ovipares.

Parmi les Ovipares, il y en a dont les œufs ſont recouverts d'une croûte à la maniere des œufs des Oiſeaux & des Reptiles : tel eſt le genre du Limaçon terreſtre (*pl.* 1. Kambeul. O.). Il y en a d'autres dont les œufs ſont environnés d'une eſpece de gêlée qui les unit les uns avec les autres à peu près comme les œufs des grenouilles ou de certains poiſſons : tels ſont ceux du Bulin & du Coret (*pl.* 1.). Dans d'autres, comme dans les Pourpres (*pl.* 7.), les œufs ſont des eſpe-

(1) Buccinum ſubflavum, pellucidum, ſex orbium, claviculâ admodum tenui, productiore Anglicum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 123. *fig.* 21. *& tab.* 124. *fig.* 24. Buccinum ſubflavum, pellucidum quatuor orbium, ore ampliſſimo, mucrone acuto. *Ejuſd. tab.* 123. *fig.* 22.

ces de ſacs membraneux, ovoïdes ou ſphériques, quelquefois ſolitaires, & ordinairement réunis en une maſſe que l'on appelle en latin *Favago* (1), parce que leur aſſemblage imite en quelque ſorte celui des cellules d'une ruche à miel. Chacun de ces ſacs contient pluſieurs petits qui en ſortent dans leur maturité, quoiqu'Ariſtote (2), Rondelet & leurs ſectateurs ayent dit le contraire, dans la perſuaſion où ils étoient que tous les Coquillages devoient leur origine uniquement au limon & à la pourriture.

Nombre des petits.

Le nombre des petits eſt très-conſidérable dans les *Conques*; il va juſqu'à pluſieurs milliers: il eſt beaucoup moindre dans les *Limaçons Operculés*, & encore moindre dans la plûpart des *Univalves*.

Les petits des Coquillages Vivipares ſont revêtus de leur coquille en ſortant, & même bien avant de ſortir du ventre de la mere. On voit pareillement la coquille déja formée à ceux des Ovipares avant qu'ils ſe ſoient débarraſſés de la gêlée qui les enveloppoit.

Dans les Coquillages qui ſont deſtinés à changer de place, la coquille eſt fort nette au dehors; au lieu que dans ceux qui, comme les Huîtres, doivent reſter fixés pendant toute leur vie, elle eſt d'abord couverte d'une matiere mucilagineuſe capable de la coller aux différens corps auxquels ils peuvent toucher. C'eſt par ce moyen que ſe fait la premiere adhéſion; elle ſe fortifie enſuite par les ſucs pierreux qui ſervent à l'accroiſſement de la coquille.

19°. FILETS.

Indépendamment des parties dont je viens de parler, & qui ont des uſages aſſez connus, il s'en trouve quelques autres auxquelles on ne peut aſſigner aucun uſage, & qui paroiſſent n'être qu'un ornement: tels ſont les Filets que l'on voit au pied de l'Ormier & du Lépas (*planc.* 2. F. G.), du Sabot (*pl.* 12. F.), & ceux qui bordent le manteau de l'Huître (*pl.* 14. FF.), ou du Jambonneau (*pl.* 15. T. t.).

(1) Purpuræ verno tempore eumdem in locum ſeſe colligentes, condunt quam favaginem (μελίκηραν) nominant, quæ veluti favus eſt apum, verùm non itâ elegans, ſed quaſi ex putaminibus cicerorum alborum multa inter ſe compoſita, ſtruem unàm ſuâ cohœſione coagmentatam. *Ariſt. hiſt. anim. lib.* 5. *cap.* 15.

(2) Nullum iis (Ovis) patet foramen, neque ex iis naſcuntur Purpuræ. Sed cum Purpuræ, tum etiam reliqua teſtis incluſa à limo ferè & materiâ putreſcente oriuntur. *Ejuſd. ibid.*

Ils font à peu près de même nature que les cornes de la plûpart des *Limaçons*, c'eft-à-dire, qu'ils font peu fufceptibles de contraction ou de dilatation, & formés de plufieurs rangs de fibres longitudinales & de fibres tranfverfales. Il y en a quelques-uns, par exemple ceux de l'Huître, qui étant coupés s'agitent pendant fort long-tems : ils n'ont aucun mouvement progreffif, mais ils remuent fi conftamment dans la même place, que la vûe en eft fatiguée (1).

20°. FILS. Les Conques font quelquefois affujetties au fond des eaux par différens Fils, qui font ou diftingués, comme dans le Jambonneau (*gen.* 3. *pl.* 15. F.), ou réunis en un nerf, comme dans la Muffole (*planc.* 18.). Ces fils partent de l'origine du pied de l'animal. Ils font d'une nature analogue à celle des cheveux, ou des fibres nerveufes des Quadrupèdes. Les Coquillages qui ont de ces fils, reftent toujours fixés dans le même lieu; & lorfqu'on coupe leurs fils, ils ne tardent pas à en pofer d'autres avec leur pied qui leur fert de conducteur. C'eft par fon moyen qu'ils fe fixent de nouveau aux corps immobiles qu'ils rencontrent, comme je l'ai obfervé dans le Lulat, efpece de Jambonneau dont je parlerai ci-après dans l'Hiftoire des Coquillages (2).

(1) Cette remarque paroît avoir été faite par Leuvenhoek.
(2) *Voyez la page* 210.



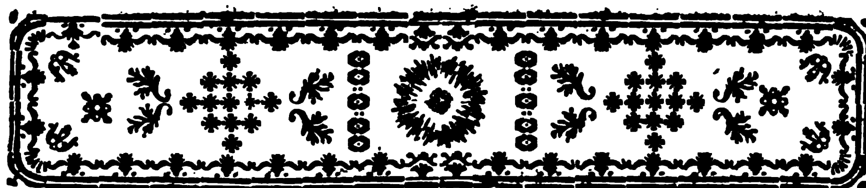


TABLE DES RAPPORTS OU DES COMBINAISONS,

Autrement appellées systêmes, ou arrangemens méthodiques, que l'on peut faire sur les Coquillages.

AUTANT il y a de manière de considerer les Coquillages, autant on peut faire de méthodes ou de systêmes sur cette partie de l'Histoire Naturelle. On peut, comme je l'ai fait, d'abord les diviser en deux familles principales; savoir, les LIMAÇONS & les CONQUES; & ensuite les regarder sous deux points de vue généraux, quant à l'Animal & quant à sa Coquille. Entrons dans le détail.

RAPPORTS PAR LA COQUILLE.

LIMAÇONS.

Dans la Coquille des Limaçons, je distingue 6 parties principales, qui sont,

1°. Les Spires.
2°. Le Sommet.
3°. L'Ouverture.
4°. L'Opercule.
5°. La Nacre.
6°. Le Périoste.

C'est de ces 6 parties que je vais tirer les arrangemens suivans.

1°. Spires. Les spires peuvent être considerées, 1°. par leur nombre, 2°. par leur figure, 3°. par leur situation.

1°.	2°.				
Limaçons qui n'ont pas de spires.	*Limaçons dont les spires forment un ombilic au haut, c'est-à-dire, à la base de la Coquille.*	*Limaçons dont les spires forment un ombilic au sommet de la Coquille.*	*Limaçons dont les spires ne forment pas d'ombilic, ni au sommet, ni à la base de la Coquille.*		
Univalves.	Univalves.	Univalves.	Univalves.	Operculés.	
Sormet. *pl.* 1.	o.	Gosson. *pl.* 1.	Bulin. *pl.* 1.	Jamar. *pl.* 6.	Barnet. *pl.* 10.
	Operculés.	Operculés.	Coret.	Melar.	Jol.
Libot. *pl.* 2.	Labarin. *pl.* 7.	o.	Pietin.	Tilin.	Nisot.
Liri.	Tésan.		Kambeul.	Masan.	Rac.
Soron.	Cofar. *pl.* 9.		Pouchet.	Coupet.	Funon.
Gadin.	Boson. *pl.* 12.		Ormier. *pl.* 2.	Chotin.	Soni.
Mouret.	Vasset.		Sigaret.	Loman.	Dip.
Dasan.	Fujet.		Yet. *pl.* 3.	Salar.	Popel.
Gival.	Lonier.		Philin.	Sakem. *pl.* 7.	Cerite.
Sulin.	Livon.		Miran. *pl.* 4.	Pakel.	Goumier.
Garnot.	Dalat.		Rafel.	Sadot.	Chadet.
Jenac.	Fossar. *pl.* 13.		Nifat.	Minjac.	Degon.
Kalison.	Natice.		Arvan.	Fasin.	Ligar.
Operculés.	Fabel.		Faval.	Saburon.	Mesal.
o.	Gochet.		Porcelaine.	Covet *pl.* 8.	Vermet. *pl.* 11.
			Narel.	Miga.	Lispe.
			Egouen.	Totombo	Dosan.
			Bobi.	Vojet.	Datin.
			Duchon.	Jabik.	Masier.
			Girol.	Samier.	Jelin.
			Agaron.	Solat.	Mamat. *pl.* 12.
			Majet. *pl.* 5.	Bivet.	Daki.
			Lupon.	Giton.	Riset.
			Bitou.	Lipin.	Osilin.
			Potan.	Sirat.	Retan.
			Falier.	Bolin.	Sari.
			Simeri.	Jatou. *pl.* 9.	Kachin.
			Stipon.	Loset.	Gor.
				Suga.	Dunar. *pl.* 13.
				Tason.	Tadin.
				Gonsol.	Lagar.
				Bigni.	Selot.
				Siger.	Kiset.
				Staron.	
				Kalan.	
				Nivar.	
				Blatin.	
				Silus.	
				Farois.	
				Genot.	

3°.

Limaçons dont les spires tournent en descendant

De gauche à droite, ou au contraire, en montant de droite à gauche. On les appelle *Bouches à gauche.*		*De droite à gauche, ou au contraire, en montant de gauche à droite.* On les appelle *Bouches à droite.*			
UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.		
Bulin. *pl.* 1.	0.	Gosson. *pl.* 1.	Jamar. *pl.* 6.	Jaton. *pl.* 9.	Vermet. *pl.* 12.
Coret.		Pietin.	Melar.	Cosar.	Lispe.
		Limaçon.	Tilin.	Loset.	Dosan.
		Coret.	Masan.	Suga.	Datin.
		Ormier. *pl.* 2.	Coupet.	Tafon.	Masier.
		Sigaret.	Chotin.	Gousol.	Jelin.
		Yet. *pl.* 3.	Loman.	Bigni.	Marnat *pl.* 12.
		Philin.	Salar.	Siger.	Boson.
		Miran. *pl.* 4.	Sakem. *pl.* 7.	Staron.	Daki.
		Rafel.	Pakel.	Kalan.	Rifet.
		Nifat.	Sadot.	Nivar.	Osilin.
		Arvan.	Minjac.	Blatin.	Retan.
		Faval.	Tésan	Silus.	Vasset.
		Porcelaine.	Fasin.	Farois.	Fujet.
		Narel.	Saburon.	Genot.	Sari.
		Egouen.	Covet. *pl.* 8.	Barnet. *pl.* 10.	Lonier.
		Bobi.	Miga.	Jol.	Livon.
		Girol.	Totombo.	Nisot	Dalat.
		Agaron.	Vojet.	Rac.	Kachin.
		Majet. *pl.* 5.	Jabik.	Funon.	Gor.
		Lupon.	Samier.	Soni.	Fossar. *pl.* 13.
		Bitou.	Solat.	Dip.	Natice.
		Potan.	Bivet.	Popel.	Fanel.
		Falier.	Giton.	Cerite.	Gochet.
		Simeri.	Lipin.	Goumier.	Dunar.
			Sirat.	Chadet.	Tadin.
			Bolin.	Degon.	Lagar.
				Ligar.	Selot.
				Mesal.	Kiset.

2. SOMMET. Je considere le sommet quant à sa grandeur comparée à celle de l'ouverture de la Coquille. 1°. Il peut manquer ou n'être pas sensible. 2°. Il peut être plus court que l'ouverture. 3°. Il peut être égal à elle. 4°. Enfin il peut la surpasser en longueur.

1°.	2°.					
Limaçons dans lesquels le sommet n'est pas sensible.	*Limaçons dont le sommet est plus court que l'ouverture.*					
UNIVALVES.	UNIVALVES.		OPERCULÉS.			
Sormet. *pl.* 1.	Bulin. *pl.* 1.	Yet. *pl.* 3.	Jamar. *pl.* 6.	Vojet. *pl.* 8.	Marnat. *pl.* 12.	
Gosson.	Pietin.	Philin.	Melar.	Jabik.	Osilin.	
Coret.	Pouchet.	Narel. *pl.* 4.	Tilin.	Samier.	Retan.	
Bobi. *pl.* 4.	Libot. *pl.* 2.	Porcelaine.	Masan.	Solat.	Dalat.	
Duchon.	Liri.	Egouen.	Coupet.	Bivet.	Fossar. *pl.* 13.	
Majet. *pl.* 5.	Soron.	Bobi.	Chotin.	Lipin.	Natice.	
Lupon.	Gadin.	Duchon.	Loman.	Sirat.	Fanel.	
Bitou.	Mouret.	Girol.	Salar.	Bolin.	Gochet.	
	Dasan.	Agaron.	Sakem. *pl.* 7.	Jatou. *pl.* 9.	Dunar.	
OPERCULÉS.	Gival.	Potan. *pl.* 5.	Labarin.	Cotar.	Tadin.	
0.	Sulin.	Falier.	Pakel.	Tafon.	Lagar.	
	Garnot.	Simeri.	Sadot.	Gousol.	Selot.	
	Jenac.	Stipon.	Tésan.	Bigni.	Kiset.	
	Kalison.		Minjac.	Siger.		
	Ormier.		Fasin.	Staron.		
	Sigaret.		Saburon.	Kalan.		
				Nivar.		
				Genot.		

3°.		4°.			
Limaçons dans lesquels le sommet est égal à l'ouverture.		*Limaçons dont le sommet est plus long que l'ouverture.*			
UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.		
0.	Covet *pl.* 8.	Kambeul. *pl.* 1.	Miga. *pl.* 8.	Barnet. *pl.* 10.	Vermet. *pl.* 11.
	Livon.	Miran. *pl.* 4.	Totombo.	Jol.	Lispe.
	Kachin.	Rafel.	Giton.	Nisot.	Dosan.
		Nifat.	Loset. *pl.* 9.	Rac.	Datin.
		Arvan.	Suga.	Funon.	Masier.
		Faval.	Silus.	Soni.	Jelin.
			Farois.	Dip.	Boson. *pl.* 12.
				Popel.	Daki.
				Cerite.	Riset.
				Goumier.	Vasset.
				Chadet.	Fujet.
				Degon.	Sari.
				Ligar.	Lonier.
					Gor.

On

On peut observer trois choses dans l'ouverture; 1°. sa forme; 2°. son canal; 3°. ses lèvres ou ses bords.

3°. OUVERTURE.

1°. Figure de l'ouverture.					
Limaçons dont l'ouverture est exactement ronde.	*Limaçons dont l'ouverture est en demi-lune.*	*Limaçons à ouverture elliptique ou ovale.*		*Limaçons à ouverture allongée.*	
UNIVALVES.	UNIVALVES.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.
o.	Coret. *pl.* 1.	Sormet. *pl.* 1.	Sakem. *pl.* 7.	Gosson. *pl.* 1.	Samier. *pl.* 8.
OPERCULÉS.	Pouchet.	Bulin.	Labarin.	Pietin.	Gousol. *pl.* 9.
Popel. *pl.* 10.	OPERCULÉS.	Kambeul.	Pakel.	Narel. *pl.* 4.	Siger.
Cerite.	Fossar. *pl.* 13.	Libot *pl.* 2.	Sadot.	Porcelaine.	Staron.
Goumier.	Natice.	Liri.	Tesan.	Egouen.	Kalan.
Chadet.	Fanel.	Soron.	Minjac.	Bobi.	Nivar.
Degon.	Gochet.	Gadin.	Fasin.	Duchon.	Blatin.
Ligar.	Dunat.	Mouret.	Saburon.	Girol.	Farois.
Mesal.	Tadin.	Dasan.	Covet. *pl.* 8.	Agaron.	Genot.
Vermet *pl.* 11.	Lagar.	Gival.	Miga.	Majet. *pl.* 5.	
Lispe.	Selot.	Sulin.	Totombo.	Lupon.	
Dosan.	Kiset.	Garnot.	Vojet.	Bitou.	
Datin.		Jenac.	Jabik.	Potan.	
Masier.		Kalison.	Solat.	Falier.	
Jelin.		Ormier.	Bivet.	Simeri.	
Boson. *pl.* 12.		Sigaret.	Giton.	Stipon.	
Daki.		Yet. *pl.* 3.	Lipin.	Jamar. *pl.* 6.	
Riset.		Philin.	Sirat.	Melar.	
Osilin.		Miran. *pl.* 4.	Bolin.	Tilin.	
Retan.		Rafel.	Jatou. *pl.* 9.	Mafan.	
Vasset.		Nisat.	Cosar.	Coupet.	
Fujet.		Arvan.	Loset.	Chotin.	
Sari.		Faval.	Suga.	Loman.	
Lonier.			Tason.	Salar.	
Livon.			Bigni.		
Dalat.			Silus.		
Kachin.			Barnet. *pl.* 10.		
Gor.			Jol.		
			Nisot.		
			Rac.		
			Funon.		
			Soni.		
			Dip.		
			Marnat. *pl.* 12.		

20. Canal de l'ouverture.

Limaçons dont l'ouverture n'a point de canal ni en haut ni en bas.		*Limaçons dont l'ouverture a un canal, ou une échancrure en forme de canal, au haut seulement.*		*Limaçons dont l'ouverture a un canal assez grand en haut, & un plus petit en bas.*	
UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.
Sormet. *pl.* 1.	Ligar. *pl.* 10.	Miran. *pl.* 4.	Sadot. *pl.* 7.	Yet. *pl.* 3.	Jamar. *pl.* 6.
Gosson.	Mesal.	Rafel.	Fasin.	Philin.	Melan.
Bulin.	Vermet. *pl.* 11.	Nifat.	Saburon.	Bobi. *pl.* 4.	Tilin.
Coret.	Lispe.	Arvan.	Covet. *pl.* 8.	Duchon.	Masan.
Pietin.	Dosan.	Faval.	Solat.	Majet. *pl.* 5.	Coupet.
Kambeul.	Masier.	Porcelaine.	Bivet.	Lupon.	Chotin.
Pouchet.	Jelin.	Narel.	Giton.	Bitou.	Loman.
Libot. *pl.* 2.	Marnat. *pl.* 12.	Egouen.	Jatou. *pl.* 9.		Salar.
Liri.	Boson.	Girol.	Loset.		Sakem. *pl.* 7.
Soron.	Daki.	Agaron.	Suga.		Labarin.
Gadin.	Riset.	Potan. *pl.* 5.	Gousol.		Pakel.
Mouret.	Osilin.	Falier.	Bigni.		Tesan.
Dasan.	Retan.	Simeri.	Siger.		Minjac.
Gival.	Vasset.	Stipon.	Staron.		Miga. *pl.* 8.
Sulin.	Fujet.		Kalan.		Totombo.
Garnot.	Sari.		Nivar.		Vojet.
Jenac.	Lonier.		Blatin.		Jabik.
Kalison.	Livon.		Silus.		Samier.
Ormier.	Dalat.		Nisot. *pl.* 10.		Lipin.
Sigaret.	Kachin.		Soni.		Sirat.
	Gor.		Dip.		Bolin.
	Fossar. *pl.* 13.				Cofar. *pl.* 9.
	Natice.				Tafon.
	Fabel.				Farois.
	Gochet.				Genot.
	Dunar.				Barnet. *pl.* 10.
	Tadin.				Jol.
	Selot.				Riset.
	Lagar.				Rac.
	Kiset.				Funon.
					Popel.
					Cerite.

[redacted]

3°. Lèvres ou bords de l'ouverture.

Limaçons dont l'ouverture a les bords aigus ou tranchans, sans bourrelet.			*Limaçons dont l'ouverture a les bords arrondis ou obtus, sans bourrelet au dehors.*	*Limaçons dont l'ouverture a ordinairement un bourrelet au dehors de la lèvre droite; du moins dans leur vieillesse.*	
Univalves.	**Operculés.**		**Univalves.**	**Univalves.**	**Operculés.**
Sormet. *pl.* 1.	Jamar. *pl.* 6.	Popel. *pl.* 10.	Majet. *pl.* 4.	Pouchet. *pl.* 1.	Fasin. *pl.* 7.
Gosson.	Melar.	Cerite.	Lupon.	Porcelaine. *pl.* 4.	Saburon.
Bulin.	Tilin.	Goumier.	Bitou.	Narel.	Covet. *pl.* 8.
Coret.	Masan.	Chadet.	Simeri. *pl.* 5.	Egouen.	Miga.
Pietin.	Coupet.	Degon.	Stipon.	Bobi.	Totombo.
Kambeul.	Chotin.	Ligar.		Duchon.	Vojet.
Libot. *pl.* 2.	Loman.	Mésal.	**Operculés.**	Girol.	Jabik.
Liri.	Salar.	Vermet. *pl.* 11.	Siger. *pl.* 9.	Agaron.	Samier.
Sofon.	Sakem. *pl.* 7.	Lispe.	Staron.		Sirat.
Gadin.	Labarin.	Dofan.	Kalan.		Bolin.
Mouret.	Pakel.	Datin.	Barnet. *pl.* 10.		Jatou. *pl.* 9.
Dasan.	Sadot.	Masier.	Jol.		
Gival.	Tésan.	Jelin.	Nisot		
Sulin.	Minjac.	Marnat. *pl.* 12.	Rac.		
Garnot.	Solat. *pl.* 8.	Boson.	Funon.		
Jenac.	Bivet.	Daki.	Soni.		
Kalison.	Giton.	Rifet.	Dip.		
Ormier.	Lipin.	Osilin.			
Sigaret.	Cofar. *pl.* 9.	Retan.			
Yet. *pl.* 3.	Lofet.	Vasset.			
Philin.	Suga.	Fujet.			
Miran. *pl.* 4.	Tafon.	Sari.			
Rafel.	Gousol.	Lonier.			
Nifat.	Bigni.	Dalat.			
Arvan.	Nivar.	Kachin.			
Faval.	Blatin.	Gor.			
Potan. *pl.* 5.	Silus.	Fossar. *pl.* 13.			
Falier.	Farois.	Natice.			
	Nivar.	Fabel.			
		Gochet.			
		Dunar.			
		Tadin.			
		Selot.			
		Lagar.			
		Kilet.			

4°. OPERCULE. L'opercule peut être conſidéré quant à ſa ſubſtance & quant à ſa figure.

Limaçons qui n'ont pas d'opercule.		1°. Subſtance de l'opercule. *Limaçons qui ont un opercule de corne.*			*Limaçons dont l'opercule eſt pierreux.*
Sormet. *pl.* 1.	Miran. *pl.* 4.	Jamar. *pl.* 6.	Jatou. *pl.* 9.	Vermet. *pl.* 11.	Gochet. *pl.* 13.
Goſſon.	Rafel.	Melar.	Cofar.	Liſpe.	Dunar.
Bulin.	Niſat.	Tilin.	Loſet.	Doſan.	Tadin.
Coret.	Arvan.	Maſan.	Suga.	Datin.	Selot.
Pietin.	Faval.	Coupet.	Taſon.	Maſier.	Lagar.
Kambeul.	Porcelaine.	Chotin.	Gouſol.	Jelin.	Kilet.
Pouchet.	Narel.	Loman.	Bigni.	Marnat *pl.* 12.	
Libot. *pl.* 2.	Egouen.	Salar.	Siger.	Boſon.	
Liri.	Bobi.	Sakem. *pl.* 7.	Staron.	Daki.	
Soron.	Girol.	Labarin.	Kalan.	Rifet.	
Gadin.	Agaron.	Pakel.	Nivar.	Oſilin.	
Mouret.	Majet. *pl.* 5.	Sadot.	Blatin.	Retan.	
Daſan.	Lupon.	Téſan	Silus.	Vaſſet.	
Gival.	Bitou.	Minjac.	Farois.	Fujet.	
Sulin.	Potan.	Faſin.	Genot.	Sari.	
Garnot.	Falier.	Saburon.	Barnet. *pl.* 10.	Lonier.	
Jenac.	Simeri.	Covet *pl.* 8.	Jol.	Livon.	
Kaliſon.	Stipon.	Miga.	Niſot.	Dalat.	
Ormier.		Totombo.	Rac.	Kachin.	
Sigaret.		Vojet.	Funon.	Gor.	
Yet. *pl.* 3.		Jabik.	Soni.	Foſſar. *pl.* 13.	
Philin.		Samier.	Dip.	Natice.	
		Solat.	Popel.	Fanel.	
		Bivet.	Cerite.		
		Giton.	Goumier.		
		Lipin.	Chadet.		
		Sirat.	Degon.		
		Bolin.			

[redacted]

2°. Figure de l'opercule.

Limaçons dont l'opercule est exactement rond.		*Limaçons dont l'opercule est en demi-lune.*	*Limaçons dont l'opercule est elliptique ou oval.*		*Limaçons dont l'opercule est fort alongé.*
Popel. *pl.* 10.	Osilin. *pl.* 12.	Sakem. *pl.* 7.	Sadot. *pl.* 7.	Jatou. *pl.* 9.	Jamar. *pl.* 6.
Cerite.	Retan.	Labarin.	Tésan.	Cotar.	Melar.
Goumier.	Vasset.	Pakel.	Minjac.	Loset.	Tilin.
Chadet.	Fujet.	Dip. *pl.* 10.	Fasin.	Suga.	Masan.
Degon.	Sari.	Marnat. *pl.* 12.	Saburon.	Tafon.	Coupet.
Ligar.	Lonier.	Boson.	Covet *pl.* 8.	Gousol.	Chotin.
Mesal.	Livon.	Daki.	Miga.	Bigni.	Loman.
Vermet. *pl.* 11.	Dalat.	Rifet.	Totombo.	Siger.	Salar.
Lispe.	Kachin.	Fossar. *pl.* 13.	Vojet.	Staron.	Samier. *pl.* 8.
Dosan.	Gor.	Natice.	Jabiki.	Nivar.	Kalan. *pl.* 9.
Datin.		Fabel.	Solat.	Blatin.	Farois.
Masier.		Gochet.	Bivet.	Silus.	Genot.
Jelin.		Dunar.	Giton.	Barnet. *pl.* 10.	
		Tadin.	Lipin.	Jol.	
		Selot.	Sirat.	Nisot.	
		Lagar.	Bolin.	Rac.	
		Kiset.		Funon.	
				Soni.	

5°. NACRE. Parmi les Coquilles des Limaçons il y en a qui ſont nacrées, & d'autres qui ne le ſont pas.

Limaçons dont la Coquille

1°. *Eſt nacrée au dedans.*		2°. *N'eſt nacrée, ni au dedans ni au dehors.*			
UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.		
Ormier. *pl.* 2.	Oſilin. *pl.* 12.	Sormet. *pl.* 1.	Jamar. *pl.* 6.	Jaton. *pl.* 9.	Vermet. *pl.* 11.
	Retan.	Goſſon.	Melar.	Coſar.	Liſpe.
	Vaſſet.	Bulin.	Tilin.	Loſet.	Doſan.
	Fujet.	Coret.	Maſan.	Suga.	Datin.
	Sari.	Piétin.	Coupet.	Taſon.	Maſier.
	Lonier.	Kambeul.	Chotin.	Gouſol.	Jelin.
	Livon.	Pouchet.	Loman.	Bigni.	Marnat. *pl.* 12.
	Dalat.	Libot. *pl.* 2.	Salar.	Siger.	Boſon.
	Kachin.	Liri.	Sakem. *pl.* 7.	Staron.	Daki.
	Gor.	Soron.	Labarin.	Kalan.	Riſet.
		Gadin.	Pakel.	Nivar.	Foſſar. *pl.* 13.
		Mouret.	Sadot.	Blatin.	Natice.
		Daſan.	Téſan.	Silus.	Fabel.
		Gival.	Minjac.	Farois.	Gochet.
		Sulin.	Faſin.	Genot.	Dunar.
		Garnot.	Saburon.	Barnet. *pl.* 10.	Tadin.
		Jenac.	Coret. *pl.* 8.	Jol.	Selot.
		Kaliſon.	Miga.	Niſot.	Lagan.
		Sigaret.	Totombo.	Rac.	Kiſet.
		Yet. *pl.* 3.	Vojet.	Funon.	
		Philin.	Jabik.	Soni.	
		Miran. *pl.* 4.	Samier.	Dip.	
		Rafel.	Solat.	Popel.	
		Niſat.	Bivet.	Cerite.	
		Arvan.	Giton.	Goumier.	
		Faval.	Lipin.	Chadet.	
		Porcelaine.	Sirat.	Degon.	
		Narel.	Bolin.	Ligar.	
				Meſal.	

[redacted]

Le Périoſte recouvre la coquille de certains Limaçons ; il y en a d'autres qui n'en ont point. On peut le conſidérer par ſon épaiſſeur. 6°. PÉRIOSTE.

Limaçons dont la Coquille

1°. *N'a point de périoſte ſenſible*		2°. *Eſt recouverte d'un périoſte aſſez fin.*		3°. *Eſt recouverte d'un périoſte épais.*	
UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.	OPERCULÉS.	
Sormet. *pl.* 1.	Téſan. *pl.* 7.	Bulin. *pl.* 1.	Sakem.	Jamar. *pl.* 6.	Vojet. *pl.* 8.
Goſſon.	Minjac.	Coret.	Labarin.	Melar.	Jabik.
Pietin.	Solat. *pl.* 8.	Kambeul.	Pakel.	Tilin.	Samier.
Libot. *pl.* 2.	Bivet.	Pouchet.	Sadot.	Maſan.	Nivar. *pl.* 9.
Soron.	Giton.	Liri. *pl.* 2.	Faſin.	Coupet.	
Gadin.	Lipin.	Garnot.	Saburon.	Chotin.	
Mouret.	Sirat.	Jenac.	Coret. *pl.* 8.	Loman.	
Daſan.	Bolin.	Miran. *pl.* 4.	Miga.	Salar.	
Gival.	Jatou. *pl.* 9.	Rafel.	Totombo.		
Sulin.	Coſar.	Niſat.	Tafon. *pl.* 9.		
Kaliſon.	Loſet.	Arvan.	Gouſol.		
Ormier.	Suga.	Faval.	Bigni.		
Sigaret.	Blatin.		Siger.		
Yet. *pl.* 3.	Silus.		Staron.		
Philin.	Farois.		Kalan.		
Porcelaine. *pl.* 4.	Genot.		Barnet. *pl.* 10.		
Narel.	Niſot. *pl.* 10.		Jol.		
Egouen.	Rac.		Popel.		
Bobi.	Funon.		Cérite.		
Duchon.	Soni.		Goumier.		
Girol.	Dip.		Chadet.		
Agaron.	Ligar.		Degon.		
Majet. *pl.* 5.	Meſal.		Marnat. *pl.* 12.		
Lupon.	Vermet. *pl.* 11.		Boſon.		
Bitou.	Liſpe.		Daki.		
Potan.	Doſan.		Rifet.		
Falier.	Datin.		Natice. *pl.* 13.		
Simeri.	Maſier.		Fanel.		
Stipon.	Jelin.		Gochet.		
	Oſilin. *pl.* 12.		Dunar.		
	Retan.		Selot.		
	Vaſſet.		Logar.		
	Fujet.		Kiſet.		
	Sari.				
	Lonier.				
	Livon.				
	Dalat.				
	Kachin.				
	Gor.				
	Foſſar. *pl.* 13				

CONQUES.

La Coquille des CONQUES est composée de 7 parties principales, sçavoir,

1°. Les Battans.
2°. Les Sommets.
3°. La Charniere.
4°. Le Ligament.
5°. Les Attaches.
6°. La Nacre.
7°. Le Périoste.

Ces 7 parties fournissent les arrangemens suivans.

1°. BATTANS. Les Battans peuvent être considérés en eux-mêmes, quant à leur figure; ou relativement les uns aux autres, par rapport à leur grandeur.

1°. *Conques dont les battans sont parfaitement égaux*				2°. *Dont les battans sont inégaux*	
Et ferment exactement.		*Et laissent quelques ouvertures.*		*Et ferment exactement.*	*Et laissent quelques ouvertures.*
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.
Lulat. *pl.* 15.	Ropan. *pl.* 19.	Lisor. *pl.* 17.	Julan. *pl.* 19.	Gasar. *pl.* 14.	Chanon. *pl.* 15.
Aber.		Fatan.	Tugon.	Garin.	Essan.
Dorel.		Calcinelle.	Taret.	Vetan.	
Fonet.		Vagan.		Bajet.	
Apan.		Gatan.		Rojel.	
Jéson.		Mofat. *pl.* 18.		Guron.	
Clonisse. *pl.* 16.		Koman.		Satal.	
Ajar.		Movin.		Jataron. *pl.* 15.	
Codok.		Fagan.			
Cotan.		Robet.		MULTIVALVES.	MULTIVALVES.
Dosin.		Anadara.		0.	0.
Gordet.		Tagal. *pl.* 19.			
Pitar.		Golar.			
Felan.		Molan.			
Poron. *pl.* 17.					
Pirel.					
Lunot.					

[redacted]

On peut considérer les sommets par rapport à leur grandeur, & à la situation qu'ils ont sur un des côtés des battans. 2°. SOMMETS.

1°. *Conques dont les sommets ne sont pas sensibles.*		2°. *Conques dont les sommets sont*			
		A l'une des extrémités des battans.	*Au-dessous du milieu des battans.*	*Au milieu des battans.*	*Au-dessus du milieu des battans.*
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.
o.	Julan. *pl.* 19.	Gasar. *pl.* 14.	Chanon. *pl.* 15.	Essan. *pl.* 15.	Tagal. *pl.* 19.
	Tugon.	Garin.	Clonisse. *pl.* 16.	Cotan. *pl.* 16.	Golar.
	Taret.	Vetan.	Ajar.	Dosin.	Molan.
	Ropan.	Bajet.	Codok.	Felan.	
		Rojel.	Gordet.	Poron. *pl.* 17.	
		Garon.	Pitar.	Tivel. *pl.* 18.	
		Satal.	Pirel. *pl.* 17.	Mosat.	
		Jataron. *pl.* 15.	Lunot.	Koman.	
		Lulat.	Pegon.	Jagon.	
		Aber.	Sunet.	Movin.	
		Dotel.	Tosar.	Vovan.	
		Fonet.	Jouret.		
		Apan.	Lisor.		
		Jéson.	Fatan.		
			Calcinelle.		
			Vagal.		
			Gatan.		
			Mutel.		
			Pamet. *pl.* 18.		
			Gafet.		
			Nusar.		
			Matadoa.		
			Fagan.		
			Robet.		
			Anadara.		
			Jabet.		
			Mussole.		
		MULTIVALVES.	MULTIVALVES.	MULTIVALVES.	MULTIVALVES.
		o.	o.	o.	o.

3°. **Charniere.** Comme la charniere se trouve placée, pour l'ordinaire, de la même maniere que les sommets, étant distribuée également sur leurs côtés, nous ne parlerons point de sa situation, mais seulement du nombre & de la figure de ses dents & de ses cavités.

Conques dont la charniere					
1°.	2°.	3°.		4°.	5°.
Est presqu'insensible, ou sans dents, & quelquefois avec une cavité.	*A une, deux, ou trois dents arrondies, assez égales, & autant de cavités dans chaque battant.*	*A depuis deux jusqu'à six dents inégales, dans chaque battant, & qui sont les unes comme de longs filets, les autres arrondies, avec autant de cavités semblables placées entr'elles.*		*A plus de dix dents parfaitement semblables, dans chaque battant, & autant de cavités propres à les recevoir.*	*A une ou deux dents, fort rapprochées, en forme de languettes assez longues, ou en cuilleron, & sans cavités entr'elles.*
Bivalves.	Bivalves.	Bivalves.	Multivalves.	Bivalves.	Bivalves.
Gasar. *pl.* 14.	Guron. *pl.* 14.	Chanon. *pl.* 15.	o.	Fagan. *pl.* 15.	o.
Garin.	Satal.	Jéson.		Robet.	Multivalves.
Vetan.	Jataron. *pl.* 15.	Mosat.		Anadara.	Tagal. *pl.* 19.
Bajet.	Clonisse. *pl.* 16.	Koman.		Jabet.	Golar.
Rojel.	Ajar.	Jagon.		Mussole.	Molan.
Lulat. *pl.* 15.	Codok.	Movin.		Vovan.	Julan.
Aber.	Cotan.			Multivalves.	Tugon.
Dotel.	Dosin.			o.	Taret.
Fonet.	Gordet.				
Apan.	Pitar.				
Essan.	Felan.				
Mutel. *pl.* 17.	Poron. *pl.* 17.				
Multivalves.	Pirel.				
Ropan. *pl.* 19.	Lunot.				
	Pégon.				
	Sunet.				
	Tosar.				
	Jouret.				

[redacted]

Le ligament differe dans les Conques, autant par sa forme que par sa situation : dans les unes il est à peu près rond, & placé en dedans ou en dehors de la coquille, au-dessus ou au-dessous des sommets : dans les autres il est allongé & placé de l'une de ces quatre manieres à l'égard des sommets. **4°. Ligament.**

Conques dont le ligament					
1°. *Est arrondi, & placé autour ou au milieu des sommets, en dedans.*		2°. *Est allongé, & placé au-dessus des sommets, en dehors.*		3°. *Est placé entre les sommets, & autour des sommets, en dehors.*	
Bivalves.	Multivalves.	Bivalves.	Multivales.	Bivalves.	Multivalves
Gasar. *pl.* 14.	O.	Lulat. *pl.* 15.	O.	Fagan. *pl.* 18.	Julan. *pl.* 19
Garin.		Aber.		Robet.	Tugon,
Vetan.		Dotel.		Anadara.	Taret,
Bajet.		Fonet.		Jaber.	Ropan.
Rojel.		Apan.		Mussole.	
Guron.		Chanon.		Vovan.	
Satal.		Jéson.			
Jataron. *pl.* 15.		Clonisse. *pl.* 16.			
Essan.		Ajar.			
Lisor. *pl.* 17.		Codok.			
Fatan.		Cotan.			
Calcinelle.		Dosin.			
Pamet. *pl.* 18.		Pitar.			
Gaset.		Felan.			
Nusar.		Poron. *pl.* 17.			
Tivel.		Pirel.			
Matadoa.		Lunot.			
		Pegon.			
		Sunet.			
		Tosar.			
		Jouret.			
		Vagal.			
		Gatan.			
		Mutel.			
		Mofat. *pl.* 18.			
		Koman.			
		Jagon.			
		Movin.			
		Tagal. *pl.* 19.			
		Golar.			
		Molan.			

3°. CHARNIERE.

Comme la charniere se trouve placée, pour l'ordinaire, de la même maniere que les sommets, étant distribuée également sur leurs côtés, nous ne parlerons point de sa situation, mais seulement du nombre & de la figure de ses dents & de ses cavités.

Conques dont la charniere

1°.	2°.	3°.		4°.	5°.
Est presqu'insensible, ou sans dents, & quelquefois avec une cavité.	*A une, deux, ou trois dents arrondies, assez égales, & autant de cavités dans chaque battant.*	*A depuis deux jusqu'à six dents inégales, dans chaque battant, & qui sont les unes comme de longs filets, les autres arrondies, avec autant de cavités semblables placées entr'elles.*		*A plus de dix dents parfaitement semblables, dans chaque battant, & autant de cavités propres à les recevoir.*	*A une ou deux dents, fort rapprochées, en forme de languettes assez longues, ou en cuilleron, & sans cavités entr'elles.*
BIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.
Gasar. *pl.* 14. Garin. Vetan. Bajet. Rojel. Lulat. *pl.* 15. Aber. Dotel. Fonet. Apan. Essan. Mutel. *pl.* 17.	Guron. *pl.* 14. Satal. Jataron. *pl.* 15. Clonisse. *pl.* 16. Ajar. Codok. Cotan. Dosin. Gordet. Pitar. Felan. Poron. *pl.* 17. Pirel. Lunot. Pégon. Sunet. Tosar. Jouret.	Chanon. *pl.* 15. Jéson. Mosat. Koman. Jagon. Movin.	o.	Fagan. *pl.* 15. Robet. Anadara. Jabet. Mussole. Vovan. MULTIVALVES. o.	o. MULTIVALVES. Tagal. *pl.* 19. Golar. Molan. Julan. Tugon. Taret.
MULTIVALVES. Ropan. *pl.* 19.					

[redacted]

Le ligament differe dans les Conques, autant par sa forme que par sa situation : dans les unes il est à peu près rond, & placé en dedans ou en dehors de la coquille, au-dessus ou au-dessous des sommets : dans les autres il est allongé & placé de l'une de ces quatre manieres à l'égard des sommets. 4°. LIGAMENT.

Conques dont le ligament					
1°. *Est arrondi, & placé autour ou au milieu des sommets, en dedans.*		2°. *Est allongé, & placé au-dessus des sommets, en dehors.*		3°. *Est placé entre les sommets, & autour des sommets, en dehors.*	
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES
Gasar. *pl.* 14.	O.	Lulat. *pl.* 15.	O.	Fagan. *pl.* 18.	Julan. *pl.* 19.
Garin.		Aber.		Robet.	Tugon,
Vetan.		Dotel.		Anadara.	Taret,
Bajet.		Fonet.		Jaber.	Ropan.
Rojel.		Apan.		Mussole.	
Guron.		Chanon.		Vovan.	
Satal.		Jéson.			
Jataron. *pl.* 15.		Clonisse. *pl.* 16.			
Essan.		Ajar.			
Lisor. *pl.* 17.		Codok.			
Fatan.		Cotan.			
Calcinelle.		Dosin.			
Pamet. *pl.* 18.		Pitar.			
Gaset.		Felan.			
Nusar.		Poron. *pl.* 17.			
Tivel.		Pirel.			
Matadoa.		Lunot.			
		Pegon.			
		Sunet.			
		Tosar.			
		Jouret.			
		Vagal.			
		Gatan.			
		Mutel.			
		Mosat. *pl.* 18.			
		Koman.			
		Jagon.			
		Movin.			
		Tagal. *pl.* 19.			
		Golar.			
		Molan.			

3°. CHARNIERE.

Comme la charniere ſe trouve placée, pour l'ordinaire, de la même maniere que les ſommets, étant diſtribuée également ſur leurs côtés, nous ne parlerons point de ſa ſituation, mais ſeulement du nombre & de la figure de ſes dents & de ſes cavités.

Conques dont la charniere					
1°.	2°.	3°.		4°.	5°.
Eſt preſqu'inſenſible, ou ſans dents, & quelquefois avec une cavité.	*A une, deux, ou trois dents arrondies, aſſez égales, & autant de cavités dans chaque battant.*	*A depuis deux juſqu'à ſix dents inégales, dans chaque battant, & qui ſont les unes comme de longs filets, les autres arrondies, avec autant de cavités ſemblables placées entr'elles.*		*A plus de dix dents parfaitement ſemblables, dans chaque battant, & autant de cavités propres à les recevoir.*	*A une ou deux dents, fort rapprochées, en forme de languettes aſſez longues, ou en cuilleron, & ſans cavités entr'elles.*
BIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.
Gafar. *pl.* 14.	Guron. *pl.* 14.	Chanon. *pl.* 15.	o.	Fagan. *pl.* 15.	o.
Garin.	Satal.	Jéſon.		Robet.	MULTIVALVES.
Vetan.	Jataron. *pl.* 15.	Moſat.		Anadara.	Tagal. *pl.* 19.
Bajet.	Cloniſſe. *pl.* 16.	Koman.		Jabet.	Golar.
Rojel.	Ajar.	Jagon.		Muſſole.	Molan.
Lulat. *pl.* 15.	Codok.	Movin.		Vovan.	Julan.
Aber.	Cotan.			MULTIVALVES.	Tugon.
Dotel.	Doſin.			o.	Taret.
Fonet.	Gordet.				
Apan.	Pitar.				
Eſſan.	Felan.				
Mutel. *pl.* 17.	Poron. *pl.* 17.				
MULTIVALVES.	Pirel.				
Ropan. *pl.* 19.	Lunot.				
	Pégon.				
	Sunet.				
	Toſar.				
	Jouret.				

[redacted]

Le ligament differe dans les Conques, autant par ſa forme que par ſa ſituation : dans les unes il eſt à peu près rond, & placé en dedans ou en dehors de la coquille, au-deſſus ou au-deſſous des ſommets : dans les autres il eſt allongé & placé de l'une de ces quatre manieres à l'égard des ſommets. 4°. LIGAMENT.

Conques dont le ligament					
1°. *Eſt arrondi, & placé autour ou au milieu des ſommets, en dedans.*		2°. *Eſt allongé, & placé au-deſſus des ſommets, en dehors.*		3°. *Eſt placé entre les ſommets, & autour des ſommets, en dehors.*	
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALES.	BIVALVES.	MULTIVALVES
Gaſar. *pl.* 14.	O.	Lulat. *pl.* 15.	O.	Fagan. *pl.* 18.	Julan. *pl.* 19
Garin.		Aber.		Robet.	Tugon,
Vetan.		Dotel.		Anadara.	Taret,
Bajet.		Fonet.		Jabet.	Ropan.
Rojel.		Apan.		Muſſole.	
Guron.		Chanon.		Vovan.	
Satal.		Jéſon.			
Jataron. *pl.* 15.		Cloniſſe. *pl.* 16.			
Eſſan.		Ajar.			
Liſor. *pl.* 17.		Codok.			
Fatan.		Cotan.			
Calcinelle.		Doſin.			
Pamet. *pl.* 18.		Pitar.			
Gaſet.		Felan.			
Nuſar.		Poron. *pl.* 17.			
Tivel.		Pirel.			
Matadoa.		Lunot.			
		Pegon.			
		Sunet.			
		Toſar.			
		Jouret.			
		Vagal.			
		Gatan.			
		Mutel.			
		Moſat. *pl.* 18.			
		Koman.			
		Jagon.			
		Movin.			
		Tagal. *pl.* 19.			
		Golar.			
		Molan.			

5°. **Attaches.** Autant il y a de muscles qui attachent le corps des Conques à leur coquille, autant il y a, dans les battans, de taches qui désignent le lieu où ils étoient fixés. Ces muscles, & par conséquent leurs attaches, varient par la figure, la grandeur & le nombre. Nous ne les examinerons ici que par le nombre.

Conques qui portent dans chaque battant					
1°. *Une attache.*		2°. *Deux attaches.*		3°. *Quatre attaches.*	
Bivalves.	Multivalves.	Bivalves.		Bivalves.	Multivalves.
Gafar. *pl.* 14.	Julan. *pl.* 19.	Jataron. *pl.* 15.	Pamet. *pl.* 18.	Lulat. *pl.* 15.	0.
Garin.	Tugon.	Jéson.	Gafet.	Aber.	
Vetan.	Taret.	Clonisse. *pl.* 16.	Nusar.	Dotel.	
Bajet.	Ropan.	Ajar.	Tivel.	Fonet.	
Rojel.		Codok.	Matadoa.	Apan.	
Guron.		Cotan.	Mosat.		
Satal.		Dosin.	Koman.		
Chanon. *pl.* 15.		Gordet.	Jagon.		
Essan.		Pitar.	Movin.		
		Felan.	Fagan.		
		Poron. *pl.* 17.	Robet.		
		Pirel.	Anadara.		
		Lunot.	Jabet.		
		Pegon.	Mussole.		
		Sunet.	Vovan.		
		Tosar.	Tagal. *pl.* 19.		
		Jouret.	Golar.		
		Lisor.	Molan.		
		Fatan.			
		Calcinelle.			
		Vagal.			
		Gatan.			
		Mutel.			

[redacted]

Dans les coquilles des Conques, comme dans celles des Limaçons, il y en a qui sont nacrées, d'autres qui ne le sont pas, & d'autres dont la substance tient le milieu entre la nacre & la nature ordinaire aux coquilles. 6°. NACRE.

Conques dont la coquille.

1°. *Est nacrée au moins en dedans.*	2°. *Tire un peu sur la nacre en dedans.*		3°. *N'est nacrée ni au dedans ni au dehors.*		
BIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.		MULTIVALVES.
Lulat. *pl.* 15.	Gafar. *pl.* 14.	O.	Jataron. *pl.* 15.	Pamet. *pl.* 18.	Julan. *pl.* 19.
Aber.	Garin.		Jéson.	Gafet.	Tugon.
Dotel.	Vetan.		Clonisse. *pl.* 16.	Nusar.	Taret.
Fonet.	Bajet.		Ajar.	Tivel.	Ropan.
Apan.	Rojel.		Codok.	Matadoa.	
Chanon.	Guron.		Cotan.	Mofat.	
Mutel. *pl.* 17.	Satal.		Dosin.	Koman.	
	Essan. *pl.* 15.		Gordet.	Jagon.	
MULTIVALVES.			Pitar.	Movin.	
O.			Felan.	Fagan.	
			Poron. *pl.* 17.	Robet.	
			Pirel.	Anadara.	
			Lunot.	Jabet.	
			Pégon.	Mussole.	
			Sunet.	Vovan.	
			Tosar.	Tagal. *pl.* 19.	
			Jouret.	Golar.	
			Lisor.	Molan.	
			Fatan.		
			Calcinelle.		
			Vagal.		
			Gatan.		

7°. PÉRIOSTE. Le périoste peut être considéré dans les Conques, comme dans les Limaçons, par rapport à son épaisseur.

Conques dont la coquille					
1°. *N'a point de périoste sensible.*		2°. *Est enveloppée d'un périoste assez fin.*		3°. *Est recouverte d'un périoste épais.*	
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.
Jataron. *pl.* 15.	Taret. *pl.* 19.	Gafar. *pl.* 14.	Julan. *pl.* 19.	Lulat. *pl.* 15.	O.
Clonisse. *pl.* 16.	Ropan.	Garin.	Tugon.	Aber.	
Ajar.		Vetan.		Dotel.	
Codok.		Bajet.		Fonet.	
Cotan.		Rojel.		Apan.	
Dosin.		Guron.		Anadara. *pl.* 18.	
Gordet.		Satal.		Jabet.	
Pegon. *pl.* 17.		Chanon. *pl.* 15.		Mussole.	
Sunet.		Essan.		Tagal. *pl.* 19.	
Tosar.		Jéson.		Golar.	
Jouret.		Pitar. *pl.* 16.			
Lisor.		Felan.			
Fatan.		Poron. *pl.* 17.			
Calcinelle.		Pirel.			
Vagal.		Lunot.			
Gatan.		Fagan. *pl.* 18.			
Mutel.		Robet.			
Pamet. *pl.* 18.		Molan. *pl.* 19.			
Gafet.					
Nusar.					
Tivel.					
Matadoa.					
Mofat. *pl.* 19.					
Koman.					
Jagon.					
Movin.					

RAPPORTS PAR L'ANIMAL.

LIMAÇONS.

On peut conſidérer l'Animal des Limaçons par 5 de ſes parties principales, qui ſont,

1°. Les Cornes.
2°. Les Yeux.
3°. La Bouche.
4°. La Trachée.
5°. Le Pied.

De ces parties naiſſent les arrangemens ſuivans.

1°. Cornes.

Les Cornes peuvent être conſidérées, 1°. par leur nombre, 2°. par leur figure, 3°. par leur ſituation ſur la tête de l'animal.

1°. Nombre des cornes.					
Limaçons qui n'ont point de cornes.	*Limaçons qui ont deux cornes.*				*Limaçons qui ont quatre cornes.*
Univalves.	Univalves.	Operculés.			Univalves.
Sormet. *pl.* 1.	Bulin. *pl.* 1.	Jamar. *pl.* 6.	Jatou. *pl.* 9.	Vermet. *pl.* 11.	Kambeul. *pl.* 1.
Goſſon.	Coret.	Melar.	Coſar.	Liſpe.	Pouchet.
Mouret. *pl.* 2.	Piétin.	Tilin.	Loſet.	Doſan.	Ormier. *pl.* 2.
Kaliſon.	Libot. *pl.* 2.	Maſan.	Suga.	Datin.	
	Liri.	Coupet.	Tafon.	Maſier.	Operculés.
Operculés.	Soron.	Chotin.	Gouſol.	Jelin.	Oſilin. *pl.* 12.
o.	Gadin.	Loman.	Bigni.	Marnat *pl.* 12.	Retan.
	Mouret.	Salar.	Siger.	Boſon.	Vaſſet.
	Daſan.	Sakem. *pl.* 7.	Staron.	Daki.	Fujet.
	Gival.	Labarin.	Kalan.	Riſet.	Sari.
	Sulin.	Pakel.	Nivar.	Foſſar. *pl.* 13.	Lonier.
	Garnot.	Sadot.	Blatin.	Natice.	Livon.
	Jenac.	Téſan	Silus.	Fabel.	Dalat.
	Kaliſon.	Minjac.	Farois.	Gochet.	Kachin.
	Yet. *pl.* 3.	Faſin.	Genot.		Gor.
	Philin.	Saburon.	Barnet. *pl.* 10.		Dunar. *pl.* 13.
	Miran. *pl.* 4.	Covet *pl.* 8.	Jol.		Tadin.
	Rafel.	Miga.	Niſot.		Selot.
	Nifat.	Totombo	Rac.		Lagar.
	Arvan.	Vojet.	Funon.		Kiſet.
	Faval.	Jabik.	Soni.		
	Porcelaine.	Samier.	Dip.		
	Narel.	Solat.	Popel.		
	Egouen.	Bivet.	Cerite.		
	Bobi.	Giton.	Goumier.		
	Duchon.	Lipin.	Chadet.		
	Girol.	Sirat.	Degon.		
	Agaron.	Bolin.	Ligar.		
	Majet. *pl.* 5.		Meſal.		
	Lupon.				
	Bitou.				
	Potan.				
	Falier.				
	Simeti.				
	Stipon.				

2°. Figure des cornes.

Limaçons dont les cornes font coniques ou cylindriques,

Sans renflement à leur origine.			*Avec un renflement à leur origine.*		
UNIVALVES.	OPERCULÉS.		UNIVALVES.	OPERCULÉS.	
Bulin. *pl.* 1.	Vermet *pl.* 11.	Foffar. *pl.* 13.	Porcelaine. *pl.* 4.	Jamar. *pl.* 6.	Jatou. *pl.* 9.
Coret.	Lifpe.	Natice.	Narel.	Melar.	Cofar.
Pietin.	Dofan.	Fanel.	Egouen.	Tilin.	Lofet.
Kambeul.	Datin.	Gochet.	Bobi.	Mafan.	Suga.
Pouchet.	Mafier.	Dunar.	Duchon.	Coupet.	Tafon.
Libot. *pl.* 2.	Jelin.	Tadin.	Girol.	Chotin.	Goufol.
Liri.	Marnat. *pl.* 12.	Selot.	Agaron.	Loman.	Bigni.
Soron.	Bofon.	Lagar.	Majet. *pl.* 5.	Salar.	Siger.
Gadin.	Daki.	Kifet.	Lupon.	Sakem. *pl.* 7.	Staron.
Mouret.	Rifet.		Bitou.	Labarin.	Kalan.
Dafan.	Ofilin.		Potan.	Pakel.	Nivar.
Gival.	Retan.		Falier.	Sadot.	Blatin.
Sulin.	Vaffet.		Simeri.	Tefan.	Silus.
Garnot.	Fujet.		Stipon.	Minjac.	Farois.
Jenac.	Sari.			Fafin.	Genot.
Kalifon.	Lonier.			Saburon.	Barnet. *pl.* 10.
Yet. *pl.* 3.	Livon.			Covet. *pl.* 8.	Jol.
Philin.	Dalat.			Miga.	Nifot.
Miran. *pl.* 4.	Kachin.			Totombo.	Rac.
Rafel.	Gor.			Vojet.	Funon.
Nifat.				Jabik.	Soni.
Arvan.				Samier.	Dip.
Faval.				Solat.	Popel.
				Bivet.	Cerite.
				Giton.	Goumier.
				Lipin.	Chadet.
				Sirat.	Degon.
				Bolin.	Ligar.

[redacted]

3°. Situation des cornes.

Limaçons dont les cornes sont placées

A la racine de la tête.			*A l'extrémité de la tête.*		
Univalves.	Operculés.		Univalves.	Operculés.	
Bulin. *pl.* 1.	Jamar. *pl.* 6.	Marnat. *pl.* 12.	Kambeul. *pl.* 1.	Sakem. *pl.* 7.	Jatou. *pl.* 9.
Coret.	Melar.	Boson.	Pouchet.	Labarin.	Cofar.
Pietin.	Tilin.	Daki.	Miran. *pl.* 4.	Pakel.	Loset.
Libot. *pl.* 2.	Masan.	Riset.	Rafel.	Sadot.	Suga.
Liri.	Coupet.	Osilin.	Nisat.	Tesan.	Tason.
Soron.	Chotin.	Retan.	Arvan.	Minjac.	Gousol.
Gadin.	Loman.	Vasset.	Faval.	Fasin.	Bigni.
Mouret.	Salar.	Fujet.	Porcelaine.	Saburon.	Siger.
Dasan.	Popel. *pl.* 10.	Sari.	Narel.	Covet. *pl.* 8.	Staron.
Gival.	Cerite.	Lonier.	Egouen.	Miga.	Kalan.
Sulin.	Goumier.	Livon.	Bobi.	Totombo.	Nivar.
Garnot.	Chadet.	Dalat.	Duchon.	Vojet.	Blatin.
Jenac.	Degon.	Kachin.	Girol.	Jabik.	Silus.
Kalison.	Vermet *pl.* 11.	Gor.	Agaron.	Samier.	Farois.
Ormier.	Lispe.	Fossar. *pl.* 13.	Majet. *pl.* 5.	Solat.	Genot.
Yet. *pl.* 3.	Dosan.	Natice.	Lupon.	Bivet.	Barnet. *pl.* 10.
Philin.	Datin.	Fanel.	Bitou.	Giton.	Jol.
	Masier.	Gochet.	Potan.	Lipin.	Nisot.
	Jelin.	Dunar.	Falier.	Sirat.	Rac.
		Tadin.	Simeri.	Bolin.	Funon.
		Selot.	Stipon.		Soni.
		Lagar.			Dip.
		Kiset.			

2°. Yeux. Je considere les yeux des Limaçons par rapport à leur situation à l'égard de la tête & des cornes.

1°. *Limaçons qui n'ont point d'yeux.*		2°. *Limaçons qui ont deux yeux placés sur la tête à la racine des cornes, sur leur côté interne.*		3°. *Limaçons qui ont deux yeux placés sur la tête, derriere les cornes, vers leur côté externe.*	
Univalves.	Operculés.	Univalves.	Operculés.	Univalves.	Operculés.
Sormet. *pl.* 1.	o.	Bulin. *pl.* 1.	o.	Yet. *pl.* 3.	o.
Gosson.		Coret.		Philin.	
Mouret. *pl.* 2.		Pietin.			
Kalison.					

4°. *Limaçons qui ont deux yeux placés sur la tête, à l'origine des cornes, sur leur côté externe.*		5°. *Limaçons qui ont deux yeux placés un peu au-dessus de la racine des cornes, sur leur côté externe*	6°. *Limaçons qui ont deux yeux placés vers le milieu des cornes, sur leur côté externe.*		7°. *Limaçons qui ont deux yeux placés au sommet des cornes.*
Univalves.	Operculés.	Univalves.	Univalves. o.		Univalves.
Libot. *pl.* 2.	Barnet. *pl.* 10.	Porcelaine. *pl.* 4.			Kambeul. *pl.* 1.
Liri.	Jol.	Narel.			Pouchet.
Soron.	Nisot.	Egouen.	Operculés.		
Gadin.	Rac.	Bobi.	Jamar. *pl.* 6.	Jatou. *pl.* 9.	Ormier. *pl.* 2.
Mouret.	Funon.	Duchon.	Melar.	Cosar.	
Dasan.	Soni.	Girol.	Tilin.	Loset.	Operculés.
Gival.	Dip.	Agaron.	Masan.	Suga.	Osilin. *pl.* 12.
Sulin.	Vermet. *pl.* 11.	Majet. *pl.* 5.	Coupet.	Tason.	Retan.
Garnot.	Lispe.	Lupon.	Chotin.	Gousol.	Vasset.
Jenac.	Dosan.	Bitou.	Loman.	Bigni.	Fujet.
Kalison.	Datin.	Potan.	Salar.	Siger.	Sari.
Miran. *pl.* 4.	Masier.	Falier.	Sakem. *pl.* 7.	Staron.	Lonier.
Rafel.	Jelin.	Simeri.	Labarin.	Kalan.	Livon.
Nisat.	Marnat *pl.* 12.	Stipon.	Pakel.	Nivar.	Dalat.
Arvan.			Sadot.	Blatin.	Kachin.

[redacted]

La bouche des Limaçons eſt garnie de deux mâchoires ſans trompe, ou bien elle a une trompe ſans mâchoires. 3°. BOUCHE.

Limaçons dont la bouche a					
1°. *deux mâchoires ſans trompe.*			2°. *une trompe ſans mâchoires.*		
UNIVALVES.	OPERCULÉS.		UNIVALVES.	OPERCULÉS.	
Sormet. *pl.* 1.	Marnat. *pl.* 12.	Foſſar. *pl.* 13.	Yet. *pl.* 3.	Jamar. *pl.* 6.	Barnet. *pl.* 10.
Goſſon.	Boſon.	Natice.	Philin.	Melar.	Jol.
Bulin.	Daki.	Fabel.	Miran. *pl.* 4.	Tilin.	Niſot.
Coret.	Rifet.	Gochet.	Rafel.	Maſan.	Rac.
Piétin.	Tilin.	Dunar.	Nifat.	Coupet.	Funon.
Kambeul.	Retan.	Tadin.	Arvan.	Chotin.	Soni.
Pouchet.	Vaſſet.	Selot.	Faval.	Loman.	Dip.
Libot. *pl.* 2.	Fujet.	Lagan.	Porcelaine.	Salar.	Popel.
Liri.	Sari.	Kiſet.	Narel.	Sakem. *pl.* 7.	Cerite.
Soron.	Lonier.		Egouen.	Labarin.	Goumier.
Gadin.	Livon.		Bobi.	Pakel.	Chadet.
Mouret.	Dalat.		Duchon.	Sadot.	Degon.
Daſan.	Kachin.		Girol.	Téſan.	Vermet. *pl.* 11.
Gival.	Gor.		Agaron.	Minjac.	Liſpe.
Sulin.			Majet. *pl.* 5.	Faſin.	Doſan.
Garnot.			Lupon.	Saburon.	Datin.
Jenac.			Bitou.	Vojet. *pl.* 8.	Maſier.
Kaliſon.			Potan.	Jabik.	Jelin.
			Falier.	Samier.	
			Simeri.	Solat.	
			Stipon.	Bivet.	
				Lipin.	
				Sirat.	
				Bolin.	
				Jatou. *pl.* 9.	
				Cofar.	
				Loſet.	
				Suga.	
				Tafon.	
				Gouſol.	
				Bigni.	
				Siger.	
				Staron.	
				Nivar.	
				Blatin.	
				Silus.	
				Farois.	
				Genot.	

4°. Trachée. Je ne confidere dans la trachée des Limaçons que fa figure. Elle eft caractérifée dans les différens genres : elle reffemble à un trou rond dans les uns, & à un long tuyau dans d'autres.

Limaçons dont la trachée forme					
1°. *Un trou fimple qui fe trouve fur l'un des côtés de l'animal.*			2°. *Un long tuyau, qui fort vers le dos de l'animal.*		
Univalves.	**Operculés.**		**Univalves.**	**Operculés.**	
Sormet. *pl.* 1.	Vermet. *pl.* 11.	Foffar. *pl.* 13.	Yet. *pl.* 3.	Jamar. *pl.* 6.	Jatou. *pl.* 9.
Goffon.	Lifpe.	Natice.	Philin.	Melan.	Cofar.
Bulin.	Dofan.	Fabel.	Miran. *pl.* 4.	Tilin.	Lofet.
Coret.	Datin.	Gochet.	Rafel.	Mafan.	Suga.
Pietin.	Mafier.	Dunar.	Nifat.	Coupet.	Tafon.
Kambeul.	Jelin.	Tadin.	Arvan.	Chotin.	Goufol.
Pouchet.	Marnat. *pl.* 12.	Selot.	Faval.	Loman.	Bigni.
Libot. *pl.* 2.	Bofon.	Lagar.	Porcelaine.	Salar.	Siger.
Liri.	Daki.	Kifet.	Narel.	Sakem. *pl.* 7.	Staron.
Soron.	Rifet.		Egouen.	Labarin.	Kalan.
Gadin.	Ofilin.		Bobi.	Pakel.	Nivar.
Mouret.	Retan.		Duchon.	Tefan.	Blatin.
Dafan.	Vaffet.		Girol.	Minjac.	Silus.
Gival.	Fujet.		Agaron.	Fafin.	Farois.
Sulin.	Sari.		Majet. *pl.* 5.	Saburon.	Genot.
Garnot.	Lonier.		Lupon.	Coret. *pl.* 8.	Barnet. *pl.* 10.
Jenac.	Livon.		Bitou.	Miga.	Jol.
Kalifon.	Dalat.		Potan.	Totombo.	Rifet.
Ormier.	Kachin.		Falier.	Vojet.	Rac.
	Gor.		Simeri.	Jabik.	Funon.
			Stipon.	Samier.	Soni.
				Solat.	Dip.
				Bivet.	Popel.
				Giton.	Cérite.
				Lipin.	Goumier.
				Sirat.	Chadet.
				Bolin.	Degon.

5°. Pied.

Les Limaçons ont ordinairement le pied coupé de quelques ſillons. Les uns en ont pluſieurs répandus ſur toute ſa ſurface ſupérieure & inférieure; les autres n'en ont qu'un qui parcourt le milieu de ſa longueur en deſſus; d'autres enfin en ont un qui le traverſe à ſa partie antérieure: je ne parlerai ici que de ce dernier.

1°. *Limaçons qui n'ont point de ſillon tranſverſal à la partie antérieure du pied.*			2°. *Limaçons qui ont un ſillon tranſverſal à la partie antérieure de leur pied.*		
Univalves.	Operculés.		Univalves.	Operculés.	
Sormet. *pl.* 1.	Vermet. *pl.* 11.	Foſſar. *pl.* 13.	Miran. *pl.* 4.	Jamar. *pl.* 6.	Jatou. *pl.* 9.
Goſſon.	Liſpe.	Natice.	Rafel.	Melar.	Coſar.
Coret.	Doſan.	Fanel.	Niſat.	Tilin.	Loſet.
Pietin.	Datin.	Gochet.	Arvan.	Maſan.	Suga.
Kambeul.	Maſier.	Dunar.	Faval.	Coupet.	Taſon.
Pouchet.	Oſilin. *pl.* 12.	Tadin.	Porcelaine.	Chotin.	Gouſol.
Libot. *pl.* 2.	Retan.	Lagar.	Narel.	Loman.	Bigni.
Liri.	Vaſſet.	Selot.	Egouen.	Salar.	Siger.
Soron.	Fujet.	Kiſet.	Bobi.	Sakem. *pl.* 7.	Staron.
Gadin.	Sari.		Duchon.	Labarin.	Kalan.
Mouret.	Lonier.		Majet. *pl.* 5.	Pakel.	Nivar.
Daſan.	Livon.		Lupon.	Sadot.	Blatin.
Gival.	Dalat.		Bitou.	Téſan	Silus.
Sulin.	Kachin.		Potan.	Minjac.	Farois.
Garnot.	Gor.		Falier.	Faſin.	Genot.
Jenac.			Simeri.	Saburon.	Barnet. *pl.* 10.
Kaliſon.			Stipon.	Covet *pl.* 8.	Jol.
Ormier.				Miga.	Niſot.
Sigaret.				Totombo	Rac.
Yet. *pl.* 3.				Vojet.	Funon.
Philin.				Jabik.	Soni.
				Samier.	Dip.
				Solat.	Popel.
				Bivet.	Çerite.
				Giton.	Goumier.
				Lipin.	Chadet.
				Sirat.	Degon.
				Bolin.	Marnat. *pl.* 12.
					Boſon.
					Daki.
					Riſet.

CONQUES.

Les principales parties de l'Animal des CONQUES sont au nombre de quatre, sçavoir :

1°. Le Manteau. 3°. Le Pied.
2°. Les Trachées. 4°. Les Fils.

1°. MANTEAU. Le manteau peut être considéré quant à sa figure.

Conques dont le manteau

1°. *Est divisé tout autour en deux lobes.*		2°. *Est divisé d'un côté seulement en deux lobes.*		3°. *Forme un sac ouvert seulement dans les deux extrêmités opposées.*	
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.		BIVALVES.	MULTIVALVES.
Gasar. *pl.* 14.	0.	Lulat. *pl.* 15.	Pamet. *pl.* 18.	Jataron. *pl.* 15.	Julan. *pl.* 19.
Garin.		Aber.	Gafet.	Tagal. *pl.* 19.	Tugon.
Vetan.		Dotel.	Nusar.	Golar.	Taret.
Bajet.		Fonet.	Matadoa.	Molan.	Ropan.
Rojel.		Apan.	Mosat.		
		Clonisse. *pl.* 16.	Koman.		
		Ajar.	Jagon.		
		Codok.	Movin.		
		Cotan.			
		Dosin.			
		Gordet.			
		Pitar.			
		Felan.			
		Poron. *pl.* 17.			
		Pirel.			
		Lunot.			
		Pegon.			
		Sunet.			
		Tosar.			
		Jouret.			
		Lisor.			
		Fatan.			
		Calcinelle.			
		Vagal.			
		Gatan.			
		MULTIVALVES.			
		0.			

On peut considérer les Trachées par leur nombre & leur figure.

1°. TRACHÉES.

1er. Conques qui n'ont qu'une trachée qui paroît comme une ouverture.	2°. Conques qui ont deux trachées en maniere d'ouverture.	3°. Conques qui ont deux trachées en forme de tuyaux séparés & distingués.		4°. Conques qui ont deux trachées en forme de tuyaux réunis.	
BIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.
Gafar. *pl.* 14.	Jataron. *pl.* 15.	Cloniſſe. *pl.* 16.	Taret. *pl.* 19.	Tagal. *pl.* 19.	Julan. *pl.* 19.
Garin.	Lulat.	Ajar.	Ropan.	Golar.	Tugon.
Vetan.	Aber.	Codok.		Molan.	
Bajet.	Dotel.	Cotan.			
Rojel.	Fonet.	Dofin.			
	Apan.	Gordet.			
		Pitar.			
MULTIVALVES.	MULTIVALVES.	Felan.			
o.	o.	Peron. *pl.* 17.			
		Pirel.			
		Lunot.			
		Pegon.			
		Sunet.			
		Tofar.			
		Jouret.			
		Lifor.			
		Fatan.			
		Calcinelle.			
		Vagal.			
		Gatan.			
		Pamet. *pl.* 18.			
		Gafet.			
		Nufar.			
		Tivel.			
		Matadoa.			
		Mofat.			
		Koman.			
		Jagon.			
		Movin.			

3°. PIED. Il y a des Conques qui n'ont pas de pied, il y en a d'autres qui en sont pourvues. Parmi les dernieres, les unes le laissent appercevoir de tems en tems au dehors, & les autres le tiennent toujours caché.

1°. *Conques qui n'ont pas de pied.*	2°. *Conques dont le pied ne paroit pas au dehors.*		3°. *Conques dont le pied paroit au dehors.*		
BIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.		
Gasar. *pl.* 14.	Tagal. *pl.* 19.	Julan. *pl.* 19.	Jataron. *pl.* 15.	Poron. *pl.* 17.	Pamet. *pl.* 18.
Garin.	Golar.	Tugon.	Lulat.	Pirel.	Gaset.
Vetan.	Molan.	Taret.	Aber.	Lunot.	Nusar.
Bajet.		Ropan.	Dotel.	Pegon.	Tivel.
Rojel.			Fonet.	Sunet.	Matadoa.
			Apan.	Tosar.	Mosat.
MULTIVALVES			Clonisse. *pl.* 16.	Jouret.	Koman.
O.			Ajar.	Lisor.	Jagon.
			Codok.	Fatan.	Movin.
			Cotan.	Calcinelle.	
			Dosin.	Vagal.	
			Gordet.	Gatan.	
			Pitar.		
			Felan.		
			MULTIVALVES.		
			O.		

4°. FILS. Les Fils (1) dont il est ici question, sont ceux par lesquels certaines Conques s'attachent à différens corps fixés au fond des eaux.

1°. *Conques qui s'attachent par des fils.*		2°. *Conques qui n'ont point de fils pour se fixer.*			
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.			MULTIVALVES.
Lulat. *pl.* 15.	O.	Gasar. *pl.* 14.	Poron. *pl.* 17.	Pamet. *pl.* 18.	Julan. *pl.* 19.
Aber.		Garin.	Pirel.	Gaset.	Tugon.
Dotel.		Vetan.	Lunot.	Nusar.	Taret.
Fonet.		Bajet.	Pégon.	Tivel.	Ropan.
Apan.		Rojel.	Sunet.	Matadoa.	
Chanon.		Guron.	Tosar.	Mosat.	
Essan.		Satal.	Jouret.	Koman.	
Jéson.		Jataron.	Lisor.	Jagon.	
Mussole, *pl.* 18.		Clonisse. *pl.* 16.	Fatan.	Movin.	
		Ajar.	Calcinelle.	Tagal. *pl.* 19.	
		Codok.	Vagal.	Golar.	
		Cotan.	Gatan.	Molan.	
		Dosin.			
		Gordet.			
		Pitar.			
		Felan.			

(1) Voyez ce que j'entends par ce terme, dans mes Définitions, page lx.

Fin de la Table des Rapports.

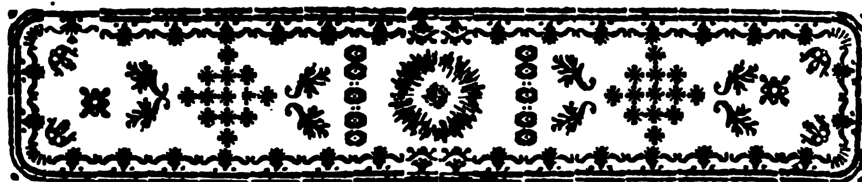


TABLE CHRONOLOGIQUE
DES AUTEURS
Dont il est fait mention dans cet Ouvrage.

ARistot. hist. Anim. Aristotelis opera omnia quæ extant græcè & latinè, &c. Authore Guillelmo Duval, &c. Lutetiæ Parisiorum, 1619. in-fol. 2 vol.

Plin. hist. Mund. C. Plinii secundi historiæ Mundi, libri 37. à Sigismundo Gelenio Castigati, &c. cùm notis Pintiani, Scaligeri, &c. Lugduni, 1582. in-fol.

1553 *Belon. Aquat.* Petri Bellonii Cenomani de Aquatilibus, libri duo, &c. Parisiis, 1553. in-12. formâ oblongâ, cùm fig. ligneis averso aspectu, raris bonis.

— 54 *Rondel. Pisc. pars 2. edit. lat.* Guillelmi Rondeletii Doctoris Medici, &c. pars secunda de Piscibus, &c. Lugduni, 1554. in-fol. chartâ parvâ, fig. lign. averso aspectu, raris bonis.

— 58 *Rondel. Poiss. part. 2. edit. franç.* La seconde partie de l'histoire entiere des Poissons, composée premierement en latin par Maître Guillaume Rondelet, &c. maintenant traduite en françois, &c. à Lyon, 1558. in-fol. petit pap. fig. en bois, peu fidéles, & à contre-sens.

—— *Bossuet. Aquat. pars alt.* Francisci Bossueti Surregiani Doctoris Medici, de Naturâ aquatilium Carmen, in alteram partem universæ Guillelmi Rondeletii, &c. historiæ quam de Aquatilibus scripsit, &c. Lugduni, 1558. in-4°. chartâ parvâ. fig. lign. averso aspectu, raris bonis.

—— *Gesn. Aquat.* Conradi Gesneri, Medici Tigurini, historiæ Animalium liber IV. qui est de Piscium & Aquatilium Animantium naturâ. Tiguri, 1558. in-fol. cum fig. ligneis, raris bonis, & averso aspectu.

— 65 *Math.* Petri Andreæ Mathioli, Senensis Medici, Commentarii in sex libros Pedacii Dioscoridis. Venetiis ex officinâ Valgrisianâ, 1565. in-fol. fig. ligneis, nonnullis bonis, & averso aspectu.

— 99 *Imper.* Historia Naturale di Ferrante Imperato Neapolitano. Neapoli, 1599. Venetiis, 1672. in-fol. Coloniæ, 1695. in-4°. fig. ligneis, raris bonis.

1616 *Colum. Aquat.* Aquatilium & terrestrium aliquot Animalium, aliarum-

m

que Naturalium rerum obſervationes, Fabio Columnâ Autore. Romæ, 1616. in-4°. chartâ parvâ, cùm figuris æneis optimis, recto aſpectu.

1616 *Colum. Purp.* Fabii Columnæ Lyncei Purpura. Romæ, 1616. fig. æneis optimis, recto aſpectu.

—42 *Aldrov. Exang.* Ulyſſis Aldrovandi, Patrici Bononienſis, de Exanguibus libri 4, &c. Bononiæ, 1642. in-fol. fig. lign. averſo aſpectu, raris bonis.

—49 *Jonſt. Exang.* Hiſtoriæ Naturalis de Exanguibus, libri 4, cùm æneis figuris, à Joanne Jonſtono Medicinæ Doctore. Francofurti, 1649. Amſtelædami, 1667 & 1716. in-fol. figuris æneis, averſo aſpectu peſſimis.

--67 *Du Tert. hiſt. des Antill.* Hiſtoire générale des Antilles, &c. Tom. 2. contenant l'Hiſtoire Naturelle, &c. Par le R. P. du Tertre, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, &c. A Paris, 1667. in-4°. figures en cuivre, la plûpart aſſez bonnes.

—78 *Liſt. Anim. Angl.* Martini Liſter, &c. Hiſtoriæ Animalium Angliæ, tres Tractatus, unus de Araneis, alter de Cochleis tùm terreſtribus, tùm fluviatilibus, tertius de Cochleis marinis, &c. Londini, 1678. in-4°. chartâ parvâ, fig. æneis bonis.

—79 *Harder. Exam.* Joh. Jacobi Harderi, Baſil. M. D. &c. Examen Anatomicum Cochleæ terreſtris domiportæ. Baſileæ, 1679. in-12. broch. cùm fig. æneis bonis.

—81 *Bonan. Recr.* Recreatio mentis & oculi in obſervatione Animalium Teſtaceorum, &c. à PP. Philippo Bonanni, Soc. Jeſu. Romæ, 1681. in-4°. Italicè; cùm fig. æneis, averſo aſpectu, cæterà bonis.
Eadem Latinè. Romæ, 1684. in-4°.

—84 *Heyde Anat.* Anatome Mytuli, Belgicè *Moſſel*, &c. Autore Antonio de Heyde, M. D. Amſtelodami, 1684. in-12. chartâ parvâ, fig. æneis, ſub bonis.

—85 *Liſt. Hiſt. Conchyl.* Martini Liſter Hiſtoria, ſivè Synopſis methodica Conchyliorum, &c. Londini, 1685. in-fol. fig. æneis optimis.

—94 *Liſter. Exerc. Iª.* Martini Liſter Exercitatio Anatomica, in quâ de Cochleis maximè Terreſtribus & Limacibus agitur, &c. Londini, 1694. in-8. fig. æneis bonis.

—95 *Liſter. Exerc. alt.* Martini Liſter Exercitatio Anatomica altera, in quâ maximè agitur de Buccinis fluviatilibus, & marinis, &c. Londini, 1695. in-8. fig. æneis bonis.

{1700 / 1712} *Mém. de l'Acad.* Mém. de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, in-4°. fig. en cuivre aſſez bonnes.

1705 *Rumph. Muſ.* D'Amboinſche Rariteit Kamer, &c. Georgius Everhardus Rumphius. T'Amſterdam, 1705. in-fol. fig. æneis bonis pleriſque.

—09 *Muſ. Kirk.* Muſæum Kirkerianum, ſivè Muſæum à P. Athanaſio Kirkero, in Collegio Romano, Soc. Jeſu, jam pridem incœptum, nuper reſtitutum, auctum, deſcriptum & iconibus illuſtratum; à Philippo Bo-

nanni, Soc. Jesu. Romæ, 1709. in-fol. fig. æneis, averso aspectu, cæterùm bonis.

1709 *Petiv. Gazoph.* Gazophylacium Naturæ & Artis, à Jacobo Petiv. Pars 1ª. Londini, 1709. Pars 2ª. 1711. in-fol. chartâ parvâ, fig. æneis, plerisque bonis.

— 14 *Barrel. Icon.* Plantæ per Galliam, Hispaniam & Italiam observatæ, &c. à R. P. Jacobo Barreliero; quibus accessit Specimen Insectorum quorumdam marinorum : curâ Antonii de Jussieu, Med. & Bot. Profess. Parisiis, 1714. in-fol. chartâ parvâ, fig. æneis bonis.

— 15 *Vallisn. Raccolt.* Raccolta di varj Trattati del Signor Vallisnieri, &c. In Venezia, 1715. in-4°. fig. æneis, sub bonis.

— 17 *Tournef. Voyag.* Relation d'un Voyage du Levant, fait par ordre du Roi, &c. par M. Pitton de Tournefort, &c. A Paris, 1717. 2 vol. in-4°. fig. en cuivre, parfaites.

— 22 *Lang. Meth.* Caroli Langii Methodus nova & facilis Testacea marina, in suas debitas classes, genera & species distribuendi. Lucernæ, 1722. in-4°. chartâ parvâ.

— 25 *Sloan. Jam.* A Voyage to the Islands Madera, Barbadoes, Nieves, S. Christophers, and Jamaica; With the Natural Histori, &c. Bi Sir Hims Sloane, Bart. London, 1725. in-fol. 2 vol. chartâ parvâ. fig. æneis, rarò fidelibus.

— 33 *Sell. Tered.* Godofredi Sellii Historia Naturalis Teredinis seu Xylophagi marini. Trajecti ad Rhenum, 1733. in-4°. fig. æneis, vix bonis.

—— *Rousset Obs.* Observations sur l'origine, la constitution & la nature des Vers de mer, qui percent les vaisseaux, les piliers, les jettées, & les estacades. Par M. Rousset, Membre de la Société Royale des Sciences de Berlin. A la Haye, 1735. in-8°. broch. 31 pages, avec fig. peu exactes.

— 34 *Seb. Thes.* Locupletissimi rerum Naturalium Thesauri accurata descriptio, & iconibus artificiosissimi, expressio, &c. Ex toto terrarum orbe collegit, digessit, descripsit & depingendum curavit, Albertus Seba, &c. Amstelædami, 1734. in-fol. 2 vol. chartâ magnâ, cùm fig. æneis bonis.

— 37 *Swammerd. Bibl.* Joannis Swammerdamii Amstelædamensis, Biblia Naturæ; sivè historia Insectorum, in classes certas redacta, &c. Leydæ, 1737. in-fol. 2 vol. fig. æneis, plerisque bonis.

— 39 *Planc. Conch.* Jani Planci Ariminensis, de Conchis minùs notis liber, &c. Venetiis, 1739. in-4°. fig. æneis, plerisque bonis.

— 42 *Hist. Conchyl.* L'histoire Naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la Lithologie & la Conchyliologie, &c. Par M***. A Paris, 1742. in-fol. pet. pap. fig. en cuivre, parfaites.

—— *Gualt. Ind.* Gualtieri Nicolai Index testarum Conchyliorum, &c. Florentiæ, 1742. in-fol. chartâ imperiali; fig. æneis, vulgò bonis.

— 46 *Linn. Faun. Suec.* Caroli Linnæi, Med. & Bot. Prof. Upsal. &c. Fauna Suecica, sistens Animalia Sueciæ regni : Quadrupedia, Aves, Am-

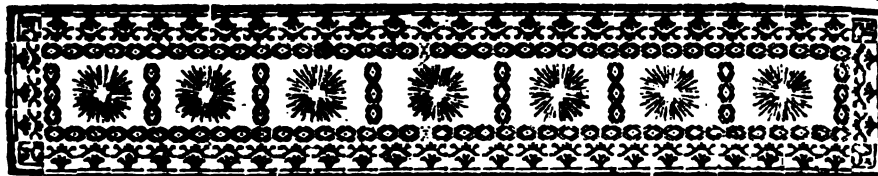
phibia, Pisces, Insecta, Vermes; distributa per classes & ordines, genera & species, &c. Stockolmiæ, 1746. in-8°. fig. nonnullis æneis, vix bonis.

1748 *Linn. Syst. Nat. edit. 6.* Caroli Linnæi Archiatr. Reg. Med. & Bot. Prof. Upsal. Systema naturæ, sistens regna tria naturæ, in classes & ordines, genera & species redacta, tabulisque æneis illustrata. Editio sexta. Stockolmiæ, fig. æneis nonnullis, pessimis.

—53 *Klein. Tent.* Jacobi Theodori Klein, Tentamen methodi Ostracologicæ, sivè Dispositio naturalis Cochlidum & Concharum, &c. Lugduni-Batavorum, 1753. in-4°. fig. æneis, vulgò pessimis.

Mém. présentés à l'Acad. Mémoires de Mathématique & de Physique, présentés à l'Académie Royale des Sciences par divers Sçavans, &c. A Paris, in-4°. fig. en cuivre, fort bonnes.





DIVISION GÉNÉRALE DE CET OUVRAGE.

FAMILLE I.
LIMAÇONS.

SECTION I.
LIMAÇONS UNIVALVES.

GENRE I.

LA GONDOLE. *Cymbium.* (pl. 1.)
Esp. 1. Sormet.
2. Goſſon.

GENRE II.

LE BULIN. *Bulinus.*

GENRE III.

LE CORET. *Coretus.*

GENRE IV.

LE PIETIN. *Pedipes.*

GENRE V.

LE LIMAÇON. *Cochlea.*
1. Kambeul.
2. Pouchet.

GENRE VI.

LE LEPAS. *Lepas.* (pl. 2.)
Esp. 1. Libot. (*pl.* 2.)
2. Liri.
3. Soron.
4. Gadin.
5. Mouret.
6. Daſan.
7. Gival.
8. Sulin.
9. Garnot.
10. Jenac.
11. Kaliſon.

GENRE VII.

L'ORMIER. *Haliotis.*
1. Ormier.
2. Sigaret.

GENRE VIII.

L'YET. *Yetus.* (pl. 3.)
1. Yet.
2. Philin.

GENRE IX.

LA VIS. *Terebra.* (pl. 4.)

Esp. 1. Miran.
2. Rafel.
3. Nifar.
4. Arvan.
5. Faval.

GENRE X.

LA PORCELAINE. *Porcellana.*
1. Porcelaine.
2. Narel.
3. Egouen.
4. Bobi.
5. Duchon.

Esp. 6. Girol.
7. Agaron.

GENRE XI.

LE PUCELAGE. *Cyprea.* (pl. 5.)
1. Majet.
2. Lupon.
3. Bitou.

GENRE XII.

LE MANTELET. *Peribolus.*
1. Potan.
2. Falier.
3. Simeri.
4. Stipon.

SECTION II.

LIMAÇONS OPERCULÉS.

GENRE I.

LE ROULEAU. *Strombus.* (pl. 6.)

Esp. 1. Jamar.
2. Melar.
3. Tilin.
4. Mafan.
5. Coupet.
6. Chotin.
7. Loman.
8. Salar.

GENRE II.

[redacted]

Esp. 12. Vojet.
13. Jabik.
14. Samier.
15. Solat.
16. Bivet.
17. Giton.
18. Lipin.
19. Sirat.
20. Bolin.
21. Jatou. (pl. 9.)
22. Cofar.
23. Lofet.

[redacted]

GENRE III.

Le Buccin. *Buccinum.* (pl. 10.)

Esp. 1. Barnet.
2. Jol.
3. Nisot.
4. Rac.
5. Funon.
6. Soni.
7. Dip.

GENRE IV.

Le Cerite. *Cerithium.*

1. Popel.
2. Cerite.
3. Goumier.
4. Chader.
5. Degon.
6. Ligar.
7. Mesal.

GENRE V.

Le Vermet. *Vermetus.* (pl. 11.)

1. Vermet.
2. Lispe.
3. Dofan.
4. Datin.
5. Masier.
6. Jelin.

GENRE VI.

La Toupie. *Trochus.* (pl. 12.)

1. Marnat.

Esp. 2. Boson.
3. Daki.
4. Rifet.

GENRE VII.

Le Sabot. *Turbo.*

1. Osilin.
2. Retan.
3. Vasset.
4. Fujet.
5. Sari.
6. Lonier.
7. Livon.
8. Dalat.
9. Kachin.
10. Gor.

GENRE VIII.

La Natice. *Natica.* (pl. 13.)

1. Fossar.
2. Natice.
3. Fanel.
4. Gochet.

GENRE IX.

La Nerite. *Nerita.*

1. Dunar.
2. Tadin.
3. Lagar.
4. Selot.
5. Kiset.

FAMILLE II.

CONQUES.

SECTION I.

CONQUES BIVALVES.

GENRE I.

L'Huître. *Ostreum.* (pl. 14.)

Esp. 1. Gasar.
2. Garin.
3. Vétan.
4. Bajet.
5. Rojel.
6. Guron.
7. Satal.

GENRE II.

LE JATARON. *Jataronus*. (pl. 15.)

GENRE III.

LE JAMBONNEAU. *Perna*.

Esp. 1. Lulat.
2. Aber.
3. Dotel.
4. Fonet.
5. Apan.
6. Chanon.
7. Essan.
8. Jeson.

GENRE IV.

LA CAME. *Chama*. (pl. 16.)
1. Clonisse.
2. Ajar.
3. Codok.
4. Cotan.
5. Dosin.
6. Gordet.
7. Pitar.
8. Felan.
9. Poron. (pl. 17.)
10. Pirel.
11. Lunot.
12. Pégon.
13. Sunet.
14. Tosar.
15. Jouret.
16. Lisor.

Esp. 17. Fatan.
18. Calcinelle.
19. Vagal.
20. Gatan.
21. Mutel.

GENRE V.

LA TELLINE. *Tellina*. (pl. 18.)
1. Pamet.
2. Gafet.
3. Nusar.
4. Tivel.
5. Matadoa.

GENRE VI.

LE PETONCLE. *Pectunculus*.
1. Mosat.
2. Kaman.
3. Jagon.
4. Movin.
5. Fagan.
6. Robet.
7. Anadara.
8. Jabet.
9. Mussole.
10. Vovan.

GENRE VII.

LE SOLEN. *Solen*. (pl. 19.)
1. Tagal.
2. Golar.
3. Molan.

SECTION II.

CONQUES MULTIVALVES.

GENRE I.

LA PHOLADE. *Pholas*. (pl. 19.)

Esp. 1. Julan.
2. Tugon.

GENRE II.

LE TARET. *Teredo*. (pl. 19.)

Esp. 1. Taret.
2. Ropan.

COQUILLAGES



COQUILLAGES.

FAMILLE PREMIERE.

DES LIMAÇONS.



USQU'ICI l'on a connu ſous le nom de Limaçons, les coquillages dont l'animal a une coquille tantôt d'une, tantôt de deux pieces, une tête, une bouche, un corps, un anus, un pied ; & le plus ſouvent des cornes, des yeux & un manteau. Ceux dont il eſt queſtion dans cette famille ont le plus grand nombre de ces parties ; & c'eſt pour cela que nous leur avons conſervé le nom de Limaçons.

Cette famille ſera diviſée en deux ſections : la premiere contiendra les Limaçons dont la coquille eſt d'une piece, & que l'on appelle Univalves : la ſeconde renfermera ceux dont la coquille eſt de deux pieces, & que je nomme Operculés.

SECTION PREMIERE.

DES LIMAÇONS UNIVALVES.

LEs Limaçons Univalves dont je vais traiter dans cette premiere section, forment douze genres, qui, considérés à raison de la position de leurs yeux, pourroient être réunis en cinq petites familles subalternes, sçavoir:

1°. Ceux qui n'ont ni yeux ni cornes.	LA GONDOLE.	*Genre* 1.
2°. Ceux qui ont deux cornes, & les yeux placés à leur racine & sur leur côté interne.	LE BULIN.	*Genre* 2.
	LE CORET.	- - - 3.
	LE PIETIN.	- - - 4.
3°. Ceux qui ont quatre cornes, dont les deux extérieures portent les yeux sur leur sommet.	LE LIMAÇON.	- - 5.
	L'ORMIER.	- - - 6.
4°. Ceux qui ont deux cornes, & les yeux placés à leur racine & sur leur côté externe, ou par derriere.	LE LEPAS.	- - - 7.
	L'YET.	- - - - 8.
	LA VIS.	- - - - 9.
5°. Ceux qui ont deux cornes, & les yeux posés un peu au-dessus de leur racine, & sur leur côté externe.	LA PORCELAINE.	- - 10.
	LE PUCELAGE.	- - 11.
	LE MANTELET.	- - 12.

GENRE I.

LA GONDOLE. *Cymbium.*

L'Ordre que je me suis proposé de suivre en parlant des coquillages, exige que je commence d'abord par ceux qui sont le moins composés, tant dans la forme de l'animal que dans celle de sa coquille. Si l'on examine le coquillage qu'on appelle Gondole, on ne fera aucune difficulté de lui donner la premiere place, & de le faire marcher à la tête des Univalves,

à cause de la ſimplicité de ſa ſtructure. On n'en connoît que deux eſpeces ſur la côte du Sénégal.

1. LE SORMET. *Pl.* 1.

Rien ne reſſemble davantage à un ongle que la coquille du Sormet repréſentée aux lettres K. C. D. Elle eſt ovale, extrêmement mince, & fort petite eu égard au corps de l'animal, dont elle recouvre à peine la moitié, étant attachée ſur ſa partie poſtérieure en D. Au dehors D. K. elle eſt convexe, polie & luiſante; mais lorſqu'on l'a détachée, & qu'on la regarde en dedans, on voit qu'elle eſt concave & aſſez tranſparente. Ses bords C. C. ſont repliés en dedans, & forment une eſpece de bourrelet qui regne tout autour, excepté dans ſon extrêmité antérieure: celle-ci eſt arrondie & un peu plus large que l'extrêmité poſtérieure, qui paroît comme coupée & formée par une ligne droite. Sa longueur d'une extrêmité à l'autre eſt d'environ cinq lignes, & ſa largeur de trois. Coquille.

On ne diſtingue dans l'animal de cette premiere eſpece, aucune partie qui ait rapport à ce que l'on appelle tête, cornes, yeux, manteau, dans les autres limaçons. Tout ſon corps T. E. D. n'eſt, à proprement parler, qu'un morceau de chair muſculeux, aſſez ferme, & coupé en un demi-cylindre arrondi à ſes deux extrêmités. Il eſt convexe en deſſus E, applati en deſſus P, & creuſé ſur les côtés par deux ſillons très-profonds, qui s'étendent dans toute ſa longueur qui ne paſſe guères dix lignes. Sa largeur eſt égale par-tout, d'environ trois lignes. Animal. Corps.

A l'extrêmité antérieure du corps on apperçoit un grand trou rond B, percé dans le milieu de ſon épaiſſeur. C'eſt la bouche de l'animal; mais il n'eſt pas poſſible d'y trouver aucune mâchoire, ni les dents. Bouche.

On voit encore ſur le côté droit du corps, fort proche de ſon extrêmité poſtérieure, une ouverture ronde A qui donne une entrée libre à la reſpiration, & laiſſe une ſortie aux excrémens: c'eſt l'anus. Anus.

Depuis cette ouverture latérale juſqu'à l'extrêmité où eſt placée la bouche, le deſſous du corps de l'animal P lui ſert de pied pour ſe traîner. Ce pied n'eſt diſtingué du reſte du corps que par les deux ſillons latéraux dont j'ai parlé ci-deſſus. Pied.

Couleur. La couleur de l'animal eſt d'un blanc ſale; & ſa coquille tire un peu ſur la couleur de corne.

Je ne connois aucun Auteur qui ait parlé de cette eſpece de Gondole. Je l'ai trouvée pendant le mois de juin ſur les bords du Niger près de ſon embouchure: elle vit dans l'eau de la mer, enfoncée d'un à deux pouces dans les ſables.

2. LE GOSSON. *Pl.* 1.

Concha utroque latere ſe colligens. *Colum. Aquat. pag.* 67 & 69.

Cochlea Siracuſana, intùs livida, extrà calthea. *Bon. recr. p.* 112. *claſſ.* 3. *num.* 3.

Concha utroque latere ſe colligens, Fabii Columnæ, umbilicata, ex fuſco maculata, labro ſinuoſo. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 714. *fig.* 72.

Cochlea Siracuſana, intùs livida extrà calthea. *Muſ. Kirk. pag.* 450. *n.* 3.

Veneroides Barbadenſis minor, marmorata. *Petiv. Gazoph. Cat. vol.* 1. 585. *tab.* 50. *fig.* 13. & *D.*

Perſica minor. *Barrel. Ic. p.* 133. *tab.* 1322. *fig.* 37.

Nux marina lævis, umbilicata, ex albo & fuſco lucidè variegata. *Gualt. Ind. pag.* & *tab.* 12. *litt. J.*

Bulla umbilico ſimplici; profundo: ex fuſco maculata; utroque latere ſe colligens; Fabii Columnæ. *Klein. tent. pag.* 82. *ſpec.* 1. *n.* 5.

Coquille. La coquille du Goſſon a la forme d'un ovoïde arrondi aux extrêmités, & de dix lignes de longueur ſur une largeur une fois moindre. Elle eſt médiocrement épaiſſe, & composée de
Spires. quelques tours de ſpirale qui vont de droite à gauche, & dont on ne peut diſtinguer le nombre, parce que le ſommet au lieu de ſortir dehors, rentre en dedans, pour former un petit ombilic à l'endroit S qu'il devroit occuper.

Ouverture. L'ouverture qui ſe trouve placée à droite des ſpires, eſt une ellipſe fort irréguliere, plus large en haut qu'en bas, retrécie [redacted]

Son pied est extrêmement épais & si renflé qu'il bouche, comme un gros muscle, l'ouverture de la coquille, ne pouvant entrer dedans. Pied.

Cette espece est plus commune que la premiere; on la voit pendant toute l'année dans les mêmes endroits.

Le coquillage que M. Plancus a figuré avec son animal, dans son Traité des Coquillages peu connus du port de Rimini (1), approche beaucoup de cette espece.

GENRE II.

LE BULIN. *Bulinus*. Pl. 1.

JE donne le nom de Bulin à un petit coquillage d'eau douce, qui vit communément sur la lentille de marais, & sur le lemma, dans les marais & les étangs de Podor. Cette dénomination m'a paru lui convenir, parce que l'animal pendant sa vie nage presque continuellement à fleur d'eau, & qu'après sa mort sa coquille flotte comme une petite bulle d'air transparente. Je n'ai observé qu'une espece de ce genre, & elle n'est figurée ni décrite nulle part.

Sa coquille est une des plus petites que je connoisse, ayant à peine une *ligne* & un tiers de longueur, sur une largeur presqu'une fois moindre, c'est-à-dire, d'environ trois quarts de ligne. La lettre E la représente dans sa grandeur naturelle; & elle est grossie au microscope aux lettres J. L. Q. Elle est ovoïde, arrondie dans son contour, obtuse à sa base, pointue au sommet, & tournée en quatre ou cinq spirales qui vont en descendant fort obliquement de gauche à droite. Les spires sont si renflées, qu'aux endroits de leur jonction elles paroissent laisser un profond sillon entr'elles. Un grand nombre de rides très-fines & fort serrées, s'étendent de longueur sur toute la surface de cette coquille, qui est luisante, extrêmement mince & transparente. Coquille. Spires.

Son ouverture O se trouve à gauche, comme dans les coquilles qu'on appelle uniques ou à bouches retournées. Elle représente une ellipse verticale, obtuse dans sa partie supérieure, & aiguë dans l'inférieure. Son grand diametre surpasse une fois le petit diametre, & égale la longueur du sommet. Ses bords Ouverture.

(1) Nux marina, Lepus marinus & Amygdala marina dicta. *Planci de Conchis minus notis. pag. 22. tab. 5. fig. 9 & 10.*

font fimples, tranchans, & interrompus à la rencontre de la premiere fpire qui forme la partie inférieure de l'ouverture.

Couleur. Cette coquille eft de couleur fauve, quelquefois pointillée de noir vers l'ouverture.

ANIMAL. Tête. On voit à la lettre T la tête de l'animal : elle eft demi-cylindrique, convexe en deffus, applatie en deffous, & bordée tout autour d'une large membrane, qui eft légerement échancrée à fon extrêmité.

Bouche. Au-deffus de la tête, vers fon extrêmité antérieure, eft placée l'ouverture de la bouche B, qui par la réunion des lèvres, repréfente un marteau à deux têtes.

Mâchoires. Le fond de la bouche eft rempli par deux mâchoires, qui ne différent pas fenfiblement de celle du Limaçon, (*Pl.* 1. i. n. J. N.) dont la grandeur m'a permis de faire un détail plus circonftancié.

Cornes. Au milieu de la tête font placées deux cornes CC. une fois plus longue qu'elle. Elles font affez exactement cylindriques, capables de peu de contraction, & portent à leur origine & par derriere, un appendice membraneux G, en forme de croiffant, dont la convexité eft tournée vers la coquille.

Yeux. Les deux petits points noirs qui font les yeux YY, font placés dans l'angle intérieur que forment les cornes en fortant de la tête.

Pied. Le pied P eft de figure elliptique, obtus à fon extrêmité antérieure, & pointu à l'extrêmité oppofée. Son grand diametre eft triple du petit diametre, & prefqu'égal à la longueur de la coquille : dans fa plus grande largeur il eft un peu plus étroit que la tête.

Manteau. Le manteau eft une membrane affez fine qui tapiffe tout l'intérieur de la coquille, fans fortir au-delà des bords de fon ouverture. Là elle fe replie fur la gauche de l'animal pour former un petit trou rond auquel répond l'anus. Les excrémens font ronds & vermiculés.

Couleur. Tout le corps de l'animal eft d'un gris cendré.

Obfervation. Cet animal a cela de fingulier, qu'il nage prefque continuellement à fleur d'eau, le pied retourné en deffus, & la coquille pendante en bas. Pour prendre cette attitude, il monte fur la premiere herbe qu'il rencontre, & quand il eft

arrivé à la hauteur de l'eau, il glisse son pied au-dessus de sa surface en retournant en même tems son corps. Alors sa coquille qui pend en bas lui sert de lest, & son pied qui fait au-dessus comme une goute de cire sur laquelle l'eau n'a point de prise, sert à le faire avancer par ses ondulations, & à le promener par-tout en nageant sur le dos. On le trouve rarement dans une autre position, & c'est pour cela que la surface de l'eau en paroît souvent toute couverte. J'ai vû exécuter la même manœuvre, mais moins fréquemment, au petit coquillage de même genre qui se trouve aux environs de Paris, & que l'on nomme communément la Membraneuse (1).

Ce petit coquillage ne se voit que depuis le mois de septembre jusqu'à celui de janvier, dans les marécages formés par l'eau des pluies qui tombent en juin, juillet, août & septembre. Ces marais sont desséchés pendant cinq à six mois, & pour ainsi dire, brûlés par le soleil le plus cuisant : les coquillages disparoissent alors ; on ne trouve sur la terre que des coquilles abandonnées par leurs animaux que la sécheresse a fait périr. Cependant on en voit reparoître de semblables tous les ans pendant la saison pluvieuse : j'ai même remarqué que plus l'année étoit chaude, plus ils étoient abondans ; & à un tel point qu'un coup de main en enlevoit plusieurs milliers. Comment expliquer cette merveilleuse réproduction ? Comment des œufs aussi délicats & aussi petits que ceux que doivent produire ces petits animaux, peuvent-ils rester dans un terrein aussi aride sans se dessécher entierement ? Comment ces animaux eux-mêmes, s'il est vrai qu'ils se cachent dans le sein de la terre, peuvent-ils résister pendant cinq à six mois aux ardeurs du soleil ?

GENRE III.

LE CORET. *Coretus*, Pl. 1.

LE Coret est un coquillage d'eau douce, qui se trouve aussi fréquemment que le Bulin dans les lieux marécageux de Podor : on pourroit même le regarder comme une espece de Bulin, en ne considérant que certaines parties qui leur sont com-

(1) Buccinum fluviatile, à dextrâ sinistrorsùm tortile, triumque orbium sive nerirodes. *List. hist. Conchyl. tab.* 134. *fig.* 34.

munes; cependant l'animal examiné en détail fera voir des différences notables, qui jointes à la forme singuliere de sa coquille, m'ont déterminé à en faire un genre distingué.

J'en ai rencontré un grand nombre d'especes dans les petites rivieres des environs de Paris; mais celle que je vais décrire est différente & particuliere aux pays situés entre les tropiques. Il n'en est fait mention ni dans les auteurs ni dans les livres des voyageurs; elle est aussi peu connuë dans les cabinets : sa petitesse l'a fait sans doute négliger comme la précédente.

COQUILLE. On peut regarder sa coquille comme un disque également applati sur chacune de ses faces, & d'une ligne & demie au plus de diametre. La lettre E. la donne dans sa grandeur naturelle, & elle est considérablement grossie aux lettres R.V. X. Malgré sa petitesse on distingue facilement les quatre tours

Spires. de spirale dont elle est formée. Les spires sont arrondies, renflées dans leur contour, & laissent entr'elles un sillon circulaire également creusé sur les deux faces de la coquille : mais la maniere dont elles sont tournées verticalement sur elles-mêmes empêche que l'on voie clairement l'extrêmité V, qui devroit

Sommet. faire le sommet. Cette extrêmité est engagée au centre de leurs révolutions, & ne s'éleve pas plus sur une face que sur l'autre, de sorte qu'il paroît assez douteux de quel côté est l'ouverture, à gauche ou à droite de la coquille: il n'y a que l'obliquité de cette même ouverture qui puisse faire connoître quel est le dessus de la coquille, & quel est son dessous.

Ouverture. L'obliquité de l'ouverture O qui est coupée de droite à gauche en descendant, ayant déterminé la face la plus large de la coquille pour son dessus, on s'apperçoit que les spires tournent de droite à gauche, en regardant le plan de la coquille

[redacted]

La tête T t. de l'animal eſt cylindrique, très-étroite dans ſa partie ſupérieure; mais fort étendue ſur les côtés, & prolongée en une membrane qui lui fait un large empattement. Cet empattement prend ſucceſſivement différentes formes, qui rendent quelquefois la tête obtuſe & arrondie T, & quelquefois échancrée t. à ſon extrêmité. Comme il eſt placé aux côtés de la tête, & qu'il eſt plus ſuſceptible de relâchement, lorſqu'il ſe porte en avant il fait une échancrure à ſon milieu; & cette échancrure diſparoît lorſque ce même empattement ſe contracte & eſt tiré en arriere. ANIMAL. Tête.

La bouche B eſt placée au-deſſous de la tête à peu près dans ſon milieu. Les lèvres, lorſqu'elle eſt fermée, lui font prendre la figure d'un T dont la tête ſeroit courbée en arc. En s'ouvrant elle laiſſe appercevoir par intervalles les mâchoires qu'elle renferme. Bouche.

La mâchoire ſupérieure eſt faite en croiſſant, & ſa convexité qui eſt liſſe, regarde en bas: elle paroît immobile. L'inférieure au contraire reſſemble à un tuyau cylindrique ou à une trompe dont l'extrêmité eſt percée, arrondie & armée de pluſieurs rangs de dents, que je ne puis mieux comparer qu'à celles d'une *étrille:* elle ſe porte facilement juſqu'au bord des lèvres. Mâchoires.

Les cornes C. C. ſortent au nombre de deux, de la baſe de la tête aux côtés de laquelle elles ſont attachées, & la ſurpaſſent une fois en longueur. Elles ſont fines, déliées, ſemblables à des aiguilles fort pointues, & ont une grande facilité à ſe courber & à ſe mouvoir en tous ſens. Cornes.

Les yeux Y. Y. ſemblables à deux petits points noirs, ſont comme enchaſſés à la racine des cornes, ſur leur côté intérieur. Yeux.

Le pied P a une longueur preſqu'égale au diametre de la coquille. Il repréſente une ellipſe allongée & un peu moins large que la tête, au-devant de laquelle il s'étend de maniere à la cacher entierement lorſqu'il marche. Ses deux extrêmités ſont également obtuſes, & ſon grand diametre ſurpaſſe ſouvent près de deux fois le petit. Pied.

Pendant que l'animal marche, une grande partie de ſon corps paroît hors de la coquille, ſous la forme d'un long col, à peu près cylindrique, dont la longueur, y compriſe celle de la tête, excéde deux fois ſa largeur. Col.

Au travers de ce col qui eſt aſſez tranſparent, on apperçoit facilement le cœur, & l'on en diſtingue très-bien les battemens. Il eſt placé à ſa droite; particularité qui mérite d'autant plus d'être remarquée, que cette partie affecte toujours la gauche dans le plus grand nombre des Limaçons.

Manteau. Dans cette même ſituation de l'animal, on voit le manteau comme une légere membrane qui tapiſſe les parois intérieures de la coquille juſqu'aux bords de ſon ouverture, dont il lui arrive rarement de s'écarter pour s'étendre au dehors. Il forme du côté gauche, en rapprochant de tems en tems ſes bords, une double ouverture, dont la plus élevée donne paſſage à l'air, & l'autre aux excrémens. Ceux-ci ſont vermiculés, & tournés en demi-cercle.

Sexe. Cet animal eſt, comme le précédent, hermaphrodite de l'eſpece de ceux qui demandent la jonction de deux individus, mais qui ne ſe fécondent pas réciproquement ni en même tems. Il ne jouit pas plus de ce privilége que ceux dans leſquels le ſexe eſt partagé: il eſt vrai qu'il a un avantage de plus qu'eux, c'eſt qu'il peut féconder un individu tandis qu'il eſt fécondé par un troiſiéme, & celui-ci par un quatriéme, & ainſi de ſuite; de ſorte qu'on les voit ſouvent réunis pluſieurs enſemble comme des grains de chapelet.

Il jette un fray ſemblable à un gâteau rond, infiniment petit & gelatineux, qui contient environ cent œufs ronds & applatis, de même ſubſtance, à l'extrêmité deſquels on apperçoit le germe, comme un petit point opaque. Cette gêlée & les œufs ſont de couleur de ſuye ou d'un brun rougeâtre, & tranſparens.

Dans quelques-uns j'ai vû ſortir du côté gauche, entre le col & le manteau, une eſpece d'oreillette triangulaire & charnue qui ſe montroit quelquefois au dehors; dans d'autres il ne ſe manifeſtoit rien de ſemblable. Peut-être l'analogie me fera-t-elle connoître un jour l'uſage de cette partie vûe dans un animal de même genre & plus grand que celui-ci.

Couleur. Ce petit animal eſt tout noir ou du moins d'un brun noir. Sa coquille qui eſt tranſparente & fauve lorſqu'elle eſt vuide, paroît noire quand il la remplit.



GENRE IV.

LE PIETIN. *Pedipes*. Pl. 1.

ON appellera, si l'on veut, avec moi du nom de Piétin un nouveau genre de coquillage marin, que j'ai trouvé en grande quantité autour de l'isle de Gorée. Je le nomme ainsi à cause de la maniere singuliere dont il marche avec les deux talons dont son pied semble être formé, comme on le verra ci-après dans la description de cette partie. Pour découvrir ce petit coquillage, il faut le chercher dans les cavités des rochers que l'on nomme mâchefer dans le pays. C'est là, & sur-tout dans ceux qui sont exposés aux grands coups de mer, qu'il se tient caché.

Sa coquille n'est figurée nulle part (1) : elle se rencontre dans peu de cabinets, & je ne l'ai vûe que dans ceux où je l'ai envoyée. Elle est fort dure & épaisse, comme la plûpart des coquilles marines. Sa forme représente un ovoïde arrondi dans son contour, obtus à sa base, & pointu au sommet. Elle n'a que trois lignes de longueur, & deux lignes un quart de largeur, c'est-à-dire, que sa longueur excède sa largeur à peine d'une moitié. La figure *E* la représente dans sa grandeur naturelle, qui est grossie de beaucoup dans les figures G S N. COQUILLE.

On y compte six tours de spirale qui descendent de droite à gauche, au contraire de celles du Bulin & du Coret ; & je suis bien-aise d'avertir que tous les coquillages qui suivent celui-ci ont leurs spires tournées de même. Elles sont peu renflées, & par conséquent peu distinctes ou fort étroitement liées les unes aux autres. La premiere spire, celle où est l'ouverture, a une telle disproportion avec les autres, qu'elle les efface toutes : celles-ci sont à son égard, ce qu'est un mammelon pointu sur un tetton bien rond. Spires.

Vingt-cinq sillons assez légers, sont distribués assez également sur toute la surface extérieure de la premiere spire ; ils la suivent dans sa longueur, & par-là coupent la coquille transversalement, mais dans une direction oblique. Ces vingt-cinq sillons se réduisent à huit dans la seconde spire, à trois dans

(1) Je ne sçai si l'on pourroit y rapporter celui-ci de Lister :
Cochlea compressa fusca fasciata, brevior, sinu longo ad rostrum notabili. *Lister. Hist. Conchyl. tab.* 577. *fig.* 32.

la troisiéme, & diminuent ainsi insensiblement jusqu'à la pointe du sommet où elles disparoissent.

Ouverture. L'ouverture est des plus singulieres. On peut la regarder comme une ellipse dont le contour est très-irrégulier. Son grand diametre est double du petit : il est parallele au grand diametre de la coquille, & un peu plus long que le sommet. L'irrégularité qu'on observe dans son contour vient des dents qui en bouchent une bonne partie : on en distingue deux médiocres à sa droite & autant à sa gauche, vers le milieu de sa longueur, & une cinquiéme infiniment plus grosse que les autres : celle-ci est placée à l'extrêmité inférieure de l'ouverture, & s'éleve jusqu'au tiers de sa longueur comme une languette qui la divise obliquement en deux parties inégales. Toutes ces dents sont dans l'intérieur de l'ouverture : je parlerai de leur usage ci-après.

La lèvre droite de l'ouverture est simple & fort tranchante : la gauche au contraire est arrondie, & recouverte d'une large bande, luisante & d'un beau poli.

Couleur. Quelques-unes de ces coquilles sont d'un fauve clair, & d'autres sont d'un blanc sale. La lèvre gauche de l'ouverture est communément assez blanche.

ANIMAL. L'animal qui habite cette coquille est fort petit en comparaison d'elle.

Tête. Sa tête T forme un croissant qui a une fois plus de largeur que de longueur. Elle est arrondie à son extrêmité qui est échancrée.

Bouche. Au milieu de sa longueur & en dessous est placée la bouche B, dont l'ouverture est formée par deux lignes horizontales jointes par une ligne verticale. Sa situation lui donne la figure d'une H couchée sur le côté.

Le jeu des lèvres qui forment cette bouche, ne consiste que dans un mouvement latéral qui les éloigne & les rapproche alternativement de la ligne verticale. Les dents sont semblables à celles du Coret (1).

Cornes. Les cornes C. C. sont assez épaisses & cylindriques, c'est-à-dire, égales en grosseur depuis leur racine jusqu'à leur extrêmité. Elles ont moitié plus de longueur que la tête, du milieu de laquelle elles sortent. Dans leur situation naturelle elles

(1) Voyez la page 9.

ſe portent verticalement en haut, au contraire de ce que l'on voit dans la plûpart des coquillages qui les portent ou en devant ou ſur les côtés.

Ses yeux ſont petits, ovales Y Y, une fois plus longs que larges, & placés entre les cornes & la tête, de maniere que leur grand diametre eſt parallele à ſa longueur. Yeux.

Le pied P. J. K. de cet animal eſt ce qu'il a de plus ſingulier. Sa forme eſt elliptique, arrondie aux extrêmités. Il a deux fois plus de longueur que de largeur, & il eſt preſqu'une fois plus court que la coquille. Mais ce qui le rend remarquable, c'eſt qu'il paroît compoſé de deux talons ſemblables P. K. poſés à chacune de ſes extrêmités. Ces talons laiſſent entr'eux un eſpace vuide & creuſé profondément J, qui donne à ce pied la forme d'un pié-bot, auquel on peut très-bien le comparer. Pied.

Quant à la maniere dont il fait agir ce pied, voici ce que j'ai obſervé pluſieurs fois. Lorſqu'il veut marcher, il s'affermit ſur le talon poſtérieur K, & porte le talon antérieur P en avant & auſſi loin que le peut permettre la partie creuſe J, qui eſt ſuſceptible d'un relâchement conſidérable: il rapproche enſuite le talon poſtérieur K de maniere qu'il touche l'antérieur P, & fait avancer tout ſon corps d'un eſpace égal à celui qui les tenoit ſéparés. Ce premier pas fait, il en recommence un ſecond, en prenant pour point d'appui le talon poſtérieur pendant que l'antérieur avance, & faiſant réciproquement ſervir celui-ci de point d'appui au talon poſtérieur pour le ramener à lui. On peut croire que ce mouvement exécuté avec une certaine vîteſſe doit accélerer conſidérablement ſa marche; auſſi y a-t-il peu de grands coquillages, que celui-ci, tout petit qu'il eſt, ne devance de beaucoup, quand il veut ſe donner la peine de marcher. C'eſt de la ſingularité de cette démarche que j'ai emprunté le nom de Piétin que je donne à ce coquillage.

On ne voit pas d'abord quel peut être l'uſage de la grande dent qui eſt en bas de l'ouverture de la coquille, & l'on ne s'imagineroit guères qu'elle ſert à tenir écartés les deux talons dont je viens de parler. Cependant c'eſt un fait qui devient hors de doute lorſqu'on obſerve l'animal entrer & ſortir pluſieurs fois de ſa coquille: alors on voit ſes deux talons ſe re-

tourner de côté, & paffer l'un à droite & l'autre à gauche de la dent, qui étant prolongée jufques dans l'intérieur de la coquille, comme je m'en fuis affuré en la coupant en deux, les tient toujours éloignés l'un de l'autre, à quelque profondeur qu'ils la pénétrent.

Manteau. Le manteau eft une membrane épaiffe qui fe répand dans l'intérieur de la coquille, jufques aux bords de fon ouverture, & laiffe à droite un petit trou rond auquel répond l'anus.

Couleur. Le corps du Piétin eft d'un blanc fale; mais fes yeux & fes cornes tirent fur le noir.

GENRE V.

LE LIMAÇON. *Cochlea.*

ON connoît parfaitement le Limaçon, & il y en a de tant d'efpéces dans tous les jardins & dans les campagnes, qu'il n'eft prefque perfonne qui n'en ait vû l'animal vivant. Il n'y en a qu'une efpéce au Sénégal; mais elle eft beaucoup plus grande que toutes celles que nous connoiffons en Europe, & elle furpaffe plus d'une fois celle que nous appellons à Paris le Vigneron, en latin *Pomatia*. Je ne l'ai trouvée que dans un feul endroit, où elle étoit à la vérité fort commune, furtout pendant le mois de feptembre. C'étoit dans une prairie affez aride, éloignée d'une petite demi-lieue de la mer, derriere le village de Portudal, que les négres appellent autrement *Sáli*, à neuf lieues environ dans le fud de l'ifle de Gorée.

1. LE KAMBEUL. *Pl.* 1.

Buccinum exoticum variegatum lævius [illegible]. *Colum. Aquat. pag.* 16 & 18.

Buccinum majus feptem fpirarum ex rufo radiatum. *Lifter. hift. Conchyl. tab.* 9. *fig.* 4.

Buccinum idem minus radiatum. *Ejufd. ibid. tab.* 10. *fig.* 5.

Buccinum radiatum, medio primo orbe leviter acuto. *Ejufd. ibid. tab.* 11. *fig.* 6.

Cochlea ftrictior, latis fafciis rufefcentibus per longum ductis diftincta, columellâ albâ. *Ejufd. ibid. tab.* 578. *fig.* 33.

Cochlea oblonga, exotica, lævis. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 145. *tab.* 44. *fig.* 7.

Buccin d'une fort belle couleur d'agathe barïolée de rouge & de couleur

fauve, avec une bouche fort évafée & toute unie. *Hift. Conch. p.* 270. *planc.* 13. *fig. E.*

Buccinum fluviatile majus, læve, labio interno repando, ex carneo, fulvo, albido, & purpurafcente colore fafciatum, aliquando lineis interfectis punctatum, nebulatum, & marmoris inftar lucidè & eleganter variegatum. *Gualt. Ind. pag. & tab. 6. fig. C.*

Buccinum fluviatile, idem minus, candidum, & in primâ & in fecundâ fpirâ lineâ fubrubrâ circumdatum. *Ejufd. ibid. fig. D.*

Tuba phonurgica torofa : ex rufo radiata, Lifteri. *Klein. tent. pag.* 34. *fpec.* 1. *n.* 5.

Tuba phonurgica fpiris planis : fafciata : perlonga, lata, ex rubro fafciata, columelle albâ, Lifteri. *Ejufd. ibid. fpec.* 2. *n.* 1. *e.*

La coquille du Kambeul parvenu à fon dernier période d'accroiffement, a trois pouces & demi de longueur & un pouce & demi de largeur, c'eft-à-dire, que fa longueur furpaffe une fois, & même davantage, fa largeur. C'eft une efpece d'ovoïde obtus & arrondi à fon extrêmité fupérieure, & pointu au fommet. Elle eft mince, légere, fragile, & compofée de dix fpires, liffes, unies, peu renflées, bien diftinguées les unes des autres, & qui tournent en defcendant de droite à gauche. COQUILLE. Spires.

Son ouverture G qui eft à droite, forme une ellipfe arrondie en haut, pointuë par en bas, & près de moitié plus courte que le fommet. La lèvre droite eft mince, aiguë, tranchante fur les bords, & fe replie un peu à fon extrêmité fupérieure fur la lèvre gauche qui eft arrondie & fermée prefqu'entierement par la feconde fpire. Ouverture.

Sa furface extérieure eft recouverte d'un périofte membraneux & extrêmement mince, qui n'empêche pas de voir fes couleurs. Les jeunes font d'un fond blanc ou agathe, marbré de plufieurs bandes longitudinales, ondées, d'un brun trèsfoncé, qui devient fauve dans les moyennes, & qui difparoît entierement dans les vieilles; celles-ci font d'un blanc fale qui tire fur l'agathe vers le fommet. Périofte. Couleur.

Je connois deux variétés de cette coquille; l'une une fois plus petite que l'autre, & beaucoup plus allongée proportionnellement à fa largeur : les bandes qui la colorent font auffi moins ferrées, mais plus foncées. La coquille que Lifter a figurée à la planche 10, *fig.* 5, de fon Hiftoire Conchyliologique, eft une jeune de cette variété; celle qu'il a donnée à Variétés.

la planche 9, *fig.* 4, en eſt une grande, ainſi que celles de la planche 6, *fig.* C & D. de Gualtieri.

L'autre variété eſt celle que j'ai décrite, & dont je me ſuis contenté de figurer une moyenne. La figure 7 de la planche 44 de Petiver, & la *fig.* 6 de la *pl.* 11 de Liſter, donnent une jeune coquille de cette variété; Columna, pag. 16; l'Hiſtoire de la Conchyoliologie, pl. 13, fig. E; & Liſter, *pl.* 578, *fig.* 33, en repréſentent une de moyenne grandeur.

Malgré les variétés auxquelles ſont ſujettes ces coquilles, tant dans leur grandeur que dans les proportions de leurs parties, elles n'ont toutes qu'un même nombre de ſpires, qui augmente avec l'âge depuis trois juſqu'à dix.

ANIMAL. Tête. La tête T de l'animal que renferme cette coquille, a la forme d'une demie ſphere, convexe en deſſus, applatie en deſſous, & arrondie à ſon extrêmité. Elle a une fois plus de largeur que de longueur, & ne paroît pas diſtinguée du col qui ſort d'une longueur égale à celle de la moitié de la coquille. Tous deux ſont ridés comme le reſte du corps, & relevés de petits grains ſemblables à autant de petites verruës, qui en rendent la ſurface rude & âpre au toucher.

Cornes. De l'extrêmité de la tête ſortent quatre cornes, dont deux plus grandes C. C. ſont placées en deſſus & ſur ſes côtés, & les deux autres plus petites D. D. ſont entre celles-ci fort proches de la bouche. Toutes ſont cylindriques, terminées par un bouton; & elles ont cela de particulier qu'elles ſont creuſes en dedans, & ſemblables à un tuyau dans lequel paſſe un nerf qui vient s'attacher à leur extrêmité. Ce nerf ſert à les replier au-dedans d'elles-mêmes comme dans un fourreau, & à les rentrer entierement dans la tête, au gré de l'animal: particularité que je n'ai encore remarquée que dans le genre du Limaçon. Les deux grandes cornes C. C. ſont environ deux fois plus longues que les petites D. D.

Yeux. Les yeux ſont deux petits points noirs peu ſaillans, placés au ſommet des deux grandes cornes en Y Y.

Bouche. La bouche B eſt marquée par un petit ſillon en forme d'Y grec, aſſez difficile à diſtinguer au milieu de la tête qu'elle fait paroître comme échancrée.

Mâchoires. Lorſqu'on preſſe la tête, ou que l'animal veut manger, on voit ſortir deux mâchoires, dont la ſupérieure J. i. repréſente

sente un croissant ou un fer à cheval cartilagineux, élevé de cinq à six grosses canelures qui débordent en bas & font l'office d'autant de dents.

La mâchoire inférieure ne consiste que dans le palais inférieur de la bouche, qui est tapissé d'une membrane coriace, mais extrêmement mince, blanche & transparente, sur laquelle sont distribuées longitudinalement sur deux cens rangs environ vingt mille dents, semblables à autant de crochets courbés en arriere. Ces crochets sont si petits qu'on a peine à les sentir au toucher; on ne les distingue parfaitement qu'au microscope. On a figuré en *n.* cette membrane telle qu'elle se présente sur les bords de la bouche, quand l'animal se dispose à manger; & elle est développée à la lettre N. pour faire voir le nombre & la disposition de ses dents.

Le manteau est une membrane charnue & épaisse M, attachée comme une espece de collier à la racine du col de l'animal. Elle tapisse les parois intérieures de sa coquille, au bord desquelles elle forme un bourrelet arrondi, qui ne sort point au dehors. Elle est percée sur la droite de l'animal d'un trou ordinairement rond A, qui donne passage à l'air & aux excrémens. Ceux-ci sont cordés en petits tourillons. Manteau.

Le pied P a la forme d'une ellipse fort alongée, dont la longueur est triple de sa largeur, & égale à la longueur de la coquille. Il est convexe & fort ridé en dessus, applati en dessous, pointu à son extrêmité postérieure, & obtus à l'extrêmité antérieure, qui cache ordinairement le dessous de la tête en s'avançant jusques sur la bouche. Pied.

On sçait que le Limaçon est hermaphrodite, & que chaque individu réunit en lui les deux sexes. Il peut en faire usage en même tems; mais il ne peut se passer du concours d'un autre individu pour opérer la fécondation. Sexe.

L'ouverture tant de la partie mâle que de la partie femelle, ne se trouve que difficilement: il faut la chercher entre les deux cornes qui sont sur la droite de l'animal.

Ceux que je trouvai en septembre à Portudal ayant été gardés quelques jours, mirent bas plusieurs œufs de trois lignes de long, sur deux lignes & davantage de largeur. Ces œufs étoient couverts d'une croute assez dure & jaunâtre. On en voit un de grandeur naturelle à la lettre O.

Couleur. La couleur de l'animal eſt cendrée en deſſus, & blanchâtre en deſſous.

Obſervation. Cette eſpece de Limaçon eſt appellée par les nègres du nom de *Kambeul*, que je lui ai conſervé. Il y a apparence qu'elle paſſe l'hiver ou la ſaiſon ſéche dans un profond aſſoupiſſement, comme font les Limaçons de l'Europe: car j'en trouvai pluſieurs qui s'étoient à demi enterrés, dès le mois de ſeptembre, au pied des arbres & dans les brouſſailles les plus épaiſſes. Quelques-uns avoient même déja fermés très-exactement l'ouverture de leur coquille avec un couvercle de matiere blanchâtre & plâtreuſe, pour ſe garantir contre les longues ſéchereſſes qui devoient continuer depuis le mois d'octobre juſqu'à celui de juin de l'année ſuivante. Ce couvercle fermente, comme la coquille, avec l'eau-forte.

2. LE POUCHET. *Pl.* 1.

Je donne le nom de Pouchet à une ſeconde eſpece de Limaçon terreſtre, que j'ai trouvée abondamment ſur le ſommet des montagnes de l'iſle Ténérif, l'une des Canaries, à plus de cinq cens toiſes de hauteur.

Turbo variegatus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 74. *fig.* 74.
Serpentulus ore labiato acutangulo, edentulo: ſerpentulus varius; qui turbo variegatus; Liſteri. *Klein. tent. p.* 9. *ſpec.* 1. *n.* 6. *tab.* 1. *fig.* 18.

COQUILLE. Sa coquille eſt médiocrement épaiſſe, & ſi applatie, que ſa largeur, qui eſt communément de neuf lignes, eſt double de ſa longueur. Spires. Elle n'a que cinq ſpires peu renflées, mais bien diſtinguées, & coupées tranſverſalement par un grand nombre de canelures fort ſerrées & courbées en arc. Son ſommet eſt convexe & fort obtus.

Ouverture. L'ouverture eſt preſque ronde, une fois moindre que la largeur de la coquille, applatie comme elle, & tournée entierement ſur la face oppoſée au ſommet. La lèvre droite qui en environne les trois quarts, eſt fort large, tranchante, & repliée horizontalement au dehors. Lorſque le plis de cette lèvre eſt enlevé par accident, de deſſus le milieu de la coquille vers l'angle de la lèvre gauche, on découvre en cet endroit un ombilic très-profond qu'elle cachoit entierement à la vûe.

Sa couleur est olivâtre ou cendrée pendant que l'animal vit ; mais lorsqu'elle a resté quelque tems à l'air après la mort de l'animal, elle rougit, & blanchit peu après. Couleur.

GENRE VI.

L'ORMIER. *Haliotis.*

1. L'ORMIER. *Pl.* 2.

Λεπὰς ἀγρία, θαλάττιον οὖς quibusdam. *Aristot. hist. Anim. lib.* 4. *cap.* 4.
Patella altera major. *Belon. Aquat. lib.* 2. *pag.* 395.
Auris marina. *Rondel. Pisc. pars* 2ª. *edit. lat. pag.* 5.
L'Oreille marine. *Rondel. Poiss. part.* 2. *édit. franç. pag.* 3.
Auris marina. *Bossuet. Aquat. pars alt. pag.* 6.
Patella major Bellonii. *Gesn. Aquat. pag.* 808.
Auris marina seu Patella fera Rondeletii. *Ejusd. pag.* 807.
—— *Aldrov. Exang. pag.* 550 *&* 551. *fig.* 1. *ad* 9.
Otion sivè Auricula alia. *Ejusd. pag.* 551.
Patellæ feræ sivè Aures marinæ. *Jonst. Exang. tab.* 17. *fig.* 4 *&* 5.
Auris marina, Bellonio Patella major. *Bon. recr. p.* 91. *class.* 1. *n.* 10 & 11.
Auris marina quibusdam. *List. hist. Anim. pag.* 167. *tab.* 3. *fig.* 16.
Auris marina major, latior, plurimis foraminibus, eorumve vestigiis ad 40 circiter conspicua, claviculâ elatâ, ex Angliâ. *Ejusd. hist. Conchyl. tab.* 611. *fig.* 2.
Auris marina minor, densè striata, ex margine internâ ; ex Africâ. *Ejusd. ibid. tab.* 612. *fig.* 3.
Auris marina aspera, claviculâ latâ, compressâ, item limbo valdè lato insignita. *Ejusd. ibid. fig.* 4.
Auris marina ingens, profunda, sulcata. *Ejusd. ibid. tab.* 613. *fig.* 5.
Auris marina lævis, è flavo viridescens, columellâ planâ, & paulatim cavatâ. *Ejusd. ibid. tab.* 614. *fig.* 6.
Auris marina. *Rumph. Mus. pag.* 121. *tab.* 40. *fig. G. H.*
Auris marina, Bellonio patella major. *Mus. Kirk. pag.* 436. *n.* 10 & 11.
Auris marina striata & rugosa. *Lang. meth. pag.* 55.
Auris marina margaritifera, septem foraminibus. *Hist. Conchyl. p.* 242. *planc.* 7. *fig. A.*
Oreille de mer, percée de trous, nacrée en dedans, ayant plusieurs semences de perles dans son milieu, entr'autres une perle ronde & belle qui se distingue des autres. *Ejusd. ibid. p.* 245.
Auris marina sex foraminibus. *Ejusd. ibid. pag.* 242. *fig. B.*
Oreille de mer plus petite de moitié, plus belle, & remarquable par la beauté de son orient, la rondeur & l'uni de ses bords ; & la belle marbrure verte & blanche de sa robe ; elle est percée de six trous à l'ordinaire. *Ejusd. ibid. pag.* 245.

Oreille bigarrée de taches rouges, sur un fond blanc; ses rides sont très-saillantes, ainsi que son œil, avec des bords inégaux & déchiquetés. *Ejusd. ibid. fig. D.*

Oreille qui n'est différente de la premiere marquée A, que parce qu'elle n'a point de perles, qu'elle n'a que six trous, & que son épiderme ôté, elle montre une robe bariolée de verd & de grandes taches brunes. *Ejusd. ibid. fig. F.*

Auris marina leviter striata, ex flavo viridiscens rondeletii. *Gualt. Ind. pag. & tab. 69. fig. A.*

Auris marina maxima profondè sulcata, intùs & extrà argenteo cæruleo colore nitens Bonanni. *Ejusd. ibid. fig. B.*

Auris marina leviter striata, lucidè albidâ, plusquàm sexdecim foraminibus distincta. *Ejusd. ibid. fig. C.*

Auris marina, striis flexuosis & sulcatis, fusca, intùs ex cæruleo argentea, Bonanni. *Ejusd. ibid. fig. E. L. M.*

Haliotis striata rugosa. *Linn. Faun. Suec. pag. 379. n. 1326.*

Auris marina. *Ejusd. syst. nat. ed. 6. pag. 74. n. 232.*

Auris lævis: latior; cretata; granulata; Rumphii. *Klein. tent. p. 19. spec. 1. n. 2. tab. 7. fig. 113.*

Auris striata: tennis; lata; leviter striata; Rumphii. *Ejusd. ibid. spec. 2. n. 1.*

Les François l'appellent, Ormier, Oreille marine, *ou* Oreille de mer.

Les Anglois, Mother of Pearl. *Lang.*

Les Allemands, Meer Chreen. *Lang.*

Les Malais, Telinga maloli *ou* Bia sacatsjo. *Rumph.*

Les Amboinois, Hovileij. *Rumph.*

COQUILLE. La figure de la coquille de l'Ormier lui a fait donner le nom d'Oreille, parce qu'en effet elle représente assez bien l'oreille de l'homme. Si on la considere au dehors dans la situation naturelle de l'animal lorsqu'il marche, elle paroît comme un bassin oval renversé, c'est-à-dire, dont la convex té est tournée en dessus. Alors on apperçoit vers son extrêmité Spires. postérieure & un peu sur la droite, trois tours de spirale assez élevés pour former en cet endroit une espece de mammelon à trois étages. On voit encore un rang de trous ronds, disposés sur une ligne courbe, parallele à la longueur de la coquille, & à une distance à peu près égale de son bord droit & du milieu de sa largeur. Cette rangée de trous, qui sont au nombre de sept, se termine au milieu de sa longueur; mais elle est continuée par un grand nombre de tubercules ou de mammelons qui suivent ses bords & ne finissent qu'avec

le premier tour de ſpirale. Ces mammelons ſont comme les veſtiges des trous : j'en ai compté près de cinquante.

Le reſte de la ſurface extérieure de la coquille eſt coupé par un nombre infini de ſillons creuſés légerement & fort proches les uns des autres. Ils ont tous leur origine au ſommet, & vont en prenant la courbure d'un demi-cercle, ſe répandre ſur toutes les parties du bord droit de la coquille, où ils ſe perdent.

Quant à ſa ſurface intérieure, elle eſt d'une nacre du poli le plus beau & le plus luiſant. Les trois tours de ſpirale qui ſont en relief au dehors de la coquille, paroiſſent ici en creux. Le bord des trous n'eſt pas non plus tranchant en dedans comme il l'eſt au dehors.

Cette coquille eſt aſſez épaiſſe, & l'on en trouve de différentes grandeurs. Les plus grandes que j'aie vû avoient quatre pouces & davantage de longueur, deux pouces un quart de largeur, & environ un pouce de profondeur.

L'ouverture eſt ovale ou elliptique, à peu près de la forme & de la grandeur de la coquille. Sa lèvre droite eſt courbée en arc, mince dans les jeunes, épaiſſe dans les vieilles, & tranchante ſur les bords: la lèvre gauche au contraire eſt épaiſſe, repliée comme un large bourrelet au dedans de la coquille, & nacrée comme elle. Si l'on met cette coquille au nombre de celles qui ſont tournées en ſpirale, comme on ne peut s'en diſpenſer, ſon ouverture ſe trouvera placée à la droite de tout le corps des ſpires; & les ſpires elles-mêmes priſes du bord droit de l'ouverture, tourneront par derriere l'animal en deſcendant de ſa droite vers ſa gauche. Ouverture.

Le fond de la couleur de la coquille eſt rouge de chair au dehors, quelquefois ſans mêlange, & ſouvent marbré de blanc. L'eſpace que les trous laiſſent entr'eux eſt rempli par une petite bande blanche qui va ſe perdre dans le bord voiſin. Au dedans elle eſt recouverte d'une nacre éclatante, dont la couleur paſſe alternativement du blanc au verd, & du verd au violet, ſuivant les différens aſpects ſous leſquels elle ſe préſente. Couleur.

On remarque une ſi grande variété dans la forme & la couleur de la coquille de l'Ormier, qu'il n'eſt pas étonnant que les Auteurs en ayent fait trois ou quatre eſpeces diffé- Variétés.

rentes. Il y en a d'ovales alongées, & de courtes. Les jeunes sont plus applaties & ont moins de trous & de sillons que les vieilles. Dans celles-ci on compte sept trous & cent cinquante sillons; les jeunes, au contraire, n'ont que trois ou quatre trous & cinquante ou soixante sillons. Ce n'est que dans les jeunes qu'on peut juger de leur couleur; car il est rare que les vieilles ne soient couvertes d'un limon gras & verdâtre, ou enveloppées d'une croute pierreuse qui les défigure: il faut les en dépouiller pour découvrir leur couleur naturelle, qui est, comme je l'ai dit, un fond rouge marbré de blanc.

Il y a encore quelques différences dans l'intérieur des unes & des autres. Dans les vieilles la nacre forme des ondes assez inégales, qui vont aboutir au creux du sommet ou de la volute; on y trouve aussi fort souvent de petites perles: au lieu que sa surface est égale & unie dans les jeunes.

Observation. Il n'est pas facile d'expliquer comment se forment les trous de la coquille de l'Ormier; mais on remarque très-bien qu'à mesure que la coquille s'agrandit, il se fait sur ses bords un nouveau trou, dont le commencement n'est d'abord qu'une échancrure. Cette échancrure augmente peu après, & devient un trou rond, qui est porté insensiblement vers le milieu de la coquille par les additions continuelles qui se font à ses bords, & se ferme ensuite à son tour, comme ceux qui l'ont précédés.

ANIMAL. Tête. La tête T de l'Ormier est grosse, cylindrique, d'une largeur égale à sa longueur, applatie à son extrémité, & comme tranchée obliquement en dessous.

Bouche. On y voit l'ouverture de la bouche B, semblable à un petit sillon qui se trouve vertical lorsque la tête s'étend, & qui devient parallele à sa longueur lorsqu'elle se courbe en dessous.

Cornes. Quatre cornes de figure & de longueur différentes prennent naissance de l'origine de la tête. Les deux plus grandes C. C. sont de figure conique, un peu applaties, quatre à cinq fois plus longues que larges, & un peu plus longues que la tête.

Les deux autres D. D. sont une fois plus courtes, taillées en prisme à trois angles, dont la longueur est double de la largeur. Par leur situation elles se trouvent du côté extérieur des plus longues cornes C. C. à une fort petite distance d'elles. Elles sont libres & dégagées de tous côtés, excepté à leur

base, où une membrane N. assez légere, fort ample, & comme déchirée sur ses bords, vient les joindre avec la tête.

Les yeux Y. Y. ne semblent être que deux petits points noirs. Ils sont portés comme ceux du Limaçon, sur le sommet des cornes extérieures & prismatiques D. D. Yeux.

Le manteau n'est pas une partie bien apparente dans cet animal. Ce n'est qu'une membrane assez mince M M, qui s'étend sur toute la surface intérieure de la coquille, & paroît rarement hors de ses bords. On ne la soupçonneroit pas en ne regardant que le dos de l'animal, si les deux extrêmités antérieures, celle de la droite & celle de la gauche qui se terminent en pointe vers l'origine du col, ne se montroient sous la forme de deux languettes triangulaires, tantôt par le second, tantôt par le troisiéme trou le plus proche du bord de la coquille par où on les voit sortir L. Manteau.

Je ne connois pas de coquillage dont le pied soit mieux orné que celui de l'Ormier. Il est extrêmement gros, comme dans la plûpart de ceux dont la coquille est fort évasée; & il déborde considérablement la sienne quand il marche. Vû en dessous P. il représente une ellipse dont l'extrêmité antérieure ou la plus proche de la tête, est coupée au milieu de sa largeur par une crenelure triangulaire assez profonde. En dessus il est convexe, & orné, à quelques lignes de ses bords, de deux franges, ou, pour mieux dire, de deux fraises F. G. qui en font le tour. Ces deux fraises sont bien distinguées l'une de l'autre dans leur partie postérieure & sur les côtés, jusqu'à la racine de la tête, où elles se réunissent en une membrane N. déchirée & frangée sur les bords, qui la recouvre ordinairement comme avec les yeux & les cornes, de maniere qu'il est rare qu'elle paroisse aussi clairement que j'ai été obligé de la représenter dans la figure, pour mettre au jour ces différentes parties dont la singularité méritoit quelques détails. Pied.

Chaque fraise est formée d'une membrane assez épaisse, qui prend naissance de la substance même du pied. Ses bords sont découpés profondément d'environ quarante canelures figurées en croissant. Du fond de chaque croissant il sort un filet semblable à une soye très-déliée, qui a le double de leur longueur. Leurs cornes sont aussi terminées par un filet; mais il est rameux & subdivisé en plusieurs branches. La disposition

de ces deux fraises en falbalas, & la quantité prodigieuse de filets dont elles sont bordées, font un très-bel effet & sont une riche parure sur le pied de cette espece d'Ormier.

Couleur. Il y a peu de coquillages dont l'animal soit aussi varié pour la couleur. Sa tête est d'un cendré-noir, traversé par un grand nombre de petites raies blanches. Les colomnes ou les prismes qui portent les yeux, & la membrane ou la coëffe qui recouvre la tête, sont d'un verd-pâle. Le blanc fait la couleur du dos de l'animal, & du dessous de son pied. Son manteau est aussi blanc, avec un bordé de verd. La partie supérieure du pied & ses deux franges en falbalas, sont bigarrées de taches blanches, mêlées avec de petites raies noirâtres.

Observation. Tous les rochers de la côte du Sénégal nourrissent une quantité prodigieuse de ce coquillage. Je l'ai comparé à ceux qui naissent sur les côtes de la France, & je n'ai trouvé aucune différence ni dans les coquilles, ni dans l'animal qu'elles renferment. Le goût est aussi le même, & les nègres qui habitent les bords de la mer, le mangent comme font les françois de nos côtes. Voilà des coquillages semblables qui habitent des climats bien différens pour la température. Je les ai observés aux isles Canaries & aux Asores : on les a vûs dans la Suède : ils se trouvent donc sur toutes les côtes depuis la ligne jusqu'au soixante-neuviéme degré de latitude, & peut-être au-delà. Cela ne doit-il pas faire soupçonner qu'il regne une température à peu près égale dans les mers les plus opposées? Cette température pourroit peut-être se trouver à une certaine profondeur qu'il seroit à propos que ceux qui habitent les côtes voulussent se donner la peine d'observer.

2. LE SIGARET. *Pl.* 2.

La coquille que j'ai fait représenter à la figure 2. appartient vraisemblablement à un animal bien différent de celui de l'Ormier : mais comme je ne l'ai point vû, je ne puis rien en dire. Je rapproche seulement sa coquille de la sienne, comme ont fait plusieurs Auteurs modernes ; & je les suis d'autant plus volontiers, que je n'en ai observé aucune à laquelle elle ressemble davantage, quoiqu'elle en differe encore à bien des égards.

Cochlea depressâ, ore admodum expanso, leviter striata. *List. hist. Conch. tab.* 570. *fig.* 21.

Patella octava. *Rumph. Mus. pag.* 123. *tab.* 40. *fig. R.*

—— *Mus. Kirk. pag.* 475. *num.* 404.

Auris Bahamica non perforata. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 587. *tab.* 12. *fig.* 4.

Oreille de mer qui n'a point de trous & qui n'est point nacrée, avec une volute en dedans détachée de son bord. *Hist. Conchyl. pag.* 242. *pl.* 7. *fig. C.*

Auris marina foraminibus carens, spirâ internâ admodùm à circuitu distinctâ, & nullo modo intùs splendida. *Ejusd. ibid.*

Auris marina magis depressa, ore magis expanso, minutissimè striata, sed nullis foraminibus distincta, candidissima. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 69. *litt. F.*

Catinus lactis. *Klein. Tent. pag.* 19. *tab.* 7. *fig.* 114.

Cidaris ore admodum expanso; depressa; leviter striata Listeri. *Ejusd. pag.* 21. *spec.* 1.

Sa coquille n'est ni nacrée ni percée comme celle de l'Ormier; mais son ouverture est presqu'aussi évasée, quoique moins allongée. Sa lèvre gauche a un bord beaucoup plus large & moins épais, & l'on apperçoit quelquefois à son origine un petit ombilic. COQUILLE. Ouverture.

Elle est formée de quatre tours de spirale mieux marqués. Ces spires sont entourées d'un grand nombre de canelures très-fines & fort serrées, que d'autres canelures presqu'insensibles coupent à angles droits. Spires.

Sa couleur est quelquefois blanche, & quelquefois fauve tant en dehors qu'en dedans. Lorsqu'elle est fauve, elle est traversée par cinq ou six bandes moins foncées. Couleur.

J'ai trouvé cette espece assez fréquemment dans les sables de l'embouchure du Niger.

GENRE VII.

LE LEPAS. *Lepas.*

LEpas, en grec, signifie une Ecaille. Aristote & les Grecs de son tems ont donné ce nom au coquillage dont il est question, autant à cause de sa forme, que parce que les rochers sur lesquels il s'attache en grande quantité, paroissent écailleux ou couverts d'écailles. Ce nom est aujourd'hui si en usage

en France, que je ne crois pas qu'on veuille lui substituer celui de *Patella*. Ce synonyme inconnu dans l'ancienne latinité, & imaginé par les traducteurs modernes d'Aristote, ne répond aucunement au terme de Lépas. Il présente même une idée qui ne lui convient point; car *Patella* traduit en françois, signifie un petit plat: or il y a peu de Lépas dont la coquille ait cette figure: la plûpart s'en éloignent même assez, les unes étant percées, les autres écailleuses, ou faites en bateau, &c.; & il n'est pas naturel à un plat d'être percé, d'être écailleux ou chambré comme un bateau. Ces raisons, indépendamment de l'autorité d'Aristote, sont je crois suffisantes pour justifier le choix que j'ai fait du nom donné par cet auteur, le plus ancien que nous connoissions parmi les naturalistes.

Le genre du Lépas renferme des animaux si bizarres & si peu constans, tant dans leur figure que dans leur coquille, que l'on ne pourroit jamais le fixer, si l'on n'avoit égard à l'ensemble de leurs rapports; & si je le rapproche de l'Ormier, c'est moins parce qu'il lui ressemble à certains égards, que parce qu'il n'y a point de coquillage avec lequel il convienne davantage. L'animal du Lépas a tantôt deux yeux & deux cornes, & tantôt il en manque; tantôt ses yeux sont placés au côté intérieur des cornes, tantôt ils se trouvent par derriere elles. Sa coquille est souvent entiere, souvent percée, chambrée ou écailleuse.

Ces quatre différences tirées de la forme des coquilles, me serviront pour diviser ce genre en quatre sections qui renfermeront,

La premiere, les Lépas à coquille simple & entiere, tels que sont les especes 1, 2, 3, 4 & 5.

La seconde, les Lépas à coquille percée en dessus, tels que les especes 6 & 7.

La troisiéme, les Lépas à coquille chambrée, comme les especes 8, 9 & 10.

La quatriéme, les Lépas à coquille écailleuse ou formée de plusieurs écailles, comme l'espece 11.



10. LÉPAS A COQUILLE SIMPLE ET ENTIERE.

1. LE LIBOT. *Pl.* 2.

Lepas sivè Patella quarta. *Aldrov. Exang. pag.* 545 & 546.
Patella Aldrovandi. *Jonst. Exang. tab.* 16.
Patella alba, paucis & valdè eminentibus striis stellata Barbadensis. *List. hist. Conchyl. tab.* 532. *fig.* 11.
Patella subfusca, exiguis tuberculis secundùm strias exasperata. *Ejusd. ibid. tab.* 536. *fig.* 15.
Patella nigra, magna, tenuiter admodùm striata, Africana. *Ejusd. ibid. tab.* 537. *fig.* 16.
Patella miniata, oblonga, densè striata. *Ejusd. ibid. tab.* 538. *fig.* 21.
Patella nigra, magna, tenuiter admodùm striata. *Mus. Kirk. p.* 437. *n.* 25.
Patella capensis, verruculis radiata. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 417. *tab.* 85. *fig.* 11.
Patella major, tenuis, compressa, striata, cinerea maculis crebris è rubro fuscis variegata, vertice albo. *Sloan. Jam. v.* 2. *tab.* 240. *fig.* 16 & 17.
Patella limbo integro, vertice acuto, margine inæquali, striis radiata, cinerea; lineâ citrinâ circumdata, intùs candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 8. *litt. J.*
Patella integra, striata : papillaris, seu Patella subfusca, exiguis tuberculis secundùm strias rugosas aspera; Listeri. *Klein. Tent. pag.* 115. *spec.* 1. *num.* 13.
Patella integra, striata : nigra, magna, tenuiter admodùm & rugosè striata, vertice acuto integro, Listeri. *Ejusd. ibid. n.* 14.
Patella integra, striata : oblonga, miniata, irregulariter & rugosè striata. *Ejusd. ibid. n.* 18.

La coquille du Libot représente une espece de bassin à peu près conique, dont la cavité, dans la situation naturelle à l'animal, est tournée en bas vers la terre. COQUILLE.

Les bords de cette cavité peuvent être regardés comme la section ou la base de ce cône, dont le contour est une ellipse beaucoup moins ouverte du côté où est la tête de l'animal que de celui qui lui est opposé. Cette ellipse détermine la figure & la grandeur de l'ouverture, qui est égale à la base de la coquille: elle a environ un tiers plus de longueur que de largeur. Ouverture.

Le sommet du cône n'est pas exactement placé dans son milieu, mais à peu près au tiers de sa longueur en approchant de la tête de l'animal. Il est arrondi, & se trouve dans la Sommet.

partie la plus élevée de la coquille, dont la hauteur varie ſelon les différens âges: dans les plus grandes, cette hauteur eſt communément une fois moindre que leur longueur.

La ſurface extérieure de la coquille eſt ornée de diverſes canelures qui partent du ſommet, & vont ſe rendre aux bords qui ſont aſſez inégalement dentelés. J'ai compté cent de ces canelures, dont cinquante ſont alternativement moins ſaillantes: on voit encore quelquefois ſur les côtés de celles-ci deux autres canelures ſemblables à deux petits filets peu ſenſibles.

Couleur. La ſurface intérieure eſt unie, luiſante, & d'une nacre de couleur bleue tirant ſur le noir. Le cendré noir eſt la couleur qui s'étend ſur le reſte de la coquille.

Variétés. On remarque une ſi grande variété dans les différentes coquilles de cette premiere eſpece de Lépas, qu'il eſt rare d'en rencontrer deux pareilles; & l'on ſeroit tenté d'en faire autant d'eſpeces diſtinguées, ſi l'animal qu'elles renferment n'étoit parfaitement ſemblable dans toutes. Elles différent par la couleur, par la forme, par les canelures & par les dents du contour. Les unes ſont blanches, les autres ſont griſes, d'autres ſont cendrées ou noirâtres: dans quelques-unes on voit quelques canelures fauves ou rougeâtres: dans d'autres il n'y a que le ſommet de blanc; c'eſt l'ordinaire des vieilles coquilles que le frottement a uſées dans cet endroit. La forme conoïde des unes eſt extrêmement applatie; elle eſt au contraire aſſez relevée dans d'autres. Les canelures ſont beaucoup plus marquées dans les premieres, & ordinairement en plus petit nombre : il y a telles coquilles qui n'en ont que cinquante, la plûpart hériſſées de petites pointes; j'en ai vû qui n'en avoient que vingt-cinq. Les mêmes ont auſſi les dents du contour plus grandes, & l'on en trouve pluſieurs dans leſquelles elles ſont aſſez profondes pour leur donner la forme d'une étoile tantôt à cinq, tantôt à ſept rayons: celles qui ont cette ſingularité ſont appellées *Aſtrolepas*.

Après avoir obſervé un grand nombre de ces coquilles, j'ai reconnu que ces variétés provenoient non-ſeulement de leur âge, mais encore de la différence des lieux où elles ſe trouvoient. J'ai remarqué qu'en général les jeunes étoient plus applaties & moins épaiſſes, qu'elles avoient beaucoup

moins de canelures, que ces canelures étoient âpres & rudes au toucher, que leurs bords étoient dentelés ou crenelés plus profondément, & que souvent ces dentelures devoient leur naissance aux irrégularités des rochers sur lesquels l'animal avoit long-tems resté attaché. Dans les vieilles au contraire, comme dans celle que j'ai décrite, les coquilles sont plus élevées & plus épaisses, les canelures sont assez lisses & plus nombreuses, & leurs bords ne laissent voir aucune de ces canelures que le frottement avec le tems ont effacées. Mais dans toutes ces coquilles, soit jeunes, soit vieilles, j'ai reconnu un caractere assez constant; c'est dans le sommet, qui est toujours assez obtus, & placé à peu près au tiers de leur longueur du côté de la tête de l'animal.

Quoique l'animal ne sorte pas autant hors de la coquille qu'il paroît dans la figure, j'ai crû devoir le présenter de cette façon, afin de mettre en vûe les parties les plus remarquables. ANIMAL.

Sa tête T est cylindrique, de moitié moins large que longue, & tronquée obliquement en dessous à son extrêmité. Tête.

C'est là que se trouve la bouche B, qui, lorsqu'elle est fermée, imite assez bien par le plis de ses lèvres la figure d'un T, dont la tête seroit formée par une ligne courbe. Lorsque ces lèvres viennent à s'écarter, l'ouverture de la bouche paroît comme un trou oval, au fond duquel on voit le jeu des mâchoires & des dents. J'ai fait représenter toutes ces parties séparément & un peu plus grandes que le naturel, sur le coin de la planche. La lettre O montre la bouche ouverte & vûe en face avec les deux mâchoires; on voit ces deux mâchoires de côté à la lettre J, & les lettres R. L. les font voir détachées l'une de l'autre. Bouche.

La mâchoire supérieure R. est un osselet triangulaire, de la nature de la corne, noir & pointu à son extrêmité qui pend en bas. Cet osselet est fixé au palais supérieur de la bouche, de maniere qu'on ne lui apperçoit aucun mouvement. Mâchoires.

La mâchoire inférieure, au contraire, est une espece de trompe ou de tuyau cylindrique L. dont le bout est armé d'une plaque cartilagineuse fort souple, & toute hérissée de petites dents disposées sur une dixaine de rangs, & recourbées en arriere comme celles du Kambeul. Le microscope m'en a fait découvrir plus de deux cens. On voit cette mâchoire en face

en *v*. étendue de côté en L d. & ſe rencontrant avec la mâchoire ſupérieure en J.

Cornes. Des côtés de la tête & de ſon origine partent deux cornes coniques C. C. qui lorſqu'elles ſont bien étendues, la ſurpaſſent de moitié. Elles ſortent rarement hors de la coquille.

Yeux. A la racine des cornes on diſtingue deux yeux Y. Y. placés ſur leur côté extérieur. Ils paroiſſent comme deux petits points noirs, qui ne ſaillent point au dehors, & qui ſont recouverts de la peau qui enveloppe les cornes.

Manteau. Après la tête & les parties que je viens de décrire, celle qui ſe fait le plus remarquer dans cet animal, c'eſt le manteau qui déborde la coquille tout autour. Il eſt armé de trois rangs de filets F. F. charnus, en forme de ſoyes, mais un peu applatis: ceux qui ſont placés ſur le bord ſont un peu plus longs que les autres. J'en ai compté près de deux cens ſur chaque rang, de ſorte que le total monte à ſix cens ou environ. Leur nombre & leur diſpoſition font une frange fort agréable & d'une grande délicateſſe.

A deux ou trois lignes au-deſſus de cette frange, on apperçoit encore, ſur le même manteau, une eſpece de couronne ou de cordon qui règne tout autour G. G. Cette couronne eſt formée par un rang de petites languettes quarrées, applaties, & inégalement dentelées ſur leurs bords; elle ne ſort preſque jamais de deſſous la coquille, & reſſemble à une légere dentelle.

Pied. Le pied eſt encore une des parties extérieures du Lépas. Il n'eſt jamais expoſé à la vûe pendant que l'animal marche ou qu'il eſt appliqué aux rochers; mais lorſqu'on le détache, il paroît comme un gros plaſtron P. coupé en deſſous en un oval, qui couvre preſque tout le corps, & dont le grand diametre ſurpaſſe preſqu'une fois le petit diametre. Comme il eſt ſuſceptible de contraction & de dilatation en tout ſens, ſa ſurface eſt aſſez inégale & creuſée d'un grand nombre de ſillons dont la ſituation & la forme varient comme ſes mouvemens. Lorſqu'il eſt bien tendu, on y remarque facilement certains points qui tantôt s'élevent comme de petits globules, tantôt s'abaiſſent ou ſe creuſent en demi-ſphere pour former autant de ventouſes ou de ſuçoirs qui ſervent à le fixer. Ses bords ſont tranchans, légerement ondés, & creuſés en deſſus par un petit ſillon qui en fait le tour.

C'eſt par le moyen de ce pied que l'animal marche en ſe traînant, & gliſſant, pour ainſi dire, d'un lieu à un autre. Son mouvement progreſſif eſt extrêmement lent, & il change rarement de place. Lorſqu'il eſt fixé dans un endroit, tout ſon mouvement ſe réduit à élever ſa coquille à deux ou trois lignes de diſtance de la pierre à laquelle ſon pied eſt appliqué, & il la rabaiſſe avec une grande vîteſſe auſſi-tôt que quelque corps étranger vient à le toucher. Dans cet état il tient extrêmement à la pierre, non-ſeulement par la viſcoſité de ſon pied, mais encore par le nombre infini de ventouſes dont il eſt couvert, de maniere qu'il faut employer une grande force pour l'en détacher.

Cœur. Lorſqu'on releve le manteau de cet animal on apperçoit le cœur, dont les battemens ſont très-ſenſibles. Il ſe trouve ſur la gauche, fort proche du col, dans le ſinus que fait le manteau à ſa jonction avec le deſſus du pied.

Anus. Parties de la génération. On découvre encore par le même artifice, du côté droit, deux ouvertures rondes ou deux conduits en forme de tuyaux, dont le plus grand & le moins élevé eſt l'anus. L'autre qui eſt placé un peu plus haut & en devant, laiſſe ſortir les parties de la génération. La partie mâle, dans ceux où j'ai eu occaſion de la voir, étoit d'un rouge pâle. Dans le ſinus du manteau avec la partie ſupérieure du pied, on voit encore à l'œil nud douze petits trous ſemblables à autant de points diſpoſés tout autour du corps à des diſtances à peu près égales. S'il y avoit quelqu'analogie entre les inſectes & les coquillages, on pourroit dire que ces douze points ſont autant de ſtigmates qui ſervent au Lépas pour la reſpiration : mais c'eſt ce que l'obſervation ne m'a pas encore appris, & qui ne paroît pas vraiſemblable, ce coquillage étant pourvu comme les autres, d'une ouverture pratiquée dans le manteau, ouverture qui ſert en même tems de paſſage à la reſpiration & aux excrémens.

Couleur. La couleur de cet animal n'eſt pas bien conſtante. Elle eſt blanc ſale dans quelques-uns, les jeunes ſur-tout. Les vieux n'ont cette couleur que vers le deſſous du pied, du reſte ils ſont d'un bleu qui tire ſur le noir. Les moyens ſont d'un gris cendré.

Ce coquillage eſt fort commun ſur les rochers du cap Verd, de l'iſle de Gorée, & de celles de la Magdelaine. Les

naturels du pays le mangent. Les plus grands que j'y ai observés avoient près de quatre pouces de longueur à leur coquille, sur trois de largeur : j'en conserve une semblable dans mon cabinet.

2. LE LIRI. *Pl.* 2.

On trouve dans les mêmes lieux, mais plus rarement, une seconde espece de Lépas, qui n'a été figurée nulle part que je sçache.

COQUILLE. Sa coquille est de même forme que la précédente, mais d'une nature en quelque sorte différente : car au lieu d'être, comme elle, d'une matiere pierreuse, elle n'est guères plus que cartilagineuse, mais sans aucune flexibilité. Elle est extrêmement mince, transparente, & recouverte d'un périoste membraneux, au-dessous duquel on n'apperçoit aucune apparence de canelures. Ses bords sont entiers. Elle n'a que quatre lignes de longueur sur trois de largeur.

Périoste.

Sommet. Son sommet est placé, comme dans la premiere espece, vers le tiers de sa longueur, mais dans un sens contraire, c'est-à-dire, proche de la queue ou de la partie postérieure de l'animal. Ce sommet fait une espece de crochet recourbé en arriere.

Couleur. Cette coquille emprunte sa couleur de rouille du périoste qui l'enveloppe.

ANIMAL. Tête. Sa tête & ses cornes sont plus longues que dans la premiere espece.

Pied. Son pied est aussi fort long & déborde tant soit peu le derriere de la coquille lorsque l'animal marche.

Manteau. On ne voit aucun cordon autour de son manteau, mais seulement un rang de trente filets fourchus qui en composent la frange.

Couleur. Tout son corps est d'un jaune sale : du reste il ressemble assez au précédent.

3. LE SORON. *Pl.* 2.

Patella alba, compressa, lævis. *List. hist. Conchyl. tab.* 545. *fig.* 37.
Calyptra quæ Patella alba compressa lævis; Listeri. *Klein. Tent. pag.* 118. *spec.* 5. *tab.* 8. *fig.* 8.

COQUILLE. La coquille du Soron est fort épaisse, & moins allongée que les précédentes ; celle que j'ai observé n'a guères que quatre

quatre lignes de diametre. Sa base ou la section du cône dont elle a la figure, est ronde ou formée par une ligne circulaire. Sa surface intérieure & extérieure sont très-polies, ce qui leur donne un œil luisant: celle-ci est creusée de sept à huit sillons circulaires, qui ont pour centre le sommet dont ils sont assez éloignés.

Le sommet est émoussé, arrondi, & placé fort proche du bord postérieur de la coquille: il est une fois moins élevé qu'elle n'est large. Sommet.

Sa couleur est d'un blanc de neige. Couleur.

La tête de l'animal est fort courte & considérablement applatie: elle a un peu plus de largeur que de longueur, & une légere membrane à son extrêmité que les cornes atteignent à peine. ANIMAL. Tête.

Les yeux sont placés sur la partie postérieure des cornes, dont la transparence qui les laisse voir par devant, les fait paroître comme placés sur leur côté intérieur, de maniere qu'on s'y tromperoit facilement si on ne les regardoit de plusieurs sens différens. Yeux.

Son pied est assez exactement rond, je veux dire qu'il a autant de largeur que de longueur. Pied.

Le manteau qui recouvre tout son corps, est si court qu'on en voit à peine les bords. Au lieu d'une frange de filets ils montrent une rangée de petits points élevés, qu'on ne distingue facilement qu'avec le secours du verre lenticulaire. Manteau.

Sa couleur est d'un blanc sale. Couleur.

Ce coquillage est extrêmement rare sur la côte du Sénégal.

4. LE GADIN. *Pl.* 2.

Patella limbo integro, striis majoribus & fasciis alternatim & gradatim signata, conica, subviridi colore depicta. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 9. *litt. C?*

Toute la différence que j'ai observée entre cette quatriéme espece & celle que je viens de décrire, consiste dans la forme de la coquille, qui est aussi fort épaisse, mais plus réguliérement conique. COQUILLE.

Son sommet est plus relevé, & placé très-exactement, du moins dans le plus grand nombre, au centre d'où partent Sommet.

environ cent rayons à peu près égaux. Ces rayons ſont ſemblables à de petites côtes peu élevées & arrondies, qui vont aboutir aux bords de la coquille, dont le contour eſt circulaire indépendamment des enfoncemens & autres irrégularités auxquelles ils ſont ſujets.

Couleur. Cette coquille, fraîchement tirée de la mer, eſt terreuſe & comme rouillée; mais lorſqu'on l'a un peu lavée elle devient extrêmement blanche.

J'ai trouvé ſur les rochers de l'iſle de Gorée & du cap Manuel une grande quantité de ce coquillage, dont les plus grands avoient dix lignes de diametre & moitié moins de profondeur du ſommet à la baſe. Ils étoient fort abondans ſur-tout depuis le mois de janvier juſqu'au mois de mai.

5. LE MOURET. *Pl.* 2.

Patella nigricans minor, capillaceis ſtriis inſignita; Africana. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 537. *fig.* 17.

Patella ſtriis nigris donata, ipſo vertice albo, nigrâque fere lineâ cinctò. *Ejuſd. ibid. tab.* 539. *fig.* 22.

Patella integra ſtriata: minor capillaceis ſtriis pectinata, ex Africâ; Liſteri. *Klein. Tent. pag.* 115. *ſpec.* 1. *n.* 15. *tab.* 8. *fig.* 1.

COQUILLE. Ouverture. L'ouverture de la coquille du Mouret eſt elliptique, comme dans la premiere eſpece. Ses bords ſont entiers. Elle a environ un pouce de longueur: ſa largeur eſt un tiers moindre, & un peu plus grande que ſa profondeur.

Sommet. Le ſommet eſt élevé & placé vers ſon centre, en s'approchant cependant un peu de ſa partie poſtérieure. Deux cens canelures extrêmement fines & fort ſerrées partent de ce ſommet, & ſe répandent comme autant de rayons ſur toute la ſurface extérieure de la coquille.

Couleur. Sa couleur eſt ordinairement griſe au dehors, ou cendrée tirant un peu ſur le verd. Lorſqu'elle a été roulée ſur le rivage ſon ſommet devient blanchâtre, & ſes canelures ſont brunes, ſur un fond quelquefois blanchâtre & quelquefois vineux, ſouvent coupé par trois ou quatre bandes brunes, circulaires & concentriques au ſommet. Au dedans elle eſt d'un poli très-brillant, brune ſur ſes bords, & blanchâtre dans le fond.

ANIMAL. Je ne connois point d'eſpece de Lépas dont la figure du

corps s'éloigne davantage de ses congéneres que ne fait celle-ci. Ses yeux & ses cornes sont si petits, que l'on peut dire qu'elle n'a ni les uns ni les autres. Cornes.

Sa tête est faite en demi-lune, & coupée vers le milieu par une large crénelure qui semble la diviser en deux parties égales. Tête.

Le cordon que j'ai remarqué sur le manteau de la premiere espece, manque dans celle-ci; & ses bords au lieu d'être frangés, sont légerement crénelés. Dans le sinus qu'il fait avec le dessus du pied, on ne trouve point les douze stigmates dont j'ai parlé; on voit seulement sur la droite une petite membrane quarrée qui est dans une agitation continuelle: c'est le tuyau de la respiration. Manteau.

Son pied n'a point non plus ce sillon circulaire de la premiere espece. Pied.

Le fond de la couleur de tout son corps est un gris-cendré, sur lequel sont répandues un grand nombre de petites taches d'un assez beau jaune. Couleur.

Cette espece est fort commune sur les rochers de l'isle de Gorée.

2°. *LÉPAS A COQUILLE PERCÉE EN DESSUS.*

---

6. LE DASAN. *Pl.* 2.

Lepas Agria, sivè Patella Sylvestris. *Colum. Aquat. pag.* 11 *&* 12.
Patella Cypria dicta. *Bonan. recr. pag.* 90. *class.* 1. *n.* 3.
Patella leviter striata, intùs viridis, extrà ex fusco rufescens; Africana. *List. hist. Conchyl. tab.* 528. *fig.* 4. *&* 529.
Patella Cypria dicta. *Mus. Kirk. pag.* 435. *n.* 3.
Patella capensis, compressa, orificio magno. *Pet. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 484. *tab.* 3. *fig.* 11.
Patella capensis foraminosa. *Ejusd. vol.* 2. *cat.* 416. *tab.* 85. *fig.* 8.
Lepas oblonga, vertice perforato. *Tournef. Voyag. vol.* 1. *pag.* 249.
Lépas tout uni, quoique rayé de lignes brunes; il est percé dans son sommet. *Hist. Conchyl. pag.* 240. *pl.* 6. *fig.* C.
Patella vertifice perforato, oblonga, striata, nonnullis aliis lineis in girum gradatim dispositis circumdata, basi intùs dentata, subalbida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 9. *litt. N.*
Patella vertice perforato, striata, aliquando rugosa, vel ex plumbeo vel subnigro radiata, unâ lineâ aliquando duabus circumdata. *Ejusd. ibid. litt. P. Q. R. S. T.*

Patella integra, ſtriata : Cypria, ſtriis craſſis, ſtrigibus profundis, baſi elliptica; extùs lutea, intùs alba; Bonanni. *Klein. Tent. pag.* 114. *ſpec.* 1. *n.* 2.

COQUILLE. Il y a peu d'eſpèces plus communes que celle-ci, ſur-tout vers la partie méridionale de l'iſle de Gorée.

Sa coquille eſt conique à baſe elliptique. Elle a environ un tiers de pouce de longueur, un quart moins de largeur, & une fois moins de profondeur. Elle eſt fort épaiſſe, & percée au Sommet. ſommet d'un trou elliptique qui a à peu près la cinquiéme partie de ſa longueur. Ce trou ne ſe trouve pas tout-à-fait à ſon milieu, mais un peu plus proche de la tête. Ses deux extrêmités ſont arrondies & un peu plus larges que ſon milieu, ce qui lui donne aſſez l'air d'un trou de ſerrure.

A l'extérieur elle eſt preſque toujours recouverte d'une croute marneuſe, blanchâtre, au-deſſous de laquelle on voit cinquante canelures aſſez foibles, dont vingt-cinq ſont alternativement moins ſaillantes. Ces canelures partent du ſommet, & vont ſe terminer aux bords de la coquille, qui ſont preſqu'entiers ou dentelés très-légerement.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt d'un blanc verdâtre au dedans. Au dehors il eſt tantôt blanc, tantôt gris, tantôt rouge, ſur-tout dans les jeunes. Mais comme les vieilles ſont ordinairement enveloppées d'une croute blanchâtre, elles paroiſſent toujours blanches, & il eſt rare qu'on leur trouve une autre couleur lorſqu'on les dépouille : on voit cependant un peu de rouge autour du ſommet de quelques-unes.

ANIMAL. Pied. Le pied de l'animal a une particularité que je n'ai pas obſervée dans les autres eſpeces de ce genre. Ses bords & ceux du ſillon qui regne tout autour, ſont ornés d'un rang de filets fort petits & très-ſerrés.

Manteau. La frange qui borde le manteau n'eſt formée que par un rang de filets rameux qui ont depuis trois juſqu'à cinq pointes. Le cordon ſe trouve auſſi au-deſſus de la frange ; mais il reſſemble à un bourrelet ſans dentelle.

Les deux extrêmités antérieures du manteau paſſent par-deſſus le col de l'animal pour border l'ouverture qui eſt percée au ſommet de la coquille. Ils y forment, ſans ſortir au dehors, une eſpece de tuyau par lequel on voit quelquefois l'eau ſortir avec les excrémens.

Au milieu de la longueur du corps, dans le ſinus que fait le manteau avec le pied, on apperçoit deux ſtigmates qui ſont percés l'un à droite & l'autre à gauche. Au-devant de chacune de ces ouvertures on voit ſortir un petit corps charnu, fait en languette triangulaire, dont le limbe extérieur eſt ſoutenu par un oſſelet blanc, ſemblable à une aiguille applatie. Cette languette, qui repréſente aſſez bien un petit étendart dont l'oſſelet fait le bâton, eſt traverſée par un grand nombre de fibres qui en rendent le tiſſu fort agréable. Je ne connois pas parfaitement l'uſage de ces deux parties dont la ſtructure eſt aſſez ſinguliere.

A l'égard de la couleur de cet animal, elle ne differe en rien de celle de la premiere eſpece, non plus que la figure de ſes autres parties. Couleur.

7. LE GIVAL. *Pl. 2.*

On donne ordinairement le nom de Treillis à la coquille de cette eſpece, à cauſe du réſeau que forment ſes canelures. Mais comme cette particularité lui eſt commune avec beaucoup d'autres coquilles, pour éviter toute confuſion, j'ai mieux aimé lui donner le nom de Gival, qui par lui-même n'a aucune ſignification.

Patella reticulata, quaſi retis foramina oſtendens conſtanti proportione à circumferentiâ ad centrum diminuta, luteo colore, aut cinereo. *Bon. recr. pag.* 90. *claſſ.* 1. *n.* 6.

Patella cancellata; Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 527. *fig.* 1.

Patella cancellata, densè admodùm ſtriata; Barbadenſis. *Ejuſd. tab.* 527. *fig.* 2.

Patella reticulata, quaſi retis foramina oſtendens, conſtanti proportione à circumferentiâ ad centrum diminuta, luteo colore, aut cinereo. *Muſ. Kirk. pag.* 435. *n.* 6.

Patella Barbadenſis cancellata. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 580. *tab.* 80. *fig.* 11.

Patella ſtriata, vertice mucronato perforato. *Lang. meth. pag.* 3.

Lépas à ſtries partant de ſon œil, traverſées par d'autres ſtries, ce qui forme un réſeau; ſa couleur eſt commune & ſon œil troué. *Hiſt. Conchyl. pag.* 240. *pl.* 6. *fig.* J.

Patella integra, reticulata ſeu clathrata, lutea vel cinerea; Bonanni. *Klein. Tent. pag.* 116. *ſpec.* 2. *n.* 1.

Patella integra, reticulata ſeu clathrata; clathri denſioris eadem cum præcedenti; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 2. *tab.* 8. *fig.* 3.

COQUILLE. La coquille du Gival est de même forme que la précédente, mais moins épaisse, & crénelée un peu plus sensiblement sur les bords. Elle est percée au sommet d'un trou oval beaucoup plus petit, & qui a à peine la huitiéme partie de sa longueur.

Sommet. De ce sommet partent quarante canelures rondes & assez grosses, qui vont se rendre sur les bords de la coquille. Quinze à vingt autres canelures un peu moins élevées, traversent celles-ci en décrivant autant d'ellipses dont le sommet est le centre. Le croisement de ces canelures laisse un grand nombre de petits espaces quarrés qui forment un réseau admirable, & dont les mailles augmentent à mesure qu'elles approchent des bords de la coquille.

Les plus grandes coquilles que j'ai observées ont un pouce & demi de longueur, & une fois moins de hauteur; leur largeur est de moitié moindre.

Couleur. Leur couleur souffre de grandes variétés: il y en a de blanchâtres, de grises & de brunes; j'en ai même une petite qui est bleuâtre. Les brunes sont communément tigrées de blanc. Les blanches ont quelquefois des taches rouges répandues çà & là sans ordre; mais il est plus ordinaire de leur voir sept larges bandes d'un gris-cendré, qui s'étendent comme autant de rayons du sommet aux bords de la coquille, où elles ont plus de largeur qu'à leur origine.

ANIMAL. Manteau. Le manteau de l'animal n'est point frangé, mais seulement bordé d'un rang de trente petits tubercules, qui ont l'apparence d'autant de points blancs.

Pied. La même uniformité régne encore dans son pied, qui a un pareil nombre de points élevés sur son limbe: du reste l'animal ressemble en tout à celui de la premiere espece.

Couleur. La couleur de tout son corps est d'un blanc pâle.

Cette espece est assez rare: je l'ai trouvée en mai à l'isle de Gorée.

3°. *LEPAS A COQUILLE CHAMBRÉE.*

---

8. LE SULIN. *Pl. 2.*

Patella lævis, densè maculata, admodùm compressa. *List. hist. Conchyl. tab.* 545. *fig.* 34.

—— *Rumph. Muf. pag.* 123. *art.* 6. *tab.* 40. *fig. O.*

Patella Indica lingualis, roſtro internè ad dextrum. *Petiv. Gazov. vol.* 2. *cat.* 270. *tab.* 53. *fig.* 8.

Petit Lépas de forme longue, tout brun & raboteux; il n'a de ſingulier que d'être chambré & d'avoir l'œil fait en bec, placé à l'une de ſes extrêmités. *Hiſt. Conchyl. pag.* 241. *pl.* 6. *fig. N.* (Coquille fruſte.)

Patella ſtructurâ peculiari donata, ſatis depreſſa, cavitatem oblongam efformans & in angulum acutum deſinens, ubi ſuperinducta lamina uſque ad medium ejuſdem cavitatis ſinum quemdam depreſſum conſtituit, lævis fragilis, pellucida, candidiſſima, Petro Michelio *Crepidula* dicta, ex Inſulâ Ilvæ. *Gualt. Ind. pag.* 9. *tab.* 69. *fig. H.*

Cochlearia pennata, ſeu pennarum gallinacearum more picta, Rumphii. *Klein. Tent. pag.* 118. *ſpec.* 1.

Cochlearia, Patella lævis, densè maculata, admodùm compreſſa; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 119. *ſpec.* 4.

La coquille du Sulin eſt une eſpece de baſſin elliptique, renverſé & fort applati. Elle a un pouce un tiers de longueur, un quart moins de largeur, & preſque trois fois moins de profondeur. Son épaiſſeur eſt aſſez conſidérable; & elle eſt polie & unie au dedans & au dehors. COQUILLE.

Son ſommet ne ſe trouve pas placé ſur ſa ſurface, mais ſur ſon bord poſtérieur, où il ſe termine en un bec légerement recourbé vers le côté droit. Sommet.

Sa baſe eſt elliptique & ondée aſſez irrégulierement ſur ſes bords qui ſont fort tranchans. Intérieurement elle eſt chambrée ou diviſée par une cloiſon qui s'étend parallèlement à ſa baſe. Cette cloiſon n'occupe & ne couvre que la moitié poſtérieure de la coquille, & ſon bord antérieur eſt terminé par une ligne tantôt droite, & tantôt courbe ou creuſée en portion de cercle: elle eſt extrêmement dure, quoiqu'aſſez mince, & ne prend pas naiſſance immédiatement aux bords de la coquille, mais un peu au-deſſus, de maniere que le pied de l'animal la recouvre entierement pendant qu'il marche. Cloiſon.

Sa couleur eſt aſſez variable; elle eſt tantôt brune & tantôt rouſſe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Quelquefois elle eſt verte avec des petits points bruns. Le plus grand nombre eſt à fond blanc au dehors, parſemé de longues taches d'un brun rougeâtre; au dedans ce fond eſt blanc ou couleur de chair, ſans aucun mêlange. Couleur.

La tête & les cornes de l'animal ſont parfaitement ſemblables à celles de la premiere eſpece; mais ſes yeux au lieu ANIMAL. Yeux.

d'être placés à la racine des cornes, se trouvent un peu au-dessus.

Manteau. Son manteau est bordé de vingt-cinq crénelures découpées en maniere de croissant, du milieu desquelles on voit s'élever un petit point blanc.

On trouve sur la droite de l'animal, dans le sinus que fait le manteau à sa jonction avec le pied, un petit corps blanc, semblable à une languette triangulaire qui est ordinairement recourbée en bas.

Pied. Son pied est elliptique; mais sa partie supérieure se termine en deux oreillettes triangulaires, qui s'étendent sur les côtés pendant qu'il marche. En dessous, ce pied est traversé par plusieurs sillons qui le font paroître ridé.

La plus grande partie du corps de l'animal est logée dans la cloison de la coquille.

Couleur. Il a les cornes jaunes & les yeux noirs. Son pied est d'un blanc sale en dessous, & marqueté d'un grand nombre de petits points noirs. Le reste de son corps est d'un cendré qui tire sur le noir.

Les rochers de l'isle de Gorée fournissent beaucoup de ce coquillage. Il semble qu'il se plaît davantage dans les lieux où la mer vient battre avec plus de violence; & je ne connois pas d'espece qui soit plus difficile à détacher des pierres. Il y adhere avec tant de force, qu'on en enleve souvent des éclats avec l'animal.

9. LE GARNOT. *Pl.* 2.

Si je ne consultois que la figure de la coquille de cette espece, je l'appellerois la *Nacelle*, qu'elle représente parfaitement bien; mais comme l'on peut trouver par la suite d'autres coquilles de même figure & auxquelles ce nom conviendra également, j'ai préféré de lui donner le nom de Garnot.

Coquille. Sa coquille a beaucoup de rapport avec la précédente; elle en differe cependant a bien des égards. Elle est si mince qu'on voit le jour au travers. Sa longueur passe rarement dix lignes; & sa largeur est un quart moindre, & égale à sa profondeur. Il semble que la figure de cette coquille a été forcée par une compression faite sur ses côtés. Lorsqu'on la retourne sur le dos elle a la forme d'une nacelle ou d'un petit canot, dont

la cloison, qui s'étend à peine jusqu'à son milieu & qui est très-enfoncée, fait comme une espece de banc ou de cabane ménagée à son extrêmité. Cloison.

A l'extérieur elle est ordinairement recouverte d'un périoste brun, membraneux & très-fin, qui s'enleve facilement. Périoste.

Lorsqu'on a dépouillé la coquille de cette enveloppe, on voit que sa couleur est brune dans les unes, & blanche dans d'autres, avec deux rayes brunes, qui prenant leur origine au sommet, en parcourent la longueur pour se terminer au bord opposé. Couleur.

L'animal ne differe du précédent qu'en ce que ses parties sont beaucoup plus ramassées & moins étendues. ANIMAL.

Les crénelures du manteau sont découpées moins profondément. Manteau.

Les oreillettes latérales du pied deviennent peu sensibles & comme obliterées. Pied.

J'ai trouvé cette espece avec la précédente, mais plus rarement. Elle se plaît davantage dans les sables, où elle s'attache aux coquillages qui y restent cachés.

10. LE JENAC. *Pl. 2.*

La coquille du Jenac est chambrée comme les deux précédentes, & elle differe de la premiere, appellée Sulin, en ce qu'elle est ronde & infiniment plus applatie. Son diametre n'excède pas cinq à six lignes, & surpasse quatre à cinq fois sa profondeur. Elle est fort mince, & cachée au dehors sous un périoste composé de plusieurs lames en recouvrement les unes sur les autres, qui la rendent assez rude au toucher. Par tous ces endroits elle ressemble fort à une coquille que j'ai trouvée dans le corps d'une espece de lièvre-de-mer commune au Sénégal. COQUILLE. Périoste.

La cloison qui partage son intérieur ne s'étend pas jusqu'au tiers de sa longueur. Cloison.

Cette coquille est fort blanche, sur-tout dans sa surface intérieure qui est du plus beau poli. Couleur.

Les cornes de l'animal sont ornées vers leur extrêmité, d'un petit nombre de tubercules blancs qui les font paroître chagrinées. ANIMAL. Cornes.

Pied. Son pied est exactement arrondi, & l'on n'y voit aucune apparence d'oreillettes : il est chagriné en dessus.

Manteau. Le manteau est aussi chagriné, & bordé seulement à sa gauche, vers le derriere de la tête, de huit filets cylindriques assez longs.

Couleur. La couleur de tout son corps est d'un blanc de neige; il n'y a que les yeux de noirs.

Cette espece n'est figurée nulle part, non plus que la précédente, & elle est extrêmement rare : je l'ai trouvée sur les rochers exposés de l'isle de Gorée.

4°. *LÉPAS A COQUILLE ÉCAILLEUSE.*

11. LE KALISON. *Pl.* 2.

Je n'ai observé qu'une espece des Lépas qui ont plusieurs écailles à leur coquille. Elle se trouve fréquemment sur les rochers de la pointe méridionale de l'isle de Gorée.

Insetti marini analoghi alle Patelle, o cimici delli Agrumi. *Wallisn. raccolt. pag.* 247. *tab.* 16. *fig.* 2.

COQUILLE. Sa coquille a la forme d'un demi-ovoïde convexe par-dessus, plat en dessous & obtus à ses extrêmités. Elle a trois lignes de longueur, & une fois moins de largeur.

Ecailles. Les huit écailles dont elle est composée sont fort courtes, environ deux fois plus larges que longues, & posées en recouvrement les unes sur les autres de devant en arriere. Elles sont toutes relevées dans le milieu d'une petite côte assez aiguë, & chagrinées fort délicatement sur toute leur surface.

Couleur. La couleur de cette coquille est rougeâtre pendant que l'animal est vivant : après sa mort, elle devient grise ou cendrée.

ANIMAL. L'animal du Kalison ne differe pas moins que sa coquille de toutes les autres especes de Lépas que j'ai décrites.

Tête. Sa tête a la figure d'un croissant ou d'une demi-lune : elle est arrondie à son extrêmité, & étroitement unie à la coquille, dont elle ne peut guères s'écarter pour se montrer au dehors.

Cornes. On ne voit pas la moindre apparence des cornes ni des yeux.

Son pied est elliptique, obtus aux extrêmités, une fois plus long que large, & étroitement attaché à la coquille qu'il ne déborde jamais. Pied.

Le manteau ressemble à une peau charnue, assez épaisse, appliquée & comme collée sur toute la surface interne de la coquille. Il la déborde un peu au dehors pour l'environner d'un bourrelet qui affermit ses huit écailles. Manteau.

Lorsqu'on examine ce bourrelet avec le verre lenticulaire, on découvre sur ses bords dix-huit petits boutons chargés d'un faisceau de poil. Ces faisceaux sont placés au défaut des écailles, dans l'endroit où elles s'unissent avec le bourrelet; de maniere qu'il y en a neuf sur la droite & autant sur la gauche. J'ai compté environ vingt poils sur chacun. L'usage de ces faisceaux m'est entierement inconnu.

Le corps de l'animal est d'une couleur de chair très-agréable. Couleur.

La structure assez curieuse de cet animal auroit exigé quelques détails dans les figures; mais comme sa petitesse ne m'a pas permis de l'examiner à fond, je me suis contenté de le représenter de grandeur naturelle, avec ses huit écailles séparées l'une de l'autre, & de faire remarquer ce que les observations m'ont appris, en attendant que je puisse examiner ceux des côtes de France ou de l'Amérique, dont la grandeur est beaucoup plus avantageuse. Remarque.

Vallisnieri, dans l'endroit où je l'ai cité, appelle ce coquillage Punaise de mer, en le comparant à la Gallinsecte des orangers, *Coccus*, qu'il appelle la Punaise des orangers: mais on voit assez combien est grande la distance qui se trouve entre ces deux animaux.

Petiver donne le nom d'Oscabrion à une espece beaucoup plus grande qu'il avoit reçu de la Caroline:

Oscabrion Carolinum perelegans. *Gazoph. vol* 1. *cat.* 528. *tab.* 1. *fig.* 3.

GENRE VIII.

L'YET. *Yetus.*

LEs anciens ont connu sous le nom latin de *Concha Persica*, un coquillage qu'ils recevoient fréquemment du golfe Persique. Quelques modernes lui ont conservé ce nom, que

les françois ont rendu dans leur langue par celui de Conque Persique. Mais il nous vient tant de coquilles & tant d'autres raretés de ce golfe, que ce seroit embrouiller nos idées que de leur donner à chacune en particulier ce seul nom de Persique ou Persienne, qui leur convient également à toutes. C'est pour ne pas tomber dans ce défaut que j'ai conservé à la premiere espece de ce genre le nom d'Yet, sous lequel il est connu chez les nègres voisins du cap Verd.

Ce coquillage a beaucoup embarrassé les modernes dans leurs combinaisons méthodiques, & ils n'ont pû jusqu'à présent ranger sa coquille, faute d'en avoir vû l'animal. La côte du Sénégal m'a fourni les moyens de l'examiner : elle en nourrit une prodigieuse quantité, sur-tout dans la partie sablonneuse qui s'étend depuis le village de Rufisk jusqu'à celui de Ben. Là tous les ans les grosses mers du mois d'avril en rejettent un si grand nombre que le rivage en paroît quelquefois tout couvert : on y en trouve de deux especes, de toutes les grandeurs.

1. L'YET. *Pl. 3.*

Concha maxima exotica πορφυρῶν candida. *Colum. Aquat. pag. 68. & 69.*

Concha πορφυρῶν altera lutea minor. *Ejusd. ibid.*

Concha natatilis πορφυρῶν minima Persicæ dictæ recentiorum congener. *Ejusd. Purp. pag. 28 & 30.*

Concha Persica major. *Aldrov. exang. p. 560.*

Concha Persica minor. *Ejusd. ibid.*

Concha Persica major & minor. *Jonst. exang. lib. 4. tab. 17.*

Cochlea è littore Iberico, colore varia. *Bonan. recr. pag. 113. class. 3. n. 6.*

Buccinum Persicum majus, claviculâ pulvinata papillatum. *List. hist. Conchyl. tab. 794. fig. 1.*

Buccinum Persicum parvum, ex rufo nebulatum claviculâ obtusâ. *Ejusd. tab. 595. fig. 2.*

Buccinum Persicum ex rufo nebulatum, claviculâ profundè sulcatâ, ejusque margine acuta. *Ejusd. tab. 796. fig. 3.*

Buccinum Persicum subrufum, maximè ventricosum claviculâ clavatâ. *Ejusd. tab. 801. fig. 8.*

Cochlea è littore Iberico, colore varia. *Mus. Kirk. pag. 450. n. 6.*

Cochlea longa pyriformis major, intorta, cylindroidea, umbonata lævis, ore ampliore. *Lang. meth. pag. 21.*

La Tonne ou petite Conque sphérique. *Hist. Conchyl. pag. 304. pl. 20. fig. G.*

Cochlea longa pyriformis intorta integra, maxima, umbonata, lævis,

insigniter ventricosa, subalbida, nonnullis *Cochlea Latina* dicta. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 27. *litt. A. A.*

Cochlea longa, pyriformis, intorta, cylindroïdea, umbonata, umbone sinuoso, lævis, fusca, maculis, nigricantibus aliquandò donata. *Ejusd. pag. & tab.* 29. *litt. A.*

Cymbium mamillare: pro turbine mamillam exserens: Ibericum, coloris modò albidi, modò lividi, modò carnei vel figulini, maculis nigris; Bonanni. *Klein. Tent. pag.* 81. *spec.* 2. *n.* 2. *tab.* 5. *fig.* 97.

Cymbium auritum, labio concavo, instar auris in duas extremitates acutas terminante, altero latere voluto; turbine infrà basim; quod Buccinum Persicum ex rufo nebulatum, claviculâ profundè sulcatâ, ejusque margine acutâ; Listeri. *Ejusd. ibid. spec.* 3. *n.* 2.

Cymbium auritum, aliud parvum; claviculâ obtusa, labio crassiore; Listeri. *Ejusd. ibid. spec.* 3. *n.* 3.

La coquille de l'Yet est une des plus grandes que j'ai observées sur la côte du Sénégal. Elle a neuf à dix pouces de longueur, sur sept à huit de largeur, & une fois moins de profondeur de dessus en dessous. On peut la regarder comme une portion d'ovoïde obtus D. S. coupé par la moitié dans son grand diametre, & dont la longueur surpasse la largeur d'environ une quatriéme partie. Ses extrêmités sont arrondies ou fort obtuses, & son épaisseur n'est pas fort considérable. COQUILLE.

Elle est lisse au dehors, & formée de trois spires qui tournent de droite à gauche & horizontalement sur elles-mêmes. La premiere de ces spires compose elle seule presque toute la coquille. Spires.

Les deux autres spires forment un sommet arrondi S. & caché dans la cavité que forme en bas la premiere spire. Les bords de cette cavité sont extrêmement aigus & rentrent en dedans par une surface très-oblique qui se termine à la racine du sommet. Sommet.

L'ouverture de cette coquille est des plus évasées que l'on connoisse. C'est une ellipse obtuse à ses extrêmités, qui sont terminées par une échancrure considérable creusée dans la coquille. L'échancrure d'en haut D. ressemble à une crénelure en demi-lune, plus large que profonde : & celle d'en bas E. forme un canal plus long ou plus profond qu'il n'est large. La longueur de cette ouverture est double de sa largeur: elle est égale & presque parallele à celle de la coquille. Ouverture.

Sa largeur est aussi presqu'égale à la sienne dans sa moitié supérieure.

La lèvre droite est très-ample, mince & tranchante, sans bordure. La gauche au contraire est renflée & arrondie dans le bas, simple dans le haut, quoiqu'épaisse & obtuse : elle est ornée un peu au-dessus de son milieu de quatre dents qui tournent en spirale, & dont la supérieure est trop rentrée en dedans de la coquille pour être facilement apperçue : elle laisse voir encore au dehors une large trace ridée, qui s'étend depuis ces dents jusqu'à l'échancrure supérieure, qu'elle va gagner en serpentant sur le dos de la coquille.

Couleur. La surface intérieure de cette coquille est blanche, & du poli le plus brillant : à l'extérieur elle est fauve, quelquefois marbrée de taches blanches,

Variétés. Les variétés qu'on observe dans les différens individus de cette coquille, dépendent de leur âge. Les jeunes sont ordinairement un peu plus longues : leur largeur est de moitié moindre que leur longueur : leur sommet est applati. Celui des moyennes est arrondi ; mais l'intervalle qui les sépare depuis le tranchant de la premiere spire est creusé obliquement : telle est celle que j'ai figurée aux lettres D. E. S. Dans les vieilles, au contraire, le sommet est applati ou bien il rentre un peu en dedans, & l'espace qui sépare les spires est applati ou horizontal. On ne voit communément que trois ou quatre dents à la lèvre gauche de l'ouverture ; j'ai cependant une moyenne de ces coquilles qui fait exception à cette regle ; elle en a cinq très-bien distinguées, & que l'on voit facilement au dehors.

ANIMAL. Tête. La tête de l'animal est extrêmement grande, faite en demi-lune T. & de moitié aussi large que sa coquille. Elle est plane en dessous, convexe par dessus, & tranchante sur ses bords.

Cornes. Ses cornes C. C. ont la forme de deux languettes triangulaires, applaties, trois fois plus longues que larges, & trois fois plus courtes que la tête. Elles y sont attachées en dessus à une distance assez grande & à peu près égale de son extrêmité & de ses côtés.

Yeux. Les yeux Y. Y. sont placés à peu près au milieu de la longueur de la tête, vers le côté extérieur des cornes ; mais ils sont éloignés derriere elles d'une distance égale à leur largeur.

Ils sont médiocrement grands, noirs, arrondis, & légerement élevés.

On reconnoît facilement la bouche B. par un long tuyau ou trompe L. qui en sort très-souvent. Cette trompe est cylindrique, d'une longueur égale à celle de la tête. Son extrêmité est percée, & garnie de petites dents en forme de crochets. Elle sert à cet animal pour percer les autres coquillages & en sucer la chair qui lui sert de nourriture. Bouche.

Son manteau recouvre les parois intérieures de la coquille sans sortir au dehors. A son extrêmité antérieure il se replie pour former un tuyau K. K. de la longueur de la tête, sur laquelle il passe entre les cornes. Ce tuyau est cylindrique, fort épais, & coupé par devant dans toute sa longueur. Il porte à ses côtés une membrane épaisse, charnuë, & quarrée N. N. qui s'étend sur toute sa longueur. Dans la seconde figure on a représenté ce tuyau couché sur la gauche, pour le faire paroître avec ses deux lobes ou membranes. Ce tuyau donne passage à l'air & aux excrémens. Manteau.

Le pied P. du Yèt est la partie la plus considérable de son corps. Il est si monstrueux que la coquille en couvre à peine la quatriéme partie quand il veut y rentrer. Alors il se replie en deux dans toute sa longueur & forme un long canal G. G. dans son milieu. Lorsqu'il est étendu pour marcher, il prend la figure d'une ellipse, obtuse aux extrêmités, & qui s'avance assez pour cacher toute la tête en dessous, comme on le voit dans la premiere figure. Il a alors une fois plus de largeur & moitié plus de longueur que la coquille. Son grand diametre surpasse aussi d'un tiers le petit. Pied.

Son épaisseur est considérable, sur-tout dans la partie postérieure qui déborde la coquille. Il est relevé en cet endroit d'une vive-arrête qui est sillonée & comme coupée de rides très-profondes. Dans les nouveaux nés ce pied se loge en entier dans la coquille.

Tout le corps de cet animal est d'un brun tirant sur le noir. Ses yeux sont noirs; & l'on voit un cercle blanc à l'extrêmité du tuyau que forme le manteau. Couleur.

Quoiqu'il ne me soit pas arrivé de surprendre l'Yèt en accouplement, on peut présumer qu'il est hermaphrodite, parce que j'ai trouvé des petits vivans dans le corps de la plûpart, Observation.

ſur-tout pendant les mois d'avril & de mai. L'analogie qui eſt entre ce coquillage & quelques autres qui ſont des hermaphrodites de cette eſpece, pourroit encore confirmer mon opinion. Mais ce que je puis affirmer avec plus de certitude, c'eſt qu'il eſt vivipare, & que ſes petits en naiſſant portent des coquilles qui ont déja un pouce de longueur, & de même grandeur que celle qui eſt figurée à la lettre A. Je n'en ai trouvé que quatre ou cinq dans chaque animal; & peut-être les ſévre-t-il pendant les premiers mois. Ce qui me donne lieu de le penſer, c'eſt que j'en ai vû pluſieurs qui portoient leurs cinq petits dans le plis de leur pied; cependant ceux-ci avoient déja un pouce & demi de longueur à la coquille.

Voilà des enfans d'une taille prodigieuſe pour un coquillage, & on peut croire que les peres & meres qui leur ont donné naiſſance doivent être d'une groſſeur conſidérable: auſſi en voit-on qui peſent ſept à huit livres. Leur chair, ſur-tout celle du pied, eſt coriace & d'une grande dureté: elle eſt néanmoins d'une grande reſſource aux habitans de la côte, qui, dans les tems de famine, les boucanent ou les font ſécher au ſoleil pour s'en nourrir & ſuppléer à la diſette, ou pour les aller vendre avec leur poiſſon aux gens qui demeurent dans l'intérieur des terres. Ceux-ci le font cuire avec de l'eau de ris ou de mil pour l'amollir, & le mangent avec plaiſir.

2. LE PHILIN. *Pl.* 3.

Cette ſeconde eſpece d'Yèt que j'appelle Philin, eſt plus rare que la premiere, & ſe voit plus volontiers vers l'embouchure du Niger que ſur les côtes du cap verd: je l'ai obſervée pendant le mois de février.

Concha natatilis πετρώδης altera. *Colum. Aquat. pag.* 28 *&* 30.
Concha natatilis πετρώδης altera magna. *Ejuſd. ibid.*
Cochlea Indiæ orientalis ex inſulis Philippinis, trecenis libris ponderans. *Bonan. recr. pag.* 112. *claſſ.* 3. *n.* 2.
Buccinum Perſicum, ſubfuſcum, maximum, anguſtum, claviculâ excavatâ, cujuſque margo admodum acuta eſt, ex inſulis Philippinis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 800. *fig.* 7.
Cochlea Indiæ orientalis ex inſulis Philippinis, trecenis libris ponderans. *Muſ. Kirk. pag.* 449. *n.* 2.
Cochlea longa pyriformis major, intorta, cylindroidea, umbonata lævis. *Lang. meth. pag.* 21.

Cochlea longa pyriformis, intorta, cylindroidea, ftriata ftriis aliquantulum undatis, umbonata; in bafi margine acuto donata, fubalbida, lineis & maculis rufis raris undatim depicta. *Gualt. Ind. pag. & tab. 29. litt. B.*

Cymbium umbilicatum; Concha nautiloides altera magna, Fabii Columnæ. *Klein. tent. pag.* 80. *fpec.* 1. *n.* 1.

Cymbium mamillare : prò turbine mamillam exferens; Philippinum; ab infulis Philippinis, Bonanni. *Ejufd. ibid. fpec.* 2. *n.* 1.

La coquille du Philin eft mince, beaucoup moins épaiffe & plus longue que celle de l'Yèt. J'en ai vû dont la longueur étoit d'un pied & davantage, & furpaffoit une fois la largeur. COQUILLE.

Son ouverture eft plus étroite & moins évafée; elle a deux fois plus de longueur que de largeur. Son échancrure fupérieure & l'inférieure font plus profondes. Ouverture.

Les variétés que l'âge produit dans cette coquille, fuivent tout le contraire de ce que j'ai fait obferver dans la premiere efpece. Les petites font à proportion plus courtes que les grandes; car leur longueur n'eft pas double de leur largeur: elles n'ont que deux dents à la lèvre gauche; leur fommet eft arrondi & élevé, quoique peu faillant au-delà de l'extrêmité de la coquille; & l'intervalle qui fépare les fpires eft applati & peu creufé. Dans les vieilles on voit trois ou quatre dents extrêmement grandes fur la lèvre gauche; & l'intervalle des fpires eft creufé fort obliquement. Variétés.

La couleur des jeunes eft brune au dedans, agathe-clair au dehors. Les grandes font par-tout de couleur de chair. Couleur.

L'animal eft moins grand que celui de la premiere efpece. ANIMAL.

Son pied n'eft guères plus long ni plus large que la coquille. Pied.

Sa couleur eft blanchâtre. Couleur.

La chair de cette efpece n'eft d'aucun ufage. Les maures fe fervent de fa coquille pour puifer de l'eau.

GENRE IX.

LA VIS. *Terebra.*

QUoique parmi les coquillages qui portent le nom de Vis, il s'en trouve plufieurs efpeces dont la coquille s'éloigne de la forme de la Vis, étant beaucoup moins allongée; nous

leur conserverons néanmoins ce nom à cause de la parfaite ressemblance des animaux que renferment les unes & les autres.

1. LE MIRAN. *Pl.* 4.

Buccinum brevi rostrum, ex toto læve, claviculatum. *List. hist. Conchyl. tab.* 977. *fig.* 33.

Pseudo-strombus nodosus inter spiras; Listeri. *Klein. tent. p.* 35. *spec.* 2. *tab.* 7. *fig.* 121.

Coquille. La coquille du Miran est ovoïde, arrondie & obtuse dans son extrêmité supérieure, & terminée en une pointe très-fine à son sommet. Sa longueur est d'environ treize lignes, & surpasse une fois & un tiers sa largeur, qui n'est que de cinq lignes & demie.

Spires. Elle est médiocrement épaisse, & formée de dix spires qui tournent en descendant peu obliquement de droite à gauche, & dont la largeur diminue à mesure qu'elles approchent du sommet, où elles se terminent par un point presqu'imperceptible. Ces spires sont un peu renflées & bien distinguées par un léger sillon qui les sépare. Les deux premieres, ou les plus proches de l'ouverture, sont lisses & unies; mais les huit autres jusqu'au sommet, sont relevées chacune de plusieurs petites côtes paralleles à la longueur de la coquille.

Périoste. Au reste elle est d'un poli & d'un lustre qui n'est point terni par le périoste subtil qui la recouvre.

Ouverture. Son ouverture est une ellipse irréguliere, pointue par le bas, & arrondie par le haut, où elle se termine en un canal profondément échancré dans la coquille. La longueur de cette ouverture est double de sa largeur. Elle est une fois & un quart plus courte que le sommet de la coquille, & à peu près parallele à sa longueur.

La lèvre droite de l'ouverture est simple, courbée en portion de cercle, tranchante & sans bordure. La lèvre gauche est aussi courbée en deux sens différens, mais arrondie, & garnie par le haut de deux plis assez gros, dont l'inférieur fait le tour de l'échancrure de l'ouverture.

Variétés. La seule variété que l'on observe dans cette coquille, consiste dans la proportion de ses parties, dont la largeur comparée à leur longueur est plus grande dans les jeunes que dans les vieilles.

Leur couleur, dans tous les âges, est ou blanche ou agathe, sans aucun mêlange. Couleur.

La tête de l'animal que contient cette coquille, a la forme d'un croissant, dont la convexité T. est bordée d'une membrane très-fine. Elle est arrondie & convexe en dessus, & plate en dessous : sa largeur est double de sa longueur. ANIMAL. Tête.

Deux cornes C. C. cylindriques, & terminées en pointe, prennent leur origine de son sommet & sur ses côtés qui les tiennent fort éloignées l'une de l'autre. Leur longueur est double de celle de la tête. Leur surface est polie & luisante. Cornes.

Les yeux sont deux petits points noirs Y. Y. peu apparens, & placés sur le côté extérieur des cornes à leur origine. Yeux.

La bouche B. est une fente assez longue, parallele à la longueur de la tête, & située au-dessous d'elle dans son milieu. Lorsqu'elle s'ouvre on apperçoit le mouvement de la mâchoire inférieure qui porte de bas en haut. Bouche.

Quoique je n'aie point vû sortir de langue à cet animal, l'analogie me fait penser qu'il doit en avoir une semblable à celle de l'Yèt (1), & du genre de la Porcelaine qui suit celui-ci (2).

Le pied P. P. forme une ellipse très-ouverte ou obtuse à ses extrêmités. Sa longueur est presque double de sa largeur, & un tiers plus courte que la coquille. A son extrêmité antérieure il est traversé par un profond sillon S. & prolongé sur ses côtés en deux oreillettes triangulaires D. D. qui n'ont que la sixiéme partie de sa longueur. Pied.

Le manteau est une membrane épaisse qui tapisse l'intérieur de la coquille sans déborder au dehors. Elle se plisse seulement en un tuyau cylindrique K. K. qui a le quart de la longueur de la coquille. Ce tuyau sort par le canal ou l'échancrure de l'ouverture de la coquille, & se rejette sur le côté gauche de l'animal. Manteau.

Le dessous de son corps est d'un blanc pâle ; & le dessus est d'un blanc-d'eau marqueté de petits points ou de lignes noirâtres. Couleur.

Ce coquillage ne vit que dans les sables. Je l'ai trouvé fréquemment sur la côte maritime de Ben, pendant le mois de mars.

(1) Voyez la page 47. (2) Pag. 58.

2. LE RAFEL. *Pl.* 4.

Buccinum brevi rostrum claviculâ tenui & productâ læve, laciniâ quâdam ad imum quemque orbem eleganter striatâ distinctum. *List. hist. Conchyl. tab.* 977. *fig.* 34.

Turbo apertus canaliculatus oblique incurvatus striatus. *Lang. meth. pag.* 46. ?

Pseudo-strombus carminatus ad imum quemque ordinem, ibidemque eleganter striatus; Listeri. *Klein. tent. pag.* 35. *spec.* 1.

COQUILLE. La coquille du Rafel a la même forme & la même couleur que celle de la premiere espece; mais elle est plus épaisse & plus allongée. Elle a un pouce & demi de longueur, & une fois & demi moins de largeur.

Spires. Ses spires sont au nombre de onze, presque applaties, renflées seulement dans leur partie inférieure, dans l'endroit où elles se joignent les unes aux autres. Elles sont toutes coupées par sept ou huit petits sillons qui en font le tour parallèlement à leur longueur. Ces sillons sont croisés par d'autres sillons plus petits, qui les coupent à angles droits en suivant la longueur de la coquille. Les deux premieres spires d'en haut sont ordinairement lisses, unies, & sans aucun de ces sillons dans les vieilles coquilles.

Ouverture. L'ouverture est une fois & demi plus courte que le sommet. Sa lèvre gauche est relevée de quatre ou cinq plis, dont le plus élevé est le plus considérable.

ANIMAL. L'animal est parfaitement semblable à celui de la premiere espece.

On trouve ce coquillage dans les mêmes endroits, mais moins fréquemment.

3. LE NIFAT. *Pl.* 4.

Buccinum rostratum, interfectis lineis fasciatum. *Lister. hist. Conchyl. tab.* 914. *fig.* 7.

ANIMAL. L'animal du Nifat ressemble à celui des deux especes précédentes, à cela près que son pied est aussi long & un peu plus large que la coquille, & que le tuyau de son manteau sort beaucoup moins au dehors.

COQUILLE. Sa coquille est aussi ovoïde, mais pointue à ses deux extrêmités. Elle a près de deux pouces de longueur, & une fois & deux tiers moins de largeur.

On y compte onze ſpires applaties comme dans la ſeconde eſpece, mais liſſes, unies, & renflées plus ſenſiblement par le bas. Spires.

L'ouverture eſt une ellipſe pointue par les deux extrêmités, dont la ſupérieure forme, par le prolongement de la coquille, un canal aſſez long. La longueur de cette ouverture eſt preſque triple de ſa largeur : elle égale la longueur du ſommet. Un ou deux plis aſſez gros & arrondis, s'élevent dans la partie ſupérieure de la lèvre gauche. Ouverture.

La couleur de cette coquille eſt un fond blanc, tigré d'un grand nombre de taches quarrées, qui ſont jaunes dans les vieilles & brunes dans les jeunes. Ces taches ſont diſpoſées régulierement ſur pluſieurs lignes qui s'étendent d'un bout à l'autre de la coquille en ſuivant le contour de ſes ſpires. Couleur.

Cette eſpece ſe trouve avec les deux premieres, mais plus rarement.

4. L'ARVAN. *Pl.* 4.

Buccinum dentatum, claviculâ longiſſimâ, ſtriis densè radiatum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 837. *fig.* 64.

Strombus decimus chalybæus. *Rumph. muſ. pag.* 100. *art.* 10. *tab.* 50. *fig. J.*

Unicornu Indicum minus, orbibus ſtriatis. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 161. *tab.* 75. *fig.* 6.

Turbo apertus, canaliculatus, rectiroſtrus ſtriatus. *Lang. meth. pag.* 45.

Strombus acularis; aſper : chalybea; ſpiris ſulcatis, ex cæruleo chalybæis, aliquandò albis nigredine aſperſa; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 27. *ſpec.* 1. *B. n.* 1. *b.*

Strombus acularis; aſper : ſiphunculus, ſuper ſpiris convexis perpendiculariter densè ſtriatus; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 28. *ibid. B. n.* 6.

Il n'y a pas de coquillage plus commun ſur la côte ſablonneuſe du cap Verd que cette quatriéme eſpece de Vis.

Sa coquille a plus exactement la forme de vis que les précédentes. On peut la regarder comme un cône arrondi à ſa baſe, & qui s'allonge & diminue également juſqu'au ſommet, où il ſe termine en une pointe très-fine. La longueur des plus grandes ne paſſe pas treize lignes : elle eſt quadruple de leur largeur qui n'a que trois lignes un quart. Coquille.

Elle eſt compoſée de douze ou treize ſpires exactement plates ou ſans renflement, de maniere qu'elles ne paroiſſent diſtinguées que par un petit ſillon qui les ſépare les unes des Spires.

autres. Ces ſpires ſont toutes coupées par un grand nombre de ſillons fort légers, qui ſuivent la longueur de la coquille: ce ſont autant de termes ou de marques de ſon accroiſſement.

Ouverture. L'ouverture eſt à peu près ſemblable à celle de la premiere eſpece, mais deux fois & demi plus courte que le ſommet. L'échancrure ſupérieure eſt large & peu profonde. Sa lèvre gauche n'a qu'un pli fort léger.

Couleur. Le fond de la couleur de cette coquille eſt un blanc ſale, qui devient agathe dans la moitié ſupérieure de chaque ſpire.

5. LE FAVAL. *Pl.* 4.

La côte du cap Verd fournit encore une cinquiéme eſpece de Vis, plus grande que la précédente & de même forme, que j'appelle du nom de Faval.

Turbo nitidus, & eburneus, in quo ſpirarum commiſſuræ vix dignoſcuntur, maculis rufis notatus. *Bon. recr. pag.* 126. *claſſ.* 3. *n.* 107.
Buccinum dentatum claviculâ longiſſimâ, ſtriatum & latis maculis ex rufo nigricantibus radiatum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 841. *fig.* 69.
Buccinum dentatum, claviculâ longiſſimâ læve, binis faſciis ex maculis quadratis magnis, fuſco rufeſcentibus depictum. *Ejuſd. tab.* 842. *fig.* 70.
Buccinum dentatum, læve, claviculâ longiſſimâ, ex flavo nebulatum. *Ejuſd. tab.* 843. *fig.* 71.
—— *Ejuſdem, tab.* 845. *fig.* 73.
Buccinum brevi roſtrum, claviculatum, ſtriatum, maculatum, orbibus quaſi duplicatis diſtinctum. *Ejuſd. tab.* 979. *fig.* 36.
Strombus ſecundus. *Rumph. muſ. pag.* 100. *art.* 2. *tab.* 30. *litt. B.*
Turbo nitidus, & eburneus, in quo ſpirarum commiſſuræ vix dignoſcuntur, maculis rufis notatus. *Muſ. Kirk. pag.* 455. *n.* 107.
Turbo apertus latus lævis. *Lang. meth. pag.* 45.
Turbo apertus canaliculatus, obliquè incurvatus lævis. *Ejuſd. pag.* 46.
Vis. *Hiſt. Conchyl. pag.* 276. *planc.* 14. *lett. S. & X.*
Turbo apertus latus, candidus, maculis rufis densè depictus, viginti ſpiris finitus; Rumphii. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 56. *litt. B.*
Turbo apertus, ſulcatus, faſciâ elatâ ſpiras ambiente circumdatus, ex candido & ſubroſeo colore undatim variegatus; Bonanni. *Ejuſd. pag. & tab.* 57. *litt. M.*
Turbo apertus, ſulcatus, minutiſſimè per longitudinem ſtriatus, aliquando cancellatus, lividò vel plumbeò colore obſcuratus, in ſpirarum commiſſuris faſciâ candidâ, aliquando parvis punctis rufis ſeriatim diſpoſitis notata circumdatus; Rumphii. *Ejuſd. ibid. litt. N. & O.*
Strombus acularis; lævis, ſeu ſubula; roroceras, ſulcatus, maculis latis ex

rufo nigricantibus radiosis; Listeri. *Klein. tent. p. 27. spec.* 1. *A. n.* 4.
Strombus acularis; lævis, seu subula; marmoratus; nitidus longus; acutus; juncturis spirarum, vix dignoscendis, maculis Rufis; Bonanni. *Ejusd. ibid. n.* 6.
Strombus acularis; lævis, seu subula; duplicatus in orbibus maculatis per longum striatus; Listeri. *Ejusd. pag.* 28. *n.* 7.
Strombus acularis; lævis, seu subula; alternas spiras latiores & strictiores ex flavo nebulatas exhibens; Listeri. *Ejusd. ibid. n.* 8.

La coquille du Faval a trois pouces & demi de longueur & cinq fois moins de largeur. COQUILLE.

On y compte dix-huit à vingt spires applaties, & qui ne sont distinguées les unes des autres que par un léger renflement que l'on voit dans leur partie inférieure. Outre les sillons longitudinaux, chaque spire est comme partagée en deux portions inégales ou en deux spires, par un sillon assez profond qui la suit en tournant comme elle. La portion supérieure de la spire divisée par ce sillon, est ordinairement du double plus petite que l'autre. Spires.

Dans quelques coquilles ce sillon est presqu'insensible, comme dans la figure 70 de la planche 842 de Lister.

L'ouverture est à peine deux fois plus courte que le sommet dans les jeunes, & trois fois plus courte dans les vieilles. L'échancrure supérieure est étroite & profonde. La lèvre gauche est relevée de deux plis remarquables. Ouverture.

La couleur de cette coquille lui donne une grande supériorité sur les autres Vis. Elle est quelquefois blanche & quelquefois agathe, agréablement mouchetée de taches brunes ou rougeâtres, ordinairement quarrées, & disposées sur deux ou trois lignes qui tournent avec les spires. Couleur.

GENRE X.

LA PORCELAINE. *Porcellana.*

ON a donné anciennement le nom de Porcelaine à plusieurs especes de coquillages dont la forme approchoit beaucoup de celle des Pucelages. Une ressemblance même trop grande qu'on a crû trouver entre les uns & les autres, les a fait confondre par quelques modernes sous le nom commun de Por-

celaines. Cependant comme la comparaison seule des coquilles ne suffit pas pour déterminer ces rapports, & que l'examen des animaux qu'elles renferment nous fait voir des différences qui les distinguent assez les uns des autres, j'ai crû devoir conserver à ces deux genres le privilége qu'ils avoient autrefois de porter chacun leur nom. Je laisse au premier le nom de Pucelage qui ne convient qu'à lui; & je rends à celui-ci celui de Porcelaine qu'il s'est acquis, soit par la beauté du poli de sa coquille, suivant Belon (1), soit par sa forme singuliere, suivant le rapport de Columna (2).

1. LA PORCELAINE. *Pl.* 4.

La Porcelaine. *Du Tert. hist. des Antill. pag.* 240.
Turbo brasiliensis testâ valdè lævi, castanei coloris. *Bonan. recr. p.* 160. *num.* 326.
Buccinum musicum subrufum, maculis albis distinctum; Barbadense. *List. hist. Conchyl. tab.* 818. *fig.* 29.
Buccinum musicum sublividum, densè radiatum sivè ex fusco undatum. *Ejusd. ibid. fig.* 30.
Buccinum musicum undatum & maculatum. *Ejusd. ibid. fig.* 31 & 32.
Cochlea longa, pyriformis intorta, & sulcata, utroque labio dentata, aut rugoso fimbriata, lævis, carneo colore splendens. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 28. *litt. L.*
Conus baseos lævis; brasiliensis lævis; labio paululùm exserto, coloris castanei; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 70. *spec.* 1. *n.* 39.
Cucumis undulatus & maculatus; Listeri. *Ejusd. pag.* 78. *spec.* 1. *tab.* 5, *fig.* 92.
Cucumis subrufus, maculis albis; Listeri. *Ejusd. ibid. spec.* 2. 6.
Cucumis obscurè nebulatus; Listeri. *Ejusd. ibid. spec.* 5.
Semicassis lævis; ex fusco undata; Listeri. *Ejusd. pag.* 95. *spec.* 2. *n.* 12.

COQUILLE. La coquille de la Porcelaine est médiocrement épaisse, du plus beau poli, & d'un luisant que rien ne peut surpasser. C'est une espece d'ovoïde arrondi, dont l'extrêmité supé-

(1) Purpurarum testas Itali *Porcellanas* vocant, quo etiam nomine Conchylii genus omne intelligunt: undè nos quoque detortâ ad vasa appellatione Porcellanica vasa nuncupamus. Vocem quoque hanc agnoscimus in globulis, quibus nostræ mulierculæ suas preces nuncupare solent: *Patenostres de Porcelaine* vocant, qui ex testis majorum Purpurarum aut Muricum conficiuntur. *Belon. Aquat. pag.* 420.

(2) Hujus generis (dè Cypræis seu Conchis Venereis intelligit) aliæ candidiores atque minores, nec denticulato hiatu, sed alterâ parte tantùm paucis striis aspero, quæ aliàs testæ foramen fuerunt, & linguæ canalis; has Porcellanas appellant, quia in se porcellii modo conglobantur. *Colum. Aquat. pag.* 67.

rieure

rieure est obtuse, & le sommet forme une pointe assez mousse. Sa longueur est d'environ seize lignes, & sa largeur de neuf lignes, ensorte que son grand diametre est presque double du petit.

Elle est composée de six tours de spirales qui vont en descendant peu obliquement de droite à gauche. La premiere spire, celle qui fait l'ouverture, est arrondie & très-grande. Sa longueur est triple de celle des cinq autres tours pris ensemble, qui font le sommet. Ceux-ci sont peu renflés & peu distingués les uns des autres : ils se terminent en une pointe assez large & arrondie. — Spires. Sommet.

L'ouverture a la figure d'une ellipse irréguliere, aiguë dans ses deux extrêmités, & dont la longueur est quadruple de sa largeur. Elle se termine dans sa partie supérieure en un canal assez large, formé par l'enfoncement de la lèvre droite, qui n'est nullement échancrée. Son grand diametre est incliné obliquement sur celui de la coquille, & presque trois fois aussi long que le sommet. — Ouverture.

La lèvre droite de l'ouverture est fort épaisse, & bordée d'un cordon qui s'éleve au dehors comme un ourlet. Ce cordon, ce bourrelet fait tout le tour du canal supérieur de l'ouverture, & il vient, en se repliant sur la lèvre gauche, y former une longue dent qui rentre dans l'intérieur de la coquille. C'est par ce bourrelet de la lèvre droite qu'on distingue les coquilles des Porcelaines d'avec celles des Pucelages qui n'en ont pas la moindre apparence. Au reste le bord intérieur de cette même lèvre a de plus une douzaine de petites dents distribuées dans toute sa longueur : ces dents sont si petites dans quelques-unes, qu'on a de la peine à les distinguer.

La lèvre gauche est renflée, arrondie, & garnie de quatre grandes dents depuis sa partie supérieure jusqu'à son milieu.

Cette coquille n'est sujette à varier que dans la couleur, qui est roussâtre dans les unes, châtain dans d'autres, ou d'un agathe-clair, tigré de petites taches blanches répandues çà & là sans ordre, & traversé par trois larges bandes fauves ou d'un brun rougeâtre. Elle est toujours d'un beau poli, parce qu'elle n'a point de périoste ni intérieurement ni extérieurement. — Couleur. Périoste.

La tête T de l'animal de la Porcelaine est cylindrique, lé- — ANIMAL. Tête.

gerement applatie, de longueur & de largeur à peu près égales. Son extrêmité forme une échancrure assez étroite, des deux côtés de laquelle partent deux cornes C. C. coniques, fort minces, & d'une longueur qui surpasse peu la sienne. Ces cornes sont peu éloignées l'une de l'autre, parce que la tête a peu de largeur. Un peu au-dessus de leur origine vers la quatriéme partie de leur longueur, on voit un renflement semblable à une petite colomne cylindrique qui seroit adossée sur leur côté extérieur.

Cornes.

C'est sur l'extrêmité supérieure de ces renflemens ou de ces deux colomnes que sont portés les yeux Y. Y. Ils sont assez gros, arrondis, & s'élevent comme deux petits points noirs.

Yeux.

La bouche est placée au-dessous de la tête, vers le milieu de sa longueur. Elle y fait une légere éminence, percée d'un trou rond B., d'où sort une langue ou trompe L. une fois plus longue que la tête. Cette trompe est blanche, dentée & percée à son extrêmité de même que celle de l'Yèt, & elle lui sert aux mêmes usages.

Bouche.

Le manteau est une membrane fort mince, luisante, extrêmement unie, & entiere sans découpures. Dans les coquillages que nous avons examinés jusqu'ici, cette membrane ne tapisse que les parois intérieures de la coquille, sans sortir au dehors : mais dans la Porcelaine elle s'étend à droite & à gauche sur le dos de la coquille, de maniere qu'elle y forme deux pans M. N. qui recouvrent près de la moitié de sa surface extérieure. Ces deux pans ne sont pas égaux : celui de la gauche N. est plus ample & s'étend davantage que celui M. de la droite.

Manteau.

La membrane du manteau se replie encore à son extrêmité antérieure & sur le col de l'animal, pour y former un tuyau K. cylindrique, un peu plus long que la tête, & qui sort par le canal de la coquille. Il se place quelquefois entre les cornes, & quelquefois il se rejette sur le côté gauche, comme on le voit dans la figure.

Le pied P. forme une ellipse arrondie à ses extrêmités, & une fois plus longue que large. Il est grand & surpasse de près d'une troisiéme partie la longueur & la largeur de la coquille. Ses bords sont entiers, quoique légerement ondés. En dessous il est coupé par deux profonds sillons, dont l'un S. est plus

Pied.

grand & le traverse à son extrêmité antérieure: l'autre sillon V. est plus petit, mais plus profond, & creusé un peu devant son milieu & parallèlement à sa longueur.

Le fond de la couleur de l'animal est couleur de chair, bigaré de quelques petits points blancs. Couleur.

On trouve ce coquillage assez abondamment sur les rochers de l'isle de Gorée; mais particulierement pendant le mois d'avril, & dans les lieux où la mer bat avec une grande violence.

2. LE NAREL. *Pl.* 4.

La seconde espece de Porcelaine que j'appelle du nom de Narel, ne differe de la premiere que par sa coquille.

Elle a à peine un pouce de longueur, & une fois moins de largeur. Sa surface extérieure est relevée de quinze canelures ou petites côtes paralleles à sa longueur, & qui ne paroissent que dans la partie inférieure des spires, dans l'endroit où leur renflement est plus considérable. COQUILLE.

Son ouverture est beaucoup moins évasée que dans la précédente: elle a une longueur quintuple de sa largeur. Ouverture.

Sa couleur est quelquefois blanche sans mêlange, quelquefois veinée d'un grand nombre de lignes grises, ondées en zigzag parallèlement à sa longueur. Couleur.

Elle se trouve avec la précédente, quoique plus rarement.

3. L'EGOUEN. *Pl.* 4.

Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis, labio interno dentato, fimbriata, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 25. *litt. B.*

La coquille de l'Egouen n'a que neuf lignes de longueur. Sa largeur est de moitié moindre. COQUILLE.

Son sommet est cinq fois plus court que l'ouverture, & composé de six spires applaties & beaucoup moins distinctes que les précédentes. Il differe encore du leur en ce qu'il est fort pointu. Sommet.

L'ouverture ressemble à celle du Narel; mais elle est plus droite, & parallele à la longueur de la coquille. Ouverture.

Sa lèvre droite n'est point dentée; & les dents de la lèvre gauche se rapprochent un peu plus de son extrêmité supérieure, & sont plus serrées que dans les deux especes qui précèdent.

Couleur. Le fond de sa couleur est ordinairement blanc ou agathe clair, & quelquefois d'une très-belle couleur de chair.

Elle est fort commune autour de l'isle de Gorée.

4. LE BOBI. *Pl.* 4.

Venerea alba fasciculis transversis aureis vittata. *Bonan. recr. pag.* 144. *class.* 3. *n.* 238.

Buccinum Persicum parvum, fasciis rufis densè depictum. *List. hist. Conch. tab.* 803. *fig.* 9.

Buccinum Persicum parvum, maculis rufis densè depictum. *Ejusd. ibid. fig.* 10.

Venerea alba fasciculis transversis aureis vittata. *Mus. Kirk. p.* 463. *n.* 238.

Persicula lineis croceis circumdata. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 308. *tab.* 8. *fig.* 10.

Persicula guttulis croceis lineata. *Ejusd. ibid. cat.* 309. *tab.* 8. *fig.* 1.

Porcellana Erythræam referens major. *Barrel. Icon. pag.* 133. *tab.* 1321. *fig.* 33.

Cochlea longa, pyriformis, intorta & sulcata, umbone quasi complanato, labio externo leviter fimbriato, candida, aliquando carneo colore nebulata, lineis croceis densè circumdata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 28. *litt. B.*

Cochlea longa, pyriformis, intorta, & sulcata, sublivida, punctis croceis, vel rufis densè conspersa. *Ejusd. ibid. litt. C. D. E.*

ANIMAL. Manteau. L'animal de cette quatriéme espece de Porcelaine a le manteau un peu plus ample que les précédentes; il recouvre les trois quarts de la coquille.

Son tuyau en sort aussi très-peu & est plus court que la tête.

COQUILLE. Sa coquille est un ovoïde obtus aux deux extrêmités. Son grand diametre a un pouce au plus de longueur, & surpasse de moitié le petit diametre.

Spires. Elle n'a que quatre tours de spirale, dont le premier fait toute la coquille. Les trois autres sont peu apparens, & forment un sommet ordinairement applati, & quelquefois creusé comme un petit nombril. Sommet.

Ouverture. L'ouverture est courbée en forme de croissant égal à la longueur de la coquille, à laquelle elle est parallele. Elle ressemble à une longue fente qui a cinq fois plus de longueur que de largeur. Sa partie supérieure forme un canal étroit & profondément échancré. On voit encore dans sa partie inférieure

une espece de canal, mais infiniment plus petit & semblable à un léger sillon.

La lèvre droite est bordée au dedans & dans toute sa longueur de douze à quinze dents fort petites & peu sensibles dans la plûpart.

Huit dents un peu plus grandes s'étendent depuis la partie supérieure de la lèvre gauche, jusques un peu au-dessous du milieu de sa longueur.

La couleur varie beaucoup dans les coquilles de cette espece. Les unes sont blanches, les autres sont tigrées de petites taches rouges. D'autres sont rayées de quinze à vingt lignes très-étroites, qui les traversent circulairement : ces lignes sont jaunes dans les unes & rouges dans les autres. Couleur.

Elle se voit fréquemment sur les côtes du cap Verd, & dans les rochers de l'isle de Gorée.

5. LE DUCHON. *Pl.* 4.

Cette espece se rencontre aussi dans les rochers de l'isle de Gorée, mais beaucoup plus rarement. L'animal ressemble au précédent.

Sa coquille n'a que six lignes de longueur, & moitié moins de largeur. COQUILLE.

Le sommet est applati comme dans l'espece qui précede. Sommet.

L'ouverture est presque droite, & si étroite qu'elle a six fois plus de longueur que de largeur. Ouverture.

La lèvre droite, au lieu d'être arrondie au dehors comme dans les précédentes, forme deux especes de bourrelets applatis & distingués par deux sillons assez profonds. Elle est bordée intérieurement de vingt petites dents répandues sur toute sa longueur. Dix dents un peu plus grandes garnissent la moitié supérieure de la lèvre gauche.

La couleur de cette coquille est un fond blanc, coupé transversalement par un nombre infini de petites rayes gris-de-lin. Couleur.

6. LE GIROL. *Pl.* 4.

Je rapporte au genre de la Porcelaine cette sixiéme espece & la suivante, auxquelles on a donné le nom d'Olives à cause de la figure de leur coquille. J'en ai vû les animaux, mais le tems ne m'a point permis de les examiner : je sçai seu-

lement qu'ils ne différent pas sensiblement de ceux des especes de Porcelaines que je viens de décrire; & c'est ce qui m'a déterminé à les mettre à leur suite.

Rhombus ex toto albidus seu leucophæus, unicâ striâ acutâ circumdatus. *List. hist. Conchyl. tab.* 717. *fig.* 1.

Rhombus parvus, majusculis maculis distinctus, & labro & columellâ ex violâ purpurascentibus. *Ejusd. tab.* 721. *fig.* 6.

Rhombus parvus angustior, densè maculatus, labro tantum interno leviter purpurascente. *Ejusd. ibid. fig.* 7.

Rhombus nebulatus & fasciatus columellâ subcroceâ, claviculâ sulcatâ. *Ejusd. tab.* 728. *fig.* 16.

Rhombus undatus, fissurâ intimâ violaceâ, claviculâ compressâ. *Ejusd. tab.* 731. *fig.* 20.

Rhombus crassioribus undis exaratus, claviculâ obtusâ sulcatâ. *Ejusd. tab.* 734. *fig.* 23.

Rhombus densis undis depictus, claviculâ obtusâ sulcatâ. *Ejusd. ibid. fig.* 24.

Cylinder nonus. *Rumph. Mus. pag.* 120. *art.* 9. *tab.* 39. *fig.* 7.

Olive blanche & agréablement marbrée de taches brunes. *Hist. Conchyl. pag.* 286. *planc.* 16. *fig.* Q.

Olive blanche avec deux bandes dans ses extrêmités, formées par des lettres brunes, où l'on lit distinctement deux B & un D; appellée *Litterata. Ejusd. ibid. fig. R.*

Cochlea cylindroidea, lævis, vel subrufa, vel leucophæa, vel albida, maculis subpurpureis distincta. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 23. *litt. C. D.*

Cochlea cylindroidea, lineis fuscis, luteis, & subcæruleis undatim exarata, labro interno rugoso, & roseo. *Ejusd. ibid. litt. G.*

Cochlea cylindroidea, albida, obscurè ex luteo punctata. *Ejusd. ibid. litt. H. J. L.*

Cochlea cylindroidea, candida, lineis fuscis, & lividis undatim depicta, *Ejusd. ibid. litt. M. N. OO. PP.*

Cochlea cylindroidea, albida, ex fusco undatim lineata, & fasciata, nonnullis maculis nigricantibus rarò notata. *Ejusd. pag. & tab.* 24. *litt. B.*

Cochlea cylindroidea, ex luteo, livido, & subcæruleo variegata & fasciata. *Ejusd. ibid litt. F.*

Cochlea cylindroidea, ex luteo viridescens, tribus fasciis fuscis nigricantibus cincta. *Ejusd. ibid. litt. L.*

Cochlea cylindroidea, ex fusco viridi, albo, & subluteo undatim picta, ex nigro fasciata, intùs candida; Rumphii. *Ejusd. ibid. litt. N.*

COQUILLE. La coquille du Girol est extrêmement épaisse, cylindrique, arrondie par le haut, & pointue à son extrêmité inférieure,

c'eſt-à-dire, au ſommet. Elle a près d'un pouce de longueur & moitié moins de largeur.

Les ſept tours de ſpirale qui la compoſent, ſont applaties & fort ſerrées, mais diſtinguées les unes des autres par un fillon profond qui fait paroître leurs bords aigus & tranchans. Spires.

L'ouverture eſt trois fois plus longue que le ſommet. Sa longueur eſt quintuple de ſa largeur, & preſque parallele à la longueur de la coquille. Elle eſt très-aiguë en bas, ſans canal, & plus large en haut où elle eſt coupée d'une large crénelure. Ouverture.

La lèvre droite eſt aiguë quoique fort épaiſſe. Elle paroît d'abord ſans bordure, mais lorſqu'on la regarde au dehors, on apperçoit comme une lame de plus d'une ligne de largeur, qui s'éleve ſur ſa ſurface extérieure où elle forme une eſpece de pli.

La lèvre gauche eſt arrondie, & laiſſe voir vers le haut quatre à cinq lames peu élevées, dont les bords forment autant de replis ou de petites côtes ſaillantes & un peu écartées, au-deſſous deſquelles on voit huit à ſeize dents aſſez longues & fort étroites, qui vont juſqu'en bas de l'ouverture.

La couleur de cette coquille eſt peu conſtante. J'en ai de blanches, de jaunes, de jaunes-livides, de jaunes-verd, & même de verdâtres ſans aucun mêlange. J'en ai auſſi qui, ſur ces différens fonds, ſont tachées, tigrées, marbrées ou couvertes de zigzags qui s'étendent tantôt ſur leur longueur, tantôt ſur leur largeur. Ces taches, ces points, ces bandes & ces lignes ſont cendrés, noirs ou bleuâtres dans les unes; bruns, rougeâtres ou pourpres dans les autres: enfin leur mêlange eſt ſi varié, que ce ſeroit perdre ſon tems que de faire l'énumeration de toutes celles qui ont été décrites ou figurées par les auteurs. Je me ſuis contenté de citer une vingtaine des principales variétés, auxquelles on peut rapporter toutes les autres, dont plus de deux cens ſont parvenues à ma connoiſſance. Leur intérieur eſt auſſi blanc, jaune, violet, ou pourpre foncé. Couleur. Variétés.

Je n'ai vû ce coquillage que dans les ſables de l'embouchure du Niger: il y eſt fort commun, & toujours enfoncé à quelques pouces de profondeur.

7. L'AGARON. *Pl. 4.*

Turbo brasiliensis, lævi & nitidâ superficie, acutus binis zonis mustelinis transversim ductis suprà colorem cinereum cum albo mixtum. *Bon. recr. pag.* 165. *class.* 3. *n.* 369.
Rhombus parvus, tenuis, rictu patente, ipsâ columellâ fuscâ, claviculâ productiore acutâ. *List. hist. Conchyl. pag.* 729. *fig.* 17.
Turbo brasiliensis, lævi & nitidâ superficie, acutus binis zonis mustelinis transversim ductis suprà colorem cinereum cum albo mixtum. *Mus. Kirk. pag.* 470. *n.* 363.
Cylindrus brasiliensis albus fasciatus. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 578, *tab.* 59. *fig.* 8.
Cylindrus Maderaspatanus, minor albus, ore patulo. *Ejusd. ibid. cat.* 242, *tab.* 69. *fig.* 3.
Strombus labro exteriore crasso & veluti pulvinato. *Barrel. Ic. pag.* 132. *tab.* 1322. *fig.* 17.
Cochlea cylindroidea, mucronata, lævis. *Lang. meth. pag.* 17.
Terebellum fasciatum zonis mustelinis super albo; Bonanni, *Klein. tent. pag.* 38. *spec.* 7.
Dactylus tessellatus; Listeri. *Ejusd. pag.* 77. *spec.* 19.
Dactylus jaspidisans. *Ejusd. pag.* 78. *spec.* 18.

Cette espece se trouve, moins fréquemment, avec la précédente, à laquelle elle ressemble assez.

COQUILLE. Sa coquille est beaucoup moins épaisse; elle a environ quinze lignes de longueur, & une fois & demi moins de largeur.

Ouverture. L'ouverture est aussi plus évasée, à peine deux fois plus longue que le sommet. Sa longueur est seulement triple de sa largeur.

La lèvre droite est un peu plus aiguë & beaucoup plus mince que dans la précédente. La lèvre gauche est unie & sans dents; & les quatre ou cinq plis de sa partie supérieure sont fort rapprochés, & forment un cordon assez relevé.

Couleur. Cette coquille varie beaucoup dans ses couleurs. Son fond est blanc ou gris, quelquefois sans mélange, & quelquefois coupé par une ou deux bandes jaunes ou de couleur agathe, marbrées de brun. Son intérieur est ordinairement brun, comme les plis de la lèvre gauche; & quelquefois ce brun tire sur le violet.



GENRE

GENRE XI.

LE PUCELAGE. *Cypræa.*

CE coquillage a été appellé par les Anciens des noms de *Concha Venerea* & d'*Ærythræa*, que les François ont rendu par ceux de Conque de Vénus ou Pucelage. Ce dernier a prévalu autant à cause de sa briéveté, que parce qu'il exprime assez bien la figure de sa coquille (1). C'est pour les mêmes raisons que je lui ai conservé ce nom, sans le confondre avec celui de la Porcelaine, comme j'en ai averti ci-dessus (2).

Je n'en connois que trois especes sur les côtes du Sénégal.

1. LE MAJET. *Pl.* 5.

Concha lævigatoria πλατύγαστηρ dicta. *Colum. Aquat. pag.* 67 *&* 69.
Concha Veneris magna gibbosior, latior, multò majoribus maculis nigricantibus donata è Madagascar. *List. hist. Conchyl. tab.* 682. *fig.* 29.
Concha Veneris ex viridi fuscescens, lata, valdè gibbosa, maculis fuscis latis depicta; Jamaicensis. *Ejusd. tab.* 687. *fig.* 34.
Concha Veneris magna crassa, lata, ventre & ipsâ rimâ nigricante, dorso magnis maculis reticulatim depicto; ex insulâ Mauritii. *Ejusd. tab.* 703. *fig.* 52.
Veneris concha Indica media, alba polita, nigro maculata. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 273. *tab.* 96. *fig.* 7.
Veneris concha Indica media, maculata, costis & ventre latis nigricantibus. *Ejusd. ibid. cat.* 274. *tab.* 96. *fig.* 8.
Erythræa lituris punctulisque maculosa, lineâ angustiore dorsum percurrente. *Barrel. Ic. pag.* 133. *tab.* 1321. *fig.* 23.
Erythræa maculosa, major, lineâ angustâ suprà dorsum serpente. *Ejusd. ibid. tab.* 1322. *fig.* 24.
Porcellana fimbriata, basi lata, in dorso magnis maculis ex fusco fulvidis, & nigricantibus nebulata; lateribus colore livido lucido, veluti in Achate eleganter distinctis. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 15. *litt. S. T.*

Sa coquille A. représente une portion d'ovoïde qui seroit COQUILLE.
coupé par la moitié dans sa longueur. On juge bien par-là

(1) Concha Venerea sic dicta, ἢ διὰ τὸ μορίῳ γυναικείῳ πως ἐοικέναι. τῇ τε μεταξὺ τῶν χειλῶν σχισμῇ: καὶ τῇ ἐνδοτέρῳ κοιλότητι, τῇ μήτρᾳ, quia partem fœmineam quodam modo repræsentat: externè quidem per labiorum fissuram, internè verò propter cavitatem uterum mentientem....... Sunto igitur dictæ Porcellanæ (id est Venereæ) διά τινα πρός το γυναικεῖον αἰδοῖον ὁμοιότητα, ob aliquam cùm pudendo muliebri similitudinem *Aldrov. Exang. pag.* 552.

(2) Voyez la page 56.

qu'elle a deux faces ; l'une plane, qui eſt le devant ou le deſſous ; & l'autre convexe, qui eſt le dos. Son épaiſſeur eſt aſſez conſidérable.

Spires. Quoiqu'elle ne paroiſſe pas tournée en ſpirale, elle eſt cependant compoſée de cinq tours qui vont horizontalement de droite à gauche. Le premier tour eſt preſque le ſeul qui ſoit ſenſible à cauſe de ſon volume : il forme, pour ainſi dire, lui ſeul toute la coquille, & efface les quatre autres, qui

Sommet. font un bouton ou un ſommet, à peine apparent, à ſon extrêmité inférieure.

Ouverture. L'ouverture eſt une fente égale à la longueur de la coquille, & placée à peu près dans ſon milieu, cependant un peu plus proche du côté droit que du côté gauche. Elle n'eſt pas tout-à-fait droite, mais elle ſe courbe un peu vers ſes extrêmités, en conſervant un parallélisme aſſez exact avec l'axe de la coquille. Dans l'endroit où elle eſt plus large, elle a à peine la dixiéme partie de ſa longueur. Ses deux extrêmités forment un canal profondément échancré dans la premiere ſpire.

La lèvre droite eſt de moitié moins large que la gauche, & quoiqu'elle paroiſſe tournée comme elle en ſpirale, elle ne l'eſt pas néanmoins : elle eſt ſeulement repliée ou ramenée en dedans, où elle forme une grande cavité. Ses bords ſont obtus, très-épais, ſans bourrelet, & relevés d'un bout à l'autre de trente-trois dents tranſverſales aſſez longues & à peu près égales.

La lèvre gauche eſt convexe & renflée au dedans de la coquille, où elle tourne en ſpirale. Elle fait une cavité notable dans ſa partie ſupérieure. Ses bords ne portent que trente-une dents un peu plus longues & moins épaiſſes que celles de la lèvre gauche.

Le plan formé par la largeur de ces deux lèvres n'eſt pas exactement horizontal : il rentre tant ſoit peu en dedans de la coquille.

Couleur. Les plus grandes que j'ai obſervées avoient environ trois pouces un quart de longueur, & une fois moins de profondeur. Leur largeur étoit moindre d'un tiers. Leur couleur étoit agathe dans quelques-unes, brûlée dans d'autres, mais beaucoup plus claire en deſſous, & marquée ſur le dos de

grandes taches brunes. Ces taches étoient quelquefois séparées dans les dernieres par une ligne qui s'étendoit d'un bout à l'autre de la coquille vers son milieu. Les dents de l'ouverture étoient ordinairement blanchâtres, & la fente étoit quelquefois noire, mais plus souvent d'un brun-clair. Toute leur surface étoit d'un beau poli.

Il y a peu de coquilles dont les variétés soient mieux caractérisées dans la même espece. J'en fait figurer, dans leur grandeur naturelle, six des plus remarquables, dont je vais décrire les différences en rapportant à chacune les citations des Auteurs qui les ont figurées. Variétés.

Celle que représente la lettre D. a une fois plus de longueur que de largeur. La lèvre droite de l'ouverture est une fois plus étroite que la lèvre gauche, & garnie de vingt-trois dents, tandis que celle-ci n'en a que vingt-une. Le plan formé par ces deux lèvres est arrondi ou convexe. D.

Elle est blanchâtre en dessous, & gris-de-souris sur le dos, qui est souvent traversé par deux bandes étroites moins foncées. Ses extrêmités sont rougeâtres & marquées de deux points noirs.

Venerea in mari Siculo, & Tarentino frequens, ubi vulgò vocatur Porceletta. *Bon. recr. pag.* 145. *class.* 3. *n.* 251.

Concha Venerea lævis, ex fusco rufescens, bifasciatia ad claviculam tribus aut pluribus maculis nigricantibus depicta, item ad cervicem binis tantùm. *List. hist. Conchyl. tab.* 671. *fig.* 17.

Concha Veneris crassa, fusca, & claviculâ & linguæ canali croceis, item utrinque binis maculis nigricantibus notata; insulæ Ascensionis. *Ejusd. tab.* 673. *fig.* 19.

Porcelaine appellée la Souris, dont la couleur tire sur le gris, avec des points noirs à chaque extrêmité, imitant les yeux de cet animal. *Hist. Conchyl. pag.* 310. *pl.* 21. *litt. C.*

Porcellana vulgaris, lævis, lucida, duabus maculis nigris in utroque capite insigniter notata, ventre albido, aliquando croceo. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 13. *litt. E.*

Porcellana vulgaris, lævis, fusca, lucida, duabus fasciis albidis in dorso, & duabus maculis nigris in capite donata. *Ejusd. ibid. litt. J.*

On voit à la lettre E. une autre variété fort mince & légere: elle a moitié plus de longueur que de largeur. La lèvre droite de l'ouverture est deux fois plus étroite que la gauche & bordée de dix-sept dents fort courtes & arrondies. La lèvre E.

gauche n'en a que treize semblables, dont on ne voit bien que celles des extrêmités; celles du milieu sont à peine sensibles. Le plan de ces deux lèvres est convexe. Les spires du sommet sont assez apparentes.

Elle est grise, avec trois bandes brunes, qui manquent dans quelques-unes.

Concha Venerea exigua, ferè plumbei coloris, aut leviter purpurascens; ex insulâ Mauritii. *List. hist. Conchyl. tab.* 656. *fig.* 1.
Concha Veneris subflava ipsâ rimâ purpurascente, tribus fasciis circumdata, leviore testâ, è Madagascar. *Ejusd. ibid. tab.* 665. *fig.* 9.
Concha Veneris fusca, valdè levis, duabus fasciis albidis exornata; Barbadensis. *Ejusd. tab.* 667. *fig.* 11.
Concha Veneris parva subcinerea, ventre candido, unicâ fasciâ fuscâ, latâque circumdata, dorso paululum gibboso, admodùm levis. *Ejusd. tab.* 668. *fig.* 13.

F. La variété de la lettre F. ressemble à la précédente. Elle est seulement un peu plus épaisse & un peu plus grande. Son sommet ne paroît pas au dehors. La lèvre droite de l'ouverture est une fois plus étroite que la gauche: elle a seize dents courtes, mais grosses. La gauche en a un pareil nombre.

Elle est blanchâtre en dessous, & brune en dessus, avec des taches blanches, coupées par une ligne de même couleur qui la parcourt dans sa longueur.

Concha Veneris parva purpurascens, exiguis maculis albis densè depicta. *List. hist. Conchyl. tab.* 694. *fig.* 41.
Concha Veneris parva tenuis rimâ candidâ, dorso fusco maculis albis reticulatim depicto. *Ejusd. tab.* 701. *fig.* 49.
Concha Veneris tenuis, lateribus nigricantibus, dorso maculis albis distincto; ex insulâ Mauritii. *Ejusd. ibid. tab.* 704. *fig.* 53.
Porcellana Variolæ dicta. *Rumph. Mus. pag.* 115. *art.* 13. *tab.* 38. *fig. O.*
Concha Veneris minor maculata & oculata. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 300. *tab.* 9. *fig.* 7.
Concha Veneris Indica minor. *Ejusd. vol.* 2. *cat.* 275. *tab.* 96. *fig.* 9.

G. La quatriéme variété figurée à la lettre G. est infiniment plus épaisse & plus pesante que toutes celles dont j'ai parlé jusqu'ici. Elle est aussi moins allongée & plus applatie. Sa longueur surpasse à peine d'un tiers sa largeur. La lèvre droite est presqu'aussi large que la gauche. Elles ont chacune quinze dents fort longues & semblables à celles de la lettre A. &

leur plan est presqu'applati. Le sommet ne se voit pas au dehors.

Sa couleur est blanche en dessous, & brune sur le dos, dont le milieu est picoté d'un grand nombre de petites taches blanches qui y font une espece de réseau. Ses extrêmités sont marquées d'une grande tache blanche.

Venerea testudinis instar gibbosa, dorso rufo albis stellulis notabili. *Bon. recr. pag.* 147. *class.* 3. *n.* 258.
Concha Veneris crassa ventre lato, rimâ albidâ, lateribus nigricantibus, dorso summo albis maculis depicto; ex insulâ Mauritii. *List. hist. Conchyl. tab.* 702. *fig.* 50.
Porcellanæ species 6ª. *Rumph. Mus. pag.* 114. *tab.* 38. *fig. F.*
Porcellana fimbriata, lævis, dorso subflavo, candidis punctis minimis signato; lateribus fusco colore latè obscuratis; rimâ albidâ, capitibus aliquantulum tuberosis. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 15. *litt. I. O.*
Porcellana in utroque latere fimbriata, crassa, ventre lato, rimâ albidâ, lateribus nigricantibus; dorso summo albis maculis picto, vel etiam fascia flavidâ distincto; Listeri & Rumphii. *Klein. tent. pag.* 89. *spec.* 4. *n.* 2.

La lettre H. montre une cinquiéme variété fort petite, & de même forme que celle de la lettre D. Elle a une fois plus de longueur que de largeur. L'ouverture est presque droite, & garnie de dix-neuf dents à sa lèvre droite, & de seize seulement à sa gauche. Ces dents sont assez longues. Le sommet est caché au dedans. H.

Le fond de sa couleur est blanc, traversé sur le dos de trois bandes brunes, qui lui ont fait donner improprement le nom de *petit Asne.*

Venerea lactea tribus fasciolis ostrinis segmentata, quas aureæ laciniæ exornant. *Bonan. recr. pag.* 144. *class.* 3. *n.* 236.
Concha Veneris parva, candida, tribus latis fasciis nigricantibus depicta; ex insulis Maldivis. *List. hist. Conchyl. tab.* 666. *fig.* 10.
Porcellana Aselli. *Rumph. Mus. pag.* 118. *art.* 12. *tab.* 39. *fig. M.*
Venerea lactea tribus fasciolis ostrinis segmentata, quas aureæ laciniæ exornant. *Mus. Kirk. pag.* 464. *n.* 235.
Veneris concha Indica minor trifasciata. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 290. *tab.* 97. *fig.* 11.
Erythræa minor variegata & fasciata. *Barrel. Ic. p.* 133. *tab.* 1326. *fig.* 27.
Porcelaine appellée le petit Asne, à cause de trois barres noires qui se voient sur sa robe blanche. *Hist. Conchyl. pag.* 311. *pl.* 21. *fig. T.*
Porcellana fimbriata, lævis, minor, candida, tribus latis fasciis nigrican-

tibus, vel ex fusco rufescentibus cincta. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 15. *litt. M.*

Porcellana brevis sivè elatior vel gibba, Aselli; triplici zonâ nigrâ transversali perdorsum album; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 86. *spec.* 2. *n.* 10.

J. On voit encore une sixiéme variété à la lettre J. Elle a un certain rapport avec celle de la lettre F; on n'y voit aucune apparence de sommet; mais les dents de l'ouverture sont très-longues & des plus saillantes. Ces dents sont au nombre de seize sur la lèvre droite, & l'on n'en compte que treize sur la lèvre gauche.

Sa couleur est un fauve foncé dans quelques-unes & clair dans d'autres, au milieu duquel un nombre infini de petits points blancs forment un espace blanc, agréablement bigaré de plusieurs taches fauves & rondes de médiocre grandeur. Dans quelques-unes les taches blanches sont moins sensibles, & l'on ne voit que les points fauves qui se répandent avec assez d'ordre sur tout le dos de la coquille.

Venerea stellata speciosissima, moneta insularum Philippinarum, dorso partim violaceo partim livido, intus stellulis lacteis & aureis decorato. *Bon. recr. pag.* 144. *class.* 3. *n.* 247.

Concha Veneris parva ventre & lateribus flavescentibus, ipso linguæ canali leviter purpurascente, dorso maculato flavis & innumeris puncturis candidis; ex Maldivis. *List. hist. Conchyl. tab.* 692. *fig.* 38.

Venerea stellata speciosissima, moneta insularum Philippinarum, dorso partim violaceo, partim livido, intùs stellulis lacteis & aureis decorato. *Mus. Kirk. pag.* 464. *n.* 246.

Veneris concha Indica minor, maculata, rimâ croceâ. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 281. *tab.* 97. *fig.* 17.

Porcellana fimbriata, lævis, subfulva, albis maculis depicta, rimâ subcroceâ; ventre & lateribus albidis, purpurascentibus maculis signata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 15, *litt. G.*

Porcellana in utroque latere fimbriata: stellata, thoracica; stellulis rubiginosis in dorso albido distincta, lateribus ex fusco castaneis; Rumphii & Bonanni. *Klein. tent. pag.* 89. *spec.* 4. *n.* 4.

Porcellana in utroque latere fimbriata; salita: ventre & lateribus flavescentibus; Listeri. *Ejusd. ibid. pag.* 90. *n.* 13. *C.*

Je pourrois citer un plus grand nombre de variétés aussi remarquables que celles que je viens de décrire, & que j'ai toutes examinées avec soin: mais ce petit nombre suffit pour faire connoître de quelles sortes de changemens cette espece de coquille est susceptible, tant pour la forme, que pour la

nombre des dents & les couleurs, dont la seule énumération grossiroit inutilement ce volume.

L'animal qui habite cette coquille est le même dans toutes les variétés qui me sont tombées sous les mains. ANIMAL.

Sa tête T. est cylindrique, d'une longueur égale à sa largeur, & échancrée à son extrêmité, au-dessous de laquelle on voit une petite éminence arrondie & coupée par un petit sillon B. tracé dans toute sa longueur. Ce sillon est l'ouverture de la bouche. Tête. Bouche.

De l'extrêmité de la tête sortent deux cornes C. C. qui étant posées sur ses côtés, laissent entr'elles une échancrure creusée en demi-cercle. Elles sont de figure conique, très-allongées, déliées, & terminées par une pointe très-fine. Leur longueur est égale à la troisiéme partie de la longueur de la coquille. Cornes.

Un peu au-dessus de leur base & à peu près à la cinquiéme partie de leur longueur, on voit un renflement assez considérable sur leur côté extérieur. C'est précisément au haut de ce renflement que se trouvent les yeux Y. Y. Ils sont un peu saillans. Avec le secours du verre lenticulaire, on y distingue une petite prunelle ronde & blanche, autour de laquelle s'étend l'iris d'un diametre six fois plus grand & de couleur noire. C'est presque le seul coquillage auquel j'aie pû appercevoir aussi clairement l'iris distingué de la prunelle : c'est aussi presque le seul dont on puisse dire qu'il fait usage de cet organe, & il en a le sentiment assez fin. Yeux.

Le manteau du Pucelage est encore plus remarquable que ses yeux. Il ressemble à celui de la Porcelaine (1) en ce qu'il sort au dehors de sa coquille; mais il en differe en ce qu'il l'enveloppe en entier de maniere qu'elle disparoît entierement à la vûe. On peut dire qu'il forme alors un vrai manteau, dont le pan M. de la gauche est plus ample que celui de la droite, & le recouvre en partie. Lorsque l'animal rentre dans sa coquille, ce manteau rentre très-promptement avec lui : mais il n'en est pas de même lorsqu'il veut le faire sortir; il ne s'étend que fort lentement & comme en tâtonnant; il lui faut un tems raisonnable pour s'en envelopper entierement. Dans cet état on prendroit le Pucelage plutôt pour un animal Manteau.

(1) Voyez la page 58.

entierement mol & charnu tel que les lièvres-de-mer, que pour un animal à coquille.

Son manteau a encore une particularité moins sensible. Sa partie antérieure, celle qui est placée sur son col, est repliée pour former un tuyau K. qui se loge dans l'échancrure supérieure de la coquille. Ce tuyau ne sort point de la coquille; il ne passe pas ses bords.

Pied. Le pied P. ressemble à une langue triangulaire assez mince, obtuse à sa partie antérieure, & terminée en pointe à l'extrêmité opposée. Il égale la coquille en longueur & en largeur. Un large & profond sillon S. le traverse dans son extrêmité la plus proche de la tête. On apperçoit aussi sur sa surface inférieure un grand nombre de petits sillons inégaux, creusés légerement suivant sa longueur.

Couleur. Tout le corps de l'animal est d'une seule couleur: c'est un cendré noir, qui est un peu plus foncé dans les cornes.

Ce coquillage est fort commun sur la côte maritime du Sénégal, & sur-tout dans les rochers de l'isle de Gorée. Je l'ai observé aussi, mais moins fréquemment, aux isles Canaries & aux Asores.

Remarque. On voit, en comparant le genre du Pucelage avec celui de la Porcelaine, qu'il y a un rapport infini entre l'un & l'autre. On voit que la coquille de la Porcelaine a d'abord un sommet assez considérable & l'ouverture fort évasée dans les trois premieres especes, & que cette ouverture & le sommet diminuent peu à peu, & se retrécissent insensiblement dans les especes 4 & 5, pour se rapprocher de la forme du Pucelage, auquel elle se réunit par la cinquiéme variété H. de la premiere espece.

En examinant la figure de l'animal, on remarque que le manteau ne couvre qu'une partie de la coquille de la Porcelaine dans les premieres especes; qu'il augmente peu à peu dans les autres, de maniere qu'il vient à égaler celui du Pucelage. Les cornes, la tête, les yeux, le pied, &c. different aussi fort peu; & quoique je n'aie point apperçu de langue ou de trompe dans cette premiere espece de Pucelage, où je ne l'ai point figurée, celle que j'ai observée dans les autres ne me laisse aucun lieu de douter qu'elle n'en soit pourvue aussi-bien qu'elles. Ces deux genres rentrent donc l'un dans l'autre

par

par des degrés presqu'insensibles. Il n'y a de différence constante entr'eux que celle que j'ai remarquée dans le tuyau du manteau, qui ne déborde jamais la coquille dans le Pucelage, au lieu qu'il paroît toujours au dehors dans la Porcelaine. C'est sur ce caractere que je me suis fondé pour en faire deux genres distingués.

2. LE LUPON. *Pl.* 5.

Porcellana vulgaris oblonga, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 13. *litt. C.*

La seconde espece de Pucelage, à laquelle je donne le nom de Lupon, ressemble entierement à la premiere quant à l'animal, à l'exception de sa couleur qui est fort blanche.

Sa coquille est médiocrement épaisse, longue de six lignes au plus, & de moitié moins large. Elle représente un ovoïde assez exactement arrondi, de maniere que sa profondeur est à peu près égale à sa largeur. COQUILLE.

On compte trois tours de spirales à son sommet, qui est fort applati & peu apparent. Sommet.

L'ouverture differe de celle de la premiere espece, en ce qu'elle est presque droite & sans détours. Ouverture.

La lèvre droite est de moitié plus étroite que la gauche, & bordée de vingt-neuf dents fort courtes & petites. On distingue à peine les traces de cinq à six dents semblables vers le milieu de la lèvre gauche. Ces deux lèvres forment une surface très-convexe & arrondie.

La couleur de cette coquille est d'un blanc sale. Couleur.

Elle est fort rare aux environs du cap Bernard proche de l'isle de Gorée.

3. LE BITOU. *Pl.* 5.

Cette espece que les nègres nomment *Bitou*, differe si peu de celle qu'on appelle Pou-de-mer sur les côtes de France, que je serois tenté de la regarder comme variété de la même espece. Car quoique celle du Sénégal soit d'une blancheur comparable à celle du lait ou de la neige, elle a la forme & le nombre des canelures de celle d'Europe ; & je ne crois pas que la couleur gris-de-lin & les taches brunes qu'on remarque souvent sur le Pou-de-mer, ni que sa taille qui est presqu'une

fois plus grande, soient seules suffisantes pour le distinguer du Bitou du Sénégal.

Concha Veneris striata, cui summo dorso sinuato fuscæ maculæ; Jamaicensis & Barbadensis. *List. hist. Conchyl. tab.* 706. *fig.* 56.
Concha Veneris exigua, striata, leviter admodùm rufescens, cui summo dorso integro maculæ rufescentes; Anglica. *Ejusd. ibid. tab.* 707. *fig.* 57.
Porcellana Pediculus. *Rumph. Mus. pag.* 118. *art.* 15. *tab.* 39. *fig. P.*
Erythræa omnium minima rugosa & striata. *Barrel. Ic. pag.* 133. *tab.* 1326. *fig.* 28.
Porcelaine appellée le Pou-de-mer, rayée & tachetée. *Hist. Conch. p.* 310. *pl.* 21. *fig. L.*
Porcellana vulgaris, striis æqualibus circumdata, dorso paululum sinuato & lineato, basi plana, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 14. *litt. O.*
Porcellana vulgaris, parva, globosa, striata, candida, dorso sinuato. *Ejusd. ibid. litt. P.*
Porcellana fimbriata, striata, parva purpurascens, dorso sinuato, ex fusco maculato. *Ejusd. pag. & tab.* 15. *litt. P.*
Porcellana fimbriata, minor, amethystino colore signata, & tribus fuscis maculis in medio dorsi infecta. *Ejusd. ibid. litt. R.*

COQUILLE. La coquille du Bitou n'a guères plus de quatre lignes de longueur sur trois de largeur, & à peu près autant de profondeur: elle est arrondie comme un petit œuf.

Sommet. Il n'y paroît point de sommet: on ne découvre à l'extérieur d'autre tour de spirale que celui qui forme toute la coquille, & qui renferme les deux autres & les cache dans son intérieur.

Ouverture. Son ouverture est presque droite & beaucoup plus large que dans les deux especes qui précédent. Elle a environ six fois plus de longueur que de largeur dans l'endroit où elle est plus évasée.

La lèvre droite est une fois moins large que la gauche. Elles sont relevées toutes deux de plusieurs canelures dont le nombre varie depuis quinze jusqu'à trente. Ces canelures sont à peu près égales & font le tour de la coquille en s'étendant transversalement. Un léger sillon les coupe toutes en deux parties égales en passant par le milieu du dos. Le plan formé par les deux lèvres est fort convexe.

Couleur. Sa couleur est ordinairement d'un beau blanc de neige, & quelquefois couleur de chair extrêmement pâle. Celle

d'Europe eſt communément gris-de-lin, & marquée ſur le dos de trois taches brunes, qui ſouvent ſont diviſées par la moitié.

Quelques-unes, tant de celles que j'ai obſervées au Sénégal que de celles qui vivent ſur nos côtes de l'Océan, n'ont point de ſillon ou d'enfoncement au milieu du dos; & l'on voit quelquefois dans les unes & les autres, ſur le bord extérieur de la lèvre droite de leur ouverture, un léger renflement qui imite le bourrelet. Variétés.

Le petit animal qui habite cette coquille eſt peu différent des précédens. Ses cornes & ſon pied ſont proportionnellement beaucoup plus longs. Celui-ci ſurpaſſe de moitié la longueur de la coquille. ANIMAL.

Le manteau eſt d'un blanc preſqu'auſſi clair que celui de la coquille qu'il recouvre en entier. Comme il eſt fort mince, & qu'il s'applique exactement ſur ſes canelures, elles le font paroître couvert de petites éminences ou de tubercules, quoiqu'il ſoit parfaitement liſſe. Manteau.

On trouve ce petit coquillage aſſez fréquemment ſur les rochers de l'iſle de Gorée & du cap Manuel.

GENRE XII.

LE MANTELET. *Peribolus.*

LE genre de coquillage auquel je donne le nom de Mantelet à cauſe de la figure de ſon manteau, eſt le dernier des Univalves que j'ai obſervés au Sénégal; & il a beaucoup de rapport avec le Pucelage & la Porcelaine, comme on le verra par ſa deſcription.

1. LE POTAN. *Pl.* 5.

Rhombus tenuis ex fuſco faſciatus, ore interno ex violâ purpuraſcente. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 741. *fig.* 37.

Rhombus proximè ſuperiori ſimilis, at præterea vermiculatim depictus. *Ejuſd. ibid. pag.* 742. *fig.* 38.

Rhombus tenuis ex rufo maculatus. *Ejuſd. ibid. tab.* 748. *fig.* 42.

Rhombus tenuis ex fuſco nebulatus faſciatuſque. *Ejuſd. ibid. fig.* 43.

Rhombus parvus tenuis, ſubpurpureus, maculis fuſcis faſciatim depictus. *Ejuſd. ibid. tab.* 749. *fig.* 44.

Rhombus parvus tenuis, ſubfuſcus, bifaſciatus. *Ejuſd. ibid. fig.* 45.

Ficus parva, vel fubpurpurea maculis fufcis; vel fubfufca, bifafciata per ftrias; Lifteri. *Klein. tent. pag.* 79. *fpec.* 7.

COQUILLE. La coquille du Potan eft fans contredit la plus mince & la plus fragile de toutes celles qui fe trouvent dans les mers. Elle a la forme d'un cylindre obtus à fes deux extrêmités, dont l'inférieure porte un petit fommet qui y fait une pointe très-courte. Les plus grandes ont communément un pouce & demi de longueur, & moitié moins de largeur.

Spires. Elles font formées de fept tours de fpirale qui tournent prefqu'horizontalement de droite à gauche. Le premier de ces tours efface prefque tous les autres, qui font très-diftincts quoique peu renflés, & qui forment enfemble un fommet quatorze ou quinze fois plus court que lui.

Ouverture. Son ouverture repréfente une ellipfe irréguliere, aiguë par le bas, obtufe & fort large par le haut, où, fans être fenfiblement échancrée, elle forme un canal creufé en portion de cylindre. Son grand diametre eft triple du petit, & prefqu'égal à la longueur de toute la coquille, à laquelle il eft exactement parallele.

La lèvre droite de cette ouverture eft extrêmement mince, aiguë & fans bordure, & auffi fimple qu'on puiffe l'imaginer. La lèvre gauche eft renflée, arrondie, & relevée un peu audeffus de fon milieu d'une efpece de veine affez groffe, ridée, & qui va fe terminer en montant obliquement à l'extrêmité du canal de l'ouverture.

Périofte. Cette coquille dans fon état naturel n'eft jamais couverte d'aucun épiderme ou périofte; elle eft toujours du poli le plus beau & le plus luifant, mais fans tranfparence. Elle varie peu pour la forme; j'en ai cependant une dont l'ouverture s'étend jufqu'au bout inférieur de la coquille, où les fept tours de fpirale fe réduifent à cinq, & forment un fommet applati & même tant foit peu enfoncé. Les jeunes font un peu plus courtes que les vieilles proportionnellement à leur largeur.

Variétés.

Couleur. Sa couleur eft moins conftante que fa forme: dans les plus petites c'eft un violet, femblable à la fleur des prunes noires, qui s'étend au dedans comme au dehors. Cette couleur devient, dans les moyennes, un gris-de-lin fort fale, & coupé tranfverfalement par deux bandes agathes. Enfin les plus

grandes ſont à fond blanc, avec quatre à cinq rangs tranſverſes de petits points fauves; ou bien elles ſont d'un brun clair, marbré de quelques taches blanches, ſouvent diſtribuées ſur trois ou quatre bandes qui les traverſent dans leur largeur.

La tête T. de l'animal qui habite cette coquille, eſt cylindrique, & un peu applatie. Sa longueur eſt à peu près égale à ſa largeur. ANIMAL. Tête.

Elle porte à ſon extrêmité, qui eſt un peu échancrée, & ſur ſes côtés, deux cornes C. C. fort longues & très-déliées, qui la ſurpaſſent une fois en longueur. Elles ſont peu éloignées l'une de l'autre à leur origine, & deux fois plus courtes que la coquille. Cornes.

Les yeux ſont placés un peu au-deſſus de la racine des cornes, & ſur leur côté extérieur Y. Y. mais moins haut que dans le Pucelage & la Porcelaine. Ce ſont deux petits points noirs qui ont peu de ſaillie au dehors. Yeux.

Au-deſſous de la tête, vers le milieu de ſa longueur, la bouche paroît comme une petite ouverture ovale B. Je n'y ai point apperçu de mâchoires, & il y a apparence qu'elle renferme une trompe, comme la Porcelaine. Bouche.

Le manteau M. N. de cet animal, quoique plus petit que celui de la Porcelaine & du Pucelage, puiſqu'il recouvre à peine la quatriéme partie de la ſurface extérieure de ſa coquille, n'eſt pas moins admirable. Il eſt tout parſemé au dehors d'un grand nombre de petits filets charnus, cylindriques, obtus à leur extrêmité, & qui ont deux fois plus de longueur que de largeur. Ces filets ſont mobiles & s'élevent pendant que l'animal eſt ſous l'eau; mais quand l'eau vient à les quitter, ils s'affaiſſent & reſſemblent à autant de petites verrues arrondies. C'eſt à cauſe de cet ornement que j'ai donné à ce genre de coquillage le nom de Mantelet. Manteau.

L'extrêmité antérieure du manteau forme de plus un tuyau K. cylindrique, auſſi orné de filets; mais il eſt ſi court qu'il déborde à peine le canal de la coquille.

Le pied eſt extrêmement grand. Il repréſente une langue triangulaire P. P. obtuſe à ſon extrêmité antérieure, où elle eſt traverſée par un profond ſillon S. L'extrêmité oppoſée ſe termine en pointe plus ou moins aiguë, ſuivant la volonté Pied.

de l'animal. Sa longueur eſt triple de ſa largeur, & ſurpaſſe de moitié celle de la coquille, dont il égale la largeur.

Couleur. Son corps eſt d'un violet obſcur & foncé, qui ſe rapproche beaucoup du noir.

Ce coquillage n'eſt pas bien commun ſur cette côte. Il vit ſur les rochers de la partie méridionale de l'iſle de Gorée; mais il eſt rare qu'on trouve ſa coquille parfaitement entiere, même ſur l'animal vivant.

2. LE FALIER. *Pl.* 5.

Porcellana vulgaris. *Barrel. Ic. pag.* 133. *pag.* 1322. *fig.* 30.

J'ai trouvé dans le même endroit cette ſeconde eſpece de Mantelet que j'appelle Falier.

COQUILLE. Spires. Sa coquille n'a que cinq lignes de longueur, & *ſix tours* de ſpirale, dont les cinq dernieres ſont renflées, mais ſi étroitement unies qu'on a de la peine à les diſtinguer les unes des autres. Elles forment un ſommet arrondi, quatre à huit fois plus court que la premiere ſpire.

Ouverture. La lèvre gauche de l'ouverture a vers ſon extrêmité ſupérieure quatre longues dents ſemblables à autant de plis qui rentrent dans l'intérieur de la coquille. Du reſte celle-ci reſſemble parfaitement à la précédente, à cela près qu'elle eſt tranſparente.

Couleur. Sa couleur eſt blanche, agathe ou jaune, ſans mêlange, dans quelques individus; & dans d'autres elle eſt marquée de deux bandes fauves ou brunes qui ſuivent le contour de la premiere ſpire. Le ſommet eſt quelquefois environné d'une pareille bande.

ANIMAL. Manteau. Le manteau de l'animal eſt auſſi couvert de filets, mais ils ſont coniques & ſeulement de moitié plus longs que larges: il a auſſi un tuyau qui differe de celui de la premiere eſpece en ce qu'il eſt dépourvu de filets, & qu'il ſort de la coquille, comme dans la Porcelaine, & d'une longueur égale à celle des cornes.

Pied. Son pied eſt de moitié plus large que la coquille.

Couleur. Le corps des plus jeunes eſt blanc pâle, taché de petits points jaunes & rouges, qui dans les adultes deviennent fauves ou bruns. Comme leur coquille eſt fort mince & tranſ-

parente, ces taches paroiſſent lui appartenir auſſi-bien qu'à l'animal; mais lorſque celui-ci en eſt détaché & ſéparé, elle n'a d'autre couleur que celle que j'ai fait obſerver dans ma deſcription.

3. LE SIMÉRI. *Pl.* 5.

Concha Veneris exigua alba, verè cylindracea. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 714. *fig.* 70. 1ª.

Cette troiſiéme eſpece ne différe de la ſeconde que par la forme & la couleur de ſa coquille. Elle eſt plus étroite ſur une largeur pareille. Elle eſt auſſi plus épaiſſe, moins fragile & ſans tranſparence. COQUILLE.

L'ouverture a cinq à ſix fois plus de longueur que de largueur. Sa lèvre droite, ſans être bordée, a une épaiſſeur qui la rend obtuſe. Elle ſe fait remarquer par une légere courbure qui ſemble la plier dans ſon milieu & la rentrer un peu en dedans. Ouverture.

Le fond de ſa couleur eſt ordinairement blanc, & quelquefois agathe, ou brun, traverſé par deux bandes fauves, comme dans la ſeconde eſpece. Couleur.

C'eſt de cette eſpece de coquille que les nègres ſe font des bracelets, des colliers & d'autres ornemens ſemblables, en les enfilant dans leur longueur, comme les Européens enfilent des grains de verroteries. Elle ſe trouve abondamment ſur toutes les côtes du Sénégal qui ſont bordées de rochers.

4. LE STIPON. *Pl.* 5.

On trouve encore cette eſpece autour de l'iſle de Gorée. Sa coquille n'a jamais plus de deux lignes & demie de longueur: ſa largeur eſt moindre de moitié. COQUILLE.

Son ouverture eſt ſemblable à celle de la troiſiéme eſpece; mais la lèvre droite eſt bordée de quinze à dix-huit dents peu ſenſibles. La lèvre gauche a huit ou dix dents répandues dans toute ſa longueur, dont les deux ou trois premieres d'en haut ſont plus grandes que les autres. Ouverture.

Sa couleur eſt ordinairement d'un blanc de lait ſans mélange: quelquefois elle eſt coupée par une large bande fauve qui tourne avec la premiere ſpire. Couleur.

Cette espece paroît se rapprocher des especes trois & quatre (1) du genre de la Porcelaine.

REMARQUES

SUR LES LIMAÇONS UNIVALVES.

J'Ai tâché de faire voir dans cette premiere section les rapports qui se trouvent entre les Coquillages qui y sont traités, en rapprochant ceux qui ont entr'eux le plus de ressemblance, & en les réunissant en cinq petites familles; mais on peut les considérer encore sous plusieurs autres points de vûe: on peut les regarder comme formant deux familles distinguées, dont la premiere rassemble les sept premiers genres, ceux qui sont les plus simples, tant dans la figure de la coquille que dans celle de l'animal, tels que la Gondole, le Bulin, le Coret, le Piétin, le Limaçon, l'Ormier & le Lépas.

I. Gondole. Bulin. Coret. Piétin. Limaçon. Ormier. Lépas.

On a vû 1°. que soit que leur coquille fût faite en bassin, ou roulée en spirale, soit que les spires fussent tournées à droite ou à gauche, leur ouverture n'a point de canal à aucune de ses extrêmités.

2°. Que leur animal n'a point de langue qui sorte hors de la bouche; mais seulement deux mâchoires.

3°. Que l'ouverture de l'anus & de la respiration ne se trouve que sur les côtés de l'animal, soit à sa droite, soit à sa gauche, excepté dans la premiere espece d'Ormier, & dans les especes six & sept du Lépas, qui l'ont vers le milieu du dos.

4°. Enfin, que ces animaux se nourrissent plus volontiers de végétaux que de la chair des animaux.

Malgré cette ressemblance générale que l'on trouve entre ces sept premiers Genres, on ne voit pas beaucoup de liaison entr'eux par les rapports particuliers des autres parties; & si l'on en excepte celui du Coret & celui du Bulin qui rentrent l'un dans l'autre, les autres sont très-distingués & séparés par des intervalles qui laissent desirer encore beaucoup de Genres qui vraisemblablement se rencontreront dans d'autres pays.

(1) Voyez la page 59.

On

On apperçoit une plus grande liaison entre les cinq genres qui suivent, sçavoir, l'Yet, la Vis, la Porcelaine, le Pucelage & le Mantelet. Ils semblent même se rapprocher insensiblement de la seconde section des Coquillages Operculés, comme on le verra en comparant les généralités suivantes avec celles qui sont communes aux Operculés.

II.
Yet.
Vis.
Porcelaine.
Pucelage.
Mantelet.

1°. Leur coquille a toujours au moins un canal à son ouverture.

2°. L'animal a dans tous une trompe qui sort ordinairement de la bouche.

3°. L'ouverture de l'anus, & celle de la respiration ou la trachée, n'est jamais sur le côté; elle se montre par un tuyau qui passe par-dessus le col, derriere la tête de l'animal.

4°. Leur pied est toujours traversé à l'extrêmité antérieure par un profond sillon.

5°. Enfin, ils sont communément carnaciers, & vivent plus volontiers des substances animales que des substances végétales. Ce sont eux qui percent les autres coquilles, & souvent celles de leurs semblables, pour se nourrir de la chair des animaux qu'elles contiennent.



SECTION II.

DES LIMAÇONS OPERCULÉS.

EN confidérant les Limaçons Operculés, comme nous avons confidérés les Limaçons Univalves de la premiere fection, par la fituation de leurs yeux, on peut réunir les neuf genres que contient celle-ci, en trois petites familles, fçavoir :

1°. Ceux qui ont deux cornes, avec un renflement, & qui portent les yeux ordinairement au-deffus de leur racine, & à leur côté externe.	LE ROULEAU.	*Genre* 1.
	LA POURPRE.	- - 2.
	LE BUCCIN.	- - - 3.
	LE CERITE.	- - - 4.
2°. Ceux qui ont deux cornes, fans renflement, & les yeux placés à leur racine & fur leur côté externe.	LE VERMET.	- - - 5.
	LA TOUPIE.	- - - 6.
	LA NATICE.	- - - 7.
3°. Ceux qui ont quatre cornes, dont les deux extérieures portent les yeux fur leur fommet.	LE SABOT.	- - - 8.
	LA NERITE.	- - - 9.

GENRE I.

LE ROULEAU. *Strombus.*

CE coquillage a été des mieux partagé pour les noms; & il auroit été à fouhaiter que ceux qui fe font empreffés de lui en donner, en euffent fait un choix plus heureux. S'ils avoient moins confulté la figure variable de fa coquille, ils n'auroient peut-être pas qualifié du nom de genre, un grand nombre d'efpeces qu'ils ont défignées par les noms de Volutes, Lozanges, Cornets, Cylindres, Pyramides, &c. fuivant les différentes formes fous lefquelles elles fe préfentoient. L'ancien nom de Rouleau, qui convient affez à ce genre, exprime fort

bien cette particularité qui eſt commune à toutes ſes eſpeces d'avoir les ſpires plates & comme roulées les unes ſur les autres; & c'eſt par ce même nom que je le déſignerai.

1. LE JAMAR. *Pl. 6.*

Cylindrus lividus, binis faſciis albis cinctus, notulis cruentatis & in girum diſpoſitis teſſellatus, baſi albâ & ſanguineis maculis æqualiter diſtributis notatâ. *Bon. recr. pag.* 165. *claſſ.* 3. *n.* 361.

Cylindrus candidus ut nix tranſverſas ſtrigulas habens, notaſque aureas ſinè ullo ordine diſpoſitas oſtentans. *Ejuſd. ibid. n.* 364.

Rhombus cylindro pyramidalis, magnus, lineis interſectis, ex rufo alboque circùm pictus, claviculâ planâ. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 762. *fig.* 11. & 766. fig. 15.

Rhombus cylindro pyramidalis ſubrufus, lineis & albo nigroque pulchrè interſectis, claviculâ acutâ. *Ejuſd. ibid. tab.* 767. *fig.* 16. & 776. fig. 22.

Rhombus ſubluteus cylindro pyramidalis, lineis quibuſdam punctatis & faſciis undatis depictus. *Ejuſd. ibid. tab.* 780. *fig.* 27.

Rhombus major cylindro pyramidalis, undatim ſecundùm longitudinem depictus, claviculâ compreſsâ; Jamaicenſis. *Ejuſd. ibid. tab.* 781. *fig.* 28.

Voluta faſciata. *Rumph. Muſ. pag.* 106. *art.* 17. *tab.* 33. *fig. X.*

—— *Ejuſd. pag.* 107. *art.* 24. *pag.* 33. *fig. G. G.*

—— *Ejuſd. pag.* 108. *tab.* 34. *fig. E. G.*

Cylindrus lividus, binis faſciis albis cinctus, notulis cruentatis & in girum diſpoſitis teſſellatus, baſi albâ & ſanguinis maculis æqualiter diſtributis notatâ. *Muſ. Kirk. pag.* 471. *n.* 361.

Cylindrus candidus ut nix, tranſverſas ſtrigulas habens, notaſque aureas ſinè ullo ordine diſpoſitas oſtentans. *Ejuſd. ibid. n.* 364.

Petit Cornet ponctué de brun ſur un fond blanc, avec deux faſcies d'un jaune pâle. *Hiſt. Conchyl. pag.* 281. *pl.* 15. *fig. J.*

Autre Cornet plus gros, entouré d'une ſeule zone blanche bariolée de brun, ainſi que le haut de la tête, qui eſt toute marbrée; le fond de la robe eſt ponctué, & d'un jaune tirant ſur le verd. *Ejuſd. ibid. fig. K.*

Cochlea conoidea, umbonata, nonnihil ſtriata, colore luteo obſcuro ſecundum longitudinem undatim depicta, ſeu radiata, ex albo faſciata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 20. *litt. M.*

Cochlea conoidea, umbonata, albida, ex fuſco faſciata, roſtro latè nigricante, & ſtriato. *Ejuſd. ibid. litt. N.*

Cochlea conoidea, umbonata, lævis, ex albido viridiſcens, faſciata faſciis candidis, ipſiſque punctis rufis maculatis. *Ejuſd. ibid. litt. Q.*

Cochlea conoidea, aliquantulum mucronata, lævis candida, maculis rubiginoſis densè notata, punctata & faſciata. *Ejuſd. pag. & tab.* 21. *litt. D.*

Cochlea conoidea, maxima, umbonata, in acumen obtufum ftriatum defінens, rubiginofo colore diverfimodè notata, in medio fafciâ candidâ circumdata, umbone ex albido & fufco radiatim maculato. *Ejufd. ibid. litt. E.*

Cochlea conoidea, bafi leviter umbonata, candida, fulvis maculis & punctis veluti fafciis diverfimodè variegata. *Ejufd. ibid. litt. F.*

Cochlea conoidea leviter umbonata, candida, parvis fubrotundis maculis helvaceis, nullo fervato ordine punctata. *Ejufd. ibid. litt. G.*

Cochlea conoidea, leviter umbonata, lævis, candidiffima, lineis latis croceis interfectis circumfcripta, ipfo roftro purpurafcente. *Ejufd. ibid. litt. H.*

Cochlea conoidea, umbonata, lævis, albida, colore fufco vel rubiginofo densè obfcurata. *Ejufd. ibid. litt. N.*

Cochlea conoidea, lævis, candida, ex piceo atro fanguineo colore nebulata, & maculata. *Ejufd. ibid. litt. P.*

Cochlea conoidea, umbonata, candidiffima, maculis nigricantibus raris circumfcripta, & duabus fafciis vix confpicuis croceis circumdata. *Ejufd. pag. & tab. 12. litt. F.*

Cochlea conoidea, leviter umbonata, densè maculata, fublutea, vel ex luteo viridifcens, vel ex fufco lutefcens, fafciâ fubalbidâ cincta, lineis, numeris, vel characteribus quibufdam ignotis defcripta, & fignata. *Ejufd. ibid. litt. M.*

COQUILLE. La coquille de cette premiere efpece de Rouleau que j'appelle Jamar, eft fort épaiffe & de figure à peu près conique. Sa longueur dans les plus grandes eft de fix à fept pouces, & furpaffe fa largeur des deux tiers.

Spires. Elle eft formée de douze fpires qui fe roulent horizontalement les unes fur les autres, en tournant de droite à gauche. La premiere de ces fpires fait elle feule prefque tout le volume de la coquille, & fe replie en angle droit vers fa partie inférieure, pour former un plan prefqu'horizontal & creufé légerement dans fon milieu. Ce retour ou ce repli de la premiere fpire en deffous, fe joint aux onze autres fpires qui font auffi applaties, prefqu'horizontales & un peu enfoncées dans leur milieu : il figure avec elles une efpece de fommet conique, mais fort applati, environ quatre fois plus large que long, & terminé à fon centre par une pointe très-fine. Ce fommet eft comme la bafe du cône que forme la partie fupérieure de la coquille ; il n'a que la huitiéme partie de fa longueur.

Sommet.

Ouverture. L'ouverture reffemble à une fente longue & droite, de moitié plus large dans fa partie fupérieure que dans l'infé-

rieure. Sa longueur eſt déterminée par celle de la premiere ſpire, enſorte qu'elle eſt ſept fois plus longue que le ſommet. Elle eſt oblique à l'axe de la coquille, & a ſix fois moins de largeur que de longueur. Son extrêmité ſupérieure fait par ſon enfoncement un canal demi-cylindrique ſans échancrure; mais l'extrêmité inférieure eſt profondément échancrée.

La lèvre droite eſt aiguë & fort tranchante ſur les bords: la gauche eſt renflée, arrondie & très-ſimple.

Périoſte. Un périoſte membraneux, épais & rouſsâtre enveloppe toute la ſurface extérieure de cette coquille, & la rend brute: mais lorſqu'il eſt enlevé, on y découvre un poli & une variété de couleurs admirables.

Couleur. C'eſt dans les coquilles de ce genre qu'on trouve les plus belles couleurs; & ſi cette eſpece ne fournit pas les plus riches, elle donne du moins le plus grand nombre de variétés. Le fond de ſa couleur eſt blanc, ou jaune, ou rouge, ou brun. Chacun de ces fonds eſt ou taché de points ſans ordre, ou marbré, ou entouré de bandes ou de lignes ponctuées. De-là ce nombre infini de variétés ſi recherchées par les curieux, qui leur ont donnés différens noms. Variétés.

1. Le Tigre.

Lorſque le fond de ces coquilles eſt ſimplement taché ſans ordre, on leur donne le nom de *Tigre*.

Cylindrus Indicus, & rarò repertus, colore conchyliato, qui candidis notis paſſim cælatur aureâ lineolâ circumdatis, in baſi perfectè complanatus. *Bonan. recr. pag.* 128. *claſſ.* 3. *n.* 123.
Cylindroides jaſpidem Siculum repræſentans multiplici colorum miſturâ. *Ejuſd. ibid. pag.* 129. *n.* 133.
Voluta Marmorata. *Rumph. Muſ. pag.* 104. *tab.* 32. *n.* 1.
Cylindrus Indicus, & rarò repertus, colore conchyliato, qui candidis notis paſſim cælatur aureâ lineolâ circumdatis, in baſi perfectè complanatus. *Muſ. Kirk. pag.* 157. *n.* 123.
Cylindroides jaſpidem Siculum repræſentans multiplici colorum miſturâ. *Ejuſd. ibid. n.* 133.
Cornet rare, appellé le Tigre jaune, par rapport à ſes taches blanches ſur un fond jaune. *Hiſt. Conchyl. pag.* 281. *pl.* 15. *fig. M.*
Cornet vrai Tigre dont le fond eſt rouge tacheté de blanc, celui des Tigres ordinaires eſt brun. *Ejuſd. ibid. fig. O.*
Cochlea conoidea, umbonata, tenuiter ſtriata baſi aliquantulum nodoſâ, candida, colore ex piceo nigro, vel ex pullo luteo reticulata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 22. *litt. D.*

2. LES SPECTRES. Ces taches viennent-elles à se réunir pour former plusieurs lignes de petits points divisés trois par trois, par deux ou trois larges bandes irrégulieres ; on nomme alors ces coquilles *les Spectres*, suivant le témoignage de l'Auteur de la Conchyliologie françoise ; car le *Concha Spectrorum* de Rumphe, pl. 32, lettre S, est une espece très-différente de la variété dont il s'agit.

Cylindrus satis elegans colore albo, cyaneo, diluto, tyrio, & castaneo coloratus. *Bonan. recr. pag.* 128. *class.* 3. *n.* 130.

Rhombus cylindro-pyramidalis ex rufo nebulatus, & hic & illic aliquot lineis interpunctatis descriptus. *List. hist. Conchyl. tab.* 772. *fig.* 18. *&* 771. *fig.* 17.

—— *Rumph. Mus. pag.* 107. *tab.* 34. *fig. M.*

Cylindrus satis elegans colore albo, cyaneo, diluto, tyrio & castaneo coloratus. *Mus. Kirk, pag.* 157. *n.* 130.

Cornet peu commun, appellé les *Spectres*, à cause de quelques figures bizarres dont il est chargé ; ces figures sont rougeâtres sur un fond blanc, & forment deux grandes fascies, avec trois rangs de points entre chacune d'elles. *Hist. Conchyl. pag.* 280. *pl.* 15. *fig. C.*

Conus baseos lævis ; nebulata, ex rufo passim lineatim punctata ; Listeri. *Klein, tent. pag.* 68. *spec.* 1. *n.* 20.

3. LE PARD. Si les bandes qui divisent les lignes ponctuées prennent une forme réguliere, on leur donne alors le nom de *Pard*.

Cylinder antonomasticè Pardus vocatus ob maculas, tessellulis sanguineis ejusdem ferè magnitudinis, omnibus spatio æquali inter se distantibus ornatus, suprà lacteum colorem, quem prætereà tres aureæ zonæ circumsepiunt. *Bonan. recr. pag.* 165. *class.* 3. *n.* 363.

4. L'AÎLE DE PAPILLON. Si ces mêmes bandes sont marquées de taches faites en croissant, ou ponctuées dans leur milieu, représentant un œil avec sa prunelle, on leur donne le nom d'*Aîle de Papillon*.

Cornet très-rare, appellé l'*Aîle de Papillon* ; certains yeux & des taches faites en croissant que l'on remarque dans les trois rangs de bandelettes qui l'entourent, ressemblent assez à celles des aîles de papillon ; le fond du Cornet est fauve, & il n'y a de blanc que les espaces entre les taches brunes des cercles & des fascies. *Hist. Conchyl. pag.* 282. *pl.* 15. *fig. V.*

5. LA GUINÉE. Lorsque les lignes ponctuées sont séparées solitairement ou deux à deux, par d'autres lignes formées par de grandes

taches quarrées & rapprochées pareillement deux à deux, on nomme alors ces coquilles *Guinée* ou *Spéculation*.

Trochus niloticus maculosus. *Aldrov. exang. pag.* 352.
Cylindrus veste quasi byssinâ tectus; in quâ quadratæ notatæ sanguineæ, puncta crocea, & lineolæ rufæ, vel fulvæ opus quasi acu pictum efformant. *Bonan. recr. pag.* 129. *n.* 132.
Cornet de la grande taille, tout entouré de lignes ponctuées & de petites fascies chargées de différentes taches brunes & violettes, sur un fond blanc; il approche assez de celui qu'on appelle la *Guinée* ou la *Spéculation. Hist. Conchyl. pag.* 281. *pl.* 15. *fig. Q.*
Cochlea conoidea, maxima, basi planâ, candidissima, lineis interruptis signata, maculis & notulis fuscis punctata, fasciata & notata; aliquando sublivido colore leviter nebulata, intùs albida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 22. *litt. B.*
Cochlea conoidea, aliquantulum umbonata, candida, ex rufo nebulata & fasciata, & hinc, & illinc lineis interruptis, & notulis signata, & distincta. *Ejusd. ibid. litt. C.*
Cochlea conoidea candidissima, notulis rufis, interdùm nigris aspersa. *Ejusd. ibid. litt. E.*
Conus baseos lævis; byssina; in quâ quadratæ notæ sanguineæ; puncta crocea; & lineolæ rufæ, vel fulvæ; opus quasi acu pictum efformant; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 67. *spec.* 1. *n.* 10. *l.*

Lorsque les lignes à grandes taches quarrées, & celles à petits points se succédent alternativement les unes aux autres, on appelle ces coquilles *Tinnes de Beurre*: telle est celle que j'ai figurée à la planche 6, n°. 1. 6. LA TINNE DE BEURRE.

Cochlea marina altera. *Belon. aquat. pag.* 429.
Cochlea cylindroides. *Rondel. pisc. pars.* 2. *edit. lat. pag.* 99.
Coquille de Limaçon faite en pyramide. *Rondel. poiss. part.* 2. *édit. franç. pag.* 65.
Cochlea cylindroides. *Bossuet. aquat. pars. alt. pag.* 51.
Cochlea cylindroides; Rondeletii. *Gesn. aquat. pag.* 286.
Cochlea cylindroides; Prior. *Aldrov. exang. pag.* 399.
Cochlea cylindroides; Prior. *Jonst. exang. pag.* 36. *tab.* 12.
Rhombus cylindro-pyramidalis; lineis punctatis velut quibusdam caracteribus ignotis conspiciendus. *List. hist. Conchyl. tab.* 773. *fig.* 19.
Voluta Meta Butyri. *Rumph. Mus. pag.* 102. *art.* 2. *tab.* 31. *fig. C.*
Voluta Meta Butyri. *Hist. Conchyl. pag.* 278.
Cornet Tinne de Beurre. *Ejusd. ibid.*
Cochlea conoidea, ex subrufo pallida, lineis ex albo, nigroque interruptis signata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 22. *litt. G.*
Cochlea conoidea, subrufa, lineis ex rubro obscuro, alboque interruptis circumdata, & punctata. *Ejusd. ibid. litt. H.*

Cochlea conoidea, leviter umbonata, candidissima, aliquando sublivida, punctis, & lineis rufis distincta. *Ejusd. ibid. litt. L.*
Conus baseos lævis; meta Butyri; spiris in basi divisis, planis, ex nigro flammeis, medio mucrone brevi, acuto; ventre butyraceo, per series micarum nigricantium inæqualium quasi fasciatus; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 64. *spec.* 1. *n.* 1.

7. La Musique. Lorsque les points quarrés sont égaux, & qu'ils forment des lignes égales qui imitent les notes du plein-chant ou de la musique, on les appelle *Musique.*

Cylindrus nitidus, & perfectè lævigatus, notis aureis & rufis auctus, ordine artificioso distributis. *Bon. recr. pag.* 128. *class.* 3. *n.* 131.
Rhombus cylindro pyramidalis albus, lineis latis croceis intersectis circumscriptus, ipso rostro purparascente. *List. hist. Conchyl. tab.* 767. *fig.* 17. & *tab.* 770.
Rhombus maximus cylindro pyramidalis albus, quadratis maculis nigricantibus circumscriptus, in medio tamen duæ plagulæ luteæ conspiciuntur. *Ejusd. ibid. tab.* 774. *fig.* 20.
Voluta Musicalis. *Rumph. Mus. pag.* 102. *art.* 3. *tab.* 31. *fig. D.*
Cylindrus nitidus & perfectè lævigatus, notis aureis & rufis auctus, ordine artificioso distributis. *Mus. Kirk. pag.* 157. *n.* 131.
Cochlea conoidea, umbone satis complanato, apice transversim striato, magna, ponderosa subalbida, notulis helvaceis, vel rufis per seriem dispositis, densè circumscripta. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 21. *litt. B.*
Cochlea conoidea basi complanata, lævis, candida, quadratis maculis nigricantibus, aliquando rubescentibus, seu lineis intersectis per seriem elegantissimè circumscripta. *Ejusd. ibid. litt. O.*

Quelquefois ces coquilles sont naturellement blanches; souvent elles le deviennent lorsqu'en roulant sur le rivage de la mer, leurs couleurs, qui ne sont que superficielles, ont été enlevées. On en voit beaucoup dans les cabinets, qui n'ont acquis cette blancheur qu'après avoir été usées sur la meule, & polies ensuite.

Trochus niloticus albus. *Aldrov. exang. pag.* 352.
Rhombus cylindro-pyramidalis, lævis, albidus, claviculâ acutâ. *List. hist. Conchyl. tab.* 753. *fig.* 1.
Rhombus cylindro-pyramidalis, leucophæus, ipso rostro violaceo. *Ejusd. ibid. tab.* 754. *fig.* 2.
Cochlea conoidea, mucronata, lævis, albida, apice aliquantum striato, *Gualt. Ind. pag. & tab.* 20. *litt. B.*

Remarque. Je ferai observer en finissant l'énumeration des variétés de

de cette coquille, qu'elle eſt défigurée dans pluſieurs Auteurs, qui en ont repréſenté les unes avec le ſommet uſé, & les autres avec la lèvre droite de l'ouverture pareillement uſée. Ces deux défauts, ſur-tout le dernier, ſont ordinaires à Gualtieri; & peut-être le retrouverions-nous dans les autres Auteurs, s'ils avoient mis, comme lui, en vûe cette partie de l'ouverture des coquilles dont nous venons de parler. Ainſi l'on ne ſera point ſurpris que dans mes citations j'aie rapporté à la même eſpece deux ſortes de coquilles, dont l'une a la lèvre droite aiguë & le ſommet pointu, & dont l'autre a le ſommet plat & uſé, & la même lèvre épaiſſe.

La tête de l'animal renfermé dans cette coquille eſt petite, cylindrique, de longueur & de largeur égales, & tronquée obliquement en deſſous à ſon extrêmité T. Elle fait corps avec le col, qui ſort quelquefois du double de ſa longueur hors de la coquille. ANIMAL. Tête.

Des deux côtés de la tête & de ſon origine partent deux cornes cylindriques, terminées par une pointe très-courte C. C. Elles ont quatre fois plus de longueur que de largeur, & ſurpaſſent une fois la longueur de la tête. Cornes.

Les yeux ſont deux petits points noirs Y. Y. placés au côté extérieur des cornes, fort proche de leur extrêmité, vers la ſixiéme partie de leur longueur. Ils ne ſaillent point au dehors, & ſemblent ſurmontés par la pointe des cornes, qui forme un petit cône obtus, de longueur & de largeur égales. Yeux.

La bouche eſt un petit trou rond, ouvert au milieu d'une large foſſette B. creuſée ſous l'extrêmité de la tête. Cette foſſette fait, comme dans la Sangſuë, l'office d'une ventouſe ou d'un ſuçoir par lequel la tête s'attache facilement aux corps qu'elle touche. L'animal a beſoin de ce ſecours pour faciliter ſa progreſſion & le tranſport de ſa coquille, qui eſt d'une peſanteur & d'un volume peu proportionnés à la petiteſſe de ſon corps. Bouche.

Son manteau tapiſſe ſeulement les parois intérieures de la coquille, & ſort par-deſſus ſon col ſous la forme d'un tuyau cylindrique K, dont la longueur égale la cinquiéme partie de la coquille & ſurpaſſe un peu celle des cornes. Ce tuyau eſt fendu par devant dans toute ſa longueur: il ſe rejette communément ſur la gauche de l'animal. Manteau.

Pied. Le pied P. est elliptique, obtus & arrondi à ses extrêmités. Sa longueur est triple de sa largeur, & égale aux deux tiers de la coquille. Il est une fois plus étroit qu'elle. Un profond sillon S. le traverse à son extrêmité antérieure, & le reste de sa surface est ridé & comme silloné dans toute sa longueur par un grand nombre de petites raies fort inégales.

Opercule. A l'extrêmité postérieure du pied, on apperçoit un petit opercule O. qui lui est attaché en dessus par la moitié d'en-bas seulement; l'autre moitié restant libre & détachée. C'est une lame de corne fort mince, de figure elliptique, deux fois plus longue que large, & cinq fois plus courte que l'ouverture de la coquille. Sa surface extérieure est coupée par huit petits sillons courbés en arcs, dont les cornes regardent le sommet de la coquille.

L'usage ordinaire des opercules est de couvrir l'animal lorsqu'il est entré dans sa coquille, & de la boucher exactement; mais il faut croire que la nature a eu d'autres vûes en en donnant à celui-ci un si petit qu'il peut à peine couvrir la cinquiéme partie de l'ouverture de la sienne: il s'applique toujours dans l'angle inférieur de cette même ouverture.

Couleur. Le pied de cet animal est couleur de chair, mais un peu sale. Sa tête & le tuyau du manteau sont noirâtres en dessus & blanc-sale en dessous. L'opercule est brun.

Ce coquillage est fort commun sur la côte du Sénégal, surtout les variétés appellées les Spectres, la Guinée, & la Tinne de Beurre. On en voit quelques-unes sur la pointe méridionale de l'isle de Gorée; mais elles sont communes au-delà de l'expression dans cette traînée de roches que fait le cap Bernard en avançant dans l'anse de Ben, à une lieue de l'isle de Gorée.

2. LE MÉLAR. *Pl. 6.*

Rhombus cylindro pyramidalis, striis capillaceis punctatisque circumscriptus, claviculâ integrâ. *List. hist. Conchyl. tab.* 755. *fig.* 7.

Rhombus cylindro pyramidalis, ex rufo nebulatus, striis capillaceis donatus, claviculâ sulcatâ. *Ejusd. ibid. tab.* 760. *fig.* 6.

Voluta Tigerina. *Rumph. Mus. pag.* 103. *art.* 5. *tab.* 31. *fig. F.*

Cylindrus Moluccensis, crassus, carneus, fasciis capillaceis fuscis. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 245. *tab.* 98. *fig.* 9.

Rhombus despoliatus leviter. *Hist. Conchyl. pag.* 283. *tab.* 16. *fig. C.*

Rouleau qui par son fond couleur de chair, approche de la couleur d'une

Ecorchée dont il a pris le nom. Ce fond est traversé de grandes taches brunes, & rayé par-tout légerement. *Ejusd. ibid. pag.* 285.

Cochlea longa pyriformis intorta, integra, basi sulcata, striis minimis donata, ex albido purpurascens; colore helvaceo, seu rufo nebulata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 26. *litt. D.*

Conus Voluta Tygerina; baseos muricatæ angustioris; spiris sulcatis; ventre longo, subtiliter striato, nubeculis castaneis, sæpè nigricantibus, super albo & rubenti; Rumphii: *Klein. tent. pag.* 71. *spec.* 2. *n.* 2.

Cette seconde espece de Rouleau que j'appelle Mélar, se plaît aussi sur les rochers du cap Bernard.

L'animal ne differe du précédent qu'en ce que son pied est aussi long que sa coquille. ANIMAL.

Sa coquille a une fois plus de longueur que de largeur, & son grand diametre est de deux pouces & demi. COQUILLE.

Elle n'a que dix spires parfaitement semblables à celles de la premiere espece; mais elles sont traversées par un grand nombre de petits filets très-serrés. On compte depuis quatre-vingt jusqu'à cent de ces filets dans la premiere spire. Le sommet a deux fois plus de largeur que de longueur. Spires. Sommet.

La longueur de son ouverture est septuple de sa plus grande largeur. Ouverture.

Cette coquille est quelquefois d'un beau blanc, & souvent couleur de chair, marbrée de grandes taches brunes non interrompues dans quelques-unes, & divisées en trois bandes dans d'autres. C'est de-là qu'elle a pris son nom d'Ecorchée, nom sous lequel elle est connue dans la plûpart des cabinets. Couleur.

3. LE TILIN. *Pl.* 6.

Cylindroides colore fulvo dilucido tinctus, & squamis sanguineis decoratus. *Bonan. recr. pag.* 128. *class.* 3. *n.* 136.

Cylindrus alius lacteo colore circum tectus, superficie prope basim in pinnulas desinente candidâ, intus autem violaceâ. *Ejusd. ibid. p.* 165. *n.* 365.

Rhombus cylindro pyramidali similis paulò coloratior, rictuque ferè toto violaceo; ex insulâ Mauritii. *List. hist. Conchyl tab.* 758. *fig.* 3.

Rhombus parvus cylindro pyramidalis, ex rufo minutissimis maculis reticulatus & fasciatus. *Ejusd. ibid. tab.* 788. *fig.* 41.

Cylindroides colore fulvo dilucido tinctus & squamis sanguineis decoratus. *Mus. Kirk. pag.* 457. *n.* 136.

Cylindrus alius lacteo colore circum tectus, superficie prope basim in pinnulas desinente candida, intùs autem violaceâ. *Ejusd. p.* 471. *n.* 365.

Voluta duabus zonis reticulatis variegata. *Hist. Conchyl. pag.* 278. *tab.* 15. *fig. P.*

Joli Cornet blanc, avec deux zones formant des réseaux jaunes. *Ejusd. ibid. pag.* 281.

Conus baseos lævis; spiris baseos toroidibus, ore extremo violaceo; Listeri. *Klein. tent. pag.* 65. *spec.* 1. *n.* 4. *b.*

Conus fasciata pennata; coloris fulvi dilucidi, super fasciis; maculis cruentis, velut squamis decorata; Bonanni. *Ejusd. pag.* 67. *spec.* 1. *n.* 10.

Conus subrufa fasciata, zonis angustis ex albo & nigro tessellatis. *Ejusd. pag.* 69. *spec.* 30.

COQUILLE. La coquille du Tilin a deux pouces de longueur, & une largeur presqu'une fois moindre.

Spires. Ses dix spires sont un peu renflées & arrondies. Les neuf d'en bas portent sur leur convexité plusieurs petits filets qui tournent avec elles. Par leur réunion elles forment un sommet un peu convexe, assez élevé, une fois plus large que long, & trois fois plus court que la premiere spire. Celle-ci est lisse, unie, & s'arrondit un peu en se repliant en bas sur le sommet.

Sommet.

Ouverture. L'ouverture n'a que cinq fois plus de longueur que de largeur: elle est assez étroite & aiguë dans son extrêmité inférieure.

Couleur. Le fond de la couleur de cette coquille est brun, jaune ou blanc. Celles qui sont brunes souffrent rarement le mêlange des autres couleurs. Les jaunes ou les blanches sont entourées de deux bandes formées par un réseau dont les filets sont bruns, ou rouges, ou noirâtres, les mailles restant jaunes ou blanches, comme le fond sur lequel ce réseau est étendu. Ces deux bandes ne se voient jamais sur le sommet, mais seulement sur la premiere spire; la plus large en occupe la partie inférieure, & la plus étroite tourne vers son milieu.

J'ai remarqué que le fond blanc ou jaune des jeunes brunit en vieillissant, & qu'il est plus ordinaire aux jeunes qu'aux vieilles d'être violettes dans l'intérieur.

ANIMAL. Pied. Le pied de l'animal est semblable à celui de la premiere espece; mais il est près de deux fois plus étroit que sa coquille, & coupé en dessous par douze sillons qui s'étendent sur toute sa longueur.

Opercule. Son opercule est trois fois plus long que large, & trois fois plus court que l'ouverture de la coquille.

Sa tête & son pied sont noirâtres en dessus & en dessous, & tachés d'un grand nombre de petites lignes cendrées d'inégales grandeur : son pied est encore bordé au-devant d'une bande couleur de rose. Ses cornes & son tuyau sont couleur de chair pâle, & traversés par de petites raies brunes. Couleur.

On trouve ce coquillage très-abondamment au cap Bernard, au cap Manuel & aux Isles de la Magdelaine.

4. LE MAFAN. *Pl. 6.*

J'ai rencontré, mais plus rarement, dans les mêmes endroits cette quatriéme espece, à laquelle j'aurois conservé son nom d'Amiral, si ce nom n'eût appartenu depuis longtems à une espece de Papillon dont la chenille vit sur l'ortie (1).

Rhombus Indicus albus, fasciis flavis & mæandris. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 312. *tab.* 27. *fig.* 11.
Voluta Archithalassus secundus. *Hist. Conchyl. pag.* 279. *tab.* 15. *fig. H.*
Cornet Vice-Amiral, dont les fascies marbrées de taches blanches sur un fond jaune, forment un très-beau compartiment; ces fascies imitent les banderolles des vaisseaux ; sa tête est très-bien marbrée & fort élevée pour un Cornet. *Ejusd. ibid. pag.* 281.
Voluta Archithalassus primus. *Ejusd. ibid. pag.* 279. *fig. N.*
Cornet Grand-Amiral, qui ne differe du Vice-Amiral que par une ligne ponctuée, qui se trouve au milieu de la grande fascie jaune. Le compartiment de la robe & de la tête de l'Amiral est infiniment au-dessus de celui du Vice-Amiral; c'est une coquille des plus rares. *Ejusd. ibid. pag.* 281.
Cochlea conoidea, albida, colore luteo radiata, vel nebulata, & quasi fasciata, punctata, obscurè striata; apice striis bullatis exasperato. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 20. *litt. F.*
Cochlea conoidea, mucronata, lævis, crocea, tribus fasciis candidis, notulis rubris nigricantibus undatim depictis elegantissimè circumdata. *Ejusd. ibid. litt. G.*
Cochlea conoidea, mucronata, lævis, colore luteo, vel ex luteo rufescente depicta, duabus fasciis candidis cincta. *Ejusd. ibid. litt. J.*

L'animal ressemble à celui de la troisiéme espece, à la couleur près, qui est très-blanche. ANIMAL.

Sa coquille a une fois & un peu plus de longueur que de largeur : la plus grande que j'aie trouvé est d'un pouce & demi. COQUILLE.

(1) *Voyez* le Fauna Suecica de Linnæus. N°. 777.

Spires. On y compte onze ſpires légerement renflées, & entourées de ſillons aſſez profonds, qui ſont au nombre de vingt dans la premiere ſpire, & fort écartés les uns des autres. Cette ſpire eſt preſque plate, & forme un angle aſſez aigu en ſe

Sommet. repliant dans ſa partie inférieure. Elle a près de quatre fois plus de longueur que le ſommet: celui-ci a une fois plus de largeur que de longueur.

Ouverture. L'ouverture reſſemble à la précédente, mais elle n'a que quatre fois plus de longueur que de largeur.

Couleur. C'eſt cette eſpece qui fournit les Amiraux, les Vice-Amiraux, & les coquilles les plus eſtimées, tant pour la forme, que pour la richeſſe & la netteté des couleurs. Leur fond eſt toujours d'un très-beau blanc, coupé par des marbrures d'un beau jaune doré, diviſées en deux ou trois bandes. Lorſque ces bandes ſont ſimples, elles forment les Vice-Amiraux; lorſque les deux d'en-haut ſont partagées par une ligne ponctuée, elles donnent cette belle variété qu'on appelle Amiral ou Grand-Amiral, & leur réunion produit l'Extr'Amiral.

5. LE COUPET. *Pl. 6.*

Cylindrus Indicus, niveo candore tectus, & quadratis notulis piceis ità teſſellatus, ut ex ebeno, & ebore compoſitus videatur. *Bon. recr. pag.* 128. *claſſ.* 3. *n.* 122.

Cylindrus candidus faſciculis piceis ſegmentatus. *Ejuſd. ibid. pag.* 129. *n.* 138.

Rhombus albus cylindro pyramidalis, ex nigro ruſeſcentibus maculis undatis circumſcriptus; ex inſulâ Mauritii. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 779. *fig.* 25.

Rhombus parvus cylindro pyramidalis, maculis ex ruſo nigricantibus undatim depictus; ex inſulâ Mauritii. *Ejuſd. ibid. fig.* 26.

Muſica ruſticorum. *Rumph. Muſ. pag.* 106. *art.* 19. *tab.* 33. *litt. B. B.*

Cylindrus Indicus, niveo candore tectus, & quadratis notulis piceis ità teſſellatus, ut ex ebeno, & ebore compoſitus videatur. *Muſ. Kirk. pag.* 457. *n.* 128.

Cylindrus candidus faſciculis piceis ſegmentatus. *Ejuſd. ibid. n.* 138.

Rhombus Indicus albus minor, punctis nigris quadrangulis maculatus. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 257. *tab.* 99. *fig.* 12.

Cornet bariolé de petits filets bruns, ſur un fond blanc. *Hiſt. Conchyl. pag.* 280. *pl.* 15. *fig. B.*

Voluta Hebraica. *Ejuſd. pag.* 278. *fig. G.*

Volute appellée l'Hébraïque; elle doit ce nom aux taches noires répan-

dues sur sa robe blanche : ces taches imitent assez bien les caractères hébraïques. *Ejusd. ibid. pag.* 281.

Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis, candida, maculis helvaceis undatim signata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 25. *litt. Q.*

Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis, candida, latis maculis irregularibus ex nigro rufescentibus seriatim dispositis circumdata. *Ejusd. ibid. litt. T.*

Conus musica rusticorum ; tota rubra, maculis nigris quadratis ; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 68. *spec.* 1. *n.* 12.

Ce qui éloigne le plus cette espece des deux précédentes, c'est la forme de sa coquille, qui sur un pouce & demi de longueur, n'a que moitié moins de largeur. Elle ne porte que huit spires assez applaties, dont la premiere est environnée de plusieurs filets peu apparens, & à peine trois fois plus longue que les autres qui forment le sommet. Celles-ci sont relevées de quelques bossettes assez sensibles. COQUILLE. Spires.

L'ouverture ressemble à la précédente ; mais la premiere spire qui la forme s'arrondit en se repliant sur le sommet à son extrêmité inférieure. Ouverture.

Le fond de cette coquille est quelquefois blanc, quelquefois couleur de chair, & presqu'entierement couvert de bandes brunes tirant sur le rouge ou sur le noir. Ces bandes sont ondées & s'étendent sur toute sa longueur ; mais elles se divisent pour l'ordinaire en plusieurs grandes taches quarrées, distribuées sur quatre ou cinq lignes qui tournent avec les spires. C'est de la disposition de ces taches que quelques-uns lui ont donné le nom de Musique, & c'est à cause de leur figure que d'autres l'ont changé en celui d'Hébraïque. Couleur.

Ce coquillage est rare au Sénégal : on le voit cependant quelquefois aux isles de la Magdelaine, & dans les brisans de Rufisk.

6. LE CHOTIN. *Pl.* 6.

Turbo levis quartus intrà spongias vivens. *Aldr. exang. p.* 359. *fig.* 4. ?

La coquille du Chotin est à peu près de même longueur que la précédente, mais beaucoup plus étroite. Elle représente un ovoïde pointu aux deux extrêmités, & dont la longueur surpasse une fois & demi la largeur. COQUILLE.

On y compte dix spires, dont la premiere est peu renflée, lisse, unie, & une fois & demie plus longue que les neuf au- Spires.

tres qui forment le sommet. Celles-ci sont applaties & légerement sillonnées. Le sommet a moitié moins de longueur que de largeur.

Couleur. Le fond de sa couleur est quelquefois blanc, & recouvert d'un réseau fin à fils jaunes; quelquefois il est fauve & traversé par une ligne blanche qui tourne sur le milieu de la premiere spire : mais il lui est plus ordinaire d'être verd ou de couleur olive, avec quelques marbrures blanches.

ANIMAL. Pied. Le pied de l'animal est semblable à celui de la premiere espece, mais une fois plus court que sa coquille.

Opercule. Son opercule ressemble à celui de la troisiéme espece.

Couleur. Le dessus de son pied & le tuyau du manteau sont noirs. Sa tête, ses cornes & le dessous du pied sont d'une couleur de chair pâle, pointillée de blanc.

Cette espece est fort commune sur tous les rochers de la côte du Sénégal.

7. LE LOMAN. *Pl. 6.*

Cochlea cylindroides altera. *Aldrov. exang. pag.* 399.

Cylindrus Turcicam vestem attalicâ manu pictam ostentans, sinuosis picturis & mæandris, quos aureus color cùm albo, & sanguineo confusus efformat; interdùm quasi squamis tectus. *Bonan. recr. pag.* 129. *class.* 3. *n.* 135.

Rhombus major cylindro pyramidalis ex rufo vermiculatus; ex insulâ Mauritii. *List. hist. Conchyl. tab.* 788. *fig.* 40.

Voluta pennata, attagenata. *Rumph. mus. p.* 105. *art.* 10. *tab.* 32. *fig. P.*

Cylindrus Turcicam vestem attalicâ manu pictam ostentans, sinuosis picturis & mæandris, quos aureus color cùm albo, & sanguineo confusus efformat; interdùm quasi squamis tectus. *Mus. Kirk. p.* 457. *num.* 135.

Rhombus Tulipa. *Hist. Conchyl. pag.* 283. *pl.* 16. *fig. B.*

Rouleau très-rare, marqué de plusieurs taches bleues & brunes, traversées par des lignes & des points sur un fond blanc; on l'appelle la Tulipe. *Ejusd. ibid. pag.* 285.

Rhombus pannus aureus. *Ejusd. pag.* 283. *fig. F.*

Rouleau qui par son beau compartiment doré, a mérité le nom de Drap-d'or. *Ejusd. ibid, pag,* 285.

Rhombus pannus aureus fasciatus. *Ejusd. pag.* 283. *fig. J.*

Rouleau le plus beau, c'est le Drap-d'or, non-seulement comparti dans toute son étendue de grandes taches & de lignes aurores sur un fond blanc, comme les draps d'or ordinaires, mais fascié en deux endroits par des marbrures plus serrées, dans lesquelles on apperçoit un peu de bleu. *Ejusd. ibid. pag.* 285.

Cochlea

Cochlea longa pyriformis vulgaris, umbonata, lævis, ex albo, fulvo candido, aureo, & subrubro colore variegata, lineata & maculata. *Gualt. Ind. pag. & tab. 25. litt. J.*

Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis, candidissima, maculis croceis latis depicta, ex rubro fusco colore reticulata, lineata, & splendidissime vermiculata. *Ejusd. ibid. litt. A. A.*

L'animal du Loman ressemble en tout au précédent, excepté par sa couleur qui est jaune, aussi pointillée de blanc. ANIMAL.

La coquille est aussi de même forme, mais seulement une fois plus longue que large. Les plus grandes que j'ai vû ont à peine deux pouces de longueur. Elles sont lisses, unies & d'un très-beau poli. COQUILLE.

Le sommet est deux fois plus court que la premiere spire, & une fois plus large que long. Sommet.

Le fond de sa couleur est un beau blanc, sur lequel s'étend un réseau brun, à mailles anguleuses de différentes grandeurs. Ce tissu est interrompu par quelques marbrures qui font donner à cette coquille le nom de *Brunette* lorsqu'elles sont brunes, & celui de *Tulipe* quand elles sont pointillées & mêlées de bleu. Quand le réseau & les marbrures sont orangés, on l'appelle *Drap-orangé*, & c'est le *Drap-d'or* lorsqu'ils sont d'un beau jaune d'or. Couleur.

On la trouve, assez rarement, aux isles de la Magdelaine.

8. LE SALAR. *Pl. 6.*

Cette derniere espece que j'appelle Salar, est aussi rare que la précédente, & se rencontre avec elle aux isles de la Magdelaine.

Cochlea Geographicam Tabulam repræsentans: in ejus enim testâ albâ, ità disponuntur maculæ, & lineolæ furvæ, ut Provinciæ, & Regiones in Tabulâ Geographicâ indicantur. *Bonan. recr. pag.* 157. *class.* 3. *num.* 319.

Rhombus maximus, ex rufo vermiculatus, claviculâ muricatâ; ex insulâ Mauritii. *List. hist. Conchyl. tab.* 747. *fig.* 41.

Voluta Nubeculæ. *Rumph. mus. pag.* 103. *art.* 6. *tab.* 31. *fig. G.*

Cochlea Geographicam Tabulam repræsentans: in ejus enim testâ albâ, ità disponuntur maculæ, & lineolæ furvæ, ut Provinciæ, & Regiones in Tabulâ Geographicâ indicantur. *Mus. Kirk. pag.* 470. *n.* 319.

Cylindrus Moluccensis, lævis, ex rufo alboque marmoratus. *Petiv. Gaz. vol.* 1. *cat.* 144. *tab.* 98. *fig.* 8.

Cochlea cylindroidea umbonata lævis nitens, ore elongato anguſtiore. *Lang. meth. pag.* 16.

Rhombus, textile ſericum. *Hiſt. Conchyl. pag.* 283. *pl.* 16. *fig. A.*

Rouleau appellé le Brocart de ſoye, qu'il imite par ſa bigarure brune ſur un fond blanc. *Ejuſd. ibid. pag.* 285.

Cochlea longa pyriformis intorta, integra, mucronata, baſi muricata, ex fuſco maculata & vermiculata. *Gualt. Ind. p. & tab.* 26. *litt. E.*

Nubecula; Tabula Geographica; ſuper teſtâ albâ, maculas & lineolas furvas, velut Regiones in Tabulis Geographicis habet diſpoſitas; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 76. *ſpec.* 3.

Nubecula quæ Rhombus maximus ex rufo vermiculatus; claviculâ muricatâ; Liſteri. *Ejuſd. ibid. ſpec.* 4.

ANIMAL. Pied. Le pied de l'animal eſt auſſi long & preſqu'auſſi large que ſa coquille.

Opercule. Son opercule eſt beaucoup plus petit que dans toutes les autres eſpeces. Il n'a que la huitiéme partie de la longueur de l'ouverture de la coquille. Du reſte il reſſemble aſſez à la ſixiéme eſpece.

COQUILLE. Sa coquille a un peu plus de deux pouces de longueur, & une fois moins de largeur. Elle eſt aſſez mince, à peu près cylindrique, obtuſe à ſon extrêmité ſupérieure, & pointue par le bas.

Spires. On n'y compte que huit ſpires, dont celles qui forment le ſommet ſont un peu renflées ou relevées d'une petite côte au-deſſus de leur milieu.

Sommet. Le ſommet reſſemble à celui de la premiere eſpece; mais la partie inférieure de la premiere ſpire, l'endroit où elle ſe replie en deſſous, eſt relevé de ſept à huit tubercules qui deviennent inſenſibles dans les autres ſpires.

Ouverture. L'ouverture eſt plus évaſée que dans les autres eſpeces: ſa longueur ſurpaſſe à peine trois fois ſa plus grande largeur.

Couleur. La ſurface extérieure de cette coquille eſt liſſe & polie. Le fond de ſa couleur eſt blanc, ou blanc ſale, ou agathe, marbré de brun, & taché de petits points bruns plus foncés, rangés ſur pluſieurs lignes qui en font le tour. La diſpoſition de ces marbrures lui a fait donner par quelques-uns le nom de *Géographie*, que d'autres ont changé en celui de *Brocard de ſoye*.



GENRE II.

LA POURPRE. *Purpura.*

DE tous les genres de Limaçons que j'ai obſervés au Sénégal, la Pourpre eſt celui qui préſente le plus grand nombre d'eſpeces. La forme de leur coquille eſt auſſi extrêmement variée. On en voit de rondes ou preſque rondes, d'ovales & de longues. Les premieres ou les rondes, ont rarement des pointes ſur leur ſurface: on leur a donné le nom de *Tonnes*. Les ſecondes ou les ovales, ſont ou ſans pointes ou hériſſées de pointes; dans le premier cas on les appelle *Buccins*; & *Rochers* ou *Murex* dans le ſecond: les troiſiémes ou les longues, ſont auſſi garnies de pointes ou ſans pointes; on les connoît ſous le nom de *Pourpres*. Cette diviſion qui eſt celle qu'ont ſuivi les Auteurs qui ont rapproché avec plus de ſuccès les eſpeces nombreuſes de ce genre, eſt encore ſujette à des défauts eſſentiels; parce que n'ayant égard qu'à la forme de ces coquilles, du ſeul genre des Pourpres ils en ont fait quatre, auxquels ils ont rapporté beaucoup d'eſpeces de coquillages fort différens, & même pluſieurs de ceux qui n'ont point d'opercule.

Connoiſſant les coquilles de ce genre par les animaux qui les habitent, il ne nous ſera pas difficile de les ranger; & pour en rendre les rapports plus facile à ſaiſir, je le diviſerai en ſept ſections tirées de la forme du canal ſupérieur de leur ouverture. C'eſt preſque la ſeule partie de la coquille qui ſoit conſtante, quoique ſujette elle-même à quelques légeres variétés dans ſes différens âges. Ces ſections renfermeront:

1°. Les Pourpres à canal court, échancré & ſimple: telles ſont les eſpeces 1, 2, 3, 4, 5 & 6.

2°. Les Pourpres à canal court, échancré & replié en dehors: comme dans les eſpeces 7, 8, 9, 10 & 11.

3°. Les Pourpres à canal médiocre, non échancré: telles ſont les eſpeces 12, 13, 14, 15, 16, 17 & 18.

4°. Les Pourpres à canal très-long: telles ſont les eſpeces 19 & 20.

5°. Les Pourpres à canal long, & fermé comme un tuyau: telle eſt l'eſpece 21.

6°. Les Pourpres à canal médiocre, fort resserré, & presque fermé: telles sont les especes 22, 23 & 24.

7°. Enfin les Pourpres à canal évasé : telles sont les especes qui suivent depuis le n°. 25 jusqu'au n°. 35.

Cette division n'est, pour ainsi dire, qu'accessoire à celle que j'ai faite des especes de ce genre, considérées & rapprochées par la figure de leurs animaux; & si je lui ai donné la préférence, c'est parce qu'elle sera d'un usage plus fréquent & plus utile à ceux qui veulent connoître les coquilles dont ils n'ont pas encore vû les animaux. Elles sont d'ailleurs toutes deux parfaitement semblables en ce qu'elles réunissent les mêmes especes. L'une fait voir d'abord les animaux dont les yeux sont placés au milieu de la longueur des cornes; elle présente ensuite ceux qui les ont placés un peu au-dessous, & enfin ceux qui les portent au-dessus du milieu des mêmes cornes. L'autre division qui regarde les coquilles, commence par celles dont l'ouverture est ovale ou demi-ronde, les rondes viennent ensuite, & elle finit par celles qui sont fort allongées.

1°. *POURPRES A CANAL COURT, ÉCHANCRÉ ET SIMPLE.*

---

1. LE SAKEM. *Pl. 7.*

Turbo mucronibus asper, qui binos circulos in maximo orbe effingunt; carneo colore in facie internâ, helvaceo in externâ pictus. *Bonan. recr. pag. 163. class. 3. n. 346.*

Turbo mucronibus asper, qui binos circulos in maximo orbe effingunt; carneo colore in facie internâ, helvaceo in externâ pictus. *Mus. Kirk. pag. 472. n. 345.*

Cochlea canaliculata recta crassior vulgaris, mucronata, striata ac fimbriata, canaliculo rugoso & quasi in se contorto, mucrone tuberoso. *Lang. meth. pag. 24.*

COQUILLE. La coquille de cette premiere espece est ovoïde, obtuse & arrondie par le haut, & pointue par en bas. Sa plus grande longueur est de trois pouces & quelques lignes, & surpasse de moitié sa largeur.

Spires. Elle est médiocrement épaisse, & composée de dix spires un peu renflées dans leur milieu, & bien distinguées par un

ſillon profond qui les ſépare les unes des autres. La premiere eſt preſqu'une fois plus longue que les neuf autres qui forment le ſommet. A l'extérieur elles ſont toutes coupées par un grand nombre de ſillons qui tournent avec elles : on en compte vingt-ſix ou vingt-ſept dans la premiere ſpire, douze dans la ſeconde, & beaucoup moins dans les autres. Chaque ſpire eſt encore élevée vers ſon milieu, d'un rang de boſſettes qui en font le tour : il s'en trouve quelquefois deux rangs dans la premiere ſpire, mais elles ſont placées vers ſa partie inférieure, & ce qui paroît en relief au dehors, eſt en creux au dedans.

L'ouverture eſt grande, ovale ou elliptique, arrondie par le haut & aiguë vers le bas. Sa longueur eſt double de ſa largeur. Elle eſt un peu oblique à l'axe de la coquille, & échancrée à ſon extrêmité ſupérieure en un canal fort court, & qui a un peu plus de profondeur que de largeur. Son extrêmité inférieure eſt auſſi échancrée, mais d'une maniere peu ſenſible. Ouverture.

La lèvre droite eſt mince & tranchante : on remarque au-dedans vingt-ſix ou vingt-ſept petites canelures peu élevées, & qui viennent ſe terminer en autant de petites dents rangées ſur ſes bords. Ces canelures répondent aux vingt-ſept ſillons que j'ai dit qu'on appercevoit en creux au dehors de la premiere ſpire.

La lèvre gauche eſt renflée, arrondie, liſſe, unie, creuſée en arc vers ſon milieu, & comme recouverte d'une lame rougeâtre, extrêmement mince, & d'un poli parfait. Un peu au-deſſus du milieu de ſa longueur, on voit un renflement ou bourrelet conſidérable & ridé, qui va en ſerpentant ſe terminer à l'échancrure. Ce bourrelet ne ſe voit point dans les jeunes, mais ſeulement dans les vieilles, & il laiſſe un léger enfoncement entre lui & la lame polie de la lèvre gauche.

Le ſommet eſt conique, fort élevé, terminé par une pointe très-fine, & une fois plus court que l'ouverture : il a un peu plus de largeur que de longeur. Sommet.

Le périoſte qui recouvre l'extérieur de cette coquille eſt fort mince & peu ſenſible. Il ſemble même qu'il ait été altéré par la frange & la croute verdâtre dont elle eſt ordinairement enveloppée. Périoſte.

Couleur. La couleur n'eſt pas la même dans les jeunes & dans les vieilles. Celles-ci ſont cendrées au dehors, blanches en dedans, & fauves tout autour de l'ouverture. Les jeunes ont le bord interne de la lèvre gauche & leur ſurface extérieure d'un brun cendré, & les boſſettes blanchâtres.

Variétés. On obſerve encore quelques variétés dans les unes & les autres. Les jeunes ſont plus courtes proportionnellement à leur largeur, & elles ont deux rangs de boſſettes à la premiere ſpire, au lieu que les vieilles n'en ont qu'un rang, du moins auprès de la lèvre gauche.

ANIMAL. Tête. La tête de l'animal qui remplit cette coquille, eſt petite eu égard au reſte du corps : elle eſt cylindrique T. de longueur & de largeur preſqu'égales.

Cornes. De ſon extrêmité qui paroît comme échancrée & creuſée en arc, ſortent deux C. C. épaiſſes, de figure conique, & près de deux fois plus longues qu'elle. Ces cornes ſont renflées conſidérablement depuis leur racine juſqu'au milieu, & coupées en deſſous par un ſillon qui en parcourt la longueur.

Yeux. C'eſt ſur ce renflement que les yeux Y. Y. ſont placés au milieu de la longueur des cornes & à leur côté extérieur. Ils ſont noirs, fort petits & ſemblables à deux points qui ne ſaillent point au dehors.

Bouche. La bouche ſe fait reconnoître par un petit trou oval B. ouvert tranſverſalement au deſſous de la tête vers le milieu de ſa longueur.

Il y a apparence qu'elle renferme une trompe ou une langue en forme de tuyau, comme il eſt ordinaire à la plûpart des eſpeces de ce genre : mais je ne dois point en parler, n'ayant pas été aſſez heureux pour la voir ſortir.

Manteau. Une membrane peu épaiſſe tapiſſe les parois intérieures de la coquille, ſans s'étendre au dehors, & ſert de manteau à l'animal. Ce manteau eſt ondé & comme légerement friſé ſur ſes bords : à ſa partie ſupérieure il ſe replie en un tuyau K. qui ſort d'une longueur égale à la ſixiéme partie de la coquille par ſon échancrure ſupérieure, & qui ſe rejette ſur la gauche.

Pied. Le pied P. eſt un gros muſcle elliptique, obtus à ſes extrêmités, une fois plus long que large, & près de moitié plus

court que la coquille. On remarque en dessous deux sillons, dont l'un S. le traverse à son extrêmité antérieure, pendant que l'autre G. parcourt la longueur, en croisant le premier à angles droits. Le reste de sa surface est encore coupé d'un nombre infini de petits sillons longitudinaux. Lorsque l'animal marche, ce pied cache la tête en dessous & une partie des cornes, comme on le voit dans la premiere figure de la planche.

Un opercule mince & cartilagineux O. est attaché entre le manteau & le pied de l'animal, un peu au-dessous du milieu de sa longueur. Il a la forme d'une demi-lune. Sa longueur est double de sa largeur, & une fois moindre que celle de l'ouverture de la coquille. Il la bouche cependant très-exactement, en rentrant avec l'animal, jusqu'au milieu de la premiere spire qui se trouve beaucoup retrécie dans cet endroit. Sa surface est lisse, d'un brun noir, & marquée de cinq sillons légerement creusés en arc, dont les cornes sont tournées en haut. Opercule.

Les deux sexes sont fort bien distingués dans ces animaux. Il y a des mâles & des femelles. Les premiers se peuvent reconnoître à la forme de leur coquille, qui est moins renflée & qui porte un plus petit nombre de bossettes : au reste, ils laissent sortir de tems en tems, vers la droite, une verge semblable à une languette triangulaire & applatie, qui seule suffit pour les caractériser. Sexe.

Tout le corps de l'animal est cendré-noir en dessus, & blanc-pâle en dessous. Couleur.

Ce coquillage est fort commun sur les rochers de l'isle de Gorée. Les nègres des environs l'appellent *Sakem*, en appuyant un peu sur la derniere syllabe, comme s'ils disoient *Sakeum*. Ils le mangent cuit sur les charbons. Sa chair est blanche & assez tendre.

2. LE LABARIN. *Pl.* 7.

Buccinum brevirostrum muricatum, labro dentato, ore ex purpurâ leviter tincto, claviculâ brevi. *List. hist. Conchyl. tab.* 955. *fig.* 6.

Buccinum brevirostrum muricatum, ore ex purpurâ nigricante, dentato. *Ejusd. tab.* 956. *fig.* 7.

Buccinum brevirostrum aculeatum, ore subluteo, claviculâ subitâ & acutâ. *Ejusd. tab.* 957. *fig.* 9.

Buccinum breviroſtrum labroſum, craſſum ore ſubcroceo, muricatum, roſtro umbilicato. *Ejuſd. tab.* 990. *fig.* 51.

Buccinum breviroſtrum labroſum, craſſum; variegatum, unico ordine clavatum. *Ejuſd. tab.* 991. *fig.* 52.

Buccinum Madraſpatanum nodoſum ſtriis faſciatis. *Petiv, Gazoph. vol.* 1. *cat.* 193. *tab.* 19. *fig.* 10.

Galea muricata, quæ Buccinum breviroſtrum muricatum, labro dentato: ore ex purpurâ leviter tincto; claviculâ brevi; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 58. *ſpec.* 3. *n.* 3.

Galea muricata, ore ſubcroceo, roſtro umbilicato. *Ejuſd. ibid. n.* 8.

Coquille. L'animal du Labarin eſt ſemblable au précédent; mais ſa coquille eſt infiniment plus épaiſſe que la ſienne, & que celle de toutes les Pourpres que j'ai obſervées au Sénégal. Elle eſt preſque ronde, longue de deux pouces au plus, & un quart moins large.

Spires. Elle n'a que cinq à ſix tours de ſpirale. La premiere ſpire porte vingt à vingt-cinq ſillons; mais elle eſt ornée du haut en bas de quatre rangs de boſſettes qui ſont enfermées entre deux bourrelets fort gros. Le bourrelet d'en haut prend ſon origine un peu au-deſſus du milieu de la lèvre gauche de l'ouverture, & faiſant un demi-cercle va ſe terminer à ſon échancrure ſupérieure. Le milieu de ce bourrelet laiſſe entre lui & la lèvre gauche un trou ou foſſette aſſez grande, qu'on peut appeller l'ombilic. Le bourrelet inférieur reſſemble à une fraiſe fort irréguliere, qui ceint la baſe de la premiere ſpire.

Sommet. Le ſommet a une fois plus de largeur que de longueur.

Ouverture. L'ouverture n'a que vingt à vingt-cinq dents à ſa lèvre droite, & ſon canal ſupérieur a une fois plus de profondeur que de largeur.

Couleur. Cette coquille eſt ordinairement couverte d'un limon verdâtre. Lorſqu'on l'en a dépouillée, on voit que ſa couleur naturelle eſt blanc-de-lait. Dans les jeunes il n'y a que la premiere ſpire qui ait cette couleur; les autres ſont brunes ou fauves.

Variétés. Les variétés auxquelles ces coquilles ſont ſujettes, conſiſtent en ce que les quatre rangs de boſſettes ſe réduiſent à deux ou trois dans les unes, & à un ſeul dans les autres. Dans les jeunes le bourrelet inférieur eſt moins apparent: le bourrelet ſupérieur eſt auſſi bien moindre; il prend ſon origine

un

un peu au-dessus du milieu de la lèvre gauche de l'ouverture.

Ce coquillage se trouve abondamment dans la riviere de Gambie, autour de l'isle James & aux environs d'Albreda, dans les lieux remplis de rocailles, & toujours baignés par les eaux salées de la mer.

3. LE PAKEL. *Pl.* 7.

Cochlea cinerea, in dorso tonsillas nigricantes gestiens; ore valdè expanso, & aperto, labris carneis, parte intimâ cinerea, fasciis violaceis signata. *Bonan. recr. pag.* 165. *class.* 3. *n.* 368.

Buccinum breviroftrum, labrosum crassum, nodosum, columellâ latâ planâ; Barbadense. *List. hist. Conchyl. tab.* 989. *fig.* 49.

Buccinum majus, canaliculatum, & sulcatum, striatum, papillosum, labio externo satis patulo, & minutissimè dentato, interno verò repando, & in summitate quoque dentato, fasciis albidis, & piceis lucidè depictum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 51. *litt. E.*

Mamma verrucosa, papillâ prominente, labio oris ad columellam repando, extùs densis variolis aspera, nigricans, intùs cornea; Listeri. *Klein. tent. pag.* 22. *spec.* 9.

La coquille de cette espece est obtuse à ses extrêmités, & extrêmement applatie de devant en arriere. Sa longueur est d'environ deux pouces, sur une largeur moindre de moitié. Elle est peu épaisse, mais d'une grande dureté, & formée de cinq spires fort renflées. La premiere surpasse trois ou quatre fois toutes les autres en longueur. Sa surface extérieure est environnée de vingt-cinq petits sillons, & de six à sept rangs de bossettes pointues. Les autres spires sont nues, & si peu détachées qu'on peut à peine les distinguer. Le sommet qu'elles forment est fort court, obtus à son extrêmité, près de deux fois plus large que long, & trois fois plus court que l'ouverture. — COQUILLE. Spires. Sommet.

L'ouverture est beaucoup plus grande que dans les précédentes, eu égard au volume de la coquille; mais elle conserve les mêmes proportions. Le canal supérieur est un peu moins profond que large. — Ouverture.

La lèvre droite ressemble à celle de la premiere espece, & elle est de plus ondée à six endroits différens, au-dessous de chaque rang de bossettes.

La lèvre gauche présente au dehors une surface très-large

& applatie, dont l'extrêmité supérieure, au lieu d'être arrondie en bourrelet, forme une petite côte aiguë & tranchante, dont les bords sont garnis d'une douzaine de petites dents.

Couleur. Une croute tartareuse, tantôt verdâtre, tantôt couleur de chair, couvre ces coquilles. Quand on l'a enlevée, on voit que les jeunes sont d'un brun violet, & que les vieilles sont marbrées de brun & de verd Au dedans elles sont de couleur d'azur rembruni. La lèvre gauche de l'ouverture est fauve, & la droite est violette.

ANIMAL. L'animal differe des précédens en ce que sa couleur est plus foncée & tire sur le violet. Son opercule est aussi près de deux fois plus court que l'ouverture de la coquille.

Remarque. Ce coquillage est assez rare : on le voit sur les rochers du cap Manuel. A la forme applatie de sa coquille, & à la croute qui la recouvre, on la prendroit au premier abord pour la coquille d'un Ormier. Lorsqu'on presse un peu l'opercule de cet animal après qu'il est rentré dans sa coquille, il rend une assez grande quantité de liqueur, qui est d'abord verdâtre, & qui devient pourpre foncé en se desséchant. On sçait que cette propriété est commune à la plûpart des especes de ce genre.

4. LE SADOT. *Pl.* 7.

Buccinum breviroftrum album, denticulo unico ad imam columellam; Anglicum. *List. hist. Conchyl. tab.* 956. *fig.* 19.
Buccinum brevirostrum, suprà modum crassum, ventricosius, labro denticulato; Anglicum. *Ejusd. ibid. fig.* 18.

ANIMAL. L'animal du Sadot ressemble à celui de la premiere espece; mais sa couleur est d'un très-beau blanc sans aucune tache.

Opercule. Son opercule est oval ou elliptique, arrondi aux extrêmités.

COQUILLE. Sa coquille est fort épaisse, de figure ovoïde, pointue aux deux extrêmités, longue d'un pouce un quart, & presqu'une fois moins large.

Spires. Elle porte sept spires peu renflées & peu distinguées. La premiere est environnée de quinze canelures fort peu élevées qui en font le tour. Ces canelures sont en petit nombre & encore moins apparentes sur les autres spires.

Sommet. Le sommet est fort pointu, plus court d'un tiers ou d'un quart que l'ouverture, & un peu plus large que long.

L'ouverture eſt aſſez grande au dehors, & fort retrécie en dedans par l'épaiſſeur conſidérable de la lèvre droite. Elle n'a aucune ſorte d'échancrure à ſon extrêmité inférieure, & celle de ſon canal ſupérieur eſt ſi peu ſenſible que l'on pourroit rapporter cette coquille aux eſpeces 12, 13, &c. de la troiſiéme ſection, deſquelles elle ſe rapproche beaucoup. Ouverture.

Sa lèvre droite eſt extrêmement épaiſſe, tranchante ſur les bords, & armée intérieurement de quatre à ſept petites dents qui y ſont diſtribuées du haut en bas.

La lèvre gauche a un bourrelet médiocre, comme dans la premiere eſpece; elle eſt arrondie de même.

La couleur de ces coquilles lorſqu'on leur a enlevé la craſſe verdâtre qui les enveloppe, eſt blanche, ou griſe, ou cendrée, ou jaunâtre. Dans quelques-unes les ſpires du ſommet ſont environnées d'une bande fauve: dans d'autres cette bande eſt brune, & fait deux tours ſur la premiere ſpire. Couleur.

Pluſieurs de ces coquilles ont les canelures écailleuſes ou tuilées; je veux dire, recouvertes de petites lames arrondies & relevées en onglets diſpoſés de la même maniere que les tuiles creuſes dont on couvre certaines maiſons. Ces mêmes coquilles tuilées n'ont point de dents à la lèvre droite, mais ſes bords ſont ondés & marqués de quinze à dix-huit crénelures peu profondes. D'autres n'ont ni les dents ni les crénelures; & il s'en trouve parmi les unes & les autres qui ont un petit ombilic creuſé au milieu du bourrelet de la lèvre gauche. J'ai une autre variété qui a la coquille beaucoup moins épaiſſe, & même fort mince relativement aux autres de la même eſpece. Variétés.

J'ai obſervé ce coquillage dans le port de l'Orient, à l'iſle de Ténérif des Canaries, à celle de Fayal l'une des Aſores; & je ſçai qu'elle ſe trouve fréquemment ſur toutes les côtes de la Bretagne.

5. LE TESAN. *Pl.* 7.

Cochlea quaſi funiculis ſpiſſis cincta, & in ſpirarum ductibus diminutis, colore terreo, & violaceo diluto bicolor. *Bonan. recr. pag.* 116. *claſſ.* 3. *n.* 26.

Buccina quatuor ſpirarum ductibus mirâ naturæ arte eleganter circumvoluta, intùs livido colore ſubalbida, foris reticularis faſciolis ſuperinducta, inter quas roſeus color rubeſcit. *Ejuſd. ib. p.* 137. *n.* 191.

Buccinum breviroſtrum ſtriatum fuſcum, undatis lineis albis depictum; Jamaicenſe. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 984. *fig.* 43.

Cochlea pennata. *Rumph. muſ. pag.* 90. *art.* 3. *tab.* 27. *fig. C.*

Bia Culit bawang, Malabarorum. *Ejuſd. ibid.*

Cochlea quaſi funiculis ſpiſſis cincta, & in ſpirarum ductibus diminutis, colore terreo, & violaceo diluto bicolor. *Muſ. Kirk. p.* 451. *n.* 25.

Cochlea canaliculata introrsùm incurvata umbonata, ſtriata fimbriata globoſa & in ſummitate ſuâ ſulcata canaliculo rugoſo & quaſi in ſe contorto. *Lang. meth. pag.* 26.

Dolium ſtriatum, regulariter maculoſum, *Perdix* appellatum. *Hiſt. Conch. pag.* 300. *pl.* 20. *fig. A.*

Conque Sphérique ou Tonne, appellée la Perdrix, parce qu'elle en imite le plumage. *Ejuſd. ibid. pag.* 304.

Buccinum majus, canaliculatum, & ſulcatum, ſtriatum ſtriis latis complanatis inſigniter umbilicatum, maculis fulvidis, & albidis interruptis in unaquaque ſpirâ per ſeriem ſignatum, intùs candidum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 51. *litt. F.*

Urceus ore ad canaliculum ſinuosè reflexo; clathratus, quatuor ſpirarum, intùs lividus, foris reticulatus, floſculis ſuper inductus, inter quos roſeus color rubeſcit; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 49. *ſpec.* 4. *n.* 1.

Galea ſtriata mucrone trochiformi, ſpiris toroidibus; Bonanni. *Ejuſd. pag.* 57. *ſpec.* 1. *n.* 5.

Semicaſſis ſtriata, coſtoſa, mucronata; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 96. *ſpec.* 2. *num.* 2. *d.*

Le nom de Perdrix que quelques modernes ont donné à cette eſpece de Pourpre à cauſe de ſa couleur, appartient, comme l'on ſçait, depuis long-tems à un oiſeau connu de tout le monde; c'eſt pourquoi je lui ai donné le nom de Téſan.

COQUILLE. Sa coquille eſt ſi mince & ſi fragile qu'il eſt rare de la trouver entiere, même ſur le rivage ſabloneux de *Mbao* & de *Rufisk*, où elle eſt rejettée en abondance pendant les grandes marées du mois d'avril. Sa figure repréſente un ovoïde, obtus à l'extrêmité ſupérieure, terminé en pointe au ſommet, & dont la largeur eſt de moitié moindre que ſa longueur, qui excéde quelquefois ſix pouces.

Spires. Elle a ſept à huit ſpires renflées, arrondies, & très-bien diſtinguées.

Perioſte. Tout ſon extérieur eſt liſſe, ſans périoſte, relevé d'un grand nombre de canelures applaties & fort larges, qui tournent avec les ſpires, & qui ſe touchent les unes & les autres à fort peu de choſe près. On en compte depuis vingt juſqu'à vingt-

cinq dans la premiere ſpire, huit ou dix dans la ſeconde, ſept dans la troiſiéme, & les autres en ont d'autant moins qu'elles ſont plus proches de la pointe du ſommet. Ces canelures paroiſſent en creux au dedans de la coquille, où elles ſont ſéparées par un pareil nombre de petites côtes qui ſont quatre à cinq fois plus étroites qu'elles.

Le ſommet eſt conique, fort pointu, de moitié plus large que long, & une fois & demie plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci a deux échancrures comme dans la premiere eſpece, mais celle d'en haut eſt fort évaſée & une fois plus large que profonde; celle d'en bas eſt peu ſenſible. Ouverture.

La lèvre droite eſt mince, tranchante, & marquée de pluſieurs ondes, dont le nombre égale celui des canelures de la premiere ſpire: ſon bord eſt un peu renflé au dedans.

La lèvre gauche eſt fort renflée, arrondie, & recouverte d'une grande lame luiſante & très-mince. Le bourrelet qui s'éleve beaucoup au-deſſus de ſon milieu, eſt creuſé d'un profond ombilic, qui eſt fermé en partie par cette lame.

Quelquefois cette coquille eſt entierement fauve, quelquefois elle n'a de fauve que la premiere ſpire, pendant que les autres ſont couleur de chair; mais ordinairement elle eſt blanche, & marquée au dehors d'un ſi grand nombre de taches fauves, qu'elles couvrent la moitié de ſa blancheur. Ces taches ſont quarrées & diſpoſées aſſez régulierement ſur toutes les canelures, dont elles égalent la largeur. Couleur.

6. LE MINJAC. *Pl. 7.*

Tertia Nautili ſpecies ab Ariſtotele prodita. *Belon. aquat. pag.* 383.
Cochlea rugoſa & umbilicata. *Rondel. piſc. lib.* 1. *edit. lat. pag.* 106.
Limaçon ridé ayant un trou comme un nombril. *Ejuſd. poiſſ. édit. franç. pag.* 72.
Cochlea rugoſa & umbilicata; Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. p.* 55.
—— *Geſn. aquat. pag.* 287.
—— *Aldrov. exang. pag.* 396.
Cochlea rugoſa. *Jonſt. exang. tab.* 10. *fig.* 9.
Cochlea nivea, è papyracea ſubſtantia veluti compacta, at non plicatili, ſemicircularibus canaliculis diſtincta, inter quos ſtriæ ferè planæ maculis flavis teſſellatæ. *Bonan. recr. pag.* 115. *claſſ.* 3. *n.* 16.
Cochlea ſuperiori craſſior, eodem modo canaliculata, ſimilibuſque notis diſtincta, ore valdè labroſo, & valvulis coronato, in cujus extremitate foramen profundum; è Siculo mari. *Ejuſd. ibid. n.* 17.

Cochlea cùm præcedente conveniens in ſtrigis & maculis, at baſi planiore; Indiæ orientalis. *Ejuſd. ibid. pag.* 116. *n.* 25.

Buccinum Ampullaceum, tenue, roſtro leviter ſinuoſo, ſtriis raris, toroſis, valdè extantibus maculatis circumdatum; ex freto Malava. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 899. *fig.* 19.

Cochlea ſtriata ſivè olearia. *Rumph. muſ. pag.* 90. *art.* 1. *tab.* 27. *fig. A.*

Bia Minjac Malabarorum. *Ejuſd. ibid.*

Cochlea nivea, è papyraceâ ſubſtantiâ veluti compacta, at non plicatili, ſemicircularibus canaliculis diſtincta, inter quos ſtriæ ferè planæ maculis flavis teſſellatæ. *Muſ. Kirk. pag.* 450. *n.* 16.

Cochlea ſuperiori craſſior, eodem modo canaliculata, ſimilibuſque notis diſtincta, ore valdè labroſo, & valvulis coronato, in cujus extremitate foramen profundum; è Siculo mari. *Ejuſd. ibid. n.* 17.

Cochlea cùm præcedente conveniens in ſtrigis & maculis, at baſi planiore, Indiæ orientalis. *Ejuſd. ibid. n.* 25.

Perdicea Luzonis, globoſa, coſtis elatis maculatis. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 255. *tab.* 99. *fig.* 11.

Cochlea canaliculata recta craſſior vulgaris umbonata ſtriata ſtriis canaliculatis, & in ſummitate ſuâ ſulcata canaliculo rugoſo & quaſi in ſe contorto. *Lang. meth. pag.* 24.

Cochlea canaliculata, extrorſum incurvata vulgaris umbonata ſtriata, ſtriis canaliculatis, & umbilicata. *Ejuſd. pag.* 26.

Tonne chargée de cordelettes, tachetées de jaune ſur un fond blanc. *Hiſt. Conchyl. pag.* 304. *pl.* 20. *fig. C.*

Cochlea caſſidiformis, umbilicata, ventricoſa, ſtriata, ſtriis raris elatis canaliculatis, & in ſummitate colore fulvido leviter teſſellatis, ſubalbida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 39. *litt. E.*

COQUILLE. Cette eſpece que j'appelle Minjac, du nom malabare que le célèbre Rumphe nous a laiſſé dans ſes écrits, a beaucoup de reſſemblance avec la précédente, tant par les couleurs de ſa coquille que par ſa légereté & ſon peu d'épaiſſeur; mais ſa forme eſt preſque ronde. Sa longueur qui eſt de deux pouces environ, excéde à peine ſa largeur d'une quatriéme partie. Elle eſt de plus tranſparente.

Spires. Elle n'a que ſix ſpires, qui différent de celles de la précédente en ce qu'elles ſont diſtinguées par un large & profond canal. Leurs canelures ſont plus étroites, plus relevées, arrondies & ſéparées les unes des autres par un eſpace plus grand que leur largeur. La premiere ſpire en a quatorze, la ſeconde en a trois, & les autres beaucoup moins. Ces canelures ſont en creux dans l'intérieur de la coquille, & ſéparées par autant de paires de filets ou de petites côtes qui égalent leur largeur.

Le sommet est conique, pointu, mais fort applati, deux fois plus large que long, & trois fois plus court que l'ouverture. Sommet.

La lèvre droite de l'ouverture est un peu plus évasée que la précédente; elle n'a que quatorze ondes sur ses bords. Ouverture.

La lèvre gauche a aussi un ombilic; mais il manque dans le plus grand nombre.

Cette coquille est enveloppée d'un périoste assez épais, qui lui communique sa couleur roussâtre. Périoste.

Lorsque ce périoste est enlevé, elle paroît d'un fort beau blanc, taché de quelques points fauves & quarrés, distribués sur les canelures à une grande distance les uns des autres. Couleur.

Cette espece se trouve avec la précédente.

2°. *POURPRES A CANAL COURT, ÉCHANCRÉ ET REPLIÉ EN DEHORS.*

---

7. LE FASIN. *Pl.* 7.

List. hist. Conchyl. tab. 997. *fig.* 62. *& tab.* 1005. *fig.* 72.

Cette espece se rencontre quelquefois dans les rochers de la pointe septentrionale de l'isle de Gorée.

Sa coquille est encore plus mince & plus fragile que les deux précédentes, quoique sans transparence. Elle n'a pas deux pouces de longueur: sa largeur est moindre de moitié. COQUILLE.

Elle est composée de sept spires applaties ou fort peu renflées, & distinguées par un léger sillon. Leur surface extérieure paroît comme ridée par un grand nombre de petits filets irréguliers, qui s'étendent sur la longueur de la coquille. On voit aussi quelquefois un petit bourrelet ou cordon qui traverse la seconde spire. Spires.

Le sommet ressemble au précédent pour les proportions, mais il est seulement une fois plus long que large. Sommet.

L'ouverture differe de toutes celles qui précèdent, en ce qu'elle est moins évasée, & qu'elle a deux fois plus de longueur que de largeur. L'échancrure de son canal supérieur est une fois plus profonde que large, repliée sur le dos de la coquille, & recourbée légerement sur sa gauche. On n'ap- Ouverture.

perçoit pas la moindre apparence d'échancrure dans son extrêmité inférieure.

La lèvre droite est bordée au dehors d'un bourrelet arrondi & assez épais : on voit quelquefois au dedans une vingtaine de petites dents.

La lèvre gauche est relevée vers son extrêmité supérieure, d'un & quelquefois de deux bourrelets assez gros & sans ombilic.

Périoste. Le périoste qui recouvre cette coquille est fort mince & peu sensible.

Couleur. Le fond de sa couleur est fauve : elle est entourée de quatre à cinq petites bandes blanchâtres, marquées de plusieurs taches quarrées brunes ou violettes, qui par leur arrangement ressemblent parfaitement à des notes de musique.

Variétés. On remarque que le bourrelet de la lèvre droite manque totalement dans les jeunes coquilles : elles ont cette lèvre tranchante sur les bords, & garnie au dedans de dix à douze dents rangées avec peu de régularité.

8. LE SABURON. *Pl.* 7.

Buccinum parvum. *Rondel. pisc. edit. lat. pag.* 83.
Le Cornet de mer. *Ejusd. poiss. édit. franç. pag.* 53.
Buccinum parvum ; Rondeletii. *Bossuet. aquat. pars. alt. pag.* 41.
—— *Gesn. aquat. pag.* 153.
—— *Aldrov. exang. pag.* 330.
Cochlea in parte concavâ candido colore, carneolo in gibbosâ, insuper transversis lineis tanquam scalpro incisis rugata, punctisque fulvis aspersa ; Ulyssiponensis. *Bonan. recr. pag.* 115. *class.* 3. *n.* 20.
Cassis fimbriata striata. *Rumph. mus. pag.* 84. *tab.* 25. *fig.* 9.
Cochlea in parte concava colore candido, carneolo in gibbosâ, insuper transversis lineis tanquam scalpro incisis rugata, punctisque fulvis aspersa ; Ulyssiponensis. *Mus. Kirk. pag.* 451. *n.* 20.
Cochlea cassidiformis umbilicata, umbonata, striata. *Lang. meth. p.* 30.
Rocher couleur d'agathe, dont les lèvres forment un bourrelet avec une bande ou côte de relief qui traverse la coquille dans son milieu, depuis la tête jusqu'à la base, chose très-singuliere & unique. *Hist. Conchyl. pag.* 292. *pl.* 17. *fig. H.*
Cassis striata, costosa & sulcata ; fimbriâ maculosa ; turbine obtuso ; maculis puniceis super costis ; Rumphii. *Klein. tent. p.* 92. *spec.* 3. *n.* 3.

ANIMAL. L'animal de cette espece & de celle qui précéde, ne different des autres dont j'ai parlé jusqu'ici, qu'en ce que leur manteau

manteau ſort un peu ſur la lèvre droite de l'ouverture de la coquille. Manteau.

Sa coquille reſſemble à celle de la cinquiéme eſpece, par ſa forme & par ſon peu d'épaiſſeur; mais elle eſt beaucoup moins fragile. Elle n'a qu'un pouce & demi de longueur, & un tiers moins de largeur. COQUILLE.

Elle eſt compoſée de ſept ſpires bien renflées & arrondies, mais peu diſtinguées les unes des autres. La ſurface extérieure de ces ſpires eſt relevée d'un grand nombre de petites canelures fort ſerrées, qui tournent avec elles. On en compte trente-cinq ſur la premiere, douze ſur la ſeconde, huit ſur la troiſiéme, & beaucoup moins ſur les autres. La premiere ſpire a encore ſur ſa gauche un bourrelet aſſez élevé, qui la traverſe du haut en bas. Spires.

Le ſommet eſt conique, pointu, fort convexe, une fois plus large que long, & une fois & demi plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci reſſemble à la précédente, mais elle n'a qu'une fois & demi plus de longueur que de largeur. Ouverture.

Le bourrelet de la lèvre droite eſt applati au dehors, & arrondi ſur ſa ſurface intérieure, qui eſt ridée de vingt-cinq à trente petites côtes fort courtes & irrégulieres.

La lèvre gauche eſt extrêmement ridée dans ſa partie ſupérieure qui forme un bourrelet conſidérable. L'ombilic ſe trouve caché derriere ce bourrelet, qui ſe replie par-deſſus lui avec le canal de l'ouverture.

Cette coquille eſt fort belle & bien luſtrée. Cinq rangs de taches fauves, quarrées, tournent ſur la premiere ſpire, dont le fond eſt agathe ou couleur de chair. L'endroit où ces taches rencontrent les deux bourrelets eſt brun très-foncé. Les autres ſpires n'ont qu'un pareil rang de taches. Le contour de l'ouverture eſt blanc de lait, & ſon intérieur paroît fauve, à cauſe de ſa tranſparence qui laiſſe voir les taches du dehors. Couleur.

Il eſt bon de remarquer ici que le bourrelet qui ſe trouve ſur la gauche de la premiere ſpire de cette coquille & preſque à l'oppoſé du bourrelet de la lèvre droite de ſon ouverture, a été autrefois le bourrelet de cette même lèvre, pendant que la coquille avoit une demie ſpire de moins. C'eſt pour cela qu'il n'eſt pas toujours placé au même endroit dans toutes Remarque.

les coquilles, mais tantôt plus loin, tantôt plus proche du bourrelet de la lèvre droite, selon que l'accroissement de la coquille est plus ou moins avancé.

J'ai trouvé quelquefois cette espece dans les sables de l'isle de Gorée.

9. LE COVET. *Pl.* 8.

Turbo undosis anfractibus productus, crenulisque transversis asper, hinc à linteo leviter crispato veluti compositus, multicolor plerumquè, interdùm albus, vel eburneus, vel nigricans, vel subviridis. *Bonan. recr. pag.* 120. *class.* 3. *n.* 62.

Buccinum brevirostrum cancellatum, densè sinuosum, labro dentato; Anglicum. *List. hist. Conchyl. tab.* 966. *fig.* 21.

Turbo undosis anfractibus productus, crenulisque transversis asper, hinc è linteo leviter crispato veluti compositus, multicolor plerumquè, interdùm albus, vel eburneus, vel nigricans, vel subviridis. *Mus. Kirk. pag.* 453. *n.* 62.

Buccinum Condor oblongum costatum. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 237. *tab.* 64. *fig.* 8.

Buccinum Anglicum marinum cancellatum. *Ejusd. ibid. cat.* 86. *tab.* 75. *fig.* 4.

Coquillages compris en latin sous les noms de Turbo, Trochus, Buccinum. *Reaumur, Mém. Acad.* 1710. *p.* 463. (Figuré avec l'animal.)

Buccinum parvum pruniforme canaliculatum striatum & fimbriatum. *Lang. meth. pag.* 33.

Buccinum parvum, sulcatum & canaliculatum, striatum, rugosum, rugis eminentibus, lineis circularibus albidis, & fuscis obscurè notatum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 44. *litt. C.*

Buccinum parvum, sulcatum, & canaliculatum, striatum, rugosum, rugis granulatis, labro externo dentato subalbidum. *Ejusd. ibid. litt. D.*

Buccinum parvum, sulcatum, & canaliculatum, costulatum, obscurè striatum, ex albido & rufo veluti fasciatum. *Ejusd. ibid. litt. E.*

COQUILLE. La coquille du Covet représente un ovoïde allongé, arrondi & obtus à son extrêmité supérieure, & pointu à l'extrêmité opposée. Sa plus grande longueur est d'un pouce environ, & double de sa largeur.

Spires. Elle est médiocrement épaisse, & composée de huit à neuf spires presque plates ou peu renflées, mais bien distinguées les unes des autres. La surface de ces spires est chagrinée par les petits boutons applatis, que forment un grand nombre de canelures longitudinales & transversales, fort serrées, & qui se croisent à angles droits. Les canelures longitudinales ou pa-

rallèles à la longueur de la coquille, sont un peu plus considérables que les autres qui la traversent. Celles-ci sont au nombre de quatorze sur la premiere spire, de six à sept dans la seconde, & beaucoup moins dans les autres.

Le sommet est conique, un peu plus long que large, & égal à la longueur de l'ouverture. Sommet.

Celle-ci a une fois plus de longueur que de largeur. L'échancrure de son canal supérieur est légerement repliée, & de moitié plus profonde que large. Ouverture.

La lèvre droite est épaisse, & garnie au dedans d'un rang de sept à neuf dents, dont celle du milieu est ordinairement un peu plus grosse que les autres : c'est le petit bourrelet qui la borde au dehors, qui forme les canelures longitudinales dont les spires sont couvertes.

Quelques rides & même trois ou quatre petites dents se font voir dans la partie supérieure de la lèvre gauche. Elle est recouverte par une grande lame mince & luisante qui s'étend sur une petite partie de la seconde spire. Le bourrelet est gros & court, placé vers son extrêmité supérieure, & relevé de quatre ou cinq petites canelures égales.

La couleur de cette coquille est bleuâtre, blanche, brune ou fauve, quelquefois sans taches, & quelquefois avec une bande bleue ou brune qui tourne avec les spires. Couleur.

Les dents & la plaque de l'ouverture manquent dans les jeunes coquilles. La lèvre droite est aiguë, tranchante, & extrêmement mince. Leur sommet est aussi proportionnellement plus court que l'ouverture. Variétés.

Les vieilles différent pareillement entr'elles : les unes ont les canelures égales, & pour lors leur surface est chagrinée par-tout également : dans les autres les canelures longitudinales sont du double plus grosses & plus écartées que les transversales, ce qui les fait paroître comme autant de côtes, dont le nombre varie entre dix & quinze sur chaque spire.

Ces petites différences ont fait diviser mal-à-propos cette espece en trois ou quatre especes distinguées.

L'animal du Covet a le tuyau du manteau aussi long que ses cornes, & dix fois plus épais. Son pied est égal à la longueur de sa coquille, presque quarré, & comme frangé ou frisé tout autour. ANIMAL.

Couleur. La couleur de ſon corps eſt blanc-jaunâtre; du reſte il reſſemble à la premiere eſpece.

J'ai obſervé ce coquillage en grande quantité à l'iſle Ténérif des Canaries, & à Fayal des Aſores. Il ne differe en rien de celui que l'on trouve ſur les côtes de la Méditerranée.

10. LE MIGA. *Pl.* 8.

COQUILLE. La coquille du Miga ne me paroît figurée dans aucun Auteur. Elle n'a que neuf lignes de longueur.

Spires. Ses neuf ſpires ſont arrondies, renflées, & relevées de dix à douze côtes preſque parallèles à ſa longueur, couchées cependant un peu ſur le côté & de gauche à droite. Elles ſont encore marquées d'un grand nombre de petits ſillons qui tournent avec elles, & qui coupent toutes les côtes à angles droits. Ces ſillons ſont au nombre de vingt dans la premiere ſpire, de dix dans la ſeconde, &c.

Sommet. Le ſommet eſt de moitié plus long que large, & de moitié plus long que l'ouverture.

Ouverture. Celle-ci eſt preſque ronde, à peine un quart plus longue que large. Elle a dans ſa partie inférieure un petit canal ſans échancrure, formé par une petite dent élevée ſur la racine de la lèvre gauche, qui elle-même n'eſt que légerement ridée vers ſa partie ſupérieure. La lame qui la recouvre ne s'étend aucunement ſur la ſeconde ſpire. Son bourrelet eſt aſſez liſſe & ſans canelures.

La lèvre droite eſt garnie de quinze dents ſemblables à quinze longs filets, & bordée d'un petit bourrelet, comme l'eſpece précédente.

Couleur. On remarque une grande variété de couleurs dans cette coquille. Il y en a de blanches, de griſes, de jaunes, de fauves, de brunes, de couleur de chair, de gris-de-lin & de violettes. J'en ai même une qui eſt d'une belle couleur de pourpre. Il n'y a que celles qui ſont blanches ou fauves qui admettent un mêlange des autres couleurs; on voit ſur quelques-unes du brun ou du bleu, diſtribué par bandes ou par marbrures.

Rien de plus commun que cette eſpece dans les rochers du cap Bernard, près de l'iſle de Gorée.

11. LE TOTOMBO. *Pl. 8.*

Buccinum brevi rostrum, columellâ callosâ, cancellatum. *List. hist. Conch. tab. 970. fig. 25.*

Buccinum brevi rostrum, columellâ callosâ, undatis striis leviter distinctum, è rufo fasciatum. *Ejusd. tab. 971. fig. 26.*

Arcularia minor; testâ exiguâ; mucrone elongato; coloris cinerei nitentis; Malaicensibus *Bia Totombo* dicta; nobis *Arcularia* quia stramineis cistulis intexitur. *Rumph. Mus. pag. 92. art. 12. tab. 27. fig. N.*

Buccinum parvum, sulcatum, & canaliculatum, subrotundum, crassum, gibbosum, utroque labio repando, fimbriato & croceo, ex fusco subalbidum, intùs candidum. *Gualt. Ind. pag. & tab. 44. litt. L.*

Buccinum parvum, sulcatum & canaliculatum, labro interno insigniter repando, externo fimbriato, rugosum, aliquando striatum, mucrone costis, seu rugis perpendicularibus eleganter diviso; aliquando papillis coronato, subalbidum. *Ejusd. ibid. litt. M. N.*

Cassis lævis; Arcularia minor; testâ exiguâ; mucrone elongato; coloris cinerei nitentis. Bia totombo; Rumphii. *Klein. tent. pag. 91. spec. 1. num. 5.*

Cassis striata, columellâ callosâ; Buccinum cancellatum minus, Listeri. *Ejusd. pag. 93. spec. 3. n. 10.*

Cette espece se trouve avec la précédente, mais moins fréquemment.

Sa coquille n'a que six lignes de longueur, & moitié moins de largeur. COQUILLE.

Elle est composée de sept spires applaties, mais distinguées comme par étages, & renflées dans leur partie inférieure. Leur surface est chagrinée par des canelures qui ne différent de celles du Covet que par le nombre. Il y en a quinze transversales sur la premiere spire, & quatre seulement sur la seconde. Spires.

Le sommet est aussi large que long, & de moitié plus long que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci ressemble parfaitement à la précédente. Ouverture.

Sa lèvre droite n'a que neuf dents intérieurement, & elle est bordée au dehors d'un bourrelet assez épais.

Sa lèvre gauche est recouverte d'une lame arrondie, très-grande, & extrêmement épaisse, qui enveloppe presque toute la surface antérieure de la premiere spire.

La couleur de cette coquille est blanche, ou fauve, ou bleuâtre, quelquefois sans taches, & quelquefois avec deux Couleur.

ou trois bandes brunes qui font le tour des spires.

Variétés. Lorsqu'elle est jeune elle éprouve les même variétés que les deux précédentes.

3°. POURPRES A CANAL MÉDIOCRE, NON ÉCHANCRÉ.

---

12. LE VOJET. *Pl.* 8.

Buccinum. *Rondel. Pisc. pars secunda, pag.* 81.
Operculum Buccini. *Ejusd. ibid. pag.* 86.
Le Cor de mer. *Ejusd. Poiss. part.* 2. *édit. franç. pag.* 52.
Couvercle du Cor de mer. *Ejusd. ibid. pag.* 55.
Buccinum Rondeletii. *Bossuet. aquat. pars alt. pag.* 39.
——— *Gesn. aquat. pag.* 152.
Buccinum villosum Neapolitanum. *Colum. aquat. pag.* 12 & 14. (cùm animali.)
Buccinum Alabastrite hirsutum λαγνώγγχω. *Ejusd. ibid. pag.* 53 & 57.
Buccina Rondeletii. *Aldrov. exang. pag.* 325.
Operculum Purpuræ, (id est, Buccini) Rondeletii. *Ejusd. ibid. pag.* 346.
Buccinum. *Jonst. exang. pag.* 33. *tab.* 10. *fig.* 8.
Murex Indiæ orientalis fasciatus fasciis in æqualia spatia distributis, quinque orbium spiris comprehensus, labro oris altero leviter crispato, altero valvulis & strigis in adversâ facie instar tuberculorum tumescentibus eleganter exornato. *Bonan. recr. pag.* 154. *class.* 3. *n.* 289.
Turbo lapideis costis munitus, labro oris altero testæ incumbente, altero leviter crispato; colore ut plurimum cinereo, terreo, conchyliato diluto, vel calteo. *Ejusd. ibid. pag.* 126. *n.* 105.
Buccinum rostratum, labro simplici, altè striatum ad intervalla. *List. hist. Conchyl. tab.* 932. *fig.* 27.
Buccinum rostratum, ventricosius magnis striis intervallo donatum. *Ejusd. tab.* 936. *fig.* 31.
Buccinum rostratum, labro duplicato, superiori simile, ore angustiore, striis eminentibus & nodosis. *Ejusd. tab.* 937. *fig.* 32.
——— *Rumph. Mus. pag.* 161. *tab.* 49. *fig. J.*
Murex Indiæ orientalis fasciatus fasciis in æqualia spatia distributis, quinque orbium spiris comprehensus, labro oris altero leviter crispato, altero valvulis & strigis in adversa facie instar tuberculorum tumescentibus eleganter exornato. *Mus. Kirk. pag.* 468. *n.* 290.
Turbo lapideis costis munitus, labro oris altero testæ incumbente, altero leviter crispato; colore ut plurimùm cinereo, terreo, conchyliato diluto, vel calteo. *Ejusd. pag.* 455. *n.* 105.
Buccinum majus, canaliculatum, rostratum, ore labioso, fimbriatum, striatum, striis papillosis cancellatis; costulâ in unâ quâque spirâ eminente colligatum, ex albido subcinereum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 50. *litt. A.*

La coquille du Vojet eſt grande, épaiſſe, peſante, ovoïde, & pointue aux deux extrêmités. Elle a ſix à huit pouces de longueur, & une fois moins de largeur. Ce qui frappe le plus dans ſa ſurface extérieure, c'eſt le перioſte épais & membraneux qui la recouvre. Il laiſſe échapper par intervalles pluſieurs membranes ſemblables à autant de crêtes, qui s'étendent ſur toute ſa longueur. Ces membranes ont environ trois lignes de longueur: le frottement qu'elles éprouvent ſous les eaux, uſe leurs bords & les coupe en pluſieurs filets, qui rendent cette coquille velue. COQUILLE. Périoſte.

Ses ſpires ſont au nombre de dix, bien diſtinguées, arrondies & renflées conſidérablement dans leur milieu. Leur ſurface extérieure eſt relevée de pluſieurs groſſes canelures ridées en long & fort écartées, qui tournent avec elles, au nombre de ſept ſur la premiere ſpire, & de deux ſeulement ſur les autres. Ces canelures ſont croiſées à angles droits par d'autres canelures plus petites, & qui laiſſent un bouton ou tubercule aſſez gros dans l'endroit où elles viennent à ſe rencontrer. Il n'y a que deux rangs de ces tubercules dans chacune des ſpires du ſommet, & l'on en voit quelquefois trois dans la premiere. On remarque encore ſur la ſeconde ſpire un bourrelet conſidérable au-deſſous de la gauche de l'ouverture. Spires.

Le ſommet eſt pointu, auſſi long que large, & égal à la longueur de l'ouverture ſans ſon canal. Sommet.

L'ouverture eſt elliptique, une fois plus longue que large, & terminée en haut par un canal cylindrique, arrondi, non échancré à l'extrêmité, une fois plus long que large, une fois plus court qu'elle, & un peu recourbé en arriere. La fente de ce canal égale la quatriéme partie de ſon contour, & ſes deux bords ſont tranchans. L'extrêmité inférieure de l'ouverture a auſſi une eſpece de canal arrondi, fort évaſé, & ſans échancrure. Ouverture.

La lèvre droite eſt relevée au dehors d'un gros bourrelet arrondi, & qui eſt médiocrement creux en dedans, auſſi-bien que les ſept canelures du dehors de la coquille. Celles-ci forment ſur les bords intérieurs de la même lèvre ſept ondes ou crénelures conſidérables & arrondies, avec leſquelles ſept paires de rides ou de dents ſont l'alternative.

La lèvre gauche est ridée en travers du haut en bas, par vingt à trente plis qui semblent autant de canelures irrégulieres, dont les deux plus basses sont un peu plus grosses que les autres.

Couleur. La couleur du périoste est rousse. Celle de la coquille qu'il recouvre est blanche dans quelques-unes, sans mêlange ou avec des marbrures brunes : dans d'autres elle est fauve avec un bordé de brun autour de l'ouverture, & sept grandes taches pourpres ou violettes sur chacun des bourrelets.

Variétés. Il y a de ces coquilles qui, comme je l'ai dit, ont huit pouces de longueur quand elles sont parvenues à leur juste grandeur ; il y en a d'autres qui n'ont que trois à quatre pouces ; d'autres un pouce & demi ; d'autres enfin qui ne passent guères un pouce. Elles prennent toutes deux bourrelets, constamment éloignés l'un de l'autre d'un tour de spirale, & qui se forment dans deux tems différens. Dans les coquilles qui n'ont jamais plus d'un pouce de longueur, le premier bourrelet commence quand elles ont atteint neuf lignes : il paroît à un pouce dans celles d'un pouce & demi ; à deux ou deux pouces & demi dans celles de trois à quatre pouces ; & à quatre ou cinq pouces dans celles de six à huit. De-là les nombreuses variétés que l'on observe dans cette coquille. Les petites sont proportionnellement plus courtes que les grandes ; & moins renflées dans les mâles que dans les femelles.

Lorsque cette coquille est arrivée à son dernier période d'accroissement, elle perd entierement son périoste, & par conséquent son velouté ou ses poils. Il semble qu'à cet âge la nature réserve les sucs nourriciers pour le soutien de l'animal, elle ne fournit plus à l'accroissement ni à l'entretien de la coquille. Pour lors elle s'use, dépérit peu à peu, & devient sujette aux vers & aux scolopendres, qui la piquent sur-tout vers la pointe du sommet.

ANIMAL. L'animal ressemble à celui de la premiere espece. Son

Opercule. opercule est elliptique, assez épais.

Couleur. Sa couleur est un jaune-pâle, marqué d'un grand nombre de taches très-inégales & d'un noir tirant sur le violet. Sa chair est tendre & blanche. Il rend beaucoup de cette couleur qu'on appelle *pourpre*.

Cette

Cette eſpece ſe plaît entre les rochers où la mer briſe avec violence, & j'en ai trouvé beaucoup dans l'anſe de l'iſle de la Magdelaine.

13. LE JABIK. *Pl.* 8.

Buccinum roſtratum, labro duplicato compreſſum, cancellatum. *Liſter. hiſt. Conchyl. tab.* 939. *fig.* 34.

Buccinum roſtratum, labro duplicato dentato, duplici ſerie ſinuum cavato. *Ejuſd. tab.* 943. *fig.* 39.

Murex Luzon, alata, circulis pulchrè aſperis. *Pet. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 249. *tab.* 100. *fig.* 12.

Buccinum majus, canaliculatum, roſtratum, ore labioſo, fimbriatum, læve, labio externo duplicato, & papillis rotundis tubulo quodam ſibi invicem conjunctis diſtincto, in dorſo ligulis quibuſdam bullatis cùm ſpiris continuatum, labio interno rugoſo, ex albido, & fuſco diverſimodè coloratum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 49. *litt. B.*

Urceus ore integro, ſubrotundo, ad dextram labiato, ſeu ore plicato integro duplici ſinuum ſerie muricatus; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 48. *ſpec.* 1. *n.* 16.

L'animal du Jabik ne differe point du précédent, & on le voit auſſi fréquemment dans les mêmes endroits. ANIMAL.

Sa coquille eſt obtuſe & arrondie à l'extrêmité ſupérieure. Elle n'a que deux pouces & demi de longueur, & ſept ou huit ſpires, dont la premiere eſt quelquefois liſſe & quelquefois environnée de trois rangs de petites boſſettes aſſez égales: les autres n'en ont qu'un rang. Chaque ſpire eſt encore traverſée, parallélement à la longueur de la coquille, par deux bourrelets qui n'ont pas de place fixe: quelquefois ils ſont rangés bout à bout les uns des autres ſur les deux côtés de la coquille, & quelquefois ils ſont diſperſés ſans ordre, mais toujours diſtans d'un tour de ſpirale les uns des autres. Ces bourrelets ſont arrondis & comme ridés ſur les côtés dans la plûpart; mais il y en a quelques-unes qui y portent des tubercules aſſez gros. COQUILLE. Spires.

Le canal ſupérieur de l'ouverture eſt beaucoup moins long que dans la précédente eſpece, & il domine à peine la lèvre droite. Le canal inférieur eſt moins évaſé, cylindrique, à demi fermé, médiocrement échancré & recourbé en bas. Ouverture.

La lèvre droite eſt creuſée très-profondément au dedans de ſon bourrelet, & ſes bords ſont irrégulierement ondés, ſans crénelures, & marqués de dix ou douze rides inégales.

Périoste. Le périoste qui recouvre cette coquille n'eſt point veſu.

Couleur. Sa couleur eſt fauve, quelquefois entourée de deux bandes brunes ou violettes.

14. LE SAMIER. *Pl.* 8.

Buccin ſingulier par ſes ſtries aurores, interrompues par de groſſes tubercules blanches; ſa bouche eſt garnie de dents, dont la lèvre forme un repli. *Hiſt. Conchyl. pag.* 269. *pl.* 12. *fig. K.*

Cette eſpece ſe trouve ſur la pointe ſeptentrionale de l'iſle de Gorée, mais aſſez rarement.

COQUILLE. Sa coquille eſt beaucoup plus épaiſſe & plus dure que les deux précédentes, de figure à peu près triangulaire, mais allongée, & pointue aux deux extrêmités. Sa longueur eſt double de ſa largeur qui n'a qu'un pouce ou peu davantage.

Spires. Les ſept ſpires qui la compoſent ſont peu renflées & peu diſtinguées. Sa ſurface extérieure eſt toute raboteuſe par vingt groſſes canelures longitudinales, & par un grand nombre d'autres qui les traverſent en angles droits, & laiſſent un petit bouton au point de leur réunion. La premiere ſpire a de plus un gros bourrelet élevé à côté de la lèvre gauche de l'ouverture, & qui s'étend juſques ſur la ſeconde ſpire.

Ouverture. L'ouverture differe des deux précédentes en ce qu'elle eſt beaucoup plus étroite, & qu'elle a deux fois plus de longueur que de largeur. Son canal inférieur eſt court, fort étroit & ſans échancrure.

La lèvre droite eſt applatie en devant ſur le bourrelet, qui n'eſt point creux: elle eſt bordée intérieurement de cinq à ſix dents extrêmement groſſes.

La lèvre gauche n'a que douze ou quinze rides. A ſon extrêmité ſupérieure on apperçoit un petit ombilic ſemblable à un long ſillon, formé par le bourrelet qui y eſt appliqué.

Couleur. Le contour de l'ouverture eſt couleur de chair; le reſte de la coquille eſt blanc, & quelquefois auſſi couleur de chair.

15. LE SOLAT. *Pl.* 8.

COQUILLE. La coquille de cette eſpece que j'appelle du nom de Solat, reſſemble à celle de la premiere eſpece, tant par ſa figure que par ſon épaiſſeur. Elle eſt longue d'un pouce, & moins large des deux tiers.

Ses sept spires sont applaties, bien distinguées, & étagées, parce qu'elles se replient presqu'en angle droit un peu au-dessous de leur milieu. Leur surface est relevée de plusieurs côtes longitudinales, assez écartées, & traversées par plusieurs filets presqu'insensibles, qui laissent un petit tubercule conique à l'endroit où elles les touchent. Ces tubercules sont disposés sur six à sept rangs transversaux dans la premiere spire, sur deux ou trois dans la seconde, & sur un seul dans les autres, de maniere que ceux du rang inférieur, qui se trouve sur l'angle saillant formé par le pli des spires, sont beaucoup plus grands que les autres, & paroissent autant de petites épines. Spires.

Son ouverture représente une demi-lune, mais elle est tronquée par le bas & sans canal. Ouverture.

La lèvre droite est aiguë, tranchante, sans bourrelet, lisse au dedans, & marquée sur ses bords d'un nombre de petites crénelures pareil à celui des rangs de pointes qui sont sur la premiere spire. Elle s'évase de maniere qu'elle semble sortir un peu en dehors.

La lèvre gauche est lisse, arrondie, recouverte d'une lame mince & luisante, & relevée d'un bourrelet ridé, qui, prenant origine au milieu de sa longueur, va tournant en demi-cercle se terminer au canal supérieur de l'ouverture, & forme à moitié chemin un ombilic oval & peu profond.

Le fond de sa couleur est gris, ou blanc, ou agathe, coupé par une bande fauve, & marqué de quelques taches brunes, jettées çà & là sur l'angle saillant des spires. Elle est brune au dedans. Couleur.

Elle est extrêmement commune autour des rochers du cap Bernard.

16. LE BIVET. *Pl.* 8.

Buccinum majus canaliculatum, rostratum, ore labioso, crassum striis, & plicaturis, seu costulis eminentibus rugosum, elegantissimè cancellatum, & exasperatum, candidum aliquandò ex fusco lineatum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 48. *fig. B. & C.*

La coquille du Bivet ressemble beaucoup à la précédente, mais elle a un pouce un quart de longueur, & moitié moins de largeur. Coquille.

Spires. Ses ſpires ne ſont point étagées, mais renflées & arrondies. Leurs côtes ſont plus relevées, rarement armées de pointes, & coupées par des filets plus ſenſibles. Ces filets ſont au nombre de douze à vingt-quatre dans la premiere ſpire, & de quatre à huit ſeulement dans les autres.

Ouverture. L'ouverture eſt pointue en bas comme en haut, & un tiers plus longue que le ſommet.

La lèvre droite eſt creuſée ſur les bords de douze petits ſillons, après leſquels s'étendent juſqu'au dedans de la coquille un pareil nombre de dents ou de filets qui font l'alternative avec eux.

La lèvre gauche n'a point de lame ſur ſa ſurface, & elle porte, depuis ſon milieu juſqu'à ſon extrêmité ſupérieure, trois groſſes dents qui tournent en dedans: l'autre moitié eſt occupée par les rides ou filets de la premiere ſpire. Le bourrelet commence à paroître un peu au-deſſus de ſon milieu.

Couleur. Cette coquille eſt blanche ou griſe, environnée de deux ou trois bandes brunes qui tournent avec les ſpires.

Elle ſe voit en grande quantité avec la précédente.

17. LE GITON. *Pl.* 8.

Celle-ci ſe trouve auſſi fréquemment autour de l'iſle de Gorée & du cap Bernard.

COQUILLE. Sa coquille n'a que dix lignes de longueur. Elle eſt fort pointue aux extrêmités, & preſqu'une fois plus longue que large.

Spires. Ses huit ſpires ſont relevées de côtes applaties, qui forment une eſpece de treillis avec les petits filets qui les coupent à angles droits. On compte douze ou quinze de ces filets dans la premiere ſpire, ſix dans la ſeconde, & beaucoup moins dans les autres.

Sommet. Son ſommet eſt un quart plus long que large, & un quart plus long que l'ouverture.

Ouverture. Le canal ſupérieur de l'ouverture eſt deux ou trois fois plus court qu'elle.

La lèvre gauche eſt liſſe, ſans dents, recouverte d'une petite lame luiſante, peu élevée. Son bourrelet ſe trouve placé avec l'ombilic, fort proche de l'extrêmité ſupérieure.

Couleur. Cette coquille eſt blanche ou fauve, ſans aucun mêlange.

18. LE LIPIN. *Pl.* 8.

La figure de la coquille du Lipin s'éloigne un peu des trois précédentes, en ce que son extrêmité supérieure s'amincit davantage que le sommet, & la fait paroître plus allongée. Les plus grandes que j'ai observées ont presque un pouce & demi de longueur, & une fois moins de largeur. COQUILLE.

Elles portent neuf spires presque applaties, mais bien distinguées & relevées par un rang de boutons arrondis & assez gros, qui fait le tour des spires. Dans la premiere ce rang de boutons est placé vers sa partie inférieure, au lieu que dans les autres il semble couronner leur extrêmité supérieure. Leur surface est encore relevée d'un grand nombre de petits filets fort serrés, qui suivent aussi le contour des spires. On en compte trente dans la premiere, douze dans la seconde, & beaucoup moins dans les autres. Spires.

Le sommet est un peu plus long que large, & un quart plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci est elliptique, pointue aux deux extrêmités, de moitié plus longue que large, & terminée en haut par un canal presqu'égal à sa longueur, & légerement courbé vers le dos de la coquille. Ce canal est conique, presqu'une fois plus long que large à son origine, & ouvert d'une fente assez étroite, & qui égale la cinquiéme partie de son contour. Son bord droit est tranchant, l'autre est arrondi. A l'extrêmité inférieure de l'ouverture on apperçoit un petit canal fort aigu, sans échancrure, & accompagné d'une petite dent en filet à l'origine de la lèvre gauche. Ouverture.

Elle est arrondie, sans bourrelet & sans ombilic.

La couleur de cette coquille est fauve, & quelquefois blanche avec des marbrures brunes. Couleur.

Elle n'est pas rare dans les rochers du cap de Dakar.

4°. *POURPRES A CANAL TRÈS-LONG.*

---

19. LE SIRAT. *Pl.* 8.

Murex Luzonis, plicis elatis nigris rugosis. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 248. *tab.* 99. *fig.* 13.

La coquille du Sirat differe de toutes les especes de Pour- COQUILLE.

pres décrites jusqu'ici, par la longueur du canal qui termine son extrêmité supérieure. Elle a environ deux pouces & demi de longueur.

Spires. Elle est composée de huit spires renflées, arrondies, & relevées de neuf grosses côtes rondes & presque paralleles à sa longueur, cependant un peu inclinées de droite à gauche. Trois de ces côtes sont un peu plus grosses que les autres qu'elles séparent en trois paires. Elles sont comme formées par un repli, & armées chacune d'un nombre d'épines égal à celui des spires, de sorte qu'il ne s'en trouve qu'un rang sur chaque spire. Les épines de la premiere sont beaucoup plus grandes que les autres, longues d'environ cinq lignes, & placées vers sa partie inférieure; dans les autres spires elles se trouvent à peu près vers le milieu de leur longueur. Elles sont toutes un peu courbées en bas, & coupées d'un profond sillon dans toute leur longueur sur le côté convexe. Outre ces côtes longitudinales, la surface de la coquille est encore ornée d'un grand nombre de petits filets qui tournent avec les spires.

Sommet. Le sommet est aussi long que large, & presqu'une fois plus court que l'ouverture avec son canal.

Ouverture. Celle-ci ressemble à la précédente, à cela près qu'elle est moins aiguë dans le bas; mais son canal supérieur la surpasse d'une quatriéme partie en longueur. Ce canal est conique, applati de devant en arriere, où il se recourbe légerement, & une fois plus long qu'il n'est large à son origine. Il porte quelquefois trois ou quatre épines semblables à celles des spires, mais plus petites. Sa fente est fort étroite : elle égale à peine la sixiéme partie de son contour; & ses bords sont tranchans.

La lèvre droite est tranchante & légerement ondée sur les bords, relevée en dedans d'environ quinze filets fort courts, & bordée au dehors d'une des neuf côtes longitudinales, qui, outre la grosse épine que j'ai dit qu'elle porte en bas, a encore une petite crête dans sa partie supérieure.

La lèvre gauche est arrondie, recouverte en bas d'une petite lame mince, luisante, & accompagnée sur les côtés du canal, d'un bourrelet droit, demi-cylindrique & assez considérable.

Cette coquille eſt blanche ou fauve, avec quelques bandes brunes. Couleur.

Elle eſt ſujette à quelques variétés par rapport au nombre & à la forme des piquans. Le bourrelet même de la lèvre droite, dont l'intérieur eſt plein dans les vieilles, ſe trouve vuide & creux dans les jeunes. Celles-ci ont ordinairement moins de piquans, parce qu'elles ont moins de ſpires; & le canal de l'ouverture eſt un peu moins long, par comparaiſon avec le ſommet. Variétés.

L'animal differe peu des précédens. Son manteau eſt ſeulement orné d'un petit filet ſur la droite, & ſon tuyau plus allongé; il égale la moitié de la longueur de la coquille, & ſort peu hors de ſon canal. Son opercule eſt preſque rond. ANIMAL. Opercule.

J'ai rencontré rarement cette eſpece aux iſles de la Magdelaine, mais abondamment à l'iſle Ténérif des Canaries.

20. LE BOLIN. *Pl.* 8.

Purpura major pelagia exotica corniculata. *Colum. aquat. pag.* 60 *&* 61.
Purpura Africana cæteris ventricoſior & mucronibus aduncis munita, parte internâ roſeo fulgens colore, externâ verò, vel albo unicolor, vel flavo, tyrio, ac luteo multicolor. *Bonan. recr. pag.* 153. *claſſ.* 3. *num.* 283.
Buccinum ampullaceum roſtratum, majus, muricibus longiſſimis inſtructum ad ſenos pares in infimo orbe primo. *Liſter. hiſt. Conchyl. tab.* 901. *fig.* 21.
Hauſtellum longiroſtrum ſpinoſum; ventre & roſtro rugoſis; ſpinis raris aduncis & magnis; trocho obtuſo. *Rumph. Muſ. pag.* 86. *tab.* 26. *fig.* 5.
Purpura Africana cæteris ventricoſior & mucronibus aduncis munita, parte internâ roſeo fulgens colore, externâ verò, vel albo unicolor, vel flavo, tyrio, ac luteo multicolor. *Muſ. Kirk. pag.* 468. *n.* 284.
Purpura rectiroſtra, umbonata & muricata, acumine canaliculi tantillùm extrorſum inclinata. *Lang. meth. pag.* 25.
Purpura rectiroſtra, major, aculeis longis, validis & incurvis armata, albida, aliquando rufeſcens. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 30. *fig. D.*
Hauſtellum muricatum ſeu dentatum; longiroſtrum ſpinoſum; ventre & roſtro rugoſis; ſpinis raris aduncis & magnis, trocho obtuſo; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 63. *ſpec.* 2. *n.* 3.

L'animal du Bolin reſſemble parfaitement à celui du Sirat, à cela près que ſon manteau eſt bordé de deux longs filets ſur la droite, & fort étendu ſur la gauche. ANIMAL.

COQUILLE. Sa coquille approche aussi beaucoup de la sienne. Elle est un peu plus épaisse, & représente assez bien une massue ou un fuseau à tête courte & ronde. Sa longueur est de quatre à huit pouces, & double de sa largeur.

Spires. Elle est composée de huit à neuf spires renflées, arrondies, bien distinguées, & relevées de six à sept grosses côtes à peu près égales, comme repliées de droite à gauche, & obliquement couchées sur sa longueur. Ces côtes sont traversées, comme toute la coquille, par un grand nombre de filets, & armées seulement sur la premiere spire, de quatorze dents disposées sur deux rangs qui tournent vers son milieu. Ces dents ont depuis un demi-pouce jusqu'à un pouce de longueur dans les coquilles de quatre pouces, & dans celles de huit elles ont un à deux pouces. Elles sont courbées sur le côté, de maniere qu'elles remontent un peu en *haut* en divergeant, & toutes creusées d'un profond sillon sur leur convexité.

Sommet. Le sommet est une fois plus large que long, & presqu'une fois plus court que l'ouverture sans son canal.

Ouverture. L'ouverture est un tiers plus courte que son canal, qui est à peu près cylindrique, & trois fois plus long que large à sa naissance. Il porte communément quinze à dix-huit épines horizontales, assez droites, & une ou deux fois plus petites que celles des spires.

La lèvre droite ressemble à celle du Sirat, mais elle n'a point de crête dans sa partie supérieure.

La lèvre gauche se fait remarquer par la figure & la grandeur de la plaque luisante qui la recouvre. Cette plaque se releve & se présente vis-à-vis l'ouverture comme une lame assez mince, ondée dans son milieu, & une fois plus longue que large.

Couleur. Cette coquille est blanche, ou jaune, ou fauve au dehors, & couleur de rose au dedans.

Elle est assez commune aux isles de la Magdelaine.

Remarque. Il ne faut pas confondre cette coquille avec celle de la Méditerranée que Rondelet a décrite (1), & que les Vénitiens appellent *Ognella*, & les Génois *Roncera*. Elle en approche beaucoup, à la vérité, & même assez pour qu'on ne puisse la

(1) Histoire des Poissons, seconde partie, édition françoise, page 45.

distinguer

distinguer au premier abord, comme il est arrivé à la plûpart des Auteurs qui n'en ont fait qu'une espece. Cependant lorsqu'on l'examine de près, on voit qu'elle en differe à plusieurs égards. 1°. Ses côtes sont peu élevées & presqu'insensibles. 2°. Outre les deux rangs d'épines de la premiere spire, elle a encore un rang qui tourne sur les autres. 3°. Ces épines sont plus courtes & moins courbes. 4°. Le sommet est moins renflé, de moitié seulement plus large que long, & de moitié plus court que l'ouverture. 5°. Celle-ci est aussi longue que son canal. 6°. La lèvre droite n'a point de bourrelet, & elle porte trente petits filets sur son bord interne. 7°. Enfin, la lèvre gauche a huit ou dix petites dents sur sa partie supérieure, & sa plaque est moins large & presque droite.

5°. POURPRES A CANAL LONG, ET FERMÉ COMME UN TUYAU.

---

21. LE JATOU. *Pl. 9.*

Voici une espece des plus communes autour de l'isle de Gorée, & des plus rares dans les cabinets. Je ne l'ai vû figurée nulle part.

Sa coquille est très-épaisse, de figure triangulaire, & pointue aux deux extrêmités. Elle a un pouce & demi de longueur, & une fois moins de largeur. COQUILLE.

Elle est composée de huit spires convexes, comme étagées & relevées de trois grosses côtes longitudinales, dont l'une est placée sur le milieu de son dos, & les deux autres sur les côtés de l'ouverture. Ces côtes sont aîlées & tranchantes sur la premiere spire, arrondies sur les autres, & séparées par un gros bouton qui s'éleve dans l'espace qu'elles laissent entr'elles sur chaque spire. Spires.

Le sommet est aussi long que large, & de moitié plus court que l'ouverture, y compris son canal. Sommet.

L'ouverture est fort petite eu égard au volume de la coquille. Elle représente une ellipse très-réguliere, dont le grand diametre est de moitié moindre que le petit, & un tiers plus court que son canal. Celui-ci a la figure d'un tuyau applati de devant en arriere, fermé exactement dans toute sa longueur, aussi long que large à son origine, qui est aîlée. Ouverture.

Il se termine par une petite pointe recourbée légerement sur le dos de la coquille. Il n'y a pas la moindre apparence de canal inférieur.

La lèvre droite est bordée au dehors d'un gros bourrelet: elle présente en devant son bord qui est aigu, tranchant, & découpé en six à huit petites dents plates, arrondies à leur extrêmité, & d'autant plus grandes qu'elles approchent davantage du canal.

La lèvre gauche est ronde ou convexe, lisse, unie, & recouverte d'une lame très-courte. Le bourrelet qui accompagne le tuyau du canal, imite parfaitement le tuyau, étant cylindrique, creux intérieurement, & percé à son extrêmité. Il est formé par la réunion des deux aîles, celle du dos & celle de la gauche de l'ouverture.

Couleur. Il est rare que cette coquille sorte de la mer avec une certaine propreté. Elle est toujours couverte d'une mucosité verte, ou d'un tartre gris, & souvent de petits coquillages qu'il est difficile d'en détacher. Nettoyée de ces corps étrangers, elle montre un fond blanc quelquefois sans mêlange, quelquefois marbré de brun, & le plus souvent d'un brun-brûlé, qui remplit l'espace abandonné par les trois côtes aîlées.

Remarque. Lorsque cette coquille est fort jeune, qu'elle ne passe pas trois lignes, elle a une figure toute différente de celle que je viens de décrire. Elle n'est ni triangulaire ni aîlée; sa forme est à peu près conique; & elle n'a guères plus de longueur que de largeur. Ses spires sont au nombre de cinq seulement, relevées au milieu par une vive-arrête qui tourne avec elles, & marquées de six petits filets qui y laissent une petite pointe. La lèvre droite de son ouverture n'est point dentée, & son canal qui est une fois plus court qu'elle, n'est pas encore entierement fermé. Sa couleur est grise ou blanc-sale. Telle est celle que j'ai fait figurer à la lettre A. dans la planche 9.

ANIMAL. L'animal du Jatou est parfaitement blanc; il n'a que les yeux de noirs.

Pied. Son pied n'a en dessous que quelques petits sillons paralleles à sa longueur.

Opercule. Son opercule est elliptique, aussi grand que l'ouverture de la coquille, de moitié plus long que large, & relevé au dehors de neuf petites nervures courbées en arc.

Son manteau & ſes autres parties reſſemblent entierement à celles de la premiere eſpece.

6°. POURPRES A CANAL MÉDIOCRE, FORT RESSERRÉ, ET PRESQUE FERMÉ.

22. LE COFAR. *Pl. 9.*

Buccinum roſtratum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 944.
Murex coſtoſus, quinquangularis; Rumphii. *Klein. tent. p.* 102. *ſpec.* 2.

Cette eſpece de Pourpre eſt une des plus grandes que j'aie obſervées au Sénégal. Elle ſe trouve communément aux iſles de la Magdelaine.

Sa coquille eſt extrêmement épaiſſe; de figure ovoïde, terminée en pointe aux deux extrêmités, longue d'environ huit pouces, & moins large d'un tiers. COQUILLE.

Elle eſt compoſée de neuf à dix ſpires convexes, arrondies, bien diſtinguées, & relevées de ſept à neuf groſſes côtes qui s'étendent ſur toute ſa longueur. Dans les deux premieres ſpires ces côtes ſont garnies de pointes médiocres, à peu près égales, & qui paroiſſent formées par un repli. On compte ſix ou huit de ces pointes dans la premiere ſpire, & deux ſeulement dans la ſeconde: dans les autres elles ſe métamorphoſent en un bouton aſſez gros. Les côtes ſont encore toutes traverſées par un grand nombre de petits filets délicatement chagrinés, qui couvrent auſſi toute la ſurface de la coquille en tournant avec les ſpires. Spires.

Le ſommet eſt un peu plus long que l'ouverture, ſans ſon canal. Sommet.

Celle-ci eſt médiocrement grande, & preſque ronde, un peu aiguë & reſſerrée aux extrêmités. A celle d'en haut elle forme un canal preſque droit ou peu recourbé en arriere, une fois plus court qu'elle, & dont les bords minces & tranchans, ſont ſi rapprochés qu'ils ne laiſſent qu'une fente fort étroite. Son extrêmité inférieure a auſſi un petit canal ſans échancrure, & formé en partie par une petite côte qui s'éleve ſur l'origine de la lèvre gauche. Ouverture.

Cette lèvre porte à ſon extrêmité ſupérieure un bourrelet

plein, qui laisse à son origine un grand ombilic rond & très-profond.

La lèvre droite est épaisse, sans bourrelet, tranchante, & légerement ondée sur les bords, & marquée au dedans d'un nombre de sillons égal à celui des pointes que portent les côtes de la premiere spire.

Couleur. Sa couleur est fauve, ou d'un brun très-foncé & tirant sur le noir.

23. LE LOSET. *Pl.* 9.

COQUILLE. La coquille du Loset n'a que six lignes de longueur sur une largeur une fois & demie moindre.

Spires. Ses spires sont au nombre de huit, peu renflées, & chagrinées de tubercules médiocres, applatis, fort serrés, se touchans les uns les autres, & distribués sur douze à quinze rangs dans la premiere spire, sur cinq dans la seconde, & en moindre quantité dans les autres.

Sommet. Son sommet est un tiers plus long que large, & aussi long que l'ouverture avec son canal.

Ouverture. Celle-ci ressemble à la précédente, à cela près qu'elle est de moitié plus longue que large, & qu'elle n'a point de canal ni de côte à son extrêmité inférieure sur la lèvre gauche.

Cette lèvre est recouverte d'une lame courte & mince, qui se redresse & présente en devant ses bords qui sont tranchans.

La lèvre droite est découpée de dix ou douze dents sur ses bords, & relevée de quatre ou cinq intérieurement.

Couleur. Le brun foncé fait toute sa couleur.

On la trouve communément sur les rochers de l'isle de Gorée.

24. LE SUGA. *Pl.* 9.

Cette espece se voit fréquemment avec la précédente, à laquelle elle ressemble infiniment.

COQUILLE. Sa coquille est plus petite, n'ayant que cinq lignes de longueur.

Spires. Elle n'a que huit ou douze rangs de tubercules dans sa premiere spire, & trois ou quatre seulement dans la seconde. Ils sont plus petits, plus renflés, arrondis, & fort écartés les uns des autres.

Le sommet est de moitié plus long que large, & un peu plus long que l'ouverture. Sommet.

La lèvre droite de l'ouverture n'est bordée que de six à huit dents, & la lame de la lèvre gauche ne se releve pas sensiblement. Ouverture.

Le fond de sa couleur est blanc, & les tubercules sont bruns. Couleur.

5°. POURPRES A CANAL ÉVASÉ.

25. LE TAFON. *Pl. 9.*

Buccinum dentatum, admodum crassum, fuscum, leviter & densè striatum, ventricosum. *List. hist. Conchyl. tab.* 831. *fig.* 55.

Buccinum breviroſtrum, admodum crassum, fuscum, tenuiter striatum; è sinu Mexicano juxtà Campêche. *Ejusd. tab.* 963. *fig.* 16.

Lagena ore semilunato, crassa, fusca, tenuiter striata; Listeri. *Klein. tent. pag.* 50. *spec.* 1. *n.* 4.

La coquille du Tafon est obtuse & arrondie à son extrêmité supérieure, longue d'environ un pouce & demi, & une fois moins large. Coquille.

On y compte neuf spires qui sont quelquefois légerement renflées, & quelquefois applaties, (excepté la premiere qui est toujours fort renflée) & peu distinguées les unes des autres. Leur surface extérieure est coupée par un nombre prodigieux de sillons creusés légerement & qui tournent avec elles. Spires.

Le sommet est un peu plus long que large, & fort peu plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci est elliptique, obtuse à son extrêmité supérieure, aiguë à l'inférieure, & une fois plus longue que large. Son canal supérieur est fort court, très-évasé, & coupé en haut d'une échancrure qui a autant de largeur que de profondeur. Elle a encore dans son angle inférieur un canal non échancré, & formé par la rencontre de quelques filets élevés sur les deux lèvres. Ouverture.

La lèvre droite est découpée sur ses bords de vingt à vingt-deux petites dents rapprochées deux à deux, & ornée au dedans d'un pareil nombre de filets, dont les inférieurs sont un peu plus gros que les autres.

La lèvre gauche a quelquefois une petite plaque relevée de quinze à vingt rides, dont les deux d'en bas sont un peu plus grosses que les autres : quelquefois elle est lisse, unie, sans plaque, mais toujours avec un filet dans son extrêmité inférieure. Elle a un bourrelet qui n'est guères sensible que lorsqu'elle porte la petite lame ridée.

Périoste. Elle est couverte d'un périoste mince & verdâtre, qui lui

Couleur. laisse toujours un peu de sa couleur. Son fond est cendré tirant sur le noir, quelquefois traversé par un grand nombre de petits sillons blancs.

Remarque. La différence qu'on remarque dans la figure des spires & de la lèvre gauche de l'ouverture de cette coquille, caractérise le sexe de l'animal qu'elle renferme. Le mâle a sa coquille plus étroite, plus allongée, à spires applaties, & la lèvre gauche de l'ouverture sans lame & sans rides.

ANIMAL. L'animal ne differe de celui de la premiere espece que par

Opercule. son opercule qui est parfaitement elliptique, lisse & uni au dehors, sans rides & sans sillons, une fois plus long que large, & de moitié seulement plus court que l'ouverture de la coquille.

J'ai observé cette espece non-seulement à l'isle de *Gorée*, mais même à celle de Ténérif des Canaries, où elle est également commune dans les rochers les plus battus par les vagues.

26. LE GOUSOL, *Pl.* 9.

L'animal du Gousol ressemble parfaitement au *précédent*.

COQUILLE. Sa coquille est médiocrement épaisse, longue d'environ neuf lignes : elle surpasse une fois & un peu davantage sa largeur.

Spires. Ses huit spires sont toutes applaties, peu distinguées, lisses & unies, sans canelures.

Ouverture. Son ouverture est deux fois plus longue que large, & sans canal sensible à l'extrêmité inférieure. Le canal supérieur est plus court & plus évasé que le précédent, & échancré de même.

La lèvre droite est mince, tranchante, sans dents. La gauche porte dans sa moitié supérieure une petite plaque luisante, garnie de cinq grosses dents qui tournent dans l'intérieur de la coquille.

Elle eſt de couleur agathe-clair, & recouverte d'un périoſte mince & fauve. Couleur. Périoſte.

On ne la trouve que rarement autour de l'iſle de Gorée.

27. LE BIGNI. *Pl. 9.*

Buccinum Barbadenſe. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 817. *fig.* 49. *b. & tab.* 964. *fig.* 49. *f.*

Buccinum parvum, pruniforme, acuminatum, læve, ex carneo & albido obſcurè punctatum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 43. *fig. B.*

Lagena ore longo anguſto, Phrygiè picta & dentata; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 50. *ſpec.* 2. *n.* 4.

La coquille du Bigni n'a que ſix lignes de longueur, ſur une largeur une fois moindre. Ses ſpires ſont un peu renflées. COQUILLE. Spires.

Son ouverture eſt fort évaſée, une fois ſeulement plus longue que large. Ouverture.

La lèvre droite eſt médiocrement épaiſſe, garnie au dedans de douze ou quinze dents fort petites. La lèvre gauche eſt ſimple, arrondie, ſans plaque, ſans dents & ſans bourrelèt.

Sa couleur varie à l'infini. Son fond eſt ordinairement blanc, & tout couvert de petites lignes longitudinales, ondées, qui ſont brunes dans quelques-unes & fauves dans d'autres : quelquefois il eſt marbré de rouge-brun & de jaune, ou coupé par une petite bande blanche, ponctuée de brun ou de rouge-brun, qui tourne ſur les ſpires. Au dedans elle eſt parfaitement blanche. Couleur.

Elle ſe trouve en grande quantité dans les rochers de l'iſle de Gorée.

28. LE SIGER. *Pl. 9.*

Buccinum dentatum, parvum, rictu anguſto, læve, exiguis puncturis faſciatim depictum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 825. *fig.* 45.

Buccinum dentatum, parvum, roſtratum, ampullaceum, læve, ſubcroceum, puncturis albis densè depictum. *Ejuſd. ibid. fig.* 46.

Buccinum dentatum rufum, exiguis maculis albis depictum, rictu ſubpurpureo. *Ejuſd. tab.* 826. *fig.* 48 & 49. *& tab.* 827. *fig.* 49. *c.*

Buccinum parvum, pruniforme, acuminatum, læve, ex albo & nigro variegatum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 43. *fig. C.*

Buccinum parvum, pruniforme, acuminatum, læve, album, dentatum, puncturis rubris depictum. *Ejuſd. ibid. fig. E.*

Buccinum parvum, pruniforme, canaliculatum, læve, colore muſtelino, carneo & albido variegatum. *Ejuſd. ibid. fig. G.*

Buccinum parvum, pruniforme, canaliculatum, læve, ex rubro, & albido depictum, & punctatum. *Ejusd. ibid. fig. H.*

Lagena ore longo, angusto, rufa, exiguis maculis albis, rictu subpurpureo; Listeri. *Klein. tent. pag.* 56. *spec.* 2. *n.* 2.

COQUILLE. Ce coquillage se voit très-fréquemment avec le précédent, dont il ne differe que parce que sa coquille est plus épaisse, moins arrondie à l'extrêmité supérieure, & que sa longueur n'est pas tout-à-fait double de sa largeur.

Spires. Ses spires sont (excepté la premiere) applaties, peu distinguées les unes des autres, & coupées par un grand nombre de sillons presqu'imperceptibles qui tournent avec elles.

Sommet. Le sommet forme un cône raccourci, dont la longueur est égale à sa largeur, & de moitié plus courte que l'ouverture.

Ouverture. Celle-ci est fort étroite, un peu courbée en arc dans son milieu, & quatre fois plus longue que large.

La lèvre droite est très-épaisse & arrondie sur les bords. Elle est renflée considérablement vers son milieu, & ornée en dedans de quinze dents à peu près égales & assez grandes.

La lèvre droite porte dans sa moitié supérieure sept à huit dents semblables, mais plus petites.

Couleur. Le périoste qui la recouvre est fort mince & cendré. Au-dessous elle est quelquefois blanche, marbrée de jaune ou de brun: quelquefois elle est entierement brune.

Remarque. Cette coquille ne prend de l'épaisseur & des dents aux deux lèvres de l'ouverture, que lorsqu'elle est parvenue à son dernier période d'accroissement; de sorte qu'ayant ce tems elle ressemble beaucoup à l'espece qui précéde: on la distingue cependant par son ouverture, qui a encore alors

[redacted]

29. LE STARON. *Pl.* 9.

Buccinum dentatum parvum rictu compresso sive angusto variegatum, striis valdè exasperatum; Jamaicense. *List. hist. Conchyl. tab.* 824. *fig.* 43.
Buccinulum dentatum Jamaicense, striis fasciatis maculatum. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 578. *tab.* 9. *fig.* 4.
Buccinum parvum, pruniforme, canaliçulatum, rictu compresso, striis exasperatum, candidum, ex fusco maculatum, labio externo dentato. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 43. *fig. L.*
Oliva variegata; rictu compresso; Listeri. *Klein. tent. pag.* 83. *spec.* 4.

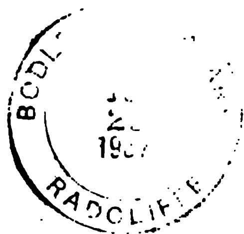
Toute la différence qu'on remarque entre cette espece & la précédente, consiste en ce que sa coquille est plus épaisse, qu'elle a huit lignes de longueur, que son sommet est un peu plus large que long, & qu'enfin elle est quelquefois entierement blanche, & marbrée de taches d'un bleu d'ardoise. COQUILLE.

Elle multiplie beaucoup moins dans les mêmes endroits.

30. LE KALAN. *Pl.* 9.

Πορφύρα Græcis, *Purpura* Latinis, *Roncera* Genuensibus, *Ogniella* Romanis. *Belon. aquat. pag.* 420.
Murex Marmoreus. *Rondel. pisc. pars secunda, edit. lat. pag.* 76.
Conchylium. *Ejusd. ibid. pag.* 83.
Operculum Conchylii. *Ejusd. ibid. pag.* 86.
Murex Marbrin. *Ejusd. édit. franç. part.* 2. *pag.* 48.
Conchylium. *Ejusd. ibid. pag.* 54.
Couvercle du Conchylium. *Ejusd. ibid. pag.* 55.
Murex marmoreus, Rondeletii. *Bossuet. aquat. pars alt. pag.* 35.
Conchylium Rondeletii. *Ejusd. pag.* 42.
Operculum Conchylii, Rondeletii. *Ejusd. pag.* 43.
Conchylium Rondeletii. *Gesn. aquat. pag.* 340.
Operculum Conchylii, Rondeletii. *Ejusd. pag.* 341.
Murex marmoreus, Rondeletii. *Ejusd. pag.* 690.
Murex Stromboides, sive Rhomboides bilinguis. *Colum. aquat. p.* 60 *&* 61.
Murex marmoreus, Rondeletii. *Aldrov. exang. pag.* 334.
Conchylium Rondeletii, cum suis Operculis. *Ejusd. ibid. pag.* 346.
Murex marmoreus, Rondeletii. *Jonst. exang. pag.* 34. *tab.* 11.
Conchylium Rondeletii. *Ejusd. ibid. pag.* 35.
Murex intùs rubescens, extùs marmoreus, sanguineis & rubiginosis maculis contectus, cortice tuberoso & aspero; oris labro admodum tumescente, undosis sinubus arcuato, & mucronis circumvolutiones ferè totaliter obtegente. *Bonan. recr. pag.* 155. *class.* 3. *n.* 300.

Buccinum bilingue majus tenue, ex rufo nebulatum muricatum; Jamaicense. *Lift. hift. Conchyl. tab.* 860. *fig.* 17.
Buccinum bilingue grave, labro craffo fivè pulvinato, maculatum & ftriis & muricibus exafperatum. *Ejufd. tab.* 861. *fig.* 18.
Buccinum ampullaceum; grande variegatum, claviculâ extremo planâ, leviterque muricatâ. *Ejufd. tab.* 882. *fig.* 4.
Alata lentiginofa, malaicenfibus *Bia Taijlala* dicta. *Rumph. muf. pag.* 111. *art.* 10. *tab.* 37. *fig. Q.*
Murex intùs rubefcens, extùs marmoreus, fanguineis & rubiginofis maculis contectus; cortice tuberofo & afpero; oris labro admodùm tumefcente, undofis finubus arcuato, & mucronis circumvolutiones ferè totaliter obtegente. *Muf. Kirk. pag.* 469. *n.* 300.
Murex dorfo rugofo & tribus verrucarum ordinibus exafperato. *Barrel. Ic. pag.* 132. *tab.* 1323. *fig.* 6.
Murex ftriatus rugofus & fimbriatus, aure ad tertiam fpiram ufquè elongatâ, & cùm appendice (ficuti fæpius auricula cuti) itâ fpiris adhærente munitâ muricatus. *Lang. meth. pag.* 27.



Rocher garni de rides & de tubercules par étages. Sa lèvre fort en forme d'aile; fa couleur à fond blanc eft mêlée de quelques taches brunes. *Hift. Conchyl. pag.* 294. *pl.* 18. *fig. C.*
Murex ftriatus, rugofus, papillofus, & tuberofus, ex albido & terreo colore depictus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 32. *fig. A.*
Lentigo multicolor; fuper albo colore flavò, cinereo, diftinctus; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 100. *fpec.* 1.
Lentigo tenuis; ex rufo nebulata; Lifteri. *Ejufd. ib. fpec.* 2. *tab.* 6. *fig.* 107.
Lentigo gravis, labro craffo, feu pulvinato; Lifteri. *Ejufd. ibid. fpec.* 3.

Belon a appellé ce coquillage des noms de *Purpura*, *Roncera*, *Ogniella*, &c. Rondelet lui a donné celui de *Conchylium*, prétendant que c'étoit le *Conchylium* de Diofcoride & des Anciens, & il a tranfporté les noms de *Roncera* & d'*Ogniella* à une autre efpece de Pourpre à long canal, qui approche beaucoup de celle que j'ai décrite fous le nom de Bolin (1). La difficulté que les Modernes ont trouvé à concilier ces deux Auteurs, & à certifier la connoiffance du vrai *Conchylium* des Anciens, leur a fait fans doute abandonner ce nom, que nous ne voyons nulle part depuis Rondelet. Ce font les mêmes raifons qui m'ont déterminé à donner à ce coquillage le nom de Kalan.

COQUILLE. Sa coquille eft des plus épaiffes & des plus pefantes. Elle a environ huit à neuf pouces de longueur, & moitié moins de largeur.

(1) Voyez la page 118.

Les onze ſpires qui la compoſent ſont applaties & même un peu creuſées dans leur milieu, & forment une eſpece de pli en débordant les unes ſur les autres. Elles ſont marquées en bas de quatre ou cinq ſillons peu apparens, & d'un rang de boutons ou de gros tubercules obtus & arrondis. Ces tubercules ſont placés dans la partie inférieure de la premiere ſpire, au lieu que dans les dix autres ils couronnent leur partie ſupérieure; ils paroiſſent en creux dans l'intérieur de la coquille. La premiere ſpire eſt encore ondée ou marquée de pluſieurs plis fort inégaux, & quelquefois de deux à quatre rangs de pareils tubercules. Spires.

Le ſommet eſt de moitié plus large que long, & une fois & un quart plus court que la premiere ſpire. Sommet.

L'ouverture forme une eſpece de parallélogramme fort retréci en dedans, dont la longueur eſt quadruple de ſa largeur, & triple de la longueur du ſommet. Elle ſe termine en haut par un canal cylindrique médiocrement long, ſans échancrure, aigu à droite, arrondi à gauche, & recourbé tantôt ſur la droite en dedans, tantôt ſur la gauche en dehors. Ouverture.

Cette ouverture paroît fort évaſée au dehors, parce que la lèvre droite s'étend conſidérablement. Celle-ci eſt très-épaiſſe, obtuſe ſur ſes bords, quoique ſans bourrelet, & pliée vers le haut pour former un ſecond canal ou une gouttiere F, fort courte & demi-cylindrique. Elle deſcend en bas ſur la ſeconde ſpire, & quelquefois juſques ſur la troiſiéme qu'elle ſemble couper en deux parties.

La lèvre gauche eſt droite, c'eſt-à-dire qu'elle n'eſt nullement creuſée en arc vers ſon milieu, particularité que je n'ai remarquée dans aucune des Pourpres décrites juſqu'ici. Elle eſt obtuſe, arrondie, & recouverte d'une grande lame du poli le plus parfait.

Lorſqu'on tire fraîchement cette coquille de la mer, elle eſt enveloppée d'un périoſte roux & aſſez mince, qui étant enlevé, laiſſe voir ſon fond fauve, ſur lequel ſont répandues quelques marbrures blanches ondées. On découvre encore dans quelques-unes une bande d'une très-belle carnation, qui s'étend ſur les tubercules. Intérieurement elle eſt blanche, mais les bords des deux lèvres ſe teignent d'une couleur Périoſte. Couleur.

cuivrée dès qu'elle a resté quelque-tems exposée sur le rivage après la mort de l'animal.

Variétés. Cette coquille ne prend de l'épaisseur & de l'étendue à la lèvre droite, que lorsqu'elle a atteint une longueur d'environ trois pouces; mais toutes celles qui sont parvenues à cette grandeur n'ont pas pour cela cette lèvre épaisse. Il y en a qui, comme les jeunes, l'ont extrêmement mince, tranchante, fort resserrée, sans évasement & sans canal, ce qui leur donne un air tout différent & capable d'en imposer aux observateurs qui n'ont point vû les animaux des unes & des autres. C'est ainsi que le Docteur Rondelet a regardé son *Conchylium* comme une espece différente de son *Murex marmoreus* : telle est encore l'erreur du sçavant Lister, qui n'a pas même soupçonné que le Buccin de la planche 882 de sa Conchyliologie, pût se rapprocher de ceux qu'il a figurés aux planches 860 & 861 du même ouvrage.

Il y a aussi de ces coquilles qui, comme je l'ai dit, n'ont qu'un rang de tubercules sur la premiere spire, & d'autres qui en ont deux, trois & même quatre. Ces tubercules sont ordinairement arrondis; on en voit cependant quelques-unes qui les ont pointus, mais toujours assez courts. Ces petites différences qui ne sont dûes qu'à l'âge ou à des accidens, ne doivent point nous faire multiplier cette espece mal-à-propos.

ANIMAL. L'animal ressemble beaucoup à celui de la premiere espece;

Yeux. mais ses yeux paroissent placés un peu au-dessus du milieu de la longueur des cornes.

Opercule. L'opercule est fixé sur l'extrêmité postérieure de son pied, & il n'y tient que par la quatriéme partie de sa longueur, & par un de ses bords, celui qui est convexe. Il est elliptique, arrondi à l'extrêmité supérieure qui est plus épaisse, pointu à l'extrêmité opposée, trois à quatre fois plus long que large, brun-noirâtre, poli sur sa surface extérieure, & un peu courbé de gauche à droite en descendant. Lorsque le pied de l'animal sort de la coquille, il se retourne de maniere que la pointe de l'opercule qui se trouvoit en bas pendant qu'il y étoit renfermé, regarde en haut, & qu'au contraire sa rondeur qui étoit en haut descend en bas.

J'ai trouvé cette espece communément dans les rochers de la pointe septentrionale de l'isle de Gorée & de Rufisk. Elle

rend une liqueur qui pourroit servir à teindre, comme celle de la plûpart des Pourpres.

Suivant le témoignage de Rondelet (1) « c'est de ce coquillage que les Anciens tiroient ce couvercle (opercule) » appellé ὄνυξ par Dioscoride, en latin *Unguis*, par Serapion » *Athfar-atheb* ou *Athfar-athaib*, c'est-à-dire, *Ongle aromatique*, à cause de sa figure : car il ressemble à l'ongle d'un » oiseau de proie, & tient contre la chair par le bout qui est » le plus épais.... Dioscoride en reconnoît deux especes : » l'une que l'on tire de la Mer-rouge, & qui est blanche & » & grasse ; c'est la plus estimée : l'autre est noirâtre & plus » petite ; elle vient de Babylone..... Les couvercles ronds » des Pourpres, s'appellent du nom de *Blatta Byzantia* ou » *Blattion Byzantium* ; mais les Apothicaires appellent aujourd'hui indifféremment *Blattas Byzantias* les couvercles » du *Conchylium* & ceux des Pourpres (2).... Ils ont tous » à peu près les mêmes vertus, quoique de forme différente. » Lorsqu'on les brûle ils répandent une odeur semblable à » celle du *Castoreum*, & leur fumée est d'un grand secours » pour les vapeurs & contre l'épilepsie. Pris en décoction ils » sont laxatifs. » Remarque.

Voilà ce que dit Rondelet de l'opercule de coquillage. Aujourd'hui on en fait peu d'usage ; il est seulement recherché, comme les coquilles, pour l'ornement des cabinets.

31. LE NIVAR. *Pl.* 9.

Cochlea furvam Æthiopis pellem colore simulans, binis fasciis cincta inæqualibus, ore valdè angusto, quamvis in longum producto. *Bon. recr. pag.* 165. *class.* 3. *n.* 357.

—— *Mus. Kirk. pag.* 472. *n.* 350.

Buccin de couleur fauve, rayé sur toute sa superficie ; les sept étages de sa clavicule qui sont applatis, le rendent extrêmement rare. *Hist. Conchyl. pag.* 268. *planc.* 12. *fig. A.*

Fusus brevis Æthiops à colore ; binis fasciis inæqualibus cinctus ; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 61. *spec.* 2. *n.* 1. *g.*

L'animal du Nivar ressemble parfaitement à celui de la douziéme espece. ANIMAL.

(1) Seconde partie de l'Histoire entiere des Poissons, *liv.* 2. *chap.* 10. *pag.* 55.

(2) Pourpre appellée à Gênes *Roncera*, à Venise *Ognella*, en Languedoc *Burez*. *Ejusd. ibid. chap.* 1. *pag.* 44.

COQUILLE. Sa coquille eſt médiocrement épaiſſe, fort allongée, & pointue aux deux extrêmités. Elle a cinq à ſix pouces de longueur, & une fois & un tiers moins de largeur.

Spires. Ses onze ſpires ſont renflées conſidérablement, & repliées en angle droit vers le milieu, excepté la premiere, dans laquelle ce repli ne ſe voit que vers ſon extrêmité inférieure: il les fait paroître comme étagées, & il forme tantôt un angle aigu, tantôt un angle obtus, ſouvent garni d'un rang de tubercules arrondis. Leur ſurface eſt encore ornée d'un grand nombre de petits ſillons qui tournent avec elles.

Sommet. Le ſommet eſt un peu plus long que large, & de moitié plus court que la premiere ſpire.

Ouverture. L'ouverture eſt elliptique, aiguë aux deux extrêmités, & deux fois plus longue que large. Elle ſe confond avec ſon canal ſupérieur, qui eſt ouvert en demi-cylindre, & à bords tranchans.

La lèvre droite eſt aiguë, tranchante, mince & relevée en dedans de quinze à vingt filets qui tournent avec la premiere ſpire.

La lèvre gauche eſt creuſée en arc vers ſon milieu, recouverte d'une plaque luiſante, polie, fort petite, & preſque ſans bourrelet.

Périoſte. Le périoſte qui la recouvre reſſemble à un drap brun, tenace, très-épais & velouté.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt brun, quelquefois violet, tanné ou couleur de ſuie, coupé par une bandelette blanche, diviſée inégalement en deux par un filet brun. Cette bandelette commence un peu au-deſſous du milieu de la premiere ſpire, & tourne ſur la partie ſupérieure des autres.

Ce coquillage ſe trouve aſſez fréquemment dans les rochers des iſles de Gorée & de la Magdelaine.

32. LE BLATIN. *Pl.* 9.

Cette eſpece ſe voit abondamment avec la précédente, à laquelle elle reſſemble aſſez, à la petiteſſe près.

COQUILLE. Sa coquille a rarement plus de ſept lignes de longueur. Sa largeur eſt une fois moindre.

Spires. Elle n'a que huit ſpires qui ſont peu renflées, fort ſerrées, & chagrinées par un grand nombre de tubercules aſſez gros,

écartés & disposés sur plusieurs rangs qui tournent avec elles. On en compte cinq à six sur la premiere spire, deux sur la seconde, & un seul sur les autres.

Le sommet égale en longueur la premiere spire. Sommet.

La longueur de l'ouverture n'est pas tout-à-fait triple de sa largeur. Ouverture.

La lèvre droite est mince & sans dents dans quelques-unes, dans d'autres elle est fort épaisse, ornée au dedans de cinq dents assez grosses, & arrondies.

Le fond de sa couleur est un pourpre foncé, tirant sur le violet ou sur le noir. Dans quelques-unes la premiere spire est entourée de deux petites lignes blanchâtres peu sensibles. Couleur.
Elle n'a point de périoste apparent, non plus que les especes qui la suivent. Périoste.

33. LE SILUS. *Pl.* 9.

Buccinum. *List. hist. Conchyl. tab.* 925. *fig.* 18. & *tab.* 958. *fig. inferior.* ?

La coquille du Silus differe de la précédente en ce que sa longueur est de neuf lignes, qu'elle passe une fois & un quart sa largeur, & que ses spires sont couvertes de tubercules applatis, très-serrés, & divisés en treillis par des sillons qui sont au nombre de dix à quinze dans la premiere spire, de huit à dix dans la seconde, & de cinq dans la troisiéme. Coquille.

Son sommet est un peu plus long que la premiere spire. Sommet.

La lèvre droite de l'ouverture est médiocrement épaisse dans la plûpart, tranchante sur les bords, & garnie au dedans de dix à douze petites dents en filets. Ouverture.

Elle est d'un brun-sale, coupé par une petite bande blanc-sale qui tourne sur le milieu des spires. Couleur.

On la trouve abondamment dans les rochers de l'isle de Gorée.

34. LE FAROIS. *Pl.* 9.

Turbo tuberosus quasi subtili, & candidâ telâ Ollandicâ inductus, in multiplices plicaturas, & pulvillos corrugatâ. *Bonan. recr. pag.* 122. *class.* 3. *n.* 79.

Buccinum rostratum parvum, aliquibus binis tenuiter, valdè acutis striis circumdatum. *List. hist. Conchyl. tab.* 924. *fig.* 16.

Turbo tuberosus quasi subtili, & candidâ telâ Ollandicâ inductus, in multiplices plicaturas, & pulvillos corrugatâ. *Muf. Kirk. pag.* 454. *num.* 79.

Oxyrynchus Indicus, orbibus nodosis & catenatis, *Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 250. tab. 56. fig. 6.*

Fusus brevis, lævis fasciatus, binis tenuiter & valdè acutis striis circumdatus; Listeri. *Klein. tent. pag. 60. spec. 2. n. 1. f.*

Fusus brevis striatus, acutus, inter spiras plicatas granulato filo constrictus; Bonanni. *Ejusd. pag. 61. spec. 2. n. 2. e.*

COQUILLE. La forme allongée de la coquille du Farois l'a fait mettre au rang de celles qu'on appelle Fuseau. Elle a deux pouces de longueur sur une largeur près de deux fois moindre.

Spires. Les onze spires dont elle est composée sont fort serrées, peu distinguées, & creusées ou comme enfoncées dans leur milieu, au contraire de la plûpart des coquillages qui les ont ordinairement renflées. Elles sont légerement sillonnées dans leur contour, & bordées à chaque extrêmité d'un rang de petits boutons fort serrés: ceux du rang supérieur sont communément pointus, & beaucoup plus gros que ceux du rang inférieur. La premiere spire n'est creusée que beaucoup au-dessous de son milieu; & au dedans elle est environnée de huit à quinze canelures médiocres & ridées.

Sommet. Le sommet est presqu'une fois plus long que large, & fort peu plus long que la premiere spire.

Ouverture. La lèvre droite de l'ouverture est toujours mince, sans dents, & échancrée en angle aigu dans l'endroit où la premiere spire est enfoncée.

La lèvre gauche a vers son extrêmité supérieure un petit bourrelet, accompagné d'un ombilic semblable à un petit sillon.

Couleur. Sa couleur est grise ou brune, & quelquefois fauve. Le périoste qui reste communément attaché dans la partie con-

[redacted]

qui cependant n'est ni aussi grand ni courbé en portion de cercle.

Ce coquillage se plaît dans les rochers de l'isle de Gorée.

35. LE GENOT. *Pl. 9.*

Cette derniere espece de Pourpre se rapproche beaucoup du genre des Rouleaux par la figure de l'animal, de son opercule, & de sa coquille.

Celle-ci représente un ovoïde presqu'également pointu à ses extrêmités, long d'un pouce & demi & deux fois moins large. COQUILLE.

Elle n'a que dix spires qui sont creusées, & entourées de deux rangs de boutons, comme l'espece précédente; mais la premiere spire est chagrinée ou couverte de petits boutons égaux, disposés en treillis, & qui paroissent formés par une vingtaine de canelures transversales, coupées à angles droits par d'autres canelures paralleles à la longueur de la coquille. Spires.

Le sommet est de moitié plus long que large, & un tiers plus court que la premiere spire. Sommet.

L'ouverture ressemble parfaitement à celle des Rouleaux. Elle représente une longue fente, de largeur à peu près égale par-tout, aiguë dans son extrêmité inférieure, & cinq fois plus longue qu'elle n'est large. Ouverture.

La lèvre droite ne differe point de la précédente.

La lèvre gauche est droite comme dans la trentiéme espece. Elle est recouverte d'une petite lame luisante, & n'a pas de bourrelet sensible, mais seulement un léger sillon qui tient lieu d'ombilic à son extrêmité supérieure.

Elle est couleur de chair dans la premiere spire, & grise dans les autres. Couleur.

Je n'ai vû cette coquille figurée nulle part. Elle est fort rare dans les rochers des isles de la Magdelaine, & encore plus dans les cabinets.



GENRE III.

LE BUCCIN. *Buccinum.*

POur ne point m'écarter de l'application que les Anciens ont faite du nom générique de Buccin (1) à plusieurs especes de coquillages Operculés, qui ont une grande affinité avec les Pourpres; j'ai crû devoir transporter ce nom à ceux dont je vais parler, comme ayant avec le Buccin beaucoup plus de rapport que tous les autres coquillages qui sont parvenus à ma connoissance.

1. LE BARNET. *Pl.* 10.

Buccinum Barbadense. *List. hist. Conchyl. tab.* 929. *fig.* 24.
—— *Ejusd. tab.* 585. *fig. inferior.*
Epidromus oculatus. *Klein. tent. pag.* 53. *spec.* 7.

COQUILLE. La coquille du Barnet est petite, épaisse, & figurée comme un ovoïde obtus à son extrêmité supérieure, & fort pointu au sommet. Elle ne passe guères six lignes en longueur: sa largeur est une fois & un tiers moindre. On la voit dans sa grandeur naturelle à la lettre E, & elle est grossie de beaucoup dans les trois figures voisines.

Spires. Les onze spires qui la composent sont lisses, polies, applaties, (excepté la premiere) fort serrées, & peu distinguées les unes d'avec les autres.

Sommet. Le sommet a moitié plus de longueur que de largeur, & moitié plus de longueur que la premiere spire.

Ouverture. L'ouverture est elliptique, aiguë par le bas, où elle forme un canal étroit avec une légere échancrure, arrondie par le

(1) Buccinis (κήρυξ) & Purpuris (πορφύροις) favificare in more est. *Arist. hist. Anim. lib.* 5. *cap.* 15. *pag.* 843. *D.*

Buccinis modus idem gignendi, qui Purpuris, tempusque idem est: operculum item oris idem tàm huic utrique generi adhæret nativum, quàm cæteris turbinatis omnibus. Pascuntur quoque exertâ linguâ quæ sub operculo latet. *Ibid. pag.* 844. *D.*

Promuscidas item gerunt (turbinata) modo muscarum: quod quidem membrum linguæ effigiem præ se fert. Habent hoc idem & Purpuræ & Buccina firmum & torosum. *Ejusd. ibid. lib.* 4. *cap.* 4. *pag.* 880. *A.*

Concharum ad purpuras & conchylia, eadem quidem est materia, sed distat temperamento. Duo sunt genera, buccinum, minore conchâ, ad similitudinem ejus buccini quo sonus editur, undè & causa nomini, rotunditate oris in margine incisâ: alterum purpura vocatur, cuniculatim procurrente rostro, & cuniculi latere introrsùs tubulato, quà proferatur lingua, &c. *Plin. hist. lib.* 9. *cap.* 36. *pag.* 166.

haut, & une fois & demie plus longue que large. Son extrêmité supérieure forme un canal court, évasé & coupé sur le dos de la coquille par une échancrure qui a un peu plus de profondeur que de largeur.

La lèvre droite est obtuse, & fort épaisse, quoique sans bordure, peu évasée, presque droite, & garnie intérieurement de huit petites dents arrondies.

La lèvre gauche est arrondie, courbée au milieu en portion de cercle, couverte d'une petite plaque luisante, unie, sans bourrelet, & comme légerement ridée au dehors vers son extrêmité supérieure.

Toute sa surface extérieure est recouverte d'un périoste membraneux, roussâtre, si mince & si transparent qu'on voit parfaitement ses couleurs au travers. Périoste.

Son fond est blanc, fauve, ou brun, sans aucun mêlange dans quelques-unes; mais il est ordinaire à la plûpart d'être brunes, tachetées de petits points ronds & blancs, disposés régulierement en quinconge; ou bien d'être blanches, veinées ou couvertes d'un réseau brun-rougeâtre. Couleur.

L'âge & le sexe du Barnet causent quelques variétés dans la forme de sa coquille. J'ai remarqué que les plus jeunes ont proportionnellement moins de longueur, moins d'épaisseur, & moins de spires; que l'extrêmité supérieure est moins obtuse, le canal de l'ouverture plus allongé, presque sans échancrure; enfin qu'elles ont la lèvre droite fort mince, tranchante & sans dents. Quelques-unes des vieilles ont aussi la plûpart de ces caracteres, ce sont les femelles. Mais il y a une autre particularité qui est commune à presque toutes les vieilles coquilles, soit mâles, soit femelles : c'est que lorsqu'elles ont atteint le nombre d'onze spires, elles se cassent par l'extrêmité du sommet, de maniere qu'il ne reste que les quatre à cinq spires d'en haut ou de sa base. J'en ai fait représenter une dans cet état, (*figure* B. L. K. S. G. P. O.) Ce n'est pas ici le lieu d'examiner par quels moyens l'animal exécute cette séparation dans une coquille aussi dure & aussi épaisse que l'est celle-ci dans sa vieillesse: il suffit de sçavoir que les six spires du sommet se détachent, dans la plus grande partie, aussi-tôt après qu'elles sont parvenues à leur dernier période de grandeur, & qu'il y en a fort peu dans lesquelles la séparation prévienne ce terme. Variétés.

Cette propriété de casser sa coquille à un certain âge & dans certaines circonstances, n'est pas bornée à ce seul coquillage : on l'a observée dans une espece de Limaçon terrestre du Languedoc, dont Lister a donné la figure (1) dans sa Conchyliologie ; & l'on verra qu'elle leur est commune avec un autre coquillage marin que je décrirai ci-après (2).

Remarque. C'est autour de cette coquille, sur-tout de la variété dont la couleur est blanche veinée de brun, que se forme une petite espece de millepore à mammelons, dont je parlerai dans l'histoire des Vers & autres corps marins observés au Sénégal. Cette millepore la défigure tellement qu'on ne peut en reconnoître la forme & les contours qu'en la dépouillant entierement. Comme elle est ordinairement habitée par un petit crabe de l'espece de ceux que l'on appelle *Soldat* ou *Bernard l'Hermite*, cet animal en prolonge l'ouverture en spirale, à peu près comme auroit fait le Limaçon vivant, dans toute l'épaisseur de la millepore, qui est de près d'une ligne. Cette coquille ainsi incrustée & recouverte de la millepore, emprunte la figure d'un ovoïde obtus à ses extrêmités, long de quatre à six lignes, sur trois à quatre lignes de largeur. Sa couleur est noirâtre au dehors ; mais lorsqu'elle a roulé quelquetems sur le rivage, ses mammelons en s'usant, prennent une couleur blanche semblable à celle qui regne dans son intérieur. Lister a figuré une de ces coquilles dans ce dernier état au bas de la planche 585 de sa Conchyliologie.

ANIMAL. Tête. L'animal du Barnet a la tête petite, cylindrique, de longueur & de largeur à peu près égales, & légerement échancrée à son extrêmité T.

Cornes. Les cornes C. C. sont presque cylindriques, obtuses au [redacted]

La bouche paroît comme un petit trou rond B, percé au-dessous de la tête vers le milieu de sa longueur, d'où sort continuellement une trompe cylindrique L, de longueur presqu'égale à celle des cornes, & qui paroît divisée à son extrêmité en deux petites lèvres, au milieu desquelles on apperçoit une petite ouverture ronde. Bouche.

Le manteau est une membrane fort mince, qui s'étend sur la surface intérieure de la coquille, & se replie en un tuyau cylindrique K, qui sort d'une longueur égale à la cinquiéme partie de la coquille par son échancrure, en se couchant un peu sur la gauche. Manteau.

Le pied P. est petit, de figure elliptique, arrondi à son extrêmité antérieure, qui est traversée par un sillon profond S, accompagné d'un autre sillon fort court & longitudinal G. L'autre extrêmité est pointue. Sa longueur est quadruple de sa largeur, & une fois moindre que celle de la coquille. Pied.

A la racine du pied, vers le milieu de sa longueur, est attaché un opercule cartilagineux O, de figure elliptique, près de deux fois plus long que large, & environ quatre fois plus court que la coquille. Opercule.

Tout le corps de l'animal, vû en dessus, est d'un blanc-pâle, tacheté de petits points elliptiques & rougeâtres : regardé en dessous, il paroît d'un blanc-sale sans aucune tache. Ses cornes sont rougeâtres au milieu, & cendrées ou blanc-sale aux extrêmités. Couleur.

Je n'ai pas observé de coquillage aussi abondant que l'est celui-ci dans la pointe méridionale de l'isle de Gorée.

On voit par cette description que le genre du Buccin ne differe de la Pourpre que par la figure des cornes, par la situation des yeux qui sont à leur base, & par la langue ou trompe qui sort continuellement de sa bouche. Remarque.

2. LE JOL. *Pl.* 10.

Je ne trouve presque d'autre différence entre cette espece & la précédente que dans la grandeur de sa coquille : elle n'excéde jamais la longueur de trois lignes; elle n'a que sept spires qui ne se cassent jamais, & dont la pointe est plus mousse. Son sommet n'a guères plus de longueur que de largeur. Elle est blanche, gris-de-lin, couleur de chair, fauve ou brune; Coquille. Spires. Sommet. Couleur.

d'ailleurs elle lui reſſemble parfaitement, & ſe trouve dans les mêmes endroits.

On ne peut cependant pas dire que ce ſoit la même eſpece que la précédente dans un âge moins avancé; car, comme l'on a vû, les jeunes & les femelles ont la lèvre droite de l'ouverture fort mince, au lieu que les individus de celles-ci l'ont également épaiſſe.

3. LE NISOT. *Pl.* 10.

ANIMAL. Pied. L'animal du Niſot ne differe de celui de la premiere eſpece qu'en ce que ſon pied a quatre fois plus de longueur que de largeur.

COQUILLE. Spires. Sa coquille reſſemble auſſi à la ſienne quant à la figure; mais elle n'a que quatre lignes de longueur, & huit ſpires chagrinées, ou couvertes de petits tubercules fort ſerrés & ſéparés par des ſillons qui forment une eſpece de treillis.

Ouverture. L'ouverture a deux fois plus de longueur que de largeur.

Couleur. Périoſte. Elle n'a d'autre couleur que le gris-de-lin, ou une belle carnation, ſans être recouverte d'un périoſte.

Variétés. La lèvre droite de l'ouverture éprouve les mêmes variétés de ſexe & d'âge que la premiere eſpece.

On la trouve avec elle, mais moins fréquemment.

4. LE RAC. *Pl.* 10.

COQUILLE. Spires. Celle-ci eſt encore plus rare que la précédente, dont elle ne paroît qu'une variété, qui a les ſpires un peu renflées, avec quelques canelures paralleles à la longueur de ſa coquille, & ſans tubercules.

Couleur. Sa couleur eſt brune.

5. LE FUNON. *Pl.* 10.

COQUILLE. La coquille du Funon a cinq lignes de longueur & près de deux fois moins de largeur.

Spires. Ses dix ſpires ſont un peu renflées & canelées en longueur.

Ouverture. La lèvre droite de l'ouverture eſt marquée au fond de dix longs filets.

La lèvre gauche montre, vers ſon milieu, trois groſſes dents qui la caractériſent & la diſtinguent des quatre premieres eſpeces.

Sa couleur eſt fauve ou brune. Couleur.

Elle eſt peu commune dans les rochers de Rufisk.

6. LE SONI. *Pl.* 10.

La coquille du Soni ne paſſe guères deux lignes en longueur. Coquille.

Elle eſt formée de huit ſpires, ſur le milieu deſquelles tournent deux petits filets chagrinés ou couverts de tubercules. Spires.

Le ſommet eſt une fois plus long que large, & une fois plus long que la premiere ſpire. Sommet.

L'ouverture repréſente une demi-lune, arrondie aux extrêmités, à peine de moitié plus longue que large, & ſans canal à l'extrêmité inférieure. Ouverture.

La lèvre droite porte deux groſſes dents au milieu de ſa longueur.

La lèvre gauche eſt liſſe, ſans plaque & ſans dents.

Le fond de ſa couleur eſt blanc, preſque toujours coupé par la couleur brune ou rouge des deux filets chagrinés qui tournent ſur les ſpires, & la rendent fort agréable. Couleur.

Elle ſe voit aſſez fréquemment dans les rochers de l'iſle de Gorée.

7. LE DIP. *Pl.* 10.

J'ai obſervé cette derniere eſpece de Buccin dans les rochers de l'iſle de Gorée & du cap Manuel, où elle eſt fort commune.

Sa coquille a juſqu'à cinq lignes de longueur, & deux fois moins de largeur. Coquille.

Ses dix ſpires ſont bien renflées, arrondies, & chagrinées de petits tubercules, comme dans la troiſiéme eſpece, mais mieux diſtingués. La premiere ſpire a dix à quinze rangs de ces tubercules, la ſeconde en a cinq, la troiſiéme quatre, & les autres beaucoup moins. Spires.

L'ouverture reſſemble à la précédente. Ses deux lèvres ſont ſans dents, & la gauche eſt recouverte d'une petite plaque mince & luiſante. Ouverture.

Elle eſt ordinairement d'un blanc-de-neige ſans mêlange; elle porte cependant quelquefois du rouge ſur ſes tubercules. Couleur.

ANIMAL. Pied. Opercule. L'animal ne differe des précédens que par son pied, dont la longueur surpasse à peine du double sa largeur ; & par son opercule qui est taillé en demi-lune, & de moitié seulement plus long que large.

GENRE IV.

LE CERITE. *Cerithium.*

FAbius Columna s'est servi (1) du mot grec latinisé *Cerithium*, pour désigner une espece du genre des coquillages que je vais décrire sous le nom commun de Cérite.

1. LE POPEL. *Pl.* 10.

Buccinum fuscum, striatum, & muricatum ; Africanum. *List. hist. Conch. tab.* 121. *fig.* 17. ?

Buccinum fuscum, nodosis striis distinctum. *Ejusd. tab.* 122. *fig.* 18 & 19.

Buccinum fuscum, primis orbibus muricatum, cæterum striis nodosis exasperatum. *Ejusd. ibid. fig.* 20.

Vrai Clocher Chinois formant plusieurs étages, sa couleur d'un brun-sali regne par-tout ; sa bouche recourbée est à remarquer. *Hist. Conchyl. pag.* 276. *planc.* 14. *fig. F.*

Turbo apertus, canaliculatus, obliquè incurvatus, striatus, minutissimis papillis undequaque exasperatus, albidus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 57. *fig. C.*

Tympanotonos fluviatilis nodosè striatus, oris labio effuso ; Listeri. *Klein. tent. pag.* 30. *spec.* 1. *n.* 4. *tab.* 2. *fig.* 40.

Tympanotonos fluviatilis similis minor ; Listeri. *Ejusd. ibid. n.* 5.

Tympanotonos fluviatilis, in primis orbibus muricatus ; cæterum nodosus in striis ; Listeri. *Ejusd. ibid. n.* 6.

COQUILLE. La coquille du Popel a la forme d'une pyramide, ou d'un cône renversé & fort allongé, dont la partie supérieure est obtuse, arrondie, & va toujours en diminuant jusqu'à sa partie inférieure qui se termine en une pointe très-fine. Sa longueur est d'environ trois pouces, & presque triple de sa largeur.

Spires. Elle est fort épaisse, & composée de seize spires applaties & si serrées qu'on a beaucoup de peine à les distinguer les unes des autres. Chacune d'elles est entourée d'environ cinq cordons inégaux : celui du milieu est garni de bossettes coni-

(1) Aquatil. & terrestr. observ. *pag.* 57.

ques

ques & pointues; les autres sont formés de petits tubercules arrondis, qui les font paroître comme chagrinés, ou même comme des tourillons de cordes bien torses.

Le sommet est une fois & demi plus long que large, & près de trois fois plus long que la premiere spire. Sommet.

L'ouverture est petite eu égard au volume de la coquille, une fois plus étroite qu'elle, & presque quarrée ou irrégulierement arrondie. Elle a deux canaux, dont un en bas très-petit, étroit, & formé par un enfoncement de la lèvre droite; l'autre est en haut sur la gauche, fort court, évasé, & légerement recourbé en dehors, sans échancrure. Ouverture.

La lèvre droite est aiguë, tranchante, épaisse, & irrégulierement ondée & crénelée sur ses bords. Dans sa partie supérieure elle forme une espece d'auvent qui s'avance considérablement sur l'ouverture.

La lèvre gauche est arrondie, luisante, unie, creusée en arc, & comme repliée au dehors.

Le périoste est d'un brun-sali dans les jeunes, noirâtre dans les vieilles, médiocrement épais, & si adhérent à la coquille, qu'on ne voit guères d'autre couleur sur sa surface extérieure. Au dedans elle est blanc-sale dans les jeunes, & d'un brun de caffé-clair dans les vieilles. Lorsqu'on veut la dépouiller entierement de son périoste, opération qui ne réussit que très-difficilement, on ne trouve au-dessous qu'un blanc fade & peu agréable. Périoste. Couleur.

On remarque que les petites coquilles sont à proportion moins longues que les grandes, qu'elles ont moins de spires, & les épines moins apparentes ou même insensibles dans la plûpart: la lèvre droite de l'ouverture est aussi moins ondée & plus mince. Variétés.

Il est ordinaire aux vieilles de casser les neuf spires du sommet, comme je l'ai fait observer dans le Buccin Barnet (1), de maniere qu'il n'en reste que les sept premieres, telles qu'on les voit à la figure B. K. S. P. O. Les dernieres spires blanchissent avant que de se casser, parce qu'elles se dépouillent d'abord du périoste brun, & des canelures ou cordons qui les recouvroient. Quelquefois ces mêmes coquilles sont relevées d'une, de deux, & même de trois bourrelets lon- Remarque.

(1) *Voyez* la page 147, & la fig. 1. de la planc. 10.

gitudinaux distribués sans ordre sur chacune des trois premieres spires.

ANIMAL. Tête. La tête de l'animal est cylindrique T, allongée, tronquée en dessous à son extrêmité, & ornée sur les côtés d'un bourrelet qui porte une petite frange semblable à une crête.

Cornes. De son origine partent deux longues cornes C. C. terminées en pointe, & renflées considérablement un peu au-dessous de leur milieu, jusqu'à leur racine.

Yeux. Au sommet du renflement des cornes, & sur leur côté extérieur, sont placés les yeux Y Y, semblables à deux petits points noirs qui ne saillent point au dehors.

Bouche. La bouche forme un petit sillon placé de longueur au-dessous de la tête à son extrêmité B.

Manteau. La membrane du manteau est épaisse, & tapisse les parois intérieures de la coquille. Son extrêmité supérieure se replie en un tuyau K, cylindrique, assez court, & couronné de dix petites languettes triangulaires. Ce tuyau sort rarement de la coquille.

Pied. Le pied est petit, presque rond ou de figure orbiculaire P, de moitié plus étroit que la coquille, bordé à son extrêmité antérieure ou du côté de la tête, par un sillon transversal S, & marqué en dessous de plusieurs petits sillons paralleles à sa longueur.

Opercule. Il se prolonge par-dessus en un muscle cylindrique, qui porte à son extrêmité un opercule exactement orbiculaire, cartilagineux, fort mince, brun transparent, & marqué de cinq sillons circulaires concentriques. Comme cet opercule est beaucoup plus petit que l'ouverture de la coquille, il rentre considérablement en dedans lorsque l'animal s'y renferme.

Couleur. La tête, les cornes & le dessus du pied de cet animal sont d'un cendré-noirâtre, mêlé d'un peu de blanc. Le dessous de son pied est blanc; & son manteau est blanchâtre, tacheté de plusieurs petits points noirâtres.

Ce coquillage est des plus communs dans toutes les rivieres bourbeuses, où l'eau salée de la mer remonte, & surtout à l'extrêmité septentrionale de l'isle du Sénégal. Il se traîne dans la vase entre les gramen & les mangliers, où il se nourrit de scolopendres & d'autres vermisseaux marins.

❧

2. LE CERITE. *Pl.* 10.

Buccinum tuberosum Cerithium parvum. *Colum. aquat. pag.* 53 *&* 57.
Turbo tuberosus & asper, in quo nascitur cancellus. *Aldrov. exang. pag.* 353 *&* 354.
Turbo marmoreus, miris circumvolutionum anfractibus cochleatus, in mari rubro vivens, & in monte Etrusco, quem dicunt Peglia, sub glebis inventus. *Bonan. recr. pag.* 121. *class.* 3. *n.* 67.
—— *Mus. Kirk. pag.* 463. *n.* 67.
List. hist. Conchyl. tab. 1025. *fig.* 87. ?
Strombus angulosus. *Rumph. mus. pag.* 101. *art.* 15. *tab.* 30. *fig. O.*
Turbo apertus canaliculatus, obliquè incurvatus striatus, ore fimbriato & crispato. *Lang. meth. pag.* 46.
Turbo apertus canaliculatus, obliquè incurvatus, striis crassis, & papillis acutis signatus, & validè muricatus, subalbidus, maculis, & punctis piceis aliquando aspersus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 57. *fig. B.*
Turbo apertus, canaliculatus, obliquè incurvatus, striis circumdatus, & papillis eminentibus, raris in unaquaque spirâ dispositis distinctus, albidus. *Ejusd. ibid. fig. G.*
Turbo apertus, acuminatus, mucrone gradatim producto, & acutissimè muricato, in spirarum commissuris papillis minoribus circumdato, candidus. *Ejusd. pag. & tab.* 56. *fig. E.* (Idem minor.)
Vertagus labio plicatus: major; spiris angulosis & muricatis; cretatus; labio oris obliquo, & quasi incurvè plicato; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 31. *spec.* 5. *a.*

La coquille de cette espece n'a guères que deux pouces de longueur, & une fois moins de largeur. **COQUILLE.**

On n'y compte que douze spires, renflées dans leur milieu, qui est garni d'un rang de bossettes assez grosses, élevées sur une côte parallele à sa longueur. Le reste de leur surface est entouré de dix à douze petits filets peu élevés. La seconde spire porte quelquefois un gros bourrelet sur la gauche. **Spires.**

La longueur du sommet surpasse presqu'une fois sa largeur, & la premiere spire. **Sommet.**

L'ouverture est exactement ronde, & paroît beaucoup plus évasée que la précédente, parce qu'elle se porte presqu'entierement hors de la coquille, sur sa droite. Son canal inférieur est creusé en demi-cylindre, recouvert en partie par une côte assez grosse, élevée sur la base de la lèvre gauche. Le canal supérieur est resserré, & de moitié plus profond que large. **Ouverture.**

La lèvre droite n'est pas sensiblement prolongée dans sa

partie supérieure, & elle ne forme pas l'auvent comme dans la premiere espece.

La lèvre gauche n'est pas non plus repliée comme la sienne; elle est recouverte seulement par une lame courte, mais épaisse, & relevée en bas d'un filet assez gros qui tourne en dedans de la coquille.

Couleur. Sa couleur est blanche, sans mêlange dans les jeunes, & légerement tachée de brun dans les vieilles.

Variétés. Je n'ai remarqué dans cette coquille qu'une légere variété, qui consiste en ce que les bossettes des spires sont quelquefois assez longues & pointues : cela se rencontre ordinairement dans les jeunes; & c'est vraisemblablement le frottement qui les use & les arrondit dans les vieilles.

Cette espece vit aussi dans la vase; mais on ne la voit qu'en petite quantité dans le fleuve Gambie, vis-à-vis le comptoir d'Albreda.

3. LE GOUMIER. *Pl.* 10.

Turbo tuberosus & oblongus. *Aldrov. exang. pag.* 353 *&* 354. *fig.* 3.

Turbo innumeris penè coloribus simul mistis in cute externâ pictus, asper, & luto sub quo stabulatur deformis : in parte internâ ut plurimum albus, circà oris aperturam violaceus & nitidus. *Bonan. recr. pag.* 123. *class.* 3. *n.* 82.

Buccinum recurvirostrum, claviculatum, striis muricatis circumdatum, è mari Mediterraneo. *List. hist. Conchyl. tab.* 1019. *fig.* 82.

Buccinum recurvirostrum. *Ejusd. tab.* 1021. *fig.* 85.

Turbo innumeris pene coloribus simul mistis in cute externâ pictus, asper, & luto sub quo stabulatur deformis : in parte internâ ut plurimùm albus, circà oris aperturam violaceus, & nitidus. *Mus. Kirk. pag.* 454. *n.* 82.

Turbo apertus canaliculatus, obliquè incurvatus, striatus & papillosus. *Lang. meth. pag.* 46.

Turbo apertus, canaliculatus, rectirostrus, muricatus, papillosus, ex albido fuscus, & maculis nigricantibus aspersus. *Gualt. Ind. p. & t.* 56. *fig. L.*

Tympanotonos pelagius; loricatus, recurvirostrer, turgidulus; labio oris semilunato crispo; Listeri. *Klein. tent. pag.* 30. *spec.* 2. *n.* 3.

Tympanotonos pelagius; undatus, rugosè; labio rotundo, effuso; ore longo angusto; Listeri. *Ejusd. ibid. n.* 4.

Oxystrombus lævis; multicolor, exacte conicus, ore patulo canaliculato; labio plicato; foris asper; in maximis spiris denticulatus, & luto, sub quo stabulatur, deformis; intùs albus, circà oris aperturam violaceus & nitidus; Bonanni. *Ejusd. pag.* 33. *spec.* 1. *n.* 6.

Coquille. La coquille de cette espece differe de la précédente, en

ce qu'elle eſt un peu moins épaiſſe, longue d'environ deux pouces & demi, & une fois & demie moins large.

Ses ſpires ſont au nombre de quatorze, moins renflées, avec des boſſettes plus petites. Le bourrelet de la ſeconde ſpire eſt peu ſenſible. Spires.

L'ouverture ne s'étend preſque pas ſur le côté de la coquille : elle eſt un peu plus longue que large. Ouverture.

Sa lèvre droite eſt peu épaiſſe, & la plaque de la gauche eſt plus étendue & moins épaiſſe.

Lorſqu'on a dépouillé cette coquille d'une légere croute verte qui l'enveloppe pendant qu'elle eſt dans la mer, elle paroît brune au dehors ou cendrée, marbrée de blanc. Au dedans elle eſt blanchâtre, tachée d'un violet obſcur ſur la lèvre droite. Couleur.

J'ai trouvé cette eſpece dans les endroits vaſeux de l'iſle Ténérif & de celle de Fayal.

4. LE CHADET. *Pl.* 10.

Buccinum recurviroſtrum, claviculatum ſtriatum & aſperum; Jamaicenſe & Barbadenſe. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 1018. *fig.* 80 & 81.

Buccinulum recurviroſtrum, nigrum, ſtriatum & aſperum minimum. *Sloan. Jam. vol.* 2. *pag.* 231.

Turbo apertus, canaliculatus, obliquè incurvatus, ſtriatus, papillis majoribus, & minoribus exaſperatus, ſubalbidus, punctis fulvis aliquando notatus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 56. *fig. N.*

Tympanotonos pelagius; minor, ore contracto; Liſteri. *Klein. tent. p.* 30. *ſpec.* 2. *n.* 2.

Vertagus biſulcatus, faſciatus & aſper; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 31. *ſpec.* 4. *b.*

Le Chadet ſe rencontre quelquefois dans le fleuve Gambie.

Sa coquille ne differe de la précédente qu'en ce qu'elle a rarement un pouce de longueur, que ſes douze ſpires ſont fort plates, & entourées d'environ douze filets finement chagrinés, dont trois ſont un peu plus apparens que les autres. Coquille. Spires.

Le canal ſupérieur de ſon ouverture paroît un peu courbé ſur le côté gauche. Ouverture.

Sa couleur eſt brune, ou noirâtre tirant ſur le violet, ou blanche entourée de pluſieurs lignes de points bruns fort ſerrés. Couleur.

Les jeunes coquilles n'ont que trois rangs de filets ſur Variétés.

chaque spire; & j'en ai une autre variété sur laquelle tous les filets paroissent comme effacés sans le secours d'aucun frottement.

5. LE DÉGON. *Pl.* 10.

Turbo apertus, acuminatus striatus, rugosus, papillosus, asper, ex livido-albicans. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 56. *fig. F.*

COQUILLE. La coquille du Dégon ressemble assez à la précédente; mais elle n'a guères que sept lignes de longueur; sa largeur est une fois moindre.

Spires. Elle porte dix spires entourées de trois rangs de petits tubercules inégaux & peu serrés.

Sommet. La longueur de son sommet surpasse une fois celle de la premiere spire, & de moitié seulement sa largeur.

Ouverture. Le canal supérieur de son ouverture est fort court & sans courbure.

Couleur. Le fond de sa couleur est quelquefois brun, mais ordinairement blanc. Les tubercules sont toujours bruns.

On la trouve fréquemment aux environs du cap Verd.

6. LE LIGAR. *Pl.* 10.

Je dois avertir que les deux especes de coquillages qui suivent ne sont pas de même genre que les cinq qui les précédent. Ce qui m'a déterminé à les rapporter ici, c'est la forme allongée de leur coquille, & non celle de l'animal, que j'ai vû à la vérité, mais sans avoir le tems de l'examiner. Toutes deux vivent enfoncées dans les sables de l'anse de Ben, à une lieue dans le nord de l'isle de Gorée.

Σάλπιγξ sive Buccinum μακρόλεπτον parvum. *Colum. aquat. pag.* 53 & 55.
Turbo tuba dictus elegans, 16 & aliquando 20 spiris finitus, mucrone mirâ proportione valde acuminato, eburnei coloris, & cochleatis crispis corrugatus; Persici maris. *Bonan. recr. p.* 127. *class.* 3. *n.* 115.
—— *Mus. Kirk. pag.* 456. *n.* 115.
Turbo integer, vulgaris striatus. *Lang. meth. pag.* 47.
Turbo integer, vulgaris, maximus, densissimè striatus, 30 circiter spiris elongatus, fuscus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 58. *fig. A.*
Strombus cochloides, spiris torosis, striatis, σάλπιγξ; Fabii Columnæ. *Klein. tent. pag.* 29. *spec.* 2. *B.* 2. *f.*

COQUILLE. La coquille du Ligar a quatre pouces de longueur & trois fois moins de largeur.

Elle eſt formée de vingt ſpires renflées, arrondies, bien diſtinguées, & environnées de ſept ou huit canelures médiocres & égales. Spires.

Le ſommet eſt deux fois & demi plus long que large, & quatre à cinq fois plus long que la premiere ſpire. Sommet.

L'ouverture eſt exactement ronde ou orbiculaire, & entourée aux deux tiers ſeulement par une lèvre circulaire aſſez mince, aiguë & tranchante ſur les bords. L'autre tiers eſt fermé par la convexité de la ſeconde ſpire qui ſe trouve ſur ſa gauche. Ouverture.

Le fond de ſa couleur eſt blanc, agréablement marbré de grandes taches brunes. Elle n'a point de périoſte ſenſible, non plus que la ſuivante. Couleur. Périoſte.

7. LE MESAL. *Pl.* 10.

Turbo lævis teſtæ, in mari Adriatico frequens, ſubtiliſſimis crenis criſpatus, colore lapidis Tiburtini, tribus ſuprà decem orbibus, licet mole parvus, extenſus. *Bonan. recr. pag.* 116. *claſſ.* 3. *n.* 23.

Turbo alter mole major decem tantùm orbibus finitus, valdè tumeſcentibus, omninò lævigatis, colore marmoreo ſubalbido, & aliquantulum vetuſtate flaveſcente. *Ejuſd. ibid. n.* 24.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 451. *n.* 23 & 24.

Cochlea albida, ad imum quemque orbem unâ vel alterâ ſtriâ majuſculâ. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 591. *fig.* 56.

Turbo integer vulgaris lævis. *Lang. meth. pag.* 47.

Strombus cochloides, ſpiris toroſis ſtriatis; Tiburtinus, ſubtiliſſimis crenis criſpatus, colore lapidis Tiburtini, ex mari Adriatico; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 29. *ſpec.* 2. *B. n.* 2. *a.*

Strombus cochloides, ſpiris toroſis ſtriatis; carminatus, albidus, ad imum quemque orbem unâ vel alterâ ſtriâ majuſculâ; ore rotundo, parum ad ſiniſtram labiato; Liſteri. *Ejuſd. ibid. b.*

La coquille du Meſal reſſemble infiniment à la précédente; mais elle n'a guères plus de deux pouces & demi de longueur. COQUILLE.

Ses dix-ſept à dix-huit ſpires ſont auſſi entourées de cinq à ſix canelures, mais ſi fines qu'elles ſemblent autant de filets fort écartés les uns des autres. Le dernier ou les deux d'en bas ſont ſouvent un peu plus gros que les autres. Spires.

Le ſommet ne ſurpaſſe que trois fois la longueur de la premiere ſpire. Sommet.

L'ouverture n'eſt pas tout-à-fait ronde, mais un peu allon- Ouverture.

gée. Sa lèvre gauche paroît repliée comme une petite plaque ſur la ſeconde ſpire.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt quelquefois blanc, mais ordinairement d'un agathe fort clair.

GENRE V.

LE VERMET. *Vermetus.*

A Ne conſidérer que la forme de la coquille du Vermet, on la prendroit moins pour la loge d'un Limaçon, que pour celle d'un Pinceau de mer. On feroit encore moins porté à croire qu'elle eſt pourvue d'un opercule: c'eſt cependant ce que nous apprend l'inſpection de l'animal qui l'habite. Car quoiqu'elle ſoit courbée ou tortillée à la maniere des Pinceaux de mer, ou même entrelacée & attachée, comme eux, à différens corps qui lui ſervent de point d'appui; quoiqu'elle ait la forme cylindrique des tuyaux de Scolopendres, l'animal qu'elle renferme eſt fort différent des leurs. Il ſeroit donc auſſi injuſte que peu conforme à la connoiſſance que nous avons aujourd'hui de ce coquillage, de le regarder comme un Pinceau de mer (1), ou de le ranger dans la famille des Polypes à tuyaux (2), ou dans celle des Coquillages Multivalves (3), comme ont fait pluſieurs Auteurs. On en jugera facilement par les deſcriptions ſuivantes.

1. LE VERMET. *Pl.* 11.

Tubuli alii in quibus vermes deliteſcunt. *Aldrov. exang. pag.* 561.

Penicillus alius. *Jonſt. exang. tab.* 17.

Tubuli vermiculares, ſaxis adhærentes, cæterorumque oſtreorum teſtis adnati, ut ſerpentes ſine regulâ, & innumeris penè modis circumflexi, ut plurimum ſoli, figurâ rotundâ & levigatâ. *Bonan. recr. pag.* 92, *claſſ.* 1. *n.* 20. *A. D.*

—— *Muſ. Kirk. pag.* 437. *n.* 10. *A. E.*

Phallus teſtaceus marinus è vermium genere. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 548, *fig.* 3.

Rumph. Muſ. pag. 126. *tab.* 41. *fig.* 1. 2. 4.

(1) Caroli Langii Methodus Teſtaceorum. *Claſſ.* 1. *ſect.* 2. *Penicilla.*

(2) Jacobi Theodori Klein Deſcriptiones Tubulorum marinorum, &c. *Gedani.* 1731. 4°. *fig. Tubuli marini.*

(3) Hiſtoire naturelle éclaircie dans la Conchyliologie, &c. *Troiſiéme claſſe des Coquilles Multivalves, ſeconde Famille, Vermiſſeaux de mer.*

Monceau

Monceau de Vermisseaux gris-blanc, tortillés & enlacés de différentes manieres *Hist. Conchyl. pag.* 352. *pl.* 29. *fig. B.*

Vermisseau solitaire de couleur fauve, dont les replis singuliers vont se terminer à une pointe blanche fort aiguë. *Ejusd. ibid. fig. J.*

Tubulus marinus irregulariter intortus, vermicularis, rufescens, striatus, sive cancellatus; os habet rotundum, & quo magis ab eo tubus recedit, angustior evadit, donec in turbinem acutissimum desinat. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 10. *fig. Q.*

Tubulus marinus irregulariter intortus, vermicularis, leviter striatus, & in turbinem obtusionem desinens, subalbidus. *Ejusd. ibid. fig. V.*

Dentalium testâ cylindraceâ inæquali flexuosâ contortâ, *Linn. Faun. Suec. pag.* 380. *n.* 1328.?

La coquille du Vermet se trouve rarement seule: elle se lie avec d'autres de la même espece, & s'enlace de maniere qu'elle forme des masses pierreuses considérables. Ces masses n'ont communément qu'un à deux pouces d'épaisseur, mais leur largeur n'est point déterminée; elles s'étendent de plusieurs toises sur les rochers auxquels elles sont attachées. J'en ai vû qui étoient couverts d'une croute semblable & continuë de plus de vingt pieds quarrés.

C'est particulierement dans les bassins où l'eau de la mer est tranquille que l'on trouve cette espece, & sur-tout dans ceux qui sont creusés naturellement dans le roc, comme on en voit aux isles de Gorée & de la Magdelaine.

Chaque coquille considérée solitairement, représente une espece de cylindre de cinq à six pouces au plus de longueur, dont le diametre qui a une ligne & demie à deux lignes de largeur en haut, diminue insensiblement jusqu'au sommet où elle se termine en une pointe très-fine. COQUILLE.

Elle n'est jamais droite, mais pliée & tournée inégalement en plusieurs spires, dont le nombre varie depuis cinq jusqu'à douze & peut-être davantage. Les spires vont toujours de droite à gauche, & sont ordinairement évuidées par-tout, (*fig. G. G.*) quelquefois elles sont rapprochées & se touchent toutes, (*fig. H. H.*) comme dans les coquilles turbinées, en laissant au milieu un ombilic qui sert d'axe ou de centre autour duquel elles font leurs révolutions pour former un cône renversé. C'est par ces spires qu'elle adhere à différens corps; mais son extrêmité supérieure est dégagée & libre de tous côtés, de la longueur d'un pouce ou environ: elle s'éleve Spires.

verticalement à l'horizon, quoique quelquefois elle y soit un peu inclinée.

Son épaisseur n'est pas bien considérable, mais sa dureté surpasse celle de la plûpart des coquilles. Elle est canelée dans toute sa longueur, ou relevée de six à douze petits filets ridés pour l'ordinaire, ou chagrinés.

Périoste. Le périoste qui l'enveloppe, ne se voit qu'avec peine à cause de son extrême finesse.

Ouverture. L'ouverture est ronde ou orbiculaire, d'un diametre égal à celui de la coquille, fort mince & tranchante sur ses bords, & élevée d'un pouce au-dessus des spires.

Couleur. La couleur de cette coquille pendant que l'animal vit, est au dehors d'un brun foncé, qui après sa mort devient cendré. Au dedans elle est violette.

ANIMAL. Tête. La tête de l'animal regardée par le dos T, paroît avoir une fois plus de largeur que de longueur depuis les yeux: lorsqu'on la regarde par dessous B, sa longueur depuis le pied, paroît égaler sa largeur. Elle est cylindrique, un peu applatie, & tronquée à son extrêmité.

Cornes. De ses côtés partent deux petites cornes C. C. semblables à deux languettes triangulaires, applaties, dont la longueur surpasse à peine la largeur, & dont le mouvement est peu sensible.

Yeux. Les yeux Y. Y. sont placés à leur racine & sur leur côté extérieur. Ils ressemblent à deux petits points noirs qui ne saillent point au dehors.

Bouche. L'ouverture de la bouche est un petit sillon longitudinal B, par lequel on voit sortir presque continuellement une petite trompe de la longueur des cornes, cylindrique, un peu renflée à son extrêmité qui n'est point percée, mais garnie de plusieurs rangs transversaux de dents coniques & courbées en crochets.

Pied. Le pied est cylindrique, une fois plus long que la tête, & placé au-dessous d'elle. Dans sa situation naturelle il la passe & déborde beaucoup au-devant d'elle, comme on le voit en P: on l'a couché sensiblement sur le côté en *p*, afin de le rendre plus apparent. Ce pied ne sert point à l'animal pour marcher, comme on le voit dans les autres Limaçons, étant fixé continuellement dans le même lieu.

De son origine, de l'endroit où il se joint à la tête, on voit sortir du même point deux filets cylindriques F. F. qui s'étendent d'une longueur égale à la sienne. Ils sont un peu plus minces & deux fois plus longs que les cornes, & n'ont guères plus de mouvement qu'elles.

A son extrêmité est attaché un opercule O, de figure orbiculaire, cartilagineux, extrêmement mince, & marqué sur sa surface de deux petits sillons circulaires concentriques. Il est une fois plus petit que le diametre de la coquille, & rentre de plus de deux pouces dans son intérieur, lorsqu'on inquiéte l'animal ou qu'on le touche. Opercule.

Le manteau est une membrane fort courte qui tapisse les parois intérieures de la coquille, en formant une espece de collier autour du corps de l'animal. Quoiqu'elle ne sorte pas ordinairement au dehors, on l'a fait paroître en M, afin de mettre en vûe l'ouverture A. par laquelle l'animal inspire l'air, & rend ses excrémens, qui semblent des petits grains ovoïdes, fort allongés & grouppés ensemble par plusieurs paquets. Cette ouverture qui est aussi l'anus, se trouve toujours sur la droite. Manteau. Anus.

La distance qu'il y a du manteau à la tête, est de près d'un pouce, & double de la longueur du pied. Dans cet espace le corps de l'animal paroît comme un long col cylindrique, sur le dos duquel s'éleve un bourrelet semblable à une plaque triangulaire, applatie, assez large sur le devant, & fort pointue par derriere. Ce bourrelet, cette plaque s'étend sur toute sa longueur, aussi-bien que deux petits cordons qu'on apperçoit sur ses côtés. Col.

Je n'ai jamais vû cet animal en accouplement, & probablement il en est dispensé, comme bien d'autres coquillages, ne pouvant transporter sa coquille, ni en faire sortir son corps de plus d'un pouce, pour communiquer avec ses voisins. Sexe.

Il est cendré tirant sur le noir, depuis la tête, qui est mouchetée de petits points jaunes, jusqu'au manteau; depuis le manteau jusqu'au milieu du corps il est blanc-sale, & noirâtre à l'extrêmité inférieure. Couleur.



2. LE LISPE. *Pl.* 11.

Tubuli alii parvi in quibus vermes delitescunt. *Aldrov. exang. pag.* 562. *fig. superior.*

Tubuli alii parvi. *Jonst. exang. tab.* 17.

Tubuli vermiculares semper quasi viscerum massam constituentes, ut plurimum colore fusco, terreo, & livido; sub luto scopulis immobiliter adhærescentes, testâ minutissimis striis asperâ. *Bonan. recr. pag.* 93. *class.* 1. *n.* 20. *G.*

— *Mus. Kirk. pag.* 437. *n.* 20. *G.*

Tubuli marini irregulariter intorti, vermiculares, simul uniti in congeriem tantæ molis, ut sæpe tripalmarem diametrum habeat, & 23 libras pondere æquet. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 10. *fig. T.*

COQUILLE. La coquille du Lispe, sur une longueur égale à la précédente, a tout au plus une ligne de diametre, & souvent beaucoup moins. Elle n'est tournée en spirale que dans sa partie

Spires. inférieure qui fait deux ou trois tours au plus. Sa surface n'est

Ouverture. point canelée, mais légerement ridée en travers, & son ouverture ne déborde que de quelques lignes au-dessus des corps qui lui servent d'appui.

Couleur. Sa couleur est jaunâtre.

Elle est aussi commune que la premiere autour de l'isle de Gorée; mais on ne la trouve qu'entre les rochers sur lesquels la mer bat avec violence. Les masses qu'elle forme sont fort compactes, d'environ un à deux pieds de diametre, & de cinq à six pouces d'épaisseur.

3. LE DOFAN. *Pl.* 11.

Cette espece s'attache par monceaux ronds d'environ un pied de diametre, sur les coquillages & sur les morceaux de bois que le hazard a fixés au fond sablonneux & coquillier de la rade de l'isle de Gorée.

COQUILLE. La longueur de sa coquille est de huit à neuf pouces, & sa largeur de trois à quatre lignes. Elle est contournée plus irrégulierement que la premiere espece, & fait un peu moins

Spires. de spires, qui vont aussi de droite à gauche. Sa surface est relevée de cinquante petits filets longitudinaux, fort serrés, & traversés par d'autres filets semblables, qui forment un treillis extrêmement fin.

Ouverture. Son ouverture ne s'éleve pas d'un demi-pouce au-dessus des spires. Elle s'incline toujours un peu sur le côté.

Elle eſt jaune au dehors, & de couleur de corne au dedans. Couleur.

Les cornes de l'animal ont deux fois plus de longueur que de largeur. ANIMAL. Cornes.

Son pied paroît comme plié en deux à ſon extrêmité. C'eſt dans ce pli qu'eſt placé l'opercule, qui eſt ſi petit qu'on a de la peine à le diſtinguer ſans le ſecours du verre lenticulaire. Il n'a guères plus d'un huitiéme de ligne de diametre. Pied.

Le manteau eſt bordé tout autour de douze petits tubercules jaunes. Manteau.

La tête, les cornes, le pied & le manteau ſont bruns, pointillés de jaune & de rouge : le reſte du corps eſt blanc-de-corne dans ſa moitié ſupérieure, & blanc-de-lait taché de brun dans l'autre moitié. Couleur.

4. LE DATIN. *Pl.* 11.

La coquille de cette eſpece vit ſolitairement, & ſans ſe joindre à d'autres coquilles de même eſpece. On la trouve auſſi, mais plus rarement, ſur les rochers de l'iſle de Gorée, & quelquefois ſur les coquillages. COQUILLE.

Elle n'a que deux pouces de longueur, & deux lignes de diametre. Elle eſt tournée, comme les autres, de droite à gauche en trois ſpires beaucoup plus rapprochées (*fig. A.*), & ſouvent roulées ſur elles-mêmes de maniere qu'elles enferment le ſommet à leur centre, ce qui lui donne la forme d'un cor (*fig. B.*) dont le deſſus & le deſſous ſont applatis comme un diſque. Sa ſurface eſt ordinairement liſſe, quelquefois relevée de cinq à ſix filets qui parcourent ſa longueur. Spires.

Son ouverture déborde rarement les ſpires. Ouverture.

Elle eſt jaunâtre, cendrée, ou d'un brun obſcur. Couleur.

Le pied de l'animal eſt parſemé de quelques petits tubercules jaunes. ANIMAL. Pied.

Son opercule eſt placé ſur ſon extrêmité qui eſt plate : il n'a qu'un ſixiéme de ligne de diametre. Opercule.

Il reſſemble à la premiere eſpece quant à la couleur de ſon corps, à cela près que l'extrêmité inférieure eſt blanchâtre. Couleur.

5. LE MASIER. *Pl.* 11.

Tubuli alii in quibus vermes deliteſcunt. *Aldrov. exang. pag.* 561. *fig. inferior.*

Rumph. muſ. pap. 126. *tab.* 41. *litt. L.*
Tubulus biſtortæ formis. *Lang. meth. pag.* 5.
Vermiſſeau des mieux contournés, de couleur de chair en quelques endroits, & blanc dans le reſte. *Hiſt. Conchyl. pag.* 352. *pl.* 29. *fig. H.*

Cette eſpece eſt la plus grande des Vermets que j'ai obſervés ſur la côte du Sénégal. Elle eſt auſſi extrêmement rare; je ne l'ai trouvée qu'aux environs du cap Verd, où elle vit ſolitairement.

COQUILLE. Sa coquille eſt fort épaiſſe, longue d'un pied, large de huit à neuf lignes, marquée de vingt canelures longitudinales extrêmement fines, & tournée ſur elle-même en trois ſpires aſſez irrégulieres, dont celles du ſommet ſe trouvent au-deſſous des autres.

Spires.

Ouverture. Son ouverture ne s'éleve pas au-deſſus des ſpires.

Couleur. Elle eſt griſe, fauve, ou couleur de chair au dehors, & couleur de corne au dedans.

6. LE JÉLIN. *Pl.* 11.

Le tems & l'occaſion ne m'ont pas permis d'obſerver ſcrupuleuſement l'animal du Jélin que je mets à la ſuite de ce genre; mais il m'a paru avoir beaucoup plus de rapport avec lui, qu'avec aucun autre coquillage.

COQUILLE. Sa coquille ne s'eſt préſentée à moi que deux fois, autour du cap Manuel, & elle ne ſe trouve dans aucun cabinet que je ſçache. C'eſt une des plus ſingulieres qu'on ait peut-être vû dans le genre du Vermet. Elle ne paroît d'abord que comme un boyau inégal, replié irrégulierement ſur lui-même, long de huit à neuf pouces, & large de ſix à neuf lignes: mais lorſqu'on l'examine attentivement, on voit qu'elle affecte de prendre une forme triangulaire, choſe qu'on obſerve dans les deux exemplaires que j'en ai, & qui ne différent qu'en ce que l'un préſente à droite ce que l'autre porte à gauche.

Spires. La face R, qu'on peut regarder comme la face antérieure, eſt verticale, formée de deux tours de ſpirales peu inégaux, à peu près triangulaires, & rapprochés côte à côte. Elle eſt renflée vers le milieu à l'endroit de leur réunion, & un peu plus avancée que ſur les côtés qui déclinent en s'approchant de la face poſtérieure. Celle-ci eſt en partie verticale, formée par le

dos des deux tours de spirale de la face antérieure; & en partie horizontale, formée par un troisiéme tour de spirale qui fait un cercle horizontal en communiquant avec eux, & laisse un petit cul-de-sac au milieu de son ombilic. La face inférieure est plate & horizontale, réglée par le dessous de la troisiéme spire.

Couleur.

Cette coquille est blanchâtre, peu épaisse, très-fragile, & d'une grande légereté, qui provient de ce que sa surface extérieure est toute piquée de petits trous. Ces trous ne pénétrent pas tout-à-fait jusqu'à sa surface intérieure, qui est lisse & d'un beau poli: ils sont entremêlés de petits tubercules, qui en certains endroits paroissent enfermés dans un réseau extrêmement fin. Les mailles de ce réseau sont hexagones, fort régulieres, & coupées par trois filets, qui en se croisant à leur milieu, vont se rendre à chacun de leurs angles. Le morceau détaché que l'on voit en Z, en montre le tissu tel qu'il paroît grossi par le secours du verre lenticulaire. A la beauté & à la régularité du réseau qui recouvre cette coquille, on la prendroit au premier coup d'œil pour un Madrépore des mieux ouvragés.

Ouvertures.

Mais ce qui la rend encore plus singuliere, ce sont deux ouvertures Q. O. en forme de tuyaux d'inégale grandeur, qui s'élevent parallélement l'un à l'autre. La grosseur & la longueur de ces tuyaux varie depuis deux jusqu'à quatre lignes; de sorte que lorsque le tuyau le plus grand a quatre lignes, l'autre n'en a que deux. Au-dessous de ces deux ouvertures, à l'extrêmité opposée des spires, on voit encore en X. X. deux ouvertures à peu près semblables, par lesquelles la coquille étoit foiblement attachée aux rochers & dans les sables.

GENRE VI.

LA TOUPIE. *Trochus.*

LA figure qui est ordinaire à la coquille des especes de ce genre, lui a mérité le nom de Toupie, que Rondelet (1) lui a donné le premier. La côte du Sénégal ne m'en a fourni que quatre especes que je vais décrire.

(1) Hoc Turbinum genus à similitudine instrumenti quo lusitant pueri, Trochos appellamus. *Testac. edit. lat. pag.* 92.

1. LE MARNAT. *Pl.* 12.

Cochlea ſublivida, nigris lineis undatis diſtincta, lineis interdum nigrioribus & multo pluribus; Barbadenſis & Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conch. tab.* 583. *fig.* 38.

Cochlea Trochiformis, lævis, ex albido, rubro, & ſubviridi per ſeriem lineata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 63. *fig. N.* ?

Saccus ore integro, ſublividus, lineis nigris, undatis, diſtinctus; Liſteri. *Klein, tent. pag.* 43. *ſpec.* 2. *n.* 2.

COQUILLE. La coquille du Marnat a la forme d'un ovoïde obtus, & comme coupé obliquement à ſa partie ſupérieure, & terminé bruſquement en une pointe très-fine à l'extrêmité oppoſée. Sa longueur ne paſſe pas ſept à huit lignes, & ſa largeur eſt d'environ cinq lignes, c'eſt-à-dire, moindre de moitié.

Spires. Elle eſt très-épaiſſe, & formée de ſix ſpires applaties, peu renflées, peu diſtinguées, & dont la ſurface eſt bien luiſante & d'un beau poli. Les deux premieres ſont d'une grandeur démeſurée à l'égard des autres qu'elles effacent preſqu'entierement.

Sommet. Le ſommet eſt preſqu'auſſi long que large, & un peu plus court que la premiere ſpire.

Ouverture. L'ouverture eſt preſque ronde, & comme couchée ou inclinée ſur le dos de la coquille.

La lèvre droite entoure circulairement plus des deux tiers de ſa circonférence, qu'elle rend aiguë & d'un tranchant extrêmement fin.

La lèvre gauche préſente une ſurface plane, dont le bord eſt aſſez droit & un peu tranchant au dedans de la coquille.

Périoſte. Le périoſte qui l'enveloppe eſt membraneux, fort mince, & peu ſenſible.

Couleur. Le fond de ſa couleur au dedans eſt brun-caffé; au dehors c'eſt un gris-plombé, quelquefois rougeâtre, tout moucheté de petits points blancs diſpoſés ſur pluſieurs lignes, qui, au lieu de tourner avec les ſpires, les coupent obliquement.

Variétés. On n'obſerve d'autres variétés dans la forme & la couleur de cette coquille, que celles que l'âge y occaſionne. Les petites ſont plus courtes & plus larges à proportion que les grandes; elles ont auſſi moins de ſpires, & ſont preſqu'entierement cendrées.

Je

Je tiens de M. Bernard de Jussieu une coquille qu'on ne peut nier être de la même espece. Ce célebre Académicien l'a reçue autrefois, & encore tout récemment, des côtes de la Chine & de Bengale. Elle ne differe de la nôtre, que parce que son fond plombé est coupé par huit ou dix bandes blanches, souvent ondées, qui tiennent lieu des lignes ponctuées qu'on observe dans celle du Sénégal. Voilà un exemple des variétés que deux climats fort éloignés, mais peu différens, peuvent causer dans la couleur d'une même espece de coquille.

Quand l'animal sort de sa coquille, sa tête paroît comme un petit cylindre tronqué à son extrêmité T, & renflé à sa base par une espece d'anneau ou de bourrelet, dont la largeur égale sa longueur. ANIMAL. Tête.

Des deux côtés de la tête & de son origine, partent deux cornes C. Ç. coniques, fort épaisses, doubles de sa longueur, & qui paroissent divisées en dessus par un sillon qui en parcourt la longueur. Cornes.

Les yeux sont deux petits points noirs Y. Y. qui ne saillent point au-dessus de la surface des cornes, à la racine desquelles ils sont enchassés sur leur côté externe. Yeux.

Au-dessous de l'extrêmité tronquée de la tête, on apperçoit deux lèvres ovales, pendantes & laterales, au milieu desquelles on distingue un petit sillon longitudinal B, traversé par un autre sillon placé un peu au-dessus, & dont le concours lui donne la forme d'un T à tête courbe. C'est proprement l'ouverture de la bouche, au fond de laquelle se trouvent deux mâchoires, dont l'inférieure est garnie de vingt-quatre dents, qui, par le moyen du microscope, paroissent disposées en long sur deux rangs fort serrés. Bouche.

Le pied P de l'animal est petit, elliptique, obtus à ses deux extrêmités, ou presque rond, & presqu'une fois plus court que la coquille. Sa surface inférieure est marquée de deux sillons, dont le premier G plus léger, le coupe longitudinalement dans son milieu; l'autre plus profond, borde son extrêmité antérieure. Pied.

En dessus du pied, vers le milieu de sa longueur, est attaché un opercule O cartilagineux, fort mince, taillé en demi-lune, poli & luisant en dessus, & marqué légerement de plu- Opercule.

ſieurs lignes courbes qui ont pour centre commun un point placé vers ſon angle ſupérieur. On l'a figuré ſéparément en *o*.

Manteau. La membrane qui forme le manteau eſt fort mince, & tapiſſe les parois intérieures de la coquille. Elle laiſſe ſur le col de l'animal, & un peu vers le côté gauche, une ouverture par laquelle il jette ſes excrémens.

Sexe. Par cette même ouverture il fait ſortir une petite languette V charnue, triangulaire, applatie, trois fois plus longue que large, que quelques Auteurs ont priſe pour la partie affectée aux mâles. Pour moi, je n'ai point eu occaſion de vérifier ſi cet animal étoit hermaphrodite, c'eſt-à-dire, ſi chaque individu réuniſſoit les deux ſexes, ou s'ils étoient partagés entre différens individus, car il arrive rarement qu'on les trouve en copulation; mais je puis dire que j'ai obſervé cette partie dans tous ceux qui m'ont paſſé par les mains. Quoi qu'il en ſoit, cette languette porte ſur ſon côté extérieur un oſſelet pointu, fragile & blanchâtre, qui lui ſert comme de ſoutien dans toute ſa longueur.

M. B. de Juſſieu m'a fait voir, depuis mon retour en France, les deux ſexes bien diſtingués dans un coquillage de l'Océan, appellé Vignot ou Bigourneau (1), qui a un rapport très-prochain avec le Marnat du Sénégal, quoiqu'il n'ait pas comme lui de languette ſur le côté. Cela me fait ſoupçonner que l'oſſelet dont cette languette eſt armée, eſt une eſpece d'aiguillon dont les femelles ſeroient pourvues auſſi-bien que les mâles, pour ſe réveiller & s'exciter mutuellement dans le tems de la copulation, comme il arrive aux Limaçons de jardin.

Couleur. Le corps du Marnat eſt d'un blanc-ſale, traverſé en deſſus par un grand nombre de petites lignes noirâtres.

Ce coquillage eſt extrêmement commun à la pointe méridionale de l'iſle de Gorée. Il cherche les rochers découverts, & ſeulement ceux où la mer vient battre avec violence; car lorſqu'elle l'abandonne entierement & qu'il ſent un peu trop de ſécheresſe, il pourvoit à ſa conſervation en quittant le rocher & ſe laiſſant tomber à la mer; puis il remonte de nouveau juſqu'à la hauteur où elle ceſſe de ſe déployer. Il

(1) Cochlea marina, quæ Batavis *Alie Kruyk* vocatur. *Swammerd. Bibl. nat. vol.* 1. *pag.* 180. *tab.* 9. *fig.* 14-20.

a recours au même artifice lorſqu'on le touche du bout du doigt, ou qu'on veut l'inquiéter.

2. LE BOSON. *Pl.* 12.

Buccinum ſublividum, ſtriis nodoſis & interdum muricatis exaſperatum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 30. *fig.* 28.

Cochlea rufeſcens ſtriis nodoſis exaſperata; Jamaicenſis. *Ejuſd. tab.* 584. *fig.* 41.

Cochlea Jamaicenſis verruculata. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 564. *tab.* 70. *fig.* 11.

Buccinum parvum, integrum, ore obliquo, mucrone gradatim acuminato, umbilicatum, denſe granulatum, ex ſubalbido, & livido colore depictum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 45. *fig. E.*

Cochlea marina terreſtriformis, ſtriis nodoſis elegantiſſime exaſperata, pallidè rufeſcens. *Ejuſd. pag. & tab.* 54. *fig. H.*

Saccus ore integro: rufeſcens, ſtriata, nodoſa, granulata; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 43. *ſpec.* 2. *n.* 4.

Saccus ore circum circa fimbriato, ſublivida, terreſtris, ſtriis nodoſis, & interdum muricatis; Liſteri. *Ejuſd. ibid. ſpec.* 3. *n.* 2.

Le Boſon ſe voit auſſi autour de l'iſle de Gorée, mais beaucoup plus rarement.

Sa coquille a dix lignes de longueur, deux tiers moins de largeur, & huit ſpires aſſez renflées, arrondies, & dont la grandeur diminue proportionnellement. Elles ſont groſſierement chagrinées par des petits boutons égaux, & rangés ſur pluſieurs lignes qui tournent avec elles. On en compte dix rangs ſur la premiere ſpire, cinq ſur la ſeconde, quatre ſur la troiſieme, & beaucoup moins ſur les autres. COQUILLE. Spires.

La longueur du ſommet ſurpaſſe un peu celle de la premiere ſpire. Sommet.

La lèvre droite de l'ouverture eſt un peu ondée ſur les bords. La gauche eſt étroite, un peu arrondie, & laiſſe un petit ombilic à côté d'elle. Ouverture.

Cette coquille eſt griſe ou plombée. Ses boutons ſont ordinairement blancs auſſi-bien que le contour de l'ouverture, dont le fond tire ſur le roux. Couleur.

3. LE DAKI. *Pl.* 12.

La coquille du Daki n'a guères plus de deux lignes de longueur, ſur une largeur preſqu'une fois moindre. Elle eſt COQUILLE.

Spires. peu épaiſſe, compoſée de ſept ſpires applaties & liſſes, qui diminuent à peu près également.

Sommet. Son ſommet eſt de moitié plus long que large, & une fois plus long que la premiere ſpire.

Ouverture. La lèvre droite de l'ouverture eſt ſimple, unie & tranchante. La gauche s'arrondit un peu en ſe repliant ſur la ſeconde ſpire ; elle laiſſe à ſon extrêmité ſupérieure un petit ombilic ſemblable à un leger ſillon.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt brun, fauve, ou gris.

ANIMAL. Tête. La tête de l'animal ne porte point de bourrelet à ſon origine : elle eſt cylindrique, & ſi groſſe, qu'elle égale preſque la largeur du pied.

Cornes. Ses cornes ſont cylindriques, fort allongées, & très-déliées.

Pied. Son pied eſt une fois plus long que large, une fois plus étroit que la coquille, & pointu à ſon extrêmité poſtérieure. Le ſillon qui le coupe en-deſſous, ne s'étend que juſqu'à ſon milieu.

Couleur. Son corps eſt noirâtre en deſſus, & blanchâtre en-deſſous. Un petit filet jaune parcourt toute la longueur de ſes cornes, dont la couleur eſt blanchâtre.

J'ai trouvé communément ce coquillage attaché aux plantes marines qui croiſſent ſur les rochers de la pointe auſtrale de l'iſle de Gorée.

4. LE RIFET. *Pl.* 12.

COQUILLE. Cette eſpece ne differe de la précédente, qu'en ce qu'elle eſt plus rare, que ſa coquille eſt cendrée, tirant ſur le noir, infiniment plus mince, & toujours plus petite, n'ayant pas deux lignes de longueur, & que ſes ſpires ſont renflées & arrondies.

GENRE VII.

LA NATICE. *Natica.*

NAtice, en latin *Natica*, eſt un nom abandonné que les Anciens donnoient autrefois à un genre de coquillage aſſez ſemblable à la Nérite. Celui dont je vais parler, y a tant de rapport, qu'on ne peut lui refuſer ce nom.

1. LE FOSSAR. *Pl.* 13.

La coquille du Fossar n'a guères plus de deux lignes, ou deux lignes & demie de diametre. On la voit dans sa grandeur naturelle en A, & elle est grossie considérablement dans les trois figures voisines. Elle est presque ronde, fort mince, sans périoste, transparente, & un peu plus large que longue. Coquille. Périoste.

Ses spires sont au nombre de cinq, arrondies, fort renflées, & bien détachées, mais si peu proportionnées, que la premiere efface par son volume, toutes les autres. Elles sont toutes entourées d'un grand nombre de filets fort serrés, dont on compte une trentaine dans la premiere spire, & douze à quinze dans la seconde : la premiere a, outre ces filets, quatre à cinq grosses côtes fort aigues & tranchantes, qui manquent dans quelques individus. Spires.

Le sommet est pointu, fort petit, une à deux fois plus long que large, & une à deux fois plus court que la premiere spire. Sommet.

L'ouverture est grande, & taillée en demi-lune : elle s'étend & se porte presqu'entierement hors de la coquille, sur sa droite. Ouverture.

Les bords de la lèvre droite sont minces, tranchans, & marqués de quelques ondes, qui répondent aux cinq côtes élevées sur la surface extérieure de la premiere spire.

La lèvre gauche est plate, unie, formée par une ligne droite, & comme repliée sur la seconde spire, où elle laisse un peu au-dessous du milieu de sa longueur, un ombilic assez grand, & semblable à un trou rond, deux fois plus court qu'elle.

Je n'ai vû d'autre couleur que la blanche sur cette coquille. Couleur.

La tête de l'animal est petite, cylindrique, de moitié plus longue que large, & légerement échancrée à son extrémité T, d'où part un petit sillon qui en parcourt la longueur en-dessus. Animal. Tête.

A son origine & sur ses côtés, sont placées deux cornes C. C. épaisses, deux fois plus longues qu'elle, & terminées en pointe. Elles portent chacune à leur racine, sur leur côté interne, un lobe, ou appendice charnu & quarré L, aussi Cornes.

long que la moitié de la tête, ſur laquelle il flotte librement. Elles ſont encore coupées vers le dos, & ſuivant leur longueur, par un ſillon que traverſent un nombre infini d'anneaux. Ceux-ci ſont ſans doute les muſcles annulaires attachés à la fibre longitudinale qui forme le ſillon.

Yeux. Les yeux ſont deux petits points noirs Y. Y. placés à l'origine des cornes, ſur leur côté extérieur, preſque derriere elles.

Bouche. A l'extrêmité de la tête en-deſſous, on voit un petit ſillon longitudinal B, qui eſt l'ouverture de la bouche.

Manteau. Le manteau conſiſte en une ſimple membrane, fort mince, qui tapiſſe les parois intérieurs de la coquille.

Pied. Le pied P eſt fort petit, preſque rond, applati en deſſous, convexe en deſſus, & une fois plus court que la coquille.

Opercule. L'opercule O a un peu moins de grandeur que l'ouverture : il a, comme elle, la figure d'une demi-lune. Il eſt fauve, cartilagineux, extrêmement mince, & marqué en deſſus de pluſieurs ſillons qui partent d'une centre commun placé vers ſon angle ſupérieur.

Couleur. Tout le corps de cet animal eſt blanc comme ſa coquille ; il n'a de noir que les yeux.

2. LA NATICE. *Pl* 13,

Cochlea umbilicata, cùm operculo ſuo. *Rondel, Piſc. pars* 2. *edit. lat. pag.* 105.

Coquille ayant un trou comme un nombril, avec ſon couvercle. *Ejuſd, édit. franç. pag.* 70.

Cochlea umbilicata, cùm operculo ſuo. *Boſſuet. aquat. pars alt. p.* 53.

—— *Geſn. aquat. pag.* 286.

[redacted]

Cochlea sublivida, ore fusco ad basim cujusque orbis velut funiculo depicta, Anglica. *List. hist. Conchyl. tab.* 568. *fig.* 19.

Cochlea maris Mediterranei non rara, perlata dicenda à colore unionis, sub cortice veluti ovi struthio-cameli cælato. *Muf. Kirk. pag.* 459. *num.* 168.

Cochleâ testâ crassâ & ponderosâ, colore carneo, maculis rufis, & castaneis invicem alternatis vittata. *Ejusd. ibid. n.* 169.

Cochlea umbilicata, instar globi perfectè circinata, & lævis, colore onychino. *Ejusd. ibid. pag.* 462. *n.* 225.

Cochlea alia similis figurâ, lævis & nitida; aspersa coloribus subviridi, rufo & croceo veluti aquâ multâ dilutis; orbium commissuris à fasciolâ albâ claviculatim intortâ indicatis; basi veluti scapi orbes fulcientis in centro conspicuâ. *Ejusd. ibid. n.* 226.

Cochlea marina terrestriformis lævis. *Lang. meth. pag.* 52.

Cochlea umbilicata foramine spirarum semicirculari, umbilicali verò simplici, lævis. *Ejusd. pag.* 54.

Platystoma ore simplici : fasciatum, ponderosum, carneum, rufis & castaneis maculis alternantibus fasciatum; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 13. *spec.* 1. *n.* 1. *g.*

Platystoma ore fimbriato : onychinum; Bonanni. *Ejusd. ibid. pag.* 15. *spec.* 2. *n.* 4.

Platystoma ore fimbriato : variegatum; coloribus subviridi, rufo & croceo, dilutis, commissuris à fasciolâ albâ claviculatim intortâ, in umbilico fultis. *Ejusd. ibid. n.* 5.

Platystoma ore fimbriato : sublividum; ore fusco; ad basim cujusque orbis velut funiculo constrictum; Listeri. *Ejusd. ibid. n.* 6.

La coquille de la Natice est arrondie, semblable à celle du Limaçon de nos jardins, appellé la *Vignerone*; mais elle est un peu plus épaisse, longue de seize lignes, & un sixiéme moins large. On n'y compte que sept spires renflées, arrondies, & d'un beau poli. COQUILLE. Spires.

Le sommet forme un cône surbaissé, peu pointu à son extrêmité, une fois plus large que long, & presqu'une fois plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci a la lèvre droite, simple & unie. Ouverture.

Sa lèvre gauche n'est repliée que dans le bas, en une lame peu épaisse, qui occupe à peu près le tiers de sa longueur. L'ombilic se trouve exactement vers son milieu : il est deux fois plus court qu'elle, & porte vers le dos, un renflement demi-cylindrique, qui imite parfaitement un axe, autour duquel les spires feroient leurs circonvolutions. Cet axe n'occupe que la moitié de l'ombilic dans les jeunes coquilles,

au lieu qu'il le bouche presqu'en entier dans les vieilles.

Périoste. Le périoste qui les enveloppe est fauve & très-mince.

Couleur. Le fond de leur couleur est blanc, rayé longitudinalement de lignes fauves qui recouvrent presqu'entierement sa surface. La premiere spire est encore entourée de quatre bandes, dont la premiere qui borde l'ombilic, est brune & fort large; les deux autres qui suivent sont étroites & blanches; & la quatriéme qui est placée dans sa partie inférieure, est blanche, marbrée de brun. Les autres spires, aussi-bien que les jeunes coquilles, n'ont que cette derniere bande. La couleur du dedans est jaunâtre.

Cette espece vit parmi les Algues marines dans les sables de l'anse de Ben, où elle rampe à la profondeur de deux pouces ou environ. Elle ne differe peut-être que par l'éloignement du climat, de celle de nos côtes, qui m'a été communiquée par M. B. de Jussieu, qui l'a observée dans les sables des environs de Dieppe.

3. LE FANEL. *Pl.* 13.

Cochlea limacis nomine communiter appellata à formâ, quâ terrestribus limacibus omnimodè assimilatur; colore tincta rufo, & nitido, cereis punctis aspersa, & maculis notata, ex porraceo albescentibus. *Bonan. recr. pag.* 141. *class.* 3. *n.* 224.

Cochlea Siracusani littoris, aureâ cute tecta, quam color fulvus punctatim signat, & veluti velo glastino super induta. *Ejusd. ibid. n.* 228.

Cochlea claviculâ compressâ, punctis rufis densè depicta. *List. hist. Conch. tab.* 564. *fig.* 11.

Cochlea limacis nomine communiter appellata à formâ, quâ terrestribus limacibus omnimodè assimilatur; colore tincta rufo, & nitido, cereis punctis aspersa, & maculis notata, ex porraceo albescentibus, *Mus. Kirk. pag.* 462. *n.* 224.

Cochlea Siracusani littoris, aureâ cute tecta, quam color fulvus punctatim signat, & veluti velo glastino super induta. *Ejusd. ibid. n.* 228.

Cochlea umbilicata foramine spirarum semicirculari, umbilicali verò in principio duplici lævis. *Lang. meth. pag.* 54.

Cochlea marina umbilicata, cinerea, punctis obscurè rufis aspersa, fasciis interruptis ejusdem, sed magis intensi coloris circumdata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 67, *fig.* Q. R.

Cochlea marina umbilicata, lævis, punctis rufis densissimè aspersa, & circumscripta. *Ejusd. ibid. fig.* S.

Platystoma ore simplici, punctatum; colore fulvo super cute aureâ; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 15. *spec.* 1, *n.* 11.

Platystoma

Platyſtoma ore fimbriato ; punctatum ; colore rufo ſuper albo ; Liſteri. *Ejuſd. ibid. ſpec.* 2. *n.* 3.

Cette eſpece ſe trouve avec la précédente, dont elle diffère en ce que ſa coquille eſt un peu moins allongée, & que ſes ſpires ſont applaties en deſſous, & comme étagées. COQUILLE. Spires.

Le ſommet eſt auſſi plus applati, deux fois plus large que long, & deux fois plus court que l'ouverture. Sommet.

La lèvre droite de l'ouverture n'eſt repliée que dans la quatriéme partie de ſa longueur vers l'angle inférieur. L'ombilic eſt très-grand, ſeulement une fois plus court qu'elle, & marqué d'un axe peu conſidérable. Ouverture.

Le fond de ſa couleur eſt blanc, marqueté agréablement de petits points bruns aſſez ſerrés : la premiere ſpire eſt quelquefois entourée d'une ou deux, & même trois rangs de taches brunes aſſez grandes. L'intérieur eſt gris de lin, ou d'un beau violet. Couleur.

4. LE GOCHET. *Pl.* 13.

Cochlea marina, apice brevi umbilico ſimplici. *Liſter. hiſt. Conchyl. tab.* 567. *fig.* 17.

Cochlea marina umbilicata, lævis albida, lineis rufis angulos acutos efformantibus densè ſignata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 67. *fig. M.*

Platyſtoma ore ſimplici ; undatum ; lineis rufis ; Liſteri. *Klein. tent. p.* 14. *ſpec.* 1. *n.* 5.

La coquille de cette eſpece eſt encore plus belle & plus épaiſſe que les deux précédentes, & auſſi commune qu'elles dans l'anſe de Ben. Elle n'a que ſix ſpires qui ſont un peu applaties ſur les côtés & en deſſous. COQUILLE. Spires.

La lèvre gauche de l'ouverture ſe replie dans ſa moitié inférieure, & forme un peu au deſſus du milieu de ſa longueur, un ombilic rond, ſans axe, & trois fois plus court qu'elle. Ouverture.

Elle eſt d'un beau blanc de lait au dedans, & ornée au dehors d'un grand nombre de lignes longitudinales brunes, tirant ſur le rouge, & ondées en zigzags, qui font un très-bel effet. On voit auſſi quelquefois des points de la même couleur ſur la partie inférieure des ſpires. Couleur.

L'animal que contient cette coquille eſt blanc, & m'a paru ſemblable à celui de la premiere eſpece. Cependant, comme ANIMAL.

les circonstances peu favorables où j'observai ces trois dernieres especes ne me permirent pas de décrire leurs différences spécifiques, je ne puis en dire davantage.

Opercule. Son opercule au lieu d'être cartilagineux, est pierreux, ou d'une matiere parfaitement semblable à celle de la coquille, d'un blanc aussi beau, & marqué de plusieurs sillons concentriques à son angle supérieur.

GENRE VIII.

LE SABOT. *Turbo*.

J'Ai dit ci-devant que le nom de Toupie avoit été donné à un coquillage à cause de la figure de sa coquille : c'est encore à la figure de la sienne que celui-ci doit son nom de Sabot. En effet elle l'imite assez bien, étant faite en cône renversé, avec cette différence que sa base ou sa partie supérieure n'est pas coupée sur un plan horizontal, mais fort oblique.

1. L'OSILIN. *Pl. 12.*

Nerita frequens in Adriatico, extrinsecus alba, lineis & tessellulis sandice Indicâ formatis notata, intrinsecus colore margaritarum argentea. *Bonan. recr. pag. 139. class. 3. n. 201.*

Trochus lævis, ex nigro seriatim densè maculatus; maris Mediterranei. *List. hist. Conchyl. tab. 642. fig. 33.*

Trochus valdè similis, præter quàm quod orbium pars inferior sit paululùm sinuosa. *Ejusd. ibid. fig. 34.*

Trochus lævis, fasciis catenatis ex nigro albidoque, ceu vermiculato quodam opere depictus. *Ejusd. ibid. tab. 643. fig. 35.*

Nerita frequens in Adriatico, extrinsecus alba, lineis & tessellulis sandice Indicâ formatis notata, intrinsecus colore margaritarum argentea. *Mus. Kirk. pag. 462. n. 201.*

Cochlea Trochiformis striata. *Lang. meth. pag. 50.*

Cochlea Trochiformis, lævis, albida, maculis interruptis, per seriem dispositis, pullis, aliquando rufis signata, & ceu vermiculato quodam opere depicta, intus argentea. *Gualt. Ind. pag. & tab. 63. fig. D. E. G.*

Trocho-cochlea integra : lævis, maculis nigris per series picta; Listeri. *Klein. tent. pag. 42. spec. 2. n. 1. tab. 2. fig. 53 & 54.*

Trocho-cochlea integra : fasciis catenatis, ex nigro albidoque, seu vermiculato opere picta; Listeri. *Ejusd. ibid. n. 2.*

Coquille. Cette premiere espece que j'ai observée fréquemment dans

les rochers de l'isle de Gorée, & dans ceux de l'isle Ténérif, l'une des Canaries, a une coquille fort épaisse, longue d'environ un pouce, & un sixiéme moins large. Elle est formée de sept spires, lisses, unies, peu renflées, mais assez bien distinguées les unes des autres. Spires.

Son sommet est conique, médiocrement pointu, aussi long que large, & de moitié plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci est exactement ronde, coupée obliquement sur un plan incliné de quarante-cinq degrés à l'axe de la coquille, & environnée à droite d'une lèvre lisse, aigue & tranchante, quoiqu'épaisse, & comme doublée intérieurement. Ouverture.

La lèvre gauche est presque verticale, & marquée en haut d'une petite éminence semblable à une dent fort mousse.

Le périoste est si peu sensible, qu'il semble ne pas exister. Périoste.

On observe peu de variétés dans la forme de cette coquille, mais beaucoup dans ses couleurs. Il y en a dont le fond est gris, ou noir, ou cendré; quelquefois sans mêlange, & souvent avec des petits points blancs, ou couleur de rose. On en voit d'autres dont le fond est verdâtre, ou d'un blanc de corne veiné de petites lignes brunes fort serrées, & coupé par trois ou quatre bandes blanches tachées de rouge. Couleur.

Il est rare qu'on les trouve entierement recouvertes de leur croûte extérieure : elle ne reste ordinairement que sur les deux premieres spires, & est enlevée dans les autres, soit par le frottement, soit par quelqu'autre cause, qui semble agir moins fréquemment sur celles qu'on trouve aux Canaries, que sur celles du Sénégal. Cette premiere croûte dont les dernieres spires se trouvent dépouillées, laisse voir la couleur orangée de la seconde croûte; & lorsque celle-ci est encore enlevée, on apperçoit la troisiéme & derniere couche, d'une nacre d'abord violette, ensuite gris de lin ou couleur de rose, & enfin argentée. Cette derniere couche est la plus épaisse; elle semble former la plus considérable partie de la coquille, du moins en tapisse-t'elle tout l'intérieur jusqu'aux bords de la lèvre droite, qui est entourée de la croûte noire qui enveloppe toute la surface extérieure de la coquille.

Un si beau logement ne pouvoit être rempli par un animal plus richement paré. Sa tête T est cylindrique, un tiers ANIMAL. Tête.

plus large que longue, tronquée obliquement en dessous à son extrêmité, & bordée tout autour d'environ deux cens petits filets cylindriques, peu susceptibles de mouvement. Elle est encore ornée en dessus d'une petite membrane assez mince qui en recouvre la moitié postérieure, en la traversant, pour se joindre à la racine des cornes.

Cornes. Les cornes C. C. sortent des deux côtés de la tête vers son origine. Elles sont fort minces & si longues, qu'elles égalent la moitié de la longueur de la coquille. Les petits filets sans nombre qui les couvrent d'un bout à l'autre, les font paroître comme velues. Il semble qu'elles aident l'animal à marcher, du moins il les pose souvent à terre.

Yeux. Deux petites colomnes placées sur le côté extérieur des cornes, mais bien distinguées d'elles, sont surmontées par deux points noirs Y. Y. peu saillans, qui sont les yeux.

Bouche. La bouche B se reconnoît à une petite fente percée de longueur, au dessous de la tête, vers le milieu de son extrêmité tronquée, dont les bords paroissent légerement ondés, ou découpés de plusieurs crênelures.

Manteau. La membrane du manteau est mince & crênelée inégalement dans son contour. Elle tapisse les parois intérieurs de la coquille, & laisse sur la gauche de l'animal, une petite ouverture semblable à un canal par où les excrémens trouvent une issue.

C'est encore par cette ouverture du manteau que sort sur la gauche, une espece de languette V triangulaire, applatie, trois fois plus longue que large, & tout-à-fait semblable à celle que l'on voit dans le genre des Toupies (1). Elle est soutenue pareillement par un osselet qui regne le long de son côté extérieur.

Pied. Nous voici à la partie la plus remarquable de l'animal, à son pied. Il est petit P, de forme elliptique, obtus à ses deux extrêmités, une fois plus long que large, & une fois plus court que la coquille. Tout son contour est bordé de plus de six cens filets, semblables à ceux de la tête & des cornes. En dessous il est traversé par un grand nombre de petits sillons, dont la plus grande partie est coupée par un sillon plus considérable G, qui s'étend de long depuis sa

(1) Voyez la page 169.

partie antérieure jusqu'à son milieu. Sa surface supérieure est relevée d'un grand nombre de petits tubercules, & accompagnée des deux côtés de deux membranes, qui prennent chacune leur origine des colonnes qui portent les yeux.

La membrane qui est à la droite du Pied, va se terminer à l'opercule, auprès duquel elle est ornée de trois longues cornes F. F. de la longueur & figure des cornes de la tête, velues comme elles, & accompagnées chacune, à leur origine, de deux petits tubercules blanchâtres.

L'autre membrane, celle qui est sur la gauche, porte dans sa moitié postérieure, trois cornes semblables J; & dans sa moitié antérieure, elle est bordée de vingt-quatre filets disposés sur deux rangs.

L'opercule O est extrêmement mince, transparent, & d'une rondeur parfaite. On voit sur sa surface, douze petits sillons concentriques creusés fort légerement. Il est attaché au dessus du pied, vers son extrêmité postérieure. Opercule.

Tout le corps de cet animal est noirâtre, marqué en dessus d'un nombre infini de petits points blanchâtres. Couleur.

2. LE RÉTAN. *Pl. 12.*

Trochus variegatus ore dentato, fasciis nodosis circumdatus. *List. hist. Conchyl. tab.* 645. *fig.* 37.

Cochlea Trochiformis, basi umbilicata, & insigniter dentata, & rugosa, in dorso minutissimis globulis per seriem dispositis undequaque circumdata; quorum una linea purpureum colorem ostentat; in alterâ lineâ globulùs unus est nigerrimus, alter candidissimus, & sic alternatim istæ lineæ ad apicem usque mucronis elegantissimè procedunt. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 63. *fig. B.*

Trocho-cochlea integra: variegata, ore dentato, fasciis granulatis; Listeri. *Klein. tent. pag.* 42. *spec.* 1. *n.* 3.

La coquille du Rétan a la même forme & la même grandeur que la précédente, mais elle est un peu plus épaisse. Coquille.

Ses spires sont moins renflées, peu distinguées, & chagrinées de boutons à peu près égaux, & rangés sur plusieurs lignes qui tournent avec elles. Il y a vingt de ces rangs dans la premiere spire, six dans la seconde, & cinq seulement dans la troisiéme. Spires.

Le sommet est un peu plus court que l'ouverture, & de moitié plus large que long. Sommet.

Ouverture. La lèvre gauche de l'ouverture a une grosse & longue dent cylindrique, vers le haut; & la droite porte au dedans comme une seconde lame séparée de celle du dehors par un profond sillon, & relevée de dix canelures qui tournent en rentrant au dedans.

Couleur. Elle est nacrée fort blanche au dedans, & couleur de chair au dehors. Ses turbercules sont alternativement verdâtres & couleur de chair.

Je l'ai trouvée fort rarement aux environs du cap Manuel.

3. LE VASSET. *Pl.* 12.

Umbilicus varius. *Rondel. pisc. pars alt. edit. lat. pag.* 104.
Umbilic. *Rondel. poiss. part.* 2. *édit. franç. pag.* 70.
Umbilicus varius, Rondeletii. *Bossuet. aquat. pars alt. pag.* 53.
—— *Gesn. aquat. pag.* 287.
—— *Aldrov. exang. pag.* 398.
Trochus dentatus, ruber, nigris puncturis seriatim distinctus. *List. hist. Conchyl. tab.* 637. *fig.* 25.
Trochus primus sive maculosus. *Rumph. mus. p.* 74. *art.* 1. *tab.* 21. *fig.* 1.
Trochus fasciis verrucosis è rubro albo nigro, &c. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 316. *tab.* 14. *fig.* 10.
Trochus ore angusto & horizontaliter compresso striatus rugosus & umbilicatus. *Lang. meth. pag.* 49.
Sabot appellé le Bouton de camisole à qui il ressemble assez; ce sont de petites cordelettes d'un beau rouge mêlé de points noirs; il a un ombilic, à côté duquel est une lèvre très-épaisse, & une bouche déchirée, avec des dents. *Hist. Conchyl. p.* 263. *pl.* 11. *fig. L. Q.*
Trochus globosus thoracis interioris, pelle equina, ore dentato. *Ejusd. ibid. pag.* 260.
Trochus ore ampliore, & subrotundo, umbilicatus, papillis nigris, albidis, & rubris per seriem dispositis signatus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 61, *fig. H.*
Trocho-cochlea integra: rubra dentata, nigris puncturis; Listeri. *Klein, tent. pag.* 42. *spec.* 1. *n.* 4.

COQUILLE. Cette espece, que l'on appelle communément le *Bouton de camisole*, se trouve abondamment dans les rochers de la pointe méridionale de l'isle de Gorée. Sa coquille est médiocrement épaisse, longue de sept à huit lignes, un peu plus large, & applatie dans sa partie supérieure.

Spires. Ses spires sont tantôt renflées, tantôt applaties, mais toujours chagrinées de petits boutons ronds, égaux, & distri-

bués sur plusieurs rangs qui tournent avec elles. Ces rangs de boutons varient de douze à vingt-quatre dans la premiere spire; de six à huit dans la seconde, & diminuent par degrés dans les autres.

Le sommet est une fois plus large que long, & fort peu plus long que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci est légerement ridée, ou marquée tout autour d'environ quinze petites canelures. On voit au centre des spires, un ombilic arrondi & très-profond. Ouverture.

Sa couleur est sujette à beaucoup de variétés. Quand elle sort de la mer, elle est ordinairement d'un cendré-noir, qui, avec le tems, passe au gris, & ensuite à une belle carnation: cette derniere couleur se fortifie & se change en une couleur de rose assez vive, sur-tout lorsque la coquille demeure longtems sur le rivage. Dans ces différens états on remarque que les unes sont coupées longitudinalement par cinq ou six bandes blanchâtres: les autres sont marbrées également de rouge & de blanc, ou de blanc-verdâtre: d'autres enfin sur un fond couleur de rose, sont tachées de plusieurs points noirs, ou d'un brun-noir, rangés sur quatre ou cinq lignes qui tournent sur la premiere spire. Couleur.

L'animal differe de celui de la premiere espece, en ce que les deux membranes du dessus du pied sont bordées d'un seul rang de filets, d'autant plus longs, qu'ils sont plus proches de l'opercule. Les trois cornes latérales du pied sont ornées à leur origine, de trois filets inégaux terminés en massue, & blanchâtres. ANIMAL. Pied.

4. LE FUJET. *Pl.* 12.

Umbilicus parvus. *Rondel. pisc. pars alt. edit. lat. pag.* 104.
Umbilic. *Rondel. poiss. part. 2. édit. franç. pag.* 70.
Umbilicus parvus, Rondeletii. *Bossuet. aquat. pars alt. pag.* 53.
—— *Gesn. aquat. pag.* 287.
—— *Aldrov. exang. pag.* 398.
Trochilus unidens striatus, claviculâ tenui acutâ. *Lister. hist. Conchyl. tab.* 654. *fig.* 54.
Trocho-cochlea integra: unidens; Trochilus striatus, claviculâ tenui, acutâ; Listeri. *Klein. tent. pag.* 42. *spec.* 1. *n.* 6.

La coquille du Fujet a beaucoup de rapport avec la précédente; mais elle n'a jamais que quatre lignes de longueur, COQUILLE.

Spires. & six spires bien renflées, arrondies, & comme étagées. Les rangs de tubercules dont elle est chagrinée, sont au nombre de quinze dans la premiere spire, & de six dans la seconde.

Ouverture. La lèvre droite de l'ouverture est bordée de six petites dents. La lèvre gauche n'en a qu'une fort grosse à son extrêmité supérieure : elle est échancrée à son extrêmité inférieure, de maniere que l'ombilic communique avec l'intérieur de la coquille.

Couleur. Sa couleur est d'un rouge de corail brut, marqué de plusieurs points blancs, disposés sur une ligne qui environne la premiere spire.

Je l'ai trouvé en petite quantité aux isles de la Magdelaine.

5. LE SARI. *Pl.* 12.

Coquille. Spires. La coquille du Sari n'a guère plus de deux lignes de longueur. Ses six spires sont peu renflées, & environnées de douze petits sillons. On en compte douze dans la premiere, cinq à six dans la seconde, & quatre dans la troisiéme.

Sommet. Son sommet est aussi long que large, & un peu plus long que l'ouverture.

Ouverture. Son ouverture & ses lèvres sont parfaitement semblables à celles de la premiere espece. Elle n'a pas non plus d'ombilic, du moins il n'y est pas marqué d'une maniere bien sensible.

Couleur. Le fond de sa couleur est cendré-noir, ou gris, ou brun, ou verd, ou rouge, pointillé, ou marbré de blanc.

Animal. Cornes. Pied. L'animal a les cornes aussi longues que sa coquille, aussi-bien que son pied, qui a près de deux fois plus de longueur que de largeur.

Ce coquillage est des plus communs sur les rochers de la pointe australe de l'isle de Gorée.

6. LE LONIER. *Pl.* 12.

Coquille. L'animal de cette espece ressemble tellement à celui qui précede, que je n'aurois fait aucune difficulté de confondre leurs coquilles & de les réunir ensemble, si celle-ci n'eut

Spires. été percée d'un ombilic assez profond, & si ses spires n'eussent

sent été tantôt arrondies, & tantôt applaties; d'ailleurs elle a l'ouverture & les sillons des spires parfaitement semblables. Sa longueur est d'environ six lignes, & presqu'une fois moindre que sa largeur lorsque ses spires sont applaties.

Sa couleur est grise ou brune, marbrée de taches blanchâtres. Couleur.
Elle se trouve en grande quantité au cap de Dakar.

7. LE LIVON. *Pl.* 12.

Le Burgaus. *Du Tert. hist. des Antill. pag.* 239.

Cochlea umbilicata dicta, ab aliquibus verò Tigris nominata; in extimâ parte colore eburneo tecta, suprà quem atræ maculæ miro quodam ordine sunt dispositæ; lapideo verò cortice denudata argenteum margaritarum candorem ostentans. In Malabarico sinu inventa. *Bonan. recr. pag.* 117. *class.* 3. *n.* 29 & 30.

—— *Mus. Kirk. pag.* 451.

Trochus maximus lævis, ex nigro maculatus; Barbadensis. *Lister. hist. Conchyl. tab.* 640. *fig.* 30.

Trochus Barbadensis magnus, ex albo nigroque variegatus. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 584. *tab.* 70. *fig.* 9.

Cochlea umbilicata, foramine spirarum semi-circulari, umbilicali verò in principio duplici, lævis. *Lang. meth. pag.* 54.

Sabot ombiliqué; sa robe est à fond blanc tacheté de noir, ce qui la fait nommer la Pie. *Hist. Conchyl. pag.* 263. *pl.* 11. *fig. G.*

Trochus Pica. *Ejusd. ibid. pag.* 260.

Cochlea marina terrestriformis, lævis candida, vel argentea, nigerrimis maculis, aut lineis intensè, & diversimodè variegata, & signata. *Gualt. Ind. pag.* 64. *tab.* 68. *fig. B.*

Tigris Malabarica; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 41. *spec.* 1.

Tigris Barbadensis, Trochoides; Listeri. *Ejusd. ibid. spec.* 2. *tab.* 2. *fig.* 52.

Le Livon est fort commun aux isles de la Magdelaine. Sa coquille est des plus épaisses, longue d'environ quatre pouces, & un peu moins large. Elle n'a que six spires peu renflées, lisses & sans sillons. Coquille. Spires.

Le sommet est presqu'une fois plus large que long, & aussi long que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci est semblable à celle de la premiere espece; mais sa lèvre gauche est arrondie & creusée en portion de cercle, comme la lèvre droite, qui est obtuse & arrondie. Ouverture.

Son ombilic pénetre presque jusqu'au fond du sommet, & est orné dans sa partie antérieure, d'une grosse dent semblable à un tubercule arrondi.

Couleur. Le fond de sa couleur est noir, marbré, & comme larmoyé d'un grand nombre de taches blanches obliques, qui lui font donner quelquefois le nom de *Veuve*, ou celui de *Pie*.

8. LE DALAT. *Pl.* 12.

Umbilicus. *Rondel. pisc. pars alt. edit. lat. pag.* 104.
Coquille de Limaçon nommée Umbilicus. *Rondel. poiss. part.* 2. *édit. franç. pag.* 69.
Umbilicus Rondeletii. *Bossuet. aquat. pars alt. pag.* 53.
—— *Gesn. aquat. pag.* 287.
—— *Aldrov. exang. pag.* 398.
Cochlea umbilicata Perlata, quinque orbium anfractibus clausa; ex mari Luzitanico. *Bonan. recr. pag.* 133. *class.* 3. *n.* 170.
Trochus umbilicatus, edentulus, striatus, undatim ex fusco radiatus. *List. hist. Conchyl. tab.* 640. *fig.* 29.
Trochus planior, undatim ex rubro latè radiatus; Anglicus. *Ejusd. ibid. tab.* 641. *fig.* 32.
Cochlea umbilicata Perlata, quinque orbium anfractibus clausa; ex mari Luzitanico. *Mus. Kirk. pag.* 459. *n.* 170.
Cochlea Trochiformis striata & umbilicata. *Lang. meth. pag.* 51.
Trocho-cochlea undata & umbilicata plana; ex rubro undatim latè radiata; Listeri. *Klein. tent. pag.* 42. *spec.* 2. *n.* 1.

COQUILLE. J'ai observé cette espece aux isles Canaries & au cap de Dakar. Sa coquille est médiocrement épaisse, fort applatie, longue de sept ou huit lignes, & plus large de moitié.

Spires. Ses sept spires sont renflées, arrondies, comme étagées, & relevées d'un rang de bossettes qui borde leur partie inférieure. On voit encore dans quelques-unes, dans les jeunes sur-tout, un grand nombre de petits filets qui les environnent.

Sommet. Le sommet ressemble au précédent dans les vieilles; mais dans les jeunes, il est plus court que l'ouverture, & près de deux fois plus large que long.

Ouverture. L'ouverture ne differe de la précédente, qu'en ce que son ombilic n'a point de dents, & que sa lèvre droite est tranchante.

Couleur. Son fond est cendré ou couleur de chair, coupé longitudinalement par quelques marbrures brunes ou violettes.



9. LE KACHIN. *Pl.* 12.

Trochus. *Rumph. muſ. pag.* 74. *tab.* 21. *fig.* 6. 9. & 10.

Trochus ore anguſto, & horizontaliter compreſſo, ſtriatus, rugoſus, papilloſus vel tuberoſus. *Lang. meth. pag.* 48.

Trochus ore anguſto, & horizontaliter compreſſo, margine dentato, papillis inæqualibus refertus & circumdatus, aliquando ſtriatus, terreo colore obſcurus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 60. *fig. A.*

La coquille du Kachin, a huit lignes de longueur & un peu plus de largeur : elle eſt coupée preſqu'horizontalement dans ſon extrêmité ſupérieure. Ses ſpires ſont peu renflées, & relevées de deux rangs de tubercules qui tournent avec elles : le rang d'en bas eſt du double plus gros que l'autre. La ſeconde ſpire eſt remarquable, en ce que à ſon origine, proche de l'ouverture, elle eſt repliée & tranchante en vive-arrête ſur laquelle tourne le premier rang de tubercules. COQUILLE. Spires.

Le ſommet eſt preſqu'une fois plus large que long, & égal à l'ouverture. Sommet.

L'ouverture n'a point d'ombilic. Ouverture.

Le fond de ſa couleur eſt blanc, marbré de taches vertes, brunes & fauves. Couleur.

Je n'ai trouvé cette eſpece qu'aux environs du cap Verd.

10. LE GOR. *Pl.* 12.

Trochus parvus, baſi nodoſâ, reliquum muricatus; Barbadenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 646. *fig.* 39.

Trochus aſper ; muricatus; nodoſus in baſi, cæterum muricatus; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 24. *ſpec.* 2. *n.* 1.

Cette eſpece ſe voit avec la précédente, à laquelle elle reſſemble aſſez, par la coupe preſqu'horizontale de la baſe de ſa coquille. Elle a près d'un pouce de longueur. COQUILLE.

Ses ſpires ſont exactement plates & couronnées dans leur partie ſupérieure, d'un rang de pointes aſſez fortes qui la rendent épineuſe comme la molette d'un éperon. Elles ſont encore entourées de trois ou quatre rangs de petits tubercules traverſés par des rides peu ſenſibles. Spires.

Le ſommet eſt preſque de moitié plus long que l'ouverture. Sommet.

Le fond de ſa couleur eſt cendré, ou blanc-ſale, avec une grande tache rougeâtre autour de la lèvre gauche, dans l'endroit où devroit ſe trouver l'ombilic. Couleur.

GENRE IX.

LA NÉRITE. *Nerita.*

JE range le genre de la Nérite à la fin des coquillages Operculés, & le rapproche plus que tout autre des Bivalves, parce que c'est celui qui a le plus de rapport avec eux. En effet, si l'on considere la forme applatie de sa coquille, le raccourcissement & la petitesse de son sommet, l'évasement de son ouverture, l'épaisseur & la nature pierreuse de son opercule, ses especes de gonds, & les crênelures de la lèvre gauche de la coquille dans lesquelles il joue comme un battant dans son pivot, à la maniere des battans des coquilles Bivalves; on verra qu'elle leur ressemble à bien des égards. Il est vrai que le battant supérieur dont l'opercule fait la fonction, n'est pas proportionné à la grandeur de la coquille qu'on pourroit comparer au battant inférieur des Bivalves, & que sa forme n'est pas concave, mais seulement applatie. L'animal lui-même est fort différent de celui des Bivalves: & c'est par ces endroits que je me crois assez fondé à laisser ce coquillage parmi les Operculés, mais parmi les Operculés qui touchent, pour ainsi dire, aux Bivalves.

1. LE DUNAR. *Pl.* 13.

Nerita nigricans leviter sulcatus, claviculâ parùm compressâ, *multis &* exiguis dentibus ad labrum, admodùm paucis brevibus & acutis *ad* columellam. *List. hist. Conchyl. tab.* 596. *fig.* 6.

Nerita profundè striis crassis, & latis distincta, utrinquè insigniter dentata, ex atro colore rufescens, intùs candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 66. *fig. S.*

Nerita exiguus niger lævis, aut certè leviter admodum sulcatus utrinquè dentatus; Africanus. *Ejusd. ibid. tab.* 597. *fig.* 10.

Le Dunar se voit très-abondamment autour des rochers de l'isle de Gorée.

COQUILLE. Sa coquille a un pouce environ de largeur, & moitié moins de longueur. Elle a beaucoup d'épaisseur, & la forme d'un ovoïde très-obtus aux deux extrêmités.

Spires. On y compte trois spires, dont la premiere est renflée & arrondie; les deux autres sont très-petites, & forment un

ſommet rond fort obtus, deux fois plus large que long, & deux à trois fois plus court que l'ouverture. Sa ſurface extérieure eſt recouverte d'un périoſte médiocrement épais, au-deſſous duquel on apperçoit vingt-cinq à trente ſillons aſſez legers qui tournent ſur la premiere ſpire. Sommet. Périoſte.

L'ouverture repréſente une demi-lune qui s'étend hors de la coquille ſur ſa droite. Elle eſt environnée juſqu'aux deux tiers de ſa circonférence, par la lèvre droite qui eſt fort aiguë, tranchante, quoique très-épaiſſe, & garnie intérieurement un peu au deſſous du bord de quinze à ſeize dents longues & fort ſerrées, dont les deux plus baſſes ſont plus groſſes, arrondies comme deux boutons aſſez écartés. Ouverture.

La lèvre gauche eſt formée par l'applatiſſement de la ſeconde ſpire, qui eſt recouverte d'une large plaque luiſante & légerement chagrinée. Elle porte deux petites dents au milieu de ſa longueur.

Sa couleur eſt un noir très-foncé au dehors, qui tire ſur la couleur de la poix, & un blanc aſſez clair au dedans. Couleur.

La tête de l'animal eſt fort applatie, faite en demi-lune, & un peu échancrée à ſon extrêmité T. ANIMAL. Tête.

Ses cornes C. C. ſont cylindriques, fort minces, pointues aux deux extrêmités, & une fois plus longue que la tête aux deux côtés de laquelle elles ſont placées ſur ſa baſe. Elles paroiſſent coupées dans toute leur longueur, de vingt-quatre ſillons peu ſenſibles. Cornes.

Les yeux ſont deux petits points noirs Y. Y. placés au ſommet d'une colomne pyramidale à trois angles, quatre fois plus courte que les cornes, & placée à leur côté extérieur. Yeux.

Au deſſous de la tête vers le milieu de ſa longueur, on voit l'ouverture de la bouche, qui eſt ronde B, & environnée d'une lèvre circulaire fort épaiſſe, pliſſée & comme ridée. Bouche.

La membrane qui forme le manteau de l'animal, couvre entierement l'intérieur de ſa coquille. Elle eſt fort mince, & légerement crênelée ſur ſes bords qui ſont tachés de vingt petits points blancs ſur un fond noir. Manteau.

Le pied P eſt preſque rond, applati en deſſous, convexe en deſſus, un tiers plus long que large, & de moitié plus court que la coquille. Il eſt coupé en deſſous de pluſieurs petits ſillons circulaires. Pied.

Opercule. L'opercule est un osselet pierreux, fait en demi-lune, d'une épaisseur & d'une dureté assez grandes. Sa surface extérieure O est toute chagrinée, & son bord inférieur est relevé de deux grandes dents *q. r.* vers le milieu de sa longueur. Il est lisse dans sa surface interne J. C'est par le moyen de ces dents qu'il est attaché au dessus du pied & même à la lèvre gauche de la coquille, dont il ne s'écarte jamais, mais sur laquelle il se rabat en s'ouvrant à peu près comme le couvercle d'une tabatiere à charniere, ou, pour mieux dire, comme les battans des coquilles Bivalves auxquelles j'ai comparé cette coquille.

La maniere dont cet opercule est uni au pied, differe de la plûpart des autres Operculés, en ce qu'au lieu d'être attaché à son extrêmité, comme dans le Rouleau (1), ou à son milieu comme dans la Toupie (2), il est fixé dans le sinus que fait la racine du pied en se confondant avec le manteau. Il a à très-peu près la même situation dans le genre de la Natice.

Couleur. Tout le corps de cet animal est blanc-sale en dessous, & noirâtre en dessus, à l'exception du manteau qui est moins foncé, & taché sur les bords, comme je l'ai déja dit, d'une vingtaine de petits points blancs.

2. LE TADIN. *Pl.* 13.

Nerita magis aspera, & lamellis semilunaribus albis, & nigris alternatim distributis tessellata. *Bonan. recr. pag.* 141. *class.* 3. *n.* 220.

Nerita profundis & latis sulcis striisque adeò paucis, & altis distinctus, variegatus, utrinquè dentatus. *List. hist. Conchyl. tab.* 599. *fig.* 15.

Nerita magis aspera, & lamellis semilunaribus albis, & nigris alternatim distributis tessellata. *Mus. Kirk. pag.* 462. *n.* 220.

Nerita Jamaicensis ex albo nigroque tessulata. *Petiv. Gazoph. vol.* 1, *cat.* 581. *tab.* 13. *fig.* 12.

Nerita striata. *Lang. meth. pag.* 53.

Nerita, striata, candida, punctis vel lineis nigris imbricatim dispositis variegata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 66. *litt. A. A.*

Platystoma, ore simplici; fasciatum; pennatum, asperulum, pennulis albis super nigro pluries fasciatum integrum; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 13. *spec.* 1. *n.* 1. *i.*

(1) Genre 1. *pag.* 90. *planc.* 6. *fig.* 1. O.
(2) Genre 6. *pag.* 169. *planc.* 12. *fig.* 1. O.

Dontostoma, dentibus utrinquè; ad columellam & ad labium, sulcatum; inter latos sulcos striatum, & variegatum; Listeri. *Ejusd. ibid. p.* 17. *spec.* 2. *n.* 2. *a.*

La coquille du Tadin differe de celle de la précédente, en ce qu'elle est plus petite, n'ayant que neuf lignes au plus de longueur. Sa premiere spire est relevée de quinze canelures assez grosses, à peu près égales, ordinairement lisses, & quelquefois chagrinées. Coquille.

Spires.

Sa surface extérieure est toute tachée de petits points blancs & quarrés, séparés par autant de points noirs de même figure & de même grandeur, répandus sur les canelures. Lorsqu'elle a été roulée quelque tems sur le rivage, elle perd entierement ses couleurs avec ses canelures, & devient entierement jaune. Couleur.

Elle est assez commune dans les isles de la Magdelaine.

3. LE LAGAR. *Pl.* 13.

Nerita profundis, & latis striis sulcata, utrinque dentata, ex albido nigroque catenatim depicta. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 66. *litt. P.*

La coquille de celle-ci est aussi grande que celle de la premiere espece, & se trouve assez rarement entre le cap Manuel & le cap Verd. Coquille.

Son sommet au lieu d'être applati, est pointu & formé de trois spires également renflées. Il n'a qu'une fois plus de largeur que de longueur. Les trente sillons de la premiere spire sont plus profonds que ceux de la premiere espece; & sa lèvre gauche est ridée de plusieurs plis au lieu d'être chagrinée. Sommet. Spires.

Sa couleur est d'un brun-noir, quelquefois sans taches, & quelquefois marbré d'un blanc-sale. Couleur.

4. LE SELOT. *Pl.* 13.

Nerita cujus vestem formant frequentes, & spissi funiculi flavidi ex colore purpureo adjecto magis visibiles, & maculis atris notabiles. *Bonan. recr. pag.* 141. *class.* 3. *n.* 217.

—— *Mus. Kirk. pag.* 462. *n.* 217.

Nérite canelée, & jolie par sa couleur mêlée de blanc, de couleur de rose, & de noir. *Hist. Conchyl. pag.* 259. *pl.* 10. *fig. Q.*

Nerita ſtriata. *Lang. meth. pag.* 53. (Il confond cette eſpece avec la précédente.)

Platyſtoma ore ſimplici : ſulcatum ; & punctatum ; maculis atris, ſuper funiculis flavidis ex colore purpureo, Bonanni. *Klein. tent. pag.* 14. *ſpec.* 1. *n.* 3. *a.*

COQUILLE. La coquille du Selot a tout-à-fait la forme de la précédente ; mais elle n'a que neuf lignes de longueur : elle eſt beaucoup moins épaiſſe, & relevée de quinze groſſes canelures qui tournent ſur la premiere ſpire.

Spires.

Ouverture. La lèvre droite de l'ouverture n'a que dix dents ; & la lèvre gauche eſt liſſe ſur ſa ſurface, & bordée de trois groſſes dents échancrées & comme partagées en deux à leur extrêmité.

Couleur. Trois couleurs différentes, le rouge, le noir & le blanchâtre, ſont également répandues ſur toute ſa ſurface extérieure, où elles s'étendent par marbrures ondées.

5. LE KISET. *Pl.* 13.

Cette derniere eſpece de Nérite ſe trouve, avec la précédente, autour des iſles de la Magdelaine, mais en petite quantité.

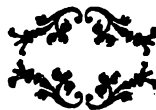
COQUILLE. Sa coquille n'a que ſix lignes de longueur.

Spires. Ses ſpires ſont au nombre de trois, & ſi applaties que le ſommet qu'elles forment ne s'éleve pas au dehors. La premiere fait voir vingt canelures aſſez larges, mais fort applaties.

Ouverture. Les deux lèvres de l'ouverture ſont liſſes & dépourvues de dents.

Opercule. Son opercule eſt liſſe & uni par-deſſus : il porte à ſon extrêmité ſupérieure deux dents aſſez groſſes, mais courbées & beaucoup plus rapprochées que dans la premiere eſpece.

Couleur. Sa couleur eſt noire au dehors, blanche au dedans, & jaunâtre ou livide ſur la lèvre gauche.



REMARQUES

REMARQUES

SUR LES LIMAÇONS OPERCULÉS.

PAr la maniere dont j'ai rangé les Limaçons Operculés, on voit que j'ai d'abord commencé par ceux qui ont l'opercule le plus petit, c'eſt-à-dire, par ceux qui ſe rapprochent davantage des Univalves, & qu'au contraire j'ai fini par ceux dont l'opercule eſt le plus grand par rapport à la coquille, c'eſt-à-dire, par ceux qui ont le plus d'affinité avec les coquillages Bivalves.

Cette ſection pourroit être encore diviſée en deux familles, ſçavoir:

Premierement, celle dont les animaux ont la trachée faite en canal ou tuyau, tels que ſont le Rouleau, la Pourpre, le Buccin & le Cérite. On pourroit l'appeller la famille des Pourpres, à laquelle on voit que, ſans avoir égard à l'opercule, les cinq derniers genres des Univalves, l'Yet, la Vis, la Porcelaine, le Pucelage & le Mantelet, ſe joindroient naturellement. Tous les caracteres que j'ai dit être communs à ceux-ci, le ſont auſſi aux Operculés dont il eſt queſtion ; il n'y a que l'opercule qui les diſtingue. I. Rouleau. Pourpre. Buccin. Cérite.

La ſeconde famille des Limaçons Operculés ſeroit compoſée des cinq genres reſtans, ſçavoir, le Vermet, la Toupie, le Sabot, la Natice & la Nérite, dont la trachée eſt fort courte, & ne forme point de tuyau ſenſible, ou du moins prolongé au dehors. Voici les caracteres qui leur ſont communs. II. Vermet. Toupie. Sabot. Natice. Nérite.

1°. Leur coquille eſt toujours tournée en ſpirale, & ſans aucune apparence d'échancrure ou de canal à l'ouverture.

2°. L'animal a deux mâchoires à la bouche, ſans aucune apparence de trompe.

3°. La trachée & l'ouverture de l'anus ſe trouvent placées conſtamment ſur la droite de l'animal.

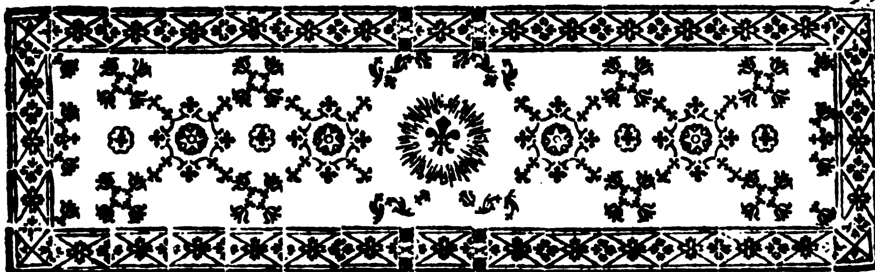
4°. Enfin ces animaux ſe nourriſſent communément de ſubſtances végétales.

Il ſuit de-là qu'il y a beaucoup de rapport entre ces animaux & les ſept premiers genres des Limaçons Univalves ; qu'ils n'en different, pour ainſi dire, que par l'opercule de

la coquille; & qu'enfin il y a un peu plus de liaiſon entr'eux, quoiqu'il y en ait beaucoup moins qu'entre les genres de la famille que j'appelle des Pourpres, qui ſe ſuccédent les unes aux autres, preſque ſans interruption.

Quoiqu'en prenant ma diviſion de la poſition des yeux, j'aie été obligé dans cette ſection de ſéparer le genre du Sabot de celui de la Toupie, & celui de la Natice du genre de la Nérite, j'ai crû devoir les rapprocher dans les planches de mes deſſeins, à cauſe de la reſſemblance qui ſe trouve entre leurs coquilles.





FAMILLE SECONDE.

DES CONQUES.



Ette famille rassemble, comme je l'ai dit ailleurs (1), les Coquillages qui ont une coquille composée au moins de deux pieces, peu différentes l'une de l'autre. L'examen de leur animal est beaucoup plus difficile que celui des Limaçons, parce que les battans de leur coquille ne s'entr'ouvrent que légerement, & ne laissent voir qu'un petit nombre de parties, qui à la vérité sortent assez au dehors dans quelques-uns, mais qui ne se montrent jamais dans d'autres. Ces animaux ont aussi une structure particuliere : on ne leur voit ni tête, ni cornes, ni mâchoires, ni dents ; mais seulement un manteau, des trachées, des ouïes, une bouche, un anus & quelquefois un pied : on les a connu de tout tems sous le nom de Conques (2).

En considérant les Conques par leur coquille, on pourra les diviser en deux sections, dont la premiere contiendra les Coquillages qui n'ont que deux pieces, & que l'on nomme Bivalves ; l'autre renfermera ceux qui ont plus de deux pieces, & que l'on nomme Multivalves.

(1) *Voyez* les définitions des parties des Coquillages, &c. *pag.* 2 & 3.

(2) Nunc speciatim de Conchis loquamur, quibus testa durior est, quæque duabus testis constant, utrisque concavis. Hoc genus δίθυρον, vocat Aristoteles, τὸ δυσὶν ὀστράκοις περιεχόμενον, quod geminâ testâ continetur, Bivalve convertit Gaza, sicut μονόθυρον univalve : θύραι enim valvæ sunt, eas Cicero Conchas latinè dixit. Pinna enim, (sic græcè dicitur) duabus grandibus patula Conchis, cùm parvâ squillâ quasi societatem coit cibi comparandi. *Rondel. pisc. pars alt. edit. lat. lib.* 1. *cap.* 17. *p.* 19.

SECTION PREMIERE.

DES CONQUES BIVALVES.

LEs Coquillages Bivalves paroiſſent former trois familles diſtinguées par rapport à la figure de leur manteau.

Dans la premiere on voit ceux qui ont les deux lobes du manteau ſéparés dans tout leur contour : telle eſt	L'Huître. *Genre* 1.
La ſeconde réunit ceux dont les deux lobes du manteau forment trois ouvertures ſans aucun tuyau : tels ſont	Le Jataron. - 2. Le Jambonneau. 3.
Dans la troiſiéme ſe rangent ceux dont les deux lobes du manteau forment trois ouvertures, dont deux prennent la figure d'un tuyau aſſez long : tels ſont	La Came. - - 4. La Telline. - 5. Le Sourdon. - 6. Le Solen. - - 7.

GENRE I.

L'HUITRE. *Oſtreum.*

EN parlant de la Nérite j'ai dit que c'étoit le Coquillage qui approchoit davantage des Bivalves, & il me ſemble que l'Huître eſt celui des Bivalves qui s'éloigne le moins des Operculés.

1. LE GASAR. *Pl.* 14.

L'Huître d'arbre. *Du Tert. hiſt. nat. des Antill. vol.* 2. *pag.* 237.

Oſtreum radicum ſivè lignorum, Malaicenſibus *Tiram beſaar* vel *Tiram akkar* dicta. *Rumph. muſ. pag.* 154. *art.* 1. *tab.* 46. *fig. o.*

Oſtreum roſtratum complanatum, lamellis diverſimodè ſinuoſis compactum, rugoſum, ex albido virideſcens. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 102. *litt. D.*

Oſtreum longum radicum ſeu lignorum : Tiram Beſoar, Tiram Accar; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 122. *ſpec.* 1. *tab.* 8. *fig.* 17.

Il y a plusieurs especes d'Huîtres au Sénégal; mais on n'en voit point de plus commune que celle que l'on sert sur les tables, & que je nomme Gasar.

Sa coquille a ordinairement trois pouces de longueur sur une largeur une fois moindre; & il n'est pas rare d'en voir qui ont six pouces, ou même davantage. Elle est assez mince, & représente un quarré long, fort applati, obtus à son extrêmité supérieure, & qui diminue en une pointe arrondie vers la charniere. Sa forme est toujours extrêmement irréguliere par les plis & les contours qu'elle prend, de maniere qu'il est fort difficile, ou même presqu'impossible, d'en trouver deux semblables. Sa surface extérieure est rude & comme raboteuse par les lames dont elle est formée, & qui débordent sensiblement les unes au dessus des autres; l'intérieure au contraire est luisante & d'un beau poli. On voit quelquefois sur la premiere un périoste livide & fort mince. COQUILLE. Périoste.

Le battant supérieur G est mince, applati, & rarement creusé, mais toujours inégal & ondé comme le battant inférieur auquel il se joint parfaitement. Battans.

Celui-ci D est toujours creux, mais peu profond, plus grand & plus épais que le premier. Il porte à son extrêmité postérieure, celle où est la charniere, une espece de talon ou de sommet S formé par ses bords qui se replient en dedans: ce repli fait un creux plus ou moins grand dans différentes coquilles. Sommet.

Sur la surface applatie de ce repli, on apperçoit un leger enfoncement dans lequel est logé le ligament à ressort L, qui sert à joindre fortement les deux coquilles & à les écarter l'une de l'autre. C'est une matiere coriace, verdâtre, tirant sur le noir, fort applatie, spongieuse vers le milieu, & capable de faire le ressort pendant qu'elle est humectée dans l'eau, mais qui est d'une grande fragilité quand il vient à se dessécher. Ce ligament n'entre point dans la cavité de la coquille; il est renfermé dans le talon, sans cependant s'étendre jusqu'à sa pointe, où il laisse un petit vuide, afin que les battans puissent s'ouvrir librement: il ne paroît pas au dehors. Ligament.

On ne voit ni dans l'un ni dans l'autre battant, aucune dent qui puisse faire l'office de charniere, & ils n'ont aucune apparence d'être contournés en spirale. Charniere.

Muſcle. La marque qui déſigne l'endroit où le muſcle les attachoit au corps, eſt d'un violet foncé & rembruni E. Cette tache ſe trouve placée aſſez exactement au milieu de la longueur de chaque battant, & une fois plus proche du bord droit que du bord gauche du battant ſupérieur.

Couleur. L'extérieur de ces coquilles eſt quelquefois gris & quelquefois violet, ou verd bordé de blanc. Leur intérieur eſt violet bordé de blanc, ou d'un blanc nacré bordé de violet.

Variétés. J'ai dit ci-deſſus que cette coquille offroit tant de variétés dans ſa forme plus ou moins applatie, plus ou moins ondée, qu'il n'étoit pas poſſible d'en dire autre choſe que des généralités. Cependant elle eſt diſtinguée des quatre autres eſpeces qui ſe trouvent au Sénégal, 1°. par ſa forme oblongue, 2°. par ſon peu d'épaiſſeur; 3°. enfin parce que, quoique ſes bords ſoient ondés, jamais ils ne le ſont en zigzags.

ANIMAL. Lorſque la coquille de l'animal s'entr'ouve légerement pour humer l'eau de la mer, & pourvoir par ce moyen à

Manteau. ſa ſubſiſtance, on apperçoit le manteau qui s'étend ſur ſes bords ſans ſortir au dehors. Il paroît comme une membrane fort mince, diviſée en deux parties ou en deux lobes fort diſtingués, dont chacun tapiſſe les parois intérieures de chaque battant de la coquille. Chaque lobe conſidéré ſéparément, paroît orné d'un rang de filets ſimples aſſez longs & égaux F. M. A. diſtribués également autour de ſes bords au nombre de cent ou environ. Outre cette frange on apperçoit à une petite diſtance des bords du manteau, une eſpece de membrane ſemblable à un bourrelet ſillonné qui le ſuit dans ſon coutour, & qui eſt relevé de cent petits tubercules arrondis T.

[redacted]

partie M, où les deux lobes sont réunis, jusqu'au point B où est le commencement de la bouche. Celle-ci forme une ouverture assez grande, bordée de quatre grandes lèvres assez semblables aux ouïes, mais six à huit fois plus courtes. Derriere les ouïes on trouve une grosse partie charnue blanchâtre & cylindrique qui tourne sur le muscle : ce n'est autre chose qu'un estomac ou sac intestinal, semblable au pied, qui en fait la fonction dans les Conques & les Limaçons, mais qui, dans l'Huître, ne paroît pas susceptible de contraction ni de dilatation. Ce sac intestinal, ou ce pied, ne s'avance jamais sur les bords de la coquille; il reste caché sous les ouïes dans le fond de la cavité M. A. qu'elles ferment entierement sur le devant de l'animal, en se joignant les unes aux autres par leur dos. Bouche. Pied.

Enfin sur le dos du muscle on voit encore le canal des intestins qui a une décharge en A. Anus.

La trachée ou l'ouverture M. A. par laquelle l'animal reçoit l'eau pour en tirer l'air qui lui est nécessaire, communique avec l'anus, & nullement avec l'ouverture antérieure M. F. T. B. qui doit pourvoir à sa subsistance. Trachée.

Quelques Auteurs modernes ont assuré que l'on avoit distingué les Huîtres mâles d'avec les femelles : cependant il est certain que la plûpart de ces animaux qui vivent éloignés les uns des autres, & dans l'impuissance de se joindre par la copulation, engendrent leurs semblables; d'où l'on peut conclure qu'ils n'ont besoin d'aucun sexe pour se reproduire, ou que chaque individu les réunit tous deux. Sexe.

Tout le corps de l'animal est d'un blanc-sale : les bords de son manteau sont noirâtres. Couleur.

Il est particulier aux Huîtres du Sénégal de ne s'attacher qu'aux racines des arbres, & rarement à d'autres qu'à celles des mangliers. On les y trouve rassemblées par paquets & sans aucun ordre, souvent collées & appliquées les unes sur les autres, mais seulement par l'écaille inférieure : car quoique souvent il croisse d'autres Huîtres sur la piece supérieure, elle n'est jamais fixe comme l'autre; elle conserve toujours la facilité de s'ouvrir & de se fermer à la volonté de l'animal. Malgré le peu d'ordre qui régne dans leur position, on remarque cependant que le talon ou le côté de la Observation.

charniere est ordinairement tourné en bas, & que l'extrêmité opposée, ou la plus large, regarde en haut, à peu près comme je l'ai fait représenter à la fig. 1. c'est apparemment la situation la plus commode à l'animal pour se procurer la nourriture.

Cette Huître est grasse, tendre, fort délicate, & on peut la comparer, pour le goût, aux meilleures Huîtres de l'Europe. On dit que l'on en trouvoit encore il n'y a pas dix ans sur les mangliers du Niger, près de l'isle du Sénégal; mais aujourd'hui l'on n'en voit plus que dans le fleuve de Gambie, & dans les rivieres du Bissao, où rien au monde n'est plus commun.

2. LE GARIN. *Pl.* 14.

Ostrea arborea dorso uncato; Jamaicensis. *List. hist. Conchyl. tab.* 197. *fig.* 32.

Spondylus variegatus, striatus, margine digitato. *Ejusd. ibid. tab.* 210. *fig.* 44.

Spondylus Barbadensis parvus altè sulcatus? *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 571. *tab.* 24. *fig.* 12.

Ostrea minor sulcata, oblonga, gibbosa, ambitu serrato? *Sloan. Jam. vol.* 2. *pag.* 262. *tab.* 241. *fig.* 20 *&* 21.

Ostreum structurâ peculiari depressum, incurvum, tuberculosum, sinuosum, peripheriâ denticulatâ, seu plicaturis angustioribus circumdatâ, candidum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 104. *litt. F.*

Chamætrachæa plicata, quæ spondylus variegatus, striatus; margine digitato; Listeri. *Klein. tent. pag.* 150. *spec.* 1. *n.* 9.

Cette espece differe très-peu de la précédente. Je ne l'ai vû s'attacher qu'aux pierres & aux rochers fixes, sur-tout dans les lieux exposés aux courans de la mer, comme autour de l'isle de Gorée & de celles de la Magdelaine.

COQUILLE. Sa coquille est presque triangulaire, applatie, longue d'un pouce & demi, & un cinquiéme moins large, mais toujours pointue vers le talon ou le sommet. Elle est plus épaisse que celle de la premiere espece, & relevée vers son extrêmité, de cinq ou six canelures triangulaires qui font l'alternative avec autant de dents en zigzags dont elle est bordée.

Sommet.

Couleur. Sa couleur est d'un rouge fort rembruni au dehors, & d'un verd-sale au dedans.



3. LE

3. LE VÉTAN. *Pl.* 14.

La coquille du Vétan a la forme allongée comme la premiere espece; mais elle est beaucoup plus renflée ou moins applatie, d'une épaisseur & d'une dureté considérables. Elle a trois pouces & demi de longueur, & un tiers moins de largeur & de profondeur. Ses deux extrêmités qui sont également larges, & ses quatre côtés un peu applatis, lui donnent la forme d'un cube allongé, ou d'un parallelipipede irrégulier. Sa surface extérieure est fort inégale, & relevée en dessus & en dessous, vers l'extrêmité opposée à la charniere, d'une dixaine de grosses canelures triangulaires, ondées & comme tuilées. Coquille. Sommet.

Le battant supérieur, au lieu d'être applati comme dans la premiere espece, est assez creux sans cependant faire la poche auprès du talon. Quoique beaucoup moins épais que le battant inférieur, il n'est guères moins renflé que lui. Ses bords vers l'extrêmité supérieure, sont marqués de dix grosses dents triangulaires ou pliées en zigzags, qui s'emboëtent exactement dans un pareil nombre de crênelures creusées dans les bords du battant inférieur. Ces dix dents font l'alternative avec les dix canelures dont j'ai parlé plus haut. Battans.

La couleur de cette coquille est incarnate au dehors, & d'un blanc-nacré au dedans, qui laisse voir une petite bande rouge vers les bords. L'endroit où étoient attachés les deux muscles, montre une très-grande tache jaunâtre ou livide, qui occupe le milieu de la longueur & de la largeur de la coquille. Couleur.

On la trouve fixée par son battant inférieur, sur les rochers des isles de la Magdelaine, & sur toutes sortes de pierres immobiles.

4. LE BAJET. *Pl.* 14.

Ostreum plicatum majus. *Rumph. mus. pag.* 156. *art.* 5. *tab.* 47. *fig. C. & pag.* 157. *art.* 9. *fig. G.*

Ostreum striatum striis peculiaribus. *Lang. meth. pag.* 82.

Ostreum plicatum majus, testâ crassâ, plicis laciniatis, seu clavatim muricatus; muscosa & salsilaginosa, intùs alba, limbo nigro; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 125. *spec.* 0. *n.* 3.

Ostreum plicatum, quod mater perlarum spuria, coloris pulli; testâ tenui; circà limbum per plicas muricatâ; Rumphii. *Ejusd. ibid. n.* 6.

J'ai encore observé cette quatriéme espece autour des isles de la Magdelaine, où elle n'est pas fort commune : elle s'attache aussi aux rochers par le battant inférieur.

COQUILLE. Sa coquille est presqu'aussi épaisse que celle qui précede, mais fort applatie, & presque ronde : souvent même sa largeur qui est de trois pouces, excéde d'une quatriéme partie sa longueur prise du sommet à l'extrêmité opposée. Une quinzaine de grosses canelures triangulaires, & garnies ordinairement de pointes applaties en forme de crête, souvent rameuses, prennent naissance du sommet qui est pointu, & vont se répandre, comme autant de rayons, sur sa circonférence.

Sommet.

Battans. Il n'y a de différence entre le battant supérieur & l'inférieur, qu'en ce que le premier ne fait point de creux intérieurement vers le sommet : d'ailleurs ils ont la même épaisseur, & chacun quinze dents triangulaires en zigzags, qui font l'alternative avec les quinze canelures.

Couleur. Au dehors cette coquille est couleur de rose; elle est blanche au dedans, & bordée d'un pourpre très-foncé. La tache livide qui désigne le lieu de l'attache du muscle, est placée beaucoup au dessus du milieu de la longueur des battans, & vers leur droite.

5. LE ROJEL. *Pl.* 14.

ANIMAL. Manteau. L'animal du Rojel a son manteau bordé de deux cens filets, dont cent sont alternativement une fois plus courts.

COQUILLE. Sa coquille est ronde, de deux pouces de diametre, si mince & si applatie, qu'elle n'a pas trois lignes de profondeur. Sa surface est assez unie.

Sommet. Le sommet ne s'avance point hors des bords de la coquille : il est aussi obtus qui puisse l'être.

Battans. Le battant inférieur est presqu'aussi applati que le supérieur; & il n'y a aucun enfoncement, ni dans l'un ni dans l'autre, vers le sommet.

Couleur. La couleur de l'animal & celle de l'intérieur de sa coquille, est d'un blanc-sale : à l'extérieur elle est d'un rouge fort rembruni.

On a vû que la premiere espece d'Huître ne s'attache qu'aux bois & aux arbres. Toutes les autres préferent les

pierres pour s'y fixer, & il y a apparence que toutes sortes de pierres leur conviennent également. Celle-ci a été trouvée sur un tesson de bouteille cassée, qui fut pêchée à la sonde à neuf brasses de profondeur dans l'anse de l'isle de Gorée. Le battant inférieur de sa coquille s'étoit entierement appliqué & étendu sur la surface un peu concave du verre.

6. LE GURON. *Pl.* 14.

Je ne doute nullement que les deux especes de coquilles dont je vais parler, ne soient fort différentes du genre des Huîtres. Ce sont celles auxquelles les Anciens ont donné le nom de Spondyle, & que les Grecs de nos jours appellent *Gaiderope*, à cause de leur ressemblance avec la corne du pied de l'âne qu'ils nomment *Gaideron*. Leur coquille imite si bien celle de quelques Huîtres, que plusieurs des Auteurs modernes les ont rangés indifféremment parmi elles. C'est aussi à cause de leur figure que je les rapporte ici, n'ayant point vû l'animal qui les habite.

Spondylus ferè ruber muricatus. *List. hist. Conchyl. tab.* 206. *fig.* 40. *Rumph. mus. pag.* 160. *art.* 16. *tab.* 48. *fig.* 1.

La coquille du Guron a autant d'épaisseur que celle de la troisiéme espece d'Huître. Elle est médiocrement applatie, longue de quatre pouces, & un quart moins large. Toute sa surface extérieure est hérissée de pointes applaties en forme de crêtes assez longues, plus larges à l'extrêmité qu'à leur origine, & un peu inclinées sur le devant. **Coquille.**

Son sommet est fort large & comme tronqué. **Sommet.**

Le battant supérieur est un peu plus applati que l'inférieur. Tous deux ont une cavité médiocre dans leur talon au dessous de la charniere, & leurs bords sont relevés en dedans de cent à cent cinquante petits filets d'inégale grandeur. **Battans.**

Ce qui distingue principalement la coquille du Spondyle de celle des Huîtres, c'est que celle-ci n'a point de charniere, comme je l'ai dit ci-dessus, au lieu que le Spondyle en a une, & même beaucoup plus grosse que dans aucun coquillage connu. Dans le battant inférieur elle consiste en deux gros boutons arrondis, entre lesquels est placé le ligament: à côté de chaque bouton on voit un trou de même grandeur. **Charniere.**

Le battant supérieur a un pareil nombre de trous & de boutons, qui sont disposés de maniere que les deux trous voisins de la charniere reçoivent les deux boutons correspondans du battant inférieur, pendant que les deux trous de celui-ci emboëtent les boutons plus éloignés du premier.

Ligament. Le ligament est une piece coriace, noire, ronde, de la grosseur des boutons de la charniere, & qui sort d'un trou creusé dans son milieu entre les deux boutons du battant inférieur, & entre les deux cavités du battant supérieur. Il ne paroît pas au dehors de la coquille lorsqu'elle est fermée.

Muscle. Il n'y a dans le milieu de cette coquille, comme dans celle de l'Huître, qu'une grande tache ronde qui désigne le lieu du muscle; mais cette tache se trouve fort proche du bord gauche, c'est-à-dire, dans un sens contraire à la place qu'il occupe dans le genre des Huîtres.

Couleur. Elle est de belle couleur de feu au dehors, & blanche au dedans, avec un bord aussi couleur de feu.

Cette espece vit sur les rochers qui bordent les isles de la Magdelaine.

7. LE SATAL. *Pl.* 14.

Le Satal se voit aussi, mais fort rarement, dans les rochers de l'isle principale de la Magdelaine.

COQUILLE. Sa coquille est la plus épaisse & la plus pesante de toutes celles que j'ai observées à la côte du Sénégal. Elle est assez exactement ronde, & semblable à une boule de quatre pouces & demi de diametre. Sa surface est raboteuse, mais sans pointes, & toute piquée d'une infinité de petits trous qui ne pénetrent pas jusqu'à la surface interne qui est lisse & polie.

Battans. Elle differe de la précédente en ce qu'elle a plus d'épaisseur, & que le battant supérieur est aussi creux que l'inférieur.

Couleur. Le fond de sa couleur au dehors est un rouge de sang qui la pénetre à plus de deux lignes d'épaisseur; au dedans elle est blanche & bordée de la même couleur.

Remarque. De toutes les especes d'Huîtres que j'ai décrites, il n'y a que la premiere qui soit mangeable, celle qui naît sur les arbres. Il semble que les pierres sur lesquelles croissent les autres, dans les courans ou dans les lieux de la mer éloi-

gnés du limon, leur ôtent la bonne qualité que les autres lui doivent : elles sont dures, coriaces, & même désagréables au goût, & l'on n'en fait pour cette raison aucun usage.

GENRE II.

LE JATARON. *Jataronus.* Pl. 15.

J'Appelle du nom de Jataron le genre de coquille que Rondelet a appellé *Coquille ridée.* Celle du Sénégal s'attache, comme celle de la Méditerranée, aux rochers exposés aux courans de la mer, sur lesquels elle se groupe en assez grande quantité. Elle y tient avec une telle force, qu'on a bien de la peine à l'en détacher sans la briser en morceaux. On en voit beaucoup autour de l'isle de Gorée, de celles de la Magdelaine & du cap Verd, sur-tout en Avril, où la violence des marées les déracine du fond de la mer. Je n'en ai découvert qu'une seule espece.

Concha rugata. *Rondel. testac. edit. lat. lib.* 1. *cap.* 25.
La Coquille ridée. *Ejusd. édit. franç. cap.* 21.
Concha rugata, Rondeletii. *Bossuet. aquat. pars alt. pag.* 19.
—— *Gesn. aquat. pag.* 316.
—— *Aldrov. exang. pag.* 458.
Spondylus Barbadensis & Jamaicensis. *List. hist. Conch. tab.* 212. *fig.* 47.
—— *Ejusd. tab.* 213. *fig.* 48.
—— *Ejusd. tab.* 215. *fig.* 50. *Barbadensis & Jamaicensis.* & fig. 51.
—— *Ejusd. tab.* 216. & 217. *fig.* 52. & 53.
Spondylus minor, subruber, tenuis, imbricatus, apice distorto, cavitate interiore auriculam referens. *Sloan. Jam. vol.* 2. *tab.* 241. *fig.* 4. 5. 6. & 7.
Concha Gryphoides, globosa, striis squamosis exasperata, fusca. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 101. *litt. C.*
Concha Gryphoides subrotunda, laminis, & tuberculis diversimodè exasperata, & striata, terreo colore obscura. *Ejusd. ibid. litt. D.*
Concha Gryphoides, rugosa sinuosa, aspera, candida. *Ejusd. ibid. litt. E.*
Globus circinatus; Listeri. *Klein. tent. pag.* 173. *spec.* 0. *n.* 2.
Globus undatus; Listeri. *Ejusd. ibid. n.* 3. *tab.* 12. *fig.* 81.
Globus serratus; Listeri. *Ejusd. ibid. n.* 4.
Globus circinatus & undatus; Listeri. *Ejusd. ibid. n.* 5.

La coquille du Jataron est presque ronde, médiocrement applatie, du diametre de deux pouces au plus, & d'une COQUILLE.

grande épaiſſeur. Sa ſurface extérieure eſt groſſierement ridée par des ſillons qui la coupent fort irrégulierement, tant en long qu'en travers, & quelquefois relevée comme par écailles. Intérieurement elle eſt liſſe, unie, luiſante, & bordée ſur chaque battant, de cent vingt petits filets fort ſerrés & d'inégale grandeur.

Sommet. Le ſommet S eſt aſſez éminent au dehors, & paroît former un tour de ſpirale beaucoup plus ſenſible dans le battant inférieur D qui eſt ordinairement plus épais, un peu plus grand & plus creux que le ſupérieur G.

Battans.

Charniere. La charniere du battant inférieur conſiſte en une groſſe dent C, arrondie & relevée verticalement, dont le dos eſt ſillonné de dix à douze canelures inégales.

Le battant ſupérieur eſt creuſé d'un trou canelé & ſillonné comme la dent du battant inférieur qui s'y engraine exactement.

Ligament. Entre la charniere & le talon du ſommet de chaque battant, s'étend un ligament rouſſâtre, aſſez court & étroit L. L. qui les lie enſemble, & paroît fort peu au dehors.

Muſcles. Les battans de cette coquille ſont liés enſemble par deux grands muſcles, dont on voit les impreſſions ſur leurs côtés, de maniere que celle de la droite ou de derriere *e. e.* eſt placée un peu au deſſous du milieu de leur longueur, & celle de la gauche, ou de devant E. E. un peu au deſſus.

Couleur. Au dehors cette coquille montre une belle couleur de roſe ou de chair : au dedans elle eſt quelquefois blanche, quelquefois purpurine ou violette.

ANIMAL. La ſituation naturelle à cette coquille, eſt d'avoir le ſommet en bas, & l'extrêmité oppoſée relevée en haut. Dans cet état, & pendant que les battans viennent à s'écarter l'un de l'autre, on découvre le manteau de l'animal ſemblable aux côtés d'un ſac bien tendu, membraneux & fort épais, dont le contour eſt relevé d'un nombre infini de petits tubercules jaunes M. M. diſpoſés ſur cinq rangs fort ſerrés.

Manteau.

Ce ſac enveloppe tout le corps de l'animal, & ne s'étend pas juſqu'aux bords de la coquille : il eſt percé de trois ouvertures inégales, dont l'une B qui eſt ſur le devant de l'animal, laiſſe paſſer ſon pied, & les deux autres T. A. qui ſont les trachées, ſe trouvent ſur ſon dos.

La trachée inférieure A eſt elliptique, deux fois plus longue que large. Son uſage eſt de donner iſſue aux excrémens, & rejetter l'eau que l'autre trachée T a pompée. Celle-ci eſt ronde, & une fois plus petite que la premiere. Trachées.

La troiſiéme ouverture B eſt une fente fort étroite, qui s'étend depuis le ſommet de la coquille juſques vers le milieu de ſa longueur. Elle laiſſe ſortir aſſez rarement le pied P, qui paroît ordinairement ſous la forme d'une hache faite en demi-lune. Il a une fois moins de longueur que la coquille, & porte ſur le devant vers ſon milieu, un petit lobe charnu, à peu près quarré *p*. Pied.

Les parties intérieures renfermées dans le ſac que forme le manteau, ſont aſſez ſemblables à celles de l'Huître; mais au lieu d'un ſeul muſcle qui attache les coquilles, on en voit deux aſſez grands, dont j'ai parlé ci-deſſus. Parties internes.

Le corps de l'animal eſt blanc : il n'y a de jaune que les petits tubercules élevés ſur le contour du manteau. Couleur.

On ne fait aucun uſage de ſa chair.

GENRE III.

LE JAMBONNEAU. *Perna.*

ON a donné le nom de Jambonneau à ce genre de coquillage autant à cauſe de la forme de ſa coquille, qu'à cauſe de la grandeur qu'elle a dans certaines eſpeces. Elle eſt dans toutes fort mince, légere, allongée, & compoſée de deux battans parfaitement égaux.

1. LE LULAT. *Pl.* 15.

Muſculus tenuis, lævis ſubpurpureus. *Liſt. hiſt. Conch. tab.* 356. *fig.* 195.
Idem, Jamaicenſis. *Ejuſd. tab.* 359. *fig.* 198.
Muſculus vulgaris major; Malaicenſibus *Aſuſſeng. Rumph. muſ. pag.* 151. *art.* 1. *tab.* 46. *fig. B.*
Mytulus Anatarius; Malaicenſibus *Aſuſſeng Bebec*, Amboinenſibus *Thul*, Hitoenſibus *Lulat. Ejuſd. ibid. art.* 2. *fig. C.*
Muſculus Bahamenſis ferè radiatus. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 588. *tab.* 71. *fig.* 11.
Concha longa, lata, & quaſi gibboſa. *Lang. meth. pag.* 74. (Cet Auteur confond mal-à-propos les Arches-de-Noé 77 & 78 de Bonanni, avec la Moule B. de la planche 46 de Rumphe.)

Mufculus vulgaris major; Rumphii. *Sloan. Jam. pag.* 263.
Mufculus Papuanus cute luridâ. *Hift. Conchyl. pag.* 327. *pl.* 25. *fig.* C.
Moule de la terre des Papous, dont la couleur eft fauve ordinairement; celle-ci qui eft découverte, expofe aux yeux les plus belles couleurs d'agathe, de violet & de couleur de rofe. Cette Moule eft boffue dans fa fuperficie, & cette boffe occafionne deux avances à l'endroit de la charniere. *Ejufd. ibid. pag.* 330.
Mufculus acutus vulgaris, *Mal.* Afuffeng; circà cardines gibbus, tandem glottoides, major; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 127. *fpec.* 1. *a.*
Mufculus acutus vulgaris, minor; Rumphii. *Ejufd. ibid. b.*
Mufculus acutus tenuis, lævis fubpurpureus; Lifteri. *Ejufd. ibid. p.* 128. *fpec.* 5. *tab.* 9. *fig.* 25.
Pholas Arenæ, quæ Mytulus Anatarius. Afuffeng Bebec; *Amboin.* Jhul, Lulat; articulum digiti longus, 1 ½ latus; effodiuntur, ut anatibus in efcam cedant; Rumphii. *Ej. ibid. p.* 166. *fpec.* 4. *n.* 2. *tab.* 11. *fig.* 67.

COQUILLE. La coquille du Lulat a près de trois pouces de longueur, & une fois un quart moins de largeur. Elle eft ovoïde, extrêmement renflée & comme boffue, de maniere que fa profondeur furpaffe un peu fa largeur. Ses deux extrêmités font arrondies comme fes côtés; mais fon dos s'étend vers le milieu de fa longueur, en une aîle affez grande L, qui s'arrondit en portion de cercle.

Périofte. Extérieurement elle eft recouverte d'un périofte épais, légerement ridé, caffant, & d'une matiere approchante de celle de la corne, qui fe replie en dedans de la largeur d'une ligne R. *r.* tout autour de fes bords, excepté dans la partie L. S, où fe trouve le ligament.

Sommet. Le fommet S eft peu élevé; il paroît former un demi-tour
Battans. de fpirale dans chacun des battans, proche de l'extrêmité duquel il eft placé. Ceux-ci font parfaitement femblables.

[redacted]

On voit dans chaque battant, quatre petites taches, qui font connoître qu'ils étoient attachés au corps de l'animal par quatre petits muscles, dont les deux plus grands E. *e.* se trouvent vers leur extrêmité supérieure, & les deux plus petits J. *i.* sont dans l'extrêmité opposée. Il régne encore tout autour des battans, une petite ligne R qui les suit exactement à une ligne de leurs bords : elle marque le lieu où les deux lobes du manteau leur étoient attachés. Muscles.

Le périoste qui enveloppe cette coquille, lui communique sa couleur brune; mais lorsqu'on l'a dépouillée, on y découvre quatre couleurs, le blanc, le violet, le rosé & le pourpre, qui tiennent chacun leur place sans se mêlanger. Intérieurement elle présente une nacre à fond blanc, mêlé de violet, qui prend, suivant les inclinaisons qu'on lui donne, diverses nuances de jaune & de verd. Couleur.

ANIMAL.

La coquille du Lulat est ordinairement fixée, le sommet en bas & l'extrêmité opposée en haut. Ses deux battans ne s'entr'ouvrent que très-peu, mais cependant assez pour laisser voir son manteau. C'est une membrane fort mince, entiere & d'une seule piece le long du dos A. *a.* L. S. de l'animal, mais partagée sur le devant T. *t.* F. P. dans toute sa longueur en deux lobes, qui sont divisés chacun sur leurs bords, en deux feuillets très-courts, dont l'extérieur est uni à la coquille, fort proche de ses bords. Le feuillet intérieur porte depuis l'extrêmité supérieure de la coquille jusqu'à la quatriéme partie de sa longueur, une frange T. *t.* composée de quinze filets cylindriques, fort courts, mobiles, & disposés sur un seul rang. Manteau.

Les trachées sont au nombre de deux. La plus grande, ou l'antérieure T. *t.* est formée par l'éloignement des lobes du manteau dans sa partie frangée. C'est par elle que l'eau entre dans le corps de l'animal pour fournir à sa nourriture : elle est trois fois plus courte que la coquille. Trachées.

La trachée postérieure A. *a.* est percée sur le dos de l'animal, dans l'endroit où le manteau est d'une seule piece. Elle représente une ellipse deux fois plus longue que large, & quatre fois plus courte que la coquille. Cette ouverture reçoit l'eau qui doit passer par-derriere les ouïes, pour leur porter l'air néçessaire à l'animal. Elle ne communique point

avec l'autre trachée, mais feulement avec l'anus que l'on apperçoit dans fon angle inférieur *a*; & l'on voit vers fon milieu, une partie du grand mufcle fupérieur qui attache les deux battans.

Pied. Le pied du Lulat eft petit & fait en demi-lune *p*. lorfqu'il ne s'en fert point; mais lorfqu'il veut en faire ufage, foit pour fonder le terrein, foit pour y fixer les fils qui doivent attacher fa coquille, il l'étrécit en l'allongeant fous la forme d'un poinçon un peu courbe P; alors fa longueur eft égale à celle de fes fils, & furpaffe trois ou quatre fois fa plus grande largeur.

Fils. Cet animal refte toujours en place & fixé aux rochers par une centaine de fils F qu'il y attache par le moyen de fon pied. C'eft au deffous de ce pied & de fon origine, que partent ces fils. Ils font d'abord réunis comme un nerf, puis ils s'écartent au dehors, comme autant de cheveux tendus avec des directions différentes, & dont la longueur égale la largeur de la coquille.

Il m'a paru que la Moule de mer des côtes de Normandie, au lieu d'avoir la filiere au deffous du pied comme celle du Sénégal, l'avoit au contraire placée en deffus.

Couleur. Le manteau du Lulat eft brun-café fur les bords; le refte de fon corps tire fur le blanc-pâle.

Ce coquillage eft affez commun dans les rochers des ifles de la Magdelaine & du cap Manuel, où il eft expofé à la fureur des flots qui viennent s'y brifer avec violence.

2. L'ABER. *Pl.* 15.

Mufculus purpureus crafsè ftriatus. *Lift. hift. Conchyl. tab.* 356 *n.* 193.
Mufculus parvus fubfufcus, capillaceis ftriis donatus. *Ejufd. ibid. n.* 194.
[redacted]

lignes de longueur ſur une largeur une fois moindre. Elle eſt, comme celle qui précéde, extrêmement renflée, & ſouvent de maniere que ſa profondeur ſurpaſſe de beaucoup ſa largeur. Son ſommet eſt pointu : intérieurement il ſemble replié légerement auprès de la charniere, où il forme une petite poche. Sommet.

Chaque battant porte environ cinquante canelures marquées profondément non-ſeulement ſur la ſurface, mais encore ſur le périoſte. Elles s'étendent de longueur depuis le ſommet juſqu'à l'extrêmité oppoſée. Leurs bords ſont ornés tout autour d'un nombre de petites dents pareil à celui des canelures extérieures. Battans.

Au-deſſus du repli interne du ſommet dans chaque battant, la charniere paroît formée de quatre dents preſqu'imperceptibles. Charniere.

Lorſqu'on enleve l'épiderme fauve de la coquille, elle paroît au dehors d'un violet ou d'un ponçot éclatant : quelquefois ces deux couleurs ſont agréablement mêlangées de brun & de verd. Le blanc eſt ordinairement la couleur qui regne au dedans ; quelquefois il ſe confond avec un violet obſcur. Couleur.

3. LE DOTEL. *Pl.* 15.

Muſculus parvus, latus, tenuiter ſtriatus, ex fuſco purpuraſcens ; Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 366. *fig.* 206.

Muſculus Gula ſoricis. *Hiſt. Conchyl. pag.* 226. *pl.* 25. *fig. K.*

Petite moule nommée la Gueule de ſouris, par rapport à ſa forme pointue & à ſa couleur griſe, tachetée de violet ; les bords de ſes deux pieces ſont de couleur de roſe. *Ejuſd. ibid.*

Muſculus polyleptoginglymus, qui muſculus parvus, latus, tenuiter ſtriatus, ex fuſco purpuraſcens ; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 168. *ſpec.* 5. (Erravit Autor quoad cardinem ; non enim polyleptoginglymus.)

La forme applatie de la coquille du Dotel, ſon peu d'épaiſſeur, ſa légereté, ſa fragilité, & ſes cent canelures preſqu'inſenſibles la diſtinguent aſſez de la précédente. Elle n'a guère qu'un pouce & demi de longueur. Coquille.

Intérieurement chaque battant eſt bordé de cent petites dents. Leur ſommet n'eſt pas replié au dedans, & ne forme par conſéquent aucune poche. On a bien de la peine à découvrir à la loupe une ou deux petites dents qui ſont à la charniere. Battans. Sommet. Charniere.

Périoſte. Le périoſte de cette coquille lui donne une couleur noire. Il eſt beaucoup plus fin, moins écailleux & plus ſouple que dans les deux eſpeces qui précèdent; & pour cette raiſon, plus difficile à détacher. Il couvre une nacre très-belle, & d'une blancheur qui ſurpaſſe infiniment celle de l'intérieur.

Couleur.

Il n'y a point de coquillage plus répandu ſur les rochers de toute la côte. On le trouve auſſi par paquets ſur les huîtres attachées aux mangliers du fleuve Gambie. Les matelots Européens lui donnent le nom de Moucle, & le mangent, à l'imitation des nègres, après l'avoir paſſé au feu.

4. LE FONET. *Pl.* 15.

Muſculus major latiſſimus, ex caſtaneo purpuraſcens. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 364. *fig.* 203.
Mytulus ſaxatilis. *Rumph. muſ. pag.* 151. *art.* 3. *tab.* 46. *fig. D.*
Mytulus anguſtus ſeu gibboſus. *Lang. meth. pag.* 74.
Muſculus variegata. *Hiſt. Conchyl. pag.* 326. *pl.* 25. *fig.* Q.
Moule magellanique, bariolée de brun ſur un fond agathe; la marbrure eſt fort différente des autres. *Ejuſd. ibid.*
Muſculus acutus, ſaxatilis, auriformis, parvus, extus granulatus, margine piloſo, ex virore ſplendens; ex ſaxis pendulus: anatibus expetitus; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 127. *ſpec.* 2.
Muſculus acutus, qui muſculus major, latiſſimus, ex caſtaneo purpuraſcens; Liſteri. *Ejuſd. ibid. pag.* 128. *ſpec.* 10.

J'ai obſervé aſſez rarement cette quatriéme eſpece vers le cap de Dakar.

Coquille. Sa coquille eſt encore plus applatie que la précédente, longue de deux pouces & demi, ſur une largeur une fois moindre & double de ſa profondeur. Elle eſt liſſe, unie, ſans aucunes dents ſur ſes bords, & ſans canelures ſur ſa ſurface, [redacted]

L'animal ne differe des précédens qu'en ce que ſon manteau a environ trente crénelures fort larges au lieu de filets. ANIMAL.

Sa coquille a ſept pouces de longueur, & deux tiers moins de largeur : elle eſt ſi applatie que ſa largeur ſurpaſſe plus d'une fois ſon épaiſſeur. Sa forme imite aſſez celle d'un jambon, ayant le dos preſque droit, l'extrêmité ſupérieure fort large & arrondie, & le ventre un peu concave vers le ſommet, qui diminue inſenſiblement en pointe pour former une eſpece de manche. Sa ſubſtance eſt fort mince, auſſi fragile que du verre, & aſſez ſemblable à celle de la corne, dont elle emprunte la couleur & la tranſparence. COQUILLE. Sommet.

Intérieurement elle eſt polie & luiſante, mais au dehors ſa ſurface eſt hériſſée vers l'extrêmité d'un grand nombre de pointes pliées en cornets ou en tuyaux cylindriques fort minces, de même nature que la coquille, longs de quatre à cinq lignes & relevés en angle de quarante-cinq degrés. Ces pointes en tuyaux doivent leur origine aux crénelures du manteau de l'animal ; & quoiqu'elles paroiſſent ſans ordre, on diſtingue cependant ſur le reſte de la coquille les veſtiges des premieres qui ont été uſées ou briſées : on voit qu'elles étoient diſpoſées ſur quinze ou vingt rangs parallèles à la longueur de la coquille.

Le ligament qui attache les deux battans, s'étend depuis le ſommet juſqu'aux trois quarts de leur longueur vers l'extrêmité ſupérieure. On ne diſtingue aucune dent à la charniere. Ligament. Charniere.

Les nègres font la pêche de ce coquillage autour des caps Bernard & Dakar, où il ſe trouve en grande quantité à trois braſſes de profondeur. Sa chair eſt très-bonne, ſur-tout lorſqu'elle eſt cuite & apprêtée ; elle eſt fort goûtée des européens & des naturels du pays.

6. LE CHANON. *Pl.* 15.

Concha Aliformis, magis ventricoſa, propè cardinem pulvinata, ſubruſa, intùs tota argentea. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 94. *litt. B.*

Je n'ai point vû l'animal du Chanon : il eſt fort commun autour du cap Manuel & du cap Verd ; & autant que je m'en ſouviens, il s'attache avec des fils aux plantes marines.

Sa coquille eſt longue d'environ trois pouces, & compo- COQUILLE.

ſée de deux battans très-inégaux, dont l'un eſt toujours plus petit que l'autre ; d'où je la juge appartenir à un genre de coquillage fort différent de celui du Jambonneau. Elle eſt peu épaiſſe, plate, arrondie, & porte à ſes côtés deux eſpeces d'aîles qui augmentent ſa largeur de maniere qu'elle ſurpaſſe une fois & davantage ſa longueur. Ce ſont ces aîles qui lui ont fait donner les noms d'*Aîlée*, d'*Oiſeau* ou d'*Hirondelle*. L'aîle gauche eſt toujours arrondie, & beaucoup plus courte que celle de la droite, qui ſe termine en pointe.

Battans. Le battant ſupérieur eſt moins concave, beaucoup plus étroit dans ſon milieu, & un peu plus large dans ſes aîles ou à ſes extrêmités que le battant inférieur.

Sommet. Son ſommet eſt renflé comme un léger bouton, & placé à la quatriéme partie de ſa largeur vers la gauche.

Ligament. Le ligament eſt noir & fort mince : il paroît un peu au dehors, & s'étend depuis la pointe gauche de la coquille, juſqu'au milieu de ſa longueur.

Charniere. Sa charniere montre dans le battant inférieur une petite dent longue, avec un long ſillon qui regne au-deſſous du ligament. Dans l'autre on voit une cavité qui reçoit la dent, & un petit filet qui engraîne dans la rainure du premier.

Muſcle. Il ne paroît qu'une attache de muſcle dans le milieu de chaque battant.

Couleur. La ſurface extérieure de cette coquille eſt liſſe, unie, quelquefois jaunâtre & quelquefois brune. Une nacre fort belle & luiſante recouvre ſa ſurface interne, qui eſt ſouvent remplie de ces yeux de perles que les Jouailliers appellent *loupes de perles*.

7. L'ESSAN. *Pl.* 15.

[redacted]

cinq canelures relevées de quelques petits piquans, qu'on ne découvre que par le moyen du verre lenticulaire.

Ses deux battans sont médiocrement convexes, mais l'inférieur beaucoup plus que le supérieur. Battans.

Sa charniere n'a qu'une cavité qui reçoit le ligament sans le laisser paroître au dehors. Charniere. Ligament.

Le fond de sa couleur est un blanc sur lequel s'étend un réseau jaunâtre ou rougeâtre, mais presqu'insensible par sa grande délicatesse. Couleur.

8. LE JÉSON. *Pl.* 15.

Le coquillage que je joins ici, me paroît appartenir à un genre encore différent de celui du Jambonneau, & de celui des especes 6. & 7. que je viens de décrire. On le trouve communément autour des rochers de l'isle de Gorée, attaché par des soies fort courtes à la vérité, mais de la même maniere que les Jambonneaux, dont il ne s'éloigne pas beaucoup.

Pectunculus angustior maculatus. *List. hist. Conchyl. tab.* 347. *fig.* 184.
Pectunculus ex latere productior subfuscus. *Ejusd. ibid. fig.* 185.
Concha longa incurvata, striata, rugosa rugis imbricatis, & undatim productis, profundè sulcatis, albida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 90. *fig. F. secunda.*
Anomalo cardia effusa, quæ Pectunculus obliquè in latum expansus, angustior maculatus; Listeri *Klein. tent. pag.* 144. *spec.* 1. *n.* 34.
Anomalo cardia effusa, quæ Pectunculus subfuscus ex latere productus & pedi humano inferiori similis; Listeri. *Ejusd. ibid. n.* 35.

La coquille du Jéson représente un ovoïde fort obtus aux extrêmités, dont l'inférieure est presque droite & un peu moindre que la supérieure qui est arrondie. Elle a un pouce & demi de longueur, & une fois moins de largeur & de profondeur. Elle est assez épaisse, & relevée au dehors sur chaque battant de quinze canelures longitudinales, fort grosses, arrondies, & comme composées de plusieurs petites lames ou écailles disposées par ondes en recouvrement les unes sur les autres. L'intérieur est lisse & uni; mais les canelures qui au dehors sont en relief, paroissent ici en creux. COQUILLE.

Les deux battans sont parfaitement égaux, & portent vers l'angle postérieur de leur extrêmité inférieure, deux petits sommets recourbés un peu en devant, & qui se touchent par Battans. Sommet.

les côtés. On voit un peu au-devant d'eux un petit enfoncement en forme de cœur.

Ligament. Le ligament paroît un peu au dehors, & prend son origine au sommet, au-dessus duquel il s'étend d'une longueur égale la quatriéme partie de la coquille.

Charniere. La charniere dans le battant droit consiste en deux dents, dont l'une, celle d'en haut, est longuette, & l'autre arrondie. Dans le battant gauche il n'y a qu'une longue dent, avec une cavité qui reçoit la petite dent de l'autre battant.

Muscles. Deux taches qu'on voit dans chaque battant, marquent les lieux où étoient fixés deux muscles de moyenne grandeur.

Couleur. Cette coquille recouverte de son périoste paroît brune ou terreuse; mais lorsqu'il est enlevé, on découvre sur sa surface externe une belle couleur de rose ou de feu: intérieurement elle est fort blanche, avec une bande brune vers son extrêmité supérieure.

GENRE IV.

LA CAME. *Chama.*

LEs coquillages que les Anciens ont appellés du nom de Cames sont assez faciles à reconnoître par leurs figures & leurs descriptions. Ils en ont fait plusieurs genres à raison de la forme plus ou moins allongée de leur coquille, & de la rudesse ou du poli de leur surface. Mais je crois que sans avoir égard à ce dernier point, on peut les diviser en rondes, en ovales régulieres, & en ovales irrégulieres: j'entends par ces dernieres celles dont un des bords de la coquille est ondé ou comme replié. Les premieres sont les vraies Cames; on appelle les secondes Palourdes, & Lavignons les

[redacted]

Πηλωρὶς Græcis ac Latinis, *Clonissa* Massiliæ, Genuæ *Arsella*, Hispanis *Armilla*. *Ejusd. ibid. pag.* 407.
Conchula rugata. *Rondel. testac. edit. lat. lib.* 1. *cap.* 26. *pag.* 26.
Petite coquille ridée. *Ejusd. édit. franç. testac. liv.* 1. *ch.* 22. *pag.* 19.
Conchula rugata, Rondeletii. *Bossuet. aquat. pars alt. pag.* 20.
—— *Gesn. aquat. pag.* 316.
—— *Aldrov. exang. pag.* 459.
Chama Peloris, Bellonii. *Ejusd. pag.* 476.
Concha rugata, vulgi Pavarazzo. *Ejusd. ibid.*
Chama aspera, Bellonii. *Ejusd. ibid.*
Concha rugata alia Bellonii. *Ejusd. pag.* 477.
Chama aspera, Bellonii. *Jonst. exang. tab.* 14.
Concha rugata albo colore tecta, quam subminius, citreus, puniceus, & palearis color distinguunt: pulchriores deferuntur à Luzitanico mari. *Bonan. recr. p.* 108. *class.* 2. *n.* 75.
Concha rugata alia, sulcis magis profundè excavata, luteo colore, in mari Mediterraneo abundè generata. *Ejusd. ibid. n.* 76.
Pectunculus maculatus, crebrioribus fasciis donatus; Jamaicensis. *Lister. hist. Conchyl. tab.* 278. *fig.* 115
Pectunculus omnium crassissimus, fasciis ex latere bullatis donatus; Anglicus & ex mari Mediterraneo. *Ejusd. tab.* 284. *fig.* 122.
Pectunculus variegatus; Jamaicensis. *Ejusd. tab.* 285. *fig.* 123.
Chama Wyfs-schulp dicta. *Rumph. mus. pag.* 160. *tab.* 48. *fig.* 5.
Concha rugata albo colore tecta, quam subminius, citreus, puniceus & palearis color distinguunt: pulchriores deferuntur à Luzitanico mari. *Mus. Kirk. pag.* 445. *n.* 72.
Concha rugata alia, sulcis magis profundè excavata, luteo colore; in mari Mediterraneo abundè generata. *Ejusd. ibid. n.* 73.
Concha Tellina dicta. *Ejusd. pag.* 447. *n.* 102.
Chama cornubiensis & maris Mediterranei. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 0. *tab.* 93. *fig.* 17.
Concha valvis æqualibus inæquilatera, mediocriter vel leviter umbonata, & rectà incurvata, subrotunda, fastigiata, rugosa. *Lang. meth. p.* 69.
Cochlea cordiformis æquilatera umbone cardinum unito, rugosa. *Ej. ibid.*
Chama inæquilatera transversim striata. *Ejusd. pag.* 70.
Tellina frequentissima, & gratissimi saporis, pulchrè variegata lineis jugiter in se reflexis, seu rugosis, Ariminensibus *Paveraccia* dicta. *Planc. Conch. pag.* 31.
Concha marina valvis æqualibus æquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda vulgaris, striis circularibus profundis, elatis, bullatis exasperata, & circumdata, crassa, subalbida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 75. *litt. H.*
Concha marina valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda, vel triangularis vulgaris, striata aut rugis latis crassis, & in unâ extremitate rotundioribus, & crassiori-

bus veluti filo ad alterum latus appensis; ponderosa, candida, nonnullis maculis plumbeis, & lineis rufis rarò nebulata, & signata. *Ejusd. pag. & tab.* 85. *litt. A.*

Cricomphalos Luzitanica; albo cortice tecta; quam subminius, citreus, purpureus & palearis color distinguunt, Bonanni. *Klein. tent. p.* 146. *spec.* 2.

Cricomphalos qui Pectunculus crassissimus, fasciis ex latere bullatis; Listeri. *Ejusd. pag.* 147. *spec.* 8.

Cricomphalos crebris fasciis, Jamaicensis; Listeri. *Ejusd. ibid. spec.* 11.

Quadrans plicata. *Ejusd. pag.* 155. *spec.* 5.

Les Marseillois l'appellent Clonisse. *Belon. Rondel.*
Les Vénitiens, Biverone, Piverone, *ou* Piperone. *Iid.*
Les Génois, Arselle. *Iid.*
Les Riminiens, les Ravenois & les Anconois, autrefois Poverazos. *Bel. aujourd'hui* Paveraccia. *Planc.*
Les Espagnols, Armilla. *Bel.*
Les Sénégalois, Boukch.

COQUILLE. La coquille de la Clonisse est épaisse, presque ronde, large d'environ deux pouces, & un peu moins longue. Elle est convexe, fort renflée & d'une profondeur presqu'une fois moindre que sa longueur. Sa surface est relevée d'une quarantaine de canelures transversales, demi-circulaires & ridées, qui s'effacent & disparoissent à mesure qu'elles approchent du sommet: là elles semblent quelquefois traversées par d'autres canelures longitudinales presqu'insensibles.

Battans. Les deux battans sont exactement semblables, assez tranchans, mais épais sur leurs bords, qui sont marqués intérieurement d'une centaine de dents infiniment petites.

Sommet. Ils portent chacun, un peu au-dessous du milieu de leur [redacted]

lement le battant droit que le gauche. Ces deux battans sont applatis & comme creusés obliquement autour de lui.

Charniere. Deux grosses dents C à peu près triangulaires, obtuses & fort proches l'une de l'autre, forment la charniere du battant droit D. Elles ont deux cavités sur leurs côtés & une troisiéme entr'elles, qui reçoivent les trois dents *c*. du battant gauche G.

Muscles. Sur la surface interne de chaque battant, on voit vers ses extrêmités les attaches de deux gros muscles ronds, dont le supérieur E est fort peu plus grand que l'inférieur *e*. Le trait R marque le lieu où les lobes du manteau étoient attachés aux mêmes battans.

Périoste. Le périoste, s'il y en a un sur la surface externe, n'est pas sensible.

Couleur. Cette coquille est quelquefois blanche au dehors comme au dedans; mais pour l'ordinaire sa surface extérieure est de couleur de chair ou jaunâtre, quelquefois coupée dans sa longueur par trois bandes fauves, ou couverte de petites marbrures très-fines, en zigzags bruns ou fauves, ou gris-de-lin.

Variétés. Les variétés que l'on observe dans cette coquille sont si considérables, que je n'aurois osé entreprendre de les fixer, si je n'en eusse observé plusieurs fois les animaux qui se sont trouvés parfaitement semblables dans toutes. Ces variétés consistent non-seulement dans sa forme, mais encore dans le nombre de ses canelures. Les unes approchent de la figure ronde, & d'autres de la forme triangulaire: dans les premieres le sommet s'applatit, & il devient pointu dans les dernieres. Il y en a de plus renflées & de moins renflées. Leur profondeur surpasse quelquefois, mais elle n'est jamais moindre que la moitié de leur longueur; leur sommet est toujours placé au-dessous du milieu de leur largeur.

A l'égard des canelures les jeunes coquilles les ont ordinairement lisses, & beaucoup moins nombreuses que les vieilles: il s'en trouve même dans lesquelles on n'en compte que sept ou huit au lieu de quarante. Dans quelques-unes ces canelures se terminent par une petite pointe autour de la cavité qui paroît auprès du ligament; comme dans la Came que l'Auteur françois de la Conchyliologie a figurée à la lettre B de la planche 24[e], & que je n'ai pas citée à cause de l'étrange

courbure que prend cette coquille, qui d'ailleurs ne differe pas sensiblement de la nôtre.

Le célebre M. B. de Jussieu, que j'ai cité tant de fois à l'occasion des facilités qu'il m'a procuré de comparer les coquilles du Sénégal à celles qui sont dans son riche cabinet avec les notes des différens pays d'où il les a reçu, a eu la complaisance de me communiquer le *Paveraccia* de Rimini, que le sçavant M. Janus Plancus lui avoit envoyé tout récemment. La comparaison que j'en ai faite m'a confirmé dans le soupçon où j'étois que la Clonisse de Belon & de Rondelet pourroit bien être la Came observée au Sénégal; & elle ne ne m'a pas permis de trouver aucune différence notable entre ces deux coquilles. La Clonisse de Rimini étoit de celles que j'ai dit approcher de la figure triangulaire, qui sont moins renflées, dont les canelures sont lisses, au nombre de quarante ou environ, & à fond blanc, marbré de zigzags bruns ou gris-de-lin.

ANIMAL. Ce seroit une erreur que de croire avec les Anciens (1) & quelques Modernes, que la Came a toujours sa coquille ouverte ou béante. L'animal qui l'habite l'ouvre & la ferme à son gré, comme font toutes les autres Bivalves dont les battans ferment exactement. Lorsqu'elle est entr'ouverte, on apperçoit son manteau comme une membrane fort mince, divisée dans toute sa longueur en deux lobes égaux, qui recouvrent chacun les parois intérieures de chaque battant. Leurs bords M sont légerement ondés ou crénelés, & s'étendent sur ceux de la coquille sans sortir au dehors.

Manteau.

Trachées. De l'extrêmité supérieure du manteau sortent deux trachées T. A. en forme de tuyaux charnus & cylindriques,

[redacted]

presque jusqu'au milieu de leur longueur, par une membrane frisée en forme de crête. Ils sont quelquefois inégaux & quelquefois d'égale grandeur, selon qu'il plaît à l'animal d'allonger & de grossir davantage l'un ou l'autre. Cependant j'ai remarqué que dans les adultes le tuyau postérieur A est le plus grand: sa longueur surpasse de moitié sa largeur, & d'un tiers l'autre tuyau T. Il est couronné à son extrêmité d'une membrane fort mince & transparente, de l'origine de laquelle sortent environ quarante petits filets cylindriques, tronqués à leur extrêmité. Ces filets sont une fois plus longs que la membrane, & disposés sur un seul rang qui regne tout autour d'elle en dehors.

Le tuyau antérieur T n'a pas plus de longueur que de largeur. Son extrêmité ne porte point de membrane: elle est seulement couronnée d'environ soixante filets semblables, dont trente sont alternativement plus courts. Tous ces filets, tant dans l'un que dans l'autre tuyau, sont mobiles, & jouent selon la volonté de l'animal, sans doute pour déterminer certains corps à enfiler leur canal avec l'eau qu'ils y font entrer. Le tuyau postérieur A rend les excrémens avec l'eau que l'autre tuyau antérieur T a pompée.

Le pied prend autant de formes différentes qu'il plaît à l'animal; mais lorsqu'il se tient tranquille, il paroît ordinairement sous la forme d'un croissant P, dont la largeur est presque égale à celle de la coquille. L'animal s'en sert non pour marcher en rampant, mais pour pousser en avant son corps avec sa coquille. Pied.

La couleur du corps de la Clonisse est blanchâtre: la frange de ses tuyaux, & l'espece de crête qui les unit ensemble sont rougeâtres. Couleur.

Ce coquillage est fort commun sur toute la côte du cap Verd. Il se tient enfoncé dans les sables dans la situation où je l'ai fait représenter, ses deux tuyaux restans toujours au-dessus pour communiquer avec l'eau. Les nègres lui donnent le nom de *Boukch*, & en mangent la chair cuite sous les cendres: elle est fort bonne, saine & très-délicate.



2. L'AJAR. *Pl. 16.*

Concha Nux maris dicta, Tarentino in mari & alibi frequens, ſtriis valdè ſpiſſis & rotundatis, colore albo fulvis vel rufis maculis notato. *Bon. recr. pag.* 111. *claſſ.* 2. *n.* 98.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 446. *n.* 96.

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito ſtriata. *Lang. meth. pag.* 60.

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, parva, ſtriata, ſubalbida, fulvis lineis maculata, & circumdata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 71. *litt. J.*

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, ſtriata, ſtriis craſſioribus candida, maculis & lineis fulvis referta, & circumdata. *Ejuſd. ibid. litt. L.*

Concha cordiformis inæquilatera, ſtriis craſſis elatis, raris lineis tranſverſim ſignatis diſtincta, colore rubiginoſo depicta. *Ejuſd. pag. & tab.* 83. *litt. D.*

COQUILLE. A ne conſidérer que l'épaiſſeur, la forme renflée & les canelures longitudinales de la coquille de l'Ajar, on la prendroit moins pour une Came que pour un Petoncle: mais on eſt bientôt détrompé lorſqu'on a vû l'animal, qui ne differe point de celui de la premiere eſpece. Elle n'a qu'un pouce de largeur, ſur une longueur un peu moindre & qui ne ſurpaſſe guère ſa profondeur. Elle porte ſur chaque battant vingt-cinq à vingt-ſix groſſes canelures quarrées, quelquefois liſſes & quelquefois légerement ridées, qui au lieu de la traverſer s'étendent de longueur.

Sommets. Ligament. Le ligament & les ſommets ſont aſſez ſemblables à ceux de la Cloniſſe; mais la petite cavité en forme de cœur n'eſt pas ſenſiblement creuſée,

brun tirant ſur le rouge, & mêlé de quelques lignes blanches.

On la trouve communément dans les ſables de l'embouchure du Niger, pendant le mois de mai.

3. LE CODOK. *Pl.* 16.

Concha parum excavata, & quaſi perfectè circino rotundata; in utrâque parte albeſcens, in externâ minutiſſimis ſtrigibus à centro ad marginem productis, aliis lineolis in tranſverſum inciſis corrugata; ab Oceano occidentali in lucem edita, mirum naturæ artificium oſtendens. *Bonan. recr. pag.* 108. *claſſ.* 2. *n.* 69.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 445. *n.* 70.

Pectunculus magnus, planus, orbicularis, ferè rubeſcens, capillaribus ſtriis quaſi cancellatis conſpicuus; Barbadenſis & Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 337. *fig.* 174.

Chama lutaria, ſeu Coaxans, Malaicenſibus *Bia Codock. Rumph. muſ. pag.* 138. *art.* 2. *tab.* 42. *fig. H.* (fig. E. forte eadem?)

Chama reticulata. *Hiſt. Conchyl. pag.* 320. *pl.* 14. *fig. E.*

Came dont le ſommet eſt plus élevé que les autres, & les ſtries moins profondes; toute ſa robe forme un vrai réſeau blanc. *Ejuſd. ibid. pag.* 324.

Concha marina, valvis æqualibus æquilatera, mediocriter, vel leviter umbonata, & obliquè incurvata, ſubrotunda, complanata, ſtriis cancellatis elegantiſſimè ſignata, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 77. *fig. A.* (Les proportions que l'Auteur donne à cette coquille dans ſa 3e. figure, pêchent en ce qu'elle a beaucoup trop de profondeur.)

Chamelæa lævis, ſivè circinis umbratilibus, tactu læviſſimis: quæ Chama lutaria, ſivè Coaxans, Bia Cadock, à plauſu ſonoro ita dicta, ſubrotunda, palmaris, lævis, lutoſi coloris; in quâ latet nonnunquam lapillus rotundus, argenteus, aliquando tuberculoſus, Rumphii. *Klein. tent. pag.* 153. *ſpec.* 3. *n.* 2.

Tellina granulata, magna, plana, orbicularis, ferè rubeſcens, capillaribus ſtriis quaſi cancellata & aſpera, Jamaicenſis; Liſteri. *Ejuſdem, pag.* 160. *ſpec.* 4.

Le Codok ſe voit aſſez rarement entre le cap Manuel & le cap Verd.

Sa coquille eſt plus mince & plus applatie que les précédentes, large de plus de deux pouces, un peu moins longue, & une fois & demie moins profonde. Un réſeau aſſez fin, formé par environ cent canelures longitudinales & autant de tranſverſales plus petites, qui les coupent à angles droits, couvre toute ſa ſurface extérieure. Les mailles de ce réſeau ſont d'autant plus grandes & mieux marquées, qu'elles ap- COQUILLE.

prochent davantage des bords de la coquille, qui ſont unis, ſans dents, & ſans crénelures au dedans.

Sommets. Les ſommets qui ſe touchent à peu de choſe près comme les précédens, ſont placés preſqu'au milieu de la largeur de la coquille, & accompagnés au-deſſous d'une cavité en forme de cœur, très-profonde, mais fort petite.

Charniere. La charniere a trois dents dans le battant droit, & deux dans le gauche.

Couleur. Cette coquille eſt d'un beau blanc au dehors, jaune-ſouffrée au dedans, avec un bord couleur de chair auprès de la charniere.

4. LE COTAN. *Pl. 16.*

Pectunculus undatim depictus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 262. *fig.* 98.

Pectunculus densè faſciatus, ex rubro variegatus, & undatus; ex inſulâ Garnſey. *Ejuſd. tab.* 291. *fig.* 127.

Chama cornubienſis faſciata, undis rubris. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 65, *tab.* 93. *fig.* 15.

Concha marina valvis æqualibus, æquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, ſubrotunda, vulgaris, ſtriis denſiſſimis & profundis tranſverſim ſtriata, & exaſperata, candida, leviter ex fuſco variegata & radiata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 75. *litt. F.*

Concha marina valvis æqualibus, æquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, ſubrotunda, vulgaris tranſverſim ſtriata, ex albido & fuſco ſignata, & lineata. *Ejuſd. ibid. litt. G.*

Cricomphalos, ex rubro undata ſuper circulis denſis; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 147. *ſpec.* 13.

ANIMAL. Trachées. L'animal du Cotan a les deux trachées ou tuyaux du manteau joints enſemble dans toute leur longueur. Ils ſont parfaitement égaux, & deux fois plus longs que large. Du reſte l'animal ne differe point de celui de la premiere eſpece.

[redacted]

taches fauves ou couleur de chair, qui s'étendent tantôt par marbrures, tantôt en zigzags, quelquefois par bandes longitudinales, quelquefois de ces deux manieres, & souvent de toutes les trois ensemble. On voit quelquefois un peu de violet sur sa surface interne.

On la trouve communément dans les sables de l'isle de Gorée.

5. LE DOSIN. *Pl. 16.*

Pectunculus ex insulâ Mauritii. *List. hist. Conchyl. tab. 261. fig 97.*
Pectunculus albidus, densè fasciatus, latissimus, admodùm planus; Jamaicensis. *Ejusd. tab. 288. fig. 124.*
Concha marina, valvis æqualibus, æquilatera, mediocriter vel leviter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda, striis profundis transversis, umbonem versùs decrescentibus, elegantissimè undiquè cincta, albida. *Gualt. Ind. pag. & tab. 76. litt. F.*
Cricomphalos Mauritanica, rotunda, alba; Listeri. *Klein. tent. pag. 146. spec. 5.*
Cricomphalos latissima albida, densè circinata, admodùm plana; Listeri. *Ejusd. pag. 147. spec. 14.*

La coquille du Dosin ne differe de celle qui précède, que parce qu'elle est un peu moins épaisse, plus légere, que sa surface est d'un poli luisant & éclatant, relevée de soixante canelures un peu plus larges, applaties; & en ce que la fossette en forme de cœur qui paroît au-dessous des sommets, est moins enfoncée, & polie sans rides. **Coquille.**

Les battans sont arrondis sur leurs bords: ils portent chacun quatre dents à la charniere. **Battans. Charniere.**

Elle est d'une blancheur parfaite au dedans & au dehors. **Couleur.**

On la voit assez abondamment sur la côte de Portudal.

6. LE GORDET. *Pl. 16.*

Pectunculus ex toto albidus, paulò planior; Jamaicensis. *List. hist. Conchyl. tab. 273. fig. 109.*
Pectunculus profundior, ad alterum humerum sinu longiusculo; Jamaicensis. *Ejusd. tab. 274. fig. 110.*

J'ai trouvé cette espece autour de l'isle de Gorée & du cap Manuel.

Sa coquille ressemble assez à la précédente par sa légereté, sa blancheur & son beau poli; mais elle n'a guère plus d'un **Coquille.**

pouce de largeur. On compte fur fa furface plus de cent trente canelures extrêmement fines ; & fon fommet qui eft placé beaucoup au-deffous de fon milieu, s'avance obliquement en pointe, caractere que nous n'avons point obfervé dans toutes les efpeces qui la précèdent : d'ailleurs la cavité en forme de cœur eft plus profonde & ridée.

Sommet.

Charniere. Chaque battant porte trois dents à la charniere.

7. LE PITAR. *Pl. 16.*

Chama inæquilatera, lævis, craffa fubalbida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 85. *litt. B.*

Celle-ci eft la plus commune & la plus recherchée par les gens du pays, qui en eftiment beaucoup la chair. Elle eft également répandue fur toute la côte fablonneufe depuis le cap Verd jufqu'au fleuve Gambie.

COQUILLE. Sa coquille eft fort épaiffe & extrêmement renflée, furtout dans les vieilles, qui ne portent guères que deux pouces & quelques lignes de largeur, & un pouce trois quarts de longueur, fur une profondeur un quart moindre : les jeunes au contraire font plus applaties & fort minces. Leur furface externe eft affez liffe & unie vers le fommet, mais relevée de plufieurs groffes rides vers les bords qui font aigus. Elles ne portent, non plus que toutes les autres efpeces qui fuivent, aucune impreffion en forme de cœur au-deffous des fommets.

Sommets. Ceux-ci font obtus, arrondis, contigus l'un à l'autre, & placés vers le bas de la coquille au tiers de fa largeur.

Charniere. La charniere porte quatre dents à chaque battant.

[redacted]

8. LE FÉLAN. *Pl.* 16.

La coquille du Félan eſt extrêmement mince & tranſparente, d'une rondeur aſſez exacte, du diametre d'un pouce & demi, & une fois moins profonde. Sa ſurface extérieure ne porte aucunes canelures, mais ſeulement quelques rides très-fines & aſſez égales, par-deſſus leſquelles on voit par intervalles un périoſte fort mince. COQUILLE. Périoſte.

Son ſommet ſe trouve précisément au milieu de ſa largeur. Il eſt aſſez pointu, mais peu éminent. Sommet.

Il n'y a que deux petites dents triangulaires à chaque battant pour former la charniere. Charniere.

Celles qui ſont recouvertes de leur périoſte paroiſſent fauves-clair; les autres ſont d'une grande blancheur. Couleur.

On les rencontre aſſez rarement autour du cap Manuel.

9. LE PORON. *Pl.* 17.

Je n'ai jamais trouvé cette eſpece plus grande qu'on la voit figurée à la planche 17; & elle ne differe de la précédente qu'en ce qu'elle n'a que deux lignes au plus de diametre. COQUILLE.

Elle eſt blanchâtre & quelquefois violette, au moins vers la charniere. Couleur.

On la voit abondamment dans les ſinuoſités des rochers remplies de ſable.

10. LE PIREL. *Pl.* 17.

Celle-ci eſt aſſez rare dans les ſables de l'iſle de Gorée.

Sa coquille eſt fort mince & fragile, mais ſans tranſparence, large d'un pouce au plus, ſur une longueur un peu moindre, & double de ſa profondeur. Elle eſt ornée extérieurement de près de cent canelures longitudinales extrêmement fines, qui ſont traverſées par quelques rides avec leſquelles elles ſemblent faire un réſeau très-délicat. COQUILLE.

Le ſommet eſt fort obtus, & placé beaucoup au-deſſous du milieu de ſa largeur. Sommet.

Sa couleur eſt blanc-ſale. Couleur.

11. LE LUNOT. *Pl.* 17

Muſculus ſtriatus, ſtriis tranſverſis, & longitudinalibus cancellatus, quarum nonnullæ latere elongato craſſiores ſunt, ruſus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 90. *litt. B.*

COQUILLE. La coquille du Lunot eſt fort mince, de figure ovoïde, obtuſe aux extrêmités, large d'un pouce & demi au plus, ſur une longueur moindre de moitié & preſque double de ſa profondeur. Sa ſurface extérieure eſt couverte d'un réſeau extrêmement fin, formé par cent canelures longitudinales & autant de tranſverſales d'une délicateſſe infinie.

Sommet. Le ſommet eſt fort petit, & placé vers ſon extrêmité inférieure à la quatriéme partie de ſa longueur.

Ligament. Le ligament eſt à peine une fois plus court que la largeur de la coquille; & la charniere conſiſte, dans chaque battant, en trois petites dents égales & fort rapprochées.

Charniere.

Couleur. Le fond de la couleur de cette coquille eſt blanc ou couleur de chair, agréablement marbré de brun, ſur-tout vers les extrêmités.

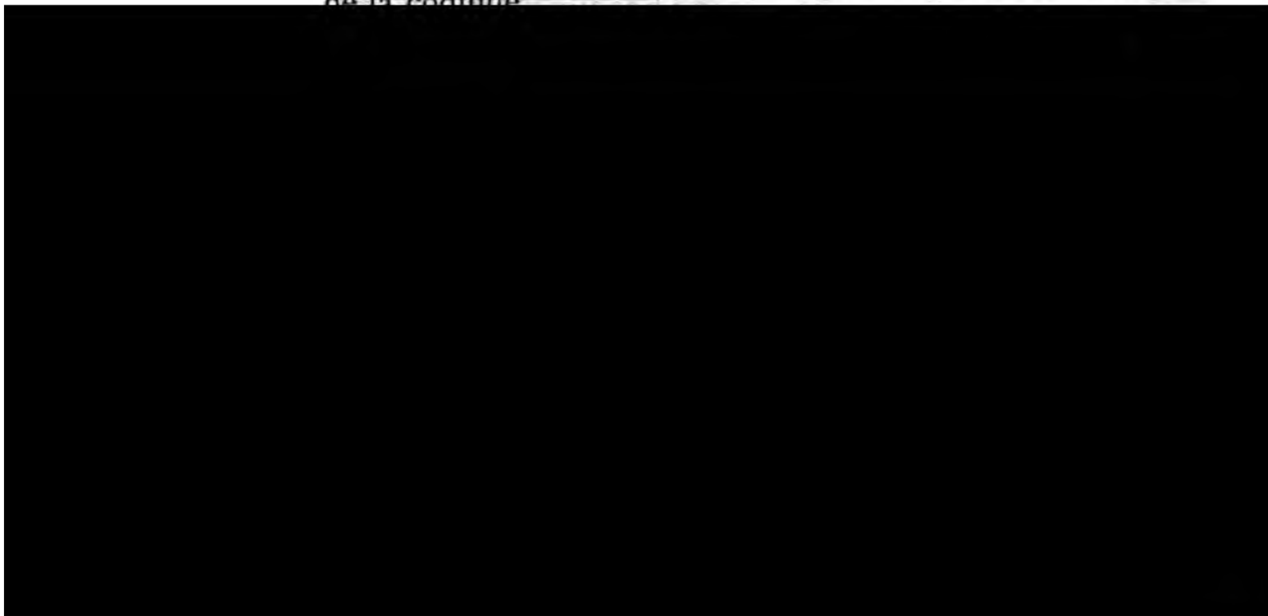
ANIMAL. Trachées. L'animal qu'elle renferme a les tuyaux des trachées auſſi longs que la moitié de la largeur de la coquille, écartés l'un de l'autre vers l'extrêmité, & couronnés chacun de vingt filets.

Manteau. Le manteau porte ſur chaque lobe une double membrane, comme la ſeptiéme eſpece; mais elle n'eſt ni crénelée ni bordée de filets.

Les nègres pêchent une grande quantité de ce petit coquillage dans les ſables de Ben: c'eſt le plus délicat de tous ceux qui ſe mangent ſur la côte; ils le paſſent légerement au feu ou ſur les cendres chaudes.

12. LE PÉGON. *Pl.* 17.

ANIMAL. Trachées. L'animal du Pégon reſſemble aſſez au précédent; mais ſes tuyaux ſont quatre ou cinq fois plus courts que la largeur [redacted]



Sa charniere consiste en trois petites dents fort rapprochées dans le battant droit, & en deux seulement dans le battant gauche. Charniere.

Sa couleur est violette en dedans, rougeâtre au dehors, & parsemée de quelques taches brunes, distribuées sur quatre ou cinq lignes qui s'étendent comme autant de rayons du sommet vers les bords. Couleur.

J'ai trouvé ce coquillage avec le précédent, mais beaucoup plus rarement.

13. LE SUNET. *Pl.* 17.

Tellina latior, fasciatâ & undatâ quâdam picturâ conspicua; Indiæ orientalis. *List. hist. Conchyl. tab.* 378. *fig.* 221.

Tellina lata, lævis radiata, Indiæ orientalis. *Ejusd. tab.* 379. *fig.* 222.

Tellina fasciata angustior, intùs lutescens, extrà radiata. *Ejusd. tab.* 404. *fig.* 248.

Cricomphalos litterata, quæ Tellina fasciata angustior, intùs lutescens; Listeri. *Klein. tent. pag.* 147. *spec.* 23.

Tellina circinata ἔγγραφος sive litterata, crassa, oblonga undulis fuscis; Listeri. *Ejusd. pag.* 157. *spec.* 2. *n.* 3.

Tellina circinata ἔγγραφος sive litterata, Xulanensis, plana; super circulis acutè undosa; Listeri. *Ejusd. ibid. n.* 4. *tab.* 11. *fig.* 59.

La coquille du Sunet est aussi épaisse, mais plus petite, plus applatie, & moins allongée à proportion que celle qui précede. Elle n'a pas un pouce un quart de largeur. Sa longueur est moindre d'un tiers seulement. Sa surface, au lieu de canelures, est marquée de vingt-cinq à trente sillons transversaux & très-profonds. Coquille.

Les bords de chaque battant sont marqués intérieurement de cent petites dents fort serrées. Les dents de la charniere sont au nombre de trois, assez écartées. Battans. Charniere.

Sa couleur est violette au dedans, blanchâtre au dehors, & marbrée très-agréablement de bandelettes rougeâtres croisées en zigzags. Couleur.

On la voit peu fréquemment dans les sables du cap Bernard.

14. LE TOSAR. *Pl.* 17.

Tellina Latini littoris, & Luzitanici maris apud Maderam, in ambitu serrata, propter figuram à cæteris diversa, minutissimis strigis rugosa, & lacteo colore. *Bonan. recr. pag.* 104. *class.* 2. *n.* 45.

Tellina parva ex rufo maculata, paululum cava, ſtriis faſciatis valdè exaſperata. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 396. *fig.* 243.

Cricomphalos quæ Tellina parva, ex rufo maculata, paululum cava; ſtriis faſciatis valdè aſpera; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 147. *ſpec.* 9.

Chamelæa, circinata, ſivè concentricè ſulcata, Luzitanica, ferè rotunda, in ambitu ſerrata, coloris lactei; Bonanni. *Ejuſd. p.* 152. *ſpec.* 1. *n.* 9.

Coquille. Le Toſar ſe trouve auſſi rarement aux iſles de la Magdelaine. Sa coquille reſſemble aux deux précédentes par ſa dureté, ſon poli & ſon épaiſſeur. Elle en differe, parce qu'elle eſt preſque ronde ou triangulaire, large d'un pouce, & fort peu moins longue. Sa ſurface extérieure eſt relevée de trente petites canelures tranſverſales. Ses bords ſont ronds, liſſes & ſans dents.

Sommet. Le ſommet eſt fort éminent, & placé en bas au tiers de ſa largeur.

Couleur. Elle eſt ordinairement blanche, & quelquefois couleur de chair, ou gris-de-lin ſans aucun mélange : quelquefois elle eſt rougeâtre, avec quelques taches blanches, diſpoſées ſur dix ou douze rayons, qui partant du ſommet comme centre, vont ſe terminer à la circonférence.

15. LE JOURET. *Pl.* 17.

Pectunculus maculatus, Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 270. *n.* 106.

Chama inæquilatera, lævis, albida, maculis quadratis obſcurè fulvidis teſſellatim ſignata, punctata, & radiata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 86. *litt. J.*

Chamelæa lævis, ſivè circinis umbratilibus, lactus læviſſimis, maculata; Jamaicenſis, maculis inſtar nubecularum diſperſis; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 155. *ſpec.* 3. *n.* 16.

[redacted]

rées brunes, quelquefois disposées en deux rayons qui partent du sommet comme centre.

On la rencontre assez rarement dans les sables du cap de Dakar & de Rufisk.

16. LE LISOR. *Pl.* 17.

Celle-ci se trouve encore dans les mêmes endroits, mais sur-tout dans l'anse de Ben. Elle est de celles qu'on appelle Lavignons, qui se distinguent des autres Cames, parce que les deux tuyaux du manteau sont presqu'aussi longs que leur coquille, & que leurs battans ne ferment jamais exactement. ANIMAL. Trachées.

Sa coquille est ovoïde, obtuse aux deux extrêmités, médiocrement renflée, large de deux pouces sur une longueur de moitié moindre, qui surpasse de moitié sa profondeur. Elle est extrêmement mince, très-fragile, luisante & unie. COQUILLE.

Ses deux battans sont égaux, mais ils ne s'appliquent jamais exactement par en haut, & laissent une ouverture par laquelle les trachées doivent passer: leurs bords sont minces & tranchans au-delà de l'expression. Battans.

Les sommets sont obtus, un peu écartés l'un de l'autre, & fort peu au-dessous du milieu de la longueur de la coquille. Il n'y a point de cavité en forme de cœur. Sommets.

Les dents de la charniere sont au nombre de trois dans chaque battant, toutes en lames fort minces, dont les deux laterales sont fort éloignées, & laissent entr'elles une cavité remplie par le ligament, qui est presque rond & ne paroît que fort peu au dehors entre les sommets. Charniere.

La couleur de cette coquille est violette au dedans & grise ou agathe au dehors, avec cinq ou dix raies tantôt blanches & tantôt fauves, qui comme autant de rayons, partent du sommet pour se rendre à la circonférence. Couleur.

17. LE FATAN. *Pl.* 17.

Voici la plus grande de toutes les Cames que j'ai observées au Sénégal. Sa coquille se trouve abondamment dans les mois de mars, avril & mai, sur le rivage sabloneux qui s'étend depuis le village de Ben jusqu'à celui de Rufisk. Elle a près de six pouces de largeur sur une longueur un quart moindre, & double de sa profondeur. Elle est transparente, presqu'aussi COQUILLE.

mince que la précédente, & marquée vers le fommet d'une vingtaine de canelures tranfverfales, rondes & fort écartées, qui dégénerent vers les bords en des rides fort irrégulieres.

Sommets. Les fommets fe touchent.

Charniere. Entre les dents de la charniere on voit une grande cavité, à peu près égale dans chacun des battans, qui ne ferment pas exactement. C'eft dans cette cavité que fe trouve logé le

Ligament. ligament, qui eft prefque rond, comme dans l'efpece précédente.

Couleur. Elle eft d'un blanc-de-neige au dedans & au dehors.

18. LA CALCINELLE. *Pl.* 17.

Piperata Chama Latinis, Venetis *Beveraza*, vel *Biveronus*, vel *Peveraza*; Chalene vel Chalcene, Chalcinella vel Chalcera Ançonitanis & Ravennatibus. *Belon. aquat. pag.* 404.

Piperata Chama, è genere lævium; Bellonii. *Gesn. aquat. pag.* 323.

Chama Piperata; Bellonii. *Aldrov. exang. pag.* 471.

Tellina vilior, complanata, fubrotunda, teftâ ex albo violaceâ, fafciatâ & fragili; ex Cefenatico portu. *Planc. Conch. pag.* 32.

Coquille. La coquille de la Calcinelle a environ un pouce & demi de largeur, & moitié moins de longueur. Elle eft fort mince & beaucoup plus applatie que toutes celles qui précèdent; car fa longueur furpaffe plus de deux fois fa profondeur.

Sommet. Son fommet eft peu fenfible.

Charniere. La charniere & le ligament reffemblent à ceux des deux efpeces qui précèdent.

Couleur. Pendant que l'animal eft vivant, fa coquille eft bleuâtre ou d'un blanc-violet, qui devient blanc-de-neige lorfqu'elle a refté, après fa mort, ou dans le limon, ou expofée fur le

[redacted]

Tellina circinata, ἄγραφος, rudis; fine infcriptione; quæ Tellina maxima, latiffima, fubrubra circinata (non radiata) ad alterum latus finuofa; Lifteri. *Klein. tent. pag.* 157. *fpec.* 1. *n.* 12.
Tellina circinata, ἄγραφος, rudis; fine infcriptione, fubalbida; Lifteri. *Ejufd. ibid. n.* 13.
Tellina circinata ἄγραφος, rudis; fine infcriptione; quæ Tellina à Madagafcar; Lifteri. *Ejufd. ibid. n.* 14.

Le Vagal fe trouve en grande quantité fur le rivage fablonneux de Mbao.

Sa coquille, qui ne differe de la précédente que parce qu'elle eft un peu plus épaiffe, encore plus applatie & très-dure, a jufqu'à trois pouces de largeur. Sa longueur eft moindre de moitié, & quelquefois de plus des deux tiers, fur-tout dans les jeunes; de forte qu'elle a des proportions différentes dans les petites & dans les grandes: celles-ci paroiffent arrondies. Sa furface extérieure eft liffe, mais marquée fur les bords de quelques groffes rides tranfverfales. Coquille.

Les battans forment à l'extrêmité fupérieure une efpece de pli un peu courbé fur le côté, & qui ne joint pas exactement. Battans.

Le fommet eft petit & comme recourbé en haut du côté du ligament, au contraire des autres Cames qui l'ont tourné en bas. Dans les vieilles coquilles il occupe à peu près le milieu de leur largeur; dans les jeunes qui font plus allongées, il eft un peu au-deffus. Sommet.

La charniere a deux petites dents dans le battant droit, & trois dans le battant gauche. Charniere.

Le ligament eft trois fois plus court que la largeur des battans. Il eft convexe, placé au-deffus du fommet, & apparent autant au dehors qu'au dedans de la coquille. Ligament.

Sa couleur eft un blanc qui tire fur l'agathe, & traverfé de quelques bandes qui font jaunâtres dans les jeunes, & gris-violet dans les vieilles. Couleur.

20. LE GATAN. *Pl.* 17.

Chama lutefcens, ex rubro radiata. *Lift. hift. Conchyl. tab.* 417. *fig.* 261.?

La coquille du Gatan a un pouce & demi de largeur & moitié moins de longueur. Elle eft relevée extérieurement de vingt à vingt-cinq canelures tranfverfales, médiocres & arrondies. Coquille.

Battans. Ses battans ne forment point de plis comme dans l'eſpece qui précède ; mais ſon ſommet, ſon ligament & ſa charniere n'en different aucunement.

Couleur. Elle eſt intérieurement & extérieurement d'une belle couleur de chair, qui ſe change en violet autour du ſommet.

Je ne l'ai trouvée qu'une fois autour de l'iſle du Sénégal.

21. LE MUTEL. *Pl.* 17.

COQUILLE. La coquille du Mutel appartient plutôt aux Moules d'étang qu'aux Cames. Elle m'a été appportée de l'intérieur des terres du Sénégal, où l'on m'a aſſuré qu'elle avoit été pêchée dans les lacs d'eau douce. Sa forme ne me laiſſe aucun lieu de douter que ce ne ſoit une eſpece de Moule analogue à celle de nos rivieres d'eau douce. Elle a près de cinq pouces de largeur ſur deux de longueur, & un de profondeur. Elle eſt liſſe, traverſée ſeulement par quelques rides, obtuſe aux deux extrêmités, mais plus large à celle d'en haut H qu'à celle d'en bas B, qui, comme l'on voit, a été figurée dans une ſituation renverſée.

Sommet. Son ſommet eſt peu apparent, & placé vers l'extrêmité inférieure à la quatriéme partie de ſa largeur.

Ligament. Le ligament eſt convexe, & s'étend depuis le ſommet juſqu'à la quatriéme partie de la largeur des battans, vers leur extrêmité ſupérieure.

Charniere. La charniere n'a aucunes dents, mais ſeulement quelques aſpérités peu ſenſibles.

Couleur. La couleur de cette coquille eſt fauve au dehors : au dedans elle montre une belle nacre, qui prend, ſuivant les [redacted]

ont fait quelques Auteurs anciens (1), & après eux plusieurs Modernes (2). On appelle les Tellines de ce nom, parce que, dit Ariſtote (3), elles parviennent en peu de tems au dernier période de leur grandeur. Les deux pieces de leur coquille ſont parfaitement égales.

1. LE PAMET. *Pl.* 18.

Tellina craſſa, admodum leviter ſtriata, intùs violacea; Africana. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 375. *fig.* 216.

Tellina ſtriata, cuneiformis, craſſa, densè ſtriata; ambitu ſerrato; intùs violacea; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 160. *ſpec.* 10. *tab.* 11. *fig.* 61.

La coquille du Pamet approche de la figure d'un triangle dont les côtés ſont fort inégaux. Elle eſt ſolide, épaiſſe, comme coupée obliquement, & comme applatie à ſon extrêmité inférieure, & arrondie à l'extrêmité oppoſée. Sa largeur eſt de quatorze lignes ſur une longueur moindre de moitié, & double de ſa profondeur. Sa ſurface extérieure eſt luiſante, d'un très-beau poli, & ornée ſur chaque battant de quatre-vingt ſillons longitudinaux & fort légers, qui, partant du ſommet, vont ſe rendre ſur tous les points de leur circonférence. Ces ſillons ſont d'autant plus ſenſibles qu'ils approchent de l'extrêmité inférieure de la coquille: là ils ſemblent coupés & traverſés par une vingtaine de canelures qui les font paroître chagrinés. COQUILLE.

Les battans ſont exactement égaux, obtus & arrondis ſur leurs bords, qui ſont finement découpés de quatre-vingt dents triangulaires, à peu près égales, & ſemblables à celles d'une Battans.

(1) De Tellinis diverſas invenio opiniones. Etenim Athenæus eamdem cùm Latinorum Mytulo (ſic enim pro μύτλον legit Hermolaus) eſſe opinatur, Mytulumque & Tellinam, de quibus nos capitibus ſeparatis loquimur, invicem confundit. *Aldrov. exang. pag.* 517.

(2) Les trois termes de *Muſculus* ſeu *Mutilus*, *Mytulus*, & *Tellina* ſe confondent aiſément & ſignifient tous trois le même genre de Coquillages qui eſt appellé Moules. On peut cependant dire que chacun de ces mots déſigne une eſpece très-diſtincte par ſa figure & par ſon caractere; mais c'eſt toujours la même famille, & c'eſt mal-à-propos que Liſter ſépare la Telline d'avec la Moule, c'eſt le même genre dont la Telline eſt une eſpece différente. *Hiſt. de la Conchyl. pag.* 328.

(3) Tellinæ à creſcendi celeritate nomen habere videntur ὅτι τάχιστα γίνονται τέλειαι, quia ocyſſimè perficiuntur, quod Ariſtoteles (*lib.* 3. *hiſt. Anim.*) prætereà Pectunculis ac Purpuris etiam commune eſſe ait, anno enim magnitudinem totam implent. *Aldrov. exang. pag.* 517.

fcie. Ces dents font plus marquées au dedans qu'au dehors, où elles difparoiffent quelquefois.

Sommets. Les fommets S font fort petits, triangulaires, pointus, peu éminens, peu fenfiblement tournés en fpirale, fort proches l'un de l'autre, & placés à la troifiéme partie de la largeur de la coquille vers fon extrêmité inférieure.

Ligament. Le ligament que nous avons vû jufqu'ici placé au-deffus du fommet dans les coquilles à pieces égales, fe trouve dans les Tellines inégalement diftribué au-deffus & au-deffous de lui. Au-deffus du fommet il eft extrêmement étroit & affez court *l*: au-deffous il eft épais, prefque rond, & remplit, fans fortir au dehors, une petite cavité L, formée par une échancrure faite dans chaque battant. Cette échancrure, fi l'on veut fe donner la peine de l'examiner, paroîtra répondre parfaitement à l'enfoncement en cœur que j'ai fait obferver dans les premieres efpeces de Cames.

Charniere. La charniere confifte, dans chaque battant, en trois petites dents triangulaires, fort rapprochées, & placées au dedans des fommets.

Mufcles. Les attaches des mufcles font au nombre de deux dans chaque battant, affez petites, & placées vers leurs extrêmités. Celui d'en haut E eft elliptique, & un peu plus grand que l'inférieur *e*, qui eft prefque rond ou orbiculaire. La ligne R qui repréfente affez bien la lettre *h*, marque l'endroit où chaque lobe du manteau étoit attaché à la coquille.

Périofte. On n'apperçoit aucune apparence de periofte fur la furface de cette coquille, qui eft par-tout d'un poli très-beau &

Couleur. très-luifant. Elle eft blanche, ou jaunâtre, ou gris-de-lin, tachée quelquefois de violet ou de rouge au dedans, & marquée

[redacted]

ſous la forme de deux tuyaux auſſi ſimples & fort courts, rapprochés l'un de l'autre vers leur origine. Celui qui eſt le plus proche de la charniere, ou le poſtérieur A, eſt pour l'ordinaire plus petit que l'antérieur T.

Le pied P eſt placé à peu près au milieu de la longueur de la coquille. Il a la forme d'un ſoc de charrue, ou d'une lame de couteau recourbée en haut à ſon extrêmité. Son uſage eſt le même que dans les Cames, à cela près que la Telline ſaute quelquefois par ſon moyen, c'eſt-à-dire, que le mouvement que le pied imprime à ſa coquille eſt fort prompt, & fait l'effet d'un reſſort qui ſe débande ſubitement, & la lance aſſez loin. Pied.

La couleur de ſa chair eſt blanche. Couleur.

Rien de plus commun que ce coquillage ſur la côte ſabloneuſe du Sénégal, ſur-tout vers l'embouchure du Niger, où les nègres vont le chercher ſur les bords du rivage après que la mer s'eſt retirée. Ils le trouvent facilement en levant une couche de ſable d'un pouce d'épaiſſeur. C'eſt alors qu'on voit les Tellines ſauter de tous côtés & faire des efforts pour regagner l'eau qui les a abandonné. On les fait cuire pour les manger. On croit qu'elles ont la propriété de rendre le ventre libre.

2. LE GAFET. *Pl.* 18.

Tellina frequentiſſima in littore Antii, flavo diluto tincta ſimul & furvo, vel cianeo, terreoque: nonnullæ melino, vel citreo colore circumtectæ, innumeræ nivis albedinem puriſſimum referunt; aliquæ ex Oceano occidentali delatæ valdè pellucidæ. *Bonan. recr. pag.* 104. *claſſ.* 2. *n.* 47.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 443. *n.* 46.

Tellina inæquilatera, lævis, ex fuſco, & ſubalbido radiata, intùs purpuraſcens. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 88. *litt. O.*

Tellina inæquilatera, lævis margine interno minutiſſimè dentato, ex albido, & violaceo faſciata, & ex fulvido maculata, & radiata. *Ejuſd. ibid. litt. Q.*

Cette ſeconde eſpece de Telline n'eſt pas fort commune: elle ſe trouve auſſi vers l'embouchure du Niger. Sa coquille ne differe de celle qui précède qu'en ce qu'elle n'eſt point ſillonnée au dehors, qu'elle ne forme point une large ſurface à ſon extrêmité inférieure, & qu'elle eſt plus applatie, ayant Coquille.

près de deux fois plus de longueur que de profondeur : sa longueur n'est que de six lignes & sa largeur de dix ; du reste elle lui ressemble parfaitement.

3. LE NUSAR. *Pl.* 18.

Tellina maris Italici, intrinsecus colore fulvo cum terreo porraceoque mixto, intrinsecùs verò, ut plurimum cianeo, interdùm cùm lacteo confuso. *Bonan. recr. pag.* 104. *class.* 2. *n.* 37.

—— *Mus. Kirk. pag.* 443. *n.* 36.

Tellina umbone omnium acutissima ; testâ coloribus diversis quasi tessellato opere decoratâ, admodum tenui. *Bonan. recr. pag.* 104. *class.* 2. *num.* 38.

—— *Mus. Kirk. pag.* 443. *n.* 37.

Tellina purpurascens, margine sinuosa ; Jamaicensis. *List. hist. Conchyl. tab.* 316. *fig.* 218 & 219.

Tellina inæquilatera striata. *Lang. meth. pag.* 72.

Tellina inæquilatera, altero latere truncato, & striato, margine interno dentato, candida intùs purpurascens. *Gualt. Ind. pag.* & *tab.* 89. *litt. D.*

Tellinâ striata, testâ pulchrâ, foris albâ, planâ, subtilissimâ, striatâ ; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 150. *spec.* 3.

Tellina striata, umbone omnium acutissimo, testa, quæ coloribus diversis, quasi opere tessellato decoratur, admodum tenui ; Bonanni. *Ejusd. ibid. spec.* 5.

Tellina striata, purpurascens, margine sinuosa, Jamaicensis ; Listeri. *Ejusd. pag.* 160. *spec.* 11.

COQUILLE. La coquille du Nusar est beaucoup moins longue que les deux précédentes, & par-là elle approche plus de la forme triangulaire. Elle n'a que neuf lignes de largeur & sept de longueur, sur une profondeur une fois moindre. Son extrêmité [redacted]

On compte à la charniere de chaque battant cinq dents, dont trois plus petites sont rapprochées vers le sommet, les deux autres en sont assez écartées. Charniere.

L'intérieur de cette coquille est d'un violet foncé approchant du noir. Dix à douze bandes violettes qui partent du sommet, s'étendent au dehors comme autant de faisceaux jusques à sa circonférence. Couleur.

On la trouve en petite quantité dans les sables du cap Manuel.

4. LE TIVEL. *Pl.* 18.

Pectunculus triquetrus, albus, intùs ex violâ purpurascens; Africanus. *List. hist. Conchyl. tab.* 251. *fig.* 86.

Chamelæa lævis, sivè circinis umbratilibus, tactu lævissimis: Africana; triquetra; alba; intùs ex violâ purpurascens; Listeri. *Klein. tent. pag.* 154. *spec.* 3. *n.* 13.

Le Tivel se voit très-fréquemment vers l'embouchure du Niger.

Sa coquille représente un triangle à côtés presqu'égaux: ceux qui regardent les sommets sont applatis, & non pas tranchans comme celui de devant. Elle a quatorze lignes de largeur, presqu'autant de longueur & une fois moins de profondeur. Sa surface est lisse & sans sillons. Coquille.

Les bords de ses battans sont aigus, minces & tranchans. Battans.

Les sommets sont assez éminens, un peu écartés l'un de l'autre, & placés exactement au milieu de la largeur de la coquille. Sommet.

La charniere ressemble à celle de l'espece précédente. Charniere.

Intérieurement cette coquille est violette ou blanche: extérieurement elle est grise, marquée pour l'ordinaire de trois taches violettes vers sa partie inférieure. Couleur.

5. LE MATADOA. *Pl.* 18.

Chama circinata; Malaicensibus *Bia matta doa. Rumph. mus. pag.* 139. *art.* 5. & *pag.* 140. *art.* 13. *tab.* 43. *fig. A.* & *O.*

Chama inæquilatera, transversim striata. *Lang. meth. pag.* 70.

Chamelæa circinata, sivè concentrice sulcata Bia matta doa; ferè elliptica, plana, micis subviridibus, vel fuliginosis, sivè nigricantibus confusis albo mixtis, circà cardines per duas aperturas, velut oculus: aquam projiciens in apprehensuros; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 152. *spec.* 1. *num.* 6.

Coquille. Cette espece est fort rare : on l'observe encore vers l'embouchure du Niger. Sa coquille est triangulaire, semblable à la précédente, mais moins large & moins applatie sur les côtés qui regardent le sommet. Elle a un pouce & demi de longueur. Ce qui la distingue de toutes les autres Tellines, ce sont quarante à quarante-cinq petites canelures transversales qui sont répandues sur toute sa surface parallèlement à sa largeur.

Sommet. Son sommet n'est pas placé exactement au milieu de sa largeur, mais un peu au-dessous.

Couleur. Sa couleur est blanche, & quelquefois jaune, tant au dedans qu'au dehors, sur-tout vers le sommet.

GENRE VI.

LE PÉTONCLE. *Pectunculus.*

CE qu'on appelle aujourd'hui Pétoncle ou Sourdon étoit connu par Rondelet sous le nom de Coquille striée ou épineuse (1), & cet Auteur embarrassé par les différens noms de Peigne & de Pétoncle (2) des Traducteurs d'Aristote, donnoit ce dernier à une petite espece de Peigne (3). Mais Lister & les autres modernes, pour éviter la difficulté, ont suivis Belon contemporain de Rondelet, & ont donné le nom de Pétoncle

(1) Concha striata quæ communi nomine à nostris *Coquille* vocatur, ab Italis *Capa tonda*, à rotunditate, pectinum modo in ambitu serrata. *Rondel. testac. lib. 1. p. 21, cap. 19.*

Concha echinata ab asperitate dicta, pectinis similis, testis admodum concavis, striatis, in ambitu incisis. *Ejusd. ibid. pag. 22. cap. 20.*

(2) Quod Græcis Κτεὶς vocatur, à Gaza modo Pecten, modo Pectunculus con-

[redacted]

à un coquillage fort différent du Peigne (4), tant par l'animal que par la charniere, & la forme renflée de sa coquille.

1. LE MOFAT. *Pl.* 18.

Pectunculus orbicularis, ex altero latere prælongis, latisque dentibus conspicuus. *List. hist. Conchyl. tab.* 330. *fig.* 167.

Pectunculus Borneocus, striis altè incisis. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 0. *tab.* 54. *fig.* 5?

Isocardia striata, quæ Pectunculus orbicularis, quasi duplicatus, ex altero latere prælongis, latisque dentibus conspicuus; Listeri. *Klein. tent. pag.* 140. *spec.* 1. *n.* 4. *K.*

Quelque commun que soit le Mofat dans les sables voisins de l'embouchure du Niger, je n'ai pas connoissance qu'on en fasse aucun usage.

Sa coquille est assez exactement ronde, médiocrement épaisse, d'un pouce & demi de diametre, & de moitié moins profonde. Elle est relevée de vingt-six grosses canelures lisses & arrondies, qui s'étendent de longueur sur toute sa surface extérieure. COQUILLE.

Les bords des battans sont marqués intérieurement d'un pareil nombre de grosses dents, dont les sept premieres *a*, *a*, *a*, *a*, *a*, *a*, *a*, de l'extrêmité supérieure, sont divisées comme les dents d'une scie par de profondes échancrures; elles ne joignent pas parfaitement ensemble lorsque la coquille est fermée: les autres sont peu apparentes au dehors, fort écartées les unes des autres, & séparées au dedans par un petit canal qui va se perdre dans les sommets. Battans.

Ceux-ci sont ronds S, assez grands, tournés légerement & horizontalement en spirale, & placés au milieu de la largeur de chaque battant, fort proches l'un de l'autre. Sommets.

Le ligament est coriace, brun, étroit, assez court, convexe, Ligament.

(4) Κτὶς Græcis, Pectunculus Latinis, *Petoncles* Gallis quibusdam, *Hannons* Rothomagensibus & Parisiensibus, aliis Sancti Jacobi Conchylia. Pectunculos Parisienses & Rothomagenses *Petoncles* vel *Hannons* appellare consueverunt. A Pectinibus hoc dissident, quod parvi sint, & utrinque Concham, Chamæ modo, tumidam ac concavam habeant, striis rectis asperam. Sed à Chamis tracheis hoc etiam discrepant, quod Chamæ transversas lineas, Pectines autem labra in gyrum crenata ostendant.... Cibis plurimum expetuntur. Quamobrem eos inter alimenta recensuerunt Medici. Subalbida carne constant, gustui pergratâ, quam Græcum vulgus crudam etiam edit. *Belon. equat. pag.* 410 & 411.

luiſant, & fort entierement hors de la coquille, au-deſſus du ſommet où il eſt placé en L.

Charniere. La charniere eſt très-longue, & forme une ligne droite qui ſurpaſſe un peu la largeur de la coquille. Elle eſt compoſée dans chaque battant de cinq dents, dont quatre ſont raſſemblées par paires & fort écartées les unes des autres. Il y en a une paire vers leur milieu C, ſous les ſommets S : elle eſt longue & pointue. L'autre paire eſt placée en haut *h*, dans le battant droit D, & en bas *b* dans le battant gauche G : elle eſt fort large & obtuſe, auſſi-bien que la cinquiéme dent qui ſe trouve au contraire en bas *i* dans le battant droit, & en haut *k* dans le battant gauche. Toutes s'engraînent parfaitement, & ſont un peu plus grandes dans le battant gauche que dans le battant droit.

Muſcles. Chaque battant porte intérieurement, près des extrêmités de la charniere, deux taches qui déſignent le lieu où étoient fixés les muſcles. Celle d'en haut *e* eſt elliptique & plus petite que celle d'en bas E qui eſt preſque ronde. La lettre R marque le lieu de l'attache du manteau.

Périoſte. Cette coquille ne paroît pas couverte d'un périoſte ſenſible.

Couleur. Le blanc eſt ſa coûleur ordinaire ; on voit cependant quelquefois un peu de rouge à ſes ſommets & à ſon extrêmité ſupérieure.

Remarque. Le Pétoncle de la côte de Bretagne & de Normandie, dont a parlé Belon que j'ai cité ci-deſſus, ſous le nom de Pétoncle ou de Hannons, reſſemble beaucoup au Moſat du Sénégal ;

[redacted]

& du point qui lui eſt oppoſé. Ils ſont fort courts, d'une ligne & demie au plus de longueur. Celui T qui eſt le plus éloigné du ſommet, eſt le plus grand, & accompagné ſur ſon côté antérieur d'une eſpece de frange F de dix à douze filets. Tous deux ſont couronnés de trente filets diſtribués ſur deux rangs. Les filets du rang extérieur ſont coniques & plus grands que les autres.

Le pied P eſt d'une grandeur médiocre. Il ſort du milieu de la coquille, dont il égale quelquefois la longueur, en prenant la forme d'une lame de couteau recourbée en deſſus. Pied.

Tout le corps de cet animal eſt blanchâtre, taché de quelques points jaunes ſur la couronne des trachées, & quelquefois ſur les filets mêmes. Couleur.

2. LE KAMAN. *Pl.* 18.

Concha exotica, margine in mucronem emiſſa quæ μαχαιροραβδώτη appellari poteſt. *Col. purp. pag.* 26 *&* 27.

—— *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 327. *fig.* 164.

Concha venerea duplex. *Rumph. muſ. pag.* 160. *art.* 16. *tab.* 48. *fig.* 6.

Concha Pectiniformis æquilatera, à cardine ad oram magis contracta, ſtriis ſtriatis & extimâ orâ laciniatâ. *Lang. meth. pag.* 63.

Concha exotica margine in mucronem emiſſo, intùs fiſtuloſa, tota candida & tenuis; F. Columnæ. *Hiſt. Conchyl. pag.* 333. *pl.* 26. *fig. A.*

Cœur-de-bœuf, appellé chez les Auteurs *Concha exotica*; il eſt tout blanc, avec dix canaux triangulaires creux & ſaillans ſur ſa robe, leſquels ne communiquent point en dedans. Cette coquille eſt extrêmement mince & tranſparente. *Ejuſd. ibid. pag.* 334 *&* 335.

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 71. *litt. D.*

Iſocardia ſtriata: quæ Concha venerea duplex; raró integra & utraque valva congruens. Teſta eburnea tranſparens ſuper ſuperficie rugoſa plicas concavo convexas in murices acutos protendit. Conjunctio fit per Ginglymum totius lateris; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 138. *ſpec.* 1. *n.* 2.

Il eſt auſſi rare de trouver cette ſeconde eſpece de Pétoncle avec l'animal vivant, qu'il eſt commun de voir ſa coquille ſemée çà & là ſur le rivage ſabloneux de la côte du Sénégal; parce que reſtant à une grande profondeur, les eaux de la mer ne peuvent entraîner dans leur plus grande agitation que les coquilles vuides & légeres, dont l'animal a péri, ſoit par vieilleſſe, ſoit parce que quelque poiſſon en a fait ſa pâture, ſoit

par quelqu'autre cauſe étrangere. Les deux battans de la coquille ſont par la même raiſon ordinairement dépareillés & difficiles à recouvrer : de-là vient que fort peu de cabinets poſſédent cette belle coquille en entier. Dans un nombre preſqu'infini que j'ai eſſayé moi-même ſur le rivage, ou que j'ai fait recueillir de celles que la mer avoit récemment rejettées, il m'a été preſqu'impoſſible d'aſſortir parfaitement les deux pieces qui appartenoient à la même coquille.

Coquille. Cette coquille eſt extrêmement mince, & par-là tranſparente & fragile, ſur-tout dans les jeunes ; mais elle s'épaiſſit dans les vieilles & acquiert de l'opacité & de la ſolidité. J'en ai une qui porte quatre pouces & demi de largeur, ſur près de quatre pouces de longueur & autant de profondeur. Elle ſeroit exactement ronde ou ſphérique, ſi ſa largeur ne ſurpaſſoit d'une cinquiéme partie ſes deux autres dimenſions qui ſont égales.

Battans. Chacun des battans a par conſéquent la forme d'une demi-ſphère creuſée au dedans. Ce qui fait leur beauté & leur ornement au dehors, ce ſont dix-huit canelures fort larges, arrondies, qui partant du ſommet, vont ſe rendre ſur tous les points de leur circonférence. Onze de ces canelures, celles qui ſont les plus baſſes, ſont relevées chacune d'une côte triangulaire, fort tranchante, de trois lignes de hauteur, & creuſée au dedans comme un canal. Les ſept autres de l'extrêmité ſupérieure, ſont relevées d'une petite crête, & ſe terminent ſur les bords en autant de petites dents qui laiſſent entr'elles un jour aſſez grand après que la coquille eſt fermée. Toutes ſont fort écartées & laiſſent entr'elles autant d'eſpaces en forme de ſillons applatis : mais ce qui ne ſçauroit trop [redacted]

une telle exactitude, que l'on remarque que les cinq ou six qui répondent aux cinq ou six sillons fauves du dehors, sont plus profonds & plus luisans que les autres, & même coupés & terminés brusquement à leur extrêmité avant que d'arriver au sommet. Par la comparaison que j'ai faite des côtes des jeunes coquilles avec celles des vieilles, il m'a paru que la cavité des premieres étoit plus grande proportionnellement, & que celle des dernieres commençoit à se boucher à leur extrêmité vers les bords intérieurs de la coquille.

Les sommets, le ligament & les taches des muscles sont assez semblables à ceux de la premiere espece. Sommets.

La charniere surpasse de beaucoup la largeur de la moitié de la coquille : une des dents de la paire du milieu est extrêmement longue & pointue dans le battant gauche. Charniere.

La couleur de cette coquille est d'un beau blanc au dedans & au dehors, excepté dans l'intervalle qui sépare les cinq ou six premieres canelures à côtes placées vers l'extrêmité supérieure de chaque battant : dans ces endroits elle est fauve. Couleur.

3. LE JAGON. *Pl.* 18.

Pectunculus parvus albidus. *List. hist. Conchyl. tab.* 311. *fig.* 147.
Actinobolus qui Pectunculus parvus, albidus ; Listeri. *Klein. tent. p.* 148. *spec.* 5.

La coquille du Jagon ressemble davantage à une Came qu'à un Pétoncle, par sa forme exactement ronde & applatie. Elle est médiocrement épaisse, du diametre de neuf lignes, une fois moins profonde, & relevée extérieurement de vingt-six à trente petites canelures longitudinales, arrondies, souvent traversées par un nombre de petits filets. Ses bords sont lisses au dedans, joignans assez exactement ; & sa charniere ne differe de la précédente qu'en ce qu'elle est courbée en portion de cercle, & que ses dents sont fort courtes. Ses sommets sont renflés & pointus. Coquille. Charniere. Sommets.

Elle est par-tout d'un blanc parfait. Couleur.

On la trouve communément autour de l'isle de Gorée & du cap Manuel.



4. LE MOVIN. *Pl.* 18.

Le Movin se voit aussi dans les mêmes endroits.

COQUILLE. Sa coquille se distingue facilement des autres Pétoncles, parce que sa longueur qui est de seize lignes ou environ, surpasse un peu sa largeur. Sa profondeur est de moitié moindre que cette derniere dimension. Les quarante sillons longitudinaux qui s'étendent sur sa surface extérieure, sont si fins & si peu marqués qu'elle paroît lisse & d'un beau poli.

Battans. Les battans sont marqués intérieurement sur leurs bords d'un pareil nombre de sillons assez longs & profonds : ils ne joignent pas parfaitement vers l'extrêmité supérieure.

Sommet. Le sommet est rond & peu renflé.

Charniere. La charniere est courbée comme la précédente, & au moins une fois plus courte que la largeur des battans.

Couleur. Sa couleur est au dehors d'un fauve-clair, qui au dedans tire un peu sur la couleur de chair.

5. LE FAGAN. *Pl.* 18.

Pectunculus gravis, rarò & minùs profundè sulcatus, ex fusco viridescens, articulationibus laminatis; Jamaicensis. *List. hist. Conchyl. tab.* 238. *fig.* 72.

Bucardium albidum & canaliculatum. *Hist. Conchyl. pag.* 332. *pl.* 26. *fig. K.*

Petit Cœur-de-bœuf, dont les deux becs se contournent d'une façon singuliere, & sont fort séparés l'un de l'autre, tout son corps est canelé & sa couleur est d'un blanc-sale. *Ibid. pag.* 335.

Concha Rhomboidalis, striis latissimis complanatis & raris divisa, crassa, ponderosa, candidissima. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 87. *litt. D.*

Anomalocardia effusa, quæ Pectunculus gravis, rarò vel minùs profundè [redacted]

pris son nom : c'est une des plus épaisses que je connoisse. Elle a le poids, la dureté, & intérieurement la blancheur & le poli du marbre. Sa profondeur est d'un quart moindre que sa longueur, qui dans les vieilles est égale à sa largeur, & un peu plus petite dans les jeunes. La plus grande que j'aie observé porte trois pouces & demi de longueur & de largeur, un peu moins de profondeur & plus de six lignes d'épaisseur. Sa surface extérieure est relevée de douze canelures longitudinales, lisses & arrondies, dont il y en a sept fort grosses & plus sensibles.

Chaque battant est marqué intérieurement d'onze canelures fort larges, qui regnent tout autour de ses bords dans une bande d'environ huit lignes de largeur. Le bord qui forme la charniere s'avance considérablement au dedans de chaque battant, où il fait une espece de talon au-dessous duquel reste une grande cavité. Aux deux côtés paroissent les impressions des muscles ; elles sont fort grandes & à peu près quarrées : celle d'en-haut surpasse un peu l'inférieure. Battans. Muscles.

Les sommets sont à peu près coniques, très-allongés, & roulés en un seul tour de spirale qui incline un peu en bas. Ils sont placés un peu au-dessous du milieu de la largeur des battans, & séparés l'un de l'autre par un petit espace obliquement applati. Sommets.

La charniere est droite ou rectiligne, égale à la moitié de la largeur de la coquille. Elle consiste en une rangée de quarante dents semblables à autant de lames à peu près égales & posées parallèlement sur les bords de chaque battant. Ces dents s'engraînent fort exactement les unes dans les autres, & rendent la fermeture de cette coquille extrêmement sûre & solide. Charniere.

Le ligament n'est pas proportionné à la force de la charniere. C'est une membrane noire, coriace, assez mince, qui s'étend sur toute la portion de la coquille qui est applatie entre les deux sommets. Elle y est fortement attachée par le moyen des sillons qui y sont profondément gravés, & qui par leurs contours représentent plusieurs figures rhomboïdales. Il ne paroît pas qu'elle soit d'une grande force, car elle s'écaille aussi-tôt que l'eau l'a abandonnée. Il semble que son principal usage est de servir de couverture à la charniere Ligament.

& de la garantir de l'approche des corps étrangers tels que les fables & autres choses semblables qui pourroient en embarrasser le jeu.

Variétés. Je n'ai observé dans cette coquille d'autres variétés que dans sa forme plus ou moins allongée.

Périoste. Couleur. Lorsqu'elle est couverte de son périoste elle est brune & quelquefois mêlée de verd ; mais le périoste enlevé, on voit que la blancheur de sa surface extérieure imite, comme l'intérieure, celle du marbre blanc le mieux poli.

Les nègres qui aiment beaucoup ce coquillage, en pêchent une grande quantité dans les fables vaseux de l'embouchure du Niger, où il est fort abondant.

6. LE ROBET. *Pl.* 18.

On trouve dans le même endroit une autre espece de Cœur qui approche beaucoup de ceux qu'on appelle vulgairement Arche-de-noé, parce que la figure de chaque battant imite celle d'une nacelle.

Coquille. Sa coquille représente un ovoïde arrondi aux extrêmités, qui a dix lignes de largeur, huit de longueur, & presqu'autant de profondeur : elle est peu épaisse, marquée au dehors de vingt-six petites canelures longitudinales, arrondies, ordinairement lisses & unies, mais quelquefois ridées en travers.

Battans. Sommets. Chaque battant est bordé au dedans d'un pareil nombre de canelures fort courtes, qui ne passent pas une bande d'une ligne de largeur, & marquée de cinquante-deux sillons très-légers qui s'étendent des bords jusqu'aux sommets. Ceux-ci sont fort courts, & placés au tiers de leur largeur vers l'extrêmité inférieure.



uno latere, & ex eodem aliquantulum nigricans; ubi testæ conjunguntur denticulis frequentibus in linea rectâ dispositis ornata, *Bonan. recr. pag.* 108. *class.* 2. *n.* 73.

— *Mus. Kirk. pag.* 445. *n.* 73.

Concha Indica non dissimilis à superiori, nisi solo labro in alterâ parte magis extenso, ut plurimum alba, interdùm ex albo nigrescens. *Bonan. recr. pag.* 108. *class.* 2. *n.* 74.

— *Mus. Kirk. pag.* 445. *n.* 74.

Pectunculus albus, crassus, profundè sulcatus, edulis concha Jamaicensis. *List. hist. Conchyl. tab.* 236. *fig.* 70.

Pecten Virgineus, Malaicensibus *Bia Anadara. Rumph. mus. pag.* 141. *art.* 8. *tab.* 44. *fig. J.*

Concha rhomboidalis striata, parùm vel mediocriter tantùm elongata, insigniter ventricosa, in extimâ internâ ora notabiliter crenata, umbone cardinis tantillùm tantùm diducto. *Lang. meth. pag.* 71.

Pectunculus major, Polyginglymus hirsutus. *Sloan. Jam. vol.* 2. *tab.* 241. *fig.* 14. 15. & 16.

Concha rhomboidalis, striata striis crassis rotundis, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 87. *litt. B.*

Concha rhomboidalis, striis latis notata, candida, & veluti cuticulâ quâdam rufâ vestita. *Ejusd. ibid. litt. C.*

Anomalocardia effusa, quæ Pecten virgineus, à menstruo quod, virginum instar stillat; Bia Anadara; testâ crassâ, dentata, latere altero effuso; sine ginglymo; mediante membrana juncta; striis planis & latis, sulcis angustis, coloris pallidè albi; salsilagine obducta; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 141. *spec.* 1.

Anomalocardia effusa, quæ Concha πολυλεπτογίγγλυμος; Fabii Columnæ. *Ejusd. pag.* 142. *n.* 5. *a.*

Anomalocardia effusa, quæ Concha πολυλεπτογίγγλυμος alia ferè semicircularis, alba, crassa, profundè sulcata, edulis, margine irregulariter undoso; Listeri, *Ejusd. ibid. n.* 5. *c.*

Mactra Bonanni, alba; interdùm nigrescens. *Ejusd. pag.* 171. *spec.* 2. *tab.* 11. *fig.* 73.

La coquille de l'Anadara differe de la précédente en ce qu'elle a près de deux pouces de largeur & moitié moins de longueur. Ses extrêmités sont quelquefois arrondies, quelquefois coupées ou tronquées obliquement avec une petite crénelure. Elle a environ trente-cinq canelures longitudinales qui paroissent quelquefois divisées en deux par la moitié, & traversées par un grand nombre de petits filets extrêmement fins. Ces canelures sont tantôt rondes, tantôt applaties. COQUILLE.

Les battans sont ornés intérieurement sur les bords d'un pareil nombre de sillons & de canelures, au-delà desquelles Battans.

on voit comme les vestiges d'un grand nombre de sillons très-fins qui s'étendent jusqu'au sommet.

Charniere. La charniere est composée de cinquante-six à soixante dents dans chaque battant.

Perioste. Le perioste qui recouvre cette coquille est brun, assez épais, & très-velu.

Couleur. La blancheur est sa couleur tant au dedans qu'au dehors.

Elle se voit assez rarement dans les sables de l'embouchure du Niger.

8. LE JABET. *Pl.* 18.

COQUILLE. J'ai observé assez souvent la coquille du Jabet entre les rochers de l'isle de Gorée. Elle est infiniment petite n'ayant jamais plus de quatre à cinq lignes de longueur, sur trois de largeur & autant de profondeur. Ses extrêmités sont tronquées obliquement. Sa surface extérieure est recouverte d'un

Perioste. perioste très-fin & blanchâtre, qui ne devient sensible que sur les bords de chaque battant par l'épaisseur & la noirceur qu'il y prend. Dessous ce perioste elle paroît ornée de quarante à cinquante canelures longitudinales très-fines, avec lesquelles vingt autres canelures transversales également fines, forment un réseau ou un treillis d'une grande délicatesse.

Battans. Les battans ne sont ni canelés sur leurs bords ni sillonnés intérieurement, & ils joignent exactement par-tout.

Sommets. Les sommets se touchent presque, & ne laissent entr'eux qu'un fort petit espace applati.

Charniere. Sa charniere porte vingt à vingt-cinq dents dans chaque battant.

Couleur. Sa couleur est un blanc-sale, accompagné quelquefois de roux vers les sommets.

9. LA MUSSOLE. *Pl.* 18.

Βάλανος Græcis; Glans Latinis, *Calognone* vulgo Græco, *Moussolo* Venetis. *Belon. aquat. pag.* 396.
Concha rhomboides. *Rondel. testac. lib.* 1. *pag.* 27. *cap.* 28.
Coquille nommée Mussole. *Ejusd. édit. franç. pag.* 20. *ch.* 24.
Concha rhomboides, Rondeletii. *Bossuet. aquat. pars alt. pag.* 20.
—— *Gesn. aquat. pag.* 317.
—— *Aldrov. exang. pag.* 459.
Balanus, Bellonii. *Ejusd. pag.* 460.

Musculi, Matthioli. *Ejusd. pag.* 513.

Concha naviculam exprimens, Rhomboides à nonnullis dicta, Musculus striatus à Matthiolo, ab aliis Mitulus. *Bon. recr. pag.* 103. *class.* 2. *num.* 32.

—— *Mus. Kirk. pag.* 442. *n.* 31.

Balanus Bellonii tenuiter striatus, Jamaicensis. *List. hist. Conchyl. tab.* 367. *fig.* 207.

Musculus Matthioli seu Musculus striatus fasciis undatis subfuscis depictus, Barbadensis. *Ejusd. tab.* 368. *fig.* 208.

Pecten saxatilis, Malaicensibus Bia batu. *Rumph. mus. pag.* 143. *art.* 10. & 144. *tab.* 44. *fig. L. & P.*

Concha rhomboidalis striata, parùm vel mediocriter tantùm elongata, insigniter ventricosa, rugosa, umbone cardinis notabiliter diducto. *Lang. meth. pag.* 71.

Concha Pectiniformis inæquilatera, triangularis ex uno latere notabiliter elongata. *Ejusd. pag.* 72. (Malè sociata cùm figurâ 105. Musæi Kirkeriani.)

Bucardium cordiforme, Arca Noëmi. *Hist. Conchyl. pag.* 333. *pl.* 26. *fig. G.*

Arche-de-Noé, qui présente une espece de cœur oblong dans la partie de sa carène; sa charniere est à dents fines comme une lime, & les stries qu'on voit sur sa robe, forment un ouvrage chagriné de couleur brune sur un fond blanc; plus elles s'approchent de sa carène, plus elles sont creuses. *Ejusd. pag.* 335.

Concha rhomboidalis subrotunda, dorso satis lato, & expanso, umbonis cardine depresso, & insigniter diducto; oris rimâ notabiliter hiante, striata striis aliquando transversis, aliquandò circularibus; vel undatis, ex atro-fusco subalbida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 87. *litt. F.*

Concha rhomboidalis parva, striata striis granulatis, & in marginis extremitate aliquantulum emissis, & subtilissimo bysso donatis, fusca. *Ejusd. ibid. litt. G.*

Concha rhomboidalis elongata, naviculam exprimens diversimodè, densissimè striata, & cancellata, ex albido fulvida; maculis fuscis circumdata, punctata & notata. *Ejusd. ibid. litt. H.*

Concha rhomboidalis eadem cum superiori, sed striata striis insigniter crassis, raris, & subrotundis. *Ejusd. ibid. litt. J.*

Musculus Polyleptoginglymus, Arca Noæ, quæ Concha rhomboidalis, naviculam exprimens; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 167. *spec.* 1.

Musculus Polyleptoginglymus, qui Balanus Bellonii tenuiter striatus; Listeri. *Ejusd. pag.* 168. *spec.* 2. *tab.* 11. *fig.* 69 & 70.

Mactra Rumphiana; coloris obscuri, longior. *Ejusd. pag.* 171. *spec.* 1.

Les Vénitiens l'appellent Moussolo *ou* Mussolo. *Belon. Rond.* *Les Grecs en langage vulgaire*, Calognone *ou* Calagnone. *Belon. Rond.*

COQUILLE. Voici la coquille qu'on appelle communément l'*Arche-de-Noé* à cauſe de ſa figure. Elle a à peu près la forme de la précédente, près de quatre pouces de largeur, & une fois moins de longueur & de profondeur. Sa ſurface extérieure

Périoſte. eſt couverte d'un périoſte fort mince, qui en tombant laiſſe autour des bords de chaque battant un amas de poils très-épais & fort difficiles à arracher. Lorſque ce périoſte eſt enlevé, on la voit ornée de cinquante ou ſoixante petites canelures longitudinales, ſouvent diviſées en deux, & ridées tranſverſalement. Ces canelures deviennent inſenſibles en approchant du ſommet.

Battans. Les bords des battans ſont intérieurement unis & ſans canelures, comme dans l'eſpece qui précède; mais ils ne ferment jamais exactement, & laiſſent en devant, vers le milieu de leur longueur, une ouverture ſouvent très-grande, dont l'entrée eſt cachée par cet amas de poils du périoſte dont j'ai parlé.

Sommets. Les ſommets ſont pointus, aſſez grands, & fort écartés l'un de l'autre. L'eſpace qu'ils laiſſent entr'eux eſt auſſi fort large, & plat ſans inclinaiſon.

Charniere. La charniere eſt preſqu'égale à la largeur des battans, & compoſée de quatre-vingt à cent-dix dents infiniment petites.

Variétés. On obſerve pluſieurs variétés dans la forme de cette coquille. Il y en a qui n'ont qu'un pouce de largeur, ſur une longueur moindre de moitié, ſouvent égale à leur profondeur, & quelquefois un peu plus grande. D'autres ſont plus ou moins grandes, & une fois plus larges que longues; mais elles ont toutes au moins quatre-vingt dents à la charniere.

Couleur. Leur couleur eſt blanche au dehors, avec des bandes tranſ-

[redacted]

pas en un grand nombre de fils comme le leur. Il étoit fort applati, & d'une dureté ſemblable à celle de la corne, dans l'endroit où il étoit attaché aux rochers; il s'amolliſſoit enſuite peu à peu en approchant du corps. Bonanni a fait la même remarque (1) à l'égard de la Muſſole qu'il a obſervée dans la Méditerranée. Ce nerf ſort à peine de la longueur de deux lignes hors de la coquille.

10. LE VOVAN. *Pl.* 18.

Chama nigra quæ fortè antiquorum Glycimeris. *Belon. aquat. pag.* 408.
Concha nigra. *Rondel. teſtac. lib.* 1. *cap.* 32. *pag.* 31.
Coquille noire. *Ejuſd. édit. franç. ch.* 27. *pag.* 22 *&* 23.
Concha nigra, Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. pag.* 24.
Chama (ſeu potius Concha, ut Rondeletio placet) nigra, Bellonii. *Geſn. aquat. pag.* 324.
Chama nigra, ſivè Glycimeris, Bellonii. *Aldrov. exang. pag.* 471.
Concha nigra, Rondeletii. *Ejuſd. pag.* 461.
Concha denticulata, marmoreâ ſubſtantiâ, intùs candida, foris maculis fulvis ſerpentibus mirificè exornata; Ulyſſiponenſis. *Bonan. recr. pag.* 107. *claſſ.* 2. *n.* 60. Ead. *Muſ. Kirk. pag.* 444. *n.* 59.
Concha pariter dentata, colore candido, quem lineæ ſubflavæ undas maris referentes bellè diſtinguunt; Ulyſſiponenſis. *Ejuſd. ibid. num.* 61. & *Muſ. Kirk. pag.* 445. *num.* 60.
Concha Ulyſſiponenſis littoris, nunquàm aliundè adme allata, aurei coloris præſtantiſſimi, circa cardinem candidis notis ità diſpoſitis ſignata, ut ſi binæ valvæ conjungantur, formetur quaſi ſtella ſex radios habens. *Ejuſd. ibid. n.* 62. & *Muſ. Kirk. n.* 61.
Pectunculus magnus veluti litterulis quibuſdam rufis eleganter exaratus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 246. *fig.* 80.
Chama Glycimeris Bellonii, quæ Pectunculus ingens variegatus ex rufo; ex inſulâ Garnſey. *Ejuſd. tab.* 247. *fig.* 82.
Chama litterata rotunda. *Rumph. muſ. pag.* 139. *art.* 7. *tab.* 43. *fig. C.*
Concha craſſa lævis. *Lang. meth. pag.* 61.
Concha craſſa, lævis, ſubalbida, luteis maculis radiata, ſignata, faſciata, & virgulata, intùs maculâ fuſcâ obſcurata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 72. *litt. G.*

(1) In profundo mari ſub cœno ſtabulatur, in parte inferiori navis carinæ ſimili aditus patet, quo animal veluti planta ſaxis adhæret..... Caro enim in teſtâ incluſa paulatim in calloſam ſubſtantiam degenerat, eò duriorem, quò magis ſaxo propinquam. Lutô tartaroque circumtectus terreo eſt colore, aut ubi explicatur ſubalbus apparet, caſtaneis notis maculatus. Habet latera ſulcis ſtriata, & minùs profundis, quò magis ad punctum concurſûs ſive centrum accedunt. Plana eſt pars ſuperior, ubi binæ valvæ minutatim denticulatæ uniuntur, lineiſque ſignatur ità diſpoſitis, ut lancearum acuminata alterum alteri ſuper impoſitum effingant. *Bonan. recr. pag.* 103. *claſſ.* 2. *n.* 32.

Concha craſſa, ponderoſa, hirſuta, & ſerico villoſo indumento fuliginoſi coloris veſtita. *Ejuſd. pag. & tab.* 73. *litt. A.*

Concha valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & rectà incurvata, ſubrotunda, vulgaris, gradatim ſtriata, & albido & fuſco faſciatim colorata. *Ejuſd. pag. & tab.* 82. *litt. C.*

Concha valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & rectà incurvata, ſubrotunda, vulgaris, ſtriis minutiſſimis ſignata, ex albido, & cæruleo faſciata. *Ejuſd. ibid. litt. D.*

Concha valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & rectà incurvata, ſubrotunda, vulgaris, craſſa, ſubalbida, ſtriis, & apice nigris notata. *Ejuſd. ibid. litt. E.*

Iſocardia ſtriata : quæ ſtella ; intùs per limbum denticulata, foris circinata ; in limbo ſtriata, circa cardinem conſerti vertices colore albo ſtellam magnam oſtendunt ; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 139. *ſpec.* 1. *num.* 3. *l.*

Iſocardia lævis : Bucardia ; quæ Concha marmorata, fulvis ſerpentibus, craſſa, candida, intùs denticulata ; Bonanni. *Ejuſd. pag.* 140. *ſpec.* 2. *num.* 1. *f.*

Chamelæa circinata, ſivè concentricè ſulcata ; quæ Chama litterata, rotunda umbone cardinum protenſo ; æqualiter expanſa ; plana ; tenuis, ſuper circinis nigris undis inſcripta ; Rumphii. *Ejuſd. p.* 151. *ſpec.* 1. *n.* 2.

Chamelæa circinata, ſivè concentricè ſulcata, quæ Chama Glycimeris Bellonii, ingens variegata ex rufo ; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 152. *ſpec.* 1. *num.* 13.

Chamelæa lævis, ſivè circinis umbratilibus, tactu læviſſimis : flammea ; intùs dentata, candida, lineis undoſis, ſubflavis bellè inſcripta ; Bonanni. *Ejuſd. pag.* 153. *ſpec.* 3. *n.* 9.

COQUILLE. Si cette eſpece ne ſe range pas naturellement avec les cinq qui la précèdent, du moins on ne peut nier qu'elle en approche beaucoup. Sa coquille eſt exactement ronde, très-épaiſſe, du diametre de deux à trois pouces, & une fois moins

[redacted]

éminens, courbés légerement en bas, & ne laissent entr'eux qu'un petit espace applati & comme creusé, sur lequel est appliqué extérieurement un ligament arrondi, assez épais, & trois fois plus court que la coquille. Ligament.

Sa charniere n'est pas tout-à-fait rectiligne, comme dans les cinq especes qui précèdent, mais courbée légerement en arc, & ornée dans chaque battant de dix-huit à vingt petites dents arrondies, un peu élevées, à peu près égales, & disposées sur une même ligne. Charniere.

Le fond de sa couleur varie beaucoup extérieurement: tantôt il est blanc, tantôt couleur de chair ou fauve. J'en ai de celles-ci dont le sommet est blanc en forme d'étoile, comme la variété dont parle Bonanni que j'ai cité, pendant que le reste de leur surface est traversé par trois ou quatre larges bandes circulaires d'un fauve très-foncé. Les fonds blancs ou incarnats sont traversés par un grand nombre de petites lignes rougeâtres, pliées en zigzags d'une maniere bizarre, mais fort agréable. Sa surface intérieure est blanche, quelquefois tachée de fauve vers le milieu, & autour des attaches des muscles. Couleur.

J'ai trouvé fréquemment ce coquillage dans les sables de l'isle de Gorée & du cap Verd.

GENRE VII.

LE SOLEN. *Solen.*

Solen est un mot grec qui exprime un canal, un tuyau. Ce nom & ceux de Donax, Aulos, Onyx, Dactylus qui signifient une canne de roseau, une flûte, un ongle, un doigt, ont été donnés par les Anciens, comme celui de Coutelier par quelques François, au coquillage dont je parle, à cause de la figure de sa coquille. Elle est fort allongée, toujours ouverte & arrondie aux deux extrêmités, & formée de deux pieces égales qui représentent assez bien un tuyau un peu applati.

1. LE TAGAL. *Pl.* 19.

Tellina alia in mari Brasiliensi frequens digitalem crassitiem & longitudinem æquans ubique candida. *Bonan. recr. p.* 163. *class.* 3. *n.* 353.

Chama anguſtior, ex alterâ parte ſinuoſa; Barbadenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab. 421. fig. 265.*

Concha longa uniforis, anguſtior, ex alterâ parte ſinuoſa; Liſteri. *Klein. tent. pag. 167. ſpec. 9. tab. 11. fig. 68. a. b.*

COQUILLE. La coquille du Tagal eſt médiocrement épaiſſe, large de près de trois pouces, ſur une longueur deux fois moindre & preſque double de ſa profondeur. Extérieurement elle eſt re-couverte d'un période groſſier de couleur cendrée, qui étant enlevé, laiſſe voir quelques rides tranſverſales. Intérieurement elle eſt liſſe & marquée dans chaque battant de deux taches, dont la ſupérieure *e* eſt preſque ronde, & plus petite que l'inférieure E qui eſt allongée & fort étroite: ces taches dé-ſignent à l'ordinaire le lieu où étoient attachés les muſcles.

Périoſte.

Muſcles.

Battans. Les bords des battans ſont fort tranchans. Ils joignent par-faitement par-tout, excepté aux deux extrêmités de la co-quille qui reſtent toujours ouvertes.

Sommets. Les ſommets ſont infiniment petits S, & placés un peu au-deſſus du milieu de la largeur des battans. Immédiatement au-deſſus des ſommets la coquille ſe replie légerement au dehors H. C'eſt ſur ce repli qu'eſt attaché le ligament. L. Il reſſemble à un cuir noirâtre, convexe, aſſez long, d'une grande dureté, & qui ſort entierement hors de la coquille.

Ligament.

Charniere. Au dedans du ſommet de chaque battant, on voit deux dents aſſez longues, étroites, fort rapprochées, & à peu près égales C. C. qui forment la charniere.

Couleur. La couleur de cette coquille eſt blanche au dedans & au dehors.

ANIMAL. Le manteau de l'animal au lieu d'être diviſé en deux lobes,

Manteau. comme dans les ſix genres qui précèdent, forme une eſpece

[redacted]

huit à vingt dents. Le tuyau postérieur A est un peu plus petit que l'antérieur T.

L'extrêmité inférieure du manteau N s'étend un peu hors de la coquille. C'est par ce bout que sort le pied P de l'animal. Il est cylindrique & ordinairement renflé vers son extrêmité : il facilite à l'animal le moyen de monter ou de descendre dans son trou. Pied.

La couleur de son corps est blanche. Couleur.

Ce coquillage est fort commun dans le limon noir & sabloneux du Niger, sur-tout auprès des mangliers de l'extrêmité septentrionale de l'isle du Sénégal. Il y est enfoncé à trois ou quatre pouces de profondeur, dans une situation verticale semblable à celle que je lui ai donnée dans la figure 1. & conservant toujours une communication avec l'eau par un trou qui laisse passer continuellement ses trachées. Quoiqu'il paroisse devoir se fixer pour toujours dans le lieu où il a une fois creusé son trou, il arrive cependant qu'il change quelquefois de place, sur-tout lorsqu'il est inquiété. On peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences (1) la description que M. de Reaumur a donnée de celui des côtes du Poitou, & les remarques curieuses qu'il a faites sur le mouvement progressif de cet animal. Remarque.

Les nègres du Sénégal ne font aucun usage de ce coquillage, parce qu'ils ne manquent pas d'autres poissons qui sont infiniment meilleurs.

2. LE GOLAR. *Pl.* 19.

Chama nigra. *Rondel. testac. lib.* 1. *pag.* 14. *cap.* 13.
Coquille nommée Chama nigra. *Ejusd. édit. franç. pag.* 8. *chap.* 10.
Chama nigra, Rondeletii. *Bossuet. aquat. pars alt. pag.* 9.
—— *Gesn. aquat. pag.* 323.
—— *Aldrov. exang. pag.* 471.
—— *Jonst. exang. tab.* 13. *pag.* 44.
Concha à Rondeletio longa dicta ; valdè pulchra visu, colore albo circà cardinem distinctò fasciis roseis, quibus binæ notæ candidæ radiorum instar ab eodem cardine extensæ superimponuntur ; rugas, quibus in gyrum crispatur, aliæ minutiores ità transversè discindunt, ut dupliciter corticosa videatur. *Bonan. recr. pag.* 108 & 109. *class.* 2. *n.* 77.

(1) *Année* 1712. *pag.* 116 & *suiv.*

Chama nigra Rondeletii, quæ Chama angusta, subrubra, obliquè striata, duobus radiis medio dorso insignita, è mari Mediterraneo. *List. hist. Conchyl. tab.* 416. *fig.* 260.

Tellina violacea. *Rumph. mus. pag.* 147. *art.* 4. *tab.* 45. *fig. E.* ?

Concha soleniformis, rugosa, lineis hinc inde decussatis signata, subrosea, duobus candidis radiis in medio distincta. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 91. *litt. C.*

Concha longa biforis, quæ Tellina violacea Rumphii; testa tenuissima, quinque pollices longa, unum lata, vaginæ instar; in utroque extremo patula, violacea virgis albis; in arenâ perpendiculariter hærens. *Klein. tent. pag.* 164. *spec.* 1.

Concha longa uniforis, quæ Chama nigra Rondeletii, ex mari Mediterraneo, seu Chama angusta subrubra, obliquè striata, duobus radiis medio dorso insignita; Listeri. *Ejusd. pag.* 167. *spec.* 7.

Coquille. J'ai observé cette espece dans les sables de l'embouchure du Niger. Sa coquille n'a que deux pouces un quart de largeur, & une fois & demie moins de longueur. Elle est marquée intérieurement de quinze sillons longitudinaux tirés obliquement.

Couleur. Sa couleur est par-tout d'un beau rouge, sur lequel on voit quelquefois deux ou quatre petites bandes blanchâtres qui, partant du sommet, en parcourent obliquement la longueur.

3. LE MOLAN. *Pl.* 19.

Coquille. La coquille du Molan se voit aussi dans les sables de l'embouchure du Niger. Elle est des plus minces & des plus fragiles, large d'un pouce & demi, deux fois moins longue, fort applatie, extrêmement luisante & transparente.

Sommets. Ses sommets sont placés au tiers de la largeur de chaque [redacted]

pas au dehors & qui ne font pas faites en tuyau, & parce qu'elle n'a pas de pied, ou qu'il n'eſt pas viſible.

2°. Le Jataron & le Jambonneau ſe rapprochent aſſez de l'Huître par la figure de leurs trachées; mais ils ont un pied apparent au dehors; & le dernier a de plus des fils pour s'attacher & ſe fixer aux corps étrangers. II. Jataron. Jambonneau.

3°. Les autres Conques qui les ſuivent, telles que les Cames, les Tellines, les Pétoncles & les Solens, ſe reſſemblent en ce qu'elles ont toutes un pied apparent, avec des trachées en tuyaux; & il s'en trouve entr'elles qui ont une très-grande affinité: les Cames, par exemple, ſemblent ſe joindre aux Tellines par la *Calcinelle*, qui a le ligament de la coquille en dedans & un peu apparent au dehors par un trou ouvert entre les deux ſommets, & par la derniere Telline *Matadoa*, dont le ligament eſt placé de même, mais un peu au-deſſous des ſommets. III. Came. Telline. Pétoncle. Solen.

Il y a quelques-uns de ces coquillages qui vivent attachés aux rochers, aux plantes ou à d'autres corps ſolides du fond de la mer, tels que les Huîtres, le Jataron & le Jambonneau: d'autres vivent enfoncés dans le limon dont ils ne ſortent jamais d'eux-mêmes, comme le Solen: d'autres enfin vivent ſur les ſables ou enfoncés légerement dans les ſables, ſur leſquels & dans leſquels ils marchent, changeant continuellement de place; telles ſont les Cames, les Tellines & les Pétoncles.



SECTION II.

DES CONQUES MULTIVALVES.

LEs Coquillages Multivalves forment deux petites familles qui renferment :

La premiere, ceux dont aucune des pieces de la coquille ne prend la forme d'un tuyau : tels que	LA PHOLADE. *Genre* 1.
La feconde, ceux dont une des pieces de la coquille prend la forme d'un tuyau qui enveloppe entierement toutes les autres pieces : comme	LE TARET. - - 2.

GENRE I.

LA PHOLADE. *Pholas.*

JE n'ai obfervé que deux efpeces de Pholades fur la côte du Sénégal : toutes deux vivent dans le limon un peu durci de l'embouchure du Niger.

1. LE JULAN. *Pl.* 19.

Concha longa quarta. *Aldrov. exang. pag.* 455.
Balanus Pholas Græcis dictus ex littore Anconitano & Narbonenfi. *Bonan.*
[redacted]

gales & assez minces, dont les deux principales 1. 2. sont les battans, comme dans les Bivalves, & forment un corps de coquille à peu près cylindrique, dont la largeur qui est d'un pouce au plus, surpasse de moitié sa longueur & sa profondeur. Ses deux extrêmités ne ferment jamais exactement; la supérieure est arrondie, mais l'inférieure est échancrée sur le devant de maniere qu'elle paroît se terminer en pointe en dessous vers le dos.

Chaque battant & la coquille même vûe de côté, représente un rhombe ou un parallelogramme dont les quatre côtés J. M. R. N. sont inégaux. Leur surface extérieure paroît coupée par un profond sillon ou canal S. J. qui part du sommet & les partage en deux parties à peu près égales. De ces deux moitiés celle qui est en bas J.M. R. S. est relevée d'une vingtaine de petites canelures dentées, qui en se croisant, imitent fort les dents d'une lime : la moitié supérieure J. N. S. est marquée seulement de quelques canelures légeres & lisses, paralleles à sa largeur. Intérieurement chaque battant est lisse, on y voit en relief le canal qui est en creux au dehors. Battans.

Une légere éminence ronde S, placée au tiers de la largeur de chaque battant vers son extrêmité inférieure, tient lieu de sommet. Il se recourbe au dedans de la coquille, & est recouvert au dehors par un pli demi-orbiculaire R que fait chaque battant à cet endroit. Sommet.

Les deux autres pieces de la coquille désignées par les chiffres 3 & 4, & que j'appelle les palettes, sont à peu près égales, mais presque trois fois plus courtes que les battans, & infiniment plus minces & d'une grande fragilité. Elles sont presque triangulaires, faites à peu près comme les battans de certaines Cames, un peu concaves d'un côté & convexes de l'autre, & s'appliquent chacune sur le sommet & sur le repli extérieur R de chaque battant. Palettes.

La cinquiéme piece que je nomme la lame, que l'on voit au n°. 5. est presqu'une fois plus longue que les palettes, mais beaucoup plus étroite. Elle ressemble à une petite lame platte, extrêmement mince, arrondie à son extrêmité supérieure, & pointue par l'inférieure qui s'applique bout à bout des palettes le long du dos des deux battans, par le moyen d'une membrane très-fine. Lame.

Ligament. Le ligament est une matiere charnue à peine musculeuse, qui s'étend sur le sommet des deux battans au dehors & entre les palettes & la lame qui le recouvrent. Il lie si foiblement toutes les cinq pieces de cette coquille, qu'elles se séparent dès que l'animal vient à mourir.

Charniere. La charniere consiste en une longue dent un peu courbe C. C. qui part de la cavité que forme le sommet au dedans de chaque battant.

Muscles. Il n'y a dans l'intérieur de chaque battant qu'une seule tache E, qui désigne le lieu où étoit attaché le muscle. Cette tache est elliptique, de médiocre grandeur, & placée un peu au-dessus du milieu de leur largeur.

Couleur. Le blanc est la seule couleur qu'on observe dans cette coquille, lorsqu'on l'a dépouillée d'un périoste jaunâtre assez mince, qui semble l'envelopper entierement comme un sac ouvert seulement à ses extrêmités.

Périoste.

ANIMAL. L'animal qui habite cette coquille a un manteau membraneux assez épais M, semblable à un tuyau ouvert seulement aux deux extrêmités, comme celui du Solen.

Manteau.

Trachées. Il sort de l'extrêmité supérieure de ce manteau, une trachée semblable à un tuyau cylindrique fort long, qui vû de côté paroît fort simple: mais lorsqu'on le regarde en dessus, on voit qu'il est divisé en deux tuyaux dont l'antérieur T est plus grand que celui qui est derriere A. Ils sont légerement dentelés sur leurs bords. Leur longueur n'est pas constante; quelquefois elle est plus grande, quelquefois elle est plus courte que la coquille, selon que l'animal est plus ou moins enfoncé dans son trou.

Pied, Le pied P sort de l'ouverture inférieure M du manteau. Il est extrêmement court, long de trois lignes au plus, & paroît sous la forme d'un cône renversé, souvent un peu applati ou comprimé sur les côtés. Son usage n'est pas de donner à l'animal le moyen de sortir de son trou; car dès qu'il a une fois creusé sa demeure, il y reste, sans avoir d'autre communication avec l'eau que par une petite ouverture qui laisse sortir les trachées: il ne lui sert pas non plus à creuser le limon pour agrandir son logement à mesure que son corps prend de l'accroissement. Les deux battans sont pour cet effet l'office d'une lime ou d'une rape qui le mine peu à peu par

son mouvement continuel, & en détache des parcelles extrêmement fines.

Ce coquillage se trouve enfoncé de deux à trois pouces dans le limon du marigot de la Chaux, à peu près comme celui des côtes de Poitou dont M. de Reaumur a donné l'histoire. L'excellente dissertation que cet illustre Académicien a insérée dans les Mémoires de l'Académie (1), apprendra ce qui regarde la maniere de vivre de cet animal, qui ne differe pas essentiellement de celui que j'ai observé au Sénégal.

2. LE TUGON. *Pl.* 19.

La coquille du Tugon est presque ronde, obtuse aux deux extrêmités, peu épaisse, mais d'une assez grande solidité. Sa largeur est d'un pouce un quart : elle surpasse à peine d'un tiers sa longueur & sa profondeur. COQUILLE.

La surface extérieure de chaque battant est couverte de quarante canelures longitudinales, croisées par autant de canelures ou de rides transversales extrêmement fines, qui y forment un réseau très-délicat. Battans.

Les sommets sont peu sensiblement recourbés en dedans. Sommets.

La dent de la charniere est grosse, ronde, assez courte, & creusée en cuilleron. Charniere.

Sa couleur est blanche, comme dans la premiere espece. Couleur.

On la trouve abondamment auprès de l'embouchure du Niger.

GENRE II.

LE TARET. *Teredo.*

SI nous ne considérions le Taret que par la figure trompeuse de sa coquille, ce ne seroit point ici sa place, & il resteroit encore dans la classe des coquillages que la plûpart des méthodes & des systêmes regardent comme douteux & impossibles à ranger ; du moins seroit-il encore confondu avec tout ce qu'on appelle Vers à tuyaux (2). Mais comme nous nous sommes fait une loi de regarder l'animal ou la partie

(1) *Année* 1712. *pag.* 126. & *suiv.*
(2) Massuet, Recherches intéressantes sur la formation, &c. de diverses especes de Vers à tuyau.
Rousset, Observations sur l'origine, &c. des Vers de mer.
Linnæi syst. Nat. Dentalium ; animal nereis.

vivante, comme la partie eſſentielle du coquillage, c'eſt par cet endroit que nous croyons devoir le ranger parmi les Conques. Ce ſera ſans doute la premiere fois qu'il ſe ſera trouvé ſi proche d'elles, même dans les arrangemens méthodiques.

1. LE TARET. *Pl.* 19.

Cette premiere eſpece eſt fort commune dans les racines des mangliers qui bordent le fleuve Niger & celui de Gambie. Elle les perce verticalement, quelquefois à deux ou trois pieds, mais pour l'ordinaire à ſix pouces au-deſſus de terre, rarement au-deſſous.

COQUILLE. Tuyau. Sa coquille eſt compoſée de cinq pieces fort inégales, dont la principale & la plus grande a un tuyau à peu près cylindrique V. F. 5. qui enveloppe & cache toutes les autres. Ce tuyau eſt percé aux deux extrêmités V & F, de maniere que l'ouverture inférieure F qui eſt ronde ou orbiculaire, a deux ou trois fois plus de grandeur que la ſupérieure V: celle-ci eſt elliptique & retrécie au milieu par deux côtes qui ſaillent au dedans. La largeur du tuyau varie depuis trois juſqu'à ſix lignes, & eſt ordinairement un peu moindre en haut qu'en bas: ſa longueur eſt environ vingt fois plus grande. Il a peu d'épaiſſeur, ſur-tout vers la partie d'en bas, mais il eſt d'une grande dureté. Sa ſurface extérieure eſt ordinairement liſſe, parce qu'elle eſt ſéparée du bois par une eſpece de tuyau ſemblable extrêmement mince & fort luiſant, que l'animal a d'abord collé contre le bois. Quelquefois ce premier tuyau n'eſt point détaché ni diſtingué de celui qui enveloppe immédiatement le corps de l'animal; alors ſa ſurface extérieure porte les impreſſions des fibres du bois ſur lequel il a été appliqué. La

[redacted]

mités de ce tuyau. Lorſqu'on l'ouvre ou qu'on le caſſe avec précaution, on voit à ſon extrêmité inférieure deux petites pieces de coquille P. J. N. S. R. extrêmement minces, aſſez égales, & qui reſſemblent parfaitement aux deux battans de la Pholade & des Conques Bivalves. Ces battans ont chacun la forme d'une portion de ſphère creuſe au dedans & pointue vers l'extrêmité. Ils ne joignent jamais bien enſemble, & laiſſent une ouverture aſſez grande ſur chacun de leurs côtés. Leur ſurface extérieure eſt convexe, & hériſſée dans ſa longueur de vingt-cinq rangs de petites dents taillées en lozange ou aſſez ſemblables à celles d'une lime. C'eſt par leur moyen que l'animal doit percer, dans le bois, la cavité hémiſphérique Z. B. F.

Au dedans ils ſont liſſes & relevés ſeulement d'une apophyſe ſtyloïde 1. 2. aſſez mince, qui ſervoit à les attacher au corps de l'animal.

Vers l'extrêmité inférieure de chaque battant on remarque une légere éminence S qui tient lieu de ſommet. Elle eſt échancrée en deſſous, & porte au dedans deux petites dents D coniques, pointues, aſſez dures, qui ſe croiſent, la droite qui eſt la plus grande paſſant ſur la gauche. Ces deux dents pourroient être regardées comme la charniere des battans; mais on en découvre encore deux autres au deſſous, qui ſont aſſez longues C. C. recourbées en demi-cercle, & ſemblables à celles de la Pholade, dans laquelle elles ſont la fonction de charniere, quoiqu'elles ne ſe touchent jamais. Sommets. Charniere.

On trouve à l'extrêmité ſupérieure du tuyau les deux dernieres pieces de coquille 3. 4. qui reſſemblent à deux petites palettes aſſez épaiſſes, applaties, quelquefois un peu creuſes au dedans, légerement échancrées ou arrondies à leur extrêmité, & portées ſur un pédicule cylindrique égal à leur longueur. Ces palettes ſont attachées au muſcle ſupérieur du manteau, dont je parlerai ci-après. Elles s'écartent lorſque l'animal ſort ſes deux trachées, mais lorſqu'il les rentre dans ſa coquille, elles ſe rapprochent, & les couvrent en ſe joignant aſſez exactement pour leur ôter toute communication avec l'eau du dehors. Palettes.

La ſeule partie que l'animal fait ſortir de ſa coquille, ſont deux trachées en forme de tuyaux T. A. ſemblables à ceux ANIMAL. Trachées.

des Conques Bivalves. Ces tuyaux ſont cylindriques, fort courts, réunis l'un à l'autre à leur origine, & ſortent à peine d'une ligne, c'eſt-à-dire, de toute leur longueur, hors de la coquille. Celui qui eſt en bas ou ſur le devant T, eſt un peu plus grand que l'autre, & bordé de trois rangs de filets, qui tous ſont au nombre de quarante. Le premier rang, celui qui eſt placé en dedans, eſt compoſé de neuf filets une fois plus longs que les autres. Le tuyau ſupérieur A eſt ſimple & ſans bordure: il ſert à rendre les excrémens de l'animal, & l'eau que le tuyau frangé T reçoit à tems à peu près égaux.

Manteau. Lorſque l'on caſſe la coquille du Taret, on voit que les deux tuyaux T. A. viennent ſe rendre, à une diſtance deux ou trois fois auſſi grande que leur longueur, au manteau L. M. O. avec lequel ils ſont corps. Ce manteau eſt une eſpece de tuyau membraneux fort mince, qui enveloppe, comme l'on a vû dans le Solen, les parties extérieures du corps de l'animal. Il n'eſt attaché que vers les deux extrêmités de la coquille par

Muſcles. deux membranes muſculeuſes, dont la ſupérieure L. eſt circulaire, un peu plus épaiſſe & plus étroite que l'inférieure N, qui reſſemble à une petite plaque orbiculaire & qui tient lieu du ligament des Conques Bivalves. Ces muſcles empêchent qu'il ne puiſſe ſe mouvoir de haut en bas ou de bas en haut dans la coquille, où il eſt fixé à demeure.

Corps. Dans toute la longueur compriſe entre ces deux muſcles le manteau eſt détaché & comme flottant dans le tube de la coquille. Cette étendue peut être regardée comme le corps de l'animal, dont la moitié ſupérieure L. M. eſt plus mince, flaſque, griſâtre ou cendrée dans certains endroits : l'autre moitié M. O. eſt renflée, blanchâtre & arrondie.

[redacted]

Le coquillage dont je viens de parler eſt une eſpece de ceux qui rongent les bois des vaiſſeaux, & qui font tant de ravages dans les ports de mer & dans les digues. Il ne perce point le bois pour ſe nourrir, comme l'ont prétendu tous les Auteurs qui en ont fait l'hiſtoire, mais ſeulement pour ſe loger, comme je l'ai prouvé dans une diſſertation lûe l'année derniere dans les Aſſemblées de l'Académie. La maniere même dont cet animal perce les bois paroît moins un effet de ſon entendement, que d'une méchanique dépendante d'un mouvement naturel occaſionné par l'entrée & la ſortie de l'eau qui doit fournir à ſa nourriture. On peut voir le Mémoire (1) où j'ai expliqué cette méchanique, & diſcuté les divers ſentimens des Auteurs ſur les mœurs, la génération, la maniere de vivre & de travailler du Taret de l'Europe, en le comparant à celui que j'ai obſervé au Sénégal. Remarque.

2. LE ROPAN. *Pl.* 19.

Pholas lignorum. *Rumph. muſ. pag.* 152. *art.* 7. *tab.* 46. *fig. H.* ?
Pholas minor, atro rubens ſtriatus. *Sloan. Jam. vol.* 2. *tab.* 241. *fig.* 22 *&* 23. ?
Pholas lignorum : Rumphiana; longa; acutè elliptica; fragilis; verticali foramine rotundo; coloris cinerei; in palis putridis vivens. *Klein. tent. pag.* 165. *ſpec.* 2. *n.* 1.

La coquille du Ropan que j'ai rapporté au Taret, appartient à un genre différent. Elle a beaucoup plus de rapport avec ce qu'on appelle Dail ou Datte. Elle eſt compoſée de trois pieces, dont l'une eſt un tuyau conique, fort mince, qui reſte attaché aux corps pierreux dans leſquels elle eſt enchaſſée. Ce tuyau eſt percé, comme celui du Taret, de deux trous, dont le ſupérieur eſt beaucoup plus petit que l'inférieur. Il enveloppe entierement les deux autres pieces de coquille qui ſont les battans. Coquille. Tuyau.

Ces battans repréſentent un ovoïde long d'un pouce ou environ, deux fois moins large, & beaucoup plus gros à ſon extrêmité inférieure qu'à la ſupérieure. Ils ſont égaux, fort minces, ſans charniere ni ſommets apparens, & terminés de Battans. Charniere. Sommets.

(1) Mémoires de Mathématique & de Phyſique, préſentés à l'Académie par divers Sçavans, tome troiſiéme.

maniere qu'étant fermés, ce qu'ils font très-exactement, les deux dents fe croifent & s'embraffent.

Couleur. Leur furface eft liffe, quelquefois fauve ou brune, mais ordinairement blanchâtre.

Remarque. Ce coquillage ne fe trouve que dans les amas de Balanus, autrement appellés Glands-de-mer, dont il perce la coquille pour fe loger. Il ne s'y enfonce jamais plus qu'il n'a de longueur, laiffant toujours fortir les deux pointes de fes battans pour communiquer avec l'eau. Il enduit le trou qu'il a creufé, d'une coquille affez mince en forme de tuyau, femblable à celui du Taret, mais qui tient à ceux des Balanus de maniere qu'on ne peut l'en détacher. Il eft fort commun autour de l'ifle de Gorée & du cap Verd.

REMARQUES

SUR LES CONQUES MULTIVALVES.

LEs deux genres de cette fection, la Pholade & le Taret, fe rapprochent beaucoup l'un de l'autre par le nombre & l'ufage des pieces de leur coquille, & quoique diftingués par-là des Bivalves, ils tiennent cependant à eux, fur-tout au Solen, 1°. par la figure des battans de la coquille qui font béans ou qui laiffent une ouverture à leurs extrêmités; 2°. par le manteau de l'animal qui eft tout d'une piece & femblable à un fac ouvert aux deux bouts; 3°. enfin parce qu'ils vivent toujours enfoncés dans quelques corps folides où ils paffent ordinairement toute leur vie fans fortir.

REMARQUES

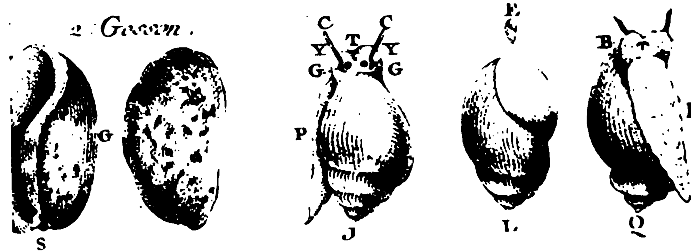
SUR LES COQUILLAGES EN GÉNÉRAL.

APrès avoir indiqué les rapports de chaque genre de Coquillage dans chaque famille, je dois en finiffant cette derniere partie, faire remarquer la liaifon qui fe trouve entre ces familles.

Voici quel eft le point de vûe général fous lequel j'ai fait d'abord confidérer les Coquillages. Quant à leur coquille:

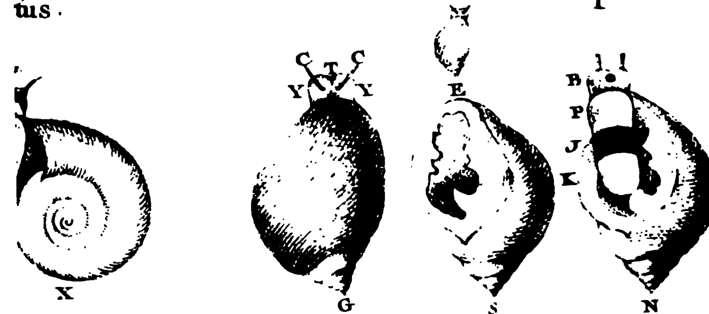
…um

G. II. LE BULIN Bulimus



…us.

G. IV. LE PIETIN Pedipes



LE LIMAÇON Cochlea

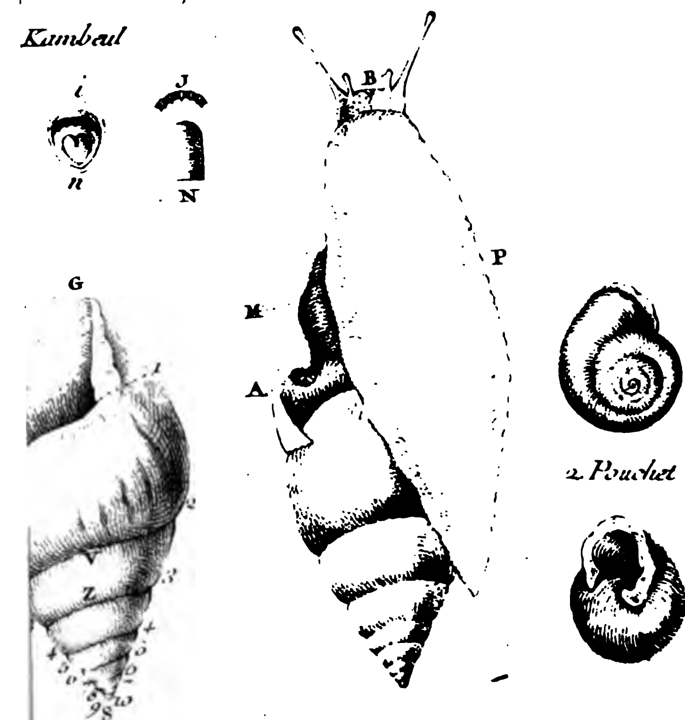


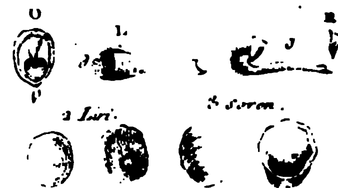
TABLE ALPHABETIQUE

Des Matieres contenues dans ce Volume.

Les premiers chiffres indiquent la page, & le dernier les planches.

LEPAS. Lepas.

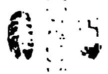






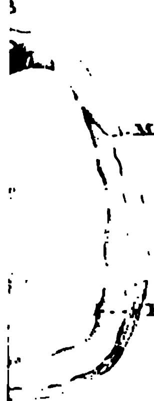








RMIER. Haliotis



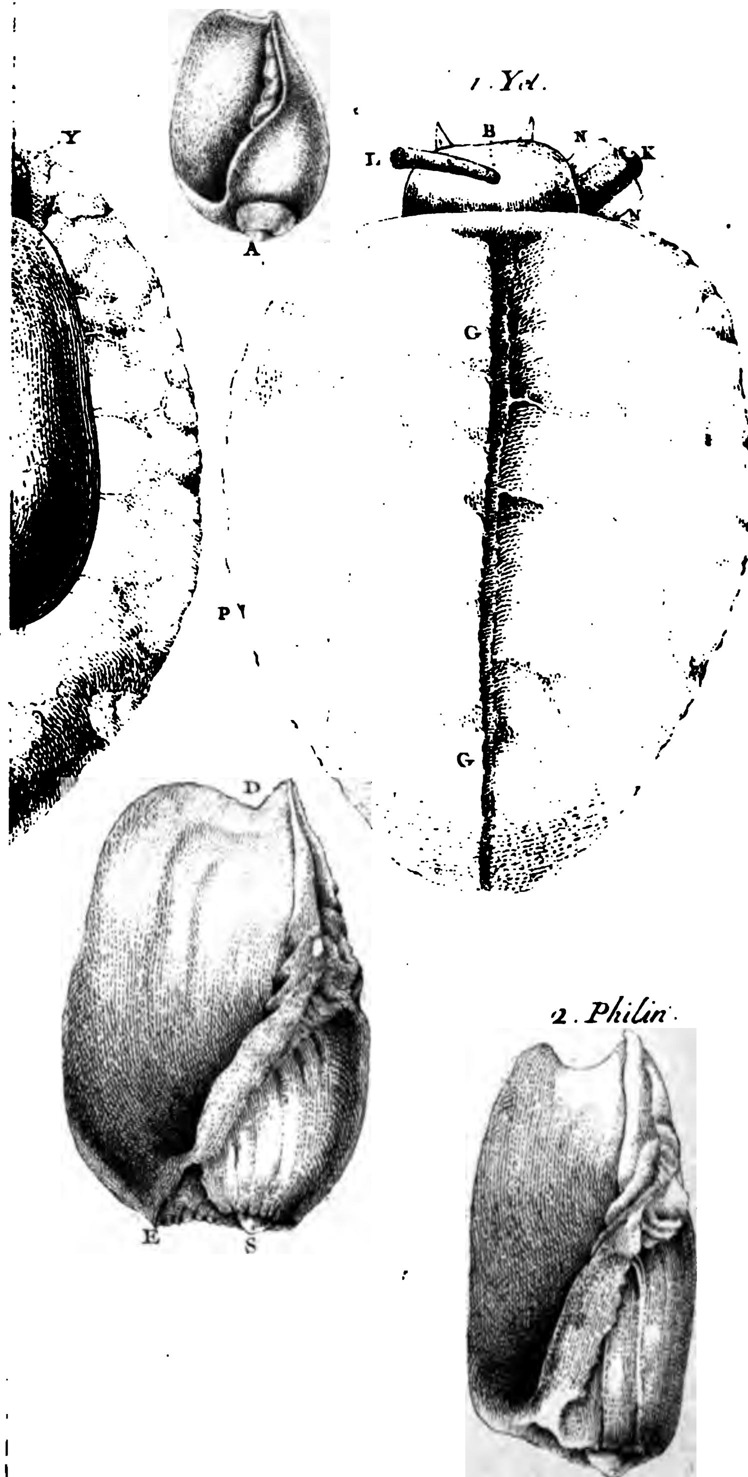
2 · Sigaret.





Kiset,

G VIII. L'YÈT. Yctus.



Th. Reboul.

.. LA VIS. Terebra.

2. Raret.



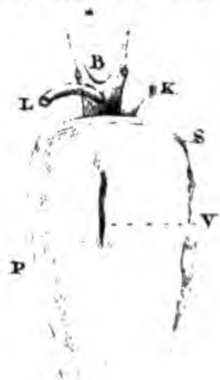
5. Faval.



4. Arvan.



PORCELAINE. Porcellana.



2. Narel.



3. Faouen.



..uchon.

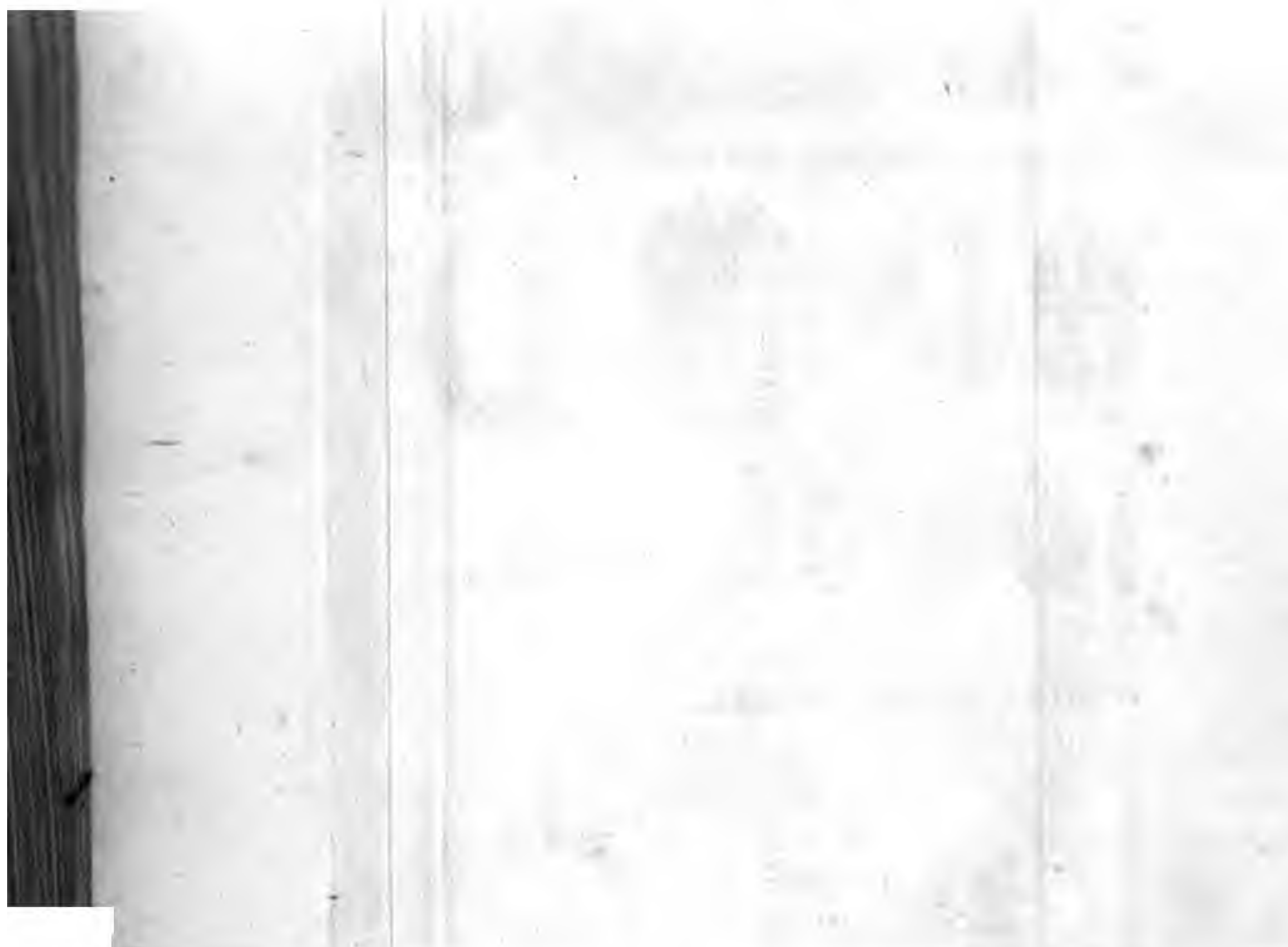
6. Girol.



7. Agaron.



..out.



...um

G. II. Le Bulin *Bulinus*

2. *Goreen*.









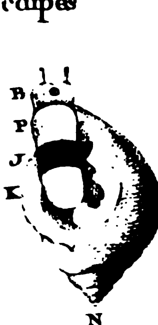
...tus.

G. IV. Le. Pietin *Pedipes*







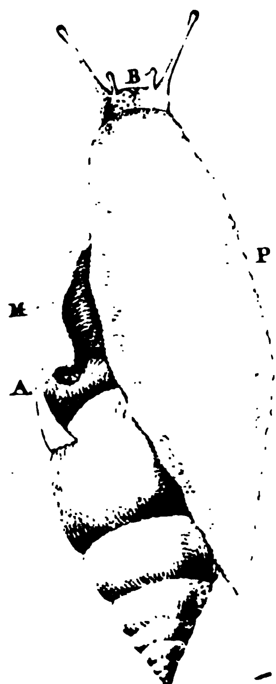


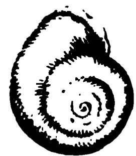
Le Limaçon *Cochlea*

Kambeul









2. *Pouchet*.

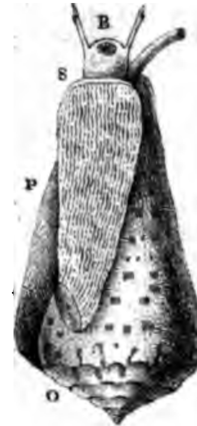




I LE ROULEAU Strombus

1 Jamar





2 Helar





3 Coupet





8 Salar





Loman



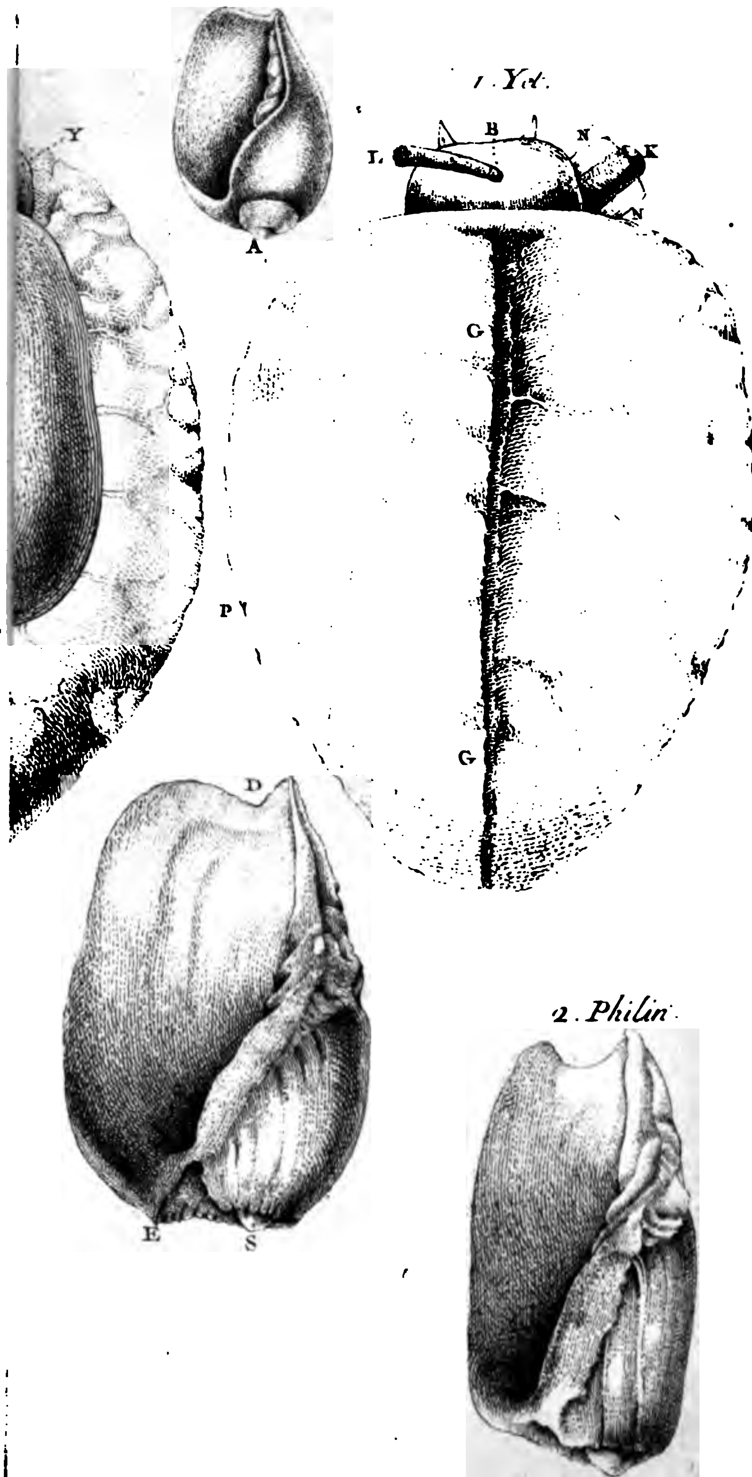


Th Reboul



3

G VIII. L'YET. Yetus.



Th. Reboul.

.. LA VIS. Terebra.

2. Ratel.



5. Faval.



4. Irvan.



PORCELAINE. Porcellana.



2. Narel.

3. Egouen.



6. Girol



7. Agaron.



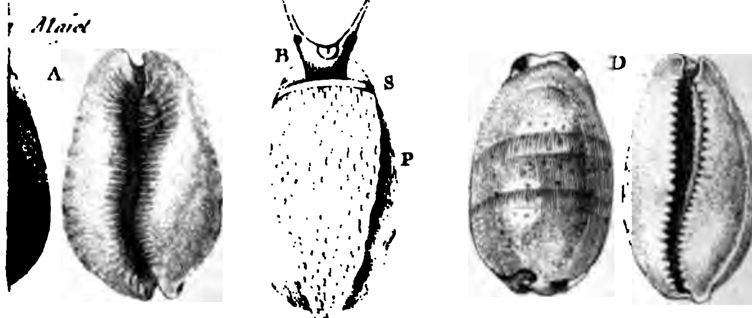
uchon.



oul.



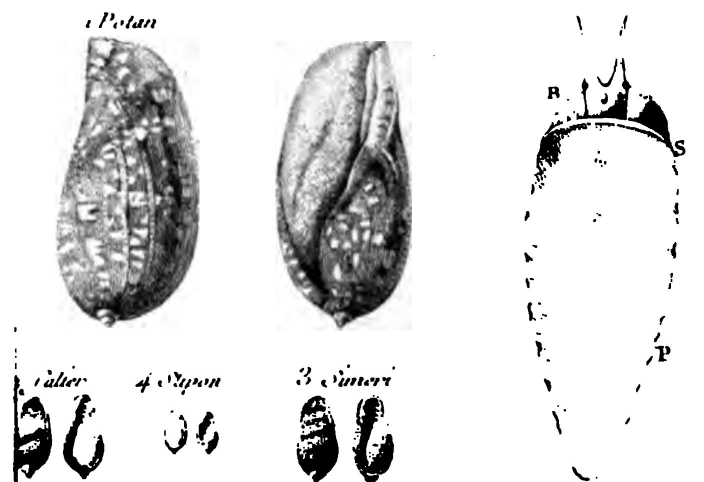
LE PUCELAGE. Cypræa.







LE MANTELET. Peribolus.



Th. Reboul.

1 LE ROULEAU Strombus

1 Jamar




2 Melar




5 Coupet




8 Salar



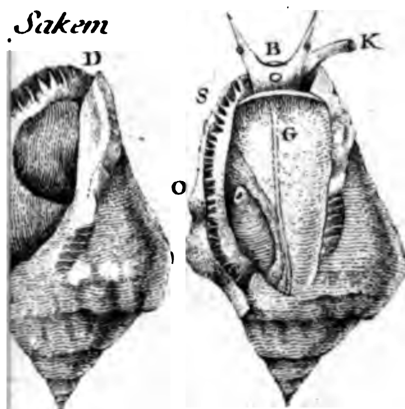

7 Loman




Th Reboul

II LA POURPRE Purpura

Sakem





2. *Labarin*

3. *Pakel*







6. *Mujac*





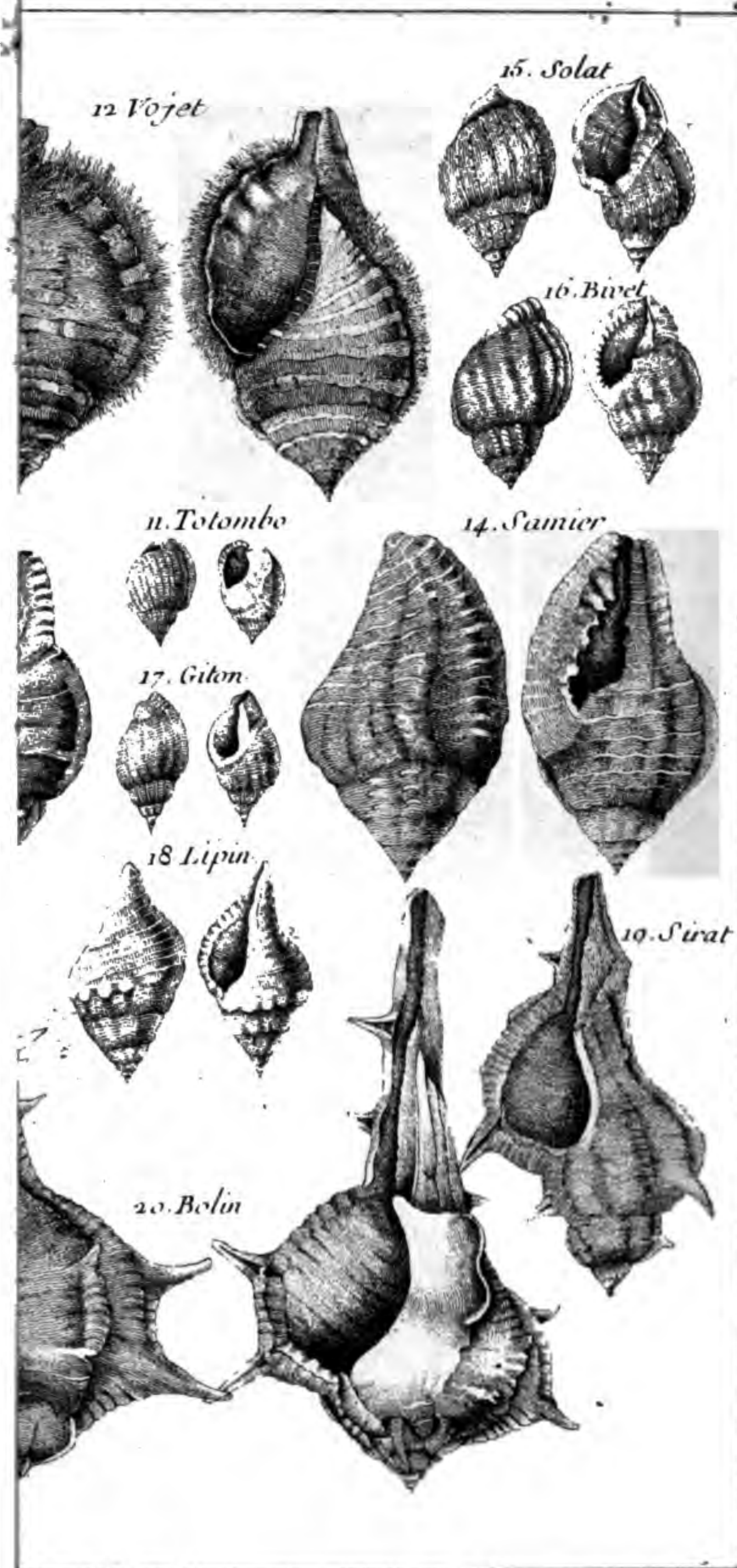
8. *Salmon*







Th. Reboul


8
15. Solat
12 Vojet
16. Bivet
11. Totombo
14. Samier
17. Giton
18 Lipin
19. Sirat
20. Bolin
Th. Pelou.

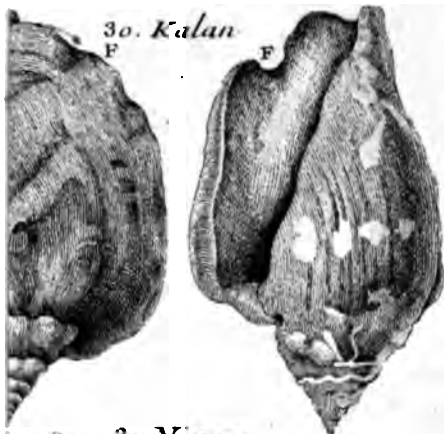
22. Cosar



A



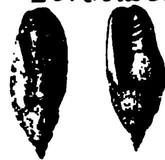
30. Kalan



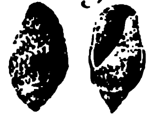
F

F

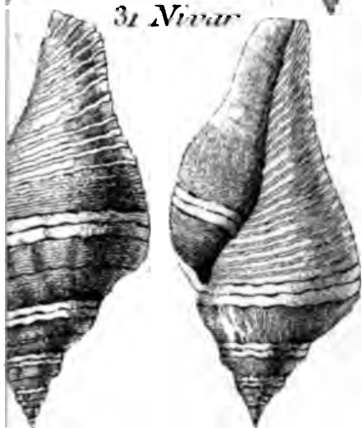
26. Gousol



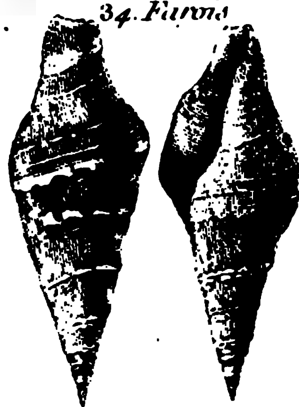
27. Bigni



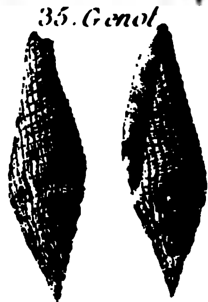
31 Nivar



34. Furois



35. Genol



23. Loset



33. Silus

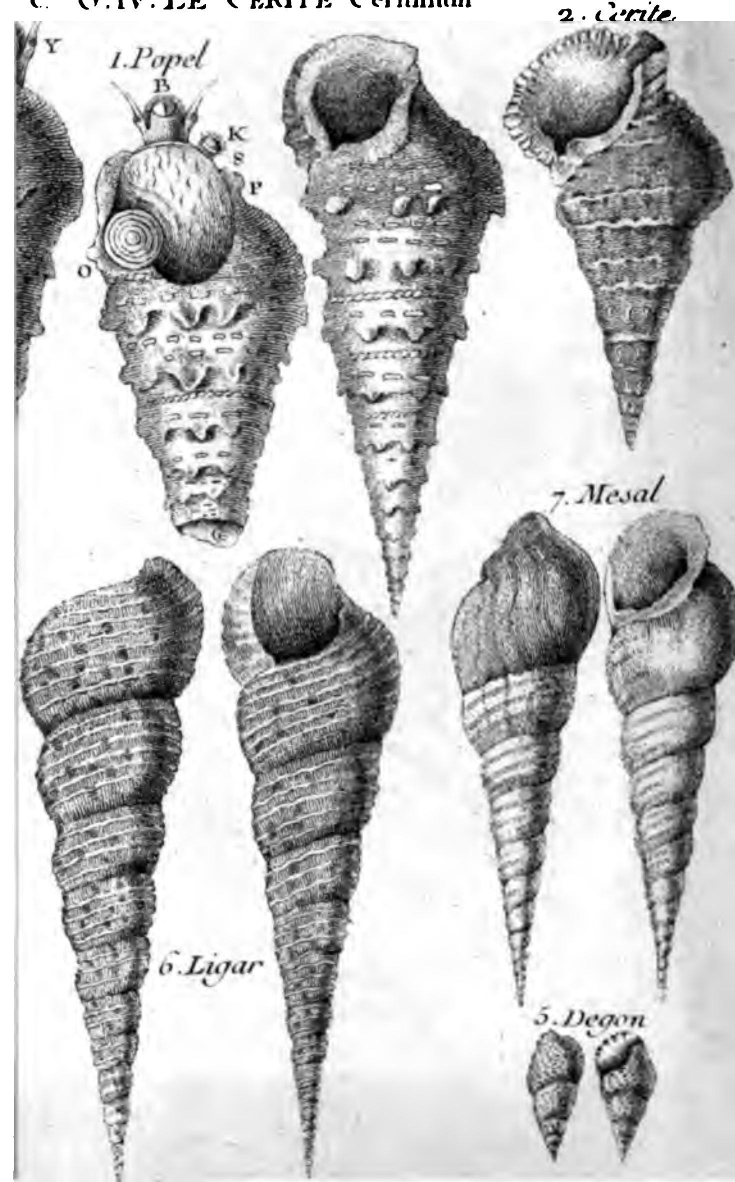


. Reboul

III LE BUCCIN Buccinum



G. IV. LE CERITE Cerithium



boul.

VERMET. Vermetus



2. Lispe



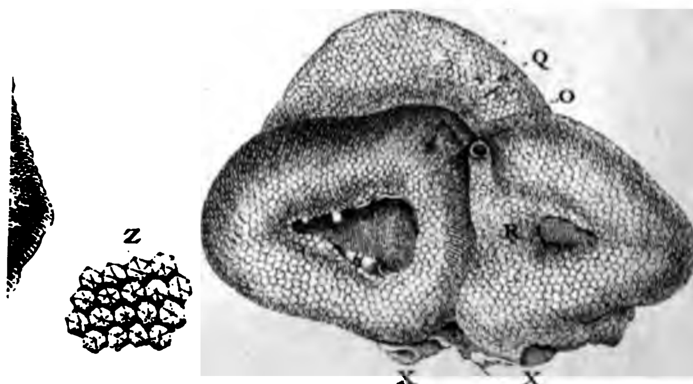
3. Dofan



4. Datin



6. Jelin



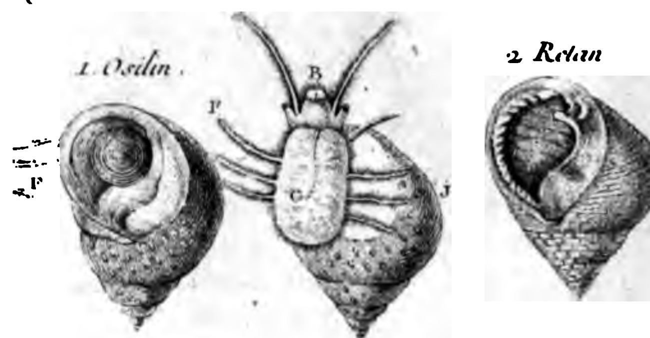
Z

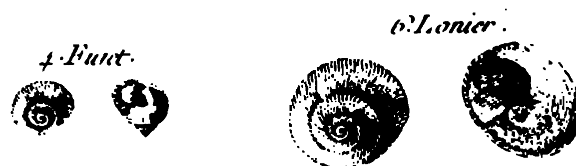
nul.

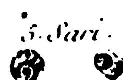
.A TOUPIE. Trochus.

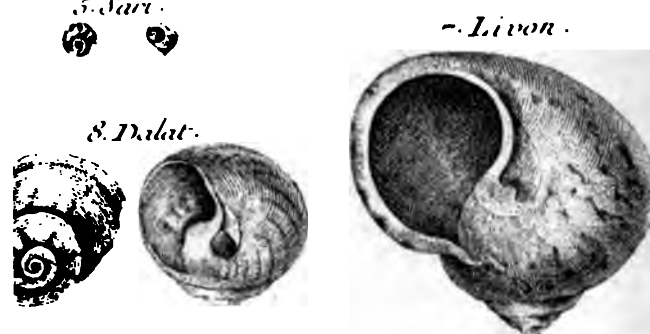


.LE SABOT. Turbo.







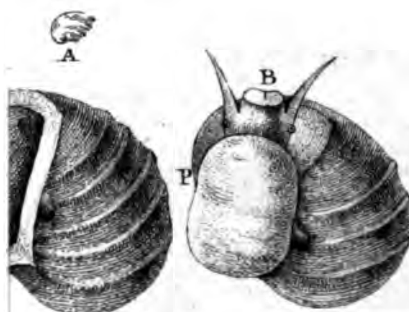




boul.

VII LA NATICE Natica

1 Fossar





2 Natice



4 Gochet







X LA NERITE Nerita

1 Dunar





2 Tadin



3 Lagar





5 Kisel

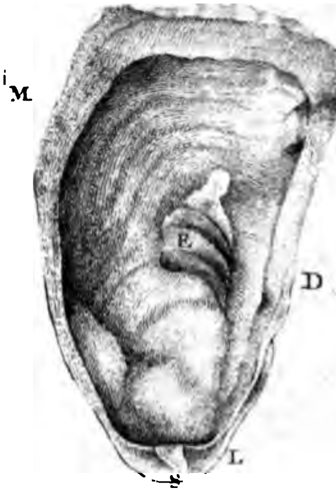


.Reboul.



I. L'HUITRE Ostreum

1. Gavar.





2. Garin



4. Bavel



5. Saial

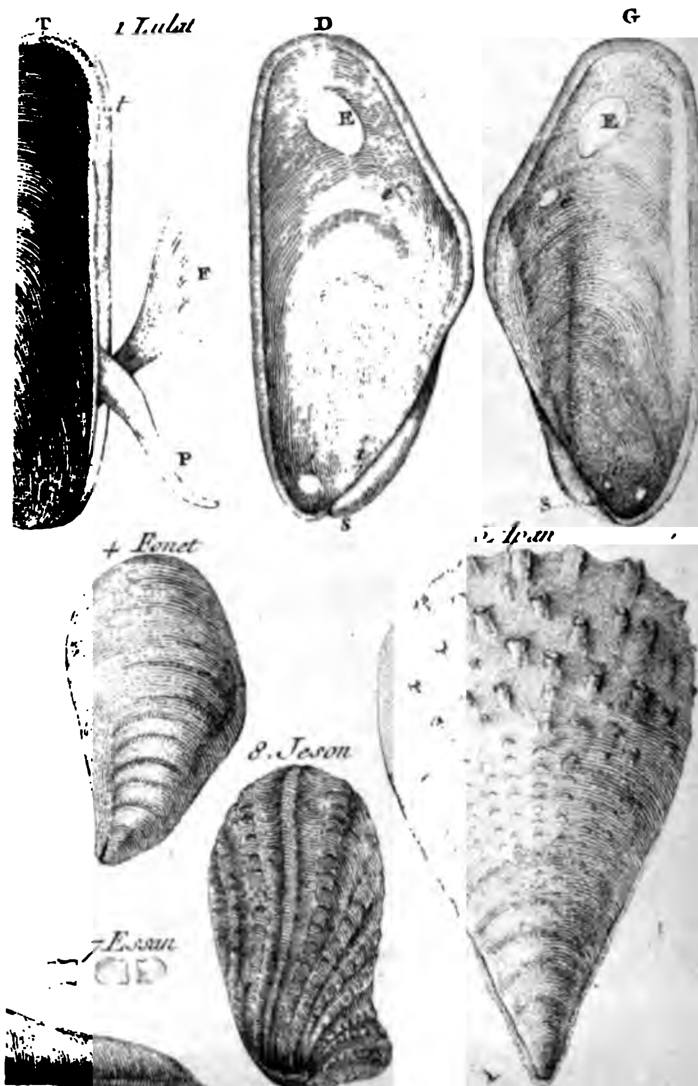


6. Guron



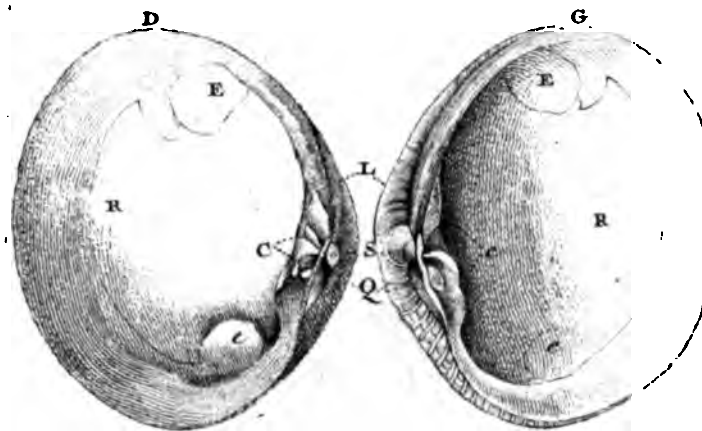
M. Th. Reboul


JATARON Jataronus
D
G
E
E
C
L
L


JAMBONNEAU Perna
T
1 Tulat
D
G
E
E
F
P
S
S
4 Fonet
8. Jeson
7 Essan

IV. LA CAME Chama

1 Clonisse



2 Ajar.



4 Cotan.



6 Gordet



7 Pilar.



8 Felan.



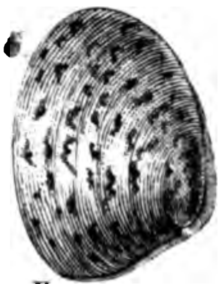
11 Lunet



12 Pegon



15 Jounet



16 Lisor



17 Fatan



21 Mulet



20 Gatan



V. LA TELLINE Tellina

2. Gaſet 3. Nuſar 4. Tivel

B R

VI. LE PETONCLE Pectunculus

1. Moſat

D G

a a a a a a a a

c h k e

R C C R

L S S

E E

i l

4. Movin 5. Fagan

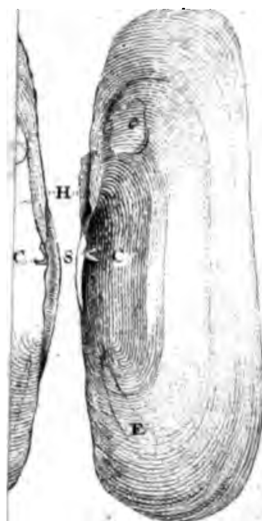
agon

9. Muſſole 10. Poran

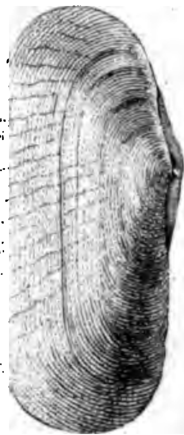
8. Jabet



VII LE SOLEN Solen.



2 Golar



3 Molan



G II LE TARET Teredo.

1. Taret



pholas





2. Ropan









